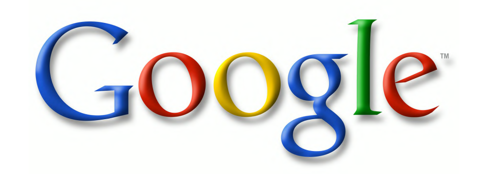

Google





DA
Bulletin

Bull.

BULLETIN

MONUMENTAL.

BULLETIN MONUMENTAL,

OU

COLLECTION DE MÉMOIRES

ET DE RENSEIGNEMENTS

POUR SERVIR A LA CONFECTION D'UNE STATISTIQUE DES MONUMENTS DE LA FRANCE, CLASSÉS CHRONOLOGIQUEMENT

Tome 5e.

PAR MM. DE CAUMONT, de Caen ; JOUANNET, de Bordeaux ; SCHWEIGHAUSER, de Strasbourg ; l'Abbé PAYSANT, de Caen ; Bon. CHAUDRUC DE CRAZANNES, de Montauban ; BOUILLET, de Clermont ; L. DE LA SAUSSAYE, de Blois ; DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, de Poitiers ; CAUVIN, du Mans ; LAMBERT, de Bayeux ; THOMINE DESMAZURES, id. ; DE SAULCY, de Metz ; HAZÉ, de Bourges ; MASSÉ, de Tours ; MANCEAU, id. ; LE GLAY, de Lille ; Mis. DE LA GRANGE, de Paris P. MÉRIMÉE, id. ; MOREAU, de Saintes ; VERGNAUD ROMAGNÉSI, d'Orléans ; MASSIOU, de la Rochelle ; DE LA SICOTIÈRE, d'Alençon ; VERGER, de Nantes ; GALLY-KNIGHT, de Londres ; DE LASSAULX, de Coblentz ; JULES RENOUVIER, de Montpellier, etc.

PUBLIÉ

PAR M. DE CAUMONT,
Correspondant de l'Institut de France.

CAEN. — A. HARDEL, SUCCESSEUR DE M. CHALOPIN.
PARIS. — DERACHE, RUE DU BOULOY, N°. 7.
ROUEN. — FRÈRE, QUAI DE PARIS.

1839.


THE ASTOR LIBRARY
NY

RELATION

D'UNE

EXCURSION MONUMENTALE

EN SICILE ET EN CALABRE;

PAR M. GALLY-KNIGHT,

Membre du Parlement Britannique;

PRÉCÉDÉE D'UN ESSAI HISTORIQUE SUR LA CONQUÊTE DE LA SICILE PAR LES NORMANDS,

Traduction communiquée à la Société Française pour la conservation des Monuments, par M. DE CAUMONT, *directeur de la Société.*

AVERTISSEMENT.

J'ai annoncé, dans le 4e. volume du Bulletin Monumental (p. 211), que le 5e. volume de ce recueil renfermerait la traduction de l'ouvrage de M. Gally-Knight en Sicile; les lecteurs du Bulletin ont accueilli avec joie cette promesse; nous nous empressons de les satisfaire.

La traduction qui va suivre faite avec soin par M. A. Campion, reproduit dans son entier l'ouvrage de M. Gally-Knight. L'auteur a successivement passé en revue les monuments les plus remarquables de Messine, de Catane, de Monreale, de Cefalu, de Palerme; il en a donné des descriptions claires, précises et complètes; tout ce qui lui a paru mériter quelqu'attention a pris place dans son ouvrage, suivant son importance. Il n'a admis aucun fait sans le discuter, et il s'est entouré des autorités les

plus respectables, il a toujours donné les raisons de ce qu'il avançait.

A la suite de ses descriptions vient une dissertation intéressante où, après avoir soigneusement étudié les églises de Sicile et en avoir détaillé les caractères architectoniques, l'auteur a recherché en dernière analyse comment ont dû s'introduire dans cette contrée les principes du style ogival, et ce qui en a ensuite déterminé l'adoption dans les autres pays de l'Europe.

On voit combien un pareil écrit présente d'intérêt pour les savants qui s'occupent de débrouiller l'histoire et les progrès de l'architecture du moyen âge. Nous sommes convaincus qu'on nous saura gré de l'avoir fait connaître. L'introduction historique est la seule partie de l'ouvrage que l'on aurait pu retrancher, parce qu'elle n'a point absolument trait à l'étude des Monuments Siciliens, mais elle est si concise et si pleine de faits; elle offre un résumé si intéressant de l'histoire des Normands en Sicile que je me serais fait un reproche d'en priver le lecteur.

A. DE CAUMONT.

LES NORMANDS EN SICILE.

Introduction historique.

CHAPITRE Ier.

A l'époque où les Normands se montrèrent pour la première fois dans le sud de l'Italie, la plus grande partie de ce qui avait formé l'Empire romain était tombée dans un désordre et un malaise qui en faisaient une proie assurée au premier aventurier qui s'avancerait pour la saisir. Les scènes de la vie réelle, dans ces temps de révolution, ressemblaient à celles d'un mélodrame où les événements les moins vraisemblables sont mis en usage pour frapper le spectateur, et durant lequel les personnages les moins attendus viennent figurer sur le théâtre.

L'Italie qui s'était vue à la veille de réunir ses provinces éparses à l'ombre de la domination Lombarde, était retombée de nouveau et pour jamais, grâce à la politique astucieuse de la Cour de-Rome, dans le morcellement et la désunion. Les Papes qui comprenaient qu'une fois l'Italie devenue sujette d'une royauté fortement assise, la puissance des successeurs de St.-Pierre se trouverait bientôt réduite à une influence quasi-épiscopale, offrirent l'empire d'Occident à des étrangers assez forts pour briser le sceptre des Lom-

bards; mais il arriva que ces seigneurs, instruments de l'ambition pontificale, ne purent, tant qu'ils furent absents, réprimer le désordre, et que lorsqu'ils franchirent les Alpes, ils donnèrent plusieurs fois aux Papes sujet de se repentir d'avoir remis l'empire entre leurs mains.

A la renaissance de l'empire d'Occident, l'Apulie, la Calabre et la Sicile avaient été laissées sous l'obéissance des empereurs d'Orient. Les deux premières provinces étaient encore gouvernées par des vice-rois appelés *Catapans* (1), que la cour de Byzance y envoyait à des époques périodiques; mais la Sicile avait été long-temps tenue en-dehors de leur autorité par les armes victorieuses des Sarrazins.

A l'occident de la péninsule Italique, les trois principautés Lombardes de Bénévent, de Capoue et de Salerne, l'abbaye du mont Cassin et la république d'Amalfi s'étaient proclamées indépendantes. Naples se gouvernait par ses propres lois, mais reconnaissait la suprématie des empereurs grecs. L'harmonie fut loin de régner toujours entre ces divers petits états, mais ils n'étaient point assez puissants pour se faire, sans une assistance étrangère, tout le mal qu'ils auraient désiré.

Tel était l'état des affaires dans cette contrée de l'Europe, quand les Normands y apparurent, non pas comme en France, sous l'aspect d'audacieux forbans, mais en qualité d'émigrés au service d'une principauté italienne. Le résultat cependant fut le même : en Italie comme en France, ils devinrent conquérants et dominateurs.

(1) Du mot *Catapan*, qui veut dire *au-dessus de tout* est dérivé *Captain*, Capitaine. Léon d'Ostie observe que le nom de Capitanata, donné à une province d'Apulie, doit venir de Catapanata, surnom sous lequel elle a dû être désignée d'abord.

L'an 1003 (1), Drogon, chef normand, à son retour d'un pélerinage à Jérusalem, passa avec quarante de ses compatriotes à Salerne. Durant leur séjour dans cette ville, les Sarrazins vinrent y mettre le siége. Drogon se porta à la tête du peuple et repoussa les assiégeants. Le duc de Salerne, témoin de la bravoure de ces étrangers, les pressa de rester dans ses états. Les pélerins s'en excusèrent pour le moment, mais ils s'engagèrent à revenir. En effet, au printemps suivant, Drogon s'attacha un nombre considérable de hardis aventuriers, revint en Italie, et entra au service du duc de Salerne.

Quelques années se passèrent depuis leur arrivée en Italie, durant lesquelles les Normands combattirent à la solde de différents princes (2); le duc de Salerne, le prince de Capoue, l'abbé du mont Cassin payèrent tour à tour leurs services. Mais ils ne tardèrent pas à essayer un jeu plus hardi. Raynulf (3), pour accomplir un vœu, s'était rendu avec une partie de la bande à la chapelle de St.-Michel (4), sur les hauteurs du mont Gargano en Apulie. Ils y rencontrèrent Melo (5), noble lombard, sujet de l'empereur de Constantinople, qui avait été exilé de Bari pour avoir trempé dans une conjuration : il leur révéla l'opulence des Grecs et leur faiblesse, et ses récits agirent puissamment sur l'esprit des aventuriers. Les Normands se hâtèrent de rassembler leurs forces, et secondés par les troupes que leur avaient fournies les princes Lombards, qui avaient prêté aussi avidement

(1) Leo Ostiensis, lib. II. c. 37.

(2) . . . . plus tribuenti
Semper adhærebant. — Gulielmus Apuliensis.

(3) Gul. Ap.

(4) La dévotion normande à l'archange S[t].-Michel est suffisamment attestée par l'application du nom de ce saint à deux montagnes, l'une en Normandie, l'autre dans le Cornwall.

(5) Gul. Ap.

l'oreille aux perfides suggestions de Melo, ils attaquèrent et battirent le catapan Turnicius (1). L'année suivante, un autre catapan arriva de Byzance à la tête d'un corps d'armée considérable (2). On en vint aux mains à Cannes (3); les Normands tombèrent dans une embuscade et furent écrasés par le nombre. Ceux qui échappèrent ne trouvèrent leur salut que dans la fuite.

1020. A la suite de cette défaite, parmi les Normands qui avaient survécu, les uns passèrent au service du prince de Capoue, les autres se firent brigands et leurs incursions portèrent dans le pays le ravage et la désolation. Autant pour mettre un terme à ces désordres que pour augmenter la bande qui était à sa solde, le prince de Capoue donna aux Normands le territoire qui s'étend entre Capoue et Naples: ils s'y rassemblèrent tous, et y fondèrent la ville d'Aversa.

1021. Peu de temps après, le prince de Capoue emmena les Normands dans une expédition qu'il allait faire contre le nouvel abbé du mont Cassin, et quand il se fut rendu maître, par leur secours (4), de la plus grande partie de l'héritage de St.-Benoît, il leur en donna une portion considérable. Plus tard, les Normands rendirent à Sergius (5) son duché de Naples dont on l'avait dépossédé, et en récompense de ce service, le prince les combla de présents, donna sa fille en mariage à Raynulf (6) que les Normands avaient choisi pour leur chef, et lui conféra le titre de comte d'Aversa (7).

(1) Turnicius sed terga dedit. Gul. Ap. lib. I.

(2) 1019. Fecit prælium prædictus Bugianus cum Francis et vicit.— Lupus Protospata.

(3) Gul. Ap.

(4) Leo Ostiensis, lib. II. c. 58.

(5) Ibid. lib. II. c. 57.

(6) Egregium quemdam mox elegêre suorum,
Nomine Ranulfum, qui princeps agminis esset. GUL. AP.

(7) Leo Ostiensis. lib. II. c. 5.

1022. Quand une fois les Normands furent un peu solidement établis dans la Péninsule, ils se mirent à entretenir des relations avec leurs compatriotes de France (1) : ils leur firent connaître leur heureuse position, et les invitèrent à émigrer en foule pour se joindre à leur colonie. L'invitation fut acceptée avec ardeur; en 1022, les Normands arrivèrent en grand nombre en Italie; on remarquait parmi eux ces trois fils de Tancrède de Hauteville (2), qui devaient cueillir une si vaste moisson de lauriers sur ce nouveau champ de la gloire normande.

1023. Les nouveaux venus se mirent d'abord à la solde du comte de Théano; ils passèrent ensuite au service de Gaimar, prince de Salerne, et lui conquirent Sorrente et Amalfi (3). Bientôt après, Maniaces, général de l'empereur d'Orient, à son arrivée à Bari, les engagea à se joindre aux troupes impériales, dans l'expédition qu'il projetait contre les Sarrazins de Sicile. Il leur offrit la moitié des villes prises et du butin qui s'y trouverait. La proposition était trop séduisante pour qu'il essuyât un refus. Les Normands ayant à leur tête Guillaume, l'aîné des fils de Tancrède de Hauteville, allèrent se ranger sous l'étendard des Grecs (4).

1026. Le petit escadron normand eut en Sicile la gloire des plus beaux faits d'armes, et plus d'une fois quand la vic-

(1) Gul. Ap.

(2) Tancrède de Hauteville était un gentilhomme plutôt pauvre que riche, qui vivait sur les terres de sa seigneurie de Hauteville dans le diocèse de Coutances.

(3) Eo tempore Guaimarius, Normannis faventibus, Surrentum cepit; Amalfim, nihilominus, dominatui suo subdidit. Leo Ost. lib. II. c. 44.

(4) Gulielmum, Draconem, et Hunifridum, Tancredi filios, qui noviter à Normanniâ venerant, cum trecentis aliis Normannis, in auxilium misit. Leo Ost. lib. II. c. 47.

toire était sur le point de déserter les drapeaux des Grecs, lui seul sut l'y ramener. Guillaume, le vrai type de la chevalerie du moyen âge, se signala dans toutes les rencontres, et un jour que traversant de sa lance le corps du gouverneur Sarrazin de Syracuse (1), il jeta dans les rangs des ennemis une terreur panique, on lui décerna d'une voix unanime le glorieux surnom de *Bras de fer*. Le résultat de l'expédition fut la conquête d'une grande partie de la Sicile. La coopération des Normands n'avait pas été inutile à Maniaces, et cependant dès qu'il n'en eut plus besoin, il oublia les promesses qu'il leur avait faites (2). On ne fit point le partage du butin; et les clefs d'aucune ville conquise ne furent remises entre les mains des Normands. Ceux-ci cachèrent leur ressentiment pour assurer leur vengeance. Pendant que Maniaces et ses troupes étaient occupés en Sicile, ils retournèrent en Calabre (3), se jetèrent sur le territoire soumis à l'empereur de Byzance, et s'emparèrent de Melfi, de Venosa, de Lavello, et de quelques autres villes (4).

Il fut heureux pour les Normands que, dans ce moment critique, des intrigues de cour déterminèrent le rappel de Maniaces à Byzance. Docianus qui le remplaça dans le commandement, était un général d'une médiocre capacité. Il fut d'abord battu, sur les bords de l'Ofanto, par l'armée normande qui s'élevait à 700 chevaux et 500 fantassins (5), et il éprouva bientôt après une défaite encore plus désastreuse près du mont Piloso (6). Un autre général n'arriva de Byzance

(1) Gaufridus Malaterra. lib. I, c. 7.
(2) Id. mêmes liv. et ch.
(3) Malaterra, lib. I, c. 8.
(4) Leo Ostiensis, c. 47.
(5) Gulielm. Ap.
(6) Gaufrid. Malaterra.

avec des renforts, que pour trouver le même sort au pied du mont Pulciano. L'année suivante (1043), Maniaces rentré en faveur sous le règne d'un nouveau prince, fut envoyé en Italie pour changer la fortune de la guerre (1), mais c'est à peine s'il eut le temps de se signaler à Otrante (2) et dans la petite partie de l'Apulie qu'avaient reconquise ses armes, par les plus exécrables cruautés; un autre changement survenu dans le gouvernement de Byzance vint de nouveau interrompre le cours de ses sanglants exploits. Maniaces, au lieu d'obéir à l'ordre qui le destituait du commandement, revêtit la pourpre impériale, et se proclama indépendant. L'empereur Monomachus, à la nouvelle de cet événement, pensa qu'il ferait bien de négocier avec les Normands (3), et de les engager par des propositions de paix et l'appât de magnifiques promesses, à lui prêter aide et assistance contre son sujet rebelle. Rien ne pouvait venir plus à propos pour seconder la fortune et les désirs des Normands. L'intérêt comme la veangeance les disposait à attaquer Maniaces. Ils le forcèrent de se renfermer dans la ville de Tarente, et il saisit la première occasion favorable pour s'embarquer et gagner l'Epire où il comptait poursuivre l'accomplissement de ses ambitieux projets. Mais il y fut rencontré par une armée impériale, et dans le premier engagement, il fut défait et tué (4).

1043. Les Normands victorieux et qui, pour le moment, n'avaient à craindre aucune opposition de la part de l'empereur de Byzance, se mirent sur-le-champ à l'œuvre. Ils se hâtèrent de provoquer une réunion générale de leurs com-

(1) Gul. Ap.
(2) Gul. Ap.
(3) Gul. Ap.
(4) Cedrenus. — Jon. Curopalatas.

patriotes (1), et le premier acte de cette assemblée fut de récompenser la valeur et la prudence de Guillaume, leur capitaine, en le proclamant leur chef suprême, et en le saluant du titre de comte d'Apulie (2). Puis, guidés par ce goût pour les institutions, qui caractérisait si remarquablement les hommes du Nord, ils indiquèrent à Melfi (3) une seconde assemblée plus solennelle que la première, où l'on devait délibérer sur le mode de gouvernement à organiser sur le territoire conquis.

Les décisions qui émanèrent de cette assemblée furent telles qu'on devait les attendre d'une réunion où dominait l'esprit guerrier (4) : on décréta l'organisation d'un conseil purement militaire et aristocratique, composé de douze membres élus par l'armée entre ses chefs, et investis de la dignité de comtes. Ils devaient se réunir à des époques indiquées, assister le commandant et magistrat suprême de leurs avis, travailler à la confection des lois, et donner leurs décisions sur toutes les matières concernant l'intérêt public. On proclama Melfi la capitale des états normands (5), la ville commune à tous, et il fut résolu que ce serait là que se tiendraient les séances du conseil administratif. L'assemblée s'occupa ensuite de la division du territoire conquis (6). Guillaume obtint pour son lot Ascoli, la ville la plus voi-

(1) Gul. Ap.

(2) Post hæc, Gulielmo Tancredi filio Comitatûs honorem tradentes. Leo Ost. lib. II. c. 67.

(3) Leo Ost. lib. II. c. 67.

(4) Omnes conveniunt, et bis sex nobiliores
Quos genus, et gravitas morum, decorabat, et ætas,
Elegere duces; provectis ad Comitatum
His alii parent.

GUL. AP.

(5) Leo Ost. lib. II. c. 67.

(6) Ughelli, Italia Sacra v. VII, p. 166.—Leo Ost. lib. II. cap. 67.

sine de la capitale; on donna en partage à Drogon, son frère, Venosa; Monte-Piloso à Tristan. Raynulf eut pour lui la contrée où, vingt-huit ans auparavant, il avait avec le Lombard Melo, concerté l'expulsion des Grecs (1). On partagea les autres villes entre les différents autres chefs.

C'est ainsi que l'Apulie Normande fut érigée en état, et cet événement rétablit le calme dans la péninsule; cependant Guillaume Bras-de-Fer ne jouit pas plus d'un an de sa nouvelle dignité. Il mourut en 1045, emportant dans la tombe les regrets profonds de tous ses compatriotes; son frère Drogon lui succéda.

Deux ans après, deux autres fils de Tancrède de Hauteville, Robert et Hubert, arrivèrent de Normandie, par terre (2), sous des habits de pélerins et se joignirent à leurs compatriotes d'Apulie.

Le gouvernement de Drogon était doux et pacifique, et cependant le moment était proche où il devait s'éteindre dans le sang. La noblesse Lombarde et Apulienne ne considérait pas si les Normands se montraient indulgens ou sévères : le joug que leur avaient imposé des étrangers, des soldats parvenus, leur devenait de jour en jour plus insupportable; une conspiration s'ourdit en secret, et le poignard, la ressource du lâche, fut choisi pour se soustraire à ce qu'ils appelaient la servitude (3). Le matin du 4 août 1051, le jour de la fête de St.-Laurent, au moment où Drogon sortait avant le jour, pour aller entendre la messe dans l'église placée sous l'invocation de ce martyr, un assassin s'élança de derrière la porte, et frappa le comte lâchement par derrière. Le même

(1) Leo Ost. lib. II. c. 67.

(2) Sub specie peregrinorum, peras et baculos portántes (ne à Romanis caperentur), in Apuliam abierunt. Orderic Vital. lib. III.

(3) Gaufrid. Malat. lib. I, c. 13.

jour et à la même heure, le sang des Normands coula dans les autres villes d'Apulie. Cependant on n'avait pas immolé assez de victimes. Les cris de liberté des mécontens ne trouvaient que peu ou point d'écho. Humphrey, l'aîné des frères de Drogon, saisit d'une main ferme et rapide les rênes du gouvernement. La tempête se dissipa, et jamais depuis lors, les Normands n'eurent à réprimer une pareille conspiration.

Mais ils devaient bientôt se préparer à soutenir une autre choc encore plus formidable que ce dernier. Léon IX s'était laissé aller à voir dans les Normands une puissance dangereuse aux intérêts du trône pontifical (1). Sous cette impression, il eut recours, comme l'avaient fait ses prédécesseurs dans de semblables occurrences, aux empereurs d'Occident, et il obtint d'Henri III le secours d'une armée qu'il entreprit de commander en personne. (2) Les Normands essayèrent de détourner l'orage en descendant aux plus humbles soumissions, mais Léon se montra intraitable, et le 18 juin 1053, les deux armées furent en présence dans une plaine voisine de Civitella. Il paraît que les Normands n'avaient que 3000 chevaux et un petit nombre de fantassins (3) : les ennemis allaient combattre quatre contre un. Le combat fut long et opiniâtre : Humphrey et Robert de Hauteville firent des prodiges de valeur; enfin l'armée allemande fut entièrement

(1) Gaufrid. Malaterra, lib. 1, c. 14.

(2) Les Allemands, tous de haute stature, comptaient remporter sur les Normands une victoire facile.

Corpora derident Normannica, quæ breviora
Esse videbantur.

GUL. AP. lib. II.

(3) Vix proceres istos equites ter mille sequuntur
Et pauci pedites.

GUL. AP.

défaite, et le pape resta prisonnier. Les Normands firent voir alors que leur sagesse égalait leur vaillance. L'influence spirituelle de la cour de Rome était immense; ils le savaient, et ils savaient aussi qu'une injure faite au chef de l'Eglise ferait pleuvoir sur eux un déluge de malédictions. En conséquence, au lieu de traiter le pape en captif (1), ils se prosternèrent à ses pieds en implorant son pardon et sa bénédiction. Après quoi, ils l'escortèrent jusqu'à Bénévent où il fit une entrée presque triomphale. Léon IX fut si touché d'une conduite aussi éloignée de celle qu'il attendait des Normands, qu'il leur confirma la possession de tous les pays qu'ils avaient conquis et de tous ceux qu'ils pourraient conquérir encore en Apulie et en Calabre (2); et qu'il contracta une étroite alliance avec les mêmes hommes dont il méditait peu de jours auparavant l'expulsion.

Une fois que cet orage si menaçant eut été heureusement dissipé (3), Humphrey consacra tous ses efforts à consolider la domination Normande en Apulie en veillant au maintien de l'ordre, tandis que son frère Robert, à la tête d'un corps de troupes, poursuivait la conquête de la Calabre et forçait les importantes villes de Catanzaro, de Bisignano, de Cosenza et de Martura, à reconnaître ses lois (4). Dans le cours de ses campagnes, Robert eut souvent recours à des stratagêmes qui lui valurent le surnom de Guiscard ou l'*a-*

(1) Ob reverentiam Sanctæ Romanæ Ecclesiæ, cum magna devotione, ejus provolvuntur pedibus, veniam et benedictionem postulantes. GAUFRID. MALAT. lib. I, c. 14.

(2) Malaterra.

(3) Ce fut vers le même temps [1053] que Geoffroy de Montbray, évêque de Coutances en Normandie, vint en Italie et obtint de ses compatriotes de riches offrandes qui l'aidèrent à rebâtir sa cathédrale.

(4) Maurolycus.

visé (1). Un jour (2), qu'il désespérait de s'emparer par la force de la citadelle de Malvito, défendue par des remparts naturels, il envoya dire aux moines d'un couvent établi dans les murs de la forteresse, que l'un de ses officiers venait de mourir et qu'il les priait de l'inhumer dans leur église. La bière fut portée et accompagnée par des hommes sans armes; mais au milieu du service funèbre, le mort se leva armé de pied en cap, et distribua des épées aux hommes de l'escorte. La garnison attaquée à l'improviste, mit bas les armes, et les portes de la citadelle furent ouvertes à Robert par ses propres soldats.

En 1055, Humphrey mourut, laissant des enfants en bas âge, qu'il avait eus de son épouse Mathilde, sœur de Raynulf. Leur jeunesse et l'usage qui régnait à cette époque, de donner la couronne au frère du chef décédé, frayèrent à Robert un chemin facile vers le souverain pouvoir pour lequel son ambition et ses talents semblaient l'avoir destiné (3). En 1056, le quatrième fils de Tancrède de Hauteville fut proclamé duc d'Apulie et de Calabre (4), et en 1059 (5), Nicolas II lui confirma tous ses titres et toutes ses possessions : Robert, de son côté, s'engagéa solennellement à défendre le chef de l'Eglise envers et contre tous (6).

Entre l'élection de Robert et la confirmation du choix de ses compatriotes, dans le cours de l'année 1057, Roger, le

(1) Cognomen Guiscardus erat quia calliditatis
Non Cicero tantæ fuit aut versutus Ulysses. GUL. AP.
Guiscard, en vieux normand, voulait dire *rusé*.

(2) Gul. Ap.

(3) Guiscardus — omnium dominus et comes, in loco fratris efficitur. — Malat.

(4) Inveges. — Annali di Palermo. v. 3.

(5) Robertum donat Nicholaus honore ducali. GUL. AP.

(6) Baronius v. XVII, p. 170, A. 1059. — Malat. lib. I, c. 19.

plus jeune des fils de Tancrède de Hauteville, après avoir fermé les yeux à son père, arriva en Calabre avec sa mère et ses trois sœurs (1). Il était dans la fleur de l'âge : sa taille élévée et sa beauté mâle en faisaient un cavalier accompli, et à ces avantages extérieurs il joignait l'enjouement et la douceur, l'audace, l'activité, l'intelligence. Robert l'accueillit avec faveur et lui donna un commandement particulier; mais il se distingua tellement dans l'exercice de ses fonctions, et se concilia à un tel point l'amour de ses subordonnés, qu'il éveilla la jalousie du chef. De son côté, Roger murmurait de voir que ses services n'étaient pas récompensés selon leur importance. Il se passa quelque temps pendant lequel les deux frères restèrent complètement étrangers l'un à l'autre; cependant Robert faisant bientôt réflexion qu'il n'y aurait pas moins de danger à avoir Roger pour ennemi que d'avantage à le compter au nombre de ses amis, fit cesser la mésintelligence qui régnait entre eux, en lui donnant le comté de Melito et toute la partie occidentale de la Calabre y compris les villes de Scylla et de Reggio (2), qui avaient été les dernières enlevées à l'empereur de Constantinople.

L'année suivante (1059), Robert désirant consolider sa puissance en s'alliant à l'une des familles nobles de la Lombardie, fit valoir un pretexte de parenté pour faire casser son mariage avec Alvareda (3), et épousa Sikelgayta, la plus jeune des filles de Gaimar, prince de Salerne (4).

(1) Malaterra, lib. I, c. 28.

(2) Leo Ostiensis. — Inveges, v. III.

(3) Cognita, prætereà, quod prædicta Alvareda sibi affinis esset. —Leo Ost. lib. III, c. 16.—Robert eut d'Alvareda un fils, nommé Boemond, qui hérita de toute la ruse de son père, et qui devint prince d'Antioche.

(4) Malaterra.

CHAPITRE II.

A la suite du rappel de Maniaces en 1052, tout ce qu'on avait enlevé aux Sarrazins en Sicile retomba entre leurs mains. Ils se retrouvèrent les maîtres de l'île entière ; mais, comme ils avaient cessé de reconnaître la suprématie des Califes d'Egypte, et qu'ils avaient partagé la Sicile en une foule de petites principautés séparées, la discorde ne tarda pas à régner entre eux. Durant l'une de ces luttes, Ben-et-Themnach se vit dépouillé du gouvernement de Catane. Fugitif et proscrit, il jura de se venger : dans l'hiver de l'année 1061, il arriva déguisé à Mileto, et s'efforça de persuader au comte Roger d'envahir la Sicile. Vers le même temps on vit arriver dans les États Normands une députation des Grecs de Messine, organe de sollicitations du même genre, mais faites dans des vues différentes. Les Messinois représentaient que les Sarrazins étaient encore une fois désunis ; que la moitié de la population de l'île se composait de Grecs et de Chrétiens qui attendaient des Normands leur délivrance et qui étaient prêts à se joindre à eux dès qu'ils auraient mis le pied sur le sol de la Sicile. Cette double démarche donna aux chefs Normands l'idée de tenter la conquête de l'île.

Les mois de mars et d'avril furent employés à faire les préparatifs de l'expédition (1). Le duc arriva en personne à la tête de ses troupes dans le sud de la Calabre. Les Sarrazins de Palerme, à la nouvelle de l'entreprise formée par les Normands, dépêchèrent quelques vaisseaux en croisière dans les parages de Reggio pour défendre contre la flotte ennemie le passage du détroit. Le prudent Robert jugeait l'expédition qui

(1) Fazellus, de rebus siculis, lib. VII. c. 1.

se préparait si aventureuse qu'il avait déjà plusieurs fois reculé le moment du départ (1). Mais son jeune frère, incapable de modérer plus long-temps sa bouillante ardeur, méditait un coup d'éclat : durant une nuit sombre, sans avoir parlé au duc de son projet, il mit à la voile avec 270 hommes d'armes (2), trompa la vigilance des croiseurs de Palerme, aborda, sans avoir été découvert, un peu au-dessous de Messine, attaqua les Sarrazins à l'improviste, et secondé par les Chrétiens qui étaient dans la ville, il planta avant le jour son étendard sur ses murailles (3).

Le duc se hâta d'aller joindre le comte avec des renforts; et après avoir laissé une garnison dans Messine les deux frères entrèrent dans le Val-Demona. Les Chrétiens qui formaient la plus grande partie de la population de cette province reçurent les Normands comme des libérateurs.

Pendant ce temps-là les Sarrazins rassemblaient leurs forces, et quand ils furent prêts à combattre, ils vinrent offrir la bataille aux Normands dans la plaine qui est au-dessous de Castro-Giovanni. Si nous en croyons les anciens chroniqueurs, les Normands n'avaient que 700 hommes, tandis que les Sarrazins en avaient 15,000 (4). Quoi qu'il en soit, les premiers remportèrent une victoire complète, et ils ôtèrent à leurs ennemis, du moins pour quelque temps, l'envie de les attaquer.

L'année se passa sans que les Normands eussent fait rien autre chose d'important : seulement Roger poussa une fois, à la tête de cent hommes d'armes jusqu'à Agrigente (5), et une autre fois jusque dans les environs de Syracuse; et dans l'une

(1) Malaterra, lib. II. c. 8.
(2) Ibid. l. 1. c. 10.
(3) Messanam ex improviso occupat. Leo Ost.
(4) Malaterra, lib. II. c. 17.
(5) Usque Grigentum prædatum. Malaterra, lib. II. c. 17.

et l'autre occasion il revint au camp chargé des dépouilles des ennemis. A son retour de la seconde expédition, il fut appelé par les Chrétiens de Traina (1) qui lui livrèrent la ville. Il y était le jour de Noël quand il reçut la nouvelle de l'arrivée en Calabre de Robert de Grandmesnil, prieur de St.-Evroult en Normandie, et de ses sœurs Emma et Eremberge.

En venant de Hauteville en Normandie, Roger avait passé quelques jours au prieuré de St.-Evroult (2); et c'est alors qu'il avait pu voir et admirer la belle Eremberge (3), qui vivait avec sa sœur sous des habits de novices, dans le prieuré de leur frère. A la suite du passage de Roger par St.-Evroult une mésintelligence survenue entre Guillaume, duc de Normandie, et le prieur, mit celui-ci dans la nécessité de fuir (4): il vint en Italie avec ses deux sœurs qui n'avaient pas voulu le laisser partir seul (5). Le comte ne fut pas plutôt instruit de leur arrivée en Calabre qu'il se hâta de quitter Traina : et quelques jours après il conduisait à l'autel l'objet de son premier amour (6).

L'année suivante (1064), le comte retourna avec sa jeune

(1) Malaterra, l. II. c. 18.

(2) Tunc Rogerius Tancredi de Altavilla filius, in Italiam pergens, ibidem (in capella S. Ebrulfi) affecit. Ord. Vit. lib. 3.

(3) Duæ sorores uterinæ Roberti abbatis, Judith et Emma, apud Uticum, in capella S. Ebrulfi morabantur et sub sacro velamine, renunciâsse credebantur. Ord. Vit. lib. 3.

(4) Ascensisque equis, cum duobus monachis, Fulcone et Urso, Galliam expetiit.—Robertus abbas. Ord. Vit. lib. 3.

(5) Quæ (Judith et Emma scilicet) cum Rodbertum fratrem suum in Apulia sat vigere audiissent, iter in Italiam inierunt. Comes Rogerius Judith in conjugium accepit. Ibid.

(6) Traynâ Rogerius in Calabriam reversus Eremburgam, Roberti S. Euphemiæ comitis germanam sororem duxit. Fazellus de rebus Siculis.

épouse à Traina, et la laissant dans cette ville, il alla mettre le siège devant Nicosie. Pendant son absence, les Grecs de Traina qui avaient peut-être raison de se plaindre de la conduite des soldats normands, se révoltèrent (1). Le comte revint en toute hâte, et l'émeute était en apparence étouffée, quand les Sarrazins encouragés par les divisions des Chrétiens, s'approchèrent soudainement de la ville : les mécontents leur en ouvrirent les portes, et réunis à eux, ils assiégèrent le comte et ses normands dans la citadelle. Durant quatre mois, les Normands eurent à souffrir toutes les privations, et telle était l'extrémité à laquelle ils étaient réduits que le comte et la comtesse n'avaient qu'un manteau pour eux deux (2). Cependant, c'est à la rigueur excessive du froid qu'ils durent leur salut : les assiégeants, pour le combattre, se mirent à boire du vin (3). Le comte dont l'œil d'aigle était toujours ouvert sur leur camp, s'aperçut que la discipline s'y relâchait : à la faveur d'une nuit sombre il fit une sortie et tua un si grand nombre de Sarrazins que le reste épouvanté prit la fuite. Les Normands se trouvèrent alors pour la seconde fois maîtres de la place (4). Après la levée du siège le comte se trouva obligé de retourner en Calabre pour y recruter des forces, et telle était la confiance qu'Eremberge lui avait inspirée par sa conduite durant le siège qu'il lui laissa le commandement de Traina pendant son absence (5). La jeune comtesse s'acquitta à merveille de tous ses devoirs de gouverneur : elle faisait

(1) Malat. lib. II, c. 29.

(2) Inter Comitem et Comitissam non nisi unam cappam habentes. Malaterra, lib. II. c. 29.

(3) Vini potationibus naturalem calorem intra se excitare nituntur. Ibid.

(4) Ibid.

(5) Malat. lib. II, c. 31.

placer des sentinelles, et chaque nuit elle ne manquait pas de faire sa ronde pour s'assurer de ses propres yeux si ses ordres avaient été exécutés.

CHAPITRE III.

Pendant quelque temps le duc fut si occupé à établir et consolider sa puissance dans les provinces de Calabre nouvellement conquises qu'il ne put détacher aucune partie de ses forces en Sicile; et le comte, qui était retourné à son poste, resta seul pour défendre ses nouvelles possessions.

Les Sarrazins, instruits de son embarras, et encouragés par l'arrivée d'une troupe d'auxiliaires venus d'Afrique, s'avancèrent pour l'attaquer, et prirent position sur les éminences qui bordent la rivière de Cerami (1). Ils avaient tellement l'avantage du nombre que le comte douta un instant s'il ne ferait pas sonner la retraite; cependant il se décida enfin à donner le signal pour gravir les hauteurs.

Pendant que l'armée normande marchait à l'ennemi, un chevalier mystérieux, couvert d'une brillante armure, monté sur un coursier d'une blancheur éclatante, et brandissant une lance surmontée d'une croix d'or, parcourut ses rangs. On entendit retentir ce cri : saint Georges! saint Georges! Les soldats crurent que le saint était venu en personne pour leur prêter l'appui de son bras, et à cette idée leur enthousiasme fut si grand qu'ils devinrent invincibles (2). Le comte sentit

(1) Malaterra, lib. II, c. 33.

(2) Apparuit quidem Eques splendidus in armis, equo albo insidens, album vexillum in summitate hastilis alligatum ferens, et, desuper, splendidam crucem et quasi à nostra acie progrediens. Quo viso nostri

lui-même redoubler son ardeur : il se précipite sur l'Emir de Palerme, le désarçonne, et le guerrier musulman sent l'epée du prince chrétien traverser cette armure sous laquelle il se croyait invulnérable (1). Les Sarrazins fuient en désordre, et les Normands restent maîtres du champ de bataille.

L'année suivante, le comte s'avança jusque dans les environs de Palerme. Les Sarrazins vinrent à sa rencontre à Miselmiri, mais il furent encore contraints de se retirer avec perte. Dans le butin qui vint enrichir les vainqueurs on trouva des paniers renfermant des pigeons voyageurs que les Arabes emmenaient ordinairement avec eux, et qui étaient, dans cette circonstance, destinés à porter la nouvelle de leur victoire à Palerme. Le comte leur donna la liberté, après les avoir revêtus des symboles de la défaite (2).

Une fois que l'importante ville de Bari eut reconnu ses lois, le duc se trouva libre lui-même de quitter la Calabre (3) ; et dans le printemps de l'année 1072, les deux frères, après avoir réuni leurs forces, marchèrent contre la capitale des États Musulmans de Sicile (4). Robert se chargea d'attaquer la ville à l'ouest. Le comte établit son camp du côté de l'est, et une flotte normande bloqua le port. Le siège dura cinq mois, pendant lesquels les deux partis se signalèrent par d'illustres faits d'armes sur mer et sur terre. Enfin quelques Chrétiens de Sicile qui étaient au service des Sarrazins firent savoir secrètement au duc qu'ils pouvaient lui faciliter l'entrée

hilariores affecti Deum Sanctumque Georgium ingeminando ipsum præcedentem promptissimé sunt secuti. — Malat. l. II. c. 33.

(1) Splendenti clamucio pro quo lorica utimur. Ibid.

(2) Malat. l. II, c. 42.

(3) Malat. l. II. c. 43.

(4) Ibid. l. II. c. 45.

de la citadelle (1). On se prépara à un assaut général. Le comte attaqua la ville à l'orient; la flotte menaça le port; et pendant ce temps-là le duc appliqua ses échelles contre les murailles occidentales. Après une lutte sanglante, les Normands se trouvèrent les maîtres de la haute ville et de la citadelle. Les Sarrazins se retranchèrent dans l'un des faubourgs; mais comprenant bientôt qu'ils ne pouvaient espérer de s'y défendre long temps, ils offrirent le lendemain matin de mettre bas les armes, si on voulait leur garantir la possession de leurs biens et le libre exercice de leur religion et leur permettre de se gouverner par leurs propres lois (2). Le duc consentit à tout sans difficulté, et cet exemple qui fut toujours suivi dans la suite facilita beaucoup la conquête du reste de l'île. Quand ce point important fut réglé, les deux frères entrèrent en triomphe à Palerme à la tête de leurs troupes; puis faisant venir devant eux l'archevêque grec Nicodème (3) qui, sous le gouvernement des Sarrazins, s'était vu relégué dans une misérable chapelle, ils le réinstallèrent dans sa cathédrale qui était devenue une mosquée mahométane.

Le duc séjourna un an à Palerme; il retourna ensuite en Calabre, laissant à la discrétion de son frère toute la Sicile, à l'exception de la capitale dont la beauté et la splendeur l'avaient tellement séduit qu'il ne put jamais se résoudre à en abandonner la possession (4). A compter de cette époque, Roger prit le titre de comte de Sicile.

Il s'écoula quatre années, avant que les vainqueurs entre-

(1) Fazellus, l. VII. c. 1.

(2) Malaterra.

(3) Malat.

(4) Urbem—Dux eam in suam proprietatem retinens—cœteramque omnem Siciliam adquisitam, fratri de se habendam concessit. Malat., lib. II, c 45.

prissent d'étendre plus loin leurs conquêtes. En 1077, Roger attaqua et prit Trapani. En 1078, à la suite d'un blocus, Taormina tomba en son pouvoir (1). Dans la même année, Roger fonda à Traina, où il avait bâti une église, le premier siège épiscopal, et y fit asseoir son beau-frère, Robert d'Evroult qui, depuis son arrivée en Calabre, était devenu abbé de S[te].-Euphémie.

Pendant que ces événements se passaient en Sicile, le duc Robert, donnant une libre carrière à sa passion des conquêtes, avait saisi toutes les occasions de reculer les bornes de sa domination. En 1076, les citoyens d'Amalfi, opprimés par Gisulf, prince de Salerne, appelèrent Guiscard à leur secours. Celui-ci leur représenta d'abord qu'il lui était impossible d'intervenir dans une affaire où il se trouverait en collision avec son neveu; cependant il finit, non seulement par prendre les Amalfitains sous sa protection, mais encore par faire tous ses efforts pour chasser son neveu de sa principauté de Salerne (2). Quand il se fut emparé de cette ville, il tenta un assaut contre Naples (3); et son ardeur l'emporta si loin qu'il attaqua Bénévent (4) et encourut l'excommunication du Pape; mais il fonda tant d'églises, il fit tant et de si riches offrandes à la châsse de St.-Bénoit que, par l'interces-

(1) Malat., lib. III, c. 18.

(2) Malat., lib. III, c. 2, 3 et 4.

(3) Leo Ostiensis, lib. III, c. 45.

(4) Robertus dux obsedit Beneventum, et princeps Richardus Neapolim. Lupus Protospata.

Ce prince Richard était le comte normand d'Aversa, qui avait chassé le prince de Capoue son voisin, et usurpé son titre et ses états. Ce n'était pas pour son propre compte qu'il était allé assiéger Naples, mais par l'ordre de Guiscard [rogatu ducis], dont cependant il n'avait jamais voulu se reconnaître le vassal, parce que le comté d'Aversa datait d'une époque antérieure à la conquête de l'Apulie et de la Calabre.

sion de l'abbé du mont Cassin, il vint facilement à bout de fléchir le ressentiment du souverain pontife (1).

Une nouvelle carrière, plus brillante que toutes celles qu'il avait parcourues jusqu'alors, venait de s'ouvrir pour Guiscard (2). En 1074, il avait marié sa fille aînée à Constantin, fils de l'empereur Michel. Six ans après cette union, Nicéphore Botoniates avait chassé Michel de Bysance et usurpé le trône. L'empereur déchu invoqua le secours de Guiscard. Dans l'intervalle, Nicéphore avait été lui-même détrôné par Alexis qui mit tout en œuvre pour se concilier l'alliance du duc de Calabre. Mais celui-ci ne voulut pas perdre l'occasion d'une guerre à laquelle l'outrage fait à sa fille donnait une couleur légitime, et qui faisait entrevoir à son ambition sans bornes la chance d'un diadême impérial. Il rassembla donc ses forces, passa en Epire, et au mois d'octobre 1081, il frappa d'un si rude coup l'armée Bysantine, près de Durazzo (3), que l'empereur Alexis qui la commandait en personne eut beaucoup de peine à trouver son salut dans la fuite. Dans ce moment critique, des ambassadeurs romains arrivèrent au camp de Robert pour lui apprendre que le Pape qu'il avait fait serment de défendre était assiégé dans la tour de Crescentius par l'empereur Henri IV et qu'il attendait de lui sa délivrance (4). Guiscard hésita quelque temps; mais considérant que la prudence lui conseillait de ne pas abandonner la cause du chef de l'église, il laissa le commandement de ses troupes à son fils Boemond, avertit le comte son frère de venir veiller à ses

(1) Guiscard fonda l'église de St.-Mathieu, à Salerne; l'abbaye de Ste.-Trinité, à Venosa; les abbayes de Ste.-Euphémie et de St.-Michel, à Melito.

(2) Gul. Ap. — Anna Comnena. — Malaterra.

(3) Lupus Protospata. — Anna Comnena. — Malaterra.

(4) Malat., lib. III, c. 33. — Ordericus Vitalis.

intérêts en Calabre, et ces arrangements terminés, il se mit en marche vers Rome : Grégoire VII, délivré par lui, fut ramené en triomphe dans son palais du Latran. Henri IV avait pris le parti le plus sage ; il avait fait retraite. Le fils de Tancrède pouvait donc se vanter d'avoir défait l'empereur d'Orient, et jeté la terreur dans l'âme de celui d'Occident (1).

Cependant, les Romains qui avaient fait cause commune avec l'empereur, trois jours après la délivrance du pape, tombèrent à l'improviste sur les Normands. Est-ce seulement pour sauver ses troupes, ou pour rendre sa veangeance plus complète, que le duc de Calabre jeta alors les brandons de cet incendie dont on voit encore aujourd'hui des traces si éloquentes? Quoi qu'il en soit, la moitié de Rome fut réduite en cendres, et les murailles délabrées, les contrées désertes, indiquent encore la route que, dans ces jours néfastes, l'impitoyable aventurier a parcourue (2).

Pendant que ces événements se passaient en Italie, Boemond avait remporté en Thessalie et en Epire victoires sur victoires ; l'empereur Alexis comprenant qu'il n'y avait plus pour lui d'espoir de pouvoir jamais soutenir la lutte avec avantage, se décida à ne plus hasarder de bataille rangée, et reprit la route de Byzance. Des murmures qui s'élevèrent dans son armée sous les murs de Larissa (3), contraignirent Boemond de retourner pour un temps en Calabre ; et l'em-

(1) . . . . Sic uno tempore victi
Sunt terræ domini duo. —
Alter ad arma ruens, armis superatur, et alter
Nominis auditi sola formidine cepit. —
GUL. AP., lib. IV.

(2) Urbs maximâ ex parte incendio, vento admixto accrescente, consumitur. Malat. lib. III, c. 37.

(3) Anna Commena.

pereur d'Orient parvint à obtenir des Vénitiens leur assistance dans la mer Adriatique. Mais Guiscard qui avait rempli ses engagements avec le pape, arriva sur ces entrefaites : il organisa avec une prodigieuse célérité un autre armement, et se montra bientôt, à la tête de 120 vaisseaux dans le golfe de Venise. Un combat naval s'engagea ; et Robert remporta, sur les flottes combinées des Grecs et des Vénitiens, une victoire aussi complète que celle qu'il avait précédemment remportée contre l'empereur en Epire (1). Il n'avait plus alors d'adversaires à vaincre. Entre l'ambitieux normand et les degrés du trône impérial, aucune barrière ne restait à franchir ; quand tout à coup, à Céphalonie où il venait de débarquer, Guiscard fut saisi d'une fièvre brûlante qui, en six jours, le mit au tombeau (2).

1085. Ainsi finit le plus illustre des fils de Tancrède de Hauteville. Il avait toutes les qualités du capitaine et de l'homme d'état ; une âme intrépide, un génie immense, un corps de fer ; son ambition insatiable, l'absence chez lui de tout sentiment délicat et généreux, l'appelaient au renversement des trônes et à l'empire du monde. La barbarie de son caractère avait enlevé à son esprit chevaleresque tout son prestige ; on vit, à sa mort, son armée fondre comme un amas de neige, et cependant pas un des siens ne vint répandre une larme sur sa tombe.

A la mort de Guiscard (3), Boemond, son fils, abandonna l'Epire, sa terre promise, et chercha à se mettre en possession de l'Apulie et de la Calabre, que son père avait laissées à Roger Bursa, fils qu'il avait eu de sa seconde femme, Sigelgayta. Les

(1) Lupus Protospata. — Gul. Ap.
(2) Ibid. — Ibid.
(3) Son corps fut inhumé dans l'église de la Ste.-Trinité, à Venosa.

frères se préparaient à remettre au glaive le soin de vider leur différent, quand le comte de Sicile vint déclarer que respect était dû à la volonté du défunt. Le jeune duc céda Tarente et Otraute à Boemond; ce qui n'empêcha pas la division de régner entre eux jusqu'au moment où Boemond alla chercher en Palestine un aliment à sa dévorante ambition.

CHAPITRE IV.

Au printemps de l'année 1085, le comte de Sicile entra dans le port de Syracuse à la tête d'une flotte imposante. Les forces de l'émir sarrazin, Ben-Avert, étaient en état de soutenir la lutte qui se préparait. La fortune du combat qui s'engagea alors entre les deux flottes, resta long-temps incertaine; mais enfin Roger, voulant décider par un coup d'éclat le sort de la journée, s'élança à bord du vaisseau de Ben-Avert. Celui-ci, déjà affaibli par une blessure, chercha à échapper à un aussi redoutable assaillant, et prit son élan pour sauter dans un autre vaisseau; mais la distance était trop grande et il tomba dans la mer : la pesanteur de son armure paralysant ses efforts, il s'enfonça pour ne plus reparaître (1). Privés de leur chef, les Sarrazins tombèrent dans le découragement, et les Normands se rendirent sans beaucoup de peine maîtres de la plus grande partie de leurs vaisseaux. Ils ne devaient pas obtenir une victoire si facile sur terre : dans la ville s'organisaient les préparatifs d'une énergique défense. Pendant quatre mois, Syracuse fut en proie à toutes les horreurs d'un rigoureux blocus. Enfin la famine ayant forcé la

(1) Dùm à Comite, qui navim ejus minaci ense persequitur, ipse proximam navem de suis ad fugiendum saltu appetens, in mare cum pondere ferri demergitur. Malaterra, lib. III, c. 2.

veuve de Ben-Avert de fuir, une nuit, avec ses enfants et ses trésors dans une barque qui les conduisit en sûreté dans la forteresse de Noto, les Syracusains, délaissés et las de souffrir, ouvrirent leurs portes aux Normands.

L'année suivante, le comte entreprit la conquête de Castro Giovanni et de Girgenti (1). Ces deux villes étaient gouvernées par le chef sarrazin, Chamut. Confiant dans la force de Girgenti, il y laissa sa femme et ses enfants et alla s'enfermer dans Castro Giovanni. Le comte cependant ne tarda pas à s'emparer de la première ville, et l'épouse et les enfants du chef furent traités par lui avec toute la douceur et toute la délicatesse possibles. Il se dirigea ensuite vers Castro Giovanni. Toutes les villes qui se trouvaient sur son passage s'empressèrent de faire leur soumission. Arrivé sous les murs de Castro Giovanni, il demanda, avant de commencer le siége, une entrevue au Gouverneur et il l'obtint. Il était à croire que Chamut, touché des généreux procédés dont avait usé le comte envers sa famille, se montrerait assez disposé à écouter ses propositions; le résultat de la conférence dépassa toutes les espérances de Roger : Chamut lui témoigna le désir de recevoir le baptême. Les clefs de Castro Giovanni furent remises entre les mains du comte, et le sarrazin reçut en échange de ce qu'il perdait, une seigneurie en Calabre dans les environs de Melito, où il passa le reste de ses jours (2).

Il ne restait plus en Sicile, au pouvoir des Sarrazins, que les forteresses de Noto et de Butera. Au printemps de l'année 1088, le comte avait mis le siége devant la dernière, et il se préparait à le pousser avec vigueur, quand il apprit l'arrivée à Traina du pape Urbain II (3).

(1) Malaterra, lib. III, c. 5 et 6.
(2) Ibid.
(3) Malaterra, lib. III, c. 13.

Chassé de Rome par l'empereur Henri IV et l'anti-pape, sa créature, le souverain pontife avait trouvé un asile à Terracine, sur le territoire normand. De tous ses amis, le comte de Sicile était le plus puissant, et il l'avait choisi pour s'éclairer par ses conseils sur une question importante et délicate. L'empereur de Byzance (1) le sollicitait de venir assister en personne à un concile qui allait être tenu dans sa capitale pour aviser à un moyen de terminer les différents entre les églises grecque et latine : et c'était là ce qui motivait la présence d'Urbain au camp de Roger. Il se rendit à l'avis du comte qui lui conseilla d'éviter une réunion dont on voulait probablement faire le prélude d'une plus vaste querelle. Il fut ensuite question entre eux des affaires de l'Eglise de Sicile, et on suppose que c'est alors que le comte obtint ces concessions qui sont aujourd'hui si avantageuses à ce pays, et qu'Urbain confirma dans la suite par une bulle fameuse (2). Roger se refusa à contraindre les opinions religieuses de ses sujets, Grecs ou Sarrazins; la seule chose à laquelle il consentit fut de fonder des institutions catholiques-romaines et de créer des évêchés de la même religion dans toutes les principales villes de Sicile, mais encore il voulut se réserver les priviléges de nomination et d'investiture. Le pape trancha la difficulté, en conférant à Roger et à ses successeurs le titre de légats du Saint-Siége.

(1) Chartulis, aureis litteris scriptis. Malaterra, lib. III, c. 13.

(2) La bulle ne fut elle-même publiée que dix ans après; mais Urbain y dit : « qu'il vient accomplir des promesses qu'il avait faites naguère verbalement. » Puis, il va jusqu'à déclarer, « que jamais un légat ne sera envoyé en Sicile contre la volonté du comte et de ses héritiers; que les affaires qui sont de la compétence des légats seront faites par ledit comte ou ses héritiers, en qualité de vice-légats. » Bulle d'Urbain II, rapportée par Malaterra, lib. IV, c. 29.

Dans le courant de la même année, le comte ayant eu le malheur de perdre sa première femme, et n'ayant aucun descendant mâle légitime, épousa Adelaïde, nièce de Boniface, marquis de Montferrat (1).

L'année suivante, la veuve de Ben-Avert offrit de remettre entre ses mains la forteresse de Noto, sous la condition qu'il lui permettrait de se retirer en Afrique avec ses enfants et ses trésors (2). Le comte adhéra volontiers à sa proposition : Noto était le dernier retranchement d'un ennemi vaincu (Butera était soumise) : la reddition de cette place venait couronner ses nombreuses conquêtes : dès-lors la lutte était terminée. Vingt-huit ans s'étaient écoulés depuis le jour où le comte avait pour la première fois déployé le pavillon normand sur les côtes de la Sicile.

La conquête de l'île ainsi accomplie, Roger songea à distribuer des récompenses à ceux qui lui avaient prêté un courageux concours. Tancrède, fils de Guillaume-Bras-de-Fer, devint comte de Syracuse; Giordan, fils naturel de Roger, fut fait comte de Noto; Guillaume de Hauteville et plusieurs autres capitaines distingués reçurent différentes villes en fief, et le système féodal s'organisa sur le sol conquis.

Dans le courant de l'année suivante, le comte, après avoir aidé son neveu, le duc de Calabre, à étouffer une révolte qui avait éclaté en Apulie, fit une expédition contre les îles de Malte et de Gozo et s'en rendit maître (3). Cet exploit mit le sceau à son œuvre d'agrandissement territorial. Les aventuriers Normands qui, quelques années auparavant, avaient quitté la France sans autre fortune que leurs épées, étaient

(1) Malaterra, lib. III, c. 14.

(2) Uxor autem Ben-Avert cum filio in Africam transfugit. Ibid., lib. III, c. 15.

(3) Fazellus, Decad. lib. VII, c. 1.

arrivés à posséder plus de contrées que n'en possède le roi de Naples d'aujourd'hui.

Le comte s'occupa alors d'exécuter le plan qu'il avait tracé de concert avec Urbain pour la constitution d'une hiérarchie religieuse dans l'île (1). Il créa des évêchés à Palerme, à Messine, à Syracuse, à Catane, à Agrigente et à Mazzara. La plupart des premiers évêques furent choisis parmi les Normands (2).

Le conquérant de la Sicile se berçait de l'espoir de couler en paix ses derniers jours, mais l'incapacité de son neveu lui suscita des embarras qui troublèrent la fin de sa vie. En 1096, il fut forcé de passer le détroit pour aider le duc de Calabre à comprimer une révolte à Amalfi (3); la plus grande partie

(1) Malaterra, lib. IV, c. 7.

(2) Le premier évêque de Messine fut Robert d'Evroult, normand, auparavant évêque de Traina.

Le premier évêque de Catane fut Angerius, natif de Bretagne, qui avait été moine de Ste.-Euphémie.

Le premier évêque de Syracuse fut Roger, normand.

Le premier évêque de Mazzara fut Etienne de Fenon, natif de Rouen, et cousin du comte Roger.

Le premier évêque d'Agrigente fut Gerland, natif de Bourgogne.

Les évêques grecs qu'on trouva sur le siége de Palerme, y furent laissés pendant quelque temps.

Gerland a dû avoir, dans son évêché d'Agrigente, de bons et de mauvais jours; car si, durant son épiscopat et jusqu'au temps de Guillaume II, la plus grande partie de la population d'Agrigente se composa de Sarrazins, et si par conséquent son bénéfice était presqu'une sinécure, il fut, d'un aute côté, exposé durant toute sa vie à de continuelles alarmes: et cela est si vrai, qu'après avoir bâti une cathédrale, il crut nécessaire de construire une tour pour sa défense, et pour cette dernière construction il alla chercher des pierres dans les ruines de la cité grecque. Il ne reste plus aujourd'hui de traces de ces deux édifices.

(3) Lupus Protospata.

de ses troupes se composait de Sarrazins (1); ses Normands avaient cédé à l'enthousiasme de ces temps-là, et avaient sacrifié un repos chèrement acheté pour les nouveaux périls qui les attendaient sous les tentes de la Palestine. Par suite de cet entraînement religieux, le comte se vit, pour la première fois de sa vie, contraint d'abandonner son entreprise (2). En 1098, il reparut en Calabre pour réduire Capoue à l'obéissance, et à l'âge de 70 ans il étonna encore les plus jeunes guerriers par la vigueur de son corps et l'activité de son esprit (3). En retour des services que Roger lui avait rendus, le duc de Calabre lui céda la souveraineté de la moitié de la ville de Palerme.

(1) Quando i Normanni conquistarono la Sicilia era essa di Saraceni populata, abbondante, e ripiena. Quindi i Normanni a coloro non imposero che i militari servizi, e l'obligo di pagare qualche tributo.

Ruggieri il Conte ebbe nei Saracini tanta fidenza che ne formava di ordinario un corpo di sua milizia, il quale era tanto piu di apprezzare quanto non poteva esser sogetta alla limitazione del servizio feudale. Il conte ne usò in varie occasioni, e massimamente nelle guerre di Amalfi, di Cosenza, e di Capoa, e il Rè Ruggieri, suo figlio, contro i Baroni e le Città ribelli, e contro Lotario imperadore, ed in altre spedizioni, si meno con seco i Saraceni di Sicilia. Gregorio nelle sue considerazioni, e nei Discorsi.

(2) Robert de Normandie et son beau-frère, le comte de Perche, en se rendant en Palestine à la tête de leurs troupes, prirent leur route par l'Italie, et passèrent l'hiver en Apulie et en Calabre : au printemps ils s'embarquèrent à Brindes.

Robertus, verò, Normannus, et Stefanus Blesensis, sororius ejus, in Apuliâ et Calabriâ hiemaverunt. Ord. Vit. lib. IX.

(3) Boemundus autem, videns plurimam multitudinem per Apuliam, sed sine principe, illorsùm accelerare, signum ejusdem expeditionis, crucem videlicet, vestibus suis apponit. Porrò juventus bellica totius exercitûs tàm Ducis, quàm Comitis, ad id faciendum certatim concurrunt. Dux autem et Comes, exercitum suum maxima ex parte sibi taliter defecisse videntes tristes expeditionum solvunt. Malaterra, lib. IV, c. 24.

La Calabre le vit encore en 1101 mettre le pied sur son rivage rebelle; mais cette fois le Grand Comte (comme l'appellent les vieux chroniqueurs) (1) tomba malade, et il mourut (2) à Melito, regretté de tous ses sujets, Normands, Lombards, Grecs et Sarrazins.

Parmi les diverses nations qui se partageaient le sol de la Sicile, aucune n'eut à accuser Roger de partialité. Elles se gouvernaient toutes par leurs propres lois : les Grecs suivaient le Code de Justinien; les Normands, les Coutumes de Normandie; les Sarrazins, le Coran. Sous ce règne de la tolérance et de la justice, tous les cœurs étaient contents, tous les jours étaient sereins. Les Sarrazins avaient oublié leurs revers : l'harmonie confondait les vainqueurs avec les vaincus.

A cette époque, on parlait quatre langues en Sicile : le grec, le latin, l'arabe et le normand. Les lois et les contrats étaient écrits en trois langues, et des inscriptions arabes se lisaient sur le revers des monnaies.

Peut-être est-ce ici le lieu de rechercher à quelles causes les Normands durent leurs rapides et éclatants triomphes sur les Sarrazins victorieux comme sur les Grecs dégénérés? Les chroniqueurs ont pu, il est vrai, renchérir sur la disproportion du nombre, mais tout en considérant leurs récits comme fort exagérés, les conquêtes des Normands paraissent encore presque miraculeuses, et leurs ennemis même attestent que leurs charges de cavalerie étaient irrésistibles (3). Cepen-

(1) Anno Domini 1101 obiit Maximus comes Rogerius, pater regis Rogerii. Appendix ad Malaterram.

(2) Apud Melitum, in ecclesiá, quam ipse fundaverat, sepultum est. Malaterra, lib. v, c. 1.

(3) Γινοσκων την πρωτην κατα των εναντιων ιππασιαν των Κελτων ανυποιστον. Anna Comnena, lib. v, pag. 133.

dant si l'on fait attention aux épaisses armures dont les soldats normands étaient couverts, au caractère de leurs antagonistes, aux jalousies nombreuses qui les divisaient, jalousie entre les Lombards et les Grecs en Calabre, entre les Grecs et les Sarrazins en Sicile, cette série d'athlétiques victoires commence à n'être plus un mystère. Et puis, qu'on jette les yeux sur ces exercices guerriers auxquels se livraient les Normands dès leurs jeunes années; qu'on se rappelle l'esprit chevaleresque et aventureux qui les animait; et pardessus tout, cette haute confiance en lui-même qui rendait le soldat normand invincible, et lui donnait à lui seul la force d'une légion entière, tout cela vient expliquer le développement rapide et prodigieux de leur domination.

CHAPITRE V.

A la mort de Roger, Simon, son fils aîné, fut reconnu comte de Sicile; mais comme il n'avait encore que dix ans, on confia la régence à la comtesse Adelaïde, femme vraiment habile, mais cupide et hautaine (1). Simon mourut au bout de quelques années, et la comtesse gouverna le royaume jusqu'à la majorité de Roger, son second fils. Ce jeune prince, par sa mâle contenance, son intelligence rapide et son avide désir de science, éveilla chez ses sujets un espoir qu'il devait surpasser par la suite.

A peine eut-il pris les rênes du gouvèrnement, qu'une ambassade arriva de Jérusalem pour solliciter, au nom du roi Baudouin, la main de sa mère (2). Ce qui avait tenté ce

(1) Alex. Celesinus, lib. I. — Ord. Vit.

(2) Alex. Celes.

prince, c'étaient les richesses considérables qu'il savait que la comtesse possédait. La couronne qu'on faisait briller à ses yeux éblouit l'ambitieuse Adélaïde, et elle accepta avec empressement la proposition qui lui était transmise; mais s'étant aperçue, après deux ans de mariage, que Baudouin avait une autre épouse, elle revint en Sicile où elle mourut bientôt, au couvent de Patti qu'elle avait choisi pour asile, de rage et de désespoir.

Roger II se montra par sa conduite le digne successeur de son illustre père. Ce que l'un avait acquis à la pointe du glaive, l'autre sut le conserver par une administration pleine d'ordre et de sagesse : au conquérant succéda le législateur; et bien que Roger vît son œuvre conservatrice interrompue par de longs temps de trouble, et qu'il ne pût toujours se soustraire à l'influence de l'esprit guerrier de son siècle, il faut cependant reconnaître qu'il eut constamment à cœur d'assurer, par des institutions utiles, des lois sages, des encouragements donnés aux arts, la prospérité de son royaume et le bonheur de ses peuples.

Les premiers actes de son administration furent de purger les grandes routes des voleurs qui les infestaient, et d'étouffer les symptômes de démoralisation et de désordre que la régence avait laissés après elle. Mais il lui fallut bientôt abandonner le rôle de législateur pour ceindre l'épée : il venait d'épouser Elvire, fille d'Alphonse, roi de Castille, quand le duc de Calabre, son cousin, sollicita le secours de son bras (1); son début dans sa nouvelle carrière fut brillant, et la concession de l'autre moitié de la souveraineté de Palerme que Roger Bursa s'était réservée, vint récompenser son courage (2). Le retour de la paix lui permit bientôt de remettre

(1) Ugone Falcando.
(2) Ibid., anno 1122.

à la voile pour la Sicile : il reprit ses travaux pacifiques, et, grâce aux soins qu'il donna aux finances, les coffres de l'état ne tardèrent pas à être remplis.

Le duc Roger fut remplacé sur le trône de Calabre par son fils, qui mourut quelques années après sans laisser de postérité. Le comte de Sicile n'eut pas plutôt connaissance de cet événement, qu'il se mit en devoir de réclamer la succession : il se dirigea, sans perdre de temps, sur Salerne qui était devenue la capitale des états de Calabre (1).

Il eut à lutter contre les prétentions rivales de Boemond, et les volontés superbes des grands barons d'Apulie qui, sous le gouvernement débonnaire, mais faible, de leurs deux derniers ducs, avaient pris une habitude d'indépendance qu'ils ne se montraient pas disposés à abandonner.

La fortune lui fut favorable : Salerne, après quelque hésitation, reconnut ses lois; Amalfi suivit son exemple; et Raynulf, comte d'Alifé, le premier capitaine de son siècle, se déclara en faveur de Roger (2). Mais Honoré II, qui occupait alors le siége de St.-Pierre, craignant que, si les Normands venaient à dominer des deux côtés du détroit, leur pouvoir n'ébranlât le trône pontifical, déclara qu'au pape appartenait le droit de décider entre les prétentions de Roger et celles de Boemond, et que le comte l'avait insolemment méconnu en cherchant à soutenir les siennes avant de les avoir soumises à la sagesse du légitime arbitre. Il accourut à Bénévent, lança les foudres de l'excommunication contre le comte de Sicile, et somma les barons d'Apulie de prendre la défense des droits de l'Eglise (3). Ceux-ci qui ne cherchaient qu'un prétexte pour se refuser à l'obéissance, répondirent avec joie

(1) Quantocyius Salernum contendit. — Alex. Celes., lib. 1.
(2) Alex. Celes., lib. 1.
(3) Ibid. Ibid.

à son appel. Le prince de Bari, le comte d'Orie, le comte de Brindes, et jusqu'au beau-frère de Roger, Raynulf, comte d'Alifé, le même qui venait de prêter au comte de Sicile serment de fidélité, tous allèrent se ranger sous les drapeaux du pape, et y furent rejoints par le prince de Capoue (1).

Un instant avait suffi pour changer la face des choses; Roger voyait alors se former contre lui une ligue redoutable; il allait avoir à combattre les armes temporelles et spirituelles à la fois. Sans perdre son temps en de vains conseils, il mit à la voile pour la Sicile, y rassembla des troupes imposantes, composées en égal nombre de Sarrazins et de Normands, et la Calabre le vit, au printemps suivant, reparaître sur son rivage. Après avoir obtenu la soumission des villes d'Otrante et de Tarente et emporté Brindes d'assaut, il vint offrir la bataille aux forces combinées de ses adversaires (2). Les deux armées demeurèrent quarante jours en présence sans engager le combat. Enfin les provisions étant venues à manquer dans le camp ennemi, et les désertions se multipliant de jour en jour (3), Honoré, dans la crainte de se voir abandonner de ses auxiliaires, jugea prudent de renoncer à continuer la lutte. Les barons firent hommage de leurs épées au comte, et la paix se rétablit.

Ce fut à la suite de ces événements que l'oncle maternel de Roger engagea le souverain de l'Apulie, de la Calabre et de la Sicile à prendre le titre de Roi (4). Cette idée ne déplut pas au comte; mais comme il s'était fait une loi invariable de ne rien hasarder d'important sans prendre l'avis de ses conseillers légitimes, il convoqua un parlement à Salerne, et en élargis-

(1) Alex. Celes., lib. I.
(2) Ibid. Ibid.
(3) Ibid. Ibid.
(4) Ibid. lib. II.

sant les bases de cette assemblée, il jeta en même temps les fondements d'une constitution (1). Au lieu de se renfermer dans le cercle étroit de la réunion de Melfi, il invita tous les barons dont les terres ne relevaient que d'eux seuls, les dignitaires du clergé, et les citoyens les plus recommandables par leurs talents et leur sagesse, à faire partie de la nouvelle assemblée. Il leur soumit l'intéressante question soulevée par son oncle, et il s'ensuivit une longue et savante discussion. Enfin il fut décidé à l'unanimité que Roger prendrait le titre de roi (2) et qu'à Palerme serait célébrée la cérémonie du couronnement.

Le jour de Noël de l'an 1130 fut un jour de fête pour tout le royaume; ce jour-là, dit une ancienne chronique, on aurait pu croire que tout le luxe, toutes les richesses du monde s'étaient donné rendez-vous dans la ville capitale de la Sicile (3). C'étaient de brillantes tapisseries sur les murs; sur le pavé des étoffes de soie et de velours aux fraîches et éblouissantes couleurs. Le roi, armé de pied en cap, et monté sur un magnifique coursier, sortit de son palais, précédé des barons de Sicile, d'Apulie et de Calabre, dont les brides et les harnais resplendissaient d'argent et d'or. Le cortège fut reçu, sous le grand portail de la cathédrale, par neuf archevêques, dix-sept évêques, cinq abbés et une multitude de prêtres. L'archevêque de Palerme sacra le comte, et le prince de Capoue, en sa qualité de premier vassal du royaume, lui mit la couronne sur la tête.

(1) Salernum regreditur, extra quam non longè convocatis ad se aliquibus ecclesiasticis peritissimis, atque competentioribus personis, necnon quibusdam principibus, comitibus, baronibus, simulque aliis, qui sibi sunt visi, probatioribus viris, patefecit eis examinandum secretum. Alex. Celes., lib. II.

(2) Ibid. Ibid.

(3) Ibid. Ibid.

La cérémonie religieuse terminée, le nouveau roi se montra à son peuple, le front ceint du diadême, et traversa à cheval les principales rues de Palerme au milieu des mêmes pompes qui l'avaient accompagné au temple saint. Le soir, le prince, les barons, les grands dignitaires de l'église allèrent s'asseoir à une table splendide où l'on mangea dans des plats d'or et d'argent. Tous les domestiques de service étaient habillés de soie.

Depuis lors, Roger s'environna de tous les attributs ordinaires de la royauté. Les costumes et le cérémonial du palais furent presqu'en entier copiés sur ceux de la cour de Bysance (1). C'était là qu'on allait chercher, à cette époque, le modèle de l'élégance et du bon goût; c'était vers ses splendeurs qu'étaient incessamment tournés les yeux des Grecs de Sicile. On vanta bientôt partout la bonne tenue et la richesse de la cour de Palerme. Elle avait adopté la langue des Normands de France (2).

Il se forma un Conseil privé, composé de sept grands officiers, que le roi présidait en personne (3). Ce conseil délibérait sur

(1) Abulfeda dit que l'on suivait à la cour de Palerme les usages des cours mahométanes. — Ad modum principum moslemorum — Mais Albufeda était sarrasin.

(2) En 1168, le comte Arrigo dit qu'il ne pouvait rien faire à la cour sans l'assistance du chancelier, quia Francorum linguam ignorabat, quæ maximè necessaria esset in curiâ. Inveges, vol. III, p. 400.

(3) Ces sept officiers étaient :

Le grand amiral;

Le grand connétable, généralissime des troupes de terre;

Le chancelier, qui était commis à la garde du grand sceau;

Le grand justicier;

Le protonotaire ou secrétaire en chef;

Le chambellan, qui avait la surintendance des domaines héréditaires et des revenus de la couronne;

Et le sénéchal, qui dirigeait les affaires domestiques.

GREGORIO, lib. II, c. 2.

toutes les matières ordinaires; on convoquait des parlements pour traiter des matières d'intérêt majeur.

Dans le cours de l'année 1131, le roi vint visiter la Calabre: étranger à cette science de dissimulation dont son oncle était un des plus illustres adeptes et que son père n'avait jamais cultivée, il rouvrit toutes les sources de troubles que son prédécesseur avait si heureusement fermées. Trop sensible aux insolentes provocations de Richard, frère du comte d'Alifé, il se vengea en le dépouillant de toutes ses terres (1). Vers le même temps, l'épouse du comte, qui était sœur du roi, vint trouver Roger à Salerne et le supplia d'exiger de son mari la réparation des torts qu'elle avait si long-temps soufferts en silence. Le roi prit fait et cause pour elle et somma Raynulf de comparaître devant lui à Salerne.

Raynulf, que cet ordre blessa, au lieu d'obéir, se déclara en révolte ouverte, et secondé par ses anciens adhérents, il remporta sur les troupes royales, à Nocera, un avantage tellement décisif que Roger se vit forcé de retourner en Sicile pour organiser des forces plus imposantes. Ce fut en cette occasion qu'au milieu d'une furieuse tempête il fit vœu de bâtir une église s'il échappait à la mort qui le menaçait. Fidèle à son vœu, il fonda la cathédrale de Cefalu.

Sur ces entrefaites, les barons rebelles se ménagèrent l'appui de l'empereur Lothaire et firent alliance avec les Pisans. Le roi avait besoin d'appeler à son aide toutes ses ressources pour faire face à l'orage. Durant plusieurs années, la Calabre vit son sol ravagé et ses villes détruites par les deux armées ennemies. L'empereur envoya des secours. Le pape lança ses anathêmes. Le roi tint tête à tout. Mais ce ne fut qu'en

(1) Alex. Celes. — Hug. Falcandus.

1139, après la mort de Raynulf (1) que le succès commença à favoriser ses armes. L'imprudence d'Innocent II le mit bientôt tout-à-fait hors d'embarras.

Le souverain pontife, au désespoir de la mort de son puissant allié, poussa la témérité jusqu'à vouloir marcher sur les traces du belliqueux Léon IX (2). Il se mit à la tête de ses troupes, et vint en Calabre pour courber son front, comme l'avait fait naguère celui dont il suivait l'exemple, sous le joug du Normand vainqueur. Par suite d'une marche forcée et des plus habiles manœuvres, le roi enveloppa les forces combinées d'Innocent II et du prince de Capoue, et pour la seconde fois les Normands emmenèrent sous leurs tentes le Pape prisonnier. On l'entoura des mêmes respects que Léon IX, et Roger obtint de lui une reconnaissance éclatante de ses droits et la confirmation de son titre.

Cet événement mit fin à la guerre d'Apulie, et les barons ne levèrent plus, dans la suite, l'étendard de la révolte. Le roi, après avoir imposé un tribut à la principauté de Capoue et au duché de Naples (3), licencia son armée; mais, avant de quitter la Calabre, il convoqua un parlement à Ariano, pour rétablir l'ordre dans les provinces que la guerre avait si longtemps désolées.

Les loisirs de la paix permirent à Roger de s'appliquer de nouveau aux matières de législation : il appela à sa cour un grand nombre d'érudits et de sages des pays étrangers, étudia les lois et coutumes de divers royaumes (4), surtout celles qui étaient l'ouvrage de son illustre compatriote, Guillaume-le-

(1) Anno 1139 mori di febbre il conte Rainulfo cognato ed inimico del Re. Inveges, vol. III, pag. 225.

(2) Hugo Falcandus.

(3) Ibid.

(4) Gregorio. Considerazioni sulla storia di Sicilia, lib. II, c. 2.

Conquérant, et arriva ainsi à fonder un système de législation qui garantissait une meilleure administration de la justice. Sans contrarier les priviléges des seigneurs féodaux, il institua dans chaque province un tribunal indépendant, auquel appartenait le droit de statuer sur les appels formés contre les décisions des Cours de justice présidés par les stratèges et les vicomtes, délégués des barons, et dont les arrêts pouvaient encore être soumis à une grande Cour, ou Cour suprême, qui siégeait à Palerme. Le roi convoqua, à différentes reprises, des parlements dans les capitales de la Sicile et de la Calabre, pour qu'ils imprimâssent à ses établissements la sanction qui leur donnait force de lois et les rendait obligatoires pour tout le royaume.

La manie des conquêtes inspira au roi, quand il eut comprimé toutes les dissensions intestines, le désir de porter ses armes en Afrique. Une flotte mit à la voile sous le commandement du grand amiral, George Antiochenus. Les villes de Mahadia, de Sifax et de Susa furent successivement attaquées et prises (1).

L'année suivante, le roi entreprit une expédition plus importante. La cour de Byzance s'était montrée hostile aux Normands depuis la conquête de la Calabre et de la Sicile. Roger n'avait pas oublié que les empereurs Grecs avaient fait plus d'une démarche auprès des empereurs d'Allemagne et des Etats vénitiens pour les engager à marcher contre ses frontières. Une insulte récente que Manuel Comnène avait faite à la majesté des ambassadeurs Siciliens à Constantinople, donna l'élan à une haine qui n'attendait que le moment d'agir. Georges Antiochenus entra, à la tête d'une flotte imposante dans

(1) Rex Rogerius Siciliæ Tripolitanam provinciam in Africâ cepit. Cronica di Normannia.

la mer Adriatique et s'empara, presque sans coup férir, de l'île de Corfou. De là il s'avança dans le golfe de Lépante, et mettant ses troupes à terre, il prit et saccagea Thèbes et Corinthe (1); il recueillit dans ces deux villes un riche butin; parmi les prisonniers qu'il emmena on comptait un assez grand nombre de fabricants de soieries, qui dotèrent, dans la suite, de leur art, l'industrie Sicilienne (2).

L'empereur Manuel, comme on devait bien s'y attendre, voulut user de représailles : il envoya le grand duc Etienne, à la tête d'une grande partie des forces de l'empire, mettre le siége devant Corfou. La flotte était si nombreuse, qu'il fut absolument impossible à l'amiral sicilien, d'approcher de l'île. Dans l'espoir d'opérer une utile diversion, et de forcer l'empereur à tourner son attention sur un autre point, Georges Antiochenus sortit de l'Adriatique, se dirigea vers l'Archipel (3), et se montra à l'improviste sous les murs de Constantinople. Peut-être ne voulut-il que simuler une attaque, ou bien la prudence lui interdit-elle d'entreprendre un assaut sérieux; quoi qu'il en soit, il ne fit que lancer quelques flèches dans la ville (4), et il reparut dans la Méditerranée où il se trouva bientôt en présence d'une flotte byzantine. La victoire qu'il remporta fut si complète, qu'il força les Grecs de laisser entre ses mains Louis VII, roi de France, qu'ils avaient fait

(1) Rogerius rex Siciliæ iratus Manueli quod legatos suos de pace componendâ missos contra jus gentium in carcerem conjecisset, classem Græciæ littoribus intulit, ac Corcyram, Thebas, Corinthum et Chalcidem ei eripuit. Sigonius, de Regno Ital., lib. XI, pag. 282.

(2) Hujus expeditionis illud memorabile fuit, quod eo tempore artifices serici conficiendi, in Siciliam, Italiamque, ex Græciâ primum traducti sunt. Sigonius.

(3) Nicetas, lib. II, c. 8.

(4) Nicetas.

prisonnier à son retour de sa malheureuse croisade (1). L'amiral sicilien conduisit son royal trophée à la cour de son maître. Les deux princes se donnèrent des témoignages réciproques d'estime (2), et Roger fournit au monarque français tous les secours dont il avait besoin pour continuer son voyage.

Sur ces entrefaites, Corfou s'était trouvée dans la nécessité de se rendre, et l'empereur qui était venu assister en personne aux travaux du siége, se préparait à faire une descente en Sicile, quand il fut assailli par une si affreuse tempête que la moitié de sa flotte fut submergée et qu'il eut lui-même beaucoup de peine à gagner la côte d'Epire (3).

Manuel ne put de long-temps réparer le désastre qu'il venait de souffrir : le roi de Sicile qui n'avait plus désormais rien à craindre du côté de l'Orient, renvoya Georges Antiocheous en Afrique ; celui-ci remplit glorieusement sa mission, en se rendant maître de Tunis et de Bone.

Au milieu de ses succès, Roger avait eu à gémir sur de grands malheurs domestiques ; de tous ses fils, il ne lui restait plus que Guillaume (4), qu'il s'associa au trône en 1151. La même année, il épousa en troisième noces, Béatrix de Rieti, qui, après la mort de son mari, donna le jour à une fille, Constantia (5).

Le premier roi de Sicile mourut en 1154, dans la 59[e] année de son âge. C'est bien justement qu'on a dit de lui qu'il fut

(1) Chronicon Turonense.

(2) Ludovi Francorum regis epistola ad Sugerium abbatem.

(3) Caruso, lib. II, pag. 115.

(4) Gulielmum vix pater dignum principatu censuerat ; huic igitur, quandò jàm alius nullus supererat, regium diadema pater imposuit, fecitque regni participem. Hugo Falcandus.

(5) Beatricem, filiam comitis de Retesir in uxorem accepit, de quâ filiam habuit Constantiam. Romualdo Salernitano.

un des plus sages, des plus illustres, des plus riches et des plus heureux princes de son siècle. Législateur éclairé, monarque inquiet du bonheur de ses peuples, son nom retentira à toujours dans les fastes de l'humanité. La Sicile dut à ses travaux et à sa libre volonté un code et une constitution (1), et elle n'eut jamais sous un autre règne autant de bonheur et de gloire. Un royaume tranquille, des finances florissantes, voilà ce que Roger légua à son successeur.

CHAPITRE VI.

Nous allons maintenant mettre en scène le roi Guillaume, le prince qui a été flétri du surnom de *mauvais* : et cette flétrissure n'a pas frappé un innocent. Guillaume ne fut pas le tyran de son peuple, il ne se baigna pas dans le sang; sombre et vindicatif, il ne pardonna jamais, il est vrai, les offenses, quelque vieilles qu'elles fussent; mais ce n'est pas là son plus grand crime. L'histoire lui reproche surtout son indolence, qui ne lui permit pas de remplir la haute mission à laquelle il était appelé, et qui lui fit jeter son royaume et son peuple en proie à d'indignes favoris. Mais pourquoi cet énorme contraste entre le père et le fils? On se l'expliquera si l'on se rappelle que Guillaume avait eu deux frères, et que ces jeunes princes donnaient de si hautes espérances que, tant qu'ils vécurent, Guillaume fut presqu'entièremet négligé. Il ne put jamais se réveiller de son long sommeil. On le vit bien, dans quelques grandes occasions, secouer sa mollesse et donner des preuves d'énergie et de talent militaire, mais une

(1) Elle est intitulée *Costituzioni del regno;* on en retrouve des fragments, mais rien que des fragments dans le code de Frédéric II.

fois l'occasion passée, il retombait aussitôt dans la honte de sa vie paresseuse.

Quand le fils de Roger monta sur le trône, la Sicile était riche et heureuse. La justice était bien administrée, pas un murmure ne sortait de la bouche du peuple ; tout le monde était content : on jouissait des douceurs de la paix, et les finances du royaume étaient dans l'état le plus prospère. Guillaume était déjà couronné, et marié à Marguerite, fille du roi de Navarre.

Le premier usage qu'il fit de son autorité fut injuste et immoral. Son père avait environné son trône des hommes les plus sages et les plus vertueux : Guillaume les éloigna tous, et mit à la tête des affaires le fils d'un marchand d'huile de Bari (1). Sous le règne de Roger, Maio (tel était le nom du nouveau favori), dans l'espoir de faire fortune, avait abandonné son pays natal et était venu s'établir à Palerme. L'étendue et la variété de ses talents fixèrent l'attention du père de Guillaume qui lui donna d'abord un emploi subalterne, et qui, plus tard, à la suite de promotions successives, lui conféra les importantes fonctions de chancelier. Maio se distinguait par une intelligence extrêmement rapide, une facilité remarquable d'élocution, par les manières les plus insinuantes ; il cachait sous des dehors doux et paisibles les passions les plus odieuses. Il flatta adroitement Guillaume, le séduisit par ses chaleureuses protestations de dévouement, et ce prince, à la mort de son père, le nomma son premier ministre.

Mais le serpent que Guillaume nourrissait dans son sein convoitait sa couronne et menaçait sa vie. Depuis quelque temps, Maio méditait le détrônement de son imprudent bienfaiteur, et son unique occupation était de préparer le succès de

(1) Hugo Falcandus.

ses abominables desseins. Il commença par éloigner des affaires tous les citoyens intègres ; cela fait, il se chercha des auxiliaires, des complices. Le siége archiépiscopal de Palerme était, en ce temps-là, occupé par un homme intelligent et habile, mais vain, prodigue et intrigant : il se nommait Hugon ; Maio jeta les yeux sur lui (1). Il n'eut garde de donner à l'archevêque le secret de ses pensées intimes, mais il sut prudemment et peu à peu lui faire entendre que le bien de l'état voulait qu'on déposât un roi incapable de gouverner, et que cette déposition accomplie, il faudrait confier l'administration du royaume à des tuteurs nommés aux princes ses enfants.

Sur ces entrefaites, Guillaume eut une lueur d'activité. Adrien avait succédé à Anastase sur le trône pontifical, et le roi de Sicile se flattant de trouver le nouveau pape plus disposé à reconnaître ses droits, partit pour Salerne. Mais blessé des expressions dont le pape se servit dans ses dépêches (2), il annonça tout à coup son intention de retourner dans son royaume, en laissant à son vice-roi, Simon, comte de Policastro, des ordres pour envahir les états de l'Eglise, au printemps suivant.

Cette conduite déraisonnable et injuste remplit Adrien d'indignation : il excommunia le roi de Sicile, et pour se mettre en état de repousser les attaques de son vice-roi, il entama des négociations avec l'empereur d'Allemagne et les barons mécontents d'Apulie et de Campanie. De son côté, l'empereur de Byzance lui prêta avec joie son secours. Bientôt les forces alliées entrèrent sur le territoire d'Apulie ; elles avaient tellement la supériorité du nombre, qu'il fut impossible au vice-roi

(1) Placuit etiam ut Hugonem archiepiscopum socium ac participem haberet ejus consilii. — Falcandus.

(2) Papa eum non regem, sed Gulielmum, dominum Siciliæ, nominabat. Romualdo Salernitano.

de s'opposer à l'invasion. Maio sut tourner à son avantage l'insuccès des armes de Simon, dont tout le crime à ses yeux était de se montrer vertueux : il rejeta sur lui tout le blâme, et, à son instigation, Guillaume le rappela à Palerme et le plongea dans un cachot (1).

Quelque inquiétant que fût l'état des choses de l'autre côté du détroit, un péril plus pressant, plus voisin, devait fixer l'attention de Maio. Plusieurs barons siciliens, Godefroy, seigneur de Caltanisetta et de Noto à leur tête, poussés à bout par l'insolence du ministre parvenu, se jetèrent dans la forteresse de Butera et se déclarèrent en révolte ouverte. Maio sentant la nécessité de comprimer tout d'abord ce dangereux mouvement, et n'ignorant pas que la présence du roi était seule capable de produire le résultat désiré, instruisit Guillaume de ce qui se passait et l'engagea à agir par lui-même en cette conjoncture (2). Mais le prince n'était pas du tout disposé à suivre son conseil : il se borna dans le premier moment à dépêcher vers les barons, pour entrer en pourparler avec eux, Everard, comte de Squillace (3). Everard s'acquitta de sa mission, et revint dire au roi que les barons rebelles se soumettraient, pourvu qu'il consentît à renvoyer le premier ministre, qu'ils accusaient de conspirer contre la vie et la couronne de son souverain (4). Guillaume ne tint aucun compte de cette accusation qu'il traita de calomnieuse, et résolut de se mettre lui-même en campagne contre ceux qu'il appelait d'obstinés rebelles. Il alla donc assiéger la forteresse de Butera ; mais la place était si forte, elle fut défendue avec

(1) Ob id Robertus, ex mox Simon, comestabilis, officio privatus et regiis literis accitus, in vincla conjicitur. Maurolycus, lib. III.

(2) Falcandus.

(3) Comitem Ebrardum ad eos legatum mittit. Falcand.

(4) Falcandus.

tant de courage, que Guillaume ne demanda pas mieux à la fin que de signer une capitulation qui permettait aux assiégés de quitter le territoire de l'île (1).

La Sicile était redevenue paisible : Guillaume eut alors tout le loisir de porter ses armes en Calabre, que le pape, les barons et l'empereur avaient attaquée sur plusieurs points. Il prit terre à Salerne, marcha sur Brindes, écrasa les forces d'Emmanuel qui assiégeaient cette ville, et fit le général byzantin, Alexis, prisonnier (2). Il se porta ensuite sur la ville révoltée de Bari, la prit d'assaut et la rasa (3). La marche rapide et victorieuse du prince effraya ses ennemis. Adrien IV consentit avec empressement à tout ce qu'il lui plut d'exiger, et la paix refleurit sur le sol de la péninsule (4).

Guillaume venait de faire un grand effort : de retour dans sa capitale, il reprit bientôt ses habitudes de mollesse, et Maio en tira avantage pour poursuivre ses adversaires. Au mépris de la foi promise, Godefroy, comte de Noto, fut jeté dans les fers ; le chancelier Ascontino, le comte Alesino, Bremond dit Tarso et Robert de Bévois partagèrent son sort. Mais c'était au comte de Squillace qui avait porté aux oreilles du roi la dénonciation des barons rebelles, que Maio réservait ses plus terribles vengeances. Ayant appris qu'Everard avait rassemblé de nombreux amis pour une partie de chasse, le ministre persuada à Guillaume que, sous une apparence de plaisir, il cachait des projets perfides, et lui arracha un ordre pour arrêter son plus loyal sujet : Everard fut saisi, plongé dans un cachot, et Maio lui fit arracher les yeux et la langue (5).

(1) Falcandus. — Maurolycus.

(2) Fazellus, lib. VII, c. 4.

(3) Ibid. — Ibid.

(4) Chronicon Fossæ novæ.

(5) Cui primum effossis oculis, non multo post admiratus linguam quoque fecit abscindi. Falcandus.

Le roi vivait alors en sultan d'Orient : enfermé dans son palais, au milieu d'un ramas d'eunuques et de Sarrazins, il ne se laissait plus voir qu'à Maio et à l'archevêque, de la bouche desquels il entendait la relation de ce qui se passait dans son royaume (1).

Dans le courant de l'année 1158, une démonstration hostile de la part de l'empereur grec, troubla le repos de Guillaume ; mais l'inquiétude ne dura qu'un instant. Emmanuel, dans l'espoir de réparer son dernier échec, arma une flotte qui devait faire une descente en Sicile ; mais les forces siciliennes envoyées pour repousser l'invasion, remportèrent une victoire complète (2). Le général byzantin fut fait prisonnier, et l'empereur, cédant à la fortune, signa un traité de paix définitive.

La vie retirée que menait le roi, laissait Maio entièrement libre de poursuivre l'exécution de ses criminels projets. Il nommait aux fonctions les plus importantes du royaume, ceux dont le concours lui était assuré ; il distribuait de l'argent aux troupes, prodiguait les bénéfices et les honneurs au clergé (3), intriguait avec la cour de Rome (4). Après l'affreuse catastrophe du comte de Squillace, personne n'osait plus s'opposer au premier ministre ; et puis le roi était tombé si bas dans l'opinion publique, qu'on n'était guère disposé à courir des dangers pour sa cause. On laissait donc les événements suivre leur cours, et on en attendait l'issue en silence.

L'année suivante (1159), le royaume fit une perte dont Maio profita habilement pour avancer son ouvrage. Adul-

(1) Præterquàm Admirato et archiepiscopo accessum ad se nemini concederet. Fazellus.

(2) Caruso, Memorie di Sicilia, vol. III, pag. 130.

(3) Clericos quoque sæpè magnis promovebat honoribus. Falcando.

(4) Caruso, vol. III, pag. 134.

mamem, sultan de Morocco, manifesta la résolution de chercher à recouvrer les provinces africaines que le prédécesseur de Guillaume avait conquises. Tandis que Maio assurait au roi que tous les préparatifs étaient faits pour repousser l'invasion, il favorisait secrètement les projets de l'ennemi, et, quand Mahadia et plusieurs autres villes furent tombées entre les mains d'Adulmamem, le ministre fit répandre le bruit que l'avare Guillaume, pour se dispenser des frais d'occupation, en avait laissé faire la conquête : il redoublait ainsi la haine et le mépris qu'on portait déjà à ce prince (1). Mais au moment même où Maio se croyait sur le point d'atteindre ce qui avait fait, depuis tant d'années, l'objet de ses espérances et de ses intrigues, l'heure du châtiment était proche.

Parmi les barons normands, il y en avait un que Maio s'était attaché en lui promettant la main de sa fille : c'était Mathieu Bonel, un des plus beaux et des plus riches jeunes nobles de Sicile (2), l'idole de l'armée, le héros des jeux chevaleresques de l'époque. A un esprit élevé, il joignait une imagination ardente, mais la faiblesse de son caractère faisait qu'il était facile aux autres de l'assujettir à leurs volontés. Le jeune baron avait inspiré des soupçons au ministre, par les hommages qu'il rendait à une belle veuve, la comtesse de Molisé; mais prenant cette passion pour une folie de jeunesse, et persuadé que les engagements qu'il avait avec sa fille lui assuraient son concours, Maio se résolut à lui confier le soin important de gagner à sa cause les barons d'Apulie dont il avait raison d'appréhender la résistance (3).

Mais quand Bonel fut arrivé de l'autre côté du détroit,

(1) Falcandus.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

Roger de Martorano (1), un des membres les plus respectables de la noblesse calabraise, lui parla un langage qui fit sur lui une profonde impression. Il lui rappela les cruautés de Maio, il l'initia au secret de ses infâmes trahisons; et puis il lui peignit sous des couleurs si énergiques l'opprobre de son alliance, il plaça si adroitement, dans ses discours, le nom de la comtesse de Molisé, que l'amitié de Bonel pour Maio fit soudain place à une haine violente, et qu'il s'engagea par serment à délivrer lui-même la Sicile du monstre qui la déshonorait.

Pendant que ces événements se passaient en Calabre, la bonne intelligence avait cessé de régner entre Maio et l'archevêque de Palerme (2). Dans une conférence, que les deux traîtres eurent ensemble, sur la manière dont seraient partagées les dépouilles, quand le succès aurait couronné leurs intrigues, il y eut désaccord entre eux, et quand ils se séparèrent, bien qu'ils se donnâssent encore réciproquement des marques d'attachement, ils étaient, en réalité, mal disposés l'un envers l'autre. Quelques jours s'écoulèrent, et l'archevêque tomba malade.

Tel était l'état des affaires, quand Bonel revint à Palerme. Instruit de la mésintelligence qui existait entre Maio et l'archevêque, il se rendit secrètement chez ce dernier, et quand il l'eut informé de ses intentions présentes, l'ancien complice du ministre qui soupçonnait la véritable cause de sa maladie, l'engagea fortement à agir et lui promit son assistance (3). La méchanceté de Maio favorisa leurs projets. Mécontent du peu d'effet qu'avait produit le poison qu'il avait fait administrer à Hugon, il vint avec l'évêque de Messine visiter le malade, et insista pour qu'il prît un remède souverain qu'il

(1) Falcandus.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

avait apporté pour le soulagement de celui dont il s'honorait, disait-il, d'être l'ami (1). L'archevêque s'en excusa, en se confondant en actions de grâces; mais il sut habilement prolonger l'entretien jusqu'à la nuit, et il dépêcha à Bonel un messager fidèle pour le prévenir que Maio pourrait être attaqué avec avantage, dans son retour chez lui. Bonel alla se poster dans une rue étroite par où il savait que le ministre devait passer. A peine celui-ci eut-il quitté l'archevêque, que Matteo de Salerne et son chambellan accoururent à lui, et l'avertirent que Bonel était caché, près de là, avec une troupe d'hommes armés. Maio affecta du calme, bien que cette nouvelle l'effrayât, et il témoigna le désir qu'on invitât le baron à se présenter devant lui; mais c'est à peine s'il eut le temps de faire connaître ses intentions : Bonel pressant les flancs de son cheval, se précipite sur lui (2) : « Me voilà ! s'écria-t-il, je viens punir un traître ! » En disant ces mots, il plongea son épée dans le cœur du ministre, et mit ainsi fin d'un seul coup à ses projets et à sa vie.

Maio mort, Bonel accompagné de ses partisans, quitta la ville et alla s'enfermer au château de Caccamo, dans l'une de ses terres.

Le peuple, à la nouvelle de la mort du ministre, fit éclater toute sa joie; mais la colère du roi était au comble, et la reine Marguerite que l'on soupçonnait de s'être montrée trop sensible aux manières insinuantes et aux paroles mielleuses du favori (3), excita Guillaume à punir son assassin. Les eunuques du palais qui, à cette époque, n'étaient pas moins puissants à Palerme qu'à Constantinople, et dont Maio avait toujours eu à cœur de se concilier les bonnes grâces, ne cessaient de ré-

(1) Falcandus.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

péter au roi que Bonel était devenu l'idole de la populace, et qu'il pouvait bien chercher à accomplir ce qu'il accusait Maio d'avoir médité (1).

On sut bientôt que la vie de Bonel courait des dangers. Le baron s'était, par ses bonnes qualités, tellement concilié l'intérêt général, qu'il était devenu l'objet de la sollicitude de tous. Les plus résolus d'entre ses amis observant que, si Maio était mort, son esprit vivait encore dans le palais, crurent que la seule mesure efficace à prendre, était de détrôner le roi, et de proclamer, à sa place, le jeune duc d'Apulie, son fils. Il s'organisa alors une vaste conjuration dans laquelle entrèrent quelques-uns des plus puissants barons de Sicile, qui avaient, pour la plupart, de justes sujets de se plaindre du gouvernement de Guillaume. Au premier rang des conjurés étaient Simon, fils naturel du dernier roi, et Tancrède, fils naturel du frère aîné du prince régnant (2). Ils commencèrent par ouvrir les prisons d'état; étant ensuite parvenus à gagner les gardes du palais, ils pénétrèrent dans les appartements royaux. Des soldats furent chargés de veiller sur la personne de Guillaume; et les conspirateurs, le fils du roi à cheval au milieu d'eux, défilèrent dans les rues de Palerme en criant au peuple qu'ils l'avaient délivré de la tyrannie, et que le jeune duc d'Apulie était maintenant son souverain. Pendant ce temps-là, le palais avait été le théâtre d'une scène hideuse : une ignoble populace en avait brisé les portes, s'était jetée sur les eunuques dont le dévouement à Maio était à ses yeux un crime irrémissible, en avait égorgé un grand nombre et mis le reste en fuite. Ce fut alors le tour des Sarrazins d'éprouver ses fureurs : elle avait à leur repro-

(1) Hugo Falcandus.
(2) Ibid.

cher la préférence outrageante que le roi leur avait toujours témoignée : beaucoup furent mis à mort ; les autres furent obligés d'abandonner la ville (1).

Dans le premier moment, le peuple fit cause commune avec les conjurés ; mais son premier enthousiasme calmé, il s'éleva dans son esprit des doutes sur la justice de la déposition du roi. Du doute on passa à la pitié, et bientôt, au grand étonnement des chefs de la révolution, on en vint à demander hautement, de toutes parts, la liberté de Guillaume (2). Ainsi abandonnés, les conjurés se virent contraints de satisfaire au vœu du peuple et de sortir eux-mêmes de la ville. Dans cette conjoncture, Guillaume donna une preuve de cette énergie qu'il déployait toujours dans les circonstances critiques. Il fit ouvrir la grande salle du palais au peuple, se mêla aux citoyens réunis, et leur adressant la parole avec bonté, il déplora les erreurs du passé, et promit pour l'avenir les bienfaits d'une meilleure administration (3). Longue vie à Guillaume ! Longue vie à notre légitime souverain ! Tel fut le cri qui, de tous les coins de la salle, vint saluer les nobles paroles du roi. Heureux le peuple si, ces promesses royales, le vent ne les eût pas emportées !

Les conjurés, qui avaient vu s'évanouir leurs espérances, levèrent l'étendard de la révolte. Guillaume se mit en devoir de les attaquer ; mais comme il craignait que, lui absent, Bonel qui n'avait pris aucune part aux derniers troubles et

(1) Eunuchorum verò quotquot inveniri potuerunt nullus evasit. Multi quoque Saracenorum qui vel in apothecis suis mercibus vendendis præerant, vel in Duanis fiscales reditus colligebant, ab eisdem sunt militibus interfecti. — Falcandus.

(2) Falcandus.

(3) Tandem descendit in aulam quæ palatio conjuncta est, jussitque populum convocari. Falcandus.

avait obtenu son pardon, ne fît quelque tentative dangereuse, il l'invita traitreusement à venir au palais, le fit saisir, jeter dans un cachot, et le malheureux baron y souffrit le supplice ordinaire de ces temps barbares : on lui arracha les yeux (1). Le roi avait alors le peuple pour lui : il y eut bien une petite émeute, mais on abandonna bientôt Bonel à sa sanglante destinée.

Le jeune duc d'Apulie, au nom duquel les conjurés avaient fait appel au pays, n'existait plus (2). On fit répandre le bruit qu'une flèche, qui ne lui était pas destinée, l'avait atteint dans le tumulte, mais l'opinion publique fit justice de cette fable : il faut croire plutôt que, la première fois que le père et le fils se rencontrèrent à la suite des événements, où celui-ci avait été forcé de jouer un rôle, Guillaume, incapable de retenir son courroux, avait porté à son fils un coup qui avait causé sa mort.

Quand le roi se fut délivré de Bonel, il se mit en campagne à la tête d'une armée, composée en partie de Sarrazins, et tomba sur les places qui étaient au pouvoir des rebelles. Piazza fut détruite ; mais il se vit, comme autrefois, arrêté par les remparts inexpugnables de Butera, et contraint de permettre aux défenseurs de cette forteresse de sortir impunis du territoire sicilien (3). Après cette expédition, Guillaume se hâta de passer en Calabre, où le feu de la révolte mal éteint s'était rallumé. Aidé de ses Sarrazins, son triomphe fut complet, et

(1) Falcandus.

(2) Cum enim, ut alii aiebant, liberato patri puer applaudens occurreret, pater indignatus quod illum quasi sibi prælatum hostes sui regem appellaverant, repulit eum à se, et calce percussum quanti potuit impetu perturbavit. Unde vix ille digressus, ad reginam quæ passus fuerat pertulit nec multum posteà super vixit. Falcandus.

(3) Falcandus.

il força les comtes de Loritello, de Fondi, d'Acerra et de Conza de se réfugier à la cour de Frédéric Barberousse (1). A son retour en Sicile, le tumulte régnait à Palerme : les cruautés du Gaieto Martin (2) auquel Guillaume avait laissé le commandement de la ville, avaient fait soulever le peuple. Pour venger un frère qui avait péri à l'attaque du palais, et dont il n'avait pu découvrir l'assassin, le féroce gouverneur avait enveloppé dans une affreuse persécution tous les chrétiens de Palerme. Il avait trouvé un digne auxiliaire dans la personne de Robert de Catalabiano, commandant de Castello di Mare, qui faisait souffrir aux prisonniers placés, par Martin, sous sa garde, les plus insupportables tourments (3).

Quand il eut appaisé la révolte, Guillaume, que les sévères leçons du passé n'avaient pu corriger, remit toute son autorité à Matteo de Salerne, créature de Maio (4), à l'évêque de Syracuse et au Gaieto Pierre (5), chrétien de nom, comme les autres eunuques du palais, et le plus odieux de tous, parce que, sous l'inspiration de Maio, il avait livré Mahadia au sultan de Morocco. Entre ces triumvirs, le meilleur était l'évêque, mais ses bonnes intentions étaient toujours étouffées par les mauvais projets et les jalousies de ses deux collègues : c'est en vain qu'il voulait lutter contre leurs tendances sanguinaires, Pierre avait pour lui la faveur de la

(1) Caruso.
(2) Falcandus.
(3) Caruso.
(4) Falcandus.
(5) Gaietus Petrus, eunuchus, isque, sicut et omnes eunuchi palatii, nomine tantùm, habituque, christianus erat. Falcandus.

Ce nom de Gaieto était chez les Sarrazins un titre de distinction. Dans l'origine, il désignait en langue arabe un capitaine ou commandant, mais plus tard on l'appliqua aux autres fonctionnaires ou aux personnages distingués. Le gaieto Pierre était premier chambellan du

reine (1). Pierre n'était pas profondément méchant : il était doux et libéral ; il eût fait un bon usage de la pusisance remise entre ses mains, si le souvenir qu'il avait gardé du massacre de ses frères Sarrazins, lors des troubles de Palerme et de Piazza, ne lui avait fait voüer une haine éternelle aux chrétiens de Sicile. Selon Falcandus, sous le triumvirat de Matteo, de l'évêque de Syracuse et de Pierre, le pays était plus mal gouverné, les lois de l'humanité et de la justice plus méprisées que si les forbans barbaresques fussent venus soumettre la Sicile à leur sanglante domination.

Quand Guillaume se fut affranchi de tous les soins du gouvernement, il retourna à ses anciennes habitudes : il s'enferma, comme autrefois, dans son palais, défendit qu'on vint le troubler par d'importuns rapports, et s'abandonna tout entier aux douceurs de l'inertie (2). Il avait toujours eu un goût prononcé pour l'architecture, et ce fut le seul point sur lequel il chercha à rivaliser avec son père. A diverses époques, ses palais avaient, par ses soins, augmenté en richesse et en splendeur, et il s'occupait alors de faire construire une villa qui devait surpasser en magnificence Favara et Mimnermus. Mais au milieu de ces soins importants, il fut attaqué d'une dyssenterie qui trompa l'art de tous les médecins de

palais. Au temps de Guillaume I, cette place était toujours remplie par un sarrasin ; il en était de même de la plupart des autres charges de la maison du roi.

(1) Caruso.

(2) Rex autem familiares suos præmonuerat ut nihil eo quod mœstitiam, aut sollicitudinem posset ingerere, nunciarent, ac se totum deinceps voluptati devovens, cœpit animo latiùs vagari, cogitans ut quia pater ejus Favaram, Mimnernum, aliaque delectabilia loca fecerat, ipse quoque novum palatium construere quod commodius ac diligentius compositum, videretur universis patris operibus proeminere. — Falcandus.

Palerme, et le conduisit au tombeau dans la 46e. année de son âge et la 15e. de son règne (1). Sa mort fut dans la capitale le signal d'un deuil de parade. Pendant trois jours, les dames de la noblesse (2), les Musulmanes surtout, habillées d'un sac, les cheveux en désordre, coururent, le jour et la nuit, à travers la ville, criant, pleurant et répondant au son lugubre des cloches par d'éclatantes lamentations.

CHAPITRE VII.

Guillaume, le fils aîné du dernier roi, n'ayant pas encore atteint sa quatorzième année, la reine-mère, Marguerite, fut proclamée, suivant les dernières volontés de son époux, régente du royaume. Le conseil de régence était composé de Matteo de Salerne, de l'évêque de Syracuse et du Gaieto Pierre.

Le peuple était dans l'ivresse de la joie : l'avénement du nouveau prince, dont on connaissait la douceur (3), ranimait ses espérances. On avait rompu les fers des prisonniers d'état, rappelé les barons exilés, diminué les impôts ; l'allégresse eût été entière, si la nouvelle ne s'était répandue que la reine-mère avait donné toute sa confiance au Gaieto Pierre (4). Le peuple en témoigna hautement son mécontentement, et son attitude finit par devenir si menaçante que le comte de Gravina, proche parent de la reine, et commandant de l'armée de Campanie (5), accourut à Palerme pour engager Marguerite à congédier son

(1) Falcandus.
(2) Ibid.
(3) Ibid.
(4) Gayto Petro summâ rerum omnium potestate concessâ. Ibid.
(5) Ibid.

favori, et travailler au succès de ses vues personnelles. Pierre n'avait pas le moindre courage, et quand il apprit le sujet de la démarche du comte, et que tout le porta à croire qu'il aurait l'appui des plus puissants barons Normands, il se résolut à ne pas attendre l'orage. Un matin, on annonça à la reine que, pendant la nuit, le Gaieto Pierre avait mis à la voile pour l'Afrique avec la plus grande partie de ses trésors (1).

Après la fuite de Pierre, le comte de Gravina chercha à arriver au pouvoir; mais il avait de nombreux rivaux qui étaient disposés à tout mettre en œuvre pour renverser ses prétentions: alors la reine, pour que la paix ne fût pas troublée, crut devoir rappeler au comte que sa présence était nécessaire en Campanie (2).

Les événements qui venaient de se passer furent une leçon qui profita à Marguerite. Elle avait senti que ceux qui l'environnaient n'avaient pas droit à sa confiance, et comme elle avait entendu vanter le noble caractère d'Etienne, le plus jeune des fils du comte de Perche, son parent (3), elle fit auprès de lui toutes les instances imaginables pour le déterminer à venir en Sicile, et à lui prêter son secours pour la bonne administration du royaume. Ses intentions étaient louables; mais il y avait peu de prudence à agir comme elle le faisait. Etienne céda aux sollicitations de la reine, et arriva à Palerme avec une suite d'honorables personnes, parmi lesquelles figurait Pierre de Blois, qui devait plus tard devenir un des précepteurs du jeune roi. Dès son arrivée, Marguerite

(1) Navem conscendens ad Masmudorum regem in Africam transfretavit. Falcandus.

(2) Regina comiti Gravinensi præcepit ut maturaret in Apuliam proficisci. Ibid.

(3) Scripserat regina avunculo suo Rotomagensi archiepiscopo, ut aliquem de consanguiniis suis vel Robertum de Novo Burgo, si fieri posset, vel Stephanum Comitis Perticensis filium sibi transmitteret. Ibid.

l'éleva au siége archiépiscopal de Palerme alors vacant, l'investit des fonctions de grand chancelier et le plaça à la tête des affaires.

Etienne était en tout digne de la haute réputation qu'on lui avait faite. A une capacité supérieure, il joignait une fermeté inébranlable, un désintéressement rare et un amour sincère de la justice. Appelé au pouvoir, il étudia à fond les diverses branches de l'administration du royaume et s'occupa activement de la réparation des griefs et de la réforme des abus. La vénalité et la corruption furent démasquées ; la loi n'eut plus que de dignes interprètes ; le peuple fut tranquille et heureux. Bientôt la voix publique proclama qu'un ange était descendu du Ciel pour fermer les plaies des révolutions et faire revivre les délices de l'âge d'or (1).

Cependant, quelque précieux que fussent pour le pays les résultats du changement, le nouveau ministère ne pouvait avoir les sympathies des hommes à la domination desquels il avait mis un terme (2). Matteo de Salerne, et les évêques d'Agrigente et de Catane détestaient le réformateur. L'évêque de Syracuse lui-même eut l'audace de dire à Etienne, que, si on avait coutume en France de suivre un système comme le sien, ce système était tout-à-fait hors de saison en Sicile (3). Bientôt après, les rangs des ennemis du chancelier se renforcèrent des eunuques du palais, qu'indisposa à son égard le châtiment dont il frappa leur infâme partisan, le cruel Robert de Catalabiano (4).

(1) Omnes asserebant velut consolatorem angelum à Deo missum. Falcandus.

(2) Viri potentes qui jam non poterant liberè solitam in subjectos exercere tyrannidem. Falcandus.

(3) Ibid.

(4) Ad castellum maris ductus est et carceri datus ubi olim multos ipse conjecerat. Ibid.

Durant deux années (1), Etienne résista aux attaques de ses adversaires; il découvrait les conspirations ourdies contre ses jours; il désarmait ses ennemis et leur pardonnait, et le peuple continuait à bénir son nom. Mais entre la vertu et le crime il n'y a pas d'alliance possible. La méchanceté persévérante de Matteo organisa un nouveau complot (2). L'argent du Gaieto Richard gagna les gardes du corps Sarrazins; des hommes qu'aucun frein ne retenait furent séduits par l'appât du pillage; des bruits menteurs furent adroitement semés parmi le peuple: on chercha à lui faire croire que le chancelier avait le dessein de mettre à la voile pour la France, et d'emporter avec lui le trésor royal.

Il n'en fallait pas davantage pour soulever Palerme. Une multitude armée vint attaquer le palais archiépiscopal. La garde fut dispersée, et le chancelier contraint de chercher un asile dans le beffroi de l'église métropolitaine (3). Alors Matteo de Salerne et son complice Richard firent sonner le tocsin d'alarme (4). La population toute entière, chrétiens et musulmans, croyant que tout cela se faisait par ordre du roi, se précipita vers la cathédrale; des cris forcenés, des menaces de mort retentirent, et le chancelier se vit assiégé dans la tour où il avait cherché un refuge. Mais la tour était si forte qu'elle résista à tous les efforts des assaillants. A la fin, Matteo craignant que la patience du peuple ne s'épuisât, courut au palais, alarma la régente et son jeune fils en exagérant le

(1) Falcandus.

(2) Ibid.

(3) Per ecclesiam, quæ domui suæ erat contigua, in campanarii fortissimam ut in plano munitionem se recepit. Falcandus.

(4) Matthæus notarius et Gaytus Richardus, servis buccinariis accersitis, præceperunt ut ante domum cancellarii tubis ac tympanis personarent. Ibid.

désordre ; et leur conseilla, pour apaiser la colère publique, d'inviter le chancelier et tous les français à son service à quitter la Sicile (1). Etienne consentit tout d'abord à ce qu'on lui proposait ; le lendemain il monta à bord d'un vaisseau et abandonna le royaume. Ainsi un peuple trompé chassait loin de son rivage, son bienfaiteur et son ami.

Les adversaires du chancelier recueillirent ses dépouilles. Matteo de Salerne, le gaieto Richard, les évêques d'Agrigente, de Catane, de Salerne et de Syracuse, les comtes de Geraci, de Molisé et de Montescaglioso formèrent le nouveau conseil de régence, et ils s'adjoignirent Walter Ofamilio, doyen d'Agrigente, qui, dans ses fonctions de sous-précepteur du jeune roi, avait pris tant d'ascendant sur l'esprit de son élève qu'il donnait de l'ombrage à la reine mère (2). Mais la haine de la régente était alors une recommandation auprès d'une troupe de factieux qui venaient de triompher de son favori, et qui s'étaient frayé malgré sa résistance une route au pouvoir. Les circonstances actuelles tournèrent encore sous un autre rapport à l'avantage d'Ofamilio. A son départ, Etienne avait résigné son titre d'archevêque ; et les membres du conseil, dans leur désir de lui donner le plutôt possible un successeur, s'empressèrent de placer la mitre de Palerme sur le front de leur nouveau collègue. (3).

L'année suivante, le roi atteignit sa majorité, et la première chose qu'il fit fut d'appeler Walter Ofamilio aux fonctions de premier ministre (4).

Walter était anglais d'origine ; il avait été recommandé à

(1) Falcandus.

(2) Ibid.

(3) Gualterium, Agrigentinum decanum et regis magistrum, sibi in pastorem unanimiter elegerunt. Romualdus Salernitanus.

(4) Itaque summa regni potestas penes Gualterium erat. Falcandus.

la cour de Sicile par Henri II, qui, désirant marier sa fille Jeanne au jeune roi, avait regardé comme une bonne fortune de pouvoir placer auprès de lui un homme dont il avait distingué les talents et sur la fidélité duquel il avait tout lieu de compter.

Mais comment se fit-il que Walter ait pu réussir là où Etienne avait succombé? Walter était, comme son prédécesseur, étranger à la Sicile, et il n'avait pas toutes les grandes qualités qui avaient fait d'abord d'Etienne l'idole du peuple. Comment expliquer son succès? Il voulait suivre la même marche que le ministre dont il avait recueilli l'héritage; mais il avait devant les yeux la leçon de sa chute, et pour se garder d'un sort semblable, il consentit à partager sa puissance avec Matteo de Salerne, l'évêque de Syracuse et le Gaieto Richard. Ajoutez à cela qu'il trouva toujours dans la personne du roi un solide appui. Et quelle position plus avantageuse que la sienne? Pendant vingt années, le mentor philantrope aida son royal élève à mettre en pratique les préceptes de morale et d'humanité dont il avait nourri sa jeunesse (1).

Le mariage dont Walter était chargé de préparer la conclusion, et que les ambassadeurs anglais vinrent bientôt proposer, n'eut pas lieu aussitôt, peut-être à cause des griefs de la cour de Rome dont le roi d'Angleterre s'était attiré l'ini-

(1) Gualterio fù di natione Inglese, capellano d'Arrigo II Re d'Inghilterra, il qual Re, havendo pensiero di dar Giovanna sua figlia per moglie a Gulielmo il giovane Re di Sicilia, l'avea inviato in questo regno à finehe fosse Maestro del giovanetto Re. Inveges, vol. III, p. 413.

Inveges dit qu'il se donna beaucoup de peine pour découvrir quelles étaient les *armoiries anglaises* de Walter. Et en vérité, nous en croyons facilement Inveges; car Walter, connu pour être sorti des rangs populaires, était probablement, si l'on fait attention à son surnom, le fils d'un meunier. « Ofamilio, come divessimo noi, dit Caruso, *del molino* — Walter of the Mill.

mitié par les persécutions qu'il avait fait subir à Thomas Becket, archevêque de Cantorbery (1). En même temps qu'il négociait pour le mariage de sa fille, Henri cherchait à tourner à son profit l'influence qu'il connaissait au roi de Sicile sur le pontife romain, et pour y parvenir, il gagna l'évêque de Syracuse, qui était anglais (2) comme Walter, en lui promettant le siége épiscopal de Lincoln. On ne pouvait donc rien conclure à cette époque. Mais toutes les autres propositions de mariage qui furent faites à Guillaume dans la suite restèrent sans effet, et les désirs d'Henri finirent par être accomplis.

Le plus grand éloge qu'on puisse faire des vertus de Guillaume II et des principes qui guidèrent son gouvernement, c'est de dire que la tâche de l'historien, qui prend pour point de départ son avènement au trône pour arriver jusqu'à la fin de son règne, est légère. Plus de ces guerres civiles, de ces révoltes, de ces conjurations ténébreuses qui ont varié le cours du règne précédent. La paix et le bonheur du peuple, tels furent les grands objets des soins de Guillaume II. Mais, comme la surface d'un lac sans orage, son règne ne fut pas le moins brillant, parce qu'il fut toujours paisible.

Le roi de Sicile conclut un traité avec les Pisans en 1169 (3), et avec les Génois en 1175 (4).

(1) On peut trouver une garantie de ce fait dans les propres paroles de Becket : « Richard, évêque de Syracuse, séduit par l'expectative du siége de Lincoln, vient en aide à mes persécuteurs par tous les moyens qui sont en son pouvoir; ils ont été jusqu'à promettre au roi de Sicile, la main de la fille du roi d'Angleterre. »

(2) Pierre de Blois, qui vint en Sicile à la suite d'Etienne, comte de Perche, dit, dans une lettre adressée, après son départ de l'île, à Richard, évêque de Syracuse : « Foveat Anglia me senem quæ vos fovit infantem. Velitis apponi patribus vestris et Anglia cineres vestros, quos produxit, excipiat. » Petri Blesensis epistola 46.

(3) Caruso.

(4) Ibid.

La seule chose que Guillaume préféra toujours à la paix, ce fut la fidélité à remplir ses engagements. Dans la longue lutte entre Alexandre III et Barberousse, il n'abandonna jamais la cause du pape, et pour garder la foi promise, il n'hésita pas à tirer le glaive du fourreau. A la bataille des Celle dans les Abruzzes (1) les troupes siciliennes remportèrent un avantage tellement décisif, que l'empereur qui avait toujours cherché à détacher Guillaume d'Alexandre, voulut porter un dernier coup à sa constance en lui offrant la main de sa fille (2). Guillaume refusa cette alliance, mais le pape, qui ne pouvait envisager sans effroi la possibilité d'une telle union, s'empressa de conseiller au roi de Sicile la conclusion de son mariage avec la fille d'Henri II (3).

L'année suivante, Guillaume se retrouva dans son élément : il fut appelé à coopérer à l'important traité qui mit fin aux guerres dont les effets avaient été si désastreux pour l'Italie. Lors de la réunion préparatoire des alliés à Ferrare, quand Alexandre parla du concours de Guillaume, tous les membres présents témoignèrent une joie bien vive d'avoir pour collaborateur un prince si connu par son amour de la paix, par son respect pour la justice (4).

En 1181, Guillaume conclut un traité définitif avec l'em-

(1) Anon. Cass. Chron.

(2) Intereà prædictus cancellarius, ex mandato imperatoris nuncios ad Gulielmum regem Siciliæ transmisit, suadens et postulans ut ipse, imperatoris filiâ in uxorem receptâ, cum eo pacem perpetuam faceret. Romualdi Salernitani chronicon.

(3) Intereà rex Gulielmus, consilio papæ Alexandri, nuncios ad regem Henricum in Angliam misit ut ei Joannam minorem filiam suam in uxorem daret. Romualdi Salernitani chronicon.

(4) « Quod autem illustrem regem Siciliæ ad consortium nostræ pacis adciscitis, gratum nobis residet, plurimum et acceptum, quia eum amatorem pacis, et cultorem justitiæ, recognoscimus. » Ibid.

pereur de Morocco (1). Il s'occupait dans le même temps de sa plus grande création architectonique, la construction de la cathédrale de Monreale. Ce beau monument nous offre encore aujourd'hui une preuve de la supériorité de l'art sicilien, et l'un des plus magnifiques exemples de l'architecture byzantine.

En 1183, la reine mère, Marguerite, mourut (2). Depuis la majorité de son fils, elle n'avait pas une seule fois cherché à entraver l'action de son gouvernement. Nous l'avons vue d'abord opposée à l'élévation de Walter; mais elle dut sans doute dans la suite applaudir à ses succès, puisqu'il se dévoua à l'accomplissement des améliorations qu'elle avait elle-même désirées, mais dont l'exécution lui avait été impossible.

En 1185, Guillaume, animé toujours de la même sollicitude pour le repos de son peuple, consentit à cette union fatale dont les suites furent si différentes de celles qu'il avait voulu préparer. Il avait alors perdu tout espoir de postérité légitime, et dans l'idée qu'un bras puissant pourrait seul étouffer l'esprit turbulent des barons, il crut donner à son peuple une garantie du maintien de la paix, en unissant la sœur de son père, Constantia, au fils de Frédéric Barberousse, et en exigeant en même temps de ses vassaux, le serment de reconnaître cette princesse comme légitime souveraine de la Sicile, dans le cas où lui-même ne laisserait pas de descendant mâle (3). Malheureusement, toutes ses précautions furent inutiles.

(1) Caruso.

(2) Inveges.

(3) Erat ipsi regi amita quædam in palatio Panormitano, quam idem rex, de consilio jàm dicti archiepiscopi, Henrico Alamannorum regi, filio Friderici Romanorum imperatoris, in conjugem tradidit. Quo etiam procurante factum est, ut ad regis ipsius mandatum, om-

Le mariage fut célébré, avec grande pompe, à Milan, au commencement de l'année suivante (1). Le fils de Barberousse était dans la fleur de l'âge : ses traits nobles prévinrent le peuple en sa faveur, et parmi ceux qui assistaient à la cérémonie, il n'y eut qu'une voix pour tirer de cette union des pronostics favorables.

Dans le courant de la même année, on vit arriver en Sicile Alexis Comnène, le neveu de l'empereur Emmanuel. Il venait signaler à la justice du roi Guillaume, le tyran Andronicus, l'usurpateur du trône de Byzance, le meurtrier de son héritier légitime (2). Indigné de ce crime odieux, ému des touchantes prières d'Alexis, Guillaume fit partir avec lui une puissante flotte dont il donna le commandement à Tancrède, comte de Lecce (3). Les Siciliens s'emparèrent de Durazzo, de Thessalonique et d'Amphipolis. Sur ces entrefaites, les Grecs de Constantinople avaient massacré l'usurpateur, et donné la couronne à Angelus. Les hostilités auraient eu un prompt dénouement si un des généraux siciliens, en négligeant de se porter sur Constantinople, n'eût exposé les forces de

nes regni comites sacramentum præstiterint, quod si regem ipsum absque liberis mori contingeret, tanquàm fideles ipsi amitæ suæ tenerentur, et dicto regi Alemanniæ viro ejus. Richardi de S. Germano Chronicon.

(1) Costanza, scrive Sigonio con gran commitiva essendo stata condotta, Federico, imperatore, suo socero, la riceve in Milano, et al 27 di Gennaio, negli orti di S. Ambrogio, con splendidissima apparato le nozze celebrò con Arrigo, re di Germania. Era Arrigo, scrive Gottifredo Viterbiense, giovane di bellissimo aspetto, haveva lodevole militia, audacia, liberalita, benevolenza, pietà, justitia, e di tutte quelle regie virtuti era dotato che in giovenil età desiderar si passono. Inveges, vol. III, pag. 454.

(2) Fazellus. — Maurolycus.

(3) Caruso.

terre à une attaque imprévue où elles reçurent un grave échec. Tancrède qui était entré avec la flotte dans la mer de Marmara, y attendit vainement ses compagnons : il retourna alors à Thessalonique, recueillit les restes de l'armée et fit voile pour la Sicile. L'année suivante, le grand amiral Mergharitone, un des plus illustres marins de l'époque, vengea l'honneur des armes siciliennes, par la victoire qu'il remporta sur la flotte grecque, dans les parages de l'île de Chypre (1).

1187. Une nouvelle foudroyante, celle de la prise de Jérusalem par Saladin, ébranla l'Europe. Une nouvelle croisade fut résolue. Guillaume fit la paix avec l'empereur grec, prit la croix, comme l'empereur d'Allemagne, les rois de France et d'Angleterre et plusieurs autres princes, et envoya Mergharitone à la tête de nombreux vaisseaux, porter secours à Tripoli. L'amiral s'acquitta de sa mission, et dispersa ou coula à fond la flotte ottomane (2).

Guillaume venait de recevoir le bulletin de ce glorieux fait d'armes, quand il fut attaqué d'une maladie qui le conduisit au tombeau, dans la trente-sixième année de son âge. Sa voix mourante appela au trône qu'il quittait, Constantia, sa tante, et recommanda aux barons d'être fidèles au serment qu'ils avaient prêté (3).

Si sa sollicitude pour le bonheur du peuple est la plus grande gloire d'un roi, la réalisation de ces intentions qui l'honorent, le rétablissement, dans des temps difficiles, de l'ordre et de la paix au sein d'un royaume déchiré par la turbulence des factions, témoignent sans doute du génie élevé du monarque qui en est l'auteur. Il n'y a qu'une main habile qui puisse dompter le cheval fougueux. Ce n'était pas chose

(1) Caruso.
(2) Maurolycus.
(3) Caruso, lib. IV, parg. 206.

facile que de réduire à l'obéissance ces fiers barons de Sicile et d'Apulie ; que de maintenir l'harmonie entre les musulmans et les chrétiens ; et cependant sous le règne de Guillaume II, il n'y eut pas une discorde civile à étouffer, pas une révolte à combattre.

Au lieu d'abandonner sa puissance, comme son malheureux père, à d'indignes favoris, Guillaume II eut soin de n'accorder sa confiance qu'à des hommes habiles à la remplir. Il s'acquitta lui-même avec zèle de tous les devoirs de la royauté, et son administration active et éclairée lui valut le respect des barons et l'amour de son peuple : il n'y eut que les méchants qui le craignirent. Il ne modifia pas la constitution du royaume, n'ajouta rien à ses anciennes dispositions, mais il fit exécuter les lois existantes. Il ne fit pas de conquêtes, mais il se montra jaloux de maintenir la dignité de la couronne et l'honneur du nom sicilien. Ses troupes se distinguèrent sur les champs de batailles ; et son pavillon brilla sur la Méditerranée d'un éclat sans égal. L'empereur grec, le sultan des Turcs, les princes d'Italie s'empressèrent toujours de reconnaître la supériorité de ses lumières et de sa sagesse. Il est bien peu de rois dont on puisse dire ce que disait de Guillaume une ancienne chronique : « Sous son règne les forêts de Sicile étaient plus sûres que les villes des autres royaumes. »

Les hommes ne bénissent pas toujours leurs bienfaiteurs ; mais le souvenir de Guillaume II fait encore battre le cœur d'une postérité reconnaissante.

CHAPITRE VIII.

Guillaume II mort, on convoqua un parlement à Palerme. Dans les débats auxquels donna lieu l'importante question de

la succession, la jalousie qui existait depuis long-temps entre l'archevêque Walter, et Matteo de Salerne, éclata dans toute sa force (1). Walter rappela le serment que les barons avaient prêté en faveur de Constance, et l'obligation d'y être fidèle. Matteo se prononça dans un sens tout opposé : il plaida la cause de la nationalité sicilienne, conjura ses compatriotes de ne pas réduire la patrie à la condition d'une province, de ne pas la livrer à un étranger. Il fallait, selon lui, revenir à la ligne masculine et élever au trône Tancrède, comte de Lecce, petit-fils du roi Roger. L'assemblée applaudit à ces paroles de Matteo, et une imposante majorité se déclara en faveur de Tancrède.

Le nouveau roi de Sicile fut solennellement couronné à Palerme, au mois de décembre de l'année 1189.

Tancrède avait traversé dans sa vie bien des vicissitudes. Victime de la jalousie de Guillaume Ier., il avait subi, sous le règne de ce prince, plusieurs années de captivité dans le palais de Palerme. Les conspirateurs de 1161 lui ouvrirent les portes de sa prison, et quand l'entreprise qu'ils avaient conçue eut échoué, il alla chercher un asile à Constantinople et y resta jusqu'à la mort de Guillaume. A l'avénement de Guillaume II au trône, Tancrède revint en Calabre et épousa Sibylla, fille du comte d'Acerra. Le roi, son cousin, qui savait si bien distinguer le mérite, l'investit d'un commandement militaire : c'était une carrière où il avait toujours paru avec éclat. Tancrède était digne du sang dont il était issu : sa valeur, sa fermeté, ses talents l'avaient recommandé

(1) Factum est autem, ut cum suis complicibus, ne pars archiepiscopi prævaleret, cancellarius obtinuerit in hâc parte, et tunc vocatus Panormum, Tancredus comes Licii, romanâ, in hâc, curiâ dante assensum, per ipsum cancellarium coronatus est in regem. Richardi de S. Germano Chronicon.

à l'estime générale. Il avait étudié plus qu'on ne le faisait d'ordinaire de son temps : les mathématiques et l'astronomie s'étaient partagé ses loisirs, et il avait pour la musique une prédilection particulière (1).

Une ame moins énergique aurait bien mal convenu à la situation dans laquelle Tancrède se trouvait placé. La paix avait disparu avec les droits incontestés de Guillaume. Son successeur, en même temps qu'il devait donner ses soins à l'administration du royaume, avait à maintenir son autorité et à défendre sa couronne. Les croisés vinrent encore, par leur visite inopportune, augmenter l'embarras de son règne.

A peine Tancrède fut-il monté sur le trône, que les révoltes commencèrent. Le comte d'Andria, l'un des plus puissants vassaux de la couronne et le proche parent du dernier roi, se refusa à reconnaître les droits du nouveau souverain, et voulut lui disputer la puissance (2). Il obtint des secours de l'empereur d'Allemagne, et porta le ravage dans la terre de Labour ; mais le beau-frère de Tancrède, le comte d'Acerra et les partisans qu'il avait en Apulie, battirent les insurgés : Andria s'était enfermé dans la forteresse de Ste.-Agathe ; son asile fut forcé, il fut pris et mis à mort.

Sur ces entrefaites, Philippe-Auguste, roi de France et Richard Cœur-de-Lion, qui étaient convenus de se réunir en Sicile avant de mettre à la voile pour la Terre-Sainte, arrivèrent à Messine (3). Tancrède alla à leur rencontre et leur fit un accueil plein de courtoisie. Pour remplir les engagements de Guillaume II, il joignit à la flotte de l'expédition un secours de cent voiles ; mais le roi d'Angleterre exigea en outre

(1) Istrutissimo anche nelle mathemathiche, nell' astrologia, e nella musica. Caruso, lib. VI, pag. 208.

(2) Richardi de S. Germano Chronicon.

(3) Maurolycus.

la cession du comté de St.-Angelo en Apulie, et de plusieurs villes et châteaux, pour le douaire de sa sœur, la veuve du dernier roi. Tancrède, étonné d'une demande aussi imprévue, lui opposa des délais. L'impatient Richard, dont les troupes étaient campées hors des murs de la ville attaqua et prit deux forteresses voisines du phare. Il s'ensuivit une escarmouche entre les Messinois et les Anglais : Richard se mit lui-même à la tête de ses bataillons, força l'une des portes de la ville et y entra l'épée à la main. Un grand nombre de siciliens tombèrent sous ses coups, et il planta son léopard sur les murailles de Messine (1).

Cet acte de violence était une atteinte grave au respect dû au roi de France, une violation du droit des gens : Philippe-Auguste en conçut une telle indignation qu'il offrit au roi de Sicile le secours de ses armes pour en tirer vengeance. Mais le prudent Tancrède sentit combien il serait impolitique d'ajouter à ses autres embarras l'inimitié d'un prince aussi puissant que Richard, et il aima mieux user d'une sage modération. Il fit donc au roi d'Angleterre, à propos de ses demandes, une proposition si séduisante que la mésintelligence ne tarda pas à faire place à une harmonie parfaite.

Philippe et Richard restèrent six mois en Sicile, et le prince anglais eut tout le temps de connaître et d'admirer la délicatesse et la noble franchise de Tancrède. Au retour du printemps, les deux rois mirent à la voile pour la Palestine, et leur hôte se trouva soulagé d'un grand poids.

Durant l'absence du roi, les Sarrazins de Sicile eurent pour la première fois à souffrir les persécutions des chré-

(1) Ricardus iratus scalis, et igne portis injecto, urbem (Messanam) expugnat. Maurolycus.

Matthæi Paris historia Angliæ.

tiens (1). Ces persécutions devinrent si atroces, qu'il y en eut un grand nombre qui coururent se réfugier dans les montagnes. Dès que Tancrède put le faire, il mit tous ses soins à apaiser ces malheureuses dissensions. Sur la foi de sa parole royale, les Sarrazins revinrent dans la capitale, et le calme se rétablit.

Dans le courant de la même année, la révolte du comte Rinaldo appela Tancrède dans les Abruzzes. Quand il eut réduit à l'obéissance le baron rebelle, il tint un parlement à Palerme, et se rendit ensuite à Brindes pour assister au mariage de l'aîné de ses fils, Roger, duc d'Apulie avec Irène, fille de l'empereur d'Orient (2).

(1) Quinque Saracenorum regulos, qui ob metum christianorum ad montana confugerent de montanis ipsis Panormum redire coegit invitos. Richardi S. Germano Chronicon.

A compter de cette époque, la condition des Sarrazins ne fit qu'empirer. On peut juger de ce qu'elle devint au temps de Frédéric II d'Arragon, et de l'influence de la fausse religion, même sur les hommes d'une nature supérieure, par les lois que ce prince, si généreux à d'autres égards, fit contre les Musulmans.

I. De signo deprendendo à Saracenis ut discernantur à Christianis. — Ils devaient porter sur la poitrine une bande d'étoffe rouge, qui constituait d'ordinaire une sorte de stygmate infamant. Il y avait longtemps qu'on avait absolument interdit les mariages mixtes.

II. De servis saracenis ad fidem catholicam redire volentibus et pœna impedientium.

III. De non affligendis servis, nec membris incidendis, *post* baptisma.

IV. De baptizando partu servorum.

L'effet de cette persécution légale fut la diminution progressive de la population sarrazine. Au temps de Ferdinand-le-Catholique, on n'en voyait çà et là que quelques misérables débris. L'édit de 1491, en ordonnant à toutes les personnes qui ne professaient pas la foi catholique, de sortir du territoire espagnol, les fit disparaître de la Sicile en même temps que les Juifs qui étaient venus y chercher un asile.

(2) Richardi de San Germano Chronicon.

Alors se préparait la lutte la plus terrible que Tancrède eut à soutenir. Henri, l'époux de Constantia, venait de succéder à son père sur le trône impérial d'Allemagne. S'armant des droits de l'impératrice qu'il regardait comme la légitime héritière de la couronne de Guillaume II, il se résolut à attaquer, sans perdre de temps, l'usurpateur et à le chasser du trône de Sicile. Dans le mois d'avril de l'année 1191, il arriva en Italie à la tête d'une armée considérable, et après avoir reçu la couronne impériale des mains de Célestin III, il se décida, en dépit des supplications du souverain pontife, à envahir les possessions du roi de Sicile en Italie (1).

Tancrède qui sentait l'infériorité de ses forces, n'essaya pas de combattre l'empereur en bataille rangée. Les villes et les citadelles n'opposèrent aux armes de l'ennemi aucune résistance. L'abbé du Mont-Cassin, le doyen Atenulf, le prêtre-soldat, se rangèrent sous les drapeaux d'Henri. San Germano, Teano, Aversa, Capoue et Salerne lui ouvrirent leurs portes (2). Les comtes de Molise, de Fondi et de Caserta se joignirent à lui. Mais le brave et fidèle comte d'Acerra tint à lui seul tête à l'orage : il se jeta avec un puissant corps de troupes dans Naples, résolu à s'y défendre jusqu'à la mort (3). L'empereur investit la ville, et les Génois ses alliés bloquèrent le port. Mais tous les assauts qu'Henri donna furent sans succès, et bientôt, avec la dispersion des croiseurs génois par la flotte sicilienne, s'évanouit l'espoir de se rendre maître de Naples. Les chaleurs de l'été et les miasmes des maréeages répandirent la peste dans l'armée assiégeante. Le fléau décimait les troupes impériales, et Henri découragé finit par se résoudre à lever le siége : il laissa l'impératrice à Salerne, mit des garnisons

(1) Richardi de San Germano Chronicon.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

dans Capoue et les autres places fortifiées, et rentra avec les débris de son armée en Allemagne (1).

C'était maintenant au tour du comte d'Acerra d'agir (2). Il rassembla tout ce qu'il put de troupes, et ne tarda pas à reconquérir ce que la couronne de Sicile avait perdu. Le doyen Atenulf, derrière les murs inexpugnables de son couvent, refusa de se soumettre : excommunié par le pape, il porta la guerre dans les Etats de l'Eglise. Sur ces entrefaites, les Salernitains, toujours disposés à suivre le parti du plus fort, pour faire leur paix avec Tancrède, chassèrent la garnison allemande et remirent Constantia entre les mains du roi de Sicile. Tancrède traita l'impératrice avec respect, et la fit, sans plus attendre, reconduire à son époux, avec des présents et une escorte qui ne la quitta qu'à Rome (3). Il jugeait de son ennemi par lui-même, et pensait qu'un procédé aussi généreux ferait plus que toutes les conditions qu'il pourrait exiger.

L'abbé et Atenulf recommencèrent les hostilités dans les Abruzzes (4). Aidés du comte Berthold et des troupes allemandes qu'il commandait, ils mirent à feu et à sang les provinces d'alentour. Les comtes de Fondi et de Caserta se joignirent à eux. Tancrède, jugeant sa présence utile en Calabre, se porta sur le théâtre de la guerre. Les deux armées se rencontrèrent et demeurèrent quelque temps en vue l'une

(1) Anon. Cass. Chronicon.

(2) Ibid.

(3) Richardi Chronicon.

(4) Dictus Adenulphus Casinensis decanus, factâ compositione cum Diapuldo Roccæ arcis Castellano, qui se pro imperatore gerebat, congregato militari et pedestri exercitu, in Campaniam de Casino descendens, vi cepit Castrum S. Petri monasterii, et bonis propriis spoliavit, etc. Richardi Chronicon.

Anon. Cass. Chronicon.

de l'autre (1); mais le roi de Sicile, dont les forces étaient en cette circonstance bien supérieures à celles de ses ennemis, s'abstint cependant d'engager le combat : c'eût été, de l'avis de ses barons, déroger à sa dignité que de livrer bataille à une armée qui n'était pas commandée par un souverain. Nous n'osons dire que ce fut un pareil scrupule qui arrêta Tancrède; mais quoi qu'il en soit, il crut devoir se contenter de la dispersion volontaire de ses ennemis (2). Les étrangers abandonnèrent la péninsule et les rebelles se soumirent. Quelques-uns d'entre eux furent punis; mais on pardonna au plus grand nombre. L'Apulie recouvra ainsi sa tranquillité, et Tancrède libre désormais de toute inquiétude, s'en alla sourire, dans sa capitale, à l'espoir d'une paix sans mélange.

Mais son bonheur fut bientôt et pour jamais détruit. Le duc d'Apulie, l'orgueil et l'espérance de son père, ce jeune prince qui aurait peut-être, s'il avait vécu, conjuré la ruine de son pays, mourut d'une mort prématurée et imprévue. Tancrède ne put se relever d'un coup si cruel, et dans le cours de la même année il alla rejoindre son fils au tombeau (3). Comme son autre enfant, Guillaume III, était encore en bas âge, la reine Sibylla devait se mettre à la tête du gouvernement, en qualité de reine régente.

CHAPITRE IX.

Le moment était venu où devaient se réaliser les funestes pressentiments de Guillaume II. L'histoire allait avoir à re-

(1) Anon. Cass. Chronicon.

(2) Richardi Chron. — Anon. Cass. Chron.

(3) Rex, doloris punctus aculeo, brevem post tractum temporis, infirmitate correptus, obiit. Anon. Cass. Chron.

tracer une de ces tragédies, heureusement si rares dans ses annales.

L'empereur Henri VI, à la nouvelle de la mort de Tancrède et de son fils, crut le moment favorable pour recommencer la guerre ; quelle résistance avait-il à craindre d'une femme et d'un enfant ? Il se mit à la tête d'une armée considérable (1) et prit sa route à travers l'Italie (2). En passant en Apulie, il gratifia de la riche abbaye de Venosa le féroce Atenulf (3) ; puis il entra en Calabre sans avoir rencontré d'ennemis. Les peuples mécontents ou découragés favorisaient ou ne cherchaient pas à contrarier sa marche. Toutes les villes lui ouvrirent leurs portes ; tous les barons accoururent sous ses étendards. Les Salernitains seuls, qui avaient livré précédemment l'impératrice à Tancrède et qui savaient qu'ils ne pouvaient espérer merci, prirent le parti de la résistance.

L'empereur laissant au marquis de Montferrat le soin de prendre et de châtier Salerne, passa le détroit. Il fut reçu à bras ouverts par les habitants de Messine, Catane le reconnut pour son souverain, et Syracuse tomba en son pouvoir.

L'infortunée Sybilla qui voyait les droits de son fils méconnus et foulés aux pieds, abandonna Palerme et alla s'enfermer, avec le jeune Guillaume et ses trois filles, dans la citadelle de Caltabellota (4).

L'empereur entra en triomphe à Palerme. On le proclama roi de Sicile, et la cérémonie de son couronnement fut célébrée à la cathédrale. Il était alors dans sa trentième année. Un

(1) Richardi Chronicon.

(2) Ibid.

(3) Tunc dictus Adenulphus Casinensis decanus, procurationem abbatiæ Venusii ab imperatore recepit. Ibid.

(4) Recipit se in castrum munitum, quod dicitur Calatibilotta. Anon. Cass.

extérieur plein de noblesse, des manières affables lui concilièrent tout d'abord l'admiration et la confiance de ses nouveaux sujets; mais il y avait dans ses traits et dans sa contenance de l'affectation et du mensonge.

Une fois couronné, il chercha à s'emparer de la personne du fils de Tancrède. Pour y parvenir, il eut recours à la ruse : on offrit, en son nom, à Sybilla le comté de Lecce pour elle et la principauté de Tarente pour son fils, si elle voulait signer une renonciation formelle à toutes ses prétentions (1). La reine régente, qui avait vu lui échapper, une à une, toutes ses espérances, accepta ces propositions. Mais elle ne fut pas plutôt de retour à Palerme que l'empereur, au mépris des conventions jurées (2), jeta dans les fers la famille de Tancrède. Puis, dans un rescrit royal, où il commençait par rappeler que l'origine des droits de Constantia remontait à la mort de Guillaume, il déclara tous ceux qui avaient reconnu le dernier roi pour leur souverain, rebelles et traîtres; mais qu'il se contenterait de retenir en prison Sibylla et ses enfants, l'archevèque de Salerne, l'évêque de Trani, et un ou deux autres des partisans les plus dévoués de Tancrède (3).

Peu de temps après, l'empereur conféra le titre de vice-roi de Sicile à l'évêque d'Hildesheim, et retourna en Allemagne emmenant avec lui ses malheureux captifs et cent cinquante mulets chargés des vaisselles d'or et d'argent, des pierres précieuses et des trésors, trouvés au palais de Palerme (4).

(1) Cum multis fallaciis, deceptionibus et sacramentis, abstraxit regem de Calatabellota. Chronicon de Fossâ novâ.

(2) Sigonius.

(3) Ibid.

(4) Tancredi defuncti regis aulam ingressus Henricus imperator lectos et sedilia, mensas ex argento, vasa ex auro invenit purissimo; reperit etiam thesauros absconditos, et omnem lapidum pretiosorum

Les odieuses exactions du vice-roi ouvrirent les yeux des Siciliens, qui commencèrent dès lors à comprendre quelle devait être le fruit de cette révolution qu'ils avaient appelée de leurs vœux (1) ; et quand, quelques mois après le départ de l'empereur, ils apprirent qu'il avait fait crever les yeux au jeune fils de Tancrède, et que cette pauvre et innocente victime avait été en butte aux traitements les plus barbares, leur indignation fut au comble (2). Les barons s'assemblèrent pour aviser au moyen de soustraire leur pays au joug de l'empire. A la nouvelle de ces démarches, Henri VI ne respira plus que la vengeance : il reparut en Sicile et donna carrière à sa férocité naturelle. On n'épargna ni le rang ni l'âge, et les plus illustres membres de la noblesse sicilienne périrent au milieu des plus affreuses tortures que le génie humain puisse inventer (3).

Mais le tyran n'eut pas long-temps à se réjouir de ses sanglants triomphes. Soit effroi, soit désespoir, les habitants de Castro Giovanni (4), le moine Guillaume à leur tête, persévérèrent dans la révolte. L'empereur se mit lui-même en campagne contre eux ; mais ses ennemis derrière leurs fortifications naturelles se défendirent avec tant de courage, qu'il fut forcé de lever le siège. Les accès de colère auxquels il se livra dans cette circonstance et les travaux qu'il avait dirigés sous un soleil brûlant avaient tellement échauffé son sang, qu'il fut attaqué d'une fièvre violente et mourut à Messine le 28 septembre 1197 (5).

et gemmarum gloriam, ita ut oneratis 150 sommariis auro et argento, lapidibus pretiosis et vestibus sericis, gloriosè ad terram suam redierit. — Arnaldus apud Inveges, vol. III, pag. 489.

(1) Caruso.

(2) Maurolycus.

(3) Inveges, vol. III, pag. 499.

(4) Richardi de S. Germano Chronicon.

(5) Fazellus. — Inveges.

Alors l'impératrice, régente du royaume durant la minorité de son fils Frédéric, donna une preuve du chagrin qu'elle avait ressenti des traitements barbares dont ses parents et ses compatriotes avaient été victimes, en donnant ordre à tous les Allemands, qui se trouvaient dans l'île, de la quitter (1). Elle arriva à Palerme avec son fils, alors âgé de deux ans, et par sa touchante bonté et ses caresses, elle releva le courage des Siciliens et s'acquit tout leur amour (2). Elle mourut l'année suivante (3); mais Frédéric fut élevé à Palerme et conçut pour la Sicile un attachement qu'il lui garda toujours dans la suite.

Il n'entre pas dans notre plan de retracer les événements du règne de Frédéric II, le prince le plus remarquable du siècle où il vécut; le guerrier, le troubadour, le philosophe. Aucun de ses prédécesseurs ne moissonna plus de lauriers sur les champs de bataille; et dans les jours de calme, on le vit constamment occupé à améliorer les lois et les institutions de son royaume, à adoucir les mœurs et à polir les manières de ses vassaux, en les encourageant à la culture des lettres et des arts.

Il savait allier l'enjouement à la majesté. Il y avait dans ses yeux quelque chose de franc et d'ouvert qui inspirait la confiance, et dans ses traits, une expression de grandeur qui commandait le respect.

Il était heureux quand il pouvait oublier un instant les soucis de la royauté : il savait jouir aussi bien que régner. La beauté le trouva toujours sensible à ses charmes; il se plaisait

(1) Marcualdum senescalcum cum Theutonicis omnibus regno exclusit. Richardi de San Germano Chronicon.

(2) Inveges, vol. III, pag. 507.

(3) Certissimum est imperatricem decessisse ex hâc vitâ 27 novembris, 1198. Baronius.

à la vie des champs; mais ce fut dans les études littéraires qu'il chercha le plus souvent de salutaires distractions.

Il parlait facilement six langues (1) : le Normand, l'Allemand, le Sarrazin, le Grec, le Latin et l'Italien.

Ses heures les plus heureuses, il les passa dans le palais de Palerme, qu'il orna des richesses de l'Orient et de l'Occident (2). Dans ses jardins on voyait rassemblés les plantes et les animaux de tous les climats; à l'entour s'étendaient des parcs immenses où il se livrait à la chasse, son amusement favori. C'était dans le palais de Palerme qu'il réunissait une société de poètes et de littérateurs, qu'il surveillait la traduction des livres de science et que, par son exemple, il encourageait les bardes et les troubadours. Sous la direction de Frédéric, cette académie régularisa la langue, et la muse italienne articula ses premiers sons (3).

La Sicile dut à ce prince des amendements à sa constitution (4), le germe des assemblées municipales (5), et l'in-

(1) Seppe la lingua Latina, volgare, Tedesca, Francese, Greca, Sarasinesca. Villani, lib. VI, c. 1.

(2) Sopra modo si dilettò di Falconi, è 'fu curioso d'avere tutte le specie degli animali e uccelli. — e nel suo Palazzo di Palermo, si miravan tutte le delizie dell' Asia e'l tesoro del Oriente. Fece tradurre l'opre d'Aristotele da greco, e l'almogesto di Tolomeo da saraceno in latino. — Inveges, lib. III, pag. 633.

(3) Selon les paroles du Dante : « Il volgare siciliano abbia assunto in fama sopra gli altri conciosia che tutti i poemi che fanno gl'Italiani, si chiamino in siciliano. » Pétrarque, Boccace et Bembo pensent également que le premier essai de poésie italienne fut fait en Sicile.

(4) Constitutiones novæ, quæ Augustalas dicuntur, apud Melfiam, Augusto mandante, conduntur. Constitutiones imperiales publicantur, anno 1231. Richardus de San Germano.

(5) Gregorio considerazioni sopra la storia di Sicilia, lib. III, c. 5.

troduction dans le concile national, des répresentants du tiers-état (1).

Quant à l'Italie, elle lui dut l'institution des écoles publiques de Naples et de Padoue, la fondation de plusieurs villes et châteaux, et celle d'un certain nombre d'établissements dont il dota l'ordre des Chevaliers Teutoniques. En Calabre, il bâtit la ville de San Stefano, et celle d'Aquila dans les Abruzzes. Passionné pour la chasse, il voulut avoir des châteaux où il pourrait, à certaines époques, satisfaire son goût favori : ce fut dans cette vue qu'il éleva le château d'Apricena sur les hauteurs de Monte Gargano en Apulie, et le Castel del Monte sur la rangée inférieure des collines voisines de Barletta. Mais sa fondation la plus remarquable fut celle de la colonie de Nocera en Apulie (2). Il s'était plusieurs fois servi avec avantage, dans les guerres qu'il avait eu à soutenir, des Sarrazins de Sicile; il avait été témoin de leur courage et croyait pouvoir compter sur leur fidélité : il en envoya donc à Nocera 20,000 qui s'y établirent, au grand déplaisir des papes, et protégèrent les possessions siciliennes contre une invasion étrangère.

(1) Jusqu'au temps de l'empereur Frédéric II, le parlement sicilien ne se composa que de deux ordres — les nobles, ou le *Braccio militare*; et le clergé, ou le *Braccio ecclesiastico.* Mais en 1240, dit Gregorio, dee stabilirsi l'epoca in cui fù la prima volta accordato ai Communi Demaniali in Sicilia, l'intervento legale nei Parlamenti. » Frédéric n'appela au parlement que les représentants des villes et bourgs *dal Demanio*, ou appartenant à la couronne. C'est pour cela que le tiers-état prit le nom de *Il braccio Demaniale.* Leur mission était de défendre la couronne contre les empiétements des barons. Des priviléges beaucoup plus étendus furent accordés aux communes par Frédéric roi d'Arragon [1330]; sous le régne de ce prince, le parlement de Sicile devint une assemblée nationale indépendante.

(2) Fazellus.

à la vie des champs; mais ce fut dans les [illegible] raires qu'il chercha le plus souvent de salr[illegible] tions.

Il parlait facilement six langues (1) : l[illegible] mand, le Sarrazin, le Grec, le Latin [illegible]

Ses heures les plus heureuses, il le[illegible] Palerme, qu'il orna des richesses de l[illegible] Dans ses jardins on voyait rasse[illegible] maux de tous les climats; à [illegible] immenses où il se livrait à [illegible] C'était dans le palais de [illegible] de poètes et de littérate[illegible] livres de science et [illegible] n eût été les bardes et les tr[illegible] monde se retira cette académie [illegible] abandon, et le chagrin articula ses pr[illegible] santé. Mais ses efforts ne se ralen-

La Sicile [illegible] tant : il venait de rassembler des troupes tion (4) [illegible]posées en grande partie de Sarrazins, et se prépa[illegible] revenir à la charge, quand il tomba malade au château [illegible] Firenzuola, en Apulie. Son tempérament déjà affaibli ne [illegible]t triompher de la violence du mal, et il mourut en 1243, avec la réputation d'un prince énergique, magnanime et sage, réputation que les accusations calomnieuses du clergé avaient en vain tenté d'obscurcir.

(1) Sar[illegible]

Après la mort de Frédéric, la dynastie normande de Sicile se continua dans la personne de son fils naturel, Manfred, prince de Tarente. Tous les fils légitimes de Frédéric avaient précédé leur père au tombeau, et son petit-fils, Conrad, était encore en bas âge. Manfred fut d'abord nommé régent du royaume, et plus tard, en 1258, il fut couronné roi de Sicile et de Calabre. Le nouveau prince avait joui de la faveur de Frédéric et avait été élevé sous ses yeux. Toutes les brillantes

dernier roi se retrouvaient dans son fils naturel, et
é de son goût pour la littérature et les beaux-arts.
ordre que Bartholomeo, de Messine, traduisit
e, et un ouvrage d'Héraclée sur le traite-
). Manfred était le type du troubadour
parcourait souvent les rues de sa ca-
énestrels siciliens, et chantait des
joyeuse et brillante ; et ses grandes
dans les forêts d'Apulie, vécurent
habitants de cette contrée (3).
it de Barletta la construction
ville, Beaudouin II, le dernier
onstantinople, vint l'y voir, et c'est à
cette visite qu'il donna le premier tournoi qu'on
u dans cette partie de l'Europe (4). Ces exercices chevaleresques firent une telle sensation, qu'ils donnèrent lieu à l'institution des tournois annuels de Palerme.

On le sait, le moyen âge fut le règne des astrologues. Manfred partagea les idées superstitieuses de son siècle : il eut foi à l'astrologie ; et quand il fonda la ville à laquelle il donna son nom, il fit venir de la Lombardie et de la Sicile un grand nombre de ces trafiquants d'horoscopes, pour fixer l'heure où il devait poser la première pierre (5).

(1) Discorsi di Gregorio, vol. I, pag. 318.

(2) Ibid., vol. I, pag. 319.

(3) 1256. Nel Gennaio passò Manfredi in Puglia ove, con più di 1400 persone fece la Caccia dell' Incoronata — il luogo della quale era alle radici del monte S. Angelo, ove l'imperatore suo padre haveva fabbricato un bel castello e dettolo Apricena. Inveges, vol. III, p. 665. La Caccia dell' Incoronata, tirait son nom de l'église de la Madonna Incoronata, située dans les environs.

(4) Gregorio, Discorsi, vol. I, pag. 318.

(5) Fece venire da Sicilia e Lombardia astrologi, per poner, sotto felici auspicii, la prima pietra. Inveges, vol. III, pag. 665.

Manfred tint les rênes du gouvernement d'une main ferme, et l'Apulie, la Calabre et la Sicile ne firent pas sous son règne la moindre tentative rebelle. Mais il suivit l'exemple de son père, sans songer qu'il n'avait pas sa puissance; et oubliant les sages principes qui avaient guidé les Normands au premier temps de leurs conquêtes, il excita la défiance du pape, et fut victime de sa conduite imprudente.

L'établissement de la colonie musulmane de Nocera, et l'opposition de Frédéric II, avaient valu à la royauté normande de Sicile la haine des successeurs de St.-Pierre; et quand elle vit Manfred hériter des sentiments de son père, et entrer dans les mêmes voies, la cour de Rome jura sa ruine. Le pape, qui s'arrogeait le droit de disposer de tous les trônes du monde, offrit l'investiture du royaume de Sicile au roi d'Angleterre (1); mais comme ses offres ne produisirent pas l'effet qu'il en attendait, il se tourna du côté de Charles d'Anjou, frère de St.-Louis (1264) (2); rejetée d'abord, sa proposition fut enfin acceptée. Pour hâter l'exécution de ses desseins, Urbain IV engagea les Croisés qui venaient d'accomplir contre les Albigeois leur sanguinaire mission, à servir la cause du ciel contre Manfred. Son appel fut entendu. Sans autre explication, les bourreaux de la Provence, une croix rouge sur la poitrine, passèrent les Alpes, et les Guelfes vinrent offrir le secours de leurs armes au champion de l'Eglise (3).

On allait avoir sous les yeux un des plus étranges spectacles

(1) Matthæi Paris Historia.

(2) Ibid.

(3) Multitudo Gallicorum cruce signata contra Manfredum, habens capitaneos Guidonem Altisiodorensem episcopum, Robertum filium comitis Flandriæ, etc., in subsidium Caroli Romam venit. Matthæus Paris.

que pût offrir cette barbare époque : un prêtre disposait de la couronne d'un monarque indépendant ; un souverain qui, à la tête d'un royaume qu'il avait fait riche et prospère, s'était montré digne du trône, où il était assis, allait se voir proscrit, exilé, accablé de la haine publique ; un peuple allait passer, comme un vil troupeau, entre les mains d'un étranger ; et le chef de l'Europe chrétienne, sans paraître songer aux malheurs dont il ouvrait la source, au sang qu'il allait faire répandre, aux agonies qu'il préparait, travaillait sans scrupule à la réussite de ses fatales résolutions.

On ne pouvait encore savoir quel en serait le résultat. Manfred avait une puissante armée, et sa haute réputation militaire donnait à croire au plus grand nombre que sa résistance serait couronnée de succès. Mais la fortune gardait pour ses adversaires toutes ses faveurs. La flotte de Manfred croisait dans la Méditerranée ; et cependant Charles d'Anjou put, sans être inquiété, passer de Marseille à Ostie [1265] ; son armée de terre qui s'avançait par le Piémont, trompa la vigilance des Gibelins, et rejoignit son général à Rome sans avoir perdu un seul homme. Une fois cette jonction opérée, il fut question de consacrer au nom du ciel l'aggression qui se préparait, et Charles, sans l'ombre d'un droit, reçut, des mains du Saint-Père, la couronne de Calabre et de Sicile (1).

1266. A la nouvelle de l'approche de l'ennemi, Manfred détacha un corps d'armée pour défendre le passage du Garigliano. Il envoya en même temps des ambassadeurs au camp de Charles pour lui faire des propositions de paix. Mais la seule réponse que leur fit le duc fut celle-ci : « Dites au sultan

(1) Baronius, vol. XII, anno 1195.

de Nocera (1), qu'il m'enverra en Paradis ou que je l'enverrai en Enfer (2). »

Le passage du Garigliano, défendu comme il l'était, n'aurait pu être franchi, si la trahison du comte de Caserta n'eût rendu toutes les précautions de Manfred illusoires. L'armée ennemie traversa paisiblement le défilé, et avant qu'on pût s'y attendre, elle se présenta aux portes de San Germano et s'empara de cette importante forteresse (3).

Quand Manfred fut instruit de ces événements, il se replia avec le reste de ses troupes sur Bénévent. A peine y était-il arrivé que Charles parut sous ses murailles.

Retranché dans les remparts de Bénévent, Manfred, s'il avait attendu les Gibelins, ses alliés, qui accouraient par les Abruzzes, et tiré des renforts de Calabre et de Sicile, aurait peut-être échappé à sa ruine ; mais croyant ses ennemis épuisés par une marche longue et rapide, il eut le malheur de se décider à ne pas différer le combat, trompé par les mensonges de ses astrologues qui lui assuraient que l'heure était propice. Il traversa donc la rivière de Calore, sur le bord opposé de laquelle Charles avait établi son camp (4).

Les armées s'ébranlèrent. Les Allemands au service de Manfred soutinrent avec succès l'attaque impétueuse de la première division française, et la chargèrent à leur tour avec vigueur (5). Charles accourut avec sa seconde division au secours de l'autre : Manfred s'empressa d'appuyer ses Allemands. La bataille devint générale. Les Sarrazins de Nocera

(1) Il faisait allusion à la faveur que Manfred accordait aux Sarrazins de Nocera.

(2) Collenuccio. — Giov. Villani.

(3) Inveges, lib. III, pag. 700.

(4) Ibid., vol. III, pag. 600.

(5) Fazellus. — Giannone.

qui formaient le corps de réserve de l'armée sicilienne se comportèrent si courageusement que l'issue de la lutte resta long-temps douteuse (1). Mais dans ce moment critique, les comtes de Cerra et de Rovetta quittèrent le champ de bataille avec les troupes qu'ils commandaient (2).

Manfred comprit que tout était perdu. Cette défection inattendue lui enleva une grande partie de ses forces, et glaça le courage de ce qui lui restait d'amis. Comme il accompagnait de ses tristes regards les traîtres qui fuyaient, l'aigle d'argent qui surmontait son casque s'en détacha soudainement et tomba à terre (3). « Ce n'est pas là un accident, s'écria-t-il, car je l'avais attaché moi-même ce matin de mes propres mains. » L'espérance l'avait abandonné : il enfonça ses éperons dans les flancs de son cheval, et s'élança au plus fort de la mêlée : son bras terrible, comme dans les jours de victoire, fit mordre la poussière à de nombreux combattants, et il tomba de lassitude sur un monceau de cadavres.

Ici finit la dynastie normande de Sicile. La domination de Charles d'Anjou fut de courte durée ; en 1282, le sang des Français coula dans les fameuses Vêpres Siciliennes, et le peuple, après son sanglant triomphe, appela au trône Pierre d'Arragon, l'époux de Constantia, fille de Manfred. Alors commença la dynastie des princes Arragonais, et la Sicile n'eut jamais depuis que des rois ou des vice-rois d'origine espagnole.

(1) Collenuccio.
(2) Collenuccio. — Villanі. — Fazellus.
(3) Ibid. — Giov. Villani.

EXCURSION MONUMENTALE

EN SICILE.

CHAPITRE Ier.

Le 23 août 1836, nous nous embarquâmes à Naples à bord du Neptune, paquebot à vapeur d'une beauté remarquable et de la force de 120 chevaux. En passant entre les rocs gigantesques de Capri et le promontoire de Campanella (1), nous nous arrêtâmes devant le golfe de Salerne, mais la distance qui nous séparait de la côte ne nous permit pas d'apercevoir les temples de Pœstum.

Le soleil lançait ses derniers feux à l'horizon: c'était un spectacle sublime. Le flambeau du jour s'éteignit dans les ondes, et les ténèbres se répandirent sur les flots. Puis l'obscurité se dissipa : la lune presque dans son plein, apparut au ciel, versant sur le calme Océan sa lumière argentée. Nous nous penchâmes sur le bord du navire pour voir le phosphore glisser sur les ondes dont la brise du soir ridait la surface. Le dos des vagues nous paraissait doré ; et le paquebot, en fendant les flots, laissait derrière lui de larges cercles de feu que l'œil suivait encore long-temps.

Quand le lendemain matin nous montâmes sur le pont, nous vîmes que nous approchions de Tropœa, petite ville sur la côte de Calabre, où nous devions déposer quelques passa-

(1) Où s'élevait autrefois le célèbre temple de Minerve.

gers et en prendre d'autres. Tropœa est située sur une chaîne de rochers escarpés qui avancent hardiment dans la mer. Le faîte de ses hautes maisons blanches est au niveau de la crête des rochers. La nature a ménagé entre les rocs une étroite baie qui sert de refuge aux petits vaisseaux. Derrière la ville on aperçoit de hautes collines, et sur leurs flancs raboteux se dessine la route en zig-zag qui conduit dans l'intérieur de la contrée; on arrive, en suivant cette route, à Mileto, ville célèbre dans les chroniques normandes, comme la résidence et la sépulture des comtes normands de Calabre.

Le débarquement des passagers et le transport de leurs bagages ne se fit pas sans encombre et sans tumulte : nous perdîmes beaucoup de temps. Enfin, l'opération terminée, nous continuâmes notre route. A notre droite, nous découvrions la fumée des toits de Stromboli; à notre gauche, se déroulait la côte de Calabre, âpre et saillante, et bientôt nos yeux distinguèrent le but de notre voyage, la Sicile.

Nous eûmes bientôt dépassé le phare, et nous entrâmes dans le détroit qui ne le cède en beauté qu'à celui de Constantinople. D'un côté, la côte de Calabre se hérisse d'une chaîne de montagnes hardies à laquelle correspond, sur le rivage sicilien, une rangée de collines moins élevées, mais plus riantes. Au pied de ces collines est située la brillante ville de Messine; la nature s'est chargée de lui creuser un port : c'est une certaine étendue d'eau entourée d'un large banc de sable en forme de faucille, ouvert du côté de la mer.

Deux ou trois forts assis sur des éminences derrière la ville, une haute tour antique de forme octogonale, de nombreuses églises, les nouveaux édifices élevés sur le quai et la forteresse de San Salvador qui garde l'entrée du port, sont les premiers objets qui frappent la vue, quand on approche de Messine. Je ne dois pas oublier de citer encore la coupole et le portique

d'une église qui s'avance sur le rivage, à un mille et demi de la ville, et qui, sans se recommander par un grand mérite architectonique, forme cependant un point de vue pittoresque et intéressant.

A mesure que la distance qui nous séparait de Messine diminuait, nous découvrions avec un profond regret les traces encore vivantes du dernier tremblement de terre dont les effets avaient été terribles. La rangée de palais qui bordent le quai où l'art déployait autrefois ses merveilles, n'offrait plus qu'un triste pêle-mêle de débris. Il en est peu qui aient été complètement restaurés : le reste présente les ruines d'une colonnade dont l'aspect est aussi pauvre qu'il a dû être riche autrefois.

Avec l'idée qui m'avait conduit à venir visiter la Sicile, je ne pouvais manquer de trouver du plaisir à y aborder de ce même côté où les Normands y étaient apparus pour la première fois. Messine fut la première place qu'attaqua le comte Roger, la première cité qui tomba entre ses mains victorieuses. Il n'y avait alors, sur la rive, aucun boulevard pour protéger la ville. Ici Roger fit vœu, si le succès couronnait son entreprise, de bâtir l'église qui a légué son nom à la forteresse qui lui a succédé. Là, aux dernières limites du port, s'élevait la vieille tour sur laquelle fut planté l'étendard du Christ, quand la ville fut prise, et dont Roger fit le beffroi de sa première cathédrale. La ville avait alors la même situation qu'aujourd'hui, mais quelle différence entre la Messine italienne, la Messine moderne, et la sombre cité mahométane avec son enceinte de murailles et de tours, ses mosquées et ses minarets, ses turbans aux deux couleurs, grecs et sarrazins. Le comte l'attaqua avec une poignée d'hommes; mais la valeur normande était invincible, et les chrétiens saluèrent bientôt le vainqueur de leurs cris de liberté.

CHAPITRE II.

Il ne reste à Messine que bien peu de souvenirs de la conquête normande. Les deux églises bâties par Roger ont disparu en entier. Celle de San Salvador fut démolie par Charles-Quint, et sur son emplacement s'éleva la forteresse qui commande l'entrée du port. Les ruines actuelles de St.-Nicolas ne sont que les restes de diverses reconstructions (1).

L'œuvre architectonique la plus ancienne que possède Messine est une partie de la cathédrale actuelle. Elle fut commencée par le comte Roger dans les dernières années de sa vie, vers 1098 (2), et achevée par le roi son fils.

Comme c'est le premier édifice normand que j'ai vu en Sicile, je me suis trouvé spontanément conduit à le comparer dans mon esprit, avec les œuvres contemporaines des Normands en France. Il ne m'a pas été difficile de comprendre qu'on avait suivi dans sa construction des principes tout différents, mais je me suis aperçu aussi qu'il avait avec elles beaucoup d'analogies. Les dimensions en sont considérables; son plan est celui de la Basilique latine. On y voit une vaste crypte. Les arcades du monument primitif, à l'exception de

(1) L'arcivescovo Pietro Bellorado ristoró San Niccolò nel 1509. Sampieri, Iconologia.

(2) Ego Gulielmus, Messanensium et Trainensium tertius Episcopus, ecclesiam Sanctæ Mariæ quam gloriosus comes Rogerius atque gloriosa Domina, comitissa Siciliæ et Calabriæ, de vilissimo stabulo restauraverunt, terreno servitio liberam facio. 1123. Rocco Pirro.

La cathédrale reçut le nom de nouvelle Ste.-Marie, l'année où le stratigo Andréa, à l'occasion de quelque solennité publique, assembla le peuple dans cet édifice. Ugone Falcando.

celles de la crypte, offrent beaucoup de variété, mais elles ont toutes une légère tendance vers la forme en fer à cheval des arcades de la nef. Les fenêtres ont des têtes rondes et n'admettent point de division. Celles des apsides sont flanquées, de chaque côté, de la petite colonne normande, et le zig-zag normand se dessine sur leurs architraves décorées et sur l'imposte. Le parapet est soutenu par les saillies ornées du style normand, connues sous le nom de consoles. D'un autre côté, on ne retrouve dans l'édifice aucun vestige de ce grandiose et de cette force que j'ai plusieurs fois admirés dans les monuments antiques des Normands de France. L'église paraît n'avoir jamais eu de tour centrale. Les arcades de la nef, au lieu de reposer sur des piliers massifs et des demi-colonnes, comme en Normandie, s'appuyent sur des fûts simples de granit qui paraissent empruntés à des monuments plus anciens : les chapiteaux qui les surmontent sont bien l'œuvre des Normands ; on a cherché à imiter dans leur confection les chapiteaux romains, mais ils sont encore restés bien loin de leurs modèles. Quoi qu'il en soit, il est impossible de douter de la collaboration de certaines personnes à qui la construction des églises de France était parfaitement connue. Les chapiteaux normands, les consoles, et par dessus tout, la moulure en chevron ou zig-zag, doivent être venus en droite ligne de Normandie.

Bien qu'il y ait, à l'intérieur de cette église, une aîle transversale entre le chœur et la nef, l'œil ne découvre à l'extérieur aucune apparence de transepts.

Les trois apsides sont ornées de belles mosaïques données, en 1322, par Frédéric d'Arragon et l'archevêque Guidotto di Tabiatis. Les portraits de ces deux personnages figurent dans l'église.

La voûte est en bois. Elle fut brûlée en 1254, aux funérailles de Conrad, fils de l'e— —reur Frédéric II. Le cata-

falque ou trophée funèbre, qui était placé au milieu de la nef, était si élevé que les cierges disposés au sommet mirent le feu aux solives : la voûte, le catafalque, le corps du prince, tout fut consumé. La voûte fut restaurée peu de temps après, par les soins du roi Manfred.

Les arcades qui soutiennent la voûte de la crypte ont des ogives obtuses, et sont supportées par de courtes colonnes surmontées de chapiteaux normands.

L'extrémité occidentale de l'édifice a été reconstruite. Elle est composée de rangées de blocs de marbre alternativement blancs et rouges ; on y remarque le style ogival et l'ornementation minutieuse des églises italiennes du XIVe. siècle.

Dans l'origine, cette église n'était point la cathédrale. Elle resta quelque temps à la disposition du clergé grec, et l'évêque catholique romain dont les ouailles étaient moins nombreuses, était obligé de se contenter de celle de St.-Nicolas. Mais en 1168, le trône épiscopal fut transporté du temple obscur où il était relégué, sous les voûtes plus imposantes de la nouvelle Ste.-Marie ; et le chapitre grec se retira, non sans murmurer, dans l'église voisine de la Cattolica.

La seconde église de Messine, sous le rapport de l'antiquité, est la Nunziatella dei Catalani. Elle offre aussi plusieurs traits de ressemblance avec le style normand français ou roman. L'extérieur de son apside est orné de deux rangées d'arcades normandes de forme circulaire qui reposent sur de petites colonnes surmontées de chapiteaux à feuilles. A l'extrémité occidentale, j'ai remarqué trois portes fort curieuses. L'arcade de chacune de ces portes constitue plus qu'un demi-cercle et approche du fer à cheval. L'arcade extérieure de la porte centrale s'appuie sur deux petites colonnes placées dans un enfoncement, comme le sont les colonnes normandes des portes et des fenêtres, mais qui diminuent de volume vers

leur sommet, et sont surmontées de chapiteaux corinthiens. L'arcade intérieure est supportée par deux pilastres qui ont des chapiteaux de la même espèce. Ces pilastres sont ornés, vers le haut, d'un dessin grec, et à la base, de caractères arabes incrustés dans le porphyre. L'arcade est unie, elle offre deux retraits ornés d'une bande de feuilles d'acanthe.

Les portes latérales diffèrent de la porte centrale : leurs arcades reposent sur des impostes décorées, supportées par des pilastres corinthiens : l'abaque de l'un est orné d'oves et de languettes ; et celui de l'autre représente une chasse au sanglier. Chaque porte a une archivolte soutenue par des consoles : le tout se pare d'ornements à la grecque.

Dans l'intérieur de l'église, il y a un faisceau de quatre colonnes surmontées de mauvais chapiteaux corinthiens. Ces colonnes soutenaient évidemment un dôme central ; mais la partie supérieure en entier, et l'on peut même dire tout l'intérieur de l'édifice, a été reconstruit sur un plan et suivant un style tout-à-fait différents.

L'église est presque carrée et n'a qu'une apside, se conformant en cela, comme pour le dôme central qu'elle avait jadis, aux règles de l'architecture grecque. Son plan et son style offrent toutefois les conditions de ce mélange que l'on doit s'attendre à voir résulter de la fusion des populations grecque et normande.

On n'a pas de notions bien précises sur l'époque ni sur l'auteur de la Nunziatella. On en parle toujours comme d'un monument fort antique, et on lui voue une vénération particulière. Les uns l'appellent un temple payen, les autres une mosquée sarrazine. La description que je viens de donner a dû faire assez comprendre que l'église de la Nunziatella n'a jamais été ni l'un ni l'autre, mais il est permis de conjecturer que son origine remonte à des temps reculés. On trouve son

existence mentionnée dès l'année 1169 (1), et à cette époque, on la regardait déjà comme assez ancienne (2).

Cette église était connue dans l'origine, sous le nom de la Annunciata del castello a Mare. Aujourd'hui des rues séparent la Nunziatella du quai ; mais autrefois la porte qui conduisait au rivage et la forteresse qui gardait le port étaient ses voisins. Sous les princes d'Arragon, il vint tant d'espagnols s'établir à Messine, qu'ils témoignèrent le désir d'avoir une église pour y faire leurs dévotions. On leur donna la Nunziatella ; et depuis cette époque, le nom primitif de cette église fut converti en celui qu'elle porte aujourd'hui.

Les inscriptions arabes qu'on lit de chaque côté de l'entrée principale, et qui ont fait dire que le monument était une ancienne mosquée ne sont rien autre chose que des débris de quelque édifice sarrazin. Elles ont été composées en l'honneur de Messala, fils d'Haram, chef musulman, et pour perpétuer sa gloire ; mais le sens est incomplet, parce qu'il en manque une partie (3).

Non loin de la Nunziatella s'élève la Cattolica : au-dessus du portail de cette dernière église, existe encore cette inscription si pompeuse : « Omnium ecclesiarum græcarum mater et caput. » Le corps de ce monument a été reconstruit à une époque récente, mais la façade occidentale a une physionomie antique. On y voit une porte en ogive, au-dessus de laquelle est ouverte une fenêtre à pointe obtuse ornée du chevron nor-

(1) Il conte fece trasportare Oddo in una barca del palazzo alla fortezza del castello a mare che, per guardia del porto, era fabbricata sotto alla *chiesa antichissima* prima dedicata à Nettuno, e poi alla Nunciata dei Catalani. Reina, storia di Sicil., lib. VI.

(2) Messine fut prise en 1061, peu de temps aprés l'époque où l'on peut supposer que l'église a été bâtie.

(3) Sampieri, Iconologia.

mand et de diverses autres moulures particulières au même style. Le seul trait que j'ai pu recueillir concernant la date de la portion antique du monument, c'est que, dans le courant de l'année 1168, le clergé grec quitta la cathédrale actuelle pour venir officier à la Cattolica (1). On peut croire que la translation eut lieu peu de temps après la mise en état du nouvel édifice.

En sortant de la Cattolica nous traversâmes le quadrangle situé à l'extrémité occidentale de la cathédrale, et nous montâmes dans la partie haute de Messine. Le premier monument qui attira nos regards fut l'église moderne du couvent des nonnes grégoriennes. L'intérieur est riche jusqu'à la profusion, de mosaïques et de marbres de diverses espèces. Parvenus au dernier degré du large perron qui conduit au portail occidental de l'église, nous embrassâmes un vaste tableau, la cité, le port, le détroit et la côte de Calabre.

Nous quittâmes à regret ces lieux, et après avoir traversé un assez grand nombre de rues où l'on rencontre presqu'à chaque pas des couvents, nous arrivâmes à l'église de St.-Augustin qui a été en grande partie reconstruite à une époque moderne; cependant, au côté nord de l'édifice, on peut observer les traces de deux constructions plus anciennes. Les regards tombent sur les fenêtres unies à têtes rondes, et sur les contreforts plats d'une ancienne église normande, mêlés à des caractères de l'architecture ogivale, fruits de travaux subséquents. L'ogive d'un portail cache la partie inférieure de la fenêtre circulaire qui le surmonte. Cette église fut rebâtie presqu'en

(1) Officiava un tempo il Clero Greco nella chiesa di santa Maria la nuova, oggi cattedrale, ma poscia, crescendo in maggiore numero il Clero Latino, si trasporto in essa nel 1168 il capitolò dei canonici di San Nicolò, inde si ritirano i Greci nel tempio dirimpetto, e poco distante. Sampieri, Iconologia.

entier dans la première moitié du XIV°. siècle, grâce au riche legs fait en 1387 aux moines de St.-Augustin, par la comtesse Pasca (1). Les parties qui appartiennent au style ogival doivent être les restes des travaux qui furent entrepris alors.

A peu de distance de l'église de St.-Augustin est la Madonna della Scala. La partie inférieure de sa façade occidentale est une œuvre *rustique* bien exécutée, et présente une belle porte qui date des derniers temps du style ogival. Elle a un linteau carré, lequel est décoré ainsi que les jambages, de feuilles et de figures pleines de délicatesse et de bon goût. Une des moulures représente le feuillage emblématique de la vigne. Cette église fut toujours l'objet d'une grande vénération : Guillaume-le-Bon, l'impératrice Constance et Frédéric II d'Arragon, répandirent sur elle leurs bienfaits. Ce dernier prince, qui fut couronné en 1295 et mourut en 1335, fit les frais de l'entière reconstruction de l'église, et son œuvre était considérée comme un modèle d'architecture (2). L'édifice actuel appartient donc au XIV°. siècle, mais il ne ressemble en rien aux monuments anglais et français de cette époque. Il n'a pas une seule moulure profonde; son ornementation et ses accessoires trahissent les idées et le mode d'exécution des architectes grecs.

Au-delà de la Madonna della Scala, mais à peu de distance de ce monument, existe un autre édifice qui reproduit tous les caractères de l'architecture ogivale du nord : l'église de San Francesco, si elle était en Angleterre, serait considérée, grâce à ses lancettes unies, comme remontant au règne de Jean. Mais telle n'est pas sa date : trois pieuses comtesses de Messine firent les frais de son érection dans la dernière partie

(1) Sampieri.

(2) Frederico d'Aragona, re di Sicilia, edificò qual tempiò con bellissima architettura. Sampieri.

du XIIIe. siècle. La première pierre fut bénie à Naples, par le pape Alexandre III, en 1254.

La revue des édifices, dont nous venons de donner une description abrégée, nous prit toute la matinée. Dans l'après-midi, nous louâmes une de ces voitures découvertes qui stationnent toujours dans les environs de la cathédrale, et qui portent les élégants de Messine dans leurs pèlerinages habituels à la Grotta. La route qu'elles parcourent longe le rivage de la mer, au pied des collines qui s'étendent jusque dans le voisinage du phare. Le penchant de ces collines se pare d'oliviers, de figuiers, de vignes, de haies nombreuses de maronniers et d'aloès. A gauche, la route est bordée de délicieux vergers dont les oranges et les limons ont quelque chose de fort séduisant, de jardins fleuris, de villas gracieuses. A droite, les regards s'étendent sur une vaste mer bleue, et entrevoient, dans le lointain, la côte de Calabre et ses majestueuses montagnes. La brise du soir ne manque jamais d'apporter à ce site favorisé une poétique fraîcheur. Aussi les Messinois trouvent un bonheur indicible dans leurs promenades au Corso. Au coucher du soleil, les brillants équipages, les élégants cavaliers, les piétons plus humbles se rassemblent en foule sur la route de la Grotta. Sur le rivage, des pêcheurs qui préparent leurs filets, des femmes qui filent leurs quenouilles au seuil de leurs chaumières, viennent compléter le caractère méridional du tableau. La Grotta, but de la promenade, est une partie du péristyle d'une église circulaire; les voitures en font le tour, et reviennent à la route qu'elles ont déjà parcourue (1). Auprès de la mer, le portique est découvert, et il y a là une colonnade circulaire suspendue au-dessus des vagues qui figure dans les portefeuilles de tous les artistes qui sont venus à la Grotta.

(1) La Madonna della Grotta fut bâtie, en 1622, par Emmanuel Philibert, grand amiral et vice-roi de Sicile. Sampieri, Iconologia.

Comme nous revenions sur nos pas, le même tableau nous apparut sous des couleurs tout différentes et plus intéressantes encore. Il faisait, ce soir là, clair de lune, le ciel était pur : tous les objets prenaient une teinte douce, à l'exception des bateaux pêcheurs, et des voiles latines des grands vaisseaux, qui planaient fièrement sur les molles vagues de la Méditerranée. Sur le rivage on faisait de la musique et on dansait : à voir ces jeunes filles en mantille noire, au pas léger, à la danse expressive et agaçante, on se serait cru transporté sur les bords du Tage.

Nous entrâmes dans un café sur le quai, et là nous savourâmes, en nombreuse compagnie, la meilleure glace du monde à quatre sous le verre.

CHAPITRE III.

25 Août. — A onze heures du matin, nous remontâmes à bord du bateau à vapeur, et nous voguâmes lentement sans trop nous écarter du rivage. La côte est partout montagneuse. Le sommet des éminences est rocailleux et entrecoupé de torrents ; la partie inférieure est semée d'oliviers, de vignes, d'amandiers et de mûriers. Des hameaux épars, de petites villes animent la rive : des villages suspendus sur des hauteurs en apparence inaccessibles, donnent la vie à des lieux qui sembleraient devoir rester déserts ; et puis, derrière ce rideau de collines, l'Etna, une des gloires de ce rivage, commence à montrer, dans le lointain, son front desséché. A mesure que nous avancions, la masse du volcan se déployait peu à peu à nos regards. Son étendue est telle que sa hauteur se perd, pour ainsi dire, dans l'immense développement de sa base. Ce n'est pas une montagne, c'est une vaste contrée qui s'élève et

plane dans l'isolement, et qui descend jusque sur le bord de la mer. Nue et stérile au sommet, ses flancs déroulent aux yeux tous les trésors d'une végétation abondante, de nombreuses forêts, de riches vignobles. Une large bande noirâtre environne sa base : c'est la lave que l'Etna a vomie dans ses éruptions successives.

En poursuivant notre voyage, nous découvrîmes bientôt la ville si pittoresque d'Aci Réale assise sur une éminence, et nous passâmes auprès des rocs de basalte qui sortent des flots au-dessous d'elle. Nous doublâmes ensuite une sorte de promontoire, et nous nous trouvâmes face à face avec la blanche ville de Catane. Elle est debout sur les sombres masses de lave qui ont servi de tombeau à plus d'une ville avant elle. Les belles coupoles de quelques-unes de ses églises, l'air de richesse des collines auxquelles elle est adossée, et son vieil ennemi, le volcan, qui semble la menacer encore, tout cela compose un des tableaux les plus intéressants que j'aie jamais vus.

Ce fut plutôt pour le profit des hôteliers siciliens que pour notre propre satisfaction, que nous débarquâmes à Catane pour y passer la nuit. Cependant cette station nous procura le plaisir d'assister à l'une de ces fêtes nocturnes qui ne sont pas un des moindres charmes des climats méridionaux. A Catane, deux fois par semaine, pendant l'été, le quai est le théâtre d'une fête appelée la Passagiata. On suspend des lampions au feuillage des arbres, et un bon orchestre élevé sur une estrade qui fait face aux promenades, exécute des symphonies pleines de goût. Vers neuf heures, tous les habitants, nobles et peuple, viennent jouir de la fraîcheur de la nuit et des délices de la musique : les uns se promènent, les autres prennent place sur des chaises rassemblées là en grand nombre. Toute la ville s'y amuse, et la Passagiata se prolonge souvent jusqu'à minuit. Pour bien connaître les habitants du midi, c'est durant l'été qu'il faut aller les visiter.

26 Août. — Le lendemain, à une heure de l'après-midi, nous mîmes à la voile pour Syracuse. La rive que nous cotoyions était plate, et à l'exception de la ville d'Augusta, nous n'y rencontrâmes rien qui méritât d'arrêter nos regards. L'Etna se montrait toujours dans le lointain. Après une course de quatre heures, au moins, nous doublâmes un autre promontoire, et notre paquebot toucha le port de Syracuse. L'entrée en est étroite et les vaisseaux sont obligés d'approcher si près du côté où s'élève la ville, qu'ils passent sous les murailles de la forteresse qui la protège. Mais, en avançant, on découvre bientôt un port naturel où les navires d'Europe ont un champ libre pour la manœuvre. C'est ici que nous prîmes congé du Neptune, enchantés de la rapidité avec laquelle il nous avait amenés au terme d'un aussi long voyage. En débarquant, nous fûmes agréablement surpris de rencontrer une auberge excellente dans un endroit peu fréquenté.

Il nous restait encore assez de temps pour pouvoir visiter avant la nuit la cathédrale de Syracuse, qui était autrefois un temple consacré à Minerve (1). Le monument, dans les vicissitudes qu'il a traversées, a perdu toute sa magnificence. On voit encore sur un de ses côtés onze colonnes doriques, avec une portion de l'architrave et ses triglyphes. Le temple resta intact jusqu'après la conquête normande ; mais l'an 1100, pendant la célébration de la messe, la voûte en pierre s'écroula, et les fidèles réunis dans le lieu saint furent tous misérablement écrasés ; les murailles demeurèrent debout, et l'on accommoda plus tard l'édifice au rit du culte chrétien (2).

(1) C'est le temple dont parle Cicéron, dans son 6e. discours contre Verrès : « In ea sunt ædes sacræ complures, sed duæ quæ longè cœteris antecellunt ; Dianæ una, et altera, quæ fuit antè istius adventum, ornatissima, Minervæ. »

(2) 1100. In questo anno cadde in Siracusa l'antico tempio di Mi-

En sortant de la cathédrale, nous nous rendîmes à la fontaine d'Aréthuse qui en est voisine; elle peut avoir été fameuse autrefois, mais aujourd'hui elle n'est plus qu'un simple lavoir.

CHAPITRE IV.

27 Août. — De toutes les scènes dont le monde m'a offert jusqu'ici le spectacle, aucune ne m'a jamais témoigné d'une manière aussi frappante de la nature passagère des choses terrestres, que la moderne Syracuse. L'histoire nous a représenté l'immensité et le grandiôse de la ville antique : il en reste assez de traces pour que l'on soit forcé de reconnaître la vérité de ses descriptions. Ce port qui fit de Syracuse le centre du commerce du monde, existe encore; mais on n'y voit plus que quelques barques de pêcheurs. La Syracuse d'aujourd'hui n'est qu'une mauvaise parodie de la grande cité d'autrefois.

Les regards se portent avidement sur les hauteurs qui dominent l'extrémité supérieure du port. Où est Neapolis? Où est Tyche? Où est Achradina? C'est bien là qu'elles étaient : qu'y découvre-t-on aujourd'hui? Rien, absolument rien.

De l'autre côté de la baie, on distingue les colonnes doriques du temple de Jupiter Olympien, de ce même temple qui vit Denis l'Ancien enlever à la statue de son dieu son riche manteau d'or. Dans quel passé lointain ces souvenirs reportent nos pensées!

nerva, consecrato in cattedrale, al tempo che si celebravano le messe, salvi il celebrante, et gli assistenti, tutti gli altri sotterró e uccise. Inveges, vol. III, pag. 154.

La Syracuse moderne n'occupe plus que la petite presqu'île où existait autrefois ce quartier de la ville antique qui portait le nom d'Ortygie ; comme si Londres était réduit à la tour et à la colline où la tour s'élève, comme si Paris était réduit à l'île dont la Seine vient baigner les bords. L'isthme qui unit la péninsule à la côte, sépare le grand port du petit.

Au lever du soleil, nous louâmes une barque, et nous allâmes toucher à cette partie du rivage qui est la plus voisine des ruines de Neapolis. Le premier objet qui s'offrit à nos regards dans cette triste région, fut une colonne de marbre de Cipollino, monument de richesse et de grandeur, dernier vestige du portique, jadis si superbe, du temple de Cérès. Nous nous dirigeâmes ensuite vers le théâtre (1) et l'amphithéâtre dont on a récemment balayé les ruines. Le site aujourd'hui désert, où Neapolis se dressait autrefois, se présenta à nous ; nous y montâmes en suivant cette même route qui, dans les temps anciens, était incessamment fréquentée par des milliers de marchands, dont il ne reste plus pour souvenir que leurs tombeaux creusés dans le roc de l'un et de l'autre côté du chemin.

Dans le voisinage du théâtre, où nous reportâmes nos pas, nous aperçûmes quelques terres fertiles qui doivent leur fécondité à l'aquéduc qui alimentait la Syracuse antique. L'eau y coule avec autant d'abondance que si elle était encore appelée à suffire aux besoins d'un million d'hommes.

Plus loin, nous rencontrâmes une de ces anciennes carrières, à qui des masses de rochers aux formes fantastiques, des bruyères rampantes, des arbres au verd feuillage, prêtent un aspect si pittoresque. C'est là qu'est située la ca-

(1) Ce théâtre est bien figuré dans le supplément de Donaldson à l'Athènes de Stewart.

verne connue sous le nom de l'*oreille de Denis*. Une ouverture pratiquée dans la voûte, ouvrage de la nature ou des hommes, conduit les sons proférés dans la caverne jusqu'à un lieu particulier. Mon compagnon fit apporter des cordes à l'aide desquelles on le hissa jusqu'en cet endroit. Quand il y fut arrivé, il se trouva en état d'entendre parfaitement ce que l'on disait au fond de la caverne sur le ton ordinaire de la conversation; mais les paroles que l'on prononçait à demi-voix lui échappaient.

Après avoir quitté ces lieux, nous traversâmes Achradina, le quartier le plus populeux de l'ancienne Syracuse; à l'exception de l'église de St.-Jean (1) qui est bâtie au-dessus de l'entrée de vastes catacombes, on y rencontre à peine un édifice. A cette église sont attenants un couvent de Capucins, et les débris d'un vieux cloître de style circulaire.

En avançant, nous découvrîmes un autre couvent de Capucins derrière lequel existe la plus curieuse de toutes les carrières antiques. On en a fait le jardin du couvent: les orangers et les limoniers y croissent en abondance. Nous avons contemplé avec beaucoup d'intérêt les singulières figures de ses rochers. Dans les uns on a creusé des cavernes, les autres sont restés dans un isolement tout pittoresque: ce sont autant de pyramides sveltes et hardies qui, se découpant sur un ciel d'un bleu foncé, et planant sur les arbres et la bruyère qui les environnent, offrent à chaque pas des tableaux d'un charme inexprimable. Mais comme votre admiration se refroidit, comme cette scène qui vous paraissait si belle prend une teinte plus sombre, quand vous songez que ces carrières furent les prisons où languirent les soldats athéniens après la malheureuse expédition de Sicile!

(1) Richardus. Ep. Syrac. Dedicavit ecclesiam S. Johannis Baptistæ, anno 1182. L'église a été reconstruite, mais le cloître peut bien être un reste des édifices bâtis à cette époque.

Le couvent est situé sur une éminence qui domine ce qui était autrefois la Porta Marmorea, et où l'on a fait le petit port. Notre bateau avait fait le tour pour venir à notre rencontre; il nous conduisit derrière la ville en traversant la Porta Marmorea, et la limpidité des eaux nous permit d'entrevoir, auprès du rivage, des débris d'anciennes constructions.

Aprés avoir déjeûné et nous être reposés durant les heures où la chaleur est la moins supportable, nous sortîmes dans une autre direction; cette fois, nous nous acheminâmes droit à travers le grand port, et nous remontâmes la petite rivière d'Anape, à la recherche du seul lieu en Europe où croît le papyrus sauvage. L'Anape descend dans une plaine que rien ne protège contre les eaux qui jaillissent des nombreuses sources d'alentour; le *malaria* l'infecte, et à ce désagrément viennent se joindre ceux résultant de la culture et de la préparation du chanvre. L'étroit ruisseau est plutôt un fossé marécageux qu'une rivière; une végétation malsaine couvre ses rives. Çà et là, les roseaux et les herbes sauvages ont fait place à des champs de melons. Quand nous eûmes fait à grande peine avancer notre barque jusqu'à une distance considérable, nous aperçûmes enfin le papyrus que nous cherchions. C'est un jonc colossal, de la hauteur d'un homme; il croît en bouquets et chacune de ses tiges nues se termine en touffes brunes qui constituent ses fleurs. Son écorce supplée à la membrane sur laquelle les anciens avaient coutume d'écrire. On la coupe en tranches extrêmement minces que l'on colle aisément ensemble; on les soumet ensuite à une forte pression, et une fois qu'elles sont parfaitement sèches, elles sont en état de retenir les caractères qu'on y imprime.

La mauvaise foi de notre guide et la paresse de nos bateliers nous privèrent de la vue de la belle fontaine de Cyène et des ruines du temple de Jupiter, qui ne sont pas bien éloignées du

point où nous nous arrêtâmes. A l'égard du temple, les regrets que nous éprouvâmes furent moins vifs, parce qu'il se réduit aux deux colonnes doriques que nous avions déjà entrevues de loin.

Dans la persuasion où nous étions que nous avions visité tout ce qu'il y avait à voir de ce côté, nous quittâmes notre barque : les mules que l'on avait envoyées à notre rencontre nous attendaient. Nous avançâmes à travers la plaine pour gagner les hauteurs que l'on voit au-delà. Durant une course de deux heures, nous ne vîmes rien d'intéressant que les vestiges d'anciennes murailles, comme nous l'indiquèrent d'énormes blocs de pierre carrés, les uns épars, les autres assis encore à leur première place. Enfin nous atteignîmes les ruines de la forteresse qui est connue pour avoir été l'extrême limite de Syracuse antique, et qui est là debout comme un témoin irrécusable de l'étendue réelle de la cité. Ce qui en reste est considérable; et dans la muraille de la ville qui s'élève jusqu'au niveau de celles de la forteresse, on découvre encore les traces de la porte par où passa Marcellus. Cette partie de Syracuse était bâtie sur une éminence, et de là on peut apercevoir l'Etna dans le lointain.

Nous eûmes une route longue et ennuyeuse à parcourir derrière la ville nouvelle. Nous traversâmes l'emplacement de l'ancienne Syracuse dans toute sa longueur; cette course n'est pas moins considérable que celle qu'il faut faire pour aller de Shoreditch à Westminster par le Strand, et le terrain sur lequel nous marchions n'était pas autrefois moins chargé de maisons et d'habitants. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une terre rocailleuse qui n'est fréquentée que par de rares troupeaux de brebis et de chèvres. Rien ne rappelle le passé; seulement les sillons tracés çà et là dans le roc par les roues des charriots, les lignes dentelées qui indiquent les fondations

des maisons (1), et parfois le murmure de l'eau quand vous vous trouvez sur la route que parcourt l'aquéduc, vous avertissent que vous marchez dans des lieux où bien des générations ont dû se succéder. On rencontre quelques champs cultivés, une ou deux fermes modernes, mais rien d'antique; et vous cherchez en vain ce que peuvent être devenus les temples et les palais, les vastes amas de marbre et de pierre, les matériaux, la vraie poussière de la Londres de l'antiquité.

CHAPITRE V.

28 Août. — Nous avions épuisé tous les trésors d'antiquités classiques que renferme Syracuse: la journée du 28 devait être consacrée à des recherches plus étroitement liées au but de notre voyage. Nous commençâmes par visiter le muséum, dont le principal ornement est le beau torse d'une Vénus qui a été découverte il y a quelques années, dans les fouilles entreprises à l'endroit où existait l'amphitéâtre. Il est à regretter que ce chef-d'œuvre ait été mutilé.

Nous allâmes ensuite visiter, à l'extrémité de la ville, le seul monument remarquable qu'ait légué à Syracuse l'art du moyen âge. C'est la forteresse qui occupe la pointe de la péninsule, et que l'on attribue toujours au général byzantin, Maniaces, dont elle porte le nom. Il est hors de doute que Maniaces, durant sa courte occupation de Syracuse, ait bâti dans ces lieux un château fortifié; on ne niera pas que le noyau du monument actuel, ses épaisses murailles, ses pesantes tours circulaires, ne puissent avoir fait partie de la

(1) Ces traces indiquent que les maisons privées étaient bâties sur une échelle aussi petite que celles de Pompéi.

première construction. Ces portions de la forteresse ne portent l'empreinte d'aucun style particulier d'architecture. Rien n'indique à quelle époque elles peuvent avoir été élevées; et elles sont si solidement construites qu'il est impossible de dire combien de siècles elles ont pu traverser. Les historiens siciliens ont fait plus d'une fois mention de ce château fort. Ils le représentent comme ayant prolongé son existence dans les XIIIe. et XIVe. siècles, et toutes les fois qu'ils en parlent, il l'appellent toujours le château de Maniaces. Les deux plus intéressantes parties de l'édifice sont une grande salle et une porte : leurs caractères qui n'échappent point, comme ceux des autres parties, à l'œil exercé de l'antiquaire, appartiennent à des siècles beaucoup moins éloignés que ceux où vivait le général de Byzance.

La salle est en ruine : les barils de poudre que l'on s'était avisé d'y renfermer, il n'y a pas bien long-temps, éclatèrent tout-à-coup, et cette explosion fit d'effrayants ravages. Cependant l'édifice a conservé quelques-unes de ses fenêtres à tête ronde, et l'on retrouve encore plusieurs des arcades ogivales qui supportaient la voûte. Ce mélange des formes circulaires et des formes ogivales ferait, en Angleterre, remonter la construction du monument aux dernières années du règne d'Henri II, mais on peut remarquer que les arcades reposent sur des colonnes surmontées de chapiteaux octogones, et l'usage de ces chapiteaux ne fut introduit dans le nord qu'à une époque bien postérieure. A l'un des côtés de la salle, se voient les restes d'une de ces grandes cheminées en pierre, à manteau saillant, que l'on rencontre si souvent dans les contrées septentrionales de l'Europe.

La porte est ogivale, et d'un fini admirable.

Elle est ornée de quelques moulures hardies, et d'une variété de décorations qui n'appartiennent pas à l'architecture du

nord, mais qui révèlent l'immixtion du style grec dans l'architecture en ogive de Sicile.

Les chroniques ne nous disent pas par qui, ni en quel temps, furent entrepris les travaux de restauration du château, travaux qui ont dû être dispendieux. Il servait de résidence habituelle aux rois de Sicile, toutes les fois qu'ils venaient visiter Syracuse, et quelques-unes de leurs ordonnances sont datées de cet endroit (1); mais rien ne rappelle qu'ils aient jamais touché à l'édifice, et il n'est fait nulle part mention de dommages soufferts par ce dernier. Nous nous trouvons donc totalement réduits aux conjectures; et là où il existe une alliance si singulière de styles, il est très-difficile de se créer une opinion. Cette opinion formée, qui oserait d'ailleurs la risquer? Toutefois à prendre le trait monumental, qui nous rappelle les temps moins éloignés, il doit, si sa contemporanéité apparente avec le reste de l'édifice est reconnue réelle, servir au moins de renseignement pour l'établissement de la date. On sait que si la reproduction des formes anciennes est fréquente, il est rare, d'un autre côté, que l'on anticipe sur les formes nouvelles. En partant de ce principe, les chapiteaux octogones à feuilles, interdisent de supposer que la construction remonte à une époque antérieure au XIVe. siècle.

Après avoir examiné avec soin ce curieux monument, nous courûmes par toute la ville à la découverte d'antiquités du moyen âge. Nous contemplâmes avec intérêt plusieurs portes ogivales unies, surmontées de larmiers, et quelques anciennes fenêtres divisées par de minces colonnettes. Nous observâmes aussi deux ou trois portails à ogive, ornés d'un certain

(1) Indè Fredericus III contulit se Syracusis in arcem Maniaci 1301. Maurolycus, de rebus Siculis.

nombre de moulures profondes; leur style ressemble à celui qui est en usage dans le nord, et dont on ne rencontre sur le sol sicilien que de très-rares exemples. Les annales ecclésiastiques de Syracuse sont malheureusement si pauvres qu'elles nous laissent dans une complète obscurité en ce qui concerne la date des églises auxquelles ces portails appartiennent.

Le 29 août, nous retournâmes par terre à Catane qui est distante de 40 milles de Syracuse : ce voyage nous prit la journée entière. Nous le fîmes dans un *lettiga*, sorte d'équipage qui n'existe qu'en Sicile, parce qu'il n'est pas de nations civilisées qui manquent, comme les Siciliens, de routes pour les voitures. Le *lettiga* est un petit vis-à-vis porté par deux mules, de la même manière que nos chaises à porteurs. Chaque *lettiga* est accompagné de deux guides qui sont tour-à-tour occupés à aiguillonner les mules. Ils se reposent alternativement sur le dos de la mule de devant. Les bêtes de somme ont le pied si ferme, qu'elles traversent les sentiers les plus dangereux, montent et descendent les hauteurs les plus escarpées, franchissent les lits desséchés des torrents, sans le moindre faux pas, à l'étonnement et à la satisfaction des voyageurs. Le voyage dans le *lettiga* n'a rien de désagréable; c'est un mode de transport très-confortable en été, parce que, grâce à lui, on se trouve à l'abri des rayons ardents du soleil.

La contrée que nous traversâmes, est inculte et sauvage : le *malaria* y a établi presque partout son fatal empire, et nos guides nous recommandèrent expressément de ne pas céder un seul instant au sommeil. Tant que l'on se tient éveillé, le *malaria* n'a pas de prise sur vous; mais si l'on vient à s'endormir, il est rare qu'on lui échappe. Le châtiment terrible que nous avions en perspective nous fit redoubler d'effort pour tenir nos yeux ouverts; mais ce n'était pas là une tâche

facile, car nous nous étions levés à quatre heures du matin, et il faut savoir de plus que le mouvement du *lettiga* est essentiellement soporifique. Cependant les cris aigus et discordants que le guide à pied ne cessait de pousser aux oreilles de ses mules, nous aidèrent à obéir à ses injonctions.

La triste contrée que nous parcourions est entrecoupée de ravins et de ruisseaux nombreux, dans le lit desquels croît l'olivier sauvage. Les broussailles qui bordent la route se composent de myrte et d'alaterne. Des espèces variées de liliacées se rencontrent à chaque pas, et quand on se rapproche de la côte, on aperçoit les belles fleurs blanches de l'amaryllis, que les Siciliens appellent *giglio di mare*, parce qu'il affectionne la terre sablonneuse du rivage. La Sicile est renommée pour ses richesses botaniques : quand vient le printemps, sur son sol s'étend un brillant tapis de fleurs.

Nos guides appelèrent bientôt notre attention sur la ville d'Augusta que l'on entrevoit sur la côte, dans le lointain. Elle a des fortifications et un bon port, mais son commerce, qui faisait d'elle une cité florissante, est anéanti, et la tristesse règne aujourd'hui dans ses murs. Il y a encore dans son voisinage une plantation de cannes à sucre.

Vers midi, nous descendîmes une longue et raide colline, par un sentier rocailleux et infernal. Arrivés dans la plaine, nous fîmes halte à une petite échoppe isolée où nos mules prirent leur repas. Il serait difficile d'imaginer une hutte plus misérable : les joues hâves et les yeux hagards de ses infortunés habitants, témoignent éloquemment de l'influence fatale de l'air dans lequel ils vivent. Du pain et des œufs étaient tout ce qu'ils avaient à nous offrir.

Nous nous remîmes en route ; nos yeux s'arrêtèrent avec une sorte de crainte religieuse sur le grand Etna et la ville de Catane humblement assise à ses pieds. Nous avançâmes dans

le cœur du pays. Jusqu'à Catane nous parcourûmes une plaine unie. Il y a loin de cette contrée à celle que nous avions traversée le matin; le sol y est fertile, la vue se repose avec consolation sur ses vastes et riches champs de blé.

CHAPITRE VI.

30 Août. — Catane est une ville toute moderne : l'Etna n'a jamais voulu la laisser long-temps vieillir. La dernière destruction fut si complète qu'elle permit de rebâtir la ville sur un plan régulier. Les rues sont donc toutes à angles droits; les monuments publics, les couvents et les places sont dans leur disposition en parfaite harmonie avec l'effet général; et comme on a partout suivi les règles d'un style d'architecture orné, il y a beaucoup à admirer dans le tableau que la cité présente. Mais le plan a été disposé sur une échelle trop ambitieuse, et il en résulte qu'un grand nombre de parties sont incomplètes. Dans quelques-unes des rues les moins importantes il y a des vides qui en détruisent la régularité, et l'on rencontre, dans les quartiers les plus riches, des édifices restés inachevés.

Les dommages fréquents et considérables que les éruptions du volcan ont fait souffrir à Catane, ont cependant laissé subsister quelques lambeaux de monuments antiques. Un théâtre grec, un édifice circulaire consacré maintenant au culte, et qui paraît avoir été, sous la domination romaine, un local pour les bains, sont les représentants, à Catane, de l'architecture d'Athènes et de Rome. On y retrouve aussi quelques traces des travaux des Normands. L'extrémité orientale et les transepts de la cathédrale, à ne pas s'arrêter aux prétentions de ceux qui ont voulu leur assigner une date plus ancienne,

appartiennent à l'architecture normande. L'extrémité orientale se compose de trois apsides, et l'on a fait usage pour sa construction, comme pour celle des transepts, d'énormes blocs de pierre. A l'intérieur de cette partie de l'église, on ne voit rien de remarquable ; mais à l'extérieur, les transepts et les apsides sont ornés, dans leur partie supérieure, d'une série d'arcades ogivales, légèrement creusées dans les murs. Quelques écrivains considèrent le comte Roger comme l'auteur de cette portion de l'édifice ; ce qu'il faut tenir pour certain, c'est que la première cathédrale fut l'œuvre de ce prince et qu'elle fut élevée en 1092 dans les mêmes lieux où se voit la cathédrale actuelle. Mais, dans le courant de l'année 1169, ce monument fut détruit presque de fond en comble par un tremblement de terre, et l'on enterra sous ses ruines, l'évêque, plusieurs prêtres, et les corps des nombreuses personnes qui avaient péri dans le désastre (1). Il est alors probable que la partie ancienne de la cathédrale appartient à la reconstruction faite à la suite du tremblement de terre. Les transepts, quoique courts, revêtent un caractère d'évidence prononcée, bien différents en cela de ceux de la cathédrale de Messine qui sont pour ainsi dire nuls, du moins à l'extérieur. On peut remarquer encore une différence entre la construction des parties supérieures et celle des parties inférieures de l'apside ; la disposition et la dimension des pierres ne sont pas les mêmes dans les deux cas ; et l'on pourrait en conclure, peut-être avec raison, que la muraille n'a pas été bâtie d'un seul jet. A ceux qui assignent à l'extrémité orientale de la cathédrale de Ca-

(1) 1169. Ita terribilis facta terræ concussio, ut populi multitudine quæ ad solemnitatem D. Agathæ venerat, adhuc in æde ipsius Agathæ existente, tectum corruisse fertur, et maxima pars illius populi et abbas cum 14 monachis, diem clausit extremum. Ancienne chronique citée dans la Catania illustrata d'Amicus.

tane une date antérieure au tremblement de terre, nous ferons observer que, si l'évêque et les prêtres périrent en même temps que les autres fidèles assemblés dans le lieu saint, c'est que dans ces temps-là, l'apside de l'est était leur poste accoutumé, et qu'ils devaient occuper cette partie du monument à l'heure de la catastrophe. Tout bien considéré, il est donc probable que l'extrémité Est de la cathédrale actuelle fut construite après le tremblement de terre de 1169.

Après la cathédrale, nous allâmes visiter une autre église située dans un quartier reculé de Catane. Elle fut bâtie sur le donjon où a langui Ste.-Agathe, patronne de la cité, et cette circonstance lui a valu le nom de Santo Carcere. L'intérieur du monument n'offre rien de curieux, parce qu'il a été reconstruit en entier à une époque moderne; mais le portail est ancien et fort intéressant.

Il est tout entier de marbre blanc. Son arcade est de forme circulaire et se compose d'une série de moulures ornées, supportées par des colonnes en retrait et un pilastre. Elles se décorent du chevron normand et d'un travail de marqueterie et, sur la face interne, on distingue un certain nombre de patères romaines. Toutes ces moulures reposent sur des animaux et d'autres petites figures appuyées sur l'imposte. Les colonnes sont aussi ornées, de la base au sommet, de chevrons et de marqueterie; leurs chapiteaux imitent le chapiteau corinthien. Sur les pilastres on remarque un feuillage de la plus grande richesse, surmonté de figures d'animaux.

Il est facile de s'apercevoir que, pour l'exécution de ces divers ornements, on a beaucoup fait usage de la *fraise* et c'est une raison pour les croire l'œuvre d'artistes grecs. Immédiatement au-dessus de l'arcade, de l'un et de l'autre côté, existent des panneaux enfoncés figurant, chacun à part, un cercle circonscrit dans un carré; ils sont ornés d'étoiles, de dragons et d'autres dessins en bas-relief.

L'histoire du portail de la Santo Carcere est singulière. Il faisait autrefois partie de la cathédrale ; mais on le lui enleva, en 1734, quand sa façade occidentale fut modernisée, pour en doter le Palazzo publico. En 1750, quand on modifia la construction du Palazzo publico, le portail fut transporté à l'église, tel qu'on le voit aujourd'hui (1). Ce portail est encore un exemple frappant du mélange des styles grec et normand. On ne peut assurer qu'il ait été construit au temps du comte Roger, mais la forme circulaire de son arcade porte à croire qu'il existait avant le tremblement de terre de 1169.

De la Santo Carcere nous nous dirigeâmes vers une autre partie éloignée de Catane, où s'élève le Castel d'Ursino qui autrefois était environné de tous côtés par la mer, et qui se trouve aujourd'hui uni à la terre ferme. Cette forteresse fut bâtie sur un rocher isolé, par l'empereur Frédéric II, à la suite d'une révolte, pour tenir les rebelles de Catane en respect; mais dans l'éruption volcanique de 1699, les torrents de lave que fit pleuvoir l'Etna comblèrent l'intervalle qui séparait le rocher du rivage, et privèrent le château de son fossé naturel. L'édifice ne présente point de caractères architectoniques qui puissent révéler le style du siècle qui le vit s'élever.

Tout près de là est une carrière : la lave qui s'y est amoncelée, durcie par le temps, sert ordinairement de matériaux de construction. Le lit a dix-huit pieds d'épaisseur.

Quand nous eûmes parcouru toute la ville, nous entrâmes dans la bibliothèque publique, et nous recueillîmes auprès

(1) Il Vescove Galletti non volle più l'antica porta e ve ne pose una nuova, facendo il prospetto nel 1734 e fu essa porta nella entrata della Loggia (Palazzo publico) ma anchi ne venna tolta allorché si miglioró quell edificio nel 1750, e fu data alla chiesa del Santo Carcere. Ferrara storia di Catania, pag. 526.

des fonctionnaires commis au soin de cet établissement des renseignements dont nous prîmes note; mais nous ne pûmes y rester autant que nous l'eussions désiré. Le voyageur se plaint avec raison de l'usage qui existe en Italie et en Sicile de fermer les églises et les bibliothèques à midi.

Comme le soleil n'avait rempli que la moitié de sa course, nous nous résolûmes à poursuivre notre voyage. Notre intention était de retourner à Catane, en suivant la route qui passe à Aderno, à Bronte et à Randazzo. L'établissement d'une nouvelle route qui joint Palerme à Messine et à Catane, nous permit de faire dans une voiture à roues cette partie de notre excursion.

A peine étions-nous sortis de Catane, que nous commençâmes à monter; notre ascension dura plusieurs milles. Elle nous eût sans doute bien plus ennuyé si nous n'avions eu toujours en vue l'Etna qui se dressait, dans toute sa majestueuse beauté, à notre droite. A moitié de la pente du mont, nous distinguâmes les deux pics noirâtres connus sous le nom de Monti Rossi; c'est de leur sein, et non pas du cratère, que s'échappèrent les flots de lave qui engloutirent Catane dans la dernière éruption. Au sommet de la montagne, un reste de neige témoigne de sa hauteur et augmente encore sa majesté.

Nous étions arrivés presqu'au terme de notre ascension, quand nous aperçûmes à notre gauche les tours féodales de Motta, qui de leur position élevée commandent les contrées d'alentour.

Enfin nous atteignîmes le haut du mont; alors nous commençâmes à descendre, et, après avoir traversé des champs de lave assez pulvérisée pour nourrir le poirier à épines, nous arrivâmes à la petite ville de Paterno où nous devions passer la nuit.

Paterno est bâtie autour d'une éminence, au sommet de

laquelle le comte Roger éleva une forteresse, dans le temps qu'il tournait ses armes contre les Sarrazins de Catane (1). Un vaste donjon couronne encore la hauteur. Nous gravîmes cette éminence dont l'escarpement est si favorable à l'établissement d'un château fort, et du haut de laquelle les regards s'arrêtent, d'un côté, sur la montagne que nous venions de franchir; de l'autre, sur une vallée profonde à travers laquelle le Sinapus poursuit sa route vers la plaine, en se rendant à l'océan. Vous vous trouvez sur un large plateau, qui est aujourd'hui occupé en partie par des églises et des couvents. Le donjon, penché sur le bord du précipice, est tout ce qui reste de la citadelle normande. C'est un grand édifice de forme oblongue, parfaitement conservé. Les murailles d'une épaisseur considérable sont construites en moellon avec des pierres de taille aux angles. Au second étage, existe une porte étroite qui donnait autrefois entrée dans le donjon, et à laquelle on montait probablement au moyen d'un escalier mobile. A l'étage supérieur, on voit une rangée de petites fenêtres doubles à tête ronde divisées par des colonnes simples. Le quatrième étage, qui est considérablement élevé au-dessus du sol, présente une arcade à quatre cintres, dans laquelle sont formées deux arcades en ogive partagées par une colonne. On retrouve sur le côté opposé de l'édifice, des fenêtres semblablement disposées.

Nous pénétrâmes dans le donjon, et nous montâmes un escalier étroit. La rangée inférieure de petites fenêtres éclaire une longue salle, surmontée d'une voûte ogivale en pierre. Le long des murs, sont placés des bancs de pierre. De petits retraits sont pratiqués entre les fenêtres, et au haut de la salle

(1) In edito Colle Paternionis arce constructâ, copias in Catanam comes reduxit. 1073. Amicus. Catania illustrata.

existe une large cheminée saillante. On distingue dans les dalles qui recouvrent le sol, une sorte de trappe à travers laquelle on descendait sans doute les prisonniers dans les cachots du rez-de-chaussée. Au premier étage, existent encore d'autres appartements voûtés; il en est un qui pourrait bien avoir servi de chapelle.

Au quatrième étage, nous nous trouvâmes dans une vaste et haute salle voûtée qui s'étend transversalement d'une extrémité à l'autre de l'édifice, et qui est éclairée aux deux bouts par des fenêtres comprises dans les arcades à ogive. Sur cette salle, ouvrent plusieurs petites chambres voûtées, à l'une desquelles est attenant un oratoire. Elles ont toutes des portes ogivales.

Le toit du donjon est plat et garni d'un parapet.

C'est là que les femmes du château venaient goûter la fraîcheur de la brise du soir.

Le donjon de Paterno a, dans sa forme et dans sa distribution à l'intérieur, beaucoup d'analogie avec les donjons du nord. Il ne peut avoir appartenu à la forteresse qui paraît avoir été bâtie à la hâte pour recevoir des troupes : tout porte à croire qu'il fut construit plus tard, pour servir à l'habitation du seigneur féodal. Le comte lui-même paraît y avoir parfois résidé après la conquête, pendant qu'Adelasia, son épouse, fondait des couvents à Paterno et à Aderno. Quoi qu'il en soit, toujours est-il que les plus anciennes parties du donjon existaient avant 1145, époque à laquelle la propriété du château fut concédée par Roger II, avec Paterno et plusieurs autres fiefs, à Guillaume, son fils, qui fut plus tard roi de Sicile (1). Quand ce prince monta sur le trône, la forteresse

(1) Nos Gulielmus, Ducis Rogerii filius, Dominus castelli Gisualdi, castelli Paterni, aliorumque castrorum et civitatum, claré facimus, quoniam in curia nostra Paterni coram episcopo Johanne Freguen-

et la ville de Paterno devinrent parties du domaine royal, et elles restèrent attachées à la couronne jusqu'en 1457. Cette année-là, le roi Alphonse les vendit à Guillaume Moncada, comte d'Aderno, dont le fils mourut à Paterno en 1522. Le donjon fut donc occupé jusqu'au XVIe. siècle par des personnages d'un rang élevé, et dans les restaurations que les nobles propriétaires entreprirent à différentes époques, ils suivirent sans aucun doute les principes architectoniques de leurs siècles; c'est l'explication la plus rationnelle qu'on puisse donner de la bigarrure de son style. Aussi bien conservé qu'il l'est encore aujourd'hui, ce monument est d'un puissant intérêt pour l'histoire : c'est un exemple du genre d'habitation à l'usage de la haute noblesse du moyen âge.

31 Août. — Nous nous levâmes à cinq heures du matin, pressés de sortir de la détestable hôtellerie où, selon l'expression de Polonius, *nous n'avions pas mangé, mais nous avions été mangés.*

En arrivant à Aderno nous visitâmes un autre donjon élevé. Il est carré et bâti en moellon. Les fenêtres et les portes anciennes, qui sont maintenant murées, ont toutes des têtes rondes. Les différents étages paraissent avoir été divisés par des planchers, mais le toit était voûté en pierre. On y voit aussi des cheminées saillantes. Sur la grande salle, au second étage, ouvre une petite chapelle de style ogival; cependant l'arcade de sa petite apside est circulaire. La porte principale est une porte ogivale de la dernière époque.

Vis-à-vis le donjon est le beau couvent de Ste.-Lucie, édi-

tino, et Helia, nostro filio, et Salomone, nostro stratigoto, et Hervero Agullone, et Marcualdo, nostro milite, et Johanne Burello, judice, et presbytero Gratiano, nostro capellano, et Gulielmo Capuano, vicecomite Paterni, etc., etc., anno 1145. Diploma apud Ughellium, vol. VII, pag. 290.

fice tout moderne qui a pris la place du couvent de la comtesse Adelazia, dont il ne reste aucun vestige. A Aderno on ne voit guère que des monastères et des églises.

En sortant de cette ville nous entrâmes dans la route qui conduit de Palerme à Messine. Nous marchâmes pendant quelque temps sur une terre dont la lave a presque fait un désert. Les montées et les descentes se succédaient avec une effrayante multiplicité. Enfin nous arrivâmes à Bronte, petite ville dont les maisons sont clair-semées sur le penchant d'une colline, derrière l'Etna. On dit qu'elle renferme 14,000 habitants, et cependant elle paraît à peine pouvoir contenir une population de 7,000 âmes. Bronte a été épargnée par des torrents de lave qu'une puissance quasi-providentielle a arrêtée aux pieds de ses murailles. Au-dessous de la ville est un vallon qu'arrose une petite rivière; sur le bord de cette rivière opposé à l'éminence où se trouve située Bronte, s'élèvent des hauteurs escarpées où l'olivier croît çà et là. La contrée environnante est partout montagneuse, mais labourable. Des bois d'une étendue considérable couvrent les hauteurs éloignées.

Bronte est habitée par les descendants d'une colonie d'Albanais. Ce sont des hommes aux formes athlétiques; ils portent toujours les cuissards, reste du costume albanais.

Nous nous proposions, en nous dirigeant sur Bronte, d'aller visiter l'ancien couvent de Maniace. Cette ville est à sept milles de Bronte, et elle fait aujourd'hui partie du petit état qui a été concédé à lord Nelson, par le roi de Naples. Les bâtiments du couvent ont été convertis en une maison d'habitation à l'usage du surintendant ou gouverneur anglais de l'état de Nelson; mais durant les mois les plus chauds de l'année, le *malaria* qui règne à Maniace, l'oblige de changer cette résidence pour celle de Bronte. Le fils du Gouverneur,

Don Gulielmo, insista pour qu'il lui fût permis de nous escorter lui-même jusqu'à Maniace, mais il était trop tard pour que nous pussions songer à entreprendre cette expédition avant le lendemain matin.

L'après midi fut consacrée par nous à la visite d'un lit de lave que le volcan avait vomi trois ans auparavant, et qui s'était arrêté à un mille environ de Bronte. Pour arriver à cet endroit, nous eûmes à traverser un lit plus ancien, hérissé d'aspérités nombreuses, et qui nous fit paraître le chemin bien plus long qu'il ne l'est en effet. Enfin nous arrivâmes en présence de l'objet de notre course, et à la vue de cette masse noire et raboteuse, si grande, si large, si haute, nous restâmes stupéfaits. La lave s'était arrêtée court au bord d'un vignoble qui verdoye à ses pieds, après une marche lente et silencieuse de plusieurs milles, après avoir renversé, brisé, anéanti tout ce qui s'était trouvé sur son passage. Nous pûmes apercevoir dans le lointain, sur les flancs du volcan, l'endroit où le torrent s'était frayé une issue; nous pûmes suivre sa course descendante aux traces que ses noires et brûlantes vapeurs avaient laissées sur le feuillage de la forêt. Nous grimpâmes sur le lit, et à l'instigation de notre guide, nous en remuâmes la surface avec nos bâtons: les cendres qu'elle recouvre sont encore trop chaudes pour qu'on puisse les tenir plus d'une seconde dans la main.

1er. Septembre.—Nous nous mîmes en route avec le jour. Le vallon où nous descendîmes traverse un lit de lave, sur lequel les mules et les chevaux ont beaucoup de peine à avancer. Après une marche de sept milles environ dans la vallée, nous arrivâmes à Maniace. Cette ville est située sur une crique élevée au bord de la rivière, et ses derrières sont protégés par des collines. Le couvent a subi une gentille métamorphose; on l'a transformé en une maison d'habitation fort commode et en

bâtiments de ferme, et l'on y a ajouté de vastes magasins destinés à recevoir les provisions de diverses espèces avec lesquelles les tenanciers siciliens s'acquittent envers leurs seigneurs.

L'extrémité Est de l'église n'existe plus, mais la nef et l'extrémité occidentale sont restées dans leur état primitif. L'édifice tout entier porte les caractères de l'architecture ogivale, à l'exception des fenêtres supérieures qui sont circulaires et de petite dimension. Les arcades de la nef ont des pointes obtuses et sont environnées d'une moulure simple. Elles reposent sur des colonnes qui sont alternativement rondes et hexagones, et dans lesquelles le chapiteau est remplacé par une moulure à l'imposte.

Les fenêtres inférieures sont de forme ogivale et *indivisées*. Le portail occidental est en ogive, d'une bonne exécution, et décoré avec goût. On voit, de chaque côté, plusieurs petits piliers qui soutiennent des moulures en nombre correspondant. Les chapiteaux des colonnes sont ornés de feuilles et de figures grossières dans le style normand (1). Les bases, décorées de moulures, ont beaucoup d'analogie avec celles de l'architecture de transition d'Angleterre. Trois des moulures sont une reproduction du *cable* normand.

Cette église fut bâtie par la mère de Guillaume-le-Bon, en 1174 (2). Elle était, à cette époque, voisine d'une ville qui avait été fondée par le général byzantin Maniaces et qui por-

(1) Les sujets des chapiteaux représentent l'expulsion d'Adam et d'Eve du Paradis terrestre, et l'origine de l'agriculture, de la chasse et de la guerre.

(2) Margarita quoque, regis mater, cœnobium ordinis P. Benedicti non longè ab oppido Maniace, erexit. Fazelius, de rebus Siculis.

Eodem anno 1174, Margarita, Gulielmi mater, in Maniacensi oppido, extruere cœpit monasterium ordinis S. Benedicti. Rocco Pirro, in Notit. eccles. Monteregalensis.

tait son nom (1). Celle-ci a disparu sans laisser de traces de son existence, et l'on dit que Bronte a été bâtie de ses ruines. A une époque moderne, alors que personne ne doutait plus de l'influence malsaine de l'air du pays dans certaines saisons de l'année, les religieuses de l'ordre de St.-Benoît qui occupaient le couvent, prirent la résolution d'aller chercher un asile à Bronte. L'été, le lit de la rivière voisine est presque à sec, et les matières fangeuses qui y croupissent, engendrent une peste qui se prolonge jusqu'aux premières pluies d'automne.

Pendant que nous étions à Maniace, des nuages s'amoncelèrent autour du sommet de l'Etna, et avant notre retour à Bronte, ils crevèrent sur nos têtes, mais l'orage ne tarda pas à s'apaiser.

A dix-huit milles sud-ouest de Bronte, sur le haut d'une colline escarpée, s'élève la ville de Traina, où le comte Roger bâtit une église (2), et dont il fit la métropole de son premier diocèse. Comme il me fut impossible d'aller la visiter moi-même, j'en donne ici la description d'après les notes que me fournit signor Musumeci, jeune architecte de Palerme, qui voulut bien, à ma demande, se rendre sur les lieux, et auquel je suis redevable du plan et du dessin des monuments actuels de Traina.

L'extrémité orientale et le beffroi de la cathédrale fondée par le comte, ont survécu en partie. Le reste de l'édifice est

(1) Manaicium oppidum, ad Ætnæ radices, à Georgio Maniace conditum.

(2) Rogerius cæmentarios conducens undecumque aggregat. Templi jacet fundamenta in urbe Trainicâ. Ad quod perstans ævo brevi superat. Gaufridus, lib. III, c. 19.

In dedicatione ecclesiæ quæ facta est anno ab incarnatione Domini millesimo octogesimo primo. Diploma apud Fazellum.

une reconstruction moderne. Ces deux lambeaux de l'œuvre antique sont bâtis en grandes pierres carrées, disposées en rangées régulières. Dans le style on s'est étudié à imiter les formes romaines. Dans la partie inférieure du beffroi se voit un porche où l'on remarque des arcades circulaires qui reposent sur des impostes, ornées d'une moulure romaine. L'extrémité orientale s'éloigne du plan ordinaire de la basilique. Elle est carrée et semble n'avoir jamais eu d'apside semi-circulaire.

Le monument est dans une position fort avantageuse, et la ville occupe encore ce poste dominant dont le comte normand avait tant d'intérêt de se rendre maître.

Vers l'année 1080, Roger jeta, à six milles environ de Traina, les fondements d'un autre édifice religieux. Au milieu d'une enceinte de vastes forêts, s'élevèrent le couvent et l'église de St.-Elias d'Ambula, dont furent dotés les moines de l'ordre grec de St.-Basile. Un affreux tremblement de terre qui, en 1643, étendit ses ravages sur la ville et la cathédrale de Traina et sur toute la contrée environnante, renversa de fond en comble la fondation normande. Les forêts seules ont survécu : leurs chênes séculaires sont d'un grand secours pour les constructions navales.

CHAPITRE VII.

A notre départ de Bronte, nous eûmes une montée assez longue à gravir, plusieurs lits successifs de lave à traverser. C'est à diverses reprises que la lave s'est amoncelée dans ces lieux, et elle y a fait de grands ravages. Autour de nous tout était sauvage et sans intérêt; heureusement l'Etna s'élevait toujours à notre droite : son sommet était alors couronné de neige, la pluie qui nous avait surpris dans la vallée, s'y

était congelée. Nous arrivâmes enfin au haut de la colline, et en la descendant nous nous trouvâmes environnés de bouquets de chênes et de châtaigniers.

Au moyen âge, Randazzo était une ville importante. Elle fut, dans l'origine, occupée par une colonie de Lombards venus de Calabre, après que ce pays fut tombé sous la domination normande, et qui se distinguèrent dans la suite par la haine opiniâtre qu'ils vouèrent aux Sarrazins (1).

Randazzo a conservé presque tous les traits de sa physionomie antique : elle a encore ses vieilles murailles, ses vieilles maisons, ses rues étroites et tortueuses, ses belles églises. Partout se présentent aux yeux des portes à ogive et des fenêtres divisées par de minces colonnettes. La plupart des maisons qui portent ces caractères architectoniques sont de petite dimension. Tant qu'une enceinte de murailles fut nécessaire, une habitation spacieuse fut toujours un luxe que la richesse même ne put se permettre.

La Madre Chiesa est moderne, à l'exception de sa campanille, qui est une bonne tour, bâtie de rangées de pierres alternativement blanches et noires. Les arcades de ses fenêtres sont très-obtuses. Celles-ci sont environnées de riches moulures et partagées au moyen de colonnes simples, surmontées de chapiteaux à feuilles sans ornements.

A l'extrémité opposée de la ville, est l'église bien plus curieuse de Ste.-Marie. Elle est construite de larges blocs de lave de forme quadrangulaire. A son extrémité orientale, se voient trois apsides, qui sont décorées, à l'intérieur, de têtes et de moulures normandes. A l'extrémité occidentale, s'élève une haute tour au-dessous de laquelle est ouvert un porche. Les arcades

(1) Dès les temps de Frédéric d'Arragon, les plus jeunes fils des rois de Sicile portaient le titre de ducs de Randazzo ; ce qui fait voir que cette ville était, pour quelque raison, tenue en grande estime.

de ce porche et celles du portail à l'intérieur de l'église sont en ogive. Le portail a plusieurs moulures supportées par des colonnes en nombre correspondant, lesquelles sont ornées de chevrons en bas-relief et partagées, au moyen d'une bande somptueusement décorée, en deux étages. Sur leurs chapiteaux sont sculptées de grossières figures d'animaux. Bien que parmi les caractères de ce porche, plusieurs aient de l'analogie avec ceux des édifices du nord, il diffère toutefois matériellement d'une construction anglaise ou française du XIII[e]. siècle.

On lit dans cette église une inscription qui rappelle que l'architecte qui en dirigea la construction était un certain Léon Cumier (1); ce nom n'indique pas une origine italienne. Léon Cumier appartenait probablement à l'une de ces nombreuses familles allemandes que l'empereur Henri VI établit en Sicile, où à l'une de celles qui y furent introduites en 1198

(1) La date de l'église est rappelée par deux inscriptions qui existent encore dans deux parties différentes du monument. L'une est ainsi conçue :

« *Anno Domini* 1328 *actum est hoc opus.* »

L'autre est gravée sur un bloc de lave qui fait encore partie des murailles de l'église, mais qui n'occupe plus la même place qu'autrefois. Un ou deux mots de cette inscription manquent, et elle est pleine de contractions. Elle a été déchiffrée par les soins réunis de Don Augustino Gallo et de l'abbé Buschemi, qui l'ont lue ainsi qu'il suit :

Mille ducenta decem quinque et septena fluebant
Tempora post genitum sanctâ de Virgine Verbum,
Construitur, tecti lapidum subnixa columnis,
Virginis hæc Aula, bis senis arte politis
Arcubus illustrat Leo Cumier arte mirandâ,
Hoc opus egregium Christi venerabile templum.

Je suis redevable de ces deux inscriptions et de beaucoup d'autres renseignements précieux, à l'obligeance de Don Augustino Gallo, de Palerme, justement renommé pour ses vastes connaissances archéologiques.

par Marcovaldo, duc de Ravenne, au milieu des efforts qu'il fit, durant la minorité de Frédéric II, pour s'assurer à lui-même la possession de la Sicile.

L'église de Ste.-Marie de Randazzo vient nous éclairer sur l'architecture du temps de Frédéric II, puisqu'il ressort évidemment des inscriptions que j'ai citées tout-à-l'heure, que l'édifice a été rebâti presque en entier sous le règne de cet empereur.

Vis-à-vis de cette église se voit une porte qui est ornée du chevron normand.

A six milles environ de Randazzo, au-dessous du village de Malvagna, existe encore un de ces quelques vestiges en Sicile de l'existence du Bas-Empire. C'est une chapelle carrée, surmontée d'une coupole en pierre, et à trois des côtés de laquelle on distingue une apside semi-circulaire. Toutes les arcades du monument sont à plein cintre, et ses quatre petites fenêtres ont des têtes rondes. Cette chapelle, toute étroite, toute simple qu'elle est, offre cependant un immense intérêt, en ce qu'elle révèle les caractères du style byzantin originel, et qu'elle indique la source d'où sont dérivés quelques-uns des traits particuliers que l'on découvre dans les monuments siciliens d'une époque moins éloignée.

Au-delà de Randazzo, la contrée est pittoresque et fertile : le chêne et le châtaignier, l'olivier et la vigne y croissent en abondance. A droite se dresse l'Etna ; à gauche on entrevoit, dans l'éloignement, une rangée de montagnes.

Nous descendions toujours ; arrivés à Lingua Grossa, nous y passâmes la nuit dans une auberge d'une propreté fort équivoque.

2 Septembre. — A quatre heures nous étions en route ; nous descendîmes rapidement à travers une campagne richement cultivée, entrecoupée çà et là de ruisseaux de lave,

jusqu'à Pié di Monte. De Pié di Monte à Giardini, la descente est encore plus rapide. Arrivés à cette dernière ville, nous nous trouvions au terme de notre course autour de l'Etna. Giardini est justement au-dessous de Taormine, sur le rivage de la mer : son délicieux climat, ses oranges, ses rochers vous préparent aux scènes sublimes qui vous attendent plus haut.

En sortant de Giardini, nous luttâmes, durant un mille et demi, contre les difficultés d'un sentier en zigzag qui nous conduisit à Taormine. Taormine est située sur une éminence qui plane sur les contrées d'alentour : derrière elle se montrent d'autres hauteurs capricieusement découpées. C'est encore une grande ville qui renferme, dit-on, 5,000 habitants. L'artiste y rencontre, à chaque pas, des sujets pour son pinceau : c'est une galerie intéressante à l'entrée de laquelle se groupent des murailles et des maisons sarrazines, des pins, des palmiers, des orangers; plus loin, beaucoup plus loin, on entrevoit des montagnes et la mer. Certaines maisons ornées d'arabesques blancs et noirs donnent à la ville une physionomie orientale. Mais ce n'est pas là qu'est la plus grande gloire de Taormine. Acheminez-vous vers les ruines du théâtre grec, et là vous verrez l'Etna, mais vous le verrez comme vous ne l'aurez pas encore vu : je ne crois pas qu'il y ait dans le monde une scène plus belle; on s'en éloigne avec une de ces impressions qui échappent à la voix du poète, au pinceau de l'artiste. Le théâtre est dans un isolement complet, sur la crête d'une éminence qui, d'un côté, fait face à la montagne et qui, de l'autre, regarde la mer. On se contenterait sans doute d'un pareil tableau : un théâtre grec qui laisse apercevoir, entre ses arcades mutilées, une mer d'améthiste, voilà qui est un vrai trésor. Mais vient l'Etna, qui déploie dans le lointain sa masse sublime; viennent des groupes de maisons, une forteresse antique, un village en pain de sucre, des pics, des hauteurs aux formes variées,

disséminés çà et là à l'horison ; et quand nous étions là, nous, ne pouvant nous rassasier de cette vue enchanteresse, l'air était embaumé et tiède; le soleil répandait sur la scène ses rayons dorés. Si vous montez à l'emplacement de la rangée supérieure de siéges, vous avez en vue les montagnes et la côte jusqu'à Messine, les anciens tombeaux, les caps, les promontoires ; un tableau qui suffirait pour faire la réputation d'une autre ville. Rien, non rien n'est comparable à Taormine.

Bien nous avait pris de nous lever matin, car avant notre retour à Giardini, la montagne, jusqu'à moitié route, s'était couverte de nuages.

De Giardini à Messine, on marche, durant trente milles environ, le long de la côte. La route est bonne. La campagne est semée de vignes et d'oliviers. On rencontre souvent des vues fort intéressantes : il y en a une surtout, à laquelle le fort de San Alessio imprime un caractère tout pittoresque. Il y avait long-temps qu'il faisait nuit quand nous arrivâmes à Messine.

CHAPITRE VIII.

3 Septembre. — Dans l'après-midi nous nous décidâmes à faire une courte excursion en Calabre, pour nous enquérir du sort qu'avaient éprouvé plusieurs monuments que nous savions avoir été élevés à Mileto et dans les environs de cette ville, par le comte Roger. C'est à Mileto que ce prince résida le plus souvent, avant la conquête de Sicile ; à Mileto que fut célébré son mariage avec la belle Eremberge ; c'est encore à Mileto qu'il mourut.

Nous montâmes dans un bateau découvert qui devait nous porter à Palmi, ville située sur la côte, à dix-huit milles environ de Mileto.

Une brise légère nous poussa bientôt dans le détroit; nous passâmes sous le rocher si fameux et la ville de Scylla, et, au coucher du soleil, nous atteignîmes la *Scarigatura* de Palmi. Le débarcadour n'est rien autre chose qu'un étroit couloir entre des rochers; nous nous y glissâmes tant bien que mal; une bande d'hommes à mines farouches qui attendait notre arrivée, se rua sur nos bagages; et pour avoir la paix avec nos gracieux commissionnaires, nous nous vîmes obligés de supporter les désagréments d'une marche rapide dans un sentier tortueux. Il était nuit quand nous entrâmes dans les rues, ou pour mieux dire les ruelles de Palmi. On nous conduisit à la meilleure auberge qui n'a d'autre porte que celle de l'écurie.

La nouvelle route publique qui va de Reggio à Naples, passe près de Palmi et traverse Mileto; mais comme on ne trouve à Palmi aucune espèce de voiture, nous fûmes forcés de louer des chevaux pour notre voyage du lendemain. A la pointe du jour nos coursiers étaient à la porte: rien de plus misérable que leurs harnais. De chaque côté de la selle pendaient deux ficelles pourries qui soutenaient chacune un mauvais étrier, et que nous fûmes obligés de renouveler, à nos frais, pendant la route. Le tumulte, la confusion et la longueur des préparatifs me firent croire que j'étais encore en Turquie. Enfin nous partîmes, accompagnés de deux guides calabrais à pied. C'étaient des gaillards actifs et bien taillés, noirs comme des maures. Ils portaient des manteaux de couleur rougeâtre, qui ne couvraient qu'une de leurs épaules, et des pantalons courts, dont la blancheur contrastait avec leurs jambes basanées. Ils ne furent occupés durant le voyage qu'à pousser des cris aigus pour animer nos montures, ou qu'à réparer les nombreux accidents qu'éprouvait notre pauvre équipage. Nous ne pûmes presque jamais nous permettre le trot, et pourtant la route que nous traversions était la *strada consulare*.

Le pays par lequel nous passâmes est partout couvert de bois. Dans les environs de Palmi, la végétation est riche; le bel olivier à fleurs brunes y croît en abondance. Plus loin, on voit des champs de maïs coupé où des troupeaux de petit bétail gris viennent chercher leur pâture, de vastes plaines où les chèvres broûtent le myrte et la bruyère de la Méditerranée. Dans les vallons qu'arrosent des ruisseaux limpides, s'étendent des champs de melons d'eau. Des paysans, assis sous les toits de roseaux de leurs petites huttes, offrent ces fruits au voyageur altéré.

A notre gauche, nous apercevions le golfe de Gioia, et la petite ville de Nicotera, située sur le penchant d'un mont rocailleux. A notre droite, se dressaient dans le lointain les pics sombres des Apennins.

L'intérieur de cette partie de la Calabre est peu habité. Nous vîmes çà et là des maisons éparses et nous ne traversâmes qu'un seul village.

Les quelques voyageurs que nous rencontrâmes étaient tous armés, à l'exception d'un curé de campagne qui cheminait tranquillement sur sa mule, avec le muletier à ses côtés. Un gentilhomme calabrais, qui avançait derrière nous à cheval, nous dépassa bientôt : il était suivi de deux domestiques dont les chevaux portaient des bagages. Tous les trois avaient des carabines en bandoulière et des sabres au côté.

Les paysannes que nous vîmes sur la route étaient droites et de haute taille; leurs visages étaient gracieux, leur peau assez belle. Un coupon de toile blanche roulé autour de leur tête, descendait sur leurs épaules et retombait par derrière comme un voile : c'est probablement un reste du costume grec. Elles avaient dans la tournure quelque chose de noble et de fier, qui contrastait singulièrement avec leurs jambes nues et leurs mains calleuses.

Nous mîmes sept heures à faire nos dix-huit milles. Sur la fin nous souffrîmes beaucoup de la chaleur.

A notre entrée à Mileto, je laissai échapper une exclamation de regret, car rien d'antique ne vint d'abord s'offrir à ma vue ; cependant un de nos guides nous parla de la cathédrale qui est à l'extrémité méridionale de la cité, et nous dit qu'elle renfermait dans ses murs la tombe du comte normand. Il nous assura l'avoir vue lui-même plusieurs fois. La cathédrale est moderne, nous le savions ; mais elle pouvait avoir été reconstruite et conserver dans son enceinte le vieux monument si précieux pour nous. Nous courûmes donc avec un empressement de pélerins, à la recherche de la vénérable relique, et ce fut avec un sentiment de profond respect que nous pénétrâmes sous les voûtes du temple. Mais quelle fut notre douleur ! On n'y trouve pas de tombe normande, et nous apprîmes bientôt que la ville entière, sans en excepter la cathédrale, est de fondation nouvelle. Nous ne marchions pas sur l'emplacement de Mileto antique ; ses ruines sont dispersées sur un autre sol. Renversée par deux affreux tremblements de terre, elle fut désertée par ses habitants, qui se bâtirent de nouvelles demeures, à un mille et demi environ de leur ancienne cité.

Nous trouvâmes auprès du *Trésorier* lombard Comite, chanoine du chapitre de Mileto, une douce compensation du désappointement que nous venions d'éprouver : il s'empressa avec une obligeance pour laquelle nous conserverons toujours un souvenir de gratitude, de nous donner tous les renseignements désirables sur l'archéologie de cette partie de la Calabre. C'est à lui que nous dûmes de nombreux et intéressants détails sur l'histoire de Mileto ; c'est lui qui nous apprit qu'un autre monument avait subi une destinée exactement semblable à celle de la cathédrale. Nous voulons parler du couvent de Ste.-Euphémie (1), si

(1) Le monastère de Ste.-Euphémie était une institution bénédic-

célèbre autrefois, qu'il donna son nom au golfe. A la suite d'une effroyable convulsion terrestre, l'édifice a complètement disparu, et à sa place s'étend un vaste lac dont les eaux se retirent en été, et laissent une fange noirâtre d'où s'échappent des miasmes qui infectent la contrée d'alentour. Il y avait encore un autre lieu, dans le voisinage de Mileto, que nous avions l'intention de visiter : c'est le monastère de San Stefano del Bosco, dont le comte Roger jeta les fondements dans une des retraites les plus sauvages des Apennins. Là venait se délasser de ses pieux travaux son illustre contemporain, saint Bruno, le fondateur de l'ordre Carthusien. Sur la foi des paroles du *Trésorier* qui croyait, nous dit-il, qu'il y avait encore quelque chose à voir à San Stefano, et qui nous promettait du moins dans l'expédition que nous allions entreprendre, une succession de tableaux pittoresques, nous résolûmes de nous mettre en route le lendemain et de consacrer l'après-midi qui nous restait, à passer en revue les vestiges de l'ancienne Mileto. Le bon vieux *Trésorier* voulut nous accompagner lui-même dans notre excursion.

Le site est romantique : c'est un monticule flanqué de deux ravins profonds dans lesquels coulent deux petites rivières. A l'est, on distingue le dos bleuâtre des Apennins; par une ouverture pratiquée dans les montagnes au sud, l'œil suit au loin la mer jusqu'au phare de Messine. C'était là qu'était pla-

tine, fondée par Robert Guiscard. Robert de Grandmesnil, ex-prieur de St.-Evroult en Normandie, en fut le premier abbé. Ce monastère se glorifiait de posséder la tête de Ste.-Euphémie, qui souffrit le martyre à Chalcédoine, et dont le corps fut apporté de Constantinople dans le courant du VIIe. siècle. Ste.-Euphémie était en grande vénération dans l'Eglise grecque, et ce fut là ce qui engagea probablement Guiscard à la donner pour patronne au monastère qu'il fonda au milieu des Grecs, ses nouveaux sujets.

cée Mileto antique. La position offrait par sa difficulté, d'immenses avantages pour la défense, mais peu de commodité et d'agrément : au moyen âge, on préférait la force à l'aisance. On ne retrouve aujourd'hui en grande partie que des fondations et des pierres éparses. Nous allâmes d'abord visiter les ruines de l'abbaye de la Ste.-Trinité qui était bâtie sur une éminence, hors des murs de la ville. Il ne reste qu'une petite portion des murailles des deux extrémités de l'église ; mais cela suffit pour prouver que le monument était construit sur une grande échelle, et avait la forme en croix de la basilique latine. L'épaisseur des murailles était considérable ; elles étaient bâties en moellon et recouvertes de pierres carrées, disposées en rangées régulières. Le sol est jonché de débris : des fragments de marbre ayant appartenu à des colonnes, à des corniches, à des architraves, témoignent incontestablement de l'emploi des matériaux d'anciens édifices romains, pour la construction de cette église. On les emprunta, ainsi que nous l'apprit le *Trésorier*, en partie au temple de Proserpine à Hipponium (aujourd'hui San Leone), et en partie, comme il a raison de le croire, au temple de Cybèle qui s'élevait dans la plaine de Messiano. Il y a tout lieu de penser que l'église a été bâtie dans un style qui concordait avec les matériaux romains ; et ce style, les Normands paraissent ne s'en être jamais départis en Apulie et en Calabre. Dans ce monument existèrent jusqu'à l'époque de son entière destruction en 1783, deux sarcophages romains, qui passèrent toujours dans l'esprit du peuple pour les tombeaux du comte Roger et d'Eremberge, sa première épouse. On sait que le comte Roger fut enterré dans l'église de la Ste.-Trinité (1) ; et comme, même à cette époque, on avait

(1) Mortuus demùm Rogerius comes apud Miletum, anno 1101, ætatis suæ 70, in æde Sanctæ Trinitatis quam ipse fundaverat, regio more tumulatus est. Rocco Pirro, Chronologia regum Siciliæ, p. 18.

coutume de se servir des anciens sarcophages pour y renfermer les dépouilles mortelles des personnages de distinction (1), la tradition peut bien n'être que l'expression de la réalité. Ces sarcophages existent encore. Le plus petit, sur lequel on a représenté le combat des Amazones, et le couvercle du plus grand ont été transportés à la ville nouvelle, où on les a laissés en plein air, exposés à toutes les injures du temps et des hommes. Le plus grand sarcophage était trop lourd pour être changé aisément de place : on le retrouve dans les vignes qui environnent aujourd'hui l'abbaye. Il est toujours désigné sous le nom de tombeau du comte Roger.

En sortant de l'abbaye nous nous dirigeâmes vers l'emplacement de l'ancienne cité : il est maintenant transformé pour la plus grande partie en champs labourés. Le *Trésorier* nous montra le monticule où était située la chapelle de St.-Martin, fondée aussi par le comte et dans laquelle un de ses fils fut inhumé. Nous foulâmes aux pieds les ruines de ce qui était, dans les derniers temps, le palais épiscopal, après avoir servi de château au conquérant normand. Près de là s'élevait la cathédrale Il ne reste plus rien du palais de l'évêque ; et, à l'exception des fondations où l'on distingue quelques arcades circulaires, l'antique château a aussi entièrement disparu. Ces fondations sont les seuls vestiges de la demeure de l'illustre comte ; on éprouve un plaisir bien doux à errer au milieu de ruines auxquelles vient s'associer la mémoire d'un si grand homme.

5 Septembre. — Nous prîmes avec nous deux guides calabrais auxquels nous adjoignîmes un homme armé d'une carabine (c'était plutôt une garde d'honneur, qu'une escorte

(1) Le tombeau de Constantia, femme de Frédéric d'Arragon, dans la cathédrale de Palerme, est un ancien sarcophage. Cette princesse mourut en 1363.

destinée à nous protéger), et nous nous acheminâmes vers San Stefano del Bosco, qui est situé dans les environs du village de la Serra, à sept heures de marche de Mileto. La route est fatigante : le pays que nous avions à traverser est un pays de montagnes, de vallées et de rivières. Il nous fallait monter plusieurs degrés de l'échelle des Apennins; et ce n'était pas chose facile que de marcher d'un pas sûr dans le sentier où nous étions entrés. D'abord je fus sur le point de perdre courage; mais l'activité et l'assurance de mon cheval calabrais me mirent bientôt à l'aise. Il n'avait point de bride et ne portait que son licou habituel; mais je m'aperçus bientôt que je devais me borner avec lui à un rôle tout passif. La confiance et la facilité avec laquelle il se laissait comme glisser des hauteurs les plus escarpées, marchait sur le bord dangereux des précipices, et sautait d'une pierre sur une autre dans les fondrières, avait quelque chose de vraiment merveilleux.

Après trois heures de marche nous atteignîmes les villages de Suriglio et de Suriglielko. Les maisons de l'un sont groupées sur une éminence, l'autre est attaché au flanc d'une colline et environné d'une ceinture de bois touffus : ils offrent tous deux des tableaux fort pittoresques.

Il s'éleva ici entre nous et nos guides calabrais une dispute assez vive : ils voulaient nous faire faire une halte intempestive pour trinquer avec un ami; nous refusâmes de nous arrêter. Nos guides étaient deux frères dans la fleur de l'âge et de bonne mine; l'aîné paraissait avoir été taillé par la nature, pour appartenir à l'une de ces bandes de brigands qui désolaient autrefois les parties les plus sauvages de la Calabre; le plus jeune était d'un caractère plus doux; il n'aurait pas de lui-même cherché à faire le mal, mais il pliait sous l'ascendant de son compagnon plus énergique. Ils nous lâchèrent des

bordées de paroles inintelligibles ; ils crurent nous effrayer par leurs gestes menaçants et leurs regards sombres ; mais nous tînmes bon, aidés de notre homme à la carabine, et nous les forçâmes de renoncer à leur station.

Nous avions encore une autre hauteur à gravir : le sentier qui conduit au sommet a, dans certains endroits, quelque chose de terrible. Il monte le long d'affreux précipices, et rien ne garde le voyageur d'une chute épouvantable. Plus loin, il est bordé de deux masses de roc et surmonté d'une voûte formée par des branches de chêne et de châtaignier. Nous sortîmes enfin de cette route périlleuse, et nous nous trouvâmes sur un terrain uni qui est en partie cultivé, en partie couvert de bruyères. Dans les prairies, des bergers font paître des troupeaux de brebis et de chèvres. C'est avec surprise que nous rencontrâmes des charriots dans ces régions élevées ; mais ils sont de construction ancienne et grossière ; ce sont des espèces de boites attachées à de forts cercles de bois. Un charriot d'une forme plus élégante ne pourrait pas résister aux difficultés de la route qu'il devrait traverser. Dans une vallée sur laquelle notre vue planait du haut de la colline, est la petite ville de la Serra, et à ses confins du côté du nord, se voient les ruines de San Stefano del Bosco.

Nous allâmes voir les ruines. Un mur crénelé avec des tourelles aux angles, environne encore les bâtiments du couvent. Nous pénétrâmes dans l'intérieur et nous examinâmes avec curiosité les ruines abandonnées, telles que les a faites le tremblement de terre de 1783. Les murailles de l'église et de la maison abbatiale, le cloître et quelques autres parties du couvent sont encore debout, et se sont plus ou moins ressentis de la convulsion ; mais nous ne tardâmes pas à reconnaître que l'édifice entier est une reconstruction moderne : il ne reste plus une parcelle du vieux San Stefano del Bosco. A

la porte du couvent nous nous désaltérâmes à une fontaine qui est l'œuvre des moines; l'eau qui s'en échappe descend des montagnes voisines, on ne peut s'y méprendre à sa délicieuse fraîcheur. De là nous nous avançâmes à un demi-mille plus loin dans le vallon, jusqu'à l'entrée de la forêt où s'élève, sur un petit monticule, la Santa Maria del Bosco; c'est un édifice moderne qui a remplacé la chapelle antique. Vis-à-vis de ce monument se voit un oratoire qui renferme une statue de marbre de St.-Bruno; on y lit aussi une inscription qui apprend que c'était dans ces lieux que le moine se retirait pour se livrer à la méditation. La retraite est silencieuse et solitaire : des sapins gigantesques, des hêtres antiques la couvrent de leurs larges rameaux, et autrefois les arbres de la forêt voisine venaient projeter sur ses murs vénérables des ombres encore plus épaisses.

C'est là que St.-Bruno s'occupa de la composition des réglements sévères de cet ordre carthusien, qui plus tard compta tant de monastères répandus sur la surface du globe. Bruno était allemand d'origine. Il avait séjourné quelque temps à Rome, où ses talents et la régularité de ses mœurs lui avaient concilié l'estime du pape Urbain II. Le souverain pontife avait voulu l'élever au siége archiépiscopal de Reggio : mais Bruno, dédaigneux des honneurs, s'était réfugié, suivi de quelques disciples, dans une solitude aux environs de Squillace. Sa retraite était voisine de la résidence du comte normand; son génie et ses vertus furent bientôt connus du prince qui n'eut plus d'autre pensée que de le fixer plus près de lui. Il lui fit donc bâtir un couvent sur le penchant des Apennins du côté de Mileto, et il y joignit la donation d'une étendue de terrain considérable. Ce fut dans ces lieux que Bruno passa le reste de ses jours, et qu'il mourut en 1101.

La statue en argent de St.-Bruno est encore portée en pro-

cession, une fois par an, sur le chemin de la Serra à l'oratoire dont il a été parlé plus haut, et près de cet édifice se tient une foire annuelle sous les auspices du même saint. Cette foire commence le 1er. mai et dure huit jours.

En deux heures de marche nous aurions atteint le sommet de la hauteur d'où l'on découvre l'Adriatique, et où se trouve un sentier qui descend le flanc opposé des Apennins et conduit à Stilo (1), à Squillace et à plusieurs autres villes; mais le jour était trop avancé pour que nous pussions songer à entreprendre cette ascension. Après avoir achevé notre examen des ruines de San Stefano, nous nous dirigeâmes vers La Serra.

La Serra est un bourg manufacturier où l'on n'entend retentir que le bruit des marteaux tombant sur les enclumes. Le fer que l'on travaille à La Serra vient des mines de Stilo, et est préparé dans les fonderies de Mongiana (2). C'est la ville la plus animée que nous eussions vue depuis notre départ de Marseille.

Dans l'auberge où nous descendîmes, la chambre que l'on nous donna était placée sous un pigeonnier. Pas n'est besoin de dire que nous appelâmes en vain le sommeil.

6 Septembre. — Sur la route qui nous ramena à Mileto, nous distinguâmes, dans le lointain, le château de Monteleone, dont la construction est due à Frédéric II, et qui est situé sur

(1) Dans le voisinage de Stilo, sur une éminence, on voit encore une petite église grecque qui date du temps de l'empire de Byzance. C'est un édifice carré, bâti en briques et qui a cinq petites coupoles. Celle du centre est supportée par quatre colonnes de marbre. Ce monument a été soigneusement décrit dans les Memorie della Chiesa di Mileto, compilés par Vito Capialbi.

(2) La Mongiana est à cinq milles environ de la Serra et à six milles de Stilo. Ses fonderies sont la propriété du gouvernement napolitain.

une éminence qui domine la ville, à cinq milles environ au nord de Mileto.

7 Septembre. — A notre arrivée à Monteleone, après avoir quitté Mileto, nous pûmes nous procurer une voiture, et notre retour vers la côte s'effectua avec plus de rapidité.

Nous remarquâmes sur la route un jeune homme à cheval, qui paraissait venir de l'intérieur; il était suivi d'une troupe d'hommes à pied, les uns armés de carabines, les autres de bâtons longs et pesants : tous portaient sur leurs épaules de grands manteaux bruns. Nous voulûmes savoir ce que tout cela signifiait, et l'on nous apprit que le jeune cavalier était le fils d'un *possidente* ou propriétaire du voisinage, qui était en tournée pour percevoir ses revenus et inspecter ses terres. C'était là, sans contredit, un spectacle fort pittoresque qui nous rappelait le moyen âge, le seigneur féodal et ses recors.

Nous traversâmes la route que nous avions déjà parcourue; mais au lieu de la quitter à Palmi, nous poussâmes quelques milles plus loin jusqu'à Bagnara. De la hauteur où nous nous trouvions, notre vue embrassait la mer, les îles de Lipari, la côte de Sicile et le phare de Messine.

Les montagnes qui bordent la côte de Calabre sont si escarpées, que ce n'a pas dû être une chose facile que de conduire la route jusqu'aux villes situées sur le rivage. Pour la faire descendre jusqu'à Bagnara, il a fallu appeler à son aide toutes les ressources du zig-zag, et jeter des ponts presqu'à chaque pas. Au-delà de cette ville, elle rampe le long de la côte jusqu'à Scylla et Reggio.

A Bagnara nous louâmes un bateau qui devait nous ramener en Sicile; mais il nous fut impossible de mettre sur-le-champ à la voile. Il fallait que nos bateliers se pourvussent de passeports, et comme il était midi passé, le *Cancelliere* et le *Giudice* faisaient la sieste, et on ne pouvait les déranger. Enfin,

les honorables fonctionnaires voulurent bien se lever, et nous pûmes alors partir.

La traversée fut heureuse, et nous arrivâmes à Messine dans les premières heures de la nuit.

CHAPITRE IX.

Outre les églises de Messine qui ont dejà été décrites, il en existe deux autres qui, bien qu'elles ne soient plus consacrées au culte, n'en méritent pas moins de fixer l'attention. L'une est située dans l'intérieur de la ville, et sert aujourd'hui de magasin : elle est connue sous le nom de Santa Maria Alemanna. C'était autrefois la chapelle d'un prieuré appartenant aux chevaliers Teutoniques, que l'empereur Frédéric II avait introduits en Sicile : ce prince avait voué à cet ordre une protection toute particulière. Il leur fit bâtir le prieuré de St.-Léonard dans les environs de Foggia en Apulie, et celui de Santa Maria à Messine, et il dota chacune de ces fondations de domaines considérables.

L'ordre Teutonique dut son origine à un gentilhomme allemand, qui fonda un hôpital et une chapelle à Jérusalem pour ses compatriotes qui viendraient en pélerinage au Saint Sépulcre; et comme ces pélerins étaient souvent attaqués sur la route par les Musulmans, il se forma une association d'allemands intrépides pour veiller à leur salut et faire le service de l'hôpital : les membres de cette association s'intitulèrent chevaliers Teutoniques. Pour en faire partie, il fallait être allemand et de noble naissance. Ces chevaliers avaient pour armes une croix noire sur un champ blanc.

L'hôpital de Messine était ouvert à tous les allemands qui se dirigeaient vers la Terre-Sainte. A cette époque, le port de

Messine était celui où la plupart des croisés mettaient à la voile pour l'Orient. Toutes ces circonstances valurent à l'église dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre, le nom de Santa Maria Alemanna.

Ce monument porte les caractères de l'ancienne architecture ogivale. Les arcades de la nef ont des moulures et reposent sur des piliers auxquels sont attachées des demi-colonnes. Les chapiteaux de celles-ci sont délicatement travaillés et décorés de feuillage. De chaque côté de la porte principale se voient deux colonnes en spirale entre lesquelles est un pilastre ; elles supportent des moulures en nombre correspondant. Sur les moulures extérieures sont sculptés des figures humaines, des instruments de musique, des monstres de différentes espèces, des centaures, des griffons, etc. Sur les moulures intérieures on remarque le chevron normand.

Santa Maria Alemanna fut commencée vers l'an 1223 (1). Dans un orage qui éclata dans le courant de l'année 1612, le feu du ciel tomba sur l'église, et les ravages qu'il causa furent tels qu'elle ne put dès ce moment servir à la célébration du culte.

L'autre église est située sur une éminence, à quelques milles de Messine, sur la route qui conduit au télégraphe. Elle est connue en général sous le nom de la Badia ou la Badiazza. Ce monument est vaste : il a trois absides à l'extrémité orientale ; mais il est dépourvu de transepts. Au-dessus de l'intersection des transepts et de la nef, se voit une coupole grecque, soutenue à chacun de ses angles par une série de petites arcades, qui

(1) Dans l'année 1223, Herman de Salza, grand-maître de l'ordre Teutonique, accompagna Jean de Brienne, roi de Jérusalem, quand ce prince vint en Europe implorer le secours des rois chrétiens contre les Infidèles qui l'avaient chassé de ses états. L'empereur Frédéric embrassa sa cause, et gratifia dans la suite les chevaliers Teutoniques, des revenus de plusieurs établissements religieux.

lient ingénieusement le carré inférieur avec le cercle qui se trouve au-dessus. Les arcades de la nef revêtent la forme ogivale. Elles reposent sur des faisceaux de quatre demi-colonnes, dont les chapiteaux de formes diverses et ornés de feuilles sont travaillés dans le mode grec.

Les fenêtres sont simples et en lancette. On remarque sur le portail principal un mélange singulier de moulures grecques et normandes; son arcade semi-circulaire repose sur une imposte qui est ornée, ainsi que le linteau, d'une moulure grecque.

La Badia appartenait, avec une autre église située à l'intérieur de la ville, aux religieuses de Santa Maria della Scala. Guillaume II, l'empereur Henri VI, l'impératrice Constance et d'autres souverains de Sicile la dotèrent et l'embellirent successivement; mais on ne sait à quelle époque elle a été rebâtie dans la forme qu'on lui voit aujourd'hui. L'abbaye dont elle était une des dépendances portait d'abord le nom de Santa Maria della Valle; mais elle le changea pour celui de Santa Maria della Scala, à la suite d'un miracle que l'on prétend avoir eu lieu avant l'année 1168. Il est probable que l'église fut reconstruite peu de temps après le miracle. Les nonnes abandonnèrent leur couvent dans la première partie du XVIe. siècle, et l'église est maintenant en ruines.

Nous avions fini notre examen rapide de la côte occidentale de Sicile; il résultait des observations que nous avions pu faire, que les Normands, à leur arrivée dans l'île, avaient continué de bâtir, du moins dans la province que nous venions de visiter, d'après les règles de l'architecture romane; mais que plus tard, et à une époque fort ancienne, ils avaient adopté pour leurs constructions une sorte de style ogival, différant, à plusieurs égards, de l'architecture en ogive du nord, et que, une fois que cette adoption avait eu lieu, ils avaient toujours continué de suivre la même marche et les mêmes principes.

CHAPITRE X.

Nous avions l'intention, dans notre voyage de Messine à Palerme, de visiter Cefalu. Dans cette saison de l'année, la chaleur est étouffante : au lieu de nous servir, pour notre course, de mules, seul moyen de transport dont l'on puisse disposer, puisqu'il n'y a pas de route pour les voitures, nous cherchâmes à nous dérober aux incommodités de cette monture, sous le ciel brûlant de la Sicile, en nous réfugiant dans un bateau découvert, servi par des voiles et un équipage de six hommes qui devaient manœuvrer les rames, en cas de calme ou de vent contraire. Mais nous eûmes à nous repentir du choix que nous avions fait.

A peine eûmes-nous doublé la pointe du phare, que nous fûmes assaillis par des raffales de vent qui nous barrèrent le passage. Les bateliers avancèrent aussi long-temps qu'ils le purent ; mais à la distance de vingt-quatre milles de Messine, notre bateau éprouva un choc si violent que nous nous vîmes obligés de suspendre la lutte, et de nous traîner vers une rive déserte en attendant un vent plus propice.

Dès que le bateau fut en sûreté, nous nous occupâmes tous d'une œuvre consolante, je veux parler des préparatifs du dîner. Nous avions fait d'amples provisions à Messine ; mais toute notre batterie de cuisine consistait en deux vases de terre assez semblables à de grands pots à fleurs. Ils nous servirent à la fois de plats et de sauciers. Nous les transportâmes à terre, et notre domestique napolitain qui était fort heureusement bon cuisinier, et qui n'était jamais si content que lorsqu'il pouvait exercer son art, se mit en besogne, sans nous faire grâce du moindre préliminaire, et finit par être en état

de nous servir un repas abondant et exquis que nous mangeâmes dans le bateau, sous une tente de crin, avec une planche pour table.

Quand vint la nuit, nous descendîmes la voile, et en y ajoutant un tissu de crin assez long et la tente de l'arrière, nous métamorphosâmes le bateau en cabine. Une petite lanterne, suspendue au milieu de notre chambre improvisée, nous éclairait dans les ténèbres. Un large matelas que nous étendîmes sur des planches à l'arrière, forma notre couche. Les mariniers s'enveloppèrent dans leurs manteaux, et prirent place d'eux-mêmes au fond de la barque. Nous n'aurions pu jouir d'une plus parfaite indépendance, quand nous aurions été jetés sur le rivage d'une île déserte.

Le lendemain matin le vent s'était apaisé. Les gros nuages que nous avions vus la veille suspendus sur toutes les montagnes, notamment sur celles de Calabre, disparaissaient par degrés. Il s'éleva une brise du nord-est qui nous permit de reprendre notre voyage. Vers midi, nous doublâmes la pointe de Milazzo, à l'extrémité de laquelle se voit sur des rochers raboteux, un phare qui en signale les dangers. Bientôt la brise qui nous favorisait expira, mais les bateliers prirent leurs rames, et leurs efforts robustes nous poussèrent 24 milles au loin dans la baie de Patti. Ils s'animaient les uns les autres avec des chants et des cris, au milieu desquels on pouvait distinguer l'exclamation de *Allagh*, *Allagh*, qui paraît être un souvenir du dialecte sarrazin.

La côte de la baie de Patti est hérissée de montagnes; mais l'olivier croît sur ses collines rocailleuses, et l'on remarque en certains endroits des champs cultivés. Les bateliers nous indiquèrent le couvent de la Madonna di Tindaro, qui est situé sur une éminence. L'Etna avec sa couronne de neige, semble se tenir à ses côtés; mais il en est en réalité à 50 milles

de distance. A notre droite. nous apercevions Stromboli et le groupe des îles Lipari. Enfin nous découvrîmes la ville de Patti : elle se dresse sur une colline de forme pyramidale, adossée à de hautes montagnes. La petite cathédrale (car Patti est le siége d'un évêché) couronne la hauteur, et sa campanille en forme le sommet. En approchant de plus près, nous distinguâmes une vieille tour et quelques maisons isolées sur le rivage. Nous jetâmes l'ancre, en attendant, pour continuer notre course, la brise de terre qui s'élève ordinairement du rivage, quand vient le soir, dans les temps calmes, et nous débarquâmes. Une large route publique, de chaque côté de laquelle se succèdent de frais jardins, nous conduisit à la ville. Les rues de Patti sont raides, étroites, tortueuses et mal pavées. Nous remarquâmes quelques maisons d'assez bonne apparence, garnies de balcons de fer, sur les lances desquels sont fichés des pots à fleurs. La plupart des personnes que nous rencontrâmes étaient mieux vêtues que nous ne devions nous y attendre. Nous montâmes à la cathédrale où reposent les cendres de la reine Adelasia ; sur la tombe de la princesse, on a couché, dans ces derniers temps, une statue moderne (1).

La vue qu'on a de cette hauteur est riche et imposante : d'un côté s'étendent de vastes plaines où croissent la vigne et l'olivier ; au-delà s'élèvent des montagnes sur le sommet desquelles on distingue les débris des murailles de Gioiosa, la ville déserte, noircies par le feu du ciel. De l'autre côté, on aperçoit la mer et les îles Lipari.

Pendant notre absence, nos mariniers avaient tiré le bateau sur la plage. La mer était devenue houleuse, et son agitation ne présageait rien de bon. A l'heure où nous comptions sur le

(1) Le comte Roger fonda à Patti un couvent de Bénédictines, que la fière Adelasia choisit pour retraite, à son retour de Jérusalem.

secours de la brise de terre, le vent d'ouest souffla de nouveau avec un redoublement de violence. Il nous retint dans l'inaction pendant les deux jours suivants : c'était à en perdre patience. La résignation est difficile quand le mal qui nous afflige peut disparaître d'un instant à l'autre.

L'un de ces jours, nous allâmes visiter les ruines de l'ancienne Tyndarus qui était située sur une hauteur, à sept milles environ à l'est de Patti. Le port est aujourd'hui un lit de sable ; et ce changement doit être attribué, soit aux dépôts successifs faits par les torrents d'hiver, soit à l'éloignement de la mer. De cet amas de matières humides s'exhalent des miasmes morbides qui désolent la contrée d'alentour. Il y a quelques années cependant, des pêcheurs, séduits par l'énorme quantité de poissons que nourrissent ces parages, bravèrent le terrible fléau et vinrent bâtir leurs pauvres cabanes sur la rive.

Sur la colline qui domine l'ancien port, existent de nombreux vestiges de vieilles murailles, de tombeaux et de fondations, mais ce ne sont que des ruines. On ne trouve de passablement conservée qu'une partie d'un temple, qui, si l'on en juge par les caractères de son architecture, doit remonter aux dernières années de l'Empire romain. On reconnaît à divers indices que ses murailles avaient un revêtement de marbre. Ce temple est aujourd'hui rempli de décombres, et c'est à peine si l'on peut distinguer quelques pieds des chapiteaux des pilastres sur lesquels reposaient les arcades qui soutenaient la voûte. On y trouva, il y a quelques années, trois ou quatre statues parfaitement conservées, mais d'un mérite médiocre (1).

Nous portâmes ensuite nos pas vers le couvent. Il n'y existe rien de curieux ; mais nous nous dédommageâmes amplement

(1) Ces statues sont maintenant au musée public de Palerme.

de la course que nous avions faite en admirant la vue majestueuse qu'il commande.

14 Septembre. — Le vent s'étant apaisé, nous continuâmes notre voyage. Nous courûmes pendant quelques heures des bordées peu avantageuses; mais tout-à-coup, par l'effet d'un de ces caprices auxquels se livre si souvent la Méditerranée, le vent cessa complètement, et il fut permis à nos bateliers de se servir de leurs rames. La côte était toujours montagneuse. Nous passâmes devant quelques hauteurs sur le penchant desquelles sont suspendus de jolis villages. Nous vîmes aussi plusieurs vieilles tours qui se dressent sur certaines parties avancées du rivage. Au-dessus du village de Borro s'offrit à nos yeux un antique château, dont la tour principale a des parapets et des fenêtres de style sarrazin. Nous ne pûmes ce soir-là avancer que jusqu'à un groupe de cabanes de pêcheurs, appelé San Gregorio, où se trouve une petite anse environnée de récifs et de rochers. A trois heures et demie du matin, nous écartâmes le rideau de notre tente et nous aperçûmes l'étoile polaire, brillant comme une planète, et nos bateliers occupés des préparatifs du départ. Le vent de terre était descendu des montagnes, et pendant quelque temps il nous fut d'un puissant secours. Enfin nous distinguâmes clairement la hauteur au pied de laquelle est située Cefalu, et nous nous laissâmes aller à l'espoir d'y arriver avant la nuit. Soudain le même vent qui nous avait si long temps contrariés se réveilla avec une violence nouvelle; des nuages s'amoncelèrent au sommet de toutes les montagnes; des ténèbres couvrirent le ciel et les flots : tout nous présageait une tempête; et nous nous hatâmes de chercher un refuge à la Marina de Tusa. On eût dit qu'une puissance magique nous repoussait de Cefalu. Cependant il n'y eut pas de tempête, et au coucher du soleil le vent se calma. Le lendemain matin, 16 septembre, à deux heures, le vent souffla

de nouveau de la terre ; vers neuf heures nous tournâmes la pointe du rocher de Cefalu et nous vîmes enfin à ses pieds la ville et sa fameuse cathédrale.

Cefalu est une cité du moyen âge : elle est bâtie au pied d'une éminence, sur un lit de rochers qui l'élève au-dessus du niveau de la mer, et lui compose un port indigne d'elle. A l'extrémité de la ville, et dans le voisinage immédiat de l'éminence, se dresse isolée sur un monticule l'intéressante cathédrale. Au sommet de la hauteur se découvrent çà et là des restes épars de l'ancienne Cephaledium et les murailles des fortifications modernes.

Ce qui prête à la cathédrale de Cefalu un puissant intérêt, c'est la certitude de sa date. Dans l'automne de l'année 1131, le roi Roger revenant de Calabre en Sicile fut surpris par une affreuse tempête. Dans cette circonstance périlleuse, il fit vœu, s'il échappait à la mort, de bâtir une église à l'endroit même où il prendrait terre. C'est à Cefalu qu'il aborda, et l'année suivante commençait la construction de la cathédrale.

Nous dirigeâmes notre bateau vers la partie du rivage où s'était posé le pied royal ; mais il nous fut impossible de pénétrer dans la ville du même côté que Roger, car l'antique porte d'eau à ogive est bouchée, et l'on a construit une porte d'entrée moderne dans la direction de la principale rue. Nous courûmes, sans perdre de temps, à la cathédrale. C'est un édifice de grande dimension, bâti dans la forme de la croix latine ; sa conservation ne laisse rien à désirer. Il se compose d'une nef, d'ailes latérales et de transepts, et a trois apsides à son extrémité Est ; mais il est dépourvu de tour centrale. Le chœur et les transepts sont voûtés. La nef a un plafond en bois. On y trouve un *triforium*, mais il n'existe pas de *cleristorie*.

Toutes les arcades sont de forme ogivale : celles qui bordent la nef, celles qui se trouvent à l'intersection de la nef et des

transepts, celles du *triforium*, celles des fenêtres, celles qui décorent l'extérieur du monument, toutes ont adopté l'ogive.

Les colonnes de la nef ont été empruntées à des édifices plus anciens ; leurs chapiteaux imitent pour la plupart le chapiteau corinthien. Il existe un large intervalle entre eux et les impostes. La ligne perpendiculaire se prolonge à l'effet d'augmenter l'élévation.

Dans les chapiteaux des colonnes à l'intersection de la nef et des transepts, on voit mêlées au feuillage du style normand des figures grossièrement sculptées.

De chaque côté de l'apside principale sont deux rangées de colonnes surmontées de chapiteaux ; quant à l'apside elle-même, pas une colonne ne la décore, parce que son demi-cercle en entier, ainsi que les murailles adjacentes du chœur, sont couverts de mosaïques, comme dans les églises byzantines. La Vierge est placée au centre ; le reste de l'espace est occupé par des anges, des apôtres, des prophètes, des rois et des juges, des guerriers et des saints. Les noms des saints sont écrits en caractères grecs. De chaque côté de l'entrée du chœur sont des trônes en marbre blanc, ornés de mosaïques. Sur celui de droite, on lit : *sedes episcopalis* ; celui de gauche porte cette inscription : *sedes regia*.

Les fenêtres sont unies et n'ont point de méneaux. A l'extrémité des transepts on voit de petites fenêtres circulaires percées sous des arcades à lancette obtuse.

La façade occidentale est extrêmement simple. Elle consiste en un retrait flanqué de deux tours carrées saillantes. La partie supérieure du retrait, aussi bien que celle des tours, est ornée d'une série d'arcades entrelacées qu'environne la moulure en zigzag.

Le portail de l'ouest est infiniment curieux. C'est un demi-cercle compris dans un pédiment qui repose sur des pilastres unis.

La moulure du pédiment imite l'acanthe. Le portail a cinq faces enrichies, bordées de moulures à grains de collier. Sur la première est un rouleau décoré, dont les extrémités sont ornées de figures d'animaux ; sur la seconde, on distingue l'ove et la languette ; sur la troisième, des figures et des patères ; sur la quatrième, un feuillage entrelac é ; et enfin, sur la face voisine de la porte, on remarque le chevron normand. Le pédiment et le portail sont en marbre blanc. Au-dessus du dernier est une fenêtre à tête ogivale ; et dans les tours on voit deux rangées de fenêtres de même forme : celles de la rangée supérieure sont divisées par de petites colonnes. Un porche à trois arcades occupe tout l'espace compris entre les deux tours. Il a une voûte ogivale et des clefs de pierre ornées. Ses arcades latérales sont en ogive, mais l'arcade centrale est circulaire. Les chapiteaux de ses colonnes sont décorés de cottes d'armes. Ce porche est une addition, et sa construction ne peut remonter au-delà du XIVe. siècle.

Sur la partie supérieure des murs des transepts, à l'extérieur, on distingue une répétition des petites arcades entrelacées qui décorent la façade occidentale.

L'extérieur de l'extrémité Est est très-orné. Sur les deux apsides latérales se voient des colonnes sveltes qui supportent des arcades ogivales : on voit plus haut une corniche, composée d'une suite de petits demi-cercles reposant sur des têtes grotesques, telles qu'il s'en rencontre dans un grand nombre d'églises de Normandie. L'apside principale est ornée de minces colonnes accouplées qui se prolongent jusqu'à la corniche : ces colonnes ont des chapiteaux. La corniche elle-même se compose de têtes grimaçantes.

L'édifice est bâti en entier de grosses pierres carrées, et le chœur est en bon état : on remarque seulement à la partie

supérieure des imperfections qui paraissent avoir toujours existé (1).

De la description que nous venons de donner de la cathédrale de Cefalu, il résulte que ce monument appartient incontestablement à l'architecture ogivale, et que ses ornements et ses détails révèlent un mélange de caractères normands, romains, grecs et byzantins.

Au côté nord de la cathédrale est attenant le palais de l'évêque; il a vue sur la mer. C'est un édifice dont toutes les parties sont modernes, à l'exception du cloître par lequel il touche à l'église. Ce cloître se compose d'arcades unies, de forme ogivale, lesquelles reposent sur des colonnes accouplées, remarquables par la multitude et la variété de leurs ornements. Les chapiteaux des colonnes sont disparates. Les uns se décorent de figures; les autres se rapprochent beaucoup des chapiteaux grecs : tous sont en marbre blanc et leur exécution est parfaite.

En parcourant d'autres parties de la ville, nous remarquâmes, dans un grand nombre de maisons, d'antiques fenêtres à ogive, divisées par des colonnes simples; plusieurs d'entre elles sont ornées de pierres blanches et noires disposées en échiquier.

Cefalu renferme, dit-on, 20,000 habitants, mais rien ne révèle en elle une cité florissante; tout démontre, au contraire, qu'elle n'a jamais eu sa part de progrès. Vous voyez tous les marchands travailler en plein air devant leurs portes, et cette circonstance porte à croire que leur présence n'est pas souvent nécessaire dans l'intérieur de leurs boutiques.

Sur le côté de la baie opposé à celui où est situé Cefalu, on distingue des collines couvertes d'oliviers. Au-delà sont des caps et des promontoires.

(1) La cathédrale de Cefalu, à l'intérieur, a 230 pieds de long sur 90 de large.

Nous partîmes de Cefalu dans l'après-midi, secondés par une brise favorable ; c'était la première qui eût enflé nos voiles depuis que nous avions tourné le phare. Elle nous prêta son secours jusqu'à une distance de quelques milles au-dessus de Termini.

La brise expira. Nos bateliers eurent recours à leurs rames. La nuit remplaça le jour. Enfin nous découvrîmes les lumières de Palerme, dont nous n'étions plus éloignés que d'environ 12 milles. « *I lumi di Palermo !* » fut le cri de nos mariniers, qui voyaient arriver avec joie le terme de notre long voyage ; puis ils entonnèrent d'une voix forte un chant Sicilien, et redoublèrent d'ardeur. Il était à peu près minuit quand nous jetâmes l'ancre dans la Cala ou le petit port de Palerme.

CHAPITRE XI.

Palerme, située sur le bord de sa charmante baie, est environnée de riches et vastes plaines que bornent des montagnes aux formes variées. La ville est assise sur le penchant d'une éminence qui descend jusqu'à la mer, et se déploie le long du rivage. De l'autre côté de la baie, le mont si pittoresque de Pelegrino complète une scène dont il est le principal ornement.

Placée, comme elle l'est, sur une terre qu'embellissent à l'envie le palmier d'Orient et l'aloës, l'oranger, le figuier, l'olivier et la vigne, Palerme, avec son ciel si brillant, sa brise si pure, les vagues d'azur qui caressent ses pieds, est un des lieux les plus enchanteurs qui soient dans le monde. Je ne m'étonne pas que les princes sarrazins en aient fait leur capitale, et que les conquérants du Nord aient suivi leur exemple.

Les traits dominants de la cité moderne sont deux grandes rues, chacune d'un mille environ de longueur, qui se coupent à angles droits, et la Marina qui touche la rive. Les travaux

qu'il a fallu entreprendre pour donner aux deux rues la physionomie qu'elles ont aujourd'hui, sont dus aux vices-rois Espagnols. La principale, que l'on appelle le Cassaro, est bordée de deux rangs de maisons élevées, bâties dans un style ambitieux d'architecture moderne. Elles ont des corniches saillantes et de lourds balcons de fer. Les balcons sont, pour la plupart, ornés de fleurs, ou ombragés de *verandas*, qui ajoutent à l'éclat et à la richesse du tableau. Le rez-de-chaussée est toujours une boutique, dont la façade consiste en une grande arcade ouverte qui tient lieu de portes et de fenêtres. Au-dessus de la boutique est le *piano nobile*, nom sous lequel on désigne les appartements occupés par le propriétaire. Aux cinquième et sixième étages on voit souvent de longues rangées de loges à grillage en fer serré, qui appartiennent à des couvents de nonnes, et qui permettent aux recluses de lever un coin du voile qui leur cache le monde. Le Cassaro est toujours bruyant et animé.

A l'intersection des deux principales rues est la place des Quatro Cantoni. Cette place est de médiocre grandeur; chacun de ses quatre angles est orné d'une fontaine, et elle est environnée de portiques d'une hauteur égale à celle des maisons; chacun d'eux renferme trois rangées de statues : la rangée inférieure représente les Saisons; celle du milieu, quatre souverains d'Espagne, qui étaient aussi rois de Sicile; la rangée supérieure représente un égal nombre de saints auxquels Palerme s'honore d'avoir donné le jour. La place des Quatro Cantoni, avec ses portiques et ses fontaines, est due à l'architecte romain, Julio Lasso, qui en traça le plan par ordre du duc de Villena, vice-roi Espagnol. Elle fut commencée en 1609 et achevée en 1620 : c'est une œuvre admirable.

Au haut du Cassaro sont la cathédrale et le palais de l'archevêque : au-delà un grand espace découvert; puis le Palazzo Reale.

En traversant la même rue, on rencontre plusieurs églises modernes, dont les unes sont paroissiales et les autres appartiennent à des monastères. On n'y voit que marbre, que jaspe, qu'agate ; les murailles et les autels sont incrustés de mosaïques ; l'œil est ébloui d'une profusion de reliefs, de fresques et de dorures. Cette ornementation excessive nuit beaucoup, il faut l'avouer, à l'effet de ces monuments. Le plus remarquable d'entre eux est l'église de San Salvadore, bâtie par Giacomo Amato, dans la seconde moitié du XVIe. siècle. C'est un vaste édifice de forme octogonale, surmonté d'un dôme.

Sur le Cassaro ouvre la Piazza Bologna, au centre de laquelle s'élève une belle statue en bronze, représentant l'empereur Charles-Quint : cette statue fut l'ouvrage de Gian Battista Livolsi, de Nicosie, dans le courant de l'année 1630. On dit que pour le dessin, Livolsi s'aida des conseils de Mariano Smiriglio, de Palerme, architecte du sénat ; je serais tenté de le croire, lorsque je compare cette œuvre de Livolsi avec les autres statues sorties de ses ateliers : sa supériorité est frappante.

Dans le voisinage du Cassaro, et en face du palais sénatorial, est une petite place qui est presque entièrement occupée par la Fontana Pretoriana, le plus bel ornement de cette partie de la cité. Cette fontaine est circulaire : elle est toute en marbre blanc, et se couronne d'un certain nombre de statues qui ne laissent qu'un regret, c'est de voir des œuvres d'art aussi exquises figurer dans un carrefour ; leur place serait dans les jardins d'une villa princière. La fontaine, due au ciseau de Vagerino Fiorentino et de Camillo Camilliani, sculpteurs Florentins, fut exécutée dans le milieu du XVIe. siècle, pour un noble Napolitain, Pietro di Toledo. En 1593, les fils de Toledo la vendirent au sénat de Palerme. Ce fut Antonio Gagini, le meilleur sculpteur que la Sicile ait produit, qui en

surveilla le placement. On doit au même artiste la Vénus qui vint remplir le vide qu'avait laissé sur la fontaine la perte d'une de ses statues.

Le Cassaro conduit au quartier de Palerme appelé la Marina ; c'est la partie la plus intéressante de la ville, et elle n'a pas son égale en Europe. Elle donne d'un côté sur la mer ; de l'autre elle est bordée d'une ligne de palais, demeures des nobles de Palerme. Un trottoir élevé, défendu par une petite muraille, favorise la circulation des gens de pied, et forme un rempart suffisant contre les vagues de la Méditerranée. On découvre de là un délicieux tableau : la baie, le mont Pelegrino et les rivages de l'est. Tous les soirs, les habitants de Palerme, cavaliers et piétons, s'y donnent rendez-vous. Pendant les mois d'été, quand une fraîche brise a succédé à la chaleur du jour, quand l'air retentit des sons d'une voluptueuse symphonie, quand la blanche et douce lumière de la lune éclaire la scène d'alentour, la Marina est comme un lieu magique, où vous retient je ne sais quel pouvoir inconnu : le Corso s'y prolonge souvent jusqu'à minuit.

Aux dernières limites de la Marina est la Villa Reale, jardin public dans le goût Italien, avec des promenades artificielles, des parterres, des bouquets d'arbres toujours verts, des statues, des fontaines. Le jardin botanique en est tout voisin; il est admirablement entretenu, et à voir ses arbres et ses plantes d'Afrique et des Indes, on se croirait transporté dans un autre hémisphère.

Telle est la Palerme nouvelle ; et parce que j'ai pris à tâche de la décrire en peu de mots, il faut bien se garder de la croire une ville de peu d'étendue : sa population se compose de plus de 173,600 âmes, et dans ses différents quartiers sont répandus une foule d'églises et de palais modernes qui méritent toute votre admiration. Les églises se présentent à vous bril-

lantes et parées : c'est un ensemble de marbres de diverses espèces dont la variété vous éblouit. Tantôt ce sont les Gaginis (1), les célèbres sculpteurs, qui y ont laissé l'empreinte de leur habile ciseau; tantôt Morealese, Anemolo (2), Pierre d'Aquila (3), ont suspendu à leurs murailles leurs magnifiques peintures. A l'église des Padri Philippini est attenant l'Oratorio di Olivella, qui mérite d'être remarqué comme une œuvre supérieure. Il fut construit par Marvuglia de Palerme, qui fréquenta les écoles d'architecture de Rome, et introduisit en Sicile, à la fin du siècle dernier, les principes d'un style plus simple et plus pur. Parmi les palais, nous citerons le Palazzo Butera, dans la Marina, vaste édifice de la longueur de la moitié d'une rue ordinaire, et qui a une délicieuse terrasse du côté du rivage; le Palazzo Belmonte, dans le Cassaro, l'ouvrage de Marvuglia, et le palais nouvellement terminé du duc di Serra di Falco, qui se distingue par son architecture classique.

Telle est la Palerme nouvelle, et je ne donnerais qu'une faible idée de ses nombreux avantages, si je ne parlais des villas et des jardins groupés hors de ses portes, et des délicieuses promenades qui l'environnent. Un des agréments de Palerme, que vous êtes encore bien mieux disposé à apprécier, si vous venez de Naples, c'est que dès le moment où vous franchissez

(1) Les Gaginis étaient au nombre de quatre, le père et trois fils. Antonio Gagini, le père, naquit à Palerme en 1480 et mourut en 1591. C'est dans la cathédrale de Palerme que se voient ses chefs-d'œuvre : avant de les entreprendre, il avait été suivre les leçons des grands maîtres de Rome.

(2) Anemolo était le disciple de Raphaël et l'un de ses plus ardents imitateurs. Il florissait dans le milieu du XVIe. siècle. Morealese était de l'école de Spagnoletto : son coloris rappelle celui de Murillo. Il mourut en 1647.

(3) Pierre d'Aquila était élève du Carrache.

son enceinte de murailles, vous vous trouvez dans la campagne, et lorsqu'il vous arrive de monter l'une des collines qui l'entourent, quand ce serait la moins élevée, vous découvrez tout-à-coup des sites, des paysages que vous ne vous lassez pas d'admirer.

Palerme est aujourd'hui si différente de ce qu'elle fut autrefois, que vous avez peine à vous rendre compte des descriptions que l'histoire vous présente. En vain êtes-vous dans ses murs, en vain avez-vous sous les yeux les traces encore vivantes de la ville antique, il vous est difficile de croire aux changements dont vous avez lu la relation. Dans les temps anciens et jusqu'au XIVe. siècle, la mer, après avoir formé un large port à l'endroit où la Cala existe encore aujourd'hui (1), était divisée, par une péninsule, en deux branches distinctes, qui pénétraient toutes deux dans le cœur de la cité actuelle. L'ancienne Palerme, qui occupait cette péninsule, était partagée en trois quartiers (2) qui avaient chacun leur enceinte de murs particulière. Sur l'un des bords de chacune des deux baies s'étendaient des faubourgs; le plus grand, qui portait le nom de Chalesa, était à l'est. La Marina actuelle faisait alors partie de Chalesa, et était séparée de la ville par les eaux. Sur le rivage opposé, il s'en fallait peu que la mer n'allât baigner les pieds de la cathédrale d'aujourd'hui. Les traces des anciens édifices que l'on sait avoir existé sur la rive, les noms des rues, l'inégalité du terrain qu'occupe la ville de Palerme, rappellent encore la direction, les bords et le lit des deux baies. Au-delà des murailles de la cité moderne, à la Fossa della Garofola, à l'orient, et à Danisini,

(1) La Cala tire son nom du mot *Kalah*, qui veut dire enfoncement.

(2) Après la conquête normande, les Sarrazins se rassemblèrent dans le quartier central.

cet agglomérat de collines, dans les environs du couvent des Capucins. à l'occident, on retrouve encore des excavations profondes et des rocs marins qui indiquent leurs limites. La Torre di Bosuena, qui est enclavée aujourd'hui dans le palais du comte Frederigo, s'élevait sur le bord de l'un des bras de mer, et le Vecchio Dogana, que l'on voit justement au-dessous de la cathédrale, était tout voisin de l'autre ; tandis que l'église de S. Antonio (1), bâtie sur l'emplacement de la Torre di Baych, indique la pointe de la péninsule.

L'ancien nom de Palerme (Panormus) est d'accord avec les faits dont nous venons de faire mention : il témoigne en effet de l'existence d'un port de chaque côté de la ville ; et le grand nombre de vaisseaux dont se composaient les flottes carthaginoises qui, à diverses époques, stationnèrent à Palerme, démontre à suffire que la Cala, qui est le seul vestige des anciens ports, n'en doit être qu'une très-petite partie. C'est pour garder l'entrée de ces ports que le Sarrazin Adalcam fit bâtir la forteresse de Castellamare, que les Normands reconstruisirent et que fortifia Charles-Quint.

Comment expliquer une aussi vaste métamorphose? Il est probable que les baies ne furent jamais très-profondes ; que l'Oreto et le Papireto, qui y avaient leurs embouchures, y entrainèrent, des collines d'où ils descendaient, des amas de graviers et de rocs ; que l'on en négligea le nettoyage ; et que plus tard, quand la ville eut besoin de s'étendre, et que l'on s'aperçut qu'il serait facile d'envahir les ports, les décombres et le sable finirent ce que les fleuves avaient commencé. Quoi qu'il en soit, les Palermitains, après s'être privés de leurs ports, se virent obligés de construire à grands frais un môle, loin de la ville, pour se faire un port artificiel, et n'eurent

(1) La mer est aujourd'hui à une grande distance de San Antonio.

jamais, après tout, à offrir aux grands vaisseaux un asile bien sûr contre la tempête.

Des détails dans lesquels nous venons d'entrer il résulte qu'une partie considérable de la ville moderne occupe ce qui formait autrefois le lit de la mer.

CHAPITRE XII.

17 Septembre. — Nous commençâmes par visiter le Palazzo Reale.

C'est aujourd'hui un vaste et difforme assemblage de bâtiments et de tours, qui rappellent des styles et des temps différents. Il occupe l'emplacement de la citadelle des seigneurs musulmans de Sicile (1); mais il n'est pas une seule partie de l'édifice actuel dont la construction remonte au delà de l'époque normande. Le Palazzo Reale fut long-temps une résidence royale; dans les temps de troubles, les vice-rois espagnols l'abandonnèrent pour aller chercher un asile plus assuré derrière les remparts de Castellamare. En 1550, quand la tranquillité fut rétablie, le vice-roi, Juan de Vega, retourna de la forteresse au palais, et le Palazzo Reale servit toujours depuis de résidence au souverain ou à ses représentants.

Ce monument a souffert bien des mutilations, et des réparations entreprises à diverses époques, ont altéré sa physionomie antique; cependant il y a encore une partie considérable du palais normand qui est restée dans son état primitif. Il fut ori-

(1) L'édifice qu'a remplacé le Palazzo Reale, paraît avoir été, du temps des Sarrazins, plutôt une citadelle qu'une résidence. Fazello l'appelle la Rocca, nom que l'on voit souvent donné aux châteaux du moyen âge. En livrant la Rocca aux Normands, les soldats chrétiens de la garnison sarrazine facilitèrent incontestablement la prise de la ville elle-même.

ginairement bâti sur le plan des donjons du nord. Les appartements principaux et la chapelle étaient et sont encore aujourd'hui au troisième étage; les étages inférieurs étaient occupés par les domestiques et les prisonniers. Il y a une cour spacieuse au centre. Dans l'origine, à chacun des angles du palais, se voyait une tour quadrangulaire; celle appelée la Torre di Santa Ninfa est la seule qui ait conservé ses caractères anciens. L'une des tours fut élevée par le comte Roger, une autre par Guillaume I[er], et Guillaume II en ajouta une troisième. C'est le roi Roger qui fit construire la célèbre chapelle du palais. Les rois normands avaient aussi fait bâtir à l'ouest, une grande salle destinée aux réceptions publiques: elle devait se trouver au rez-de-chaussée, car les chroniqueurs disent que Guillaume I[er]. descendit de ses appartements dans la grande salle, où s'était rassemblé le peuple après l'insurrection.

La tour normande qui reste est ornée, à l'extérieur, de longs panneaux à ogive légèrement creusés dans le mur, et a conservé quelques fenêtres ogivales divisées par de minces colonnettes.

Nous montâmes le grand escalier, et la première pièce que nous allâmes visiter fut la chapelle. Elle s'étend dans toute la longueur de l'une des ailes du palais, et on y pénètre par une galerie ouverte qui fait le tour du quadrangle.

Cette chapelle est parfaitement conservée: c'est un des plus rares et des plus intéressants exemples de ce mélange de styles qui ne se rencontre et ne peut se rencontrer qu'en Sicile.

On lui trouve tous les traits d'une grande église, une nef, des ailes et trois apsides. Elle est bâtie dans la forme latine, et non pas sur le plan des basiliques grecques; mais à l'intersection de la croix, se remarque la coupole de ces dernières. Il y a quelques degrés à monter pour pénétrer dans le chœur.

Les colonnes de la nef ont été empruntées à des édifices plus anciens, et l'on a fait entrer dans leur composition des matériaux de diverses espèces : les unes sont en granite, les autres en marbre. Leurs chapiteaux appartiennent à la période normande ; ils ne sont pas tous exactement semblables, mais on remarque partout un feuillage d'où les figures sont exclues. Toutes les arcades ont l'ogive.

Les fenêtres larges, peu élevées et en lancette, sont en petit nombre. Dans les contrées méridionales, où les rayons du soleil sont si brûlants, on cherche à leur donner le moins d'accès possible dans les édifices, et c'est surtout dans les monuments religieux, à la majesté desquels le demi-jour est d'ailleurs si favorable, qu'on a intérêt de leur interdire de pénétrer en trop grand nombre.

Les apsides, la coupole, les murs, l'intérieur de la chapelle sont ornés de mosaïques qui se dessinent sur un fond d'or : c'est surtout quand un rayon de soleil vient en effleurer une partie, que la décoration revêt un éclat et une richesse qui dépassent tout ce que l'on peut imaginer.

Le plafond est aussi fort curieux. Il est en bois : sa construction et ses ornements rappellent le style sarrazin. Au centre se voit un assemblage de roses et d'étoiles, séparées par des pendants, et sur les bords des compartiments se lisent des inscriptions en caractères *Cuphiques* (1). A l'un des côtés du

(1) L'abbé Morso qui a étudié, copié et traduit les inscriptions sarrazines du plafond de la Capella Reale, en la comparant avec celle qui est gravée sur la robe d'honneur offerte à Roger par les Sarrazins de Sicile, a trouvé qu'elle en était la répétition presque littérale. Cette inscription énumère, dans le langage hyperbolique de l'Orient, les excellentes qualités du souverain. La robe du roi Roger fut emportée par l'empereur Henri VI en Allemagne, en même temps que les autres objets précieux trouvés dans le palais de Palerme, et les

chœur, se trouve un candélabre de marbre dont la forme est antique, mais qui présente des ornements familiers à l'architecture normande.

Cette chapelle fut l'œuvre du comte Roger; elle paraît avoir été achevée en 1132 (1); car, cette année-là, l'archevêque et le chapitre métropolitain de Palerme lui conférèrent les priviléges attachés au titre d'église paroissiale. On ne peut douter qu'on ne se soit servi, pour la construire, d'architectes grecs et sarrazins, puisque les styles des nations conquises en ont le plus souvent exclu l'architecture du peuple conquérant.

C'est plus tard qu'on s'occupa de l'orner de mosaïques. Sans vouloir discuter l'opinion qui fait remonter le commencement du travail au temps du roi Roger, je ferai observer qu'il a été bien certainement terminé par Guillaume I[er]. (2).

La Capella Palatina de Palerme est un monument si riche de souvenirs historiques, et qui nous éclaire si bien sur l'état des arts à l'époque où il fut construit, qu'il n'est peut-être pas,

empereurs allemands s'en revêtirent dans la suite le jour de leur sacre. Elle était connue sous le nom de robe de Nuremberg, parce que c'était dans cette ville que se célébrait la cérémonie du couronnement.

Les Sarrazins offrirent à l'empereur Othon une robe du même genre, quand ils voulurent l'engager à embrasser leur cause. Cette robe devint dans la suite la propriété de l'empereur Frédéric II, et lorsque, en 1342, on fit l'ouverture de son tombeau, on y retrouva ce vêtement précieux. Voyez Discorsi di Gregorio.

(1) Titulo sancti Petri, apostolorum principis, intra nostrum regale palatium quod est in urbe Panormi, ecclesiam summâ cum devotione fabricare fecimus. Diplôme du roi Roger, à la date de l'année 1140, cité par Rocco Pirro.

Terminata, poi, nel 1132, fu dall' Archivescovo di Palermo, Pietro, é suoi canonici, costituita parochia. — Guida di Palermo.

(2) Willelmus cappellam sancti Petri, quæ erat in palatio, musiva fecit pictura depingi, et ejus parietes pretiosâ marmoris varietate vestivit. Romualdo Salernitano, presso Carusa, p. 870.

sous ce rapport, d'édifice antique plus curieux et d'un intérêt plus grand. La Sicile seule vit les Grecs, les Sarrazins et les Normands se mêler sur son sol, et de cette réunion fortuite résulta la fusion des trois architectures, normande, classique et orientale. Il n'y a pas d'autre contrée qui offre d'exemple d'un pareil mélange.

Sur le mur extérieur de la chapelle est gravée une inscription qui rappelle l'existence d'une cloche donnée par le roi Roger, à une époque où les cloches, mises en mouvement par des pendules, étaient d'une rareté excessive. Elle est écrite en trois langues, en latin, en grec et en arabe; et c'est encore là une preuve qu'on les parlait alors également toutes les trois en Sicile.

L'inscription latine est ainsi conçue :

Hoc opus horologii præcepit fieri
Dominus magnificus Rex Rogerius,
Anno Incarnationis Domini 1142,
Anno, verò, regni ejus 13 *feliciter.*

A la Capella Palatina est attenante la sacristie sur laquelle ouvre l'Archivio. C'est dans cette dernière salle que sont gardées les minutes des chartes et des contrats relatifs à la chapelle, depuis le temps du roi Roger. Les uns sont en grec, les autres en grec et en arabe. Les signatures des témoins sont écrites en caractères grecs et latins. Tous les contrats, à partir du temps de l'empereur Frédéric II, sont en latin. Il y en a un daté du règne de Roger, l'acte de fondation, qui est brodé en lettres d'or sur une étoffe de soie couleur de pourpre : cet usage emprunté aux empereurs de Byzance, est une preuve du soin que les rois Normands de Sicile mettaient à imiter les coutumes byzantines.

Après l'Archivio, nous allâmes visiter la seule partie de la

tour normande qui soit demeurée telle qu'elle était au temps du roi Guillaume Ier. : c'est un faible reste de ces appartements privés dont Ugone Falcando décrit en termes si pompeux la richesse et l'agréable variété. Cette pièce témoigne du luxe des rois Normands, car son plafond et ses murailles sont incrustés de mosaïques, et elle est ornée, à chacun de ses angles, de petites colonnes en marbre. Sur les murs on a figuré des chasses, des arbalètes, des cerfs, et des paons aux brillantes couleurs. Les mosaïques du plafond représentent des léopards, des lions, des griffons et divers autres animaux.

Le reste du palais est une suite de belles salles modernes, dans l'une desquelles on conserve deux béliers antiques en bronze, de grandeur naturelle, qui sont représentés couchés. Ces béliers ont fait presque autant de chemin que les chevaux en bronze de St.-Marc à Venise. Il fut un temps où ils ornaient l'entrée du château de Maniaces à Syracuse (1).

Les vues que le palais commande sont d'une beauté remarquable : au nord, il regarde la ville et la mer ; au sud, la plaine et les montagnes.

CHAPITRE XIII.

18 Septembre. — Ce jour-là, nous nous rendîmes à la cathédrale. C'est un vaste monument dont la beauté serait parfaite, si l'architecte napolitain, Ferdinando Fuga, n'avait eu le mauvais goût d'ajuster à un édifice ogival une coupole italienne.

Il n'est pas une seule partie de cette cathédrale dont la construction soit antérieure à l'année 1169, car elle fut rebâtie en

(1) In majore portâ (arcis à Georgio Maniaco ædificatæ) duo ænei arietes, hodiè in ædiculâ castri ad mare Panormi positi. — Claudius Marius Aretius, de situ Siciliæ.

entier par l'anglais Walter Offamilio, après son élévation au siége archiépiscopal de Palerme (1). L'ancienne cathédrale, que les Sarrazins avaient convertie en mosquée, fut alors démolie, et on la remplaça par un édifice plus magnifique dont la consécration eut lieu en 1185.

Il ne reste aujourd'hui du monument bâti par Walter, que la crypte, une portion de l'aile méridionale et une portion de l'extrémité Est qui est, pour la plus grande partie, le résultat d'une restauration. Tout le reste de la cathédrale a été reconstruit à différentes époques. Les seuls caractères architectoniques que présente la partie ancienne, sont les fenêtres à ogives de l'aile méridionale, autour desquelles s'enroule une moulure particulière au style sarrazin, et les têtes grotesques qui grimacent sous le toit de l'extrémité Est, et dont il est impossible de révoquer en doute l'origine normande.

On peut considérer l'extrémité occidentale comme ayant revêtu sa forme actuelle dans le cours du XIVe. siècle, car la tour qui s'y trouve placée fut bâtie de 1300 à 1355; et le portail était achevé avant l'année 1421 (2).

Le portail méridional fut ajouté en 1426 (3), et ce fut vers 1450 que l'archevêque Simon de Bologne fit construire le porche orné, ou pour mieux dire le portique (4) qui se com-

(1) Amato, de principe templo Panormitano.

(2) Porta major per senatum allocata erat antè annum 1421. Amato, de principe templo.

(3) Au-dessus de la porte est une inscription qui se termine ainsi :

Mille quadringenti viginti jungite senos
Cernebant Domini lustris volventibus anni
Quando opus hoc egit, candenti marmore factum,
Sculpere Gambara prudens Antonius arte.

(4) Porticum antè cathedrale construxit Simon de Bononiâ, ubi Bononiensis familiæ videas insignia. Rocco Pirro, vol. II, p. 167.

pose de colonnes, d'arcades ogivales et de détails grecs. L'une des colonnes doit avoir autrefois appartenu à une mosquée, puisqu'elle porte une inscription en caractères Cuphiques, tirée du Coran.

Dans la crypte se voient des colonnes tronquées, surmontées de chapiteaux normands d'un travail grossier.

L'intérieur de la cathédrale a été modernisé. Les principaux ornements sont les statues dont Gagini a embelli le chœur. Quand ce travail lui fut commandé, le sculpteur, dont le nom était cependant déjà célèbre, fit un voyage à Rome, pour s'inspirer du génie des grands maîtres de l'antiquité. Mais les tombes des rois Normands sont ce que la cathédrale renferme de plus précieux. On les retrouve, à part les unes des autres, dans une grande chapelle latérale. Elles sont au nombre de quatre et ont toutes la même forme. Ce sont de grands sarcophages élevés sur un piédestal et couronnés d'un dais en marbre qui repose sur quatre colonnes. Deux d'entre eux sont en porphyre; on n'y remarque aucun ornement, mais leurs dimensions sont considérables et l'exécution en est parfaite. Le sarcophage de Roger est appuyé, aux deux bouts, sur les épaules de sarrazins agenouillés.

Les tombes en porphyre furent, dans l'origine, placées dans la cathédrale de Cefalu par le roi Roger, qui voulait que ses restes reposassent dans l'intérieur de ce monument. Mais comme il fut inhumé à Palerme et que l'on confia à un autre tombeau le précieux dépôt de ses cendres, l'empereur Frédéric II (1) fit transporter de Cefalu dans la capitale de la Sicile, les deux sarcophages vides, et les destina à recevoir celles de son père et les siennes.

(1) Fredericus illa duo porphyretica sepulcra, à Rogerio avo suo, in ecclesiâ Cephaludense condita, in Panormitanum archiepiscopale templum transferenda præcepit. Rocco Pirro, vol. II, p. 137.

Les deux tombes en marbre blanc contiennent les restes du roi Roger et de sa fille Constantia, la mère de l'empereur Frédéric.

Dans un retrait de la même chapelle se trouve un antique sarcophage de marbre, où ont été déposés les cendres de Constantia d'Arragon.

On a fait, à diverses époques, l'ouverture de ces sarcophages (1), et il nous est parvenu une description fort curieuse de l'état de conservation dans lequel on a retrouvé les dépouilles royales et impériales, et des robes et autres insignes que l'on avait confiés avec elles à la tombe. Le sarcophage de l'empereur Frédéric fut ouvert en 1342, et ses restes apparurent enveloppés dans la robe que les Sarrazins avaient offerte à l'empereur Othon IV, en 1211, pour le déterminer à leur prêter son assistance (2).

Les robes et les diadêmes ou tiares que l'on a trouvés dans ces tombeaux, ressemblaient, pour la forme et la matière, à ceux qui étaient de mode à la cour de Byzance, et c'est encore une preuve de la fidélité avec laquelle les rois Normands de Sicile copiaient les usages de la cour d'Orient.

Deux grandes arcades à ogive, qui s'étendent dans toute la largeur de la rue, unissent l'extrémité ouest de la cathédrale avec le beffroi qui est situé à l'un des angles du palais de l'archevêque. Ce fut dans cette tour, ou plutôt dans celle qui l'a

(1) Pro rex Ferdinandus Acuneus (da Cugna), anno 1491, præsentibus Johanne Paternioni archiep., etc., etc., sepulcrum porphyreticum aperuit. Fazellus, lib. IX, dec. 2, c. XI, p. 534.

L'*actus senatorius* qui rappelait la transaction ci-dessus mentionnée, témoigne de la différence du changement qu'éprouva la langue latine en Sicile et en Italie. Là où, en Italie, on adopta la lettre *o*, en Sicile on conserva l'*u*; « Fu apertu lu monimentu chi e in lu locu ove stannu li quattru monimenti, etc. »

(2) Discorsi di Gregorio, tom. II, p. 59 et sequentibus.

précédée, que le chancelier Etienne vint chercher un refuge, en 1169, contre les attaques des insurgés de Palerme.

La reconstruction du palais archiépiscopal fut commencée par l'archevêque Simon de Bologne, qui mourut en 1465; mais il ne reste que de très-faibles vestiges de son travail; le palais actuel est presque entièrement moderne. On voit cependant, à l'encoignure de l'Est, un lambeau de l'œuvre de Simon: c'est une grande fenêtre ogivale qui est ornée de broderies à sa partie supérieure, mais qui, au lieu de meneaux, a de légères colonnettes.

Nous portâmes ensuite nos pas vers les baraques voisines du Palazzo Reale, dans la cour desquelles on rencontre encore quelques traces de l'église de San Giacomo la Mazara. Plusieurs colonnes de marbre et de granite, couronnées de chapiteaux normands, sont debout à leur première place; mais le reste le plus curieux est la campanille: autour de son sommet, sur de grandes pierres horizontales, est gravée une inscription en caractères *Cufiques*. Mongitore et Inveges font remonter la construction de cette église au temps du comte Roger, vers l'année 1088. Morso tient ce point pour douteux, et il incline à penser que la tour ne fut pas bâtie avant le temps du roi Roger; parce que les quelques mots de l'inscription qu'il est encore possible de déchiffrer, se retrouvent dans celle du plafond de la Capella Palatina et de la robe sarrazine. Ces mots paraissent être, selon Morso, une formule usuelle de l'époque, pour rappeler les grandes qualités du fondateur, dont le nom se trouvait probablement mentionné dans la première partie de l'inscription, qui a été perdue.

De là, traversant la place qui est en face du Palazzo Reale, nous allâmes gagner l'église de San Giovanni degli Eremiti: c'est un édifice fort remarquable et dont l'histoire n'a rien d'obscur. Ce fut le roi Roger qui la fit construire en même

temps qu'un monastère adjacent; les deux monuments ont dû être achevés avant 1132, parce que cette année-là (1), Roger écrivit à Guillaume, chef d'un couvent d'hermites établi à Monte Virgine, en Apulie, et qui avait une grande réputation de piété, pour le prier de lui envoyer quelques membres de sa congrégation dont il composerait le personnel de son monastère. Guillaume y consentit, et ce fut de ses premiers habitants que le monastère reçut le nom de San Giovanni degli Eremiti. Il est encore fait mention de l'église, dans un diplôme à la date de l'année 1148; voici quelle en est la teneur : « Nous octroyons aussi à ce monastère (Sancti Johannis), pour l'amour de Dieu et le salut de notre mère, de notre père, le grand comte Roger, du sérénissime duc Robert Guiscard, notre oncle de bienheureuse mémoire, pour le repos de l'âme de notre épouse, la reine Elvire, aussi de bienheureuse mémoire, pour le pardon des péchés de nos enfants et de tous nos parents morts ou vivants, et à cause de l'intérêt tout particulier que nous portons à ce monastère qui est situé sous nos yeux et près de notre palais, et que nous avons bâti à nos frais, tous les bâtiments voisins que nous avons fait construire à cet effet. »

L'église, dont la date est si clairement établie, est demeurée presque intacte. Elle a une physionomie tout orientale, et si son histoire n'était pas aussi bien connue, on pourrait la prendre pour une de ces mosquées musulmanes qui ont fini par être affectées à la célébration du rite chrétien. Son extérieur a quelque chose de singulièrement curieux : je veux parler de ces petites coupoles qui ressemblent absolument, pour la forme, à celles que l'on voit partout en Orient. Dans l'origine, il y en avait cinq, trois au-dessus de la nef et une

(1) Rocco Pirro.

au-dessus de chaque transept; mais on n'en retrouve plus que quatre aujourd'hui. Les coupoles et les murailles sont construites en pierres carrées. L'édifice a la forme de la croix latine, et trois apsides à l'extrémité Est. Ses dimensions sont peu considérables, preuve qu'à cette époque les Normands n'avaient pas coutume de bâtir sur une grande-échelle.

Les arcades sous les coupoles, les portes et les fenêtres sont de forme ogivale.

Nous avons trouvé dans cet édifice quelque chose de plus caractéristique, de plus particulier que dans ceux que nous avions visités jusqu'alors. Il n'y a rien de pareil en France et en Angleterre, parce que, ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux pays, il n'y a eu, comme en Sicile, mélange des principes d'architecture normande et orientale.

Presque vis-à-vis de la cathédrale, ouvre une rue étroite où nous allâmes visiter les vestiges de la partie ancienne de San Salvadore, couvent de nonnes, qui fut commencé par Robert Guiscard et embelli, en 1198, par le roi Roger. Ce qui en reste à l'extérieur est fort peu de chose : ce sont quelques fenêtres qui ont été bouchées. Elles forment la contre-partie exacte des fenêtres de la partie ancienne de la cathédrale, et il n'est donc pas permis de supposer que leur construction a précédé celle des autres.

CHAPITRE XIV.

Nous consacrâmes la journée du 19 septembre à l'examen des autres églises normandes que renferme la ville de Palerme.

Ce fut la plus remarquable, celle que l'on appelle la Martorana, qui fixa d'abord notre attention.

Elle fut bâtie par Georges Antiochenus, grand-amiral du roi Roger et premier gentilhomme de Sicile, ainsi qu'il appert d'une inscription grecque qui existe encore dans l'église. Les opinions sont divisées sur la question de savoir en quelle année fut commencée la construction de cet édifice: si l'on en croyait certaines personnes, ce serait en 1113. Mais cette opinion n'est pas admissible, car l'inscription, ainsi que nous l'avons dit, donne à Georges Antiochenus les titres de grand-amiral et de premier gentilhomme, et ces titres, il n'a pu en jouir qu'après 1139, puisque ce fut dans le courant de cette année, que le roi les conféra à son père, et que, comme le fait observer Morso, le père et le fils n'ont pu les avoir à la fois (1). Quoi qu'il en soit, l'église a dû être achevée en 1144, parce que dans l'acte de dotation qui porte cette date, le fondateur ne parle pas seulement de l'église qu'il avait élevée, il ajoute : « Je ne dirai pas les peines que je me suis donné pour conduire promptement à terme la construction et les embellissements de cette église; les faits parlent assez d'eux-mêmes. »

L'église a été considérablement aggrandie, mais les parties anciennes qui ont survécu sont si peu altérées, qu'il est facile de deviner quel a dû être le plan primitif. Ce qui en faisait un édifice important, c'étaient plutôt les matériaux précieux employés à sa construction, et la richesse de ses ornements, que ses dimensions; car, dans l'origine, l'église n'avait rien de vaste. Le plan est Grec, c'est un carré surmonté d'une coupole qui est soutenue par quatre colonnes; il y a des apsides à l'extrémité Est. Ce plan est la conséquence des opinions reli-

(1) L'acte par lequel le roi Roger conféra à Christodoulos, père de Georges Antiochenus, le titre de Protonobilissimus, est conservé dans l'Archivio de la Capella Reale. Il est écrit en langue grecque.

gieuses que professait le fondateur : Georges Antiochenus suivait le rite Grec (1), et il était naturel qu'il voulût se conformer dans la construction de sa basilique aux principes architectoniques du pays dont il partageait la religion.

On peut reconnaître la forme carrée de l'édifice aux indices du pavé originel. Les colonnes de marbre qui supportent des arcades ogivales, ont été empruntées à des monuments plus anciens. La coupole repose sur des corbeaux, comme à S. Giovanni degli Eremiti.

Les mosaïques incrustées dans les murs ont été pour la plupart renouvelées ; cependant il s'en est conservé deux compartiments fort curieux qui portent la même date que la partie ancienne de l'église. L'un d'eux représente Georges Antiochenus aux pieds de la Vierge : il tient à la main un rouleau où est écrite une prière par laquelle le fondateur se recommande à la bienveillance de la mère du Christ et rappelle ses titres à sa protection. Au bas du rouleau se lisent ces mots : « La prière de Georges l'amiral (2). »

L'autre mosaïque représente une figure colossale du Sauveur plaçant la couronne sur la tête du roi Roger (3). Le roi a le costume byzantin, et par-dessus ses vêtements royaux, il porte la dalmatique, tunique exclusivement réservée aux dignitaires de l'église, et que les rois Normands n'ont jamais négligé de revêtir pour rappeler le titre de légats apostoliques héré-

(1) Georges Antiochenus donna son église à des prêtres de la religion grecque. On y suivit le rituel grec jusqu'à la cinquième année du pontificat d'Honoré III.

(2) Le titre d'*amiral* vient du sarrazin ; les arabes appelaient *amirs*, les commandants des forces soit de terre, soit de mer. Le grec en a fait αμηρ ; et le latin *amiras ;* de ce dernier mot au mot amiral la transition est facile.

(3) Au-dessus de la tête du roi Roger, on voit écrit en caractères grecs : Ρογεριος Ρηξ.

ditaires du Saint-Siége que leur avait conféré Urbain II, titre en vertu duquel ils étaient chefs religieux autant que chefs politiques de la Sicile.

On lit sur deux colonnes des inscriptions en caractères *Cuphiques;* mais les pensées qu'elles expriment sont communes aux Chrétiens et aux Mahométans. Il n'est donc pas juste d'en conclure que ces colonnes ont appartenu à une ancienne mosquée. Il est d'autant plus probable que les inscriptions auront été gravées par le fondateur chrétien, à une époque où la langue arabe était populaire en Sicile, que nous retrouvons exprimée dans les mêmes termes, à la fin de l'acte de dotation, la pensée qui est formulée sur l'une des colonnes : « Dieu est tout-puissant et vient en aide à ceux qui placent en lui leur confiance. »

Le nom de la Martorana, qui a triomphé de celui de S. Maria l'Ammiraglio, est venu à cette église du convent que fonda dans le voisinage, l'an 1193, Aloisia, femme de Godefroy de Martorana. Ce fut le roi Alphonse qui accorda aux prières de l'abbesse et des religieuses ce changement de nom. Plus tard on démolit les deux extrémités de l'église pour l'aggrandir, et l'addition faite à chaque bout égala presque en étendue le monument primitif. Par suite de cet aggrandissement l'église se prolongea jusqu'à une ancienne tour qui lui sert aujourd'hui de beffroi, mais qui paraît avoir été dans l'origine la tour d'entrée d'un autre édifice.

Ce beffroi est fort curieux. On voit au-dessous un porche qui a des arcades ogivales et une voûte en croix unie. Le second étage de la tour, qui est plus ancien que l'étage supérieur, a quelque chose du caractère oriental. Les fenêtres sont environnées de la billette sarrazine, et ressemblent absolument à celles de la cathédrale. La moitié de l'étage supérieur porte, à ne pas s'y méprendre, les caractères de l'architecture normande de France.

Il y a peu de chose de remarquable dans l'intérieur de la Martorana, si l'on en excepte la moulure qui serpente autour de la coupole jusqu'à moitié de sa hauteur, comme pour en cacher la nudité.

Non loin de la Martorana est l'église de San Cataldo (1) qui fut bâtie par le comte Sylvestre (2), petit-fils du comte Roger. Cet édifice est d'autant plus intéressant qu'il a gardé sa forme originelle, et qu'il est une représentation aussi fidèle que possible de ce qu'était l'église de l'Amiral avant d'avoir été modifiée. On y retrouve le carré Grec, le pavé marqueté, les colonnes et la coupole Grecques. Elle a eu trois coupoles, mais les embellissements qu'on a faits à l'intérieur en ont beaucoup altéré la partie supérieure. Ce fut, comme nous l'avons dit, au comte Sylvestre, qui mourut en 1161, qu'on dut la construction de cette église; elle était voisine d'un magnifique palais qu'il habitait dans ce quartier de la ville.

Dans un autre quartier de Palerme existe une autre église normande qui fut fondée par Matteo de Salerne, créature de Maio, et chancelier de Sicile, pendant la minorité de Guillaume II. Plus tard le roi la dota, ainsi qu'il appert d'un acte portant la date de l'année 1150. Elle fut d'abord placée sous l'invocation de la Sainte-Trinité; mais comme elle passa par la suite dans le domaine des chevaliers Teutoniques, elle changea son premier nom pour celui de la Magione, sous lequel on désignait souvent les résidences des chevaliers de cet

(1) In hâc urbis regione fanum est divi Cataldi musivo pavimento, et porphyretico lapide, columnisque testudinem sustinentibus insigne, et à Sylvestro, comite Marsico, Rogerii Siciliæ comitis nepote, conditum. Fazellus.

(2) Comes Sylvester, hominum timidissimus. — Aussi cruel que lâche, il conseilla à Guillaume I[er], d'arrêter Bonel et de lui faire crever les yeux.

ordre. Elle a conservé dans ses parties anciennes les mêmes arcades ogivales.

Pour terminer ce que j'avais à dire des anciennes églises normandes de Palerme, je parlerai de celle de San Pietro à Bagnara, qui est attenante aux murs de la forteresse de Castellamare, et dont la fondation remonte au temps de Robert Guiscard, comme le prouve l'inscription suivante :

« Ce temple vénérable des très-saints apôtres saint Pierre et saint Paul, fut achevé sous le gouvernement du très-glorieux duc Robert et de Sikelgeta, son épouse (1), aux frais de Nicolas, fils de Léon, Parathalassite de Palerme (2) et sous la direction de l'humble prêtre et trésorier (3) Nicolas, dans le courant de l'année 1081. »

Cette traduction de l'inscription Grecque qui existe encore dans l'église, est due à Morso, et elle paraît correcte. A l'exception de l'apside principale de chaque côté de laquelle se voient deux colonnettes en marbre, surmontées de chapiteaux dans le style de l'époque, imitations grossières des chapiteaux romains, l'édifice antique a complètement disparu.

CHAPITRE XV.

Après avoir passé en revue les souvenirs architectoniques les plus intéressants que les Normands aient laissé dans l'intérieur de la ville, nous sortîmes de Palerme et nous commençâmes l'inspection des monuments sarrazins.

(1) Sikelgeta, seconde femme de Guiscard, était fille de Gaimar, prince de Salerne.

(2) Parathalassitos, officier qui avait la surintendance du port.

(3) Tabularius, trésorier. V. Ducange, Mediæ et infimæ latinitatis glossarion.

Les œuvres d'architecture Musulmane qui existent aux environs de Palerme, sont les villas des princes Maures. Trois d'entre elles sont aussi bien conservées que pouvaient le permettre la nature des matériaux qu'on a employés et le style qui a été suivi dans leur construction. Elles sont connues sous les noms de la Ziza, la Cuba et Favara ou Mar Dolce. Les deux premières sont à un mille environ du Palazzo Reale, l'une au sud, l'autre à l'ouest. La troisième est située dans une direction tout-à-fait différente, à deux milles environ à l'est de Palerme, au pied des collines.

Nous allâmes d'abord visiter la Ziza. Sur notre route, nous rencontrâmes de longues et hautes murailles; près du sommet sont percées de larges ouvertures défendues par des treillis, et on aperçoit çà et là une loge grillée. Au premier abord nous nous crûmes arrivés à la villa des princes Orientaux; mais on nous apprit que ces murailles servaient d'enceintes à des jardins de couvent. Bientôt nous pûmes distinguer de temps en temps des ombres noires qui glissaient devant les fenêtres ou qui apparaissaient au grillage des loges.

La Ziza est un édifice carré, vaste et élevé. Il est bâti en grandes pierres de taille disposées en rangées régulières et liées entre elles par un mortier très-fin. On ne voit pas, à l'extérieur, une seule fenêtre ancienne, parce que, dans l'origine, toutes les fenêtres de la villa ouvraient sur la cour; mais on retrouve plusieurs lignes de longs panneaux à ogives. Le sommet de l'édifice est environné d'un parapet, composé de grandes pierres placées horizontalement, sur lesquelles est sculptée une inscription en caractères *Cuphiques*.

La villa est encore habitable. On lui a fait subir, pour l'approprier à sa destination moderne, une si complète métamorphose, qu'à l'exception d'un fragment du *rayon de miel* (1)

(1) Le *rayon de miel* consiste en une suite de parallélogrammes,

arabe à l'angle de l'un des plafonds, il ne reste, à l'intérieur, rien d'antique. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est une salle au rez-de-chaussée, qui est parfaitement conservée et qui rappelle les habitations somptueuses des seigneurs mahométans.

Il y a dans cette salle trois retraits : l'un d'eux renferme une fontaine dont les eaux serpentent dans des canaux sous le pavé de marbre. La voûte des retraits se décore de ce *rayon de miel* dont l'Alhambra nous offre de si élégants spécimens. Les murs sont ornés de mosaïques ; le pavé a été marqueté, mais il a souffert de graves et nombreux dommages.

Cet édifice est d'autant plus curieux que les Normands ont travaillé à son embellissement. On y voit s'entremêler des caractères particuliers aux styles des deux nations : aux ornements sarrazins viennent se marier des décorations normandes.

Ce que les Normands ont ajouté, ce sont de petites colonnes de marbre et des mosaïques. Les colonnes placées aux angles et le long des murs, de distance en distance, ont des chapiteaux ornés d'un feuillage où l'on voit çà et là apparaître des têtes d'animaux. Les mosaïques normandes représentent des chasseurs et des paons, comme celles du Palazzo Reale ; mais sur la bande inférieure sont figurées des fleurs de diverses espèces. Le caractère de cette dernière mosaïque est si complètement arabe, qu'elle doit ou avoir fait partie de l'édifice primitif, ou avoir été copiée sur une mosaïque sarrazine.

Les additions furent l'œuvre de Guillaume Ier. Quelques auteurs vont même jusqu'à attribuer à ce prince la construction de la Ziza tout entière ; mais les variétés de style qu'on y remarque, et la différence qui existe entre ses dimensions et celles des édifices normands, nous interdisent de déserter l'opinion généralement admise. Morso fait observer avec beaucoup de raison, qu'on aurait d'ailleurs tout autant de motifs de regarder Guillaume Ier. comme l'auteur de tout le Palazzo

Reale, puisque Benjamin de Tudela dit : « Il y a dans cette ville (Palerme), un palais que fit construire le roi Guillaume (1), » si l'on ne savait bien que ce prince ne fit qu'y ajouter une tour, et en décorer quelques appartements.

Devant la Ziza passe aujourd'hui une route publique ; mais il était impossible qu'il en fût de même autrefois : l'appartement d'un prince mahométan ne pouvait être ainsi exposé aux regards de la multitude ; et en effet, anciennement le palais avait vue, de ce côté, sur un immense jardin au centre duquel était une pièce d'eau. Ce jardin et cette pièce d'eau ont existé jusqu'en 1526, et voici comment Leandro Alberti, qui visita Palerme cette année-là, les décrit :

« A quelque distance et en face de l'entrée principale, se voit un grand étang carré qui est servi par la fontaine de la salle. Chacun de ses côtés a 50 pieds de longueur, et ses parements sont en pierre. Au milieu est un pavillon carré où l'on accède au moyen d'un petit pont également en pierre. A l'intérieur de ce pavillon se trouve une chambre voûtée, sur chaque face de laquelle est ouverte une fenêtre. Au-dessus est une autre chambre qui a huit pieds de long sur douze de large, et est éclairée par trois grandes fenêtres : celle de devant regarde le palais. Chacune de ces fenêtres est divisée par une légère colonne du plus beau marbre. La voûte est ornée dans le style mauresque. Le pavé, aujourd'hui en fort mauvais état, se compose de pièces de marbre de diverses espèces. C'est dans cet appartement que se rassemblaient les dames du palais, pour se donner le plaisir de voir les poissons se

et de triangles rectangles combinés de manière à produire un ensemble à la fois uniforme et varié : l'uniformité ressort de la construction de l'ornement ; la variété, des peintures et des dorures qui l'embellissent.

(1) In hac urbe regia domus constructa est à Gulielmo rege. Itinerar. Benj. Tudel.

jouer dans les eaux limpides de l'étang. Leurs damoiselles restaient dans la chambre du rez-de-chaussée, où elles se livraient au même amusement.

« Autour de la pièce d'eau, s'étend un magnifique jardin, planté d'orangers, de limoniers et d'autres arbres. On voit encore les ruines des murailles qui en formaient l'enceinte (1). »

La Cuba, que nous allâmes ensuite visiter, est à un mille du Palazzo Reale, non loin de la route qui va de Palerme à Monreale.

C'est un édifice élevé, de forme oblongue, bâti autour d'une cour; au centre de chacune de ses faces extérieures se voit une saillie carrée. Il est construit en pierres de taille de grand appareil, qui composent un ensemble parfaitement régulier. L'extérieur est orné de panneaux à ogives, pareils à ceux de la Ziza; et on retrouve, au sommet, un parapet, couvert, comme celui de la villa précédente, d'inscriptions Cuphiques. Dans la cour intérieure, se remarque un retrait dont la voûte est décorée du *rayon de miel* mauresque.

La Cuba était anciennement environnée de jardins, où il y avait une immense pièce d'eau et plusieurs pavillons. Fazellus, dans le premier livre de sa décade, décrit ainsi les antiques beautés de ces jardins :

« Dans le voisinage du palais était un parc ou enclos, de deux milles de circonférence : il y avait çà et là des jardins délicieux, plantés de toutes sortes d'arbres, et qu'arrosaient des ruisseaux où coulait toujours une eau fraîche et pure. Des bosquets de myrte et de laurier, dont la verdure était éternelle, répandaient leurs parfums dans l'air. Dans le même parc, étaient bâtis plusieurs pavillons voûtés où le prince venait

(1) Leandro Alberti. Descrizione di tutta Italia, ed isole pertinenti ad essa. Venet. 1596.

passer ses heures de loisir : il y en a un qui a survécu tout entier. On avait creusé, au milieu du jardin, un étang immense, dont les murailles, d'une épaisseur très-considérable, étaient composées de grandes pierres carrées. Ces murailles se sont très-bien conservées. En face de la pièce d'eau s'élevait, comme aujourd'hui, le palais où le prince venait oublier dans les délices les soucis de la royauté ; autour du sommet de l'édifice sont gravées des inscriptions Cuphiques, dont je n'ai pu interpréter le sens. Afin que rien ne manquât au plaisir de l'hôte royal, on avait rassemblé, dans une partie du parc, diverses espèces d'animaux sauvages, les uns pour la vue, les autres pour la table du prince. Toutes ces beautés ont disparu ; à la place des jardins royaux se voient aujourd'hui des jardins privés et des vignobles ; mais on peut mesurer les dimensions du parc, en suivant les murs d'enceinte, qui sont, pour la plupart, dans un état fort satisfaisant. Les Palermitains ont conservé à cet endroit le nom de la Cuba, sous lequel les Sarrazins le désignaient anciennement. »

La description qu'on vient de lire, représente assez bien la physionomie actuelle des lieux ; seulement, les murs de l'étang ont été presque entièrement déplacés, et l'enceinte du parc n'est plus, à beaucoup près, aussi bien conservée. Il reste encore, toutefois, de nombreux vestiges des uns et des autres ; et les débris des murs de l'étang que l'on retrouve aujourd'hui, témoignent incontestablement de l'épaisseur qu'ils ont dû avoir.

Le pavillon voûté est demeuré intact, et c'est peut-être le plus curieux monument d'architecture sarrazine qui existe aux environs de Palerme. Il est situé au milieu d'un jardin fermé de murailles, de l'autre côté de la route moderne. Il est bâti en entier de pierres de taille, et se compose de quatre arcades à ogives, qui supportent une petite coupole. Autour des arcades s'enroule un ornement exactement semblable à

celui qui environne les fenêtres de la partie ancienne de la cathédrale. Dans la salle, au rez-de-chaussée du pavillon, se voyait, au centre, une fontaine qui est à sec aujourd'hui.

Quand on aura lu les détails qui précèdent, nous ne croyons pas qu'on puisse demander pourquoi nous attribuons aux Sarrazins la construction de la Ziza et de la Cuba. Cependant nous devons faire remarquer, qu'outre les noms arabes que ces villas portent, les inscriptions qu'on y retrouve gravées, le plan et la construction de ces édifices et les témoignages que plusieurs anciens historiens rendent en faveur de notre opinion, viennent prouver de la manière la plus convaincante leur origine sarrazine (1).

Le plan de la Ziza et de la Cuba diffère de celui des châteaux du Nord; mais qu'on lise les descriptions que donnent des palais arabes, Leo Africanus et d'autres anciens écrivains; qu'on étudie ceux qui se retrouvent, de nos jours, dans les pays que ce peuple habite, et qu'on les compare aux deux villas que nous avons décrites : la ressemblance est frappante. Pourquoi s'étonner, d'ailleurs, de la longue durée de murailles si habilement et si solidement construites, surtout lorsqu'à 30 milles de distance, existe encore le temple de Ségeste, leur aîné de plus de mille ans?

Il n'y a plus aujourd'hui, dans le voisinage de Palerme, que trois palais Maures; mais Leandro Alberti dit que, de son temps,

(1) Morso, parlant de la Cuba, et de la Ziza, dit :
Questi due sontuosi edifizii, che nel suo esteriore si conservano tuttora quasi perfettamente come furono del loro principio costruiti, sono, sicuramente, due nobilissime fabriche Saracenesche.—Le piedre quadre cosi maestrevolmente connesse che non apparische ombra di calcina, il disegno, la forma, le Cufiché iscrizzioni nelle loro cime scolpite, i nomi stessi che portano di Cuba, e di Ziza, evidentemente ce lo annunziano. Palermo antico, p. 134.

il en existait deux autres qu'il a visités, non loin de la Cuba et de la Ziza ; il parle encore des vestiges d'autres édifices qui ont dû être aussi, dans son opinion, *grandi e superbi edifizii.*

Des soubassements de murs et des tuiles brisées dont on a fait la découverte, portent à croire que les faubourgs de Palerme s'étendaient autrefois du côté de l'Est, beaucoup plus loin qu'aujourd'hui ; et nous avons déjà dit, dans l'introduction historique de cet ouvrage, que telles étaient, au temps des Normands, la grandeur, la magnificence et la commodité de la ville et de ses dépendances, que Robert Guiscard qui céda volontiers à son frère la souveraineté de tout le reste de l'île, ne put jamais se décider à en faire autant de Palerme.

CHAPITRE XVI.

Le 20 Septembre, nous fîmes une excursion à Monreale. Cette ville est bâtie sur la dernière rangée de collines, à quatre milles environ au sud de Palerme. Ce qui lui donne de l'intérêt, c'est la cathédrale dans le voisinage de laquelle elle s'est élevée. Avant l'érection de ce monument, le site qu'occupe aujourd'hui Monreale était couvert de bois épais, où les rois Normands poursuivaient les animaux sauvages. Si l'on en croit les chroniqueurs, ce fut dans cette forêt que Guillaume II, un jour de chasse, s'endormit de fatigue sous un arbre, et vit en songe la Vierge qui lui ordonna de bâtir, sous son invocation, une église, dans les lieux mêmes où le sommeil l'avait surpris. A son réveil, le prince se mit sur le champ en devoir d'exécuter les ordres qu'il avait reçus. Bientôt, à la place de l'arbre à l'ombre duquel avait dormi Guillaume, s'élevèrent un monastère et une église dont la magnificence effaça celle de toutes les autres églises de l'île. La situation du monument

et le rang de son fondateur lui valurent le nom de Monreale (Mont royal).

De Palerme à Monreale, on ne cesse pas un seul instant de monter : la pente est d'abord légère, mais elle finit par devenir si rapide qu'elle quitte la ligne droite pour se briser en zigzags. Pendant toute la route, nos yeux errèrent sur un paradis terrestre, rempli de figuiers, de vignes, de limoniers et d'orangers dont les parfums, au printemps, portent un air embaumé au pays d'alentour. On marche entre deux haies d'aloès dont les tiges colossales ont souvent jusqu'à vingt pieds de hauteur.

La cathédrale, avantageusement située à l'entrée de la ville, ne le cède pas en grandeur aux édifices normands de France et d'Angleterre. Elle est cruciforme, et son plan ressemble à celui de la cathédrale de Cefalu. Elle a trois apsides à l'extrémité Est, et des transepts. On ne lui voit ni tour centrale, ni coupole ; mais à l'extrémité occidentale s'élèvent deux tours carrées, liées entre elles, comme les tours de Cefalu, par un portique moderne.

L'extérieur de l'édifice est généralement simple ; à l'extrémité Est seulement, les apsides sont ornées, dans toute leur hauteur, de rangées de petites colonnes et d'arcades entrelacées. Les arcades se composent de blocs de pierre alternativement blanche et noire. Dans les espaces qu'elles enveloppent se voient de longs panneaux à ogives, ornés de cercles et de bandes, les uns noirs, les autres blancs.

Les fenêtres, de forme ogivale, sont petites, sans division ni ornements ; dans les tours cependant, les fenêtres supérieures sont divisées par des colonnettes.

Le grand portail occidental est décoré d'une série de faces qui ont beaucoup d'analogie avec celles de Cefalu, et qui offrent, comme elles, un mélange des principes architecto-

niques de l'Orient et du Nord ; mais le portail qui, dans la cathédrale de Cefalu, est semi-circulaire, est ogival à Monreale ; et les pilastres latéraux, au lieu d'être unis, sont ornés de rouleaux et de mosaïques Grecs.

La porte est en bronze. On y remarque un certain nombre de petites figures encadrées qui représentent des sujets tirés de l'écriture sainte ; le dessin en est bon et le relief considérable. Au bas de la porte se lit une inscription qui rappelle le nom de l'artiste et la date de son ouvrage (1).

(1) Anno Domini 1186, indictione III, Bonanus, civis Pisanus, me fecit.

C'était à Constantinople qu'en ce temps là on allait, d'ordinaire, chercher les portes en bronze. Celles de l'église de St.-Paul, à Rome, furent apportées de cette capitale de l'empire grec, par Hildebrand, qui occupa plus tard le trône pontifical sous le nom de Grégoire VII, lorsqu'en 1070, il fut envoyé par le pape en ambassade à la cour de l'empereur.

Leo Ostiensis nous dit que quelques années auparavant, en 1060, l'abbé du Mont-Cassin vit les portes en bronze du palais de l'évêque, à Amalfi. Il les admira tellement qu'il en fit venir de pareilles de Constantinople pour son église : et c'est là ce qui porte à croire que les portes en bronze d'Amalfi étaient venues aussi de la capitale de l'Orient, parce que l'abbé n'aurait pas été en chercher aussi loin, si l'œuvre qu'il avait admirée eût été exécutée dans son voisinage.

Ces importations firent naître partout le désir d'avoir des portes en bronze pour les églises de grande dimension. Il en existe encore plusieurs en Calabre, à Ravello, à Salerne et dans d'autres villes.

Quant à l'artiste qui exécuta les portes de Monreale, Vasari nous apprend qu'il était architecte et sculpteur ; qu'il travaillait à Pise avec Gulielmo Tedesco ; que c'est à leurs efforts réunis qu'on doit la fameuse campanille de cette ville, et qu'il a fourni les dessins de l'une des portes en bronze de la cathédrale (*), sur laquelle se lisait cette inscription : —Ego Bonanus Pisanus arte perfeci tempore Benedicti Operarii. Tout porte donc à croire que les portes en bronze de Monreale furent coulées à Pise, résidence habituelle de Bonanus, et où il était entouré des ouvriers qui lui avaient déjà servi dans de semblables occasions.

(*) Cette porte fut détruite par le feu. V. Vasari, vol. II, p. 71.

L'intérieur du monument témoigne de la magnificence de Guillaume II ; mais avant d'en présenter la description, je dois faire observer que rien ne ressemble moins à l'intérieur des églises normandes de France et d'Angleterre, que celui de la cathédrale de Monreale. Ici, pas de lourds contreforts, pas d'arcades circulaires, pas de triforium. De simples colonnes, empruntées à des édifices romains, supportent de chaque côté de la nef des arcades ogivales. Les chapiteaux, à l'exception de quelques-uns dont la forme est antique, sont travaillés dans le style de l'époque et sur un modèle identique ; ils sont ornés de feuilles et de volutes en forme de cornes d'abondance, entre lesquelles se montrent des figures de diverses espèces. La délicatesse et l'élégance du travail accusent l'emploi d'un ciseau grec. L'artiste dédaignant la représentation des figures grimaçantes et des têtes d'animaux, a puisé presque toujours ses sujets dans l'Ecriture. Sur l'un des chapiteaux, on voit le roi présentant à la Vierge l'architecte de l'église.

Mais ce qui fait surtout de la cathédrale de Monreale un monument remarquable, ce sont les mosaïques qui tapissent sa nef, ses ailes latérales, ses transepts et ses apsides.

L'ornementation de l'apside est surtout digne d'admiration. On y voit un buste collossal du Sauveur au milieu de la vision de l'Apocalypse et des Apôtres. Sur l'une des apsides latérales, on a représenté St.-Pierre, et sur l'autre, St.-Paul. Aux angles du chœur et de la nef sont figurés les Rois et les Prophètes. Sur les mosaïques de la nef, des ailes et des transepts, se voient les principales scènes de l'ancien et du nouveau testament. Entre les arcades de la nef sont placés des médaillons de saints, et il n'est pas jusqu'à l'arcade de chaque fenêtre qui n'ait sa mosaïque particulière.

Les murailles des transepts et du chœur sont recouvertes, à leur partie inférieure, de bandes de marbre blanc, surmontées

d'un trèfle sarrazin, aussi de marbre blanc, qui se dessine sur un fond de mosaïque de la plus grande richesse.

Les trônes du roi et de l'évêque de chaque côté du chœur se composent de panneaux de marbre et de porphyre, décorés de cordons et de bandes de belles mosaïques, délicatement travaillés.

Le premier est surmonté d'une mosaïque qui représente le Christ la main étendue sur la tête du royal fondateur; Guillaume porte le même costume que Roger dans l'église de la Martorana. Au-dessus du trône épiscopal, est encore représenté le roi faisant hommage de son église à la Vierge.

Toutes ces mosaïques sont disposées sur un fond d'or, et vous avez dans leur ensemble le plus brillant exemple qui existe aujourd'hui du luxe de la décoration byzantine. On a donné, presque partout, aux personnages le costume grec; St.-Pierre et St.-Paul portent eux-mêmes le *pallium*.

Le plafond de l'église est en bois, et on l'a enrichi de peintures et de dorures.

Dans l'un des transepts se voient les sarcophages de porphyre qui renferment les cendres de Guillaume I[er]. et de Guillaume II.

La cathédrale de Monreale (1), la dernière et la plus magnifique création monumentale des rois Normands, fut commencée en 1174. Avec sa forme latine, sa colonnade romaine, ses mosaïques byzantines, ses moulures et ses détails sarrazins et Normands, elle est un des plus curieux et des plus superbes monuments du moyen âge.

A l'église est attenant le cloître, au-dessus duquel se voient les longues fenêtres du réfectoire (2). Ce cloître qui est, comme

(1) La cathédrale de Monreale, à l'intérieur, a 266 pieds de long sur 85 pieds 4 pouces de large.

(2) Peristylium marmoreum Biscentinum, columnalis musivo etiam opere elaboratis, suffultum adjecit.

la cathédrale, l'œuvre de Guillaume II, se rapproche beaucoup de celui de Cefalu. Il se compose de petites colonnes accouplées qui supportent des arcades ogivales, et dont les chapiteaux, différents pour la forme, sont ornés de feuilles et de figures d'une délicatesse remarquable. A l'un des angles du cloître est une fontaine de marbre, de style sarrazin.

Quand son travail fut achevé, Guillaume fit venir du monastère de la Cava, dans la péninsule, des moines pour peupler le nouvel établissement.

Un sentier raide et escarpé, que les mules seules savent gravir, serpente, sur le flanc de la montagne, de Monreale jusqu'à la riche abbaye Bénédictine de St.-Martin. C'est la route la plus courte; mais celle qu'on suit le plus ordinairement et qui est bien plus pittoresque, parcourt le flanc opposé des collines, et passe par Bocca di Falco ; ce dernier pas franchi, une gorge naturelle vous ouvre un accès plus facile.

Sur la route que nous parcourûmes, on aperçoit, suspendu à l'un des points les plus élevés de la montagne, un antique et vaste édifice, aujourd'hui désert, connu sous le nom de Castello di S. Benedetto. C'était, dit-on, dans l'origine, une forteresse sarrazine dont Guillaume II fit un monastère (1). Ses hautes murailles et ses tours lui donnent, à l'extérieur, l'apparence d'un château fort; mais à l'un des côtés d'une cour spacieuse, dans l'intérieur, on rencontre une église chrétienne. Que l'assertion dont nous venons de parler soit fondée ou non, toujours est-il que dans le courant du XIVe. siècle, cet édifice redevint citadelle, et que les partisans de la famille des Chiaramonte, aux ennemis de laquelle il servait de place forte, y firent d'énormes brèches. Plus tard, les

(1) Guida di Palermo dal Cavaliere Palermo.

moines de St-Martin et ceux de Monreale s'en disputèrent la possession, et il fut pour ces deux couvents une source de nombreuses querelles. C'est un grand édifice de forme oblongue, dont la construction est fort simple. Les murailles sont très-épaisses, et les portes et les fenêtres anciennes ont l'ogive.

Le célèbre couvent de St.-Martin est éloigné de quelques milles de Palerme; on dirait une de ces demeures des solitaires d'Egypte, tant son isolement est complet : je connais peu de sites aussi pittoresques. L'édifice moderne, noble et vaste, est bâti au centre d'un bassin profond, environné de collines rocailleuses et capricieusement découpées. Au pied de ces collines, la terre est verdoyante et chargée d'amandiers; au milieu de ces jolis arbres se groupent de beaux et antiques sapins, dont le feuillage sombre fait ressortir les couleurs plus brillantes de la végétation qui les entoure. Les rochers aux environs sont couverts de plantes sauvages et de charmantes bruyères; on remarque surtout les guirlandes d'un *convulvulus* pourpré qui rampe sur les rocs les plus arides, et les pare d'un tapis de fleurs qui se conservent fraîches sous le ciel de la Sicile, alors même que les ardeurs de la canicule sèchent et flétrissent tout.

Il y a dans le monastère une bibliothèque qui renferme quelques manuscrits intéressants. Un petit missel, illustré dans le style flamand ou français du Xe. siécle, a particulièrement fixé mon attention.

A notre retour à Monreale, nous trouvâmes notre voiture qui nous attendait. Le chemin qui nous conduisit à Palerme nous parut bien court, car nous avions toujours sous les yeux les tableaux enchanteurs de la reine des villes siciliennes, et dans le lointain nous apparaissait la Méditerranée avec ses flots d'azur.

CHAPITRE XVII.

Je parlerai dans ce chapitre de plusieurs anciens édifices privés que nous avons rencontrés dans divers quartiers de Palerme, mais que, pour la commodité du lecteur, je veux rassembler sous un même titre.

Les plus remarquables sont : l'Ospedale grande et le Palazzo dei Tribunali ; jadis résidences privées, ils ont été tous deux dans la suite affectés à un service public. Leur construction remonte aux premières années du XIVe. siècle ; ils sont demeurés presque entiers, et leur style originel a subi peu d'altération.

Le Palazzo dei Tribunali fut commencé en 1307, par Manfredi di Chiaramonte, comte de Modica (1), sur les fondements de l'ancienne Villa Marina des princes sarrazins, qui faisait partie de ce faubourg de Khalesa qu'un bras de mer séparait autrefois de la cité. L'édifice est construit sur une immense échelle, autour d'une cour spacieuse ; il est carré et son élévation est considérable. Anciennement, les murs étaient couronnés d'un parapet sarrazin dont il reste encore des traces. Les fenêtres à ogives sont de grande dimension et partagées en deux ou trois compartiments au moyen de légères colonnettes. Les arcades des fenêtres sont simples ; elles ont deux panneaux en retrait, mais pas de moulures. L'espace compris entre l'arcade et la fenêtre est orné d'un damier sarrazin composé de pierres rouges et noires.

(1) A. D. 1307, mense Junii, magnificus Manfridus de Chiaramonte præsens opus fieri mandavit feliciter. Amen.

Mais le palais ne paraît avoir été achevé que long-temps après ; car on trouve dans une autre partie de l'édifice : cette inscription, A. D. 1380, hoc opus completum.

Ce palais passa dans le domaine de la couronne en 1392, quand Andrea Chiaramonte eut la tête tranchée pour crime de haute trahison. On en fit plus tard le palais de justice.

L'Ospedale grande est situé dans la partie haute de Palerme : c'était une autre résidence privée que Matthieu Salafanus, comte d'Adriano, pour rivaliser avec le comte de Modica, avait bâtie sur une échelle encore plus grande que le Palazzo précédent, dans l'espace d'une seule année (1). Dans quelque contrée qu'il existât, quel que fût l'âge qui l'eût vu s'élever, l'Ospedale grande, à cause de sa création si rapide, serait toujours une œuvre colossale. Son plan est le même que celui du Chiaramonte : c'est un édifice carré, bâti autour d'une cour, avec des arcades et des galeries ouvertes. A l'extérieur, l'édifice est jusqu'à la hauteur du premier étage, de la plus grande simplicité ; mais dans les parties supérieures, il est orné d'une série d'arcades entrelacées. Les fenêtres ont l'ogive et sont divisées par une colonne simple. L'Ospedale grande fut acheté, en 1432, par le roi Alphonse, qui en fit un hôpital public ; il y ajouta en même temps une chapelle (2) à l'usage de l'établissement. Le porche qui sert de voie de communication entre la chapelle et l'hôpital offre une des premières manifestations de l'existence en Sicile de l'architecture ogivale du Nord. C'est une bonne porte unie, ornée de quelques moulures.

(1) A. D. 1330.

Felix Matthæus Salafanus memoriâ dignus
Fabricam hanc fecit nobilem pius benignus
Ut ne mireris modico tam tempore factam
Vix annus fluxerat quam cernis ita peractam.

Baronius dit de Salafanus, qu'il était « Æmulator Manfredi Chiaramontani, Motycæ comitis, qui præclarum, ad mare, sibi struxerat domicilium.

(2) Alfonsus rex hoc templum ibidem construendum, instituendumque curavit, anno 1433 et consequentibus. Mongitore MS.

Dans la Salita di San Antonio, rue antique qui conduit au Vecchio Dogana, se trouvent plusieurs vieilles maisons qui ont conservé leurs grandes fenêtres à ogives et la mince colonnette qui les partage; mais ici les fenêtres sont environnées de diverses sortes de moulures parmi lesquelles se distingue le zigzag normand.

Les mêmes traits se remarquent dans les parties antiques du Vecchio Dogana lui-même. Quand la mer ne vint plus baigner ses murailles, et qu'il cessa par conséquent d'offrir les avantages qui y avaient fait établir une brigade de douanes, on lui enleva son caractère publicet on le loua par portions à des particuliers.

Aux édifices dont je viens de faire mention, il faut ajouter la Torre di Bosuena et divers autres vieux débris des temps passés, épars dans les différents quartiers de Palerme, qui tous viennent témoigner de l'emploi, pendant un grand nombre d'années, du même style d'architecture.

Palerme a encore à nous offrir un autre palais qui a conservé des traces importantes de ses plus anciennes parties : je veux parler de la résidence de la famille de Moncada; mais depuis le temps où il fut construit, son style a subi une métamorphose. La partie antique est un reste du palais bâti par Gulielmo Aiutamichristo en 1485 (1). Les colonnes de la galerie ont des écussons sur leurs chapiteaux, et les arcades sont circulaires, comme dans le porche qui fut ajouté à la cathédrale de Cefalu. L'empereur Charles-Quint habita le palais Moncada, durant son séjour à Palerme.

Non loin des tribunaux est le Monasterio della Pieta, ancien palais privé qui fut fondé en 1495, comme le rappelle une

(1) L'antico palazzo di Ajutami Christo, fabricato da Gulielmo Ajutami Christo, barone della terra di Miselmiri, nel 1485 è 1498, oggi, Palazzo Paternò. Guida di Palermo dal caval. Palermo.

inscription qu'on lit encore sur ses murailles, par Francis Patella, un des grands dignitaires du royaume, sous le règne de Ferdinand-le-Catholique. Il s'est opéré dans cet édifice un changement de style remarquable. La grande porte est carrée, et les quelques moulures qui la décorent ont plutôt la forme de bâtons que celle de roseaux. Les fenêtres ont aussi des têtes carrées et sont divisées par trois légères colonnettes : on y a ajouté un peu de broderie à la partie supérieure. Le dernier des Patella disposa, en mourant, de son palais et de sa fortune en faveur d'un établissement religieux. Il s'y établit alors un monastère ; et comme il lui fallait une église, on en ajouta une au palais.

CHAPITRE XVIII.

28 Septembre.— Nous nous proposions de passer en revue, ce jour-là, plusieurs monuments antiques, de diverses époques, épars çà et là dans la plaine, à l'Est de Palerme.

Sur la petite rivière de l'Oreto, ce même Georges Antiochenus (1) qui fonda l'église de la Martorana, jeta un large pont de pierre ; et cette fois, la postérité plus juste lui conserva le nom de il Ponte del Ammiraglio. Il est construit en pierres carrées de grand appareil, et repose sur cinq arches unies, de forme ogivale. Dans les temps modernes, on a changé le cours de la rivière, et le pont est devenu inutile, mais il est encore parfaitement conservé.

A peu de distance de ce pont existe le plus ancien représentant de l'architecture des Normands en Sicile, aux environs de Palerme. Cette intéressante relique est l'église de San Gio-

(1) Ponte, che edificato di Georgio Antiocheno, si conserva intera e porta il nome di Ponte del Ammiraglio. Morso, p. 271.

vanni dei Leprosi, qui fut fondée par le comte Roger, dans les lieux même ou avaient campé ses troupes avant la prise de Palerme (1). L'édifice est de petite dimension, et il a été en grande partie reconstruit; mais les murailles extérieures des deux aîles et de l'extrémité Est de l'église, ainsi que sa petite coupole, sont restées telles qu'elles étaient dans l'origine.

Les murailles se composent de pierres carrées, disposées en rangées régulières. Les fenêtres et les portes ouvertes dans les murs latéraux sont unies et à ogives, mais elles ont deux panneaux en retrait. Les fenêtres des trois apsides à l'extrémité Est ont des têtes rondes. La coupole en pierre repose sur quatre arcades ogivales, comme à San Giovanni l'Eremiti. Il n'y a dans les parties anciennes aucun vestige de mosaïque ni d'ornement d'aucune espèce.

On ajouta, par la suite, à cette église un hôpital pour les personnes attaquées de la lèpre (2). Il y a long-temps déjà qu'il a été démoli, mais il a laissé à l'église la dénomination qui la distingue.

Il est des auteurs qui prétendent que cet édifice fut bâti par les deux frères Robert et Roger conjointement; ils ajoutent que cette construction eut lieu pendant les travaux du siége. D'autres attribuent l'érection du monument au comte Roger seul; et cette dernière opinion paraît la plus vraisemblable :

(1) Attesta Fazello che la Chiesa di san Giovanni fu eretta da Roberto Guiscardo, e dal comte Ruggieri, mentre essi assidievano la citta di Palermo. Morso, p. 278.

Nel sito medesimo ove stette accampato Ruggieri. Cavaliere Palermo.

Rogerius ædem quæ divo Johanni sacra est (eorum hospitium qui elephantiâ vitiantur) trans Oreti amnis ostium, ubi pons est lapideus insignis, ædificavit. Claudius Marius Arezzo.

(2) S. Johannis Leprosis templum excitatum ab Rogerio, Sicil. Com. — Rocco Pirro.

comment présumer que cette église, bien qu'élevée sur une petite échelle, ait pu être entreprise et terminée au milieu des opérations d'un siége dont la durée fut si courte? Il est plus raisonnable de penser qu'après la prise de Palerme, le comte Roger, qui resta en Sicile, voulut imprimer aux lieux où il avait campé, un souvenir ineffaçable.

Dans le voisinage de cette église existait autrefois un beau bois de palmiers (1); mais, en 1325, il tomba sous la hache des soldats du comte de Squillace, amiral de Robert, roi de Naples, lors de la descente qu'il fit sur cette côte, et des ravages qui signalèrent sa présence dans la plaine de Palerme.

A un demi mille plus loin, nous rencontrâmes le troisième palais Sarrazin, encore debout aujourd'hui dans les environs de la capitale. On appelle cet édifice, tantôt Fāvără, tantôt Mar Dolce : la cause et l'effet. En arabe, Favara veut dire source, et Mar Dolce désigne le lac d'eau douce que cette source alimente.

Favara est un vaste édifice carré, bâti dans la forme d'un château; il n'est pas aussi élevé que la Cuba ni que la Ziza, mais sa cour est beaucoup plus spacieuse. Sur les murailles extérieures, on retrouve les panneaux à ogives qui ornent celles de ces deux palais; et dans la partie supérieure sont ouvertes des fenêtres de forme ogivale qui ont trois panneaux en retrait. Les appartements du rez-de-chaussée étaient voûtés.

A l'une des extrémités du palais se voient les ruines d'un local où se prenaient ces bains à la vapeur dont l'usage est si commun chez les Mahométans. Il consistait en un certain nombre d'appartements voûtés, avec des chambres souterraines

(1) Tunc, quidem, ingentes palmæ, quæ juxta pontem admirati erant, longe præteritis inoffensè temporibus, deletæ sunt; quâ neque dives palmarum Idumæa regio in proceritate vicisset, nec Garbarum insula coæquaret. Nicolai specialis historia Sicula, lib. VII, c. 9.

où l'on faisait chauffer l'eau, et d'où la vapeur s'échappait. Les voûtes des chambres se composaient de briques d'une grandeur extraordinaire. Les trois cheminées qui servaient de conductrices à la fumée et à la vapeur, et les canaux qui amenaient l'eau existent encore.

Il est des écrivains qui attribuent au roi Roger (1) la construction de la Favara toute entière, comme celle de la Ziza a été attribuée au roi Guillaume. A Favara, comme à la Ziza, l'existe des vestiges du travail normand. Une partie d'un des côtés du quadrangle est occupée par une chapelle chrétienne qui est presque en tout semblable à S. Giovanni dei Leprosi : elle n'a plus qu'une corniche en pierre fort curieuse autour de sa petite coupole. Nous répugnons, pour plusieurs raisons, à admettre l'opinion de Fazellus et de quelques autres auteurs. Francesco Barone (2), parlant de ce que les environs de Palerme offrent de remarquable, assure avoir vu, entre les mains des héritiers de Don Giuseppe Chaggio, curé de San Nicholo del Albergeria, un ancien manuscrit où il était dit, que le château de Mar Dolce, ruiné par le temps, était l'ouvrage d'un prince sarrazin qui lui avait donné le nom de sa fille bien-aimée. L'édifice, ajoute le manuscrit, était entouré d'eau, et quand le prince voulait se donner le plaisir de la pêche, ou se rendre aux bains, il y avait des passages et des escaliers secrets qui lui permettaient de le faire sans être vu. Ces quelques lignes de la chronique ne sont que l'écho de la tradition orale qui est venue jusqu'à nous. Mais pour celui qui examine attentivement et sans préjugés l'aspect actuel

(1) Et ulterius ad passus circiter mille fons ingens est a Favara sancti Philippi nominatus. Rogerius rex ædes insignes locumque fecit amœnissimum, solatium regium unà cum fonte appellatum. Fazellus.

(2) De majestate Panormi. — T. II, c. 11, f°. 85-92.

des lieux, la construction de l'édifice, les bains et les nombreux souvenirs arabes qui s'y rattachent, cette tradition, c'est la vérité. Les agréments du site, la source abondante qui y répand la fraîcheur, rappellent les habitudes orientales, et l'on sait qu'on y avait creusé un lac dont l'étendue surpassait de beaucoup celle des étangs de la Cuba et de la Ziza. Il portait, ainsi que le palais, un nom arabe. Vaste comme il l'était, on l'appela Al Bahar ou la mer; plus tard, son premier nom fit place à celui d'Albehira (1), et dans les temps modernes, il a pris celui de Mar Dolce. Il est aujourd'hui à sec, mais on retrouve des traces des murailles massives qui formaient ses rives. Les eaux baignaient trois des côtés du palais. Toutes ces circonstances, ainsi que celle des bains, révèlent plutôt des idées arabes que des idées normandes.

Pour rester dans le vrai, il faut peut-être dire que le roi Roger, séduit par la beauté des lieux, répara le château et y ajouta une chapelle à son usage, ce qui lui a fait attribuer, plus tard, l'honneur d'avoir créé la villa toute entière et ses dépendances.

Selon Benjamin de Tudela, la Favara était une des résidences favorite de la cour Normande, sous le règne de Guillaume II (2).

En quittant Mar Dolce, nous changeâmes de route, et à travers la vallée rocailleuse de la Guadagna, nous atteignîmes

(1) Morso, dans une très-savante dissertation, donne de bonnes raisons pour croire à l'identité d'Albehira et de Mar Dolce.

(2) A entendre Benjamin, on s'imaginerait que ce fût plutôt au temps des émirs mahométans que sous la domination normande qu'il visita Palerme, car, parlant de l'Albehira, il dit : « Au rivage du lac, sont amarrées d'élégantes barques peintes et dorées, dans lesquelles le roi et *ses femmes* font de fréquentes promenades. » C'était cependant en 1172, sous le règne de Guillaume-le-Bon, que Benjamin était à Palerme. — Itin. Benjamin Tudolensis.

les ruines d'un autre palais, vulgairement appelé la Tour du Diable; il est situé sur une éminence qui domine le ruisseau. Le reste le plus important de cet édifice est une grande salle dont la porte a l'ogive. Les fenêtres qui sont divisées et ogivales à l'extérieur prennent la forme ronde à l'intérieur. Au-dessous d'elles, s'étend une ligne de dents de scie. La construction de cet édifice ne peut donc appartenir aux Sarrazins. On croit avec raison, ce nous semble, qu'il ne remonte pas au-delà du temps des rois Arragonais.

En revenant à Palerme, nous nous arrêtâmes au Campo Santo; les cyprès y croissent presque en aussi grand nombre que dans les cimetières turcs. Il dépend de l'ancienne église de San Spirito, qui fut commencée en même temps qu'un monastère adjacent de l'ordre de Citeaux, par l'archevêque Walter, en 1173(1). On dit qu'en creusant la terre pour faire les fondations du monument, les ouvriers firent la découverte d'un trésor considérable, qui fut à Walter d'un grand secours pour la reconstruction de sa cathédrale. Santo Spirito a été rebâtie presque en entier; l'extrémité Est est seule restée intacte. Ses fenêtres ont la forme ogivale, et elle est ornée, à l'extérieur, d'arcades entrelacées.

Le nom de Santo Spirito est célèbre dans les annales siciliennes : cette église fut le théâtre de l'événement qui fit soudainement éclater l'orage que Jean de Procida préparait depuis long-temps. C'était la coutume, à Palerme, d'aller entendre la messe à San Spirito, le mardi de Pâques. Le dernier jour du mois de mars de l'année 1282, les Palermitains se trouvaient réunis, comme à l'ordinaire, en très-grand nombre, dans

(1) Gualterius Panormitanus cœnobium S. Spiritûs, cisterniensis ordinis, condidit, anno 1173; ubi etiam à conditore thesaurum, quo postea templum maximum excitavit, repertum memorant. Fazellus, lib. VIII, dec. 1

l'église. Un des soldats français qui étaient venus se mêler aux fidèles (l'histoire a conservé son nom, il s'appelait Droet) insulta une jeune fille de Palerme, distinguée par ses vertus et sa beauté. Ses parents accoururent à ses cris et massacrèrent le soldat brutal. Le peuple, dont la haine contre les Français était ardente, se jeta sur ceux qui étaient dans l'église et les égorgea tous. La nouvelle du massacre se répandit bientôt dans Palerme, et alors commença la boucherie connue sous le nom de Vêpres Siciliennes.

CHAPITRE XIX.

Je vais maintenant parler de quelques églises de Palerme dont la construction, bien que postérieure à la période normande, est cependant assez ancienne. Ces monuments ont de l'intérêt, parce qu'ils offrent des renseignements précieux sur les progrès et les révolutions de l'architecture sicilienne.

Ces églises sont distribuées sur différents points de la ville; mais sans m'arrêter à décrire la situation de chacune d'elles, je procéderai à leur description par ordre de date.

C'est San Francesco di Assisi qui se présente en première ligne. On en posa la première pierre en 1255 (1). Le portail occidental a l'ogive, et le travail en est excellent; il est environné du zigzag normand. Sur les côtés s'élèvent deux colonnes de marbre qui ont dû primitivement appartenir à une mosquée sarrazine; car sur chacune d'elles on lit une inscription en caractères arabes, extraite du Coran. L'une de ces inscriptions rappelle la profession de foi mahométane : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. »

(1) Inveges, vol. III, p. 661.—L'église ne fut achevée qu'en 1471. La Porta Maggiore fut construite en 1302, aux frais de la famille Chiaramonte, dont elle porte les armoiries.

L'église St.-Augustin fut commencée dans les dernières années du XIII[e]. siècle (1). Sa façade occidentale porte un caractère particulier. Le portail se compose de rangées de pierres alternativement blanches et noires. Son arcade est ogivale; elle est ornée de moulures saillantes et présente trois panneaux en retrait. La face de chaque panneau est décorée de petits carrés de lave et de pierre. Sur la bordure extérieure est délicatement sculptée la feuille emblématique de la vigne. De chaque côté de la porte se groupent trois pilastres, couronnés d'un chapiteau grec commun; au-dessus de l'arcade à ogive est ouverte une fenêtre circulaire.

San Giacomo la Marina (2) (1339) est en grande partie moderne; mais il reste quelque chose d'une tour et d'une aîle latérale qui ont appartenu à l'édifice ancien; elles portent les traits de l'architecture ogivale. L'église antique fut bâtie sur l'emplacement d'une des premières mosquées musulmanes de Palerme.

Santa Maria Annunziata (3), commencée en 1345, a trois apsides; on remarque dans la nef des arcades à ogives, autour desquelles s'enroulent des moulures ornées, de style grec, et qui reposent sur des colonnes de marbre couronnées de chapiteaux à feuilles d'une exécution parfaite. Sur le devant de chaque chapiteau est sculptée la figure d'une sybille. Le portail de cette église a l'ogive, mais il est environné de zigzags normands.

(1) Circa 1275, colloco la fundazione del famoso convento di San Agostino. Inveges.

Rocco Pirro parle d'une *tabula parieti (Ecc. S. Augustini) affixa, anno* 1306, qui rappelle la consécration d'une chapelle.

(2) Le prime notizie che si ha di san Giacomo la Marina appariscono nel 1339. Il Palermo d'oggi giorno di Villabianca.

(3) La fondazione della confraternità dell' Annunziata è del 1345. Morso, p. 284. L'église fut commencée quelques années auparavant, comme le prouve une inscription gravée au-dessus de la porte.

San Nicholo di Albergeria (1), commencée par la reine Blanche, en 1400, est bâtie dans le style ogival, et ornée de pierres blanches et noires qui forment l'échiquier.

Santa Maria degli Angeli (1400) (2). Le style de cet édifice a subi un changement total; toutes les formes y sont circulaires.

Chiesa dello Spedale Grande (3). Dans le portique de cette église se trouve une porte qui a les caractères de l'architecture ogivale du Nord, et présente plusieurs moulures saillantes.

Santa Maria dello Spasimo (1506). Ce monument, aujourd'hui en ruine, est bâti dans le style ogival. Ce fut à cette église que les souverains Espagnols de Sicile enlevèrent, pour le transporter à Madrid, un célèbre tableau de Raphaël, qui représente le Christ courbé sous la croix qu'il porte; ce tableau est connu sous le nom de « Lo Spasimo di Sicilia. »

Chiesa delle Ripentite (4), fondée vers 1512. Ses fenêtres et

(1) Divi Nicolai de Albergeriâ templum, à reginâ Blancâ, anno 1400, ut ex publicis tabulis Fazellus testatur, extructum. Baronii majestas Panormi.

(2) Circa hoc tempus, 1430, fratres conventus sanctæ Mariæ de Jesu, extrà Panormum, augustum ædiculum pro curandis infirmis intra civitatem oblinebant. Cum, autem, frequentes sermones haberent ad populum, idque in templis alienis, aliquot proceres et senatus Panormi decreverunt humile Xenodochium in commodum conventum commutare et nobile templum adjacere. His auspiciis coaluit cœnobium sub nomine Sanctæ Mariæ Angelorum. Mongitore, MS.

Gangia, o Grangia, abitazione suggetta a qualche abbazia. Il ospitio di alcuni Paesi in Sicilia si chiama Gangia. Pasqualino, vocabulario siciliano.

(3) Alfonsus rex hoc (templum ibidem) construendum curavit, anno 1433 et sequentibus. Mongitore, MS.

(4) Vicenzo Sottile, nobile Palermitano, fundò, l'anno 1512, quella chiesa col nome di Santa Maria delle Grazie. Morso. — Bernard de Bologne, vicaire général de la métropole de Palerme (sede vacante),

ses portes revêtent la forme ogivale du Nord. Les fenêtres sont divisées par des meneaux ; on remarque un essai de broderie à leur partie supérieure, et elles ont des moulures saillantes.

Chiesa della Madonna di Piè di Grotta (1) (1565). C'est une petite église d'une élégance achevée, bâtie dans le style de la renaissance.

Chiesa di Santa Maria della Catena. La plus grande partie de cette église appartient à la fin du XIVe. siècle, mais sa façade occidentale (et c'est à ce seul titre que nous l'avons remarquée) fut reconstruite dans les dernières années du XVIe. siècle, sous la direction des fils de Gagini. Le portique, auquel conduisent des escaliers, se compose de trois arcades elliptiques, environnées de moulures et soutenues par des colonnes. La bigarrure de son style ne l'empêche pas de plaire aux yeux. Le nom que porte l'église lui vient de ce qu'autrefois on avait scellé dans sa muraille une des extrémités de la chaîne qui fermait le port.

CHAPITRE XX.

30 Septembre.—Ce jour-là, nous allâmes, à travers les plaines de Palerme, gagner le couvent franciscain de Santa Maria di Gesu, qui est situé à quatre milles environ de la ville, sur un monticule au pied des collines de l'Est.

dans une charte qui est encore aux archives de l'évêché, confirme la fondation de Sottile, et s'exprime en ces termes : « Cum sit quod vos *struxistis quandam Capellam* vocatam Sancta Maria de Gratiâ, etc. » ; preuve que l'édifice ne fut jamais la demeure de Sottile, comme Morso le fait entendre.

(1) Nel 1565, ottenero i Pescatori da Alfonso Ruis, Protonataro del regno, questo luogo, del quale era padrone, e l'accommodarono in forma di Capella. Il Caval. Palermo, Guida di Palermo.

Les parties anciennes de l'église sont bâties dans le style ogival du Nord, et l'on y remarque plusieurs moulures saillantes. Les colonnes du cloître qui datent de la même époque, ont des chapiteaux octogones. Ces chapiteaux ne sont pas tous travaillés sur le même modèle; il en est un ou deux qui sont ornés de feuilles pareilles à celles que l'on rencontre souvent dans les cloîtres du Nord.

Cette église ne fut commencée qu'en 1426 (1). Elle prit la place d'une chapelle élevée en l'honneur de St.-Antoine de Padoue, qui, dans le cours de ses voyages en Sicile, avait trouvé, dans la maison d'un propriétaire de l'endroit, un asile hospitalier, et l'avait honorée quelque temps de sa présence.

Au couvent sont attenants des jardins qui s'étendent sur le flanc des collines et commandent des vues admirables; nos yeux se promenèrent avec charme sur la plaine de Palerme, la cité avec ses coupoles et ses maisons blanches, le mont Pelegrino, la mer azurée, et sur l'amphithéâtre de montagnes qui entoure la plaine. Sur le devant du tableau se groupent des rocs, des orangers et des cyprès.

Le lendemain nous allâmes voir Parco, petit village situé à huit milles environ de Palerme, sur le côté du vallon opposé à Monreale, et dans une position plus élevée. C'était par une soirée d'automne : le ciel était pur, les montagnes se dessinaient au clair de lune avec leurs formes sveltes et délicates; nos yeux erraient sur la vaste plaine, sur la ville et sur la mer; Monreale se montrait à nous avec son majestueux cortége de collines. Nous avions peine à quitter ces lieux où la vie doit être si heureuse.

(1) Mongitore, MS.

CHAPITRE XXI.

2 Octobre. — Un bruit qui se faisait à mes fenêtres me réveilla : c'était le vent qui tout-à-coup était venu heurter mes jalousies vénitiennes. Ces bourrasques soudaines ne sont pas rares à Palerme. Cette fois, le vent soufflait du Sud-Est, et je ne tardai pas à éprouver les effets du véritable *Scirocco* : le corps s'affaisse, toutes les fibres se relâchent, et la sueur s'échappe par tous les pores ; l'esprit tombe dans un état de faiblesse qui étonne le malade lui-même.

Comme j'étais là abattu, haletant, les laquais de place, le visage pâle et bouleversé, se précipitèrent dans nos appartements et nous racontèrent, d'une voix tremblante, que la nouvelle venait d'arriver en Calabre, par le télégraphe de Naples, que le choléra avait éclaté à Barletta et dans une ou deux autres villes des bords de l'Adriatique, et qu'on craignait de le voir bientôt envahir les provinces méridionales de la Péninsule. Ces bruits allaient, nous le savions, motiver, de la part du gouvernement, l'emploi des mesures sanitaires dites quarantaines ; et la perspective des ennuis qu'elles entraînent ne laissa pas que de nous inquiéter beaucoup ; nous n'eûmes plus dès-lors d'autre désir que de quitter le plus tôt possible, les pays où nous pouvions, à chaque instant, nous voir exposés à cet inconvénient sérieux. A peine avait-on eu le temps de nous faire connaître cette première nouvelle, qu'il en survint une seconde ; nous apprîmes que le bateau à vapeur le San Wenefrede, venant de Naples, était arrivé dans le port de Palerme, et que la *Sanità* de la ville, considérant que le choléra était dans le royaume de Naples, bien qu'il n'exerçât alors ses ravages qu'à cent milles environ de la capitale, avait cru devoir

exiger du bâtiment, une quarantaine. Personne ne pouvait aller à bord que sous la condition de ne plus mettre le pied sur le rivage sicilien.

Dans cette conjoncture, comme je ne savais pas ce qui pouvait advenir dans l'espace de vingt-quatre heures, et que j'avais des raisons de penser que toute communication entre Palerme et Naples finirait par être suspendue pour quelque temps, je résolus de saisir l'occasion que le San Wenefrede me présentait. Nous fîmes nos préparatifs de départ aussi activement que nous le permit le *Scirocco*, et nous nous transportâmes à bord du bateau à vapeur. En disant adieu à la Sicile, nous étions attendris : le sol que nous quittions nous avait révélé tant d'admirables beautés, d'intéressantes poésies ! Palerme avait été pour nous si hospitalière !

Ce départ si inattendu, si précipité, était venu s'opposer à une expédition que j'étais sur le point d'entreprendre : je voulais visiter les bains Musulmans de Cefala. Tout ce que je pus faire, ce fut d'engager Signor Musumeci, dont il a déjà été question dans cet ouvrage, à remplir cette lacune, et je termine mes descriptions par celle de ces curieux débris, telle qu'a bien voulu me la fournir le jeune architecte.

Les bains de Cefala sont situés à dix-huit milles environ, sud-est de Palerme, au pied des monts Chiarastillo, sur la route qui mène de Palerme à Messine. Les eaux minérales qui ont fait construire des bains en cet endroit, les ont aussi sauvés de la destruction. Ils sont encore en bon état de réparation, et en grande renommée.

C'est, à l'extérieur, un vaste édifice de forme oblongue, de 90 pieds de longueur. A la naissance du toit existait, autrefois, une bande couverte d'inscriptions Sarrazines qui s'enroulait autour du monument. Les murailles elles-mêmes ont été élevées d'un étage. Cet étage supérieur est moderne ; mais tout

porte à croire que, dans l'origine, l'édifice avait, en hauteur, les mêmes dimensions qu'aujourd'hui, et qu'à la suite des dégradations qu'il a souffertes, il aura été en partie renouvelé. Il a maintenant trois portes d'entrée; mais pas une d'elles n'est ancienne. Celle qui paraît avoir été autrefois la seule qui donnât passage dans les bains, est aujourd'hui murée. Elle consiste en une arcade à ogive et sans ornements, composée de briques de grande dimension, mais peu épaisses.

Si vous pénétrez à l'intérieur, vous trouvez une salle spacieuse, surmontée d'une énorme voûte en pierre, laquelle est percée çà et là d'ouvertures circulaires qui livrent passage à l'air et au jour. Trois bains occupent la plus grande partie du rez-de-chaussée. L'extrémité supérieure est partagée du reste de la salle par trois arcades ogivales, qui reposent sur des colonnes couronnées de chapiteaux. Il existe en cet endroit un bain de plus grande dimension que ceux dont nous venons de parler. L'eau minérale est conduite par des canaux souterrains dans le plus grand des bains d'abord, et va ensuite servir successivement les trois autres.

L'histoire de ces bains est obscure, mais à en juger par les inscriptions en caractères *Cuphiques*, il y a tout lieu de penser que les parties anciennes de l'édifice furent l'œuvre des Sarrazins. C'est l'opinion professée par le savant Grégorio, dans sa dissertation sur les bains publics de Sicile (1). Il ajoute que ces bains continuèrent à être fréquentés au temps des Normands; que l'argent que l'on payait à la porte produisait un revenu annuel très-considérable; et qu'ils furent en vogue jusqu'au XIII[e]. siècle. A l'appui de ce qu'il avance, il cite un acte de l'empereur Frédéric II, à la date de l'année 1220, aux termes duquel une certaine somme annuelle est

(1) Discorsi intorno alla Sicilia, tom. 1[er]. p. 127.

attribuée à la cathédrale de Messine, sur les bains publics de cette ville. On ne sait à quelle époque précise, ni pour quels motifs les bains publics cessèrent d'être fréquentés; mais sous le règne des princes Arragonnais, on ne les voit plus mentionnés comme une source de produits pour l'état. Gregorio fait entrevoir que l'usage de porter de la toile sur la peau, qui était devenu géneral à cette époque, peut avoir rendu celui des bains moins nécessaire.

CHAPITRE XXII.

Après avoir analysé les faits divers dont mes recherches en Sicile m'ont procuré la connaissance, je vais maintenant les envisager collectivement, et voir quelles conclusions il est possible de tirer de leur ensemble.

Disons-le d'abord, le style d'architecture que les Normands ont adopté en Sicile, paraît différer totalement de celui dont ils firent usage en France et en Angleterre, et s'éloigner également des caractères qu'ils ont imprimés à leurs monuments de Calabre.

En Calabre, comme en France et en Angleterre, les Normands semblent n'avoir jamais suivi d'autre style que le style circulaire ou roman. Les tremblements de terre qui ont exercé, à diverses reprises, tant de ravages dans les provinces méridionales de la Péninsule, et l'action non moins destructive de la guerre et du temps, n'ont laissé subsister, dans le royaume de Naples, que de très-rares vestiges des édifices bâtis par les Normands; cependant les ruines de l'abbaye de la Ste.-Trinité, dans l'ancienne Mileto, témoignent des efforts qu'ils ont faits pour reproduire les traits de l'architecture romaine, et l'église de Saint Michel, qui fut construite sous

les auspices du comte Roger, et consacrée, douze ans avant sa mort, en 1089, est une preuve de la fidélité avec laquelle ils sont toujours restés attachés aux principes du style circulaire. Nous ne craignons pas de le dire, il est à douter que l'on puisse trouver, en Calabre, un édifice ogival dont la date soit antérieure au temps de l'empereur Frédéric II.

Allons plus loin : si l'on étudie la cathédrale de Messine, les restes de la première église de Traina, le portail de Santo Carcere à Catane, et plusieurs autres édifices Normands de Sicile, on sera conduit à penser que le style circulaire a dû être employé d'abord par le peuple conquérant à l'orient de l'île, et y avoir conservé, pendant quelque temps, son influence ; ce qu'il faut sans doute attribuer au voisinage de la Calabre.

On ne peut en même temps révoquer en doute qu'une fois que les Normands eurent achevé la conquête de l'île, ils adoptèrent, pour les monuments qu'ils bâtirent à Palerme et dans les environs, un style d'architecture tout-à-fait différent de celui qu'ils avaient employé partout ailleurs, un style qui n'était même, à cette époque, en usage chez aucune autre nation de l'Europe, et qu'ils ne l'abandonnèrent jamais dans la suite en Sicile.

Ce fut en 1702, six ans après qu'une autre bande de leurs compatriotes eut fait la conquête de l'Angleterre, que les Normands se rendirent maîtres de Palerme. L'église de San Giovanni dei Leprosi fut bâtie, bientôt après, par le comte Roger, qui mourut en 1101. La construction de ce monument doit donc avoir été contemporaine du roi Guillaume-le-Roux.

L'édifice le plus ancien après San Giovanni dei Leprosi est San Giovanni dei Eremiti. Vinrent ensuite la Capella Palatina et la cathédrale de Cefalu. Il n'y a que de très-courts intervalles entre les dates de ces monuments qui sont tous trois

l'œuvre du fils du comte Roger, le premier roi Normand de Sicile. La cathédrale de Cefalu fut commencée en 1132, alors qu'Henri Ier. était encore sur le trône d'Angleterre.

Ils portent, tous, les caractères de l'architecture ogivale. Le style que les souverains adoptèrent, leurs sujets le suivirent : nous en voyons la preuve dans l'église de la Martorana et dans le pont de l'Amiral. Les successeurs du roi Roger employèrent aussi le style ogival et l'introduisirent dans les provinces orientales de l'île (1). Peu à peu son usage finit par devenir général, et dans toute la Sicile non seulement les églises, mais les palais et les maisons privées se formèrent d'après ses principes.

Toutefois il est à remarquer que l'architecture ogivale de Sicile a des traits tout particuliers, et diffère à certains égards de celle du Nord. Ainsi en Sicile, les arcades des portes et des fenêtres ne sont pas ornées de moulures saillantes, la face de l'arcade est toujours plate. Les fenêtres n'ont ni broderie ni meneaux, et quand elles sont divisées, ce n'est que par de légères colonnettes.

Ce qu'il faut tenir pour certain, c'est que les Normands, pour abandonner aussi complètement le style dont l'usage leur était familier, ont dû avoir quelque raison particulière. Lors même que toute trace d'édifices plus anciens que les leurs aurait disparu du sol de l'île, nous n'en soutiendrions pas moins que ce fut en Sicile qu'ils trouvèrent les motifs d'un changement aussi remarquable. Mais quand nous avons encore sous les yeux un certain nombre de monuments sarrazins, et qu'ils sont bâtis absolument dans le même style que les édifices normands, il nous est impossible de nous refuser à voir dans ces monuments sarrazins, les modèles que les Normands copièrent. Il n'est personne qui, passant du pavillon sarrazin des jardins de

(1) Maniace, l'extrémité Est de la cathédrale de Catane, la Catolica à Messine, l'Abbadia, etc.

la Cuba à l'église normande de San Giovanni degli Eremiti, puisse douter un seul instant des rapports de parenté qui nous semblent exister entre ces deux monuments. La billette particulière qui entoure l'arcade du pavillon, est l'original de l'ornement qui s'enroule autour des fenêtres de la cathédrale de Walter, et dans les panneaux extérieurs de la Cuba et de la Ziza on reconnaît le prototype de la tour de Santa Ninfa.

Les édifices encore existants en Sicile prouvent donc : 1°. que les Normands y pratiquèrent le style ogival ; 2°. qu'ils devancèrent, dans cette voie, les peuples du continent de l'Europe ; 3°. enfin, qu'ils empruntèrent ce style aux Sarrazins. Mais ils voulurent lui imprimer un caractère qui leur fût propre : leur architecture fut sarrazine dans ses arcades, romaine dans ses colonnes et ses chapiteaux, byzantine dans ses coupoles et ses mosaïques, normande et grecque dans ses ornements. Il faut chercher la cause de cette bigarrure de style qu'on ne trouve nulle part qu'en Sicile, dans la fusion sur son sol de plusieurs nations hétérogènes.

Les Grecs qui formaient à eux seuls une grande partie de la population sicilienne, exercèrent à double titre, comme sculpteurs et comme schismatiques, une grande influence sur l'architecture des Normands. C'est à la nature de leurs opinions religieuses qu'est due cette différence qui existe entre les églises bâties par les rois, et celles que fondèrent leurs sujets indigènes. Sous le rapport du plan, les églises grecques se distinguent des églises latines. Les unes sont carrées, les autres ont en général la forme de la croix. Les souverains de Sicile qui furent tous catholiques romains, adoptèrent, presque sans exception, le plan que l'on considérait comme orthodoxe ; mais la plupart des églises plus anciennes, bâties par leurs sujets indigènes dont les ancêtres, en leur qualité de sujets de l'empereur d'Orient, avaient embrassé l'hérésie grecque, étaient

construites dans la forme carrée des églises de Constantinople.

De plus, en Sicile, les architectes et les sculpteurs étaient grecs, ils exécutèrent les moulures comme on les exécutait en Orient, avec cette délicatesse, cette régularité et ce fini qui n'appartiennent qu'au ciseau grec.

C'est encore une question de savoir si les mosaïques qui ornent les murs des églises normandes de l'île, sont l'œuvre des Grecs de Sicile ou des Grecs venus de Byzance. Nous n'avons en main, pour arriver à une solution, que très-peu de renseignements précis. Tornamira, dans sa vie de sainte Rosalie, cite un passage de Gianbattista Aurelio, grec de Sicile, qui écrivait sous les rois normands, où il est dit que les artistes que le roi Roger chargea de l'exécution des mosaïques de la Capella Palatina, étaient grecs. Il en est qui, malgré la distinction qu'Aurelio semble avoir voulu établir, prétendent qu'il a entendu parler de Grecs de Sicile. Nous ne nous arrêterons pas à faire remarquer l'incertitude de cette assertion; mais pour arriver à nous former une opinion sur une difficulté qui, après tout, n'est pas d'une bien grande importance, nous devons peser les probabilités, nous devons aussi rechercher quel était, à cette époque, l'état des arts de dessin en Italie et en Sicile.

On sait que les guerres qui déchirèrent l'Italie, furent cause de l'abaissement dans lequel tombèrent les arts, dans cette péninsule, aux X[e]. et XI[e]. siècles. En 1066, quand Desiderius, abbé du Mont Cassin, rebâtit son église, il fit venir de Constantinople des artistes habiles dans les mosaïques (1), et avec leur secours, il institua plus tard une école de beaux-arts dans son propre couvent. Si l'on se hâtait d'en conclure que toute

(1) Leo Ostiensis, lib. III, c. 24. Constantinople était le Paris du moyen âge, l'école de l'élégance et du bon goût, le séjour d'un grand nombre d'artistes habiles à travailler l'or, l'argent, le bronze, l'ivoire.

idée de l'art était alors perdue en Italie, on serait dans l'erreur; mais ce que l'on peut sans crainte affirmer, c'est qu'au XIe. siècle, les artistes italiens n'étaient pas en grande renommée, et qu'il y avait loin de leur talent à celui des artistes de Constantinople; pourquoi, en effet, s'il en eût été autrement, Desiderius dont l'église était voisine de Rome, aurait-il songé à s'aider des ressources de la capitale de l'Orient?

Durant ces siècles aussi, les rares traditions de l'art antique étaient entre les mains des Grecs qui ne voulaient pas s'en dessaisir; ce fut dans leurs productions froides et sans vie, dans leurs saints et leurs madonnes sur un fond d'or, que les Italiens retrouvèrent les principes d'un art dans lequel ils surpassèrent bientôt leurs maîtres. Au XIIe. siècle, les arts de dessin commencèrent à renaître en Italie, mais ce ne fut que dans les premières années du XIIIe., qu'apparut Andrea Tafi (1) qui s'instruisit par l'exemple des Grecs, chargés de la décoration de l'église de St.-Marc à Venise, dans l'art de composer des mosaïques. Cimabue, le fondateur de l'école italienne, ne naquit qu'en 1240; et Giotto, dont la renommée effaça celle de son maître, en 1265.

Après avoir esquissé la situation de l'Italie, voyons quelle a dû être celle de la Sicile. A l'époque de la prise de Palerme par les Normands, il y avait près de deux siècles que les Grecs de Sicile vivaient sous le joug des Sarrazins. Les princes musulmans les avaient employés à bâtir et à parer leurs mosquées et leurs maisons royales; les ornements dont ils faisaient le plus volontiers usage, étaient le pavé marqueté et la mosaïque. Mais l'art de dessiner la figure humaine a dû tomber dans un oubli plus complet en Sicile (2) qu'en Italie, parce que la

(1) Vasari, vol. II.

(2) Quand nous nous rappelons la misérable chapelle où les Normands trouvèrent, lors de leur conquête, l'archevêque de Palerme,

religion musulmane interdisait absolument l'emploi de ce dessin dans l'ornementation des édifices (1). Avant la conquête, et même dans le cours des quarante années suivantes, les églises normandes n'ont rien offert qui ressemblât à des mosaïques; ce n'est que postérieurement à cette époque qu'il est parlé de cette décoration; mais quand nous savons que la renaissance de l'art de dessiner la figure humaine ne date, en Italie, que d'un siècle plus tard, est-il probable qu'on l'ait fait revivre sitôt en Sicile? quand il est à notre parfaite connaissance que les Grecs de Constantinople exerçaient, dans ce temps-là, une sorte de despotisme dans le domaine des arts, que c'était à Constantinople que l'Italie avait recours, et que les yeux des Siciliens étaient constamment tournés vers cette capitale de l'Orient, n'est-il pas raisonnable de supposer que les rois et les barons qui n'épargnaient rien pour l'embellissement des édifices qu'ils fondaient, firent venir de Constantinople quelques-unes des célébrités artistiques de l'époque?

Ce qui nous porte à adopter cette opinion, ce n'est pas seulement le mode d'exécution du dessin. Dans les mosaïques des églises normandes de Sicile, les lignes, l'aggroupement, la draperie des figures n'annoncent pas le travail d'une main peu exercée; il y a la preuve d'un art avancé dans le sentiment que les auteurs ont eu de leur sujet; mais ce n'est pas tout: le caractère de l'ensemble est bien évidemment byzantin, et même les personnages sacrés (2) qui y sont représentés, rappellent

nous ne pouvons supposer que, sous la domination sarrazine, il fût permis aux Grecs de Sicile, de faire servir à l'ornementation de leurs églises l'art de dessiner la figure humaine.

(1) 22e. verset de la VIIe. Sura du Coran.

(2) O Greci fossero stati gli Architetti ed i Pittori di Musaici, o Italiani discepoli di quelli, già si vede che la maniera delle figure, o di pinte o di rilievo, e tutta conforme al più esatto vito Greco. — Descrizione del real Tempio di Monreale, di Gio. Luigi Lello.

les règles minutieuses dont l'église grecque commandait l'observation. L'artiste devait toujours donner aux saints la même attitude, et il devait accompagner chacun d'eux de son nom écrit en lettres grecques, pour que le suppliant pût reconnaître celui dont il implorait le secours.

Sous ce rapport, les mosaïques les plus curieuses sont celles de la cathédrale de Monreale : c'est une galerie complète des costumes byzantins, une reproduction fidèle des poses et des formes prescrites par l'église grecque, et l'on y retrouve les caractères particuliers qui distinguent les Grecs des Latins (1).

Si l'on se rappelle que le fondateur de la cathédrale de Monreale appartenait à l'église de Rome, cette abstention presque complète des formes romaines paraîtra encore bien plus remarquable.

(1) Les apôtres ne sont pas revêtus de la toge romaine, mais du *pallium* oriental.

Tous les évêques portent le *pallium*; ce vêtement qui, à cette époque, était généralement permis aux évêques grecs, était difficilement toléré par l'église de Rome. Les mitres, au contraire, portées par tous les évêques catholiques romains, n'étaient point d'usage dans l'église grecque; et ceci explique pourquoi dans les mosaïques de Monreale, on ne trouve la mitre sur la tête d'aucun évêque.

Les figures qui sont ornées de l'étole et de la dalmatique, les portent à la mode grecque, laquelle différait de celle de l'église latine.

Les rois et les archanges sont revêtus du costume impérial de la cour de Byzance. Les saintes sont toutes habillées à la grecque, et sainte Catherine porte la robe royale. C'était une croyance reçue dans l'église grecque, que cette sainte était la fille d'un roi : il n'en était pas de même dans l'église latine.

Les crosses ne sont pas surmontées de la houlette pastorale, mais du globe grec.

Un prophète, dans l'attitude d'une personne qui bénit, donne cette bénédiction selon le rite grec.

Ces particularités et un assez grand nombre d'autres ont été indiquées par Lello, dans sa bonne description de la cathédrale de Monreale.

Après tout ce que nous venons de dire, il est permis de penser que les artistes à qui sont dus le dessin et l'exécution des mosaïques des églises normandes de Sicile, étaient des grecs de Byzance ; mais quoi qu'il en soit, il paraît hors de doute qu'à cette époque, l'art fut parfois cultivé, et avec succès, par les Siciliens eux-mêmes. Au XVI°. siècle, Pietro di Oddo, de Monreale, exécuta le pavé marqueté qui compléta la décoration de son église ; et dans les temps modernes, Charles III établit à Palerme une école pour les mosaïques, et cette école a toujours fourni depuis, des artistes de mérite qui reçoivent des appointements de la cour et qui ont pour mission exclusive de restaurer et de maintenir en bon état les mosaïques de la Capella Palatina, de la Martorana et de la cathédrale de Monreale.

Les Normands n'imprimèrent aux monuments qu'ils bâtirent en Sicile, qu'un petit nombre de traits originaux ; il en est cependant qui leur appartiennent en propre, car, avant la conquête, la Sicile et l'Italie n'en présentaient aucun exemple. Ils mêlèrent au feuillage des chapiteaux des têtes grotesques, et en décorèrent aussi la corniche. Il faut encore leur rapporter l'introduction de la billette, de la dent de scie et du chevron ou zigzag, leur ornement favori. Les dessins en furent probablement donnés par les prélats normands ou les ecclésiastiques de leur suite, lorsqu'il en émigra un grand nombre de France en Italie, à une époque où les évêques et les moines étaient, pour la plupart, architectes.

Mais pourquoi le style ogival de Sicile, quand celui du Nord était en progrès, resta-t-il toujours stationnaire ? Pourquoi ne lui retrouve-t-on nulle part ces formes élancées, ce grandiose, cette noblesse qu'il eut plus tard dans d'autres contrées de l'Europe et qui lui valurent sa célébrité ? Il est facile de l'expliquer : en Sicile, nous l'avons dit, l'architec-

ture était entre les mains des Grecs, et le vieux type classique, la ligne horizontale, avait pris chez eux de si profondes racines qu'ils ne s'en détachèrent jamais. Ce n'est pas tout; la Sicile et la Calabre étaient encore couvertes de débris de monuments classiques; les architectes leur empruntaient, pour les églises Normandes, des colonnes et des chapiteaux, et leur antiquité vénérable faisait honte, en quelque sorte, à ceux qui sentaient surgir en eux des pensées d'innovation.

L'architecture ogivale resta toujours en Sicile ce qu'elle avait été dans l'origine. Entre elle et les premiers essais d'ogive en France, il y eut toujours un grand rapport de ressemblance, et cela suffit pour prouver qu'en Sicile du moins, elle n'eut rien de scientifique, et ne doit, en aucune manière, être rapportée à l'influence du principe vertical.

Les églises carrées de Sicile étaient, pour la plupart, recouvertes de la coupole en pierre; cette coupole d'origine byzantine, les Sarrazins l'avaient déjà empruntée des Grecs. On l'adopta pour les églises latines de petite dimension, comme la Capella Palatina et San Giovanni degli Eremiti; mais pour les grandes basiliques Normandes, on se servit ordinairement d'un plafond en bois, décoré de sculptures, de peintures et de dorures. Les architectes Siciliens ne s'étaient jamais exercés à jeter une voûte en pierre sur un espace aussi vaste qu'une nef, et le plafond en bois une fois adopté, on ne l'abandonna jamais.

L'extérieur des églises Normandes de France et d'Angleterre doit une grande partie de sa majesté à la tour centrale; en Sicile, parmi les églises bâties par les Normands, et qui témoignent, comme nous l'avons dit, chez leurs auteurs, d'une certaine déférence pour les formes classiques, on n'en rencontre pas une seule qui présente cet intéressant caractère.

Ce fut l'intérieur des églises que les architectes s'exercèrent

surtout à faire grand et noble, et leur succès fut complet : la Capella Palatina et la cathédrale de Monreale en sont la preuve. Il n'est personne qui puisse pénétrer dans ces édifices sans se sentir pris d'une religieuse admiration ; on ne peut se refuser à voir en eux deux des plus belles productions que nous ait léguées le moyen âge.

L'architecture ogivale Sarrazine garda en Sicile toute son influence jusqu'à la fin du XIVe. siècle : les Tribunali et l'Ospedale Grande le prouvent. Sous les vice-rois Arragonais, on enjoliva les moulures dans le style Grec ; mais le zigzag Normand fut toujours conservé.

Au XVe. siècle, les tendances novatrices se déclarèrent ; mais ce n'était d'abord qu'un désir vague de changement sans route tracée, sans direction arrêtée. On essaya de plusieurs nouveautés : on passa de la forme circulaire à la forme carrée, de la forme carrée à la forme elliptique. Entre autres innovations, il faut compter l'introduction du style ogival du nord avec ses moulures saillantes et un peu de sa broderie ; mais la Sicile ne marcha dans cette voie, pour ainsi dire, qu'à la remorque des autres contrées, et bien qu'on retrouve quelque chose du véritable esprit de cette architecture dans les reconstructions du château de Maniaces, à Syracuse, elle paraît avoir toujours végété sous le ciel de la Sicile.

Dans la seconde moitié du XVIe. siècle, toutes ces ébauches de style firent place à l'architecture de la renaissance.

Après avoir vu que les Normands de Sicile firent usage du style ogival, et qu'ils l'empruntèrent des Sarrazins, nous ne devons pas nous en tenir à ce résultat ; demandons-nous encore quelle fut pour les Sarrazins eux-mêmes l'origine de ce style. Est-ce par eux ou pour eux qu'il fut inventé en Sicile, ou l'y apportèrent-ils des pays qui les avaient vus naître ?

La Sicile, au temps de l'invasion sarrazine, n'était habitée

depuis plusieurs siècles, que par les descendants des Grecs et des Romains; ceux-ci, tant qu'ils étaient resté seuls, avaient toujours imité, dans la construction de leurs édifices, les formes de l'architecture romaine, autant que l'état des arts leur avait permis de le faire. Ce ne fut donc pas en Sicile que les Sarrazins trouvèrent l'arcade ogivale. Mais est-ce en Sicile qu'ils l'inventèrent? Jetons un coup-d'œil sur les contrées d'où sortit le peuple conquérant, et voyons si elles ne nous donneront pas la clé de cette importante question.

La Sicile fut conquise par les Sarrazins en 832. A cette époque, les Arabes étaient maîtres de la Perse, de la Syrie, de l'Egypte, de l'Afrique proprement dite et de l'Espagne, et partout où ils passaient, ils laissaient derrière eux des traces de leur élégante architecture. Bagdad, Fez, Morocco étaient devenues des cités brillantes. Abdalrahman avait déjà construit son palais de Cordoue, et quelques centaines de mosquées s'étaient élevées sur différents points de l'empire mahométan. Les Arabes avaient donc déjà une grande expérience de l'architecture, et il serait bien étonnant qu'ils n'eussent pas eu, à cette époque, de la prédilection pour certaines formes particulières. Nous manquons de renseignements précis sur le style dont ils firent usage dans ces temps reculés; mais qu'on nous permette d'étudier celui dans lequel furent bâtis, parmi les monuments qu'ils nous ont légués, ceux dont la date est la plus voisine de la conquête.

Les plus anciens édifices sarrazins dont la date est bien connue, se trouvent au Caire. Le Nilomètre (1) fut reconstruit tel

(1) Eodem anno (859), significatum est Mutevakelo mensuram Nili in Ægypto collapsam esse, jussitque mensuram extrui in insulâ, quod factum est, eaque vocata fuit mensura nova. Georgius Elmacinus, chrétien d'Egypte, qui écrivait dans le XIIe. siècle.

L'identité du Nilomètre actuel est confirmée par l'inscription Cuphique.

qu'il existe aujourd'hui, par Motawukel, dixième calife des Abassides, en 859. La mosquée de Teyloun fut élevée en 879, et celle de Hakem, en 1003. Ces dates sont rappelées par des inscriptions Cuphiques qu'on lit encore sur les murs de ces édifices. Le Nilomètre et les deux mosquées ont l'arcade à ogive (1).

Si nous jetons les yeux sur les édifices sarrazins d'Espagne, nous y trouvons des arcades de formes diverses, et bien que, dans les plus anciennes d'entre elles, la pointe soit presque imperceptible, on découvre cependant, dans toutes, le principe de l'arcade ogivale, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas tirées d'un centre unique, comme l'arcade circulaire, mais qu'elles en ont toujours deux et, quelquefois, un plus grand nombre.

Nul doute que l'arcade à ogive ne fut l'arcade favorite des Arabes; la preuve, c'est qu'ils s'en sont toujours servi dans la suite, et que dans tous les pays où ils pénétrèrent, en Perse, à Byzance, en Syrie, dans l'Inde, ils en ont, en quelque sorte, naturalisé l'usage.

Quand nous trouvons l'arcade ogivale employée par les Sarrazins d'Egypte, à une époque presque correspondante à la date de la conquête de Sicile, et que nous savons que, partout où ils se montrèrent, cette arcade les suivit, n'est ce pas là une raison de croire que les conquérants de l'île en avaient fait usage avant l'invasion, et qu'ils l'ont imposée aux architectes du pays vaincu, de la même manière que les conquérants du Nord imposèrent plus tard l'emploi de leur zigzag?

Les Sarrazins qui envahirent la Sicile, venaient de Kaïróan, grande ville à 50 milles environ Sud-Est de Tunis et à douze milles de la côte, qui avait été bâtie par Akbah en 670. Pendant un siècle et demi, à compter de leur départ, les rela-

(1) V. Voyages de Wilkinson en Egypte.

tions entre la Sicile et Kairoan ne furent pas un seul instant interrompues. Le roi de Kairoan nommait régulièrement l'émir de Palerme, qui ne gouvernait la Sicile que tant qu'il plaisait au prince : il en résultait que cette province changeait souvent de gouverneur. En 972, Muaz-Ladin Allah, roi de Kairoan, transporta sa résidence en Egypte (1), et jusqu'en 1039, que les Sarrazins de Sicile se déclarèrent indépendants, ce fut l'Egypte (2) qui envoya les gouverneurs, et avec elle que la Sicile entretint les plus fréquentes relations. On dit que le roi de Kairoan, le même qui envoya une flotte à la conquête de l'île, s'occupait dans le même temps de bâtir hors des murs de sa ville capitale (3), des palais pour sa résidence et celle de ses principaux officiers.

Il devient donc presque certain pour nous, que l'arcade ogivale a été importée en Sicile par les Sarrazins venus de Kairoan, et que ce fut d'abord par les Sarrazins d'Afrique qu'elle fut ordinairement employée. Mais est-elle d'origine sarrazine, ou bien est-ce un grec qui, pour flatter le goût des Arabes pour la variété, l'a introduite chez eux ? Nous serions portés à répondre d'une manière affirmative à la dernière partie de la question (4) ; car, outre qu'il est certain que les Arabes conquérants se servirent des architectes du peuple vaincu, on ne

(1) Un siècle environ après cet abandon de Kairoan, cette ville fut attaquée, prise et détruite de fond en comble par les tribus barbares du voisinage.

(2) 983, venit in Siciliam Giaphar, quem miserat Alaziz Kalipha Ægypti, ut Siculam insulam regeret. Chronique arabe citée par Inveges.

En 1020, Yuseph, qui avait été émir de Palerme, se retira en Egypte. Ibid. Ibid.

(3) Leo Africanus.

(4) Dans le Menologium Græcorum qui fut transcrit et illustré par ordre de l'empereur Basilius, qui commença à régner en 867, on a

peut se refuser à reconnaître, dans la construction de leurs édifices, quelques traits byzantins, tels que les colonnes et les dômes (1). Ce que les Arabes recherchèrent surtout dans leurs monuments, ce fut le luxe et la multiplicité des décorations; et pour expliquer pourquoi le style ogival ne s'éleva jamais chez eux à cette majesté que lui donnèrent plus tard les architectes du Nord, il n'est pas besoin d'imaginer d'autre raison que l'attention exclusive qu'ils ont consacrée à ces objets secondaires.

Quant à l'âge précis des monuments sarrazins de Sicile, nous sommes réduits à des conjectures. Ils ne peuvent avoir été construits après l'année 1037, puisque, depuis cette époque jusqu'à l'invasion normande, tout ne fut que confusion dans l'île. La lettre du moine Théodose nous apprend que dès 870, les Sarrazins avaient considérablement aggrandi Palerme; il nous dit en propres termes qu'ils s'y étaient rassemblés en si grand nombre, qu'autour de la ville qu'ils avaient trouvée ils en avaient élevé plusieurs autres. Mais s'il est vrai que les temps les plus paisibles (2), les règnes les plus longs et les plus heureux, sont aussi les plus favorables à l'accomplissement des travaux architectoniques, on sera porté à croire que les palais sarrazins qui existent encore en Sicile furent bâtis dans la seconde moitié du Xe. siècle.

Tenons-le donc pour incontestable, l'arcade ogivale est ve-

inséré comme ornements architectoniques, des arcades ogivales. Cette copie du Menologium se retrouve aujourd'hui à la bibliothèque du Vatican.

(1) Le minaret, la partie la plus gracieuse de la mosquée, fut essayée pour la première fois, à Damas, par le Calife Valid, la 88e. année de l'hégire (commencement du VIIIe. siècle de l'ère chrétienne). V. d'Herbelot, Dictionnaire oriental.

(2) Chron. arabe citée par Inveges, vol. II.

nue d'Afrique, en Sicile; mais comment plus tard, s'est-elle frayé une route jusqu'à la France du nord et l'Allemagne, les paysdu continent de l'Europe où elle s'est montrée d'abord? C'est en Normandie que nous nous serions attendus à trouver les traces les plus anciennes de sa présence, à cause des relations qui ont toujours existé entre ce que l'on peut appeler la mère-patrie et la colonie sicilienne; mais j'ai démontré, dans un précédent ouvrage, que d'autres provinces du nord de la France en avaient fait usage avant elle.

Devons-nous croire à une seconde invention? Mais quand il en serait ainsi, tout ne serait pas encore expliqué; car l'arcade à ogive fut introduite presque en même temps dans plusieurs contrées fort éloignées les unes des autres, et si la nouvelle forme n'avait pas eu quelque antécédent, il faudrait dire qu'elle a été inventée par des personnes différentes et dans des lieux différents, à une seule et même époque. N'est-il pas plus raisonnable de penser qu'on l'emprunta à ceux qui, les premiers, en avaient fait usage, aux Sarrazins, et que c'est aux croisades qu'on dut son introduction dans les contrées du continent de l'Europe? Quoi de plus naturel que cette idée: l'arcade ogivale aura été remarquée par des Croisés, des pélerins ou des captifs qui, dans le cours de ces guerres saintes, séjournèrent plus ou moins long-temps sur le territoire sarrazin; elle aura fait impression sur leurs esprits, et il s'en sera trouvé qui, à leur retour, auront rapporté avec eux la forme nouvelle dans leurs patries respectives. La date de la premiere apparition de l'arcade ogivale sur le continent de l'Europe, coïncide parfaitement avec celle des croisades.

PLAN

D'un ouvrage intitulé : Histoire du Vandalisme en France, depuis le XVIe. siècle, *communiqué à la Société Française pour la conservation des Monuments, dans la séance du 24 janvier 1839;*

PAR M. REY,

Membre de plusieurs Sociétés savantes.

MESSIEURS,

Assez de vandalisme comme cela ! s'écriait, durant le paroxysme du vandalisme le plus universel, l'abbé Grégoire lui-même. Mais ce cri contre des excès nés précisément des doctrines dont cet homme était l'un des plus ardents propagateurs, n'a eu pendant trop long-temps, chez nous, que de faibles échos. On peut même dire qu'il n'y retentit réellement que depuis qu'il a été proféré d'une voix forte par le savant appréciateur de l'art au moyen âge, par le Directeur de notre Société pour la conservation des monuments historiques. A force de répéter les mêmes plaintes sous les formes les plus variées, et d'appeler sur les beautés qui brillent dans la plupart des édifices sortis du cerveau créateur de nos aïeux, l'attention des hommes capables de le comprendre, M. de Caumont est enfin parvenu à faire succéder en France, le goût de la conservation, au génie de la destruction.

Ce n'est pas à dire que ce goût soit général encore, et que nos yeux ne soient plus affligés du spectacle de ces actes de

vandalisme par ignorance, qui sont aussi funestes aux monuments anciens, que ceux d'un mauvais vouloir systématique et raisonné; car des voix non moins faites pour être écoutées, celle de M. le comte de Montalembert et celle de M. le docteur Giraudet, nos honorables confrères, viennent tout récemment de s'élever contre ce besoin de détruire, ou même de dégrader en restaurant, qui n'est que trop souvent le partage de l'administration elle-même.

La Société les a entendues la première, ces voix généreuses et conservatrices parties de son sein, et il n'est personne d'entre nous qui ne se fasse un devoir d'y joindre la sienne, afin d'imposer par un cri général à la destruction et au mauvais goût encore flagrants. Que les uns poursuivent donc leur guerre au vandalisme, et que les autres se chargent de stigmatiser les vandales. J'apporterai pour ma part, dans le commun tribut d'efforts, un livre où je réunirai tant de faits de dévastation, j'y ferai ressortir, par de si nombreux et de si déplorables exemples, le malheur qui résulte, pour l'histoire de nos arts, de la privation de tel ou tel monument anéanti durant nos dissensions passées, monument que cette histoire invoquerait, s'il existait encore, que la rougeur en puisse monter au front de quiconque n'aurait point encore compris ce qu'il y a de honte à faire supporter à d'innocentes et insensibles pierres, la haine dont on est animé contre une religion de paix, contre un passé de gloire.

Je n'ai pu composer l'ouvrage publié en 1837 sur le drapeau, les couleurs et les insignes de la monarchie, sans parcourir la France pour y rechercher dans les vitraux, les peintures et les ornements sculptés des temples chrétiens, des arguments et des preuves à l'appui du jugement que j'avais à émettre. Or je me suis assuré alors de mes propres yeux que tant de ces ornements, de ces peintures et de ces vitraux avaient

été mutilés ; que tant d'autres sur lesquels je comptais encore, avaient disparu tout-à-fait depuis peu ; j'ai reconnu conséquemment que tant de preuves décisives étaient enlevées à mes argumentations, que dès-lors je me dis, l'histoire de ces dévastations est une histoire à faire : et je me suis mis à l'œuvre. Le champ est vaste, je le sais, et l'un de nos plus savants confrères, M. de La Fontenelle, de Poitiers, m'a écrit que, pour dire les dévastations des Huguenots dans sa seule province, il faudra un volume. Mais les longs ouvrages ne me font pas peur, et je me lance avec courage dans celui-ci, qui sera certainement l'œuvre du reste de mes jours, quelques longs que Dieu me les fasse. Je vous informe de mon dessein, Messieurs, non-seulement pour que vous connaissiez un exemple auquel je désire des imitateurs, mais pour vous demander des conseils et des communications.

Je me propose d'intituler ce livre : *Histoire du Vandalisme en France, depuis le XVI°. siècle*. Je sais que je ne pourrai me dispenser d'avouer, au préalable, les torts des Constantin, des Théodose, des Childebert, des St.-Martin, dont la piété, dépourvue de lumières, a détruit tant d'édifices païens qui, sans un zèle si excessif, seraient encore les objets de notre admiration, comme l'amphithéâtre d'Arles, l'arc de triomphe d'Orange, la maison carrée de Nismes, etc. Je serai forcé aussi d'examiner l'époque désastreuse des Sarrazins et des Normands, et de rappeler les ravages exercés au XII°. siècle, par les *Cottereaux* et les *Routiers* ; au XIII°., par les *Pastoureaux*, les *Écorcheurs*, les *Albigeois* ; au XIV°., par la *Jacquerie*, sous le roi Jean ; les *Malandrins* ou *Grandes Compagnies*, sous Charles V ; les *Maillotins*, sous Charles VI ; les *Brigues* ou la *Praguerie*, sous Charles VII, etc. ; déprédateurs tellement furieux, qu'il est surprenant qu'après eux, ceux des siècles suivants aient encore trouvé à détruire. J'en

parlerai du moins le plus succinctement possible : il n'y avait pas là tant de haine contre les monuments religieux, que de cette ignorance inhérente au malheur des temps. Mais je m'étendrai forcément sur les déprédations du XVIe. et du XVIIIe. siècles, parce que les crimes raisonnés de lèze-archéologie nationale qui les rendent tristement célèbres, sont le fruit de passions qu'il faut flétrir de toute l'indignation de Français, de chrétiens, amis de la religion, des arts et de la gloire de la patrie.

J'ai dit, Messieurs, que j'en appellerais à vos lumières : en effet, nous ne pouvons tout connaître, et quoique les matériaux que j'ai recueillis soient déjà considérables, il y aura tant de recherches à faire pour compléter un tel ouvrage, que si je ne suis point assisté des conseils des hommes qui savent, beaucoup de ces recherches m'échapperont. J'exprime donc le vœu que chaque membre de la Société pour la conservation me signale, soit par notre Bulletin, soit par toute autre voie qui lui conviendra, tout ce qu'il peut savoir de particulier à sa province ou à sa ville, et qui se rapporte à mon sujet, comme faits de destruction, date et circonstances de ces faits, procès-verbaux qui les relatent, s'il en existe, noms de témoins encore vivants qu'on puisse interroger, titres de livres, journaux ou recueils tant anciens que nouveaux, qui traitent soit spécialement, soit incidemment, de destruction, vente, violation ou pillage d'églises, de châteaux, de palais, de tombes, de statues, de tableaux, de bas-reliefs, de vitraux, de trésors sacrés, de châsses, de reliquaires, de tapisseries, d'étendards, de boiseries, de vases, de médailles, d'émaux, d'orfévreries, de pierres fines taillées, de sceaux, de chartres, de titres et parchemins, de manuscrits, de livres, de miniatures, d'emblêmes, enfin de tout ce qui, pouvant être détruit, l'a été par haine de nos institutions ou seulement par ignorance et par cupidité.

Tels sont, Messieurs, les nombreux objets sur lesquels portent mes investigations d'antiquaire. Je citerais quelques exemples de matériaux que j'ai déjà recueillis, pour donner une idée de ceux que je désire encore, si leur excessive abondance ne m'en rendait le choix difficile. Sans doute dans ceux qui me seront signalés ainsi, plusieurs me seront déjà connus, mais cette considération ne doit retenir personne; je recevrai tout avec une égale reconnaissance. J'ose donc compter sur votre coopération, Messieurs, et je m'estimerai heureux si je puis dire un jour du livre commencé, qu'il est autant votre ouvrage que le mien.

EXTRAIT

De la Circulaire adressée à MM. les curés de son diocèse ;

PAR MONSEIGNEUR DE BONNALD,

Évêque du Puy, Conservateur des Monuments historiques de la Haute-Loire.

Déjà dans beaucoup de diocèses le clergé sympathise avec nous et seconde nos efforts pour la conservation des monuments. La lettre qui va suivre en est une preuve nouvelle et éclatante que nous sommes heureux de présenter aux lecteurs du Bulletin.

MESSIEURS, on s'occupe beaucoup aujourd'hui des monuments religieux, de l'*archéologie chrétienne*. Des sociétés savantes s'organisent de toute part dans ce but, et éclairent, par leurs recherches, le zèle de l'administration. Si c'est là le mouvement religieux dont on nous entretient si souvent, ce n'est pas nous qui le méconnaîtrons ; et quoique à nos yeux ce ne soit pas encore là la religion elle-même étendant son empire sur les cœurs, nous aimons du moins à y voir la religion obtenant des esprits quelques hommages qui ne lui avaient pas toujours été accordés. Que ce mouvement soit religieux ou purement scientifique, nous ne croyons pas que le clergé doive y rester étranger. Nous ne pouvons entièrement abandonner à d'autres la garde et le soin des monuments que le clergé a élevés, puisqu'en général c'est à des évêques ou à des moines

que sont dus ces édifices religieux, ces merveilleuses cathédrales, ces immenses basiliques, ces cloîtres si élégants qui couvrent notre France, mais qui ne la couvrent plus, hélas! nous serions tenté de le dire, que de leurs imposantes ruines. Ces pierres si artistement disposées n'attestent pas seulement la foi, le zèle et la ferveur de ceux qui nous ont précédés dans la carrière sacerdotale; elles sont une preuve éclatante de leur savoir et de leur goût. Nous devons donc être jaloux de sauver de la destruction et de préserver des ravages du temps nos antiques sanctuaires, afin qu'ils transmettent aux siècles à venir ce que peut le génie inspiré par la religion, soutenu par la patience et encouragé par la libéralité. Le clergé n'est point l'ennemi des arts, comme on s'est plu à le dire, mais il aime les arts décents. Il dira toujours : Périssent les beaux-arts plutôt que l'innocence et la vertu!

Nous nous plaisons à le publier, Messieurs, nos visites pastorales nous ont fourni fréquemment l'occasion de rendre justice à votre zèle pour la décoration de la maison de Dieu. Souvent nous avons trouvé un presbytère bien pauvre, à côté d'une église, qui nous rappelait, par sa propreté et presque par sa magnificence, le temple que le prêtre Népotien se plaisait à orner de ses mains, au rapport de saint Jérôme. Ce n'est pas sans attendrissement et sans une vive satisfaction que nous apercevions cette différence entre l'habitation du pasteur et l'église où il réunit son troupeau. Plusieurs fois nous avons pu admirer ce que l'intelligence des arts avait produit dans certaines paroisses; et ce que nous avons vu en ce genre nous a prouvé ce que le clergé pourrait faire encore de nos jours, si les ressources répondaient à son zèle. Il est donc injuste de répéter que, sous le rapport des arts, les prêtres sont hors *du progrès*, pour nous servir de l'expression du jour. On devrait considérer que dans la construction ou la restauration d'une

église, les pasteurs ne sont souvent admis à prendre d'autre part à la direction des travaux que par les conseils qu'ils donnent, et ces conseils ne sont pas toujours agréés. Ils ne sont donc pas seuls responsables de tout ce que le mauvais goût et l'ignorance peuvent introduire de défectueux dans l'exécution des ouvrages.

Il nous eût été agréable de n'avoir, dans nos visites pastorales, qu'à donner des éloges aux réparations qui avaient été exécutées dans les églises que nous visitions. Nous avons été forcé quelquefois de blâmer ce que le goût réprouvait et ce qui était opposé aux principes de l'*art chrétien*. Dans la restauration d'une église, à quelque siècle qu'elle appartienne, il faut chercher surtout à conserver l'unité de style; autrement on détruit, de la manière la plus désagréable à l'œil, toute l'harmonie de l'édifice; on renverse tout le plan, et on efface, pour ainsi dire, toute la pensée de l'architecte qui l'a élevé. Une grande partie de nos églises appartient au style *roman* (1). Le plein cintre se montre partout. Les fenêtres et les piliers qui soutiennent les arcs sont ornés de colonnes dont les chapiteaux offrent différents sujets, souvent historiques, quelquefois empruntés à la mythologie. Si, en réparant ces sanctuaires, on ne conserve pas le plein cintre, si on remplace le chapiteau *byzantin* par le chapiteau *corinthien* ou *ionique*, par exemple, il est facile de voir quel effet doit produire ce mélange bizarre de styles et d'ordres si différents.

Nous avons vu avec peine que, dans quelques églises, les fabriques, pour donner plus de lumière dans l'intérieur de l'édifice, avaient fait remplacer des fenêtres ornées dans le style du XVe. siècle par des croisées qui auraient mieux convenu à la maison d'un particulier. Le marteau de l'ouvrier

(1) Voir le Cours d'antiquités de M. de Caumont.

avait brisé les trèfles et autres ornements qui offraient auparavant un ensemble si gracieux et ne donnaient passage qu'à une clarté plus religieuse. Dans d'autres paroisses, les administrateurs de l'église ont cru plus avantageux de faire enlever les colonnes byzantines qui décoraient l'intérieur de l'*apside*, pour placer des bancs, et d'un morceau d'architecture remarquable, ils n'en ont plus fait qu'un pan de mur sans caractère et sans ornements.

Dans notre diocèse, la génération actuelle des pasteurs n'a pas à se reprocher ces torts irréparables causés à plusieurs de nos églises. Ils doivent tous être imputés à un siècle où tout semblait en décadence dans la société, et le goût et les mœurs; à un siècle qui, avec des prétentions à la philosophie, défigurait, sans respect pour l'antiquité, nos plus beaux monuments, mettait le sceau de sa légèreté sur les ornements qu'il substituait aux graves décorations du moyen âge, et étalait l'afféterie du bel-esprit jusque dans la restauration de nos plus vénérables sanctuaires. Cependant nous avons eu à nous plaindre du badigeonnage. Ainsi nous avons remarqué avec déplaisir que le pinceau de l'ouvrier ne se fût pas seulement exercé sur les murs intérieurs de l'église, mais qu'il eût quelquefois coloré l'extérieur d'un portail orné dans la manière du Xe. ou du XIe. siècle, ou dans celle du commencement de la Renaissance. Rien n'est moins flatteur à l'œil que ces prétendues restaurations. Les ouvriers ne doivent pas être livrés à eux-mêmes; mais il faut diriger leur main et guider leur ignorance.

Nous vous recommandons expressément, Messieurs, de veiller à ce qu'on ne mutile point vos églises lorsqu'on les réparera; et nous défendons aux fabriques de rien changer à l'ordonnance de l'édifice, de ne point remplacer les anciennes fenêtres ou les portes, ou les pierres tumulaires, sans nous avoir exposé la nécessité de ces restaurations, et sans que nous

leur ayons transmis, sur leurs projets, l'avis d'hommes éclairés et qui aient fait une étude spéciale du style de l'église que l'on veut réparer.

On n'a pas toujours pris toutes les précautions possibles pour ne pas mutiler l'extérieur d'une église, de l'*apside*, par exemple, dans la construction d'une sacristie. On a souvent élevé ce bâtiment, nécessaire à la vérité, sans se mettre en peine si on détruisait des colonnes précieuses par le travail, des corniches qu'on ne pourrait plus retrouver, sans trop s'embarrasser de concilier le besoin d'une sacristie avec l'importance de conserver des détails d'architecture du plus haut intérêt. Il est résulté de là qu'on a défiguré des églises qui méritaient l'attention des hommes instruits.

D'autres fois on nous a manifesté le projet de remplacer, par un parquet, des pavés formés artistement de compartiments en pierres de différentes couleurs, et qui appartenaient à une époque fort reculée. Il existe peu de ces sortes d'ouvrages dans notre diocèse. Nous devons conserver avec soin ce qui a échappé aux ravages du temps et du mauvais goût.

Nous ne devons pas omettre ici une observation qui peut avoir son utilité. Il y a des artistes ambulants qui exploitent le goût prononcé des campagnes pour les couleurs vives, et qui font, à un prix élevé, des peintures sans idées et souvent ignobles. Dans quelques paroisses on a fait exécuter de ces sortes d'ouvrages. Heureusement que l'humidité de nos montagnes les feront disparaître en peu de temps. Mais ils n'en ont pas moins fait dépenser un argent qui aurait pu être employé à une réparation nécessaire ou à un embellissement de bon goût. Il arrive de là qu'une église, régulière dans ses proportions, est comme rapetissée, rétrécie à l'œil par ce fracas de couleurs, par ces imitations de marbres, et ces représentations même de marbres qui n'ont jamais existé. Ces sortes de

décorations, au lieu de porter au recueillement, provoquent les railleries des voyageurs et éloignent souvent les libéralités qu'on n'aime pas à voir servir à défigurer la maison de Dieu. Nous vous recommandons, Messieurs, de ne pas vous laisser séduire par ces peintres qui passent, et de ne pas croire facilement à leur talent dans l'art qui a illustré les Guide et les Raphaël.

Ce n'est pas seulement des édifices que nous avons à vous entretenir, nous devons encore signaler à vos soins d'autres objets qui ont leur mérite et que vous ne pouvez laisser ni se dégrader ni se perdre sans vous exposer au blâme des hommes éclairés qui cultivent l'archéologie sacrée. On trouve dans plusieurs paroisses, sur la voie publique, des croix en pierre du XVe. siècle, d'un travail remarquable. Quelques unes nous ont paru assez bien conservées; d'autres ne tarderaient pas à se briser si on ne prenait les moyens nécessaires pour prévenir leur destruction. Veillez à ce que ces monuments de la foi de vos pères, et qui font honneur aux communes auxquelles elles appartiennent, ne souffrent aucune mutilation. Dans quelques églises, mais en petit nombre, il existe soit des stalles de la *renaissance* ou des siècles qui ont précédé cette belle époque, soit des reliquaires très anciens, soit des vases émaillés pour l'ablution des doigts, soit des tapisseries et des croix de procession du XVe. siècle; les fabriques, ne comprenant pas toujours le mérite de ces différents objets, omettent les précautions indispensables à leur conservation. Ce qui devrait être enfermé avec soin traîne long-temps sur les tables des sacristies, et passe par des mains négligentes et peu respectueuses pour l'antiquité. Dans nos visites pastorales, nous avons signalé à votre attention plusieurs de ces objets. Nous croyons devoir, dans l'intérêt de votre paroisse, défendre d'en aliéner aucun sans notre expresse permission. Quant aux vitraux peints, nous avons à déplorer de ne pouvoir presque en rien dire; le

peu qui a échappé aux tempêtes politiques, et surtout aux restaurations du XVIIIe. siècle, ne suffirait pas pour orner une fenêtre entière. La paroisse de Saugues est assez heureuse pour en posséder deux ou trois panneaux qu'elle sera toujours jalouse de conserver précieusement.

Veuillez aussi, Messieurs, nous prévenir quand vous apprendrez qu'une découverte qui peut intéresser la religion et la science aura été faite dans vos paroisses, comme si on venait à trouver des médailles, des monnaies, des inscriptions, des manuscrits, etc. Ce n'est pas uniquement dans l'intérêt des arts qu'un prêtre ne doit pas négliger ces recherches archéologiques; il doit élever plus haut ses vues. Souvent la découverte d'un objet d'antiquité, d'une médaille, d'une inscription, d'un vase, peut servir à fortifier une croyance, à réfuter une erreur, à jeter une nouvelle lumière sur quelque passage de l'Ecriture, à justifier la chronologie sacrée. Il nous serait facile de vous citer beaucoup d'exemples à l'appui de cette assertion. Nous ne croyons pas inutile d'en rapporter quelques-uns. Ils vous feront mieux apprécier le mérite des savantes investigations auxquelles on se livre aujourd'hui, et que les souverains pontifes ont toujours encouragées.

On conserve dans la galerie de Florence une lampe de bronze, en forme de barque, qui fut trouvée à Rome dans le cimetière de Sainte-Priscille. Cet ouvrage appartient à la primitive église. On y voit deux personnages, saint Pierre, *assis au timon,* et saint Paul, debout à la proue, prêchant l'Evangile. Vous voyez sous quel symbole les premiers chrétiens avaient coutume de représenter l'Eglise de Jésus-Christ, et quel rang ils assignaient dans cette Eglise au prince des Apôtres. Saint Pierre et saint Paul sont placés dans ce monument important d'après nos croyances catholiques (1).

(1) *Sulle imagini Dei SS. Pietro e Paulo*, p. 24, par l'abbé Polidori.

Saint Grégoire de Nysse dit que saint Basile faisait hommage à Jésus-Christ de sa science profane, et s'emparait en quelque sorte des dépouilles de l'Egypte, pour les consacrer à Dieu et en orner le tabernacle de l'Eglise (1). Le clergé doit imiter ce grand docteur et suivre le conseil de saint Augustin, qui veut que les chrétiens prennent ce qu'il y a d'utile dans les livres profanes pour propager l'Evangile (2). Nous n'avons qu'à lire ce que l'évêque d'Hippone dit de l'érudition de Cyprien, de Lactance, d'Optat et de saint Hilaire. Comme il loue ces grands hommes de l'usage qu'ils ont fait de leur science pour assurer le triomphe de la vérité (3)! Ces sentiments sont si bien ceux de l'Eglise que, dans la capitale du monde chrétien, où toutes les études sont encouragées et cultivées avec succès, il y a une chaire destinée à défendre l'Ecriture au moyen des découvertes modernes de la philosophie naturelle.

Nous ne voulons pas dire, Messieurs, que l'intelligence du prêtre, effleurant toutes les connaissances, doit cueillir un peu de tout et ne rien approfondir en particulier. Ce serait s'exposer à ne rien savoir, pas même ce qui est absolument nécessaire pour remplir les obligations les plus sacrées de son ministère. Répéter au prêtre, ainsi qu'on le fait dans ces derniers temps, *qu'il doit savoir un peu de tout*, c'est lui tendre un piége d'autant plus perfide que, sous le spécieux prétexte de l'encourager à l'étude, on le mènerait à l'ignorance et on le rendrait un instrument inutile entre les mains de l'Eglise. Nous voulons dire seulement que le prêtre relèvera avec avantage la science

(1) *De vitâ Mosis*. S. Greg. Nyssen., op. 1638, t. 3, p. 209.

(2) *De Doctri. Christi*, lib. II, c. 40, op. t. III, part. I, p. 42, ed. Maur.

(3) *Epist. D. August.*, lib. IV, epist. 33, op. t. V, s. 264, ed. Paris, 1831.

sacrée, qui doit être sa continuelle et sa principale étude, par tout ce qu'il pourra emprunter à une érudition profane acquise dans sa jeunesse ou dans ses moments de loisir, et qu'il peut faire servir habilement à la défense de la vérité les richesses qu'il aurait le temps de puiser dans les trésors de l'antiquité païenne, dans les annales des peuples, dans les sciences naturelles. Mais avant tout, Messieurs, nous ne devons nous proposer qu'une seule chose, qui doit être l'objet de toutes nos pensées, le mobile de toutes nos recherches scientifiques, la raison de toutes nos études, l'occupation de toute notre vie : c'est de faire connaître Jésus-Christ et sa religion ; c'est d'éclairer les esprits de cette lumière véritable que le Sauveur est venu apporter au monde, et d'embraser les cœurs de cette flamme de charité qu'il est venu allumer sur la terre. *Loin de nous de vouloir apprendre uniquement pour savoir ; ce serait*, dit saint Bernard, *une honteuse curiosité. Loin de nous le désir de savoir pour être connus*, *ce serait une honteuse vanité. Mais vouloir apprendre pour édifier le prochain*, *c'est la charité*, *comme c'est de la sagesse que de vouloir apprendre pour s'édifier soi-même* (1). Ainsi parlait au clergé le saint abbé de Clairvaux; et nous ne croyons pas pouvoir terminer cette lettre d'une manière plus utile qu'en vous rappelant les avis de ce pieux et éloquent cénobite.

(1) Serm. XXXVI, super Cant.

N°. Cette lettre, si bien pensée, ne fait que résumer les recommandations adressées depuis six ans aux ecclésiastiques par la Société Française pour la conservation des monuments ; aussi le Conseil administratif a-t-il décidé, sur la proposition de M. de Caumont, qu'elle serait imprimée pour être répandue en grand nombre dans plusieurs diocèses.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

Séance extraordinaire, *à Paris*, *le* 29 *janvier* 1839.— D'après l'autorisation qui en avait été donnée par le Conseil administratif, une séance extraordinaire a eu lieu à Paris, le 24 janvier 1839, chez M. de Caumont, rue Richelieu, n°. 65. — Parmi les membres présents, on remarquait MM. Cte. *de Montalembert*, pair de France, conservateur des monuments de la Seine; Cte. *de Vibraye*, conservateur des monuments de Loir-et-Cher; *Mallay*, architecte à Clermont, conservateur des monuments de la Lozère; *Girault-de-Prangey*, conservateur des monuments de la Haute-Marne; *Allou*, président de la Société royale des Antiquaires de France; *Rey*, membre de la même Société, *Ernest Breton*, id.; *Moreau*, membre de plusieurs académies à Paris; Vte. *de Cussy*, id.; l'abbé *Weber*, trésorier du chapitre royal de St.-Denis; *de Guillermy*, membre de la Société; *Despinose*, id.; *Derache*, id., et plusieurs autres membres de différentes compagnies savantes

M. de Caumont, après avoir annoncé dans quel but il a provoqué la réunion, a prié M. Achille Le Clere, membre de l'Académie des beaux-arts et du Conseil des bâtiments civils, de vouloir bien présider la séance. M. le Cte. de Vibraye a rempli les fonctions de secrétaire.

M. de Caumont a pris ensuite la parole pour rendre un compte sommaire des travaux de la Société, de l'esprit qui la dirige et des résultats qu'elle a obtenus jusqu'à ce jour; il a ensuite invité les personnes présentes à donner leur avis sur les améliorations à introduire, et à déclarer s'il y a lieu de diriger autrement les opérations de la Société. La marche

suivie jusqu'à ce jour a été approuvée par tous les membres présents, sans exception.

MM. PEZET, président du tribunal de Bayeux;
L'abbé MORANCEY, vicaire à la Ferté-Bernard (Sarthe);
Cte. Amédée DE PASTORET, membre de l'Institut;
PALLU, juge au tribunal civil du Mans;
Vte. DE CUSSY, à St.-Mandé près Paris;
L'abbé WEBER, trésorier du chapitre royal de St.-Denis;
ont été proclamés membres de la Compagnie.

Sur les conclusions de M. de Caumont, Mgr. DE BONALD, évêque du Puy, a été proclamé inspecteur-conservateur des monuments de la Haute-Loire.

M. HUOT a été nommé conservateur des monuments de la Marne. M. de Caumont a fait observer que M. Huot qui habite Versailles pourra vraisemblablement permuter avec M. Grille de Beuzelin chargé de l'inspection de Seine-et-Oise et qui ne résidant pas dans ce département, pourrait tout aussi bien remplir les fonctions d'inspecteur dans celui de la Marne.

Ces diverses nominations faites, d'intéressantes discussions ont été entamées; nous allons en reproduire la substance :

M. de Caumont adresse à M. le comte de Montalembert, Pair de France, et inspecteur des monuments de la Seine, quelques paroles flatteuses. Après l'avoir remercié de son éloquente défense des monuments du moyen âge, il le prie de rendre compte à la Société de l'état monumental de Paris et de l'aider de ses conseils.

M. de Montalembert, dans une improvisation qui captive au plus haut point l'intérêt de l'assemblée, rapporte et apprécie les différents efforts qui ont été tentés; il annonce avec regret que le Conseil municipal de Paris se montre toujours peu disposé à entrer, sous le rapport monumental, dans une

voie rationnelle ; qu'il fait peu de cas des réclamations qui lui sont adressées par les amis de l'art, et que Notre-Dame et plusieurs autres édifices sont menacés de travaux déplorables. A Notre-Dame qui a déjà été la victime des essais les plus maladroits. il est question de construire une sacristie qui aurait sa place au chevet de la basilique. On ne trouve dans tous les monuments de cette époque aucun exemple d'une pareille disposition.

M. Le Clere dit qu'il a été effectivement proposé de placer la sacristie dans cette situation, mais que rien n'est encore décidé et qu'on n'entreprendra rien sans avoir consulté les amis de l'art. Il ajoute qu'il est difficile de trouver pour cette nouvelle construction, dont la nécessité s'est fait vivement sentir une place convenable, et que si quelqu'un est en état de donner à ce sujet d'utiles avis, c'est M. de Montalembert.

M. le comte de Montalembert rappelle qu'au moyen âge les cathédrales étaient rarement isolées ; qu'on les accompagnait le plus souvent de cloîtres affectés au logement des chanoines et que les sacristies faisaient partie de ces constructions latérales. Un grand nombre de sacristies disposées ainsi près des transepts viennent témoigner de ce qui était d'usage dans les temps anciens. M. de Montalembert fait observer que rien n'empêcherait de placer celle de Notre-Dame dans la même situation.

M. de Caumont confirme les observations de M. de Montalembert.

M. Le Clere présente quelques réflexions sur les constructions gothiques et sur les règles à suivre pour parvenir à exécuter d'une manière satisfaisante les détails architectoniques de ce style ; il parle du goût qui se manifeste dans tous les actes de l'administration pour la régularité symétrique des édifices. C'est à ce goût prononcé que l'on doit le project de dégager complètement Notre-Dame et par suite la difficulté

qui se présente relativement à l'emplacement à choisir pour la sacristie.

M. de Montalembert s'élève contre cette régularité symétrique à laquelle on attache tant d'importance, et qui engendre presque toujours une monotonie désagréable. Il cite, à ce sujet, le projet que l'on a conçu d'abattre les deux pavillons de l'Institut pour élargir la voie publique dont la largeur est pourtant bien suffisante, et pour aligner les édifices qui longent la Seine. A coup sûr, cette mutilation du palàis de l'Institut serait très-fâcheuse, et n'est pas plus nécessaire que de renfermer les eaux de la Seine entre deux murs de quais également espacés et produisant un canal régulier. La beauté et l'effet ne consistent pas dans la régularité absolue des édifices.

Relativement à la sacristie de Notre-Dame de Paris, M. l'abbé Weber pense qu'elle pourrait être construite, sur l'emplacement de la sacristie actuelle, dans le style ogival de l'époque qui domine dans le monument, et qu'elle n'occuperait pas plus d'espace pourvu qu'on lui donnât deux étages.

La discussion paraissant épuisée, M. de Caumont invite M. Le Clere, qui a bien voulu accueillir les observations présentées par les préopinants à les reproduire quand l'occasion s'en présentera au sein du Conseil des bâtiments civils dont il est membre, parce qu'elles pourront y porter leurs fruits; il remercie M. de Montalembert d'avoir soulevé cette importante question.

La parole est donnée à M. Mallay, de Clermont, conservateur des monuments de la Lozère : il met sous les yeux de l'assemblée des planches de l'église d'Issoire et de quelques autres monuments de l'Auvergne, qu'il doit joindre à un ouvrage sur les églises byzantines. Il lit ensuite quelques observations sur la forme, la disposition et le style des églises romanes d'Auvergne.

M. Rey, membre de la Société royale des Antiquaires de France, expose le plan du grand ouvrage dont il s'occupe *sur le Vandalisme en France depuis la réforme jusqu'à nos jours;* il réclame de tous les membres présents les renseignements qu'ils peuvent avoir recueillis sur ce sujet et l'appui de la Société pour la conservation des monuments. — M. de Caumont promet à M. Rey de lui fournir des documents curieux sur les destructions opérées en 1562 par les Protestants dans les diocèses de Bayeux et de Lisieux, et insiste sur l'importance des enquêtes faites à cette époque, à l'effet de connaître la richesse des églises en reliquaires, châsses et autres objets précieux auxquels le XVIe. siècle a substitué des ouvrages nouveaux inférieurs à ceux qui existaient et pour lesquels on avait employé le style gothique ou ogival.

M. de Caumont parle ensuite du projet qu'il médite depuis long-temps de publier une suite de dessins de sculptures de différents siècles à l'usage des ouvriers qu'elles familiariseraient avec les époques. Cette idée a été accueillie ainsi que le désir qu'a manifesté M. le directeur de réunir, au moins une fois l'an, à Paris, les membres de la Société qui habitent le département de la Seine.

Après plusieurs discussions auxquelles prennent part MM. de Guillermy et Ernest Breton, de Paris, Girault de Prangey, inspecteur du département de la Haute-Marne; Allou, présipent de la Société royale des Antiquaires de France; le comte de Vibraye; le vicomte de Cussy; Moreau, membre de plusieurs académies; Derache, libraire. La séance est levée.

Séance administrative du 15 *février* 1839 (à Caen). — La séance est ouverte à une heure.

Sont proclamés membres de la Société sur la présentation de

MM. Commarmont, de Lyon ; Weiss, de Besançon ; Cauvin, du Mans, et de Caumont, de Caen :

MM. Raymond d'Auray de St.-Pois, à St.-Pois (Manche);
Jousset des Berries, juge d'instruction au Mans,
Duc de Grammont, à Paris;
Le Cte. Hector de Ferrière, à Lyon ;
Carraud, négociant à Lyon ;
Rambaud du Fournel, à Lyon ;
James, receveur des finances, à Lyon ;
Hardouin, avoué, à Lyon ;
de Laperrière, jeune, à la Mulotière, près Lyon;
de Blesson, avoué, à Lyon ;
Jacquemont, propriétaire, à Fontaine, près Lyon;
Richard de Nancy ; docteur en médecine, à Lyon ;
Yemesnil, négociant, à Lyon.

Sur la présentation de M. Weiss, de Besançon, le Conseil proclame :

Inspecteur des monuments du département du Doubs, M. Bourgon, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de la même ville ;

Inspecteur des monuments du Jura, M. Edouard Clerc, conseiller à la Cour royale de Besançon ;

Inspecteur de la Haute-Saône, M. Charles de Rotulier, ancien officier d'artillerie, à Vesoul.

M. Bouthors, secrétaire de la Société des Antiquaires de la Picardie, annonce que cette Société verra avec plaisir la ville d'Amiens choisie par la Société pour la conservation des monuments pour lieu de réunion générale annuelle en 1839 ; qu'en conséquence une circulaire a été adressée à tous les membres et correspondants de la Société d'Amiens pour les engager à se rendre à la réunion projetée, si elle peut avoir lieu. Le Conseil prend acte de cette communication et décide

que la prochaine réunion générale annuelle se tiendra dans la ville d'Amiens, et que M. Bouthors sera prié de remplir les fonctions de secrétaire général pour le temps de la session.

On entend ensuite diverses lettres de correspondance.

M. l'abbé Maneeau, de Tours, fait parvenir la description d'une verrière de la cathédrale de Tours, donnée au commencement du XIIIe. siècle par Albon, abbé de St.-Martin de Cormery.

M. Le Cann, curé de Bolleville (Manche), annonce qu'il désirerait publier un grand ouvrage sur la Statistique monumentale du département de la Manche et demande s'il pourrait espérer du gouvernement quelques fonds pour l'aider dans cette publication. Une lettre détaillée sera écrite à M. le curé de Bolleville, pour répondre, non seulement à cette question, mais encore à plusieurs autres contenues dans sa lettre.

MM. Menjoulet, de Bayonne, et Bouet, curé de St.-Just de Lyon, nommés récemment membres de la Société, adressent leurs remercîments.

M. Gally-Knight, de Londres, remercie de l'envoi qui lui a été fait du Bulletin.

M. de St.-Génois, rédacteur du Messager des sciences de la Belgique et membre de la Société formée dans ce pays pour la conservation des monuments, demande à échanger le Bulletin monumental contre cette publication estimée.

M. de Clinchamps, président de la Société d'Avranches, informe que les archéologues de cette ville verront avec infiniment de plaisir la réunion que la Société pour la conservation des monuments se propose d'y tenir à l'occasion de la réunion de l'Association Normande.

M. de Caumont annonce que M. Mérimée, inspecteur général des monuments historiques a bien voulu faire au Ministre de l'Intérieur un rapport sur la conservation du château de

Langeais et l'a prié de concourir à l'acquisition de ce monument intéressant ; que, par suite de cette demande, 2,500 fr. vont être accordés à la ville de Langeais pour l'aider dans l'acquisition du château.

— M. Gaugain, trésorier, est appelé à faire connaître l'état de la Caisse et présente le rapport suivant.

Résumé du compte du Trésorier pour 1838, *présenté au Conseil de la Société, appuyé de pièces justificatives, le* 15 *février* 1839.

RECETTE.

Excédant du compte de 1837..........	3,682 fr.	87 c.
Recette de 1838 (y compris 300 fr. accordés par le gouvernement)..............	3,105	»
Total....	6,787	87

DÉPENSE.

Payé pour réparations d'églises et de monuments historiques, impressions de circulaires, ports de lettres, acquisition et gravure de médailles, et au banquier chargé du recouvrement des bons, etc...............	2,476	45
Excédant....	4,311	42
Dans la dépense de 2,476 fr. 45 c. sont comprises diverses allocations faites les années précédentes pour des réparations qui n'ont été exécutées qu'en 1838. Il reste encore à acquitter, pour l'acquisition du château de Langeais, les réparations de plusieurs églises et des tombeaux d'Oiron................	900	»
Les fonds libres s'élèvent donc à...	3,411 fr.	42 c.

Le Trésorier de la Société,

L. GAUGAIN.

NOTA. Les pièces annexées au présent compte ont été examinées par deux membres du Conseil délégués à cet effet.

Procès-verbaux des Séances générales à Avranches et à Mortain (Manche), les 19, 20 et 23 mai 1839.

Séance administrative du 19 mai. — Le Conseil administratif de la Société a tenu une séance le 19 mai 1839, à Avranches. Il s'est réuni à six heures et demie, à l'hôtel de France. Le bureau se composait de MM. de Caumont, de Magneville, de Clinchamps et de Milly, ce dernier remplissant les fonctions de secrétaire.

Ont été proclamés membres de la Société sur la présentation de M. de Caumont :

MM. DAVID, avoué, au Havre ;
COCHET, prêtre, id. ;
IMBERDIS, avocat, à Imbert (Puy-de-Dôme) ;
HARDEL, imprimeur, à Caen ;
LE PETIT, curé de Tilly (Calvados) ;
DERUINEAU, peintre, à Angers ;
COHENDET, propriétaire, au Mans.

Le Conseil, après avoir entendu un second rapport de M. de Caumont, sur les heureux résultats du Cours d'antiquités, professé à Beauvais par M. l'abbé Barraud, sur le zèle et la science de ce professeur distingué, a arrêté qu'une médaille d'argent lui serait décernée. Elle portera pour légende : *enseignement de l'archéologie à Beauvais*, avec le nom du lauréat. Le Conseil a pensé que la médaille devra être remise à M. Barraud dans une des séances publiques qui se tiendront Amiens, au mois de juillet prochain.

M. de Caumont a donné lecture d'une lettre écrite par M. Bouthors, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, annonçant que, après en avoir conféré avec les

membres de cette compagnie, il a été décidé que l'ouverture de la session de la Société Française pouvait être définitivement fixée au lundi 8 juillet, neuf heures du matin. M. le maire d'Amiens a mis le grand salon de l'Hôtel de Ville et deux pièces voisines à la disposition de la Société : ce local ne laisse rien à désirer.

Ont été proclamés membres de la Société :

MM. LE SERRURIER, conseiller à la Cour royale d'Amiens, président de la Société des Antiquaires de Picardie ;

RIGOLLOT, docteur en médecine, vice-president de la même Société ;

LEMERCHIER, id., membre de l'Académie d'Amiens ;

LEDIEU, père, trésorier de la Société des Antiquaires de Picardie ;

Le Mq^{is}. DE CLERMONT-TONNERRE, membre de la même Société ;

LE PRINCE (Aug^{te}.), conservateur du musée de la Société des Antiquaires ;

MALLET, administrateur du même musée ;

HARDOUIN (Henri), avoué à la Cour royale, membre de la Société des Antiquaires ;

CHEUSSEY, architecte, administrateur du musée de la Société ;

DUSEVEL (Hyacinthe), avoué à la Cour royale, membre de la Société ;

BAZOT, notaire, membre de la Société ;

THIERRION DE CHIPILLY, membre du Conseil général de la Somme ;

COCQUEREL, ingénieur en chef des mines, membre de la Société des Antiquaires ;

A. BOUTHORS, greffier en chef de la Cour royale, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires ;

MM. Dubotier (Fr.), secrétaire perpétuel de l'Académie, maire de la ville d'Amiens ;
A. de Grattier, substitut du procureur général ;
Goard de St.-Gowerd, vicaire de l'église St.-Germain d'Amiens ;
Le Cte. de Betz, membre de la Société des Antiquaires ;
Ch. Dufour, avocat, administrateur du musée de la Société des Antiquaires ;
Rivery, capᵉ. du génie, membre de la même Société ;
Janvier, notaire, id. ;
Tillette d'Acheux (Fr.), id. ;
Hocdé, inspecteur des écoles primaires, id. ;
Duthoit, sculpteur, membre du comité historique des arts, id. ;
Salmon, avoué. id.
Lavernier, secrétaire de la mairie, id. ;
Guerard, conseiller à la Cour royale d'Amiens, secrétaire annuel de la Société des Antiquaires ;
Douchet (Louis), membre de la même Société ;
Maubion, inspecteur des écoles primaires, à Beauvais ;
Le Vte. Blin de Bourdon, député de la Somme ;
Le Cte. de Schulenburg, membre de la Société des Antiquaires, au château de Tilloloy, près Royes (Somme) ;
Ch. de Lescalopier, id., Paris ;
de Cayrol, id., ancien député, à Compiègne (Oise) ;
Voillemier, id., docteur en médecine, à Senlis (Oise) ;
Le Cte. du Maisniel de Liercourt, id., à Abbeville ;
Labourt, id., ancien procureur du roi, à Doullens (Somme) ;
Decrouy, id., ancien notaire, à Compiègne ;
de Malezieux, membre de la Société des Antiquaires, à Senlis ;

MM. LE SERRURIER, id., employé au Ministère des finances;
DE LA FONS, B^on^. DE MELICOCQ, id., au château de Cuiry, près Rosoy-sur-Terre (Aisne);
BOULLET, premier président de la Cour royale;
MARTIN, recteur de l'académie universitaire, id.;
QUENABLE, président du tribunal civil, id.;
DAMAY, procureur du roi, id.;
BARBIER, directeur de l'école secondaire de médecine, id.;
DECAÏEU, conseiller à la Cour royale, id.;
MALLET, président de la Chambre du commerce, id.;
MACHART fils, ingénieur des ponts et chaussées, id.;
ROUTIER, docteur en chirurgie, id.;
ROUSSEL (Louis), avocat, id.;
CRETON, avocat, id.;
DAVELUY (Isidore), négociant, id.;

Sur la présentation de M. de Milly, M. CARNÉ, curé de St.-Hilaire-du-Harcouet (Manche), a été admis au nombre des membres de la Société.

M. de Caumont a annoncé que le Conseil désirait consacrer une somme de 150 fr. pour placer les deux canons, laissés au XVe. siècle par les Anglais au pied du Mont-St.-Michel, sur des piliers en granite, de manière à les mettre en vue et à l'abri des avaries de la mer.

Séance du 20 mai 1839. — La Société a tenu une séance à laquelle ont assisté la plupart des membres de l'Association Normande et des Sociétés savantes d'Avranches. M. de Caumont a annoncé que le but de cette réunion était de faire une enquête sur l'état des travaux archéologiques dans l'arrondissement d'Avranches. En conséquence, il a présenté une série nombreuse de questions dont plusieurs seulement ont pu être dis-

entées et résolues. Les réponses faites par MM. de Clinchamps, de St.-Victor, Fulgence Girard, Vte. de Guiton, ont prouvé que les études archéologiques sont en progrès dans ce pays et que bientôt il sera parfaitement exploré et décrit.

Séance générale du 22 mai 1839, à Avranches. — La Société réunie à l'Association Normande et à la Société archéologique d'Avranches est entrée en séance à trois heures dans la grande salle du musée de peinture, d'histoire naturelle et d'antiquités, dont l'inauguration a été faite à l'occasion de la session de la Société Française pour la conservation des monuments et de l'Association Normande. M. de Clinchamps, président de la Société d'Avranches, a été invité à présider l'assemblée. MM. de Magneville, Pellet, de Vitré, de La Sicotière d'Alençon, et Fulgence Girard ont siégé au bureau. On remarquait parmi les membres présents M. de Sallen, de Bayeux, M. l'abbé Dupré, M. Castel, M. le Vte. de Guiton, d'Avranches, M. de Pirch et un grand nombre de membres de l'une et l'autre Société. Plus de 200 dames occupaient les places disposées pour le public.

On a proclamé membres de la compagnie :

MM. de Marguerie, évêque de St.-Flour ;
Le Mqis. de Montécot, propriétaire, à Vergoncey ;
Le Bon. de Pirch, id., à Avranches ;
Le Cte. de Mancigny, id., id. ;
Le Cte. de Bérenger, d'Orglandes.

M. de Caumont a pris la parole et prononcé un discours où, après avoir jeté un coup-d'œil sur l'état de la Société Française et les services rendus par ses membres dans le département de la Manche, il a remercié la Société d'Avranches du concours qu'elle a prêté à la Société Française, et s'est exprimé ainsi :

« Plusieurs fois la Société pour la conservation des monuments a réclamé le concours de la Société d'Avranches et a reçu d'elle la plus généreuse assistance. Tout récemment encore, lorsque le ministre de la guerre pensa à faire transporter au musée d'artillerie les canons abandonnés par les Anglais, au XVe. siècle, au pied du Mont-St.-Michel, la Société archéologique nous a prêté main-forte pour arrêter cette dilapidation ; elle a pensé comme nous que ce glorieux trophée, éloigné de la place qui résista si courageusement aux efforts de l'ennemi, n'aurait plus aucun mérite, aucune signification historique. Ses réclamations et les nôtres ont fait, nous l'espérons au moins, abandonner le projet du ministre.

« Maintenant, Messieurs, il s'agit de répondre au reproche qui nous est adressé. Vous voulez, nous a-t on dit, conserver chez vous les canons du Mont-St.-Michel; eh bien ! déposez-les au moins convenablement ; qu'ils ne soient plus enfouis dans le sable et couverts d'ordures. Cette demande est juste, Messieurs ; le Conseil de notre Société m'a chargé de déclarer à la Société archéologique qu'il mettait en ce moment à sa disposition une somme de 150 francs pour faire relever et disposer convenablement les canons dont nous parlons. Nous espérons que les archéologues d'Avranches voudront bien aviser avec nous au moyen de faire exécuter immédiatement ces travaux vraiment nécessaires. »

M. de Clinchamps a prononcé un discours dans lequel il a passé en revue les monuments les plus remarquables de l'arrondissement d'Avranches, en indiquant soigneusement leur style et les dates présumables auxquelles on peut les rapporter.

M. le Mis. de Montécot, au nom de M. de Milly, a fait la proposition d'élever une statue au savant Huet, sur l'emplacement de la cathédrale et de donner à cette place le nom du savant

évêque. Cette proposition a été accueillie avec une grande faveur par l'assemblée. M. le maire a promis de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour intéresser le Conseil municipal à la réalisation de cette idée. M. de Milly a pensé qu'une souscription ouverte dans l'ancien diocèse d'Avranches et à laquelle prendraient part, non seulement tous les propriétaires et les littérateurs de l'arrondissement, mais encore tous les fonctionnaires et les desservants, produirait une somme assez considérable. M. de Caumont a pris la parole à ce sujet pour assurer que la ville de Caen, dont Huet a écrit les Origines et où il a souvent résidé, s'empresserait de contribuer à cette souscription ; il a dit qu'il s'engagera volontiers à la faire connaître dans son pays aussitôt qu'elle sera ouverte à Avranches.

M. de Pirch a lu un mémoire tendant à rappeler les faits relatifs à l'amende honorable faite par Henri II après le meurtre de St. Thomas de Cantorbéry. M. de Pirch pense avoir retrouvé le lieu même dans lequel elle eut lieu dans la ville d'Avranches.

M. Duhamel qui a succédé à M. de Pirch a lu un discours sur l'utilité des études archéologiques. Ce discours fort de pensées et élégamment écrit a excité vivement l'intérêt de l'assemblée.

On a ensuite entendu deux pièces de vers par M. de St.-Victor et M. de Charbonnel, fils.

M. de Caumont a terminé la séance par une courte allocution.

Excursion au Mont St.-Michel.—Le lendemain 23 mai, à cinq heures et demie du matin, la Société pour la conservation des monuments réunie à l'Association Normande monta dans des voitures qui avaient été préparées et entreprit un voyage au Mont-St.-Michel. On remarquait MM. Pollet, de Vitré,

conservateur des monuments d'Ille-et-Vilaine; de La Sicotière, d'Alençon, conservateur des monuments de l'Orne; de Clinchamps, de Magneville, membres du Conseil administratif; de Sallen, de Montécot, G. Noël, Eph. Houël, Castel, de St.-Pois, membres de la Société. Soixante membres de l'Association Normande et un grand nombre d'habitants d'Avranches s'étaient réunis à la Société. M. Fulgence Girard remplissait les fonctions de secrétaire.

La Société fut reçue à la porte de la ville par M. Le Teurier, directeur de la maison centrale, M. le maire de la commu[illegible] M. l'abbé Lecourt, aumônier, et plusieurs autres fonct[illegible] naires de l'établissement, parmi lesquels on distingu[illegible]. Mangon de La Lande, fils de M. de La Lande, pré[illegible] de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

Après avoir fait le tour du mont sur la grève pou[illegible]iter les fortifications et les constructions extérieures, la [illegible] porta son attention sur les canons anglais. On se r[illegible] que lorsque le Ministre de la marine annonça qu'il [illegible] faire transporter au musée d'artillerie de Paris ce glor[illegible] trophée, la Société pour la conservation des monuments et la Société d'Avranches protestèrent énergiquement contre cette mesure, par ce motif que, déplacés du théâtre du siège, les canons perdraient toute signification historique. Plus tard par les ordres de M. de St.-Brice, sous-préfet, et de M. le maire du Mont-St.-Michel, on dégagea les canons du sable dans lequel ils étaient à moitié enfouis et on les porta dans la première enceinte. La Société avait à examiner quelle serait la situation la plus convenable à leur assigner. MM. de Caumont et de Clinchamps ont indiqué la place qu'ils devront occuper sur des supports en granite qui seront établis aux frais de la Société, au moyen des 150 fr. qu'elle a votés pour ce travail et qui ont été mis immédiatement à la disposition de M. le maire du Mont-St.-Michel.

La compagnie suivit la plate-forme des remparts pour atteindre le monastère : elle s'arrêta en face de la porte d'entrée, d'un style si sévère et si imposant ; sombre ouverture béante entre deux tours qui la dominent de leurs culs-de-lampe encorbelés, et dont les marches de granite montent se perdre dans l'ombre. Après le saisissement de l'artiste, on s'occupa de l'époque à laquelle se reportait cette construction; M. Fulgence Girard fit observer que c'était à tort que plusieurs écrivains avaient avancé que cette date était inconnue ; que plusieurs manuscrits, et entre autres celui de dom Huynes, en attribuent expressément l'érection à Pierre Leroy ; qu'ainsi elle remonte à la fin du XIVe. siècle, époque des principaux édifices exécutés par cet illustre abbé.

On s'arrêta également devant la seconde porte où le style du XIIIe. siècle s'offre dans toute sa richesse ; l'on franchit ensuite le large vestibule des gardes dont l'architecture est bien celle du temps de l'abbé Richard Toustain, 1257, sous la prélature duquel sa construction est placée par les chroniqueurs.

En suivant le grand escalier dont Guillaume de Lamps, 34e. abbé, décora ce monastère, on visita dans l'ancienne crypte la vaste citerne dont la construction élégante et commode, confirme à M. l'abbé Lecourt le rang élevé où l'avaient déjà placé ses précédents travaux. On entra ensuite dans cette église à laquelle plusieurs historiens ont cru devoir donner le titre de basilique ; et certes, si cette expression implique un monument important et sublime, rarement il fut plus en rapport avec l'édifice qu'il qualifia. Dans la belle nef romane M. de Caumont remarqua des bases attiques aux piliers qui datent du commencement du XIe. siècle ; on examina ensuite le chœur de l'église, appartenant à la troisième époque ogivale ; l'art du XVe. siècle, ce gothique flamboyant ne s'épanouit nulle part avec plus de magnificence, puis la compagnie s'arrêta sous la tour

dont plusieurs des hauts piliers, calcinés par le dernier incendie, ont perdu leur ligne verticale. M. Lecourt a fait connaître la pensée pleine de hardiesse par la réalisation de laquelle il a trouvé moyen de rendre à cette belle partie du monument sa solidité première, sans lui enlever son caractère architectonique. En prenant sur le transept plus large de deux mètres et demi que la nef, il peut marier au pilier ancien un pilier nouveau, un nouvel arceau à l'arceau primitif; et, en reproduisant sur cette construction future les ornements de l'ancienne, résoudre, sans altérer le style de l'édifice, le problème de consolidation le plus désirable. L'habile aumônier a reçu de tous les auditeurs de sympathiques félicitations.

On visita successivement la belle salle des chevaliers et le réfectoire, dus l'un et l'autre à l'abbé Raoul; de ces pièces si fortement exécutées, si nobles dans leur puissante simplicité, on passa dans le cloître, merveilleuse production du XIII[e] siècle, dont l'architecture svelte, évidée, gracieuse, chargée de sculptures, semble un vaste kiosque oriental créé par le plus riant génie mauresque.

Les restaurations dirigées par M. l'abbé Lecourt intéressèrent vivement la Société; elle a complimenté cet ecclésiastique du bon goût et surtout de l'économie qui a présidé à son exécution. Il fut décidé qu'une médaille serait décernée à M. l'abbé Lecourt. Ce fut dans la grande nef de l'église, en vue même de ses habiles et consciencieux travaux, au milieu d'un grand nombre d'archéologues distingués et en présence de M. le directeur et de M[me]. la directrice de la maison centrale que M. de Caumont, en lui remettant la récompense spontanément offerte à son dévoûment, adressa au lauréat les félicitations de la Société. Cette scène qui empruntait au temple dans lequel elle se passait quelque chose de religieux et de solennel émut profondément les assistans.

La Société s'est engagée à recommander à la sollicitude du ministre le projet de M. Le Court. Elle a promis en même temps de chercher à intéresser le gouvernement à l'exécution des travaux de consolidation dont a besoin l'extérieur du curieux bâtiment de la Merveille, par suite de l'abaissement des terres au-dessous des fondations des contreforts, lors de l'établissement d'un chemin de ronde.

Avant de quitter le mont, la Société a voté des remercîments à M. Le Teurier pour son aimable hospitalité (1) et l'extrême obligeance avec laquelle il lui a permis de parcourir toutes les parties de l'établissement.

La Société était attendue à Pontorson, dont elle se proposait de visiter l'église : à son arrivée dans cette ville, M. le maire et M. le curé sont venus à sa rencontre et l'ont accompagnée dans sa visite. Elle a remarqué avec satisfaction que M. le curé venait de faire laver les peintures du portail, et a accueilli avec faveur le projet qu'il a conçu de purger le reste de l'église de l'ignoble badigeon qui la déshonore. 25 fr. ont été remis en son nom à M. le curé pour aider aux dépenses que doit entraîner ce travail.

La Société a visité dans le plus grand détail cette église de Pontorson, qui a déjà été décrite dans le Bulletin. Après un léger examen, elle a reconnu que la date gravée en chiffres arabes à l'un des angles de la tour et que l'on avait toujours prise pour 1022, bien qu'à cette époque les chiffres arabes ne fussent pas encore en usage, indiquait au contraire l'année 1622 ; l'erreur provenait de ce qu'il était impossible de distinguer à l'œil nu la queue du 6 qui était cachée par la mousse.

(1) M. et Mme. Le Teurier ont offert à la Société un banquet dont ils ont bien voulu faire les honneurs avec une grâce et une amabilité dont elle a été vivement touchée.

Ce qui a particulièrement fixé l'attention de la Société, ce sont deux autels en granite du XII[e]. siècle : ils sont engagés d'un côté dans les murs, et de l'autre ils reposent sur deux colonnes. Elle a encore remarqué avec intérêt les bas-reliefs d'une des chapelles terminales que M. de Caumont a signalés dans le Bulletin, t. III, p. 335, et qui représentent es scènes tirées de la vie de Jésus-Christ.

Séance extraordinaire tenue à Mortain (Manche), le 25 mai 1839.

Présidence de M. Léchaudé d'Anisy.

Chapiteaux provenant de l'abbaye de Savigny, offerts à la ville de Mortain. — Le 25 mai, à sept heures du matin, MM. de Milly, de Magneville, de Caumont, de Clinchamps, de La Sicotière, d'Alençon, Carnet, curé de St.-Hilaire, C[te]. de Canisy, C[te]. d'Auray, se sont transportés sur la place de l'Hôtel de Ville pour présider au déchargement des chapiteaux de l'abbaye de Savigny, offerts à la ville de Mortain par M. de Caumont, propriétaire des ruines. Ces chapiteaux ont été provisoirement déposés à la porte de l'Hôtel de Ville. M. le maire de Mortain les fera placer ailleurs, aussitôt que le local aura été préparé pour les recevoir.

La séance s'est ensuite ouverte à l'Hôtel de Ville.

M. de Caumont a invité M. Léchaudé d'Anisy, qui s'est voué pendant plusieurs mois à l'exploration des archives de Mortain, à vouloir présider la séance. MM. de Magneville et de Clinchamps, membres du Conseil, ont siégé au bureau. M. de Milly a rempli les fonctions de secrétaire.

Parmi les personnes qui assistaient à la réunion, on distinguait MM. de La Sicotière, inspecteur des monuments de l'Orne; C[te]. de St.-Pois, de L'Espinasse, de Mortain; C[te]. de Bonvouloir;

Godefroy, trésorier de l'Association Normande; Cte. de Canisy, de St.-James; Carnet, curé de St.-Hilaire-du-Harcouet; Renault, juge d'instruction, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, inspecteur de l'Association Normande, à Domfront.

M. de Milly a lu un rapport très-important sur les monuments de l'arrondissement, sur l'état des archives et des établissements scientifiques, etc. Ce rapport a été entendu avec le plus vif intérêt.

M. de Caumont a présenté quelques observations sur la construction de l'église de Mortain; « L'église de Mortain, a-t-il « dit, est, comme vous le savez tous, oblongue, terminée circu« lairement à l'Est. Elle n'offre point de transepts. Les bas« côtés font le tour du chœur et donnent accès à une seule « chapelle derrière le sanctuaire. Mais j'ai tout lieu de penser « que, dans la partie orientale, on a fait des changements « qui ont modifié de ce côté le plan primitif. En effet, l'examen « auquel je me suis livré tout à-l'heure encore avec M. Re« nault, ne me permet pas de douter que cette partie de « l'église, depuis la courbure de l'hémicycle du chœur, « ne soit postérieure au reste. Bien qu'aucun de ceux qui « ont visité l'édifice n'ait été frappé des différences qui « annoncent une reprise en sous-œuvre, je n'hésite pas à « tenir ce fait pour incontestable. Déjà l'examen des colon« nettes et des chapiteaux qui les surmontent, dans la partie « de l'église que je viens de citer, suffirait pour annoncer une « différence d'époque; mais si l'on examine l'extérieur de « l'édifice, on verra que ni l'appareil ni les corniches de « cette partie semi-circulaire ne correspondent au corps du « bâtiment avec lequel ils ont été rajustés de manière à « tromper l'observateur. Cette apside à pans coupés annonce « tout au plus le XIVe. siècle, peut-être même est-elle posté-

« rieure. Quant à la partie ancienne de l'église, on ne peut « que la signaler comme un excellent modèle du commencement du XIIIe. siècle. Les piliers engagés dans les murs latéraux du pourtour supportent les arceaux des voûtes ogivales et sont ornés de colonnes groupées par cinq. Ces « colonnes en granite offrent toutes des bases attiques très-« pures et des chapiteaux d'un excellent goût et à volutes, « comme on les faisait partout au XIIIe. siècle. Du côté de la « grande nef, les arceaux de la voûte allaient s'appuyer sur de « grandes colonnes monocylindriques qui portaient en même « temps les murs du grand comble. Les bases de ces colonnes « sont attiques avec le second tore épanoui et orné de pattes « aux angles, caractère si fréquent à la fin du XIIe. siècle et « au XIIIe.

« Les travées de la grande nef offrent des arcades ogivales « portées sur les colonnes monocylindriques dont je viens de « parler et qui correspondent aux fenêtres à lancette des bas-« côtés. Au-dessus de ces arcades se trouvent des lancettes « courtes, obscures, représentant le *triforium* et de niveau « avec le grenier formé par le toit des bas-côtés. Une lancette « de la même dimension à peu près que celle des bas-côtés « occupe le niveau du *clerestory*. Il n'y a point eu de voûte « à cette église et le plancher est encore en bois. »

Répondant à M. de l'Espinasse qui a parlé des besoins de l'église collégiale, du mauvais état de la couverture, de l'humidité funeste qu'engendrent les terres amoncelées au tour du monument, M. de Caumont fait observer que la fabrique aurait bien mieux fait de destiner les fonds qui ont salarié les badigeonneurs, à l'exécution des travaux dont M. l'Espinasse signale la nécessité.

M. de Milly demande à la Société de classer l'église collégiale de Mortain parmi les monuments historiques les plus intéressants. La proposition est adoptée.

M. Carnet, curé de St.-Hilaire-du-Harcouet, expose le projet qu'il a conçu pour la réédification de l'église de cette commune. Il reçoit les félicitations de la Société et promet de modifier son plan dans quelques-unes de ses parties.

M. Avisse, de Savigny, fait connaître son intention de céder à la ville de Mortain trois chapiteaux curieux qu'il possède encore et qui proviennent des démolitions de l'abbaye; ils sont du XIIe. siècle, comme ceux qui viennent d'être apportés à Mortain. L'assemblée lui adresse des remercîments.

M. de La Sicotière, d'Alençon, entretient la compagnie de l'état actuel de l'abbaye Blanche, près Mortain. MM. de Caumont et Renault communiquent, de leur côté, sur le même monument, une note d'où il résulte que l'église de l'abbaye Blanche est un édifice qui, à cause de la certitude de sa date, mérite d'être examiné avec soin. Le chœur et les transepts offrent un des plus beaux types que l'on puisse trouver, de l'architecture durant la première moitié du XIIe. siècle. Les chapiteaux des colonnes sont simples et élégamment profilés; mais les bases offrent une pureté et une élégance que l'on trouve rarement et qui montrent que la dureté du granite n'a point empêché les sculpteurs habiles de donner à leurs œuvres toute la pureté et la rectitude de lignes que l'on remarque dans les églises construites en pierres tendres et faciles à travailler.

La nef offre beaucoup moins d'intérêt que le chœur et les transepts; elle a été réparée à plusieurs reprises, et, dans ce moment, les voûtes demandent des travaux considérables. On y remarque des stalles assez belles de la fin du XVe. siècle.

Au sud de l'église était le cloître dont il reste plusieurs parties fort intéressantes. Ce sont des arcades à plein cintre en granite, portées sur des colonnes dont le fût est d'un seul morceau, avec base attique et des espèces de pattes ou de bourrelets aux angles.

Sont proclamés membres de la Société, sur la présentation de MM. de Milly et de Caumont :

MM. Belle-Etoile de Mottet, d'Avranches ;
Boudent, id. ;
de St.-Germain, président de la Société d'Agriculture, id.

Le Membre du Conseil remplissant les fonctions de Secrétaire-général,

DUHAMEL DE MILLY.

Séance administrative tenue à Caen, le 22 juin 1839.

La séance est ouverte à Caen, à une heure et demie, sous la présidence de M. de Caumont.—M. Léchaudé-d'Anisy remplit les fonctions de secrétaire.

Sont proclamés membres de la Société :

MM. Lacorne, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Avranches ;
L'abbé Scelles, professeur de rhétorique, à Vire ;
Piel, architecte, à Paris ;
Allemand, avocat, à Riom (Puy-de-Dôme) ;
Moret, avocat, à Riom (Puy-de-Dôme) ;
Le Cte. de Verna, de Lyon ;
Le Ch^er^. Rougniard, id. ;
de Lapchier Duchasseint, avocat, à Lezoux (Puy-de-Dôme).

M. de Caumont rend compte de la visite qu'il a faite de quelques églises, notamment de celle de Cheux, et de l'avis qu'il a cru pouvoir donner à M. le curé de cette paroisse, re-

lativement aux travaux projetés pour l'embellissement du chœur de cette église. M. l'abbé Lepetit, curé du canton de Tilly, homme de goût et rempli de zèle, s'est empressé de seconder la Société en prenant les mesures nécessaires pour que tout soit fait conformément à l'avis du Conseil.

M. de Caumont parle à ce sujet des services rendus sur d'autres points du département par M. l'abbé Lepetit. En sa qualité de curé de canton, il s'est opposé à des constructions ridicules, projetées pour l'église d'Audrieux, et sa fermeté a triomphé de l'obstination que quelques membres du Conseil municipal de la commune semblaient vouloir apporter à l'exécution de travaux contraires aux plus simples notions de bon goût.

Dans une autre commune dont l'église est infiniment remarquable, à Norey, la pluie et la neige que le vent poussait par les grandes ouvertures de la tour jusque sur la voûte du transept, l'avaient déjà fortement endommagée. M. Lepetit a eu la bonne idée de faire enduire l'extrados de cette voûte d'une couche d'asphalte qui ne pourra plus être pénétrée par l'humidité, et cette couche, légèrement inclinée, facilitera l'écoulement des eaux, lorsqu'elles auront été poussées par le vent à l'intérieur de la tour.

M. Gaugain annonce que les colonnes de l'église de Cheux pour le rétablissement desquelles la Société avait accordé une allocation, ont été restaurées d'une manière satisfaisante et qu'il a en conséquence soldé pour ce travail une somme de 52 francs.

On passe à la discussion relative à la session générale annuelle qui s'ouvrira, le 8 juillet prochain, à Amiens. M. de Caumont rend compte de la correspondance qu'il a entretenue, à ce sujet, avec M. Bouthors, secrétaire de la Société archéologique, avec M. Du Royer, maire de la ville, M. de Givenchy, M. Dusevel et plusieurs autres archéologues du nord de la

France. Tout porte à croire que la session ne sera pas moins importante que celle qui s'est tenue à Tours, l'année dernière, et le concours de la Société archéologique de la Somme permet d'en espérer les plus heureux résultats. Après avoir consulté M. le trésorier, le Conseil fixe à 1,000 fr. le maximum des allocations et dépenses qui pourront être faites durant cette session.

Cette décision est prise après une discussion dans laquelle MM. Roger de La Chouquais, Léchandé-d'Anisy et de Caumont ont pris successivement la parole.

Travaux de la Société française pour la conservation des monuments, dans le département du Lot. — M. Calvet, inspecteur des monuments historiques du département du Lot, a terminé les fouilles qu'il a été chargé de diriger dans l'ancien théâtre romain, dit des *Cadourques*, à Cahors. M. Pinoclet travaille à la levée des plans et aux dessins.

— M. Calvet s'occupe en ce moment de la rédaction d'une notice sur la cathédrale de Cahors. Cette notice sera publiée dans le Bulletin; nous espérons pouvoir offrir aussi, d'ici à peu de temps, une description de l'église de St.-Jean-l'Espinasse près Cahors et de la crypte qui y a été récemment découverte par le même inspecteur de la Société, homme plein de zèle, de savoir et de goût.

—Une allocation de 150 fr. qui avait été mise à la disposition de M. Calvet, par le Conseil de la Société pour la conservation des monuments (V. le procès-verbal de la session de 1838, tome 4, p. 261), a été répartie dans les proportions suivantes entre :

La crypte de St.-Jean-l'Espinasse, près St.-Céré..	50 fr.
L'église d'Entillac, près Figeac..............	50
Celle de Rovila..........................	25
La cathédrale de Cahors....................	25

Les 25 fr. affectés à la cathédrale serviront à faire nettoyer le tympan de l'ancienne porte d'entrée de cet édifice, tympan qui est fort curieux, autant qu'on peut, dès à présent, en juger. Les douze apôtres y sont représentés; le Sauveur, debout dans une espèce de coquille, domine le groupe : de la main droite il donne la bénédiction, et tient de l'autre un objet dont il est impossible de distinguer la nature; à genoux, devant lui, sont deux personnages dans l'attitude d'adorateurs. Quatre sujets historiques ou allégoriques complètent le tableau.

On distingue aussi des colonnes, des figures et d'autres détails qu'on ne peut encore décrire avec exactitude. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le travail appartient au XIe. ou au XIIe. siècle : les colonnes sont maigres, à demi engagées, séparées les unes des autres par un intervalle d'environ 0^m. 30, et reliées par de petits arcs à plein cintre assez semblables à ceux qui ont été figurés sous le n°. 16 de la pl. X du Bulletin, vol. 2. Puis, tout à côté, le plein cintre semble vouloir prendre le tiers-point, le germe de l'ogive se développe.

M. Calvet à qui l'on doit a découverte de ce tympan, se propose, après l'avoir fait restaurer, d'en donner la description. M. Pinoclet, qui lui a déjà prêté le secours de son habile crayon, et s'est associé avec un désintéressement et un zèle au-dessus de tout éloge aux efforts heureux de cet inspecteur dévoué, s'est offert à lui fournir le dessin exact de ce morceau de sculpture qu'ils ont étudié ensemble.

Réparation des vitraux de Coutances. — On a effectué dans les vitraux de la cathédrale de Coutances une restauration qui était devenue indispensable. On a fait remettre en plomb quelques panneaux des anciens vitraux peints, et l'on a substitué à plusieurs panneaux blancs, des verres de couleur représentant des sujets en rapport avec le reste

du vitrail. Le travail a été fait avec le plus grand soin, et l'on a tiré bon parti de quelques débris des anciens vitraux jetés sans ordre derrière l'orgue de la cathédrale. Cette restauration est due à M. l'abbé de La Marre, vicaire-général et conservateur des monuments du diocèse.

Statistique monumentale du département de l'Oise, par M. Graves, inspecteur des monuments de ce département. Nous avons plus d'une fois recommandé la confection de statistiques monumentales pour chaque département. Pour que la tâche que la Société française s'est imposée soit fructueuse, il faut que le zèle local vienne à son secours en signalant, dans chaque département, les édifices anciens dignes de sa sollicitude. Déjà quelques statistiques monumentales ont été dressées : nous en avons signalé plusieurs qui nous ont paru satisfaisantes. Nous devons aujourd'hui proposer pour modèle à ceux qui voudraient se livrer à un pareil travail, celle que vient de publier M. Graves, de Beauvais, sous le titre de *Notice archéologique sur le département de l'Oise.* L'auteur n'a rien oublié : il a décrit les monuments que son département possède encore; il a indiqué l'emplacement de ceux qui ont péri, en y rattachant ce qu'il a pu savoir de leur histoire. M. Graves, suivant la marche tracée par M. de Caumont dans son Cours d'antiquités, a divisé les monuments de son département en trois grandes classes, d'après les époques auxquelles ils appartiennent. La première classe comprend ceux de l'ère celtique qui consistent en tombelles, pierres, médailles et autres objets; la seconde, ceux de l'ère gallo-romaine : l'auteur parle sous ce titre des camps et des enceintes, des voies et de diverses autres antiquités romaines; enfin la troisième classe comprend les monuments du moyen âge. Ici M. Graves a établi les mêmes subdivisions

que M. de Caumont : les édifices du moyen âge que présente le département de l'Oise sont religieux, militaires ou privés; les édifices religieux, considérés sous le rapport de leurs caractères architectoniques, sont rangés en six classes ou périodes : la période romane, la période de transition, la période ogivale, la période gothique à lancettes, celle du gothique à roses, et enfin celle du gothique flamboyant.

Les édifices militaires se divisent en deux classes : ceux de la période romane et ceux de la période ogivale; pour les édifices privés, l'auteur a adopté la même division; mais comme il y en a qui sont construits en pierre et d'autres en bois, il a établi une subdivision pour ces derniers.

Nous ne saurions trop le répéter, sous le titre modeste de *Notice archéologique*, M. Graves a publié un ouvrage tout-à-fait remarquable par son exactitude, la perfection de son plan, l'ordre savant qui y règne. C'est un guide que nous recommandons à ceux qui s'occuperont de la composition des statistiques monumentales. C. M. N.

Catalogue des monuments historiques dans le département de la Loire-Inférieure.—Une commission nommée dans le sein de la Société académique de Nantes, a indiqué dans un exposé sommaire, les principaux édifices antiques dignes d'éveiller la sollicitude des archéologues.

Nantes a eu, sous le rapport monumental, bien des pertes à déplorer; mais il lui reste encore quelques débris, entr'autres, le bâtiment de la Psallette, l'une des plus anciennes constructions de la ville et qui semble par ses caractères, appartenir au XVe. siècle; la vieille et imposante cathédrale, qui appartient en partie à l'architecture romane, en partie au style ogival de la troisième époque; le château et le Bouffay. Il faut encore signaler la façade d'une petite chapelle attenant

à l'église Notre-Dame; cette façade, dans le goût de la renaissance, a été malheureusement mutilée. On voit encore à Nantes les restes d'une chapelle assez remarquable élévée sur le lieu de l'exécution du fameux Gilles de Retz.

Le département de la Loire-Inférieure n'offre plus que de rares vestiges de ces vieilles forteresses féodales, de ces antiques et célèbres abbayes si fécondes en souvenirs historiques; la forteresse la mieux conservée est celle du connétable de Clisson : une partie de ses hautes tours et de ses murailles d'enceinte sont encore debout.

Parmi les églises les plus remarquables du département, dont la conservation lui a paru la plus urgente, la commission signale dans son rapport : l'église de St.-Gildas, dans l'arrondissement de Savenay, qui date de l'année 1533, la chapelle de Notre-Dame, au bourg de Batz, dont on ignore l'époque précise; l'église de Guérande; l'église du Croisic, qui fut construite en 1494; la chapelle de St.-Goustan; les deux vieilles tours du château de Blain; enfin les débris de l'ancien château de Châteaubriant.

Restauration de l'église Sainte-Gertrude. — Sur la demande de M. Deville, le gouvernement vient d'accorder 2,000 fr. pour la restauration de la charmante petite église de Sainte-Gertrude, auprès de Caudebec, depuis long-temps abandonnée. Les habitants du pays, excités par l'initiative du gouvernement, ont ouvert une souscription qui promet de s'élever à une somme au moins égale à celle qui a été allouée par le ministère. Grâce à ces pieuses libéralités, l'édifice sera conservé aux arts et au culte.

Restauration du tombeau de Richard-Cœur-de-Lion. — M. Deville vient de dresser un projet de tombeau, dans

le style du temps, pour recevoir le cœur et la statue de Richard-Cœur-de-Lion. Il est question de le placer dans la chapelle de la Vierge de la cathédrale de Rouen, auprès du mausolée de Georges d'Amboise. Il y a lieu d'espérer qu'on en commencera l'érection cette année.

Mosaïque de la forêt de Brotonne.—Le préfet de la Seine-Inférieure vient d'adresser au ministre une demande de fonds pour aider à l'extraction de la belle mosaïque de la forêt de Brotonne, à son transport au musée de Rouen et à sa restauration.

Découverte d'un præfericulum à Lillebonne. —On vient de découvrir à Lillebonne, au pied de la côte de Folleville, dans une espèce de cachette, un vase en bronze, du genre *præfericulum*, d'une forme aussi pure qu'élégante, et couvert d'une patine admirable. L'anse se termine à sa partie inférieure, par une feuille ouverte; à sa partie supérieure, par deux cous de cygne qui embrassent le bord du vase. On y voit gravées à la pointe, les deux lettres D. C. C'est la plus belle pièce en bronze de ce genre qu'on ait encore découverte à Lillebonne. M. Deville en a fait l'acquisition pour le musée d'antiquités de Rouen.

Travaux de la Société des Antiquaires de l'Ouest. — Le tome 3ᵉ. des mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest est publié. Nous voudrions pouvoir analyser sommairement les curieux mémoires qu'il renferme; mais l'espace nous manque, et nous nous voyons réduits à en mentionner seulement quelques-uns, sans faire de choix : *Mémoire sur plusieurs époques de la musique instrumentale*, par M. Robin; *Esquisses archéologiques sur le vieux Poitiers*, par M. de la Massardière; *Les arènes de Poitiers*, par M. Mangon de la

Lande; *Notice sur le château et la sainte chapelle de Champigny*, par M. de Chergé; *Le duc Guillaume Fier-à-bras et la duchesse Emme*, par M. de la Fontenelle; *Le parlement de Niort*, par M. Babinet, etc., etc.; enfin un *Mémoire* de M. l'abbé Cousseau *sur l'ancienne liturgie du diocèse de Poitiers, et sur les monuments qui nous en restent.* La rareté des travaux de cette espèce donne à ce mémoire un grand prix. L'auteur divise l'histoire de la liturgie de Poitiers en trois époques principales : la première depuis St. Hilaire jusqu'à Charlemagne, la seconde depuis Charlemagne jusqu'à la fin du XVI[e]. siècle; la troisième depuis le décret du concile de Bordeaux en 1583, jusqu'en 1765. Il rapporte à chacune de ces époques, les monuments liturgiques, manuscrits ou imprimés, qui lui appartiennent, les décrit et en donne une analyse sommaire qui nous initie à l'histoire des diverses cérémonies usitées dans l'église de Poitiers. M. l'abbé Cousseau promet de compléter plus tard son travail par la description de quelques monuments liturgiques qui lui ont été signalés depuis peu; l'importance du mémoire qu'il a publié, l'intérêt des faits qu'il révèle en font attendre la suite avec impatience. D. C.

Etude des sciences au séminaire de Bayeux.—Mg[r]. Robin, évêque de Bayeux, membre du conseil de la Société, va fonder à Sommervieu, une école des hautes études, où les jeunes-gens qui se destinent à l'état ecclésiastique, resteront deux années après avoir terminé leur philosophie, et avant d'entrer au grand séminaire diocésain où l'on n'étudie que la théologie. Depuis long-temps nous avions réclamé cette mesure, persuadés que les études théologiques, quelqu'importantes qu'elles soient, ne peuvent tenir lieu des connaissances qui, de nos jours, font partie de l'éducation; et que le clergé dont la vie méditative est si favorable aux études de tout genre, ne doit rester

à aucune science. Nous voyons avec plaisir cette idée
...ettions il y a vingt ans, commencer à se faire jour
... lui-même : plusieurs évêques ont fait faire des
...tés, de physique, de chimie, de géologie dans
...inaires. Mgr. l'évêque du Mans est, comme on le
...t, entré l'un des premiers dans cette voie, et l'on ne peut que s'applaudir des résultats obtenus déjà.

L'un des cours qui seront faits au collége des hautes études ecclésiastiques de Sommervieu, aura pour but l'enseignement de l'histoire et de l'archéologie nationale (1).

Mort de M. Vaugeois.—M. Vaugeois, ancien inspecteur des monuments historiques du département de l'Orne, est mort le 2 juin dernier, à Laigle. Membre de la Société royale des Antiquaires de France, de celle des Antiquaires de Normandie, et de plusieurs autres compagnies savantes, M. Vaugeois était auteur d'un certain nombre de Mémoires estimés, qui ont été publiés dans les recueils périodiques de ces Sociétés. Il avait occupé des emplois élevés dans la magistrature et l'administration : sous l'empire, il avait présidé la Cour criminelle de Namur et dirigé les travaux du bureau des lois au ministère de la guerre ; sous la restauration, il avait siégé à la chambre des députés. M. Vaugeois était chevalier de la légion d'honneur.

Septième session du Congrès scientifique. — Le Congrès scientifique de France ouvrira sa septième session le 12 septembre 1839, au Palais de Justice du Mans. Jamais réunion semblable n'a encore été aussi nombreuse que le sera, selon

(1) Il y a plusieurs années, M. de Caumont proposa de faire au séminaire de Bayeux un cours d'antiquités monumentales.

toute apparence, celle de 1839. Le nombre des membres inscrits qui, les années précédentes, n'était que de 230 environ, s'élèvera cette année, à plus de 300. Voici quelques-unes des questions qui seront débattues dans la section d'archéologie :

1°. Dans plusieurs provinces, et notamment dans le Maine, l'Anjou, la Normandie, etc., les monuments religieux d'un certain nombre de communes de la même contrée sont d'une ressemblance remarquable pour le style, l'appareil et la disposition générale; rechercher l'origine et l'explication de ce fait.

2°. Quel est le véritable type des autels correspondants aux différents genres d'architecture? Quelle est la place de ces autels dans les églises?

3°. Quelle nuance convient-il de donner aux murs intérieurs des anciennes églises après les restaurations? Indiquer les moyens qui donneraient le plus de fixité aux couleurs. Convient-il de laisser les voûtes en moellon couvertes d'un enduit et de blanchir les voûtes en pierre de taille; n'est-il pas plus convenable de laisser la pierre à découvert?

4°. Quels étaient les procédés ordinaires de manutention du fer dans les *Magnæ ferrariæ* des Gaulois et des Romains, d'après les débris trouvés sur plusieurs points de la France?

Un autre sujet de discussion qui intéresse toutes les sections, puisqu'il s'agit de la création d'une vaste Société savante s'étendant à tous les départements français, celui de la Seine excepté, et ayant pour but de les unir par un lien commun, a donné lieu à une autre question insérée au programme et qui est conçue en ces termes :

« *Ne conviendrait-il pas d'établir*, *en France*, *un Ins-*

titut général pour les départements, destiné à leur servir de centre commun, en favorisant entre eux des rapports scientifiques et littéraires ? »

Nous ne pouvons qu'engager les membres de la Société Française à méditer sur cette question, la plus importante de toutes celles qui ont été insérées au programme du Congrès. Depuis long-temps la province éprouve le besoin de donner à ses travaux littéraires plus d'unité. Le Congrès a déjà, sous ce rapport, rendu d'immenses services depuis sa fondation, et diverses propositions ont été discutées, lors de la tenue des sessions précédentes, sur les moyens d'associer les provinces entre elles, afin de les tirer de l'isolement où elles vivent par suite de l'habitude où l'on est partout d'attendre l'impulsion du centre politique au lieu de la chercher dans le pays même où l'on travaille. L'année dernière, au Congrès scientifique réuni à Clermont, M. de Caumont posa une question ainsi conçue : *Quels seraient les moyens de donner plus de puissance et d'unité d'action aux Sociétés savantes des provinces ; quelle est la meilleure direction à imprimer à leurs travaux ?* L'assemblée adopta pour solution cette idée vraie que les Sociétés savantes des provinces n'auraient de véritable force qu'autant qu'elles établiraient entr'elles une association, qu'elles enverraient annuellement des délégués dans une ville où se tiendrait un Conseil général académique. Le Congrès reconnut en outre que l'idée émise par M. de Caumont, en 1834, au Congrès de Poitiers, de donner aux académies situées dans les anciennes métropoles des provinces une sorte de suprématie sur les autres, de les ériger en Instituts provinciaux, était bonne et devrait tôt ou tard recevoir son exécution. M. Gonnot fit à ce sujet une proposition qui fut adoptée et qui est consignée dans le compte rendu du Congrès de Clermont, p. 264.

Cependant le projet d'association des Sociétés savantes de

France, présenté par M. Bayle-Mouillard et qui fut à l'unanimité adopté par le Congrès, offre dans l'exécution des difficultés d'autant plus grandes qu'il nécessite l'assentiment immédiat et le concours de 20 académies de départements, chose difficile à obtenir d'ici à quelque temps ; et tout en adoptant avec empressement ce projet qui renferme d'excellentes idées, M. de Caumont pensa que l'on pourrait plus promptement obtenir les mêmes résultats en établissant en-dehors des académies actuelles un Institut pour les provinces de France, Institut qui, ayant des centres multiples, donnerait l'impulsion dans toutes les grandes villes. Il communiqua ses idées, à ce sujet, à MM. Cauvin et Richelet, secrétaires-généraux du Congrès, qui les adoptèrent et inscrivirent au programme de la septième session, la question que nous avons reproduite relativement à l'établissement d'un Institut des provinces de France. Nous espérons que la discussion à laquelle on se livrera au Mans amènera sur ce point une solution définitive.

Session générale annuelle de 1839.

EXTRAIT

Du Procès-verbal des Séances tenues par la Société Française pour la conservation et la description des Monuments historiques, dans la ville d'Amiens (Somme), les 8, 9, 10 *et* 11 *juillet* 1839.

AVERTISSEMENT.

Des rapports pleins d'intérêt, et un grand nombre de savants mémoires furent présentés pendant cette session par les archéologues réunis dans la ville d'Amiens. Les séances ont offert un grand nombre de discussions animées dans lesquelles diverses questions ont été soigneusement approfondies. M. Bouthors, secrétaire-général, ne put, en raison de ses fonctions judiciaires, tenir la plume à toutes les séances, mais il fut suppléé par plusieurs membres de la Société archéologique d'Amiens qui s'en acquittèrent avec tout le talent que de pareilles fonctions réclament. Le procès-verbal qui va suivre, montrera les résultats heureux obtenus à la réunion d'Amiens. Nous devons déclarer que divers mémoires présentés à ces séances ne seront point

imprimés dans le Bulletin, parce qu'ils ne sont pas complètement terminés ou que leurs auteurs se proposent de les publier séparément.

Séance d'ouverture, le 8 *juillet* 1839.

Présidence de M. DE CAUMONT, directeur.

L'an 1839, le 8 juillet, à dix heures du matin, la Société pour la conservation et la description des monuments historiques de France s'est réunie à Amiens, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. de Caumont.

On remarquait parmi les membres présents :

MM. *Graves*, de Beauvais; *de Givenchy*, de St.-Omer; *de Clinchamps*, d'Avranches; *Huot*, de Versailles; *Chevereaux*, d'Evreux; *Pollet*, de Vitré; *Gaugain*, de Caen; *Leguennet*, professeur d'archéologie, à Amiens; *de Cayrol*, de Compiègne; *Voillemier*, de Senlis; *Du Maisniel*, d'Abbeville; *Labourt*, de Doullens; *de Malezieux*, de Senlis; *Le Serrurier*, d'Amiens; *Rigollot*, id.; *Bouthours*, id.; *Le Prince*, id.; *Hardouin*, id.; *Cheussey*, id.; *Dusevel*, id.; *Bayot*, id.; *de Grattier*, id.; *Goard*, id.; Cte. *de Betz*, id.; *Garnier*, id.; *Dufour*, id.; *Lavernier*, id., *Hocdé*, id.; *Douchet*, id.

Ont été proclamés membres de la Société et invités à prendre séance :

MM. DE COUTANCIN, secrétaire-général du département du Nord.

L'abbé Arthur MARTIN, membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

DANJOU, juge à Beauvais.

MM. Desjardins, secrétaire de la société d'agriculture, à Beauvais.

Le C[te]. de Renneville, président du comice agricole, à Amiens.

L'abbé de Valroger, supérieur du séminaire de Sommervieux.

Boistel; membre de plusieurs sociétés savantes, à Arras.

Bazin, id., à Beauvais.

Traxler, architecte à Arras.

M. le président invite MM. Le Serrurier, président de la société des Antiquaires de Picardie; Bouthors, secrétaire perpétuel de la même société, chargé de remplir les fonctions de secrétaire général pour le temps de la session; de Cayrol, de Senlis; Rigollot, d'Amiens; Graves, inspecteur des monuments de l'Oise; de Givenchy, id. du Pas-de-Calais; Huot, id. de Seine-et-Oise; Pollet, id. d'Ille-et-Vilaine; Gaugain, trésorier en chef; Chevreau, membre du Conseil; de Clinchamps, id., à prendre place au bureau.

M. Le Serrurier remplit les fonctions de secrétaire-général par délégation de M. Bouthors.

M. le directeur ouvre la séance par un résumé des travaux de la Société Française depuis la dernière session. Il présente le tableau des services qu'a déjà rendus et que peut rendre encore cette Société en préservant des ravages du temps et du marteau les monuments historiques; il signale les avantages que l'on doit attendre des sessions annuelles dont le siége est fixé, chaque année, dans une ville différente. Il présente ensuite la situation financière de la Société; fait connaître les ressources dont elle peut disposer présentement; il termine en indiquant l'ordre qui sera suivi pour les travaux pendant la session et adresse les remercîments de la Société Française

aux savants de la ville d'Amiens qui ont accueilli avec bienveillance le projet de la Société, et particulièrement M. le maire d'Amiens et à M. Bouthors, secrétaire de la société archéologique, qui a préparé la session et en a assuré le succès.

ENQUÊTE ARCHÉOLOGIQUE.

Après ce discours, M. de Caumont rappelle que dans chaque session de la Société il a soumis à l'assemblée des questions dont l'ensemble forme le cadre d'une enquête archéologique, et qu'il les présentera cette année comme les années précédentes.

« Au moyen de cette enquête, dit M. de Caumont, nous
« saurons quels travaux ont été jusqu'ici entrepris en Picardie,
« pour l'exploration monumentale de cette partie de la France.
« En examinant ce qui a été fait, nous verrons mieux ce qui a
« été négligé, ce que l'on aurait pu entreprendre avec succès,
« et nos réunions destinées à généraliser les études archéolo-
« giques, pourront donner une impulsion plus profitable, en
« traçant un plan méthodique et uniforme pour ce genre de
« recherches. »

M. de Caumont, laissant de côté les questions relatives aux antiquités celtiques, soumet les questions qu'il a rédigées concernant la géographie ancienne; ces questions sont ainsi conçues :

GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

A-t-on reconnu d'une manière précise les voies romaines indiquées sur la carte de Peutinger et dans l'Itinéraire d'Antonin?

A-t-on constaté l'existence d'autres voies antiques non mentionnées par l'Itinéraire ou la carte?

Le tracé de ces différentes voies romaines a-t-il été fait sur des cartes à grand point (celle de Cassini, par exemple)?

Quelles particularités les chaussées de ces antiques voies ont-elles offertes?

A-t-on découvert sur leurs bords des colonnes milliaires? Quelles inscriptions portaient-elles? etc., etc. Que sont-elles devenues?

S'est-on occupé d'un travail détaillé et approfondi sur la géographie ancienne de Picardie?

Les anciennes limites de ce pays ont-elles été reconnues?

La parole est donnée à M. Garnier pour la lecture d'un rapport sur le nombre, la direction et l'état présent des voies romaines en Picardie, et notamment dans le département de la Somme. Cette lecture est écoutée avec un vif intérêt; le rapport de M. Garnier répond en effet à la majeure partie des questions contenues dans le programme de M. de Caumont. Une seule question ne paraît pas entièrement résolue, c'est celle relative à la fixation des anciennes limites de la Picardie.

M. Labourt, auteur d'un mémoire récemment couronné, annonce qu'indépendamment des renseignements qu'il a publiés sur cette question, il peut indiquer d'autres sources auxquelles on pourra utilement puiser.

M. de Cayrol ajoute qu'il possède des documents précieux à l'aide desquels il espère dissiper les doutes qui obscurcissent encore ce point de notre histoire nationale.

M. le directeur remercie M. Garnier de l'importante communication qu'il vient de faire.

Il présente ensuite une seconde série de questions ainsi conçue :

A-t-on découvert des restes de *villæ* ou maisons de campagne gallo-romaines ? En a-t-on levé le plan ? A-t-on expliqué leur distribution d'une manière satisfaisante ?

Tous les établissements romains près des eaux thermales sont-ils connus ? Combien de sources thermales ont offert des ruines prouvant qu'elles ont été connues des romains ?

Les vestiges observés ont-ils fourni des notions ou conduit à des inductions concernant la distribution des bains ?

A-t-on recueilli et décrit tous les fragments de sculpture découverts ? Toutes les inscriptions antiques reconnues ont-elles été publiées et expliquées ?

Quels sont les travaux faits à ce sujet ?

Que reste-t-il à faire ?

M. Labourt signale, relativement à la question posée par M. de Caumont, concernant les établissements d'eaux thermales de l'époque gallo-romaine, l'existence d'un établissement romain à Bagneux, près Doullens ; on y trouve des eaux minérales qui ne paraissent pas avoir été analysées jusqu'à ce jour.

M. Graves fait une communication semblable pour la commune de Bains (Oise), où paraît avoir existé jadis un établissement thermal.

L'état de ces localités et de quelques autres qui ont avec celles-ci des points de ressemblance pourraient servir à éclairer quelques points de géographie sur lesquels les antiquaires sont loin d'être d'accord.

M. Dusevel fait observer qu'un des moyens les plus sûrs pour arriver à ce but, ce serait de faire des fouilles que M. de Caumont ne croit pas devoir être bien dispendieuses.

La commune de *Lamotte en Santerre* est signalée par M. Bouthors comme l'un des points qui doit particulièrement fixer l'attention des archéologues. Les débris de tuiles romaines, les traces non équivoques d'anciennes enceintes que l'on distingue surtout au printemps, à l'époque où les moissons commencent à sortir de terre, ne laissent pas de doute sur les résultats qu'on doit attendre de fouilles pratiquées dans cette commune qui borde, d'ailleurs, la chaussée romaine d'Amiens à Vinnaud.

M. Bouthors signale une erreur généralement accréditée dans la Picardie et qui consiste à attribuer aux Templiers tous les monuments dont l'origine n'est pas connue. Cette tradition populaire paraît, suivant l'observation de M. de Caumont, répandue dans beaucoup de provinces, relativement à toutes les constructions du moyen âge, n'importe le siècle auquel elles appartiennent.

M. Graves, en rappelant les découvertes faites à Clnvillers près Beauvais, de ruines, de mosaïques et d'objets divers, s'occupe en même temps de la colonne milliaire, par lui décrite, dans son excellente notice archéologique du département de l'Oise, et trouvée près de Noyon.

M. de Cayrol fait connaître les inexactitudes qui se sont glissées dans le texte imprimé de l'inscription recueillie sur la colonne milliaire de Vic-sur-Aisne. Il possède à Compiègne une copie parfaitement exacte de cette inscription.

La colonne de Vic-sur-Aisne est placée dans le jardin de l'ancien château de cette commune; elle sert de support à un cadran solaire.

Il n'existe pas d'ouvrage exclusivement consacré à repro-

duire les inscriptions antiques trouvées dans l'ancienne Picardie. MM. Rigollot et Dusevel en ont cependant recueilli et publié un certain nombre, et chacun tombe d'accord sur l'utilité d'une publication spéciale.

M. de Caumont partage cette opinion et il cite, comme type de l'ouvrage à entreprendre, un mémoire imprimé, dans l'Annuaire ecclésiastique du diocèse de Langres, publié en 1837 ou en 1838 par MM. l'abbé Luquet, de St.-Fergeux et Pinchinet.

M. de Caumont lit les questions de son enquête relatives à la géographie du moyen âge et provoque des réponses à ces questions.

GÉOGRAPHIE DU MOYEN AGE.

Que sait-on des divisions géographiques de la Picardie sous Charlemagne ?

En combien de *Pagus* cette contrée se divisait-elle ?

En se reportant aux divisions de cette époque, indiqués dans le travail de M. Guérard, a-t-on étudié la position et les limites des cantons (*finis, condita vicis*) compris dans chaque *pagus* ?

Quels changements étaient survenus au XIIe. siècle, dans la géographie de la Picardie, après l'établissement du régime féodal ?

Quels furent les villes les plus importantes ?

A-t-on fait des recherches satisfaisantes sur la statistique féodale à cette époque et dans les siècles suivants ?

Quels étaient les comtés, vicomtés, baronnies, etc. ? Quelle était leur importance relative ?

Quelles étaient au moyen âge les grandes voies de communication?

Quelles sont parmi ces voies, celles qui avaient été faites ou réparées au moyen âge?

Quel est le mode d'empierrement reconnu dans ces voies, et, par suite, comment procédait-on, au moyen âge, à la confection des routes?

M. Hardouin annonce que la commission chargée du travail sur les voies romaines, devra s'occuper ensuite d'un travail analogue sur les moyens de communication au moyen âge.

M. Labourt indique à la commission les paquets 21e. et 22e. des manuscrits de Dom Grenier, déposés à la bibliothèque royale, comme pouvant être consultés avec fruit sur ce point. Cette recherche, ainsi que le fait remarquer M. Rigollot, deviendra facile, grâce au catalogue dressé de ces manuscrits par M. Dufour.

Les limites d'un bon nombre de communes pourront être fixées avec certitude au moyen des coutumes locales que possède le greffe de la Cour royale. M. Bouthors se propose de s'occuper de ce travail pour le bailliage d'Amiens.

M. Graves a eu souvent la pensée d'entreprendre un travail analogue, pour le département de l'Oise; mais il a été arrêté par des difficultés presqu'insurmontables, résultant des fréquents changements des noms de lieux.

Quelques observations sont encore présentées par MM. Hardouin, Bouthors, Huot et de Cayrol.

Les questions suivantes sont présentées par M. de Caumont.

MOYEN AGE.—ARCHITECTURE.

A-t-on étudié avec soin les monuments de la Picardie, de

manière à les classer chronologiquement et à en publier une statistique complète?

Quels sont les ouvrages déjà publiés sur ce sujet?

A quelle époque remonte la connaissance des faits sur lesquels repose la classification des monuments! En d'autres termes à quelle époque a-t-on commencé à s'occuper d'études monumentales en Picardie?

Connaît-on dans le pays des églises authentiquement antérieures au Xe. siècle? Que sont-elles? Que présentent-elles?

Quel est, en Picardie, le caractère distinctif de l'architecture au XIe. siècle et au XIIe.? Etait-elle en grand progrès dans ce pays? Quel système de décoration prévalait alors?

M. Garnier qui a visité un grand nombre des monuments du département de la Somme, ne les connaît pas encore assez pour les classer chronologiquement et en publier une statistique complète. Mais les nombreux dessins de M. Duthoit pourront, suivant M. Rigollot, servir pour cette classification. Ces dessins étaient destinés à un voyage pittoresque dans l'ancienne Picardie.

M. de Caumont voudrait que l'on décrivît au moins sommairement toutes les églises, même celles dont l'architecture semble n'offrir aucun intérêt; car une statistique monumentale doit embrasser le tableau de tous les monuments, quel que soit l'âge auxquels ils appartiennent.

M. Rigollot s'empresse d'informer M. de Caumont que la Société des Antiquaires d'Amiens a fait une question de concours de ce point intéressant.

M. Dusevel ajoute qu'il a, dans un mémoire couronné il

y a quatre ans par l'Institut, proposé une classification des monuments du moyen âge en Picardie. Ce mémoire est encore inédit ; mais il l'a reproduit en partie et avec de nouveaux développements dans un second mémoire qu'il a envoyé postérieurement à M. le Ministre des cultes.

Sur la question relative aux monuments religieux qui seraient antérieurs au Xe. siècle, M. Dusevel cite, en en communiquant un dessin, l'église de St.-Germain-sur-Bresle. Malgré la tradition qui attribue à ce monument une aussi ancienne origine, M. Dusevel pense qu'il a été bâti beaucoup plus tard, mais toutefois antérieurement au tombeau du saint qui remonte au XVe. siècle.

M. Garnier appelle l'attention de la Société sur l'église de *Berthaucourt* : elle paraît de construction bien ancienne, et les détails de son architecture ne sont pas à dédaigner. On pense que le portail a été achevé au commencement du XIe siècle.

M. Rigollot partage l'opinion qui attribue au XIe. siècle l'église de Berthaucourt ; l'auteur de la *Gallia Christiana* lui assigne cette date ; M. Rigollot communiquera à la Société les dessins des principales figures et d'une partie de ce curieux monument dont M. Bouthors possède le plan ; il ajoute que ce serait faire un utile emploi des fonds dont dispose la Société que d'en appliquer une partie à la restauration de cet édifice. L'église de Lacheux dont l'abside est à pans coupés paraît à M. Dusevel avoir tous les caractères qui feraient reporter sa construction au Xe. ou au XIe. siècle, et peut-être même à une époque plus reculée. Les chapiteaux en sont très-lourds et paraissent plus anciens que ceux de l'église de Berthaucourt.

Après quelques développements donnés par M. de Caumont, M. Dusevel expose que dans les monuments du XIe. siècle,

en Picardie, les dentelures sont très-communément employées. On remarque ce caractère dans l'église de Berthaucourt et dans celle de Roye.

Au XIIe. siècle au contraire les dentelures cessent d'être en usage ; elles disparaissent complètement.

M. Graves fait observer qu'en général les églises de Picardie aux XIe. et XIIe. siècles sont peu ornées, à la différence de celles de la même époque qui existent encore en Normandie.

L'église Notre-Dame d'Airaines est aussi citée par MM. Garnier et Rigollot comme un des plus anciens monuments de la contrée. Elle est d'autant plus remarquable que sa conservation est parfaite ; sa nef, ses bas-côtés sont intacts ; seulement ses colonnes sont peu élevées, sans chapiteaux, et l'église est de 7 ou 8 pieds au-dessous du sol. On remarque dans cette église un baptistère, publié par M. Dusevel et dont le dessin sera communiqué à M. de Caumont.

Il est midi ; la séance est levée ; la seconde séance aura lieu à trois heures.

Le Secrétaire,

LE SERRURIER.

Seconde séance du lundi 8 juillet 1839.

Présidence de M. Graves, inspecteur des monuments historiques du département de l'Oise.

A trois heures de l'après-midi, la Société Française pour la conservation des monuments historiques s'est réunie en séance ordinaire, dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, à Amiens. L'assemblée était composée des membres cités dans le précédent procès-verbal.

Sur l'invitation de M. de Caumont, M. Graves occupe le fauteuil de la présidence.

M. de Caumont rappelle qu'il a été convenu précédemment que chaque séance de l'après-midi serait principalement consacrée aux délibérations administratives ; il donne lecture d'un projet de pétition au Ministre de l'Intérieur, qui expose, 1°. Qu'il est urgent de faire rempiéter les contreforts du grand bâtiment de la Merveille de l'abbaye du Mont-St.-Michel, dégradés dans leur base : dépense qui ne dépasserait pas la somme de 3 à 4,000 fr. ; 2°. Qu'il est encore urgent de renforcer les arcades qui supportent la tour centrale de ce même monument par l'établissement d'une voûte. M. l'abbé Lecourt, aumônier de la prison du Mont-St.-Michel, qui unit au dévoûment et aux vertus de son état, les connaissances d'un habile architecte, dirigerait volontiers ce travail et par là la tour qui couronne si bien la masse imposante des bâtiments se trouverait assise sur une base parfaitement solide.

Après une courte discussion à laquelle prennent part MM. de Clinchamps, Pollet de Vitré et de Caumont, la pétition est prise en considération et adoptée dans les termes mêmes du projet dont M. de Caumont vient de donner lecture. Elle est à l'instant signée par les membres composant l'assemblée.

Le directeur annonce que la Société va s'occuper d'examiner les titres des personnes qui ont des droits à la médaille promise, à l'architecte ou à l'ami des arts qui a le plus contribué à la réparation et à la conservation des monuments historiques.

M. Le Serrurier met sous les yeux de l'assemblée les plan et coupe dressés par M. Van-Clemputh, architecte du département de l'Aisne, à l'appui du projet par lui présenté pour la réparation de la cathédrale de Laon, et donne lecture d'une

notice historique sur cette ancienne basilique, rédigée par le même architecte, et dans laquelle il s'attache à démontrer que ce beau monument du style ogival de transition est antérieur aux premières années du XIIe. siècle; que l'édifice auquel on suppose que la cathédrale actuelle a succédé n'a pu être détruit entièrement par l'incendie de 1112, puisqu'il résulte du témoignage des historiens contemporains, que l'église nouvelle aurait été complètement achevée en moins de deux ans, la dédicace ayant eu lieu en 1114; que tout porte à croire au contraire que son origine est antérieure.

M. Graves, pensant que le mémoire de M. Van-Clemputh soulève une question trop grave, dans l'histoire de l'art architectural, prie ceux des membres qui ne partageraient pas les convictions de l'auteur de la notice, de vouloir bien développer leur opinion.

M. l'abbé Arthur Martin dit qu'il est impossible de faire remonter jusqu'au règne du roi Lothaire, un monument ayant des formes architectoniques aussi prononcées; que, selon toutes les probabilités historiques, le style ogival a eu pour berceau la Sicile, où il ne fut implanté que dans le courant du XIe. siècle seulement; qu'il n'est pas sans exemple que des édifices en pierre aient été complètement calcinés par l'incendie en une seule nuit, témoin l'église Saint-Paul de Rome.

M. Goard répond qu'il concevrait très-bien la destruction de l'église Saint-Paul de Rome, par l'effet de l'incendie, parce qu'il y avait dans cette église beaucoup de bois; mais qu'il ne conçoit pas qu'un édifice en pierre, d'une élévation aussi considérable que la cathédrale de Laon, pût, par l'embrasement de sa toiture, concentrer assez de chaleur pour opérer la calcination de toutes ses parties.

Après avoir entendu de nouveau, sur cette question, les observations de M. Arthur Martin, M. Le Serrurier a donné

lecture d'une lettre de M. Lemasle, peintre d'histoire à St.-Quentin, et qui motive ses prétentions à la médaille, sur les fouilles qu'il a fait faire dans le département de l'Aisne, et la réparation des vitraux de l'église de Braisne.

M. de Caumont expose que la Société peut disposer d'une somme de 1000 fr., pour contribuer à la réparation et à la conservation des monuments historiques, et invite les personnes présentes à vouloir bien désigner les monuments sur lesquels cette somme pourrait être répartie.

M. Le Serrurier recommande l'église collégiale de Saint-Quentin, qui est dans un état de dégradation déplorable. C'est la seule paroisse que possède aujourd'hui une ville de 22 mille ames, dont la population est presque tout entière catholique.

M. de Cayrol réclame des secours en faveur de l'église St.-Jacques de Compiégne, qui menace ruine dans les parties latérales derrière le chœur.

M. Garnier présente comme digne de tout l'intérêt de la Société la jolie église romane de Berthaucourt, arrondissement de Doullens.

M. Dusevel sollicite une allocation en faveur de l'église collégiale de Nesle, monument de l'époque romane.

M. l'abbé Goard en sollicite une également pour les restaurations à faire aux tombeaux des anciens Toparques de Ham, découverts par lui, tout récemment, dans la belle crypte qui se trouve sous le chevet de l'église paroissiale, et qui fut le lieu de la sépulture des Toparques, depuis Simon, mort en 932, jusqu'en 1374 que la seigneurie est passée dans la maison de Tancy. Il ne reste plus que trois de ces tombeaux. Celui d'Odon IV, dont le dessin est produit par M. Goard, et celui d'Isabelle de Belthencourt, son épouse, et enfin celui d'Odon, leur premier né. Tous les autres ont été enlevés à la révolution.

Toutes ces demandes sont prises en considération. La séance est levée.

Le Secrétaire-général, BOUTHORS.

Séance ordinaire du 9 juillet 1839. (Séance du matin).

Présidence de M. DE GIVENCHY, inspecteur des monuments historiques du Pas-de-Calais.

La séance est ouverte à neuf heures, en présence des membres qui ont assisté aux séances d'hier et encore de MM. *Duroyer*, maire de la ville d'Amiens; *Traxler*, architecte de la ville d'Arras; *Gady*, juge honoraire à Versailles; *Fernand Mallet*, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, et de MM. les abbés *Guidé*, *Duval*, *Mallet* et *Jourdain* aîné, d'Amiens.

M. de Givenchy est invité à présider la séance et occupe le fauteuil;

M. Le Serrurier remplit les fonctions de secrétaire.

M. de Caumont continue à soumettre à la Société les questions archéologiques dont l'examen a commencé à la séance de la veille.

Une discussion s'engage sur les deux premières questions qui consistent à savoir *quels sont les monuments de la Picardie qui offrent les caractères de l'époque de transition de la période romane ou byzantine à la période ogivale, et si l'on connaît la date exacte de ces édifices.*

M. l'abbé Leguennet, professeur d'archéologie au séminaire d'Amiens, rappelle, sans pouvoir préciser les localités, que M. Dusevel cite dans l'un de ses ouvrages, quatre églises du département de la Somme, comme appartenant à la première moitié du XIIe. siècle.

M. Garnier cite comme devant être rangées dans cette catégorie, les églises de Nesle, de Royes, de Lucheux, d'Airaines et de Berthaucourt; il parle aussi de l'église de Manail, tout en reconnaissant que cette opinion repose sur des conjectures plus ou moins fondées, mais non pas sur des éléments positifs.

Sur une observation de M. de Caumont, M. Rigollot fait observer que M. Garnier a examiné et décrit les églises dont il vient d'être parlé postérieurement à M. Dusevel; qu'il a pu par conséquent comparer et discuter l'opinion de cet archéologue. Le témoignage de M. Garnier n'infirme du reste en aucune façon celui de M. Dusevel; il y a entre eux parfaite concordance relativement aux quatre églises de Royes, Berthaucourt, Lucheux et Airaines, qui ont été l'objet des recherches de M. Dusevel.

M. Goard voudrait qu'on ajoutât aux monuments de cette époque l'église de *Ham*. La nef, qui forme à peu près le tiers de cet édifice, a été construite, il est vrai, sous Louis XV; mais toutes les autres parties sont du style pur roman.

M. Garnier fait observer que le portail et l'intérieur de l'église ne paraissent point dater de la même époque; l'on ne trouve en effet d'ogives que dans certaines parties au-dedans; tandis que le portail n'a point ce caractère.

M. Goard persiste à penser que le chœur et l'entrée de l'église ont été construits dans le même temps; la crypte, placée au-dessous de l'église, contient des tombeaux fort anciens.

Cette circonstance ne change en rien l'opinion de M. Garnier qui pense que la crypte a pu exister long-temps avant l'édifice qui la recouvre.

Sur l'invitation de l'assemblée, M. Garnier se propose de visiter chaque année au moins un des cantons de l'ancienne Picardie et de dresser un catalogue et une carte, à l'aide desquels on pourra former plus tard une classification complète.

M. de Caumont présente quelques questions tendant à faire connaître l'état de la sculpture en Picardie, aux XIe. et XIIe siècles, et explique comment il a remarqué des différences très-sensibles dans l'état de l'art aux mêmes époques suivant les différentes contrées de la France, abstraction faite de l'influence des matériaux, influence qui a été assez grande dans certains pays. M. de Caumont ajoute que dans les églises de Normandie, dont la construction remonte aux XIe. et XIIe siècles, les détails sont en général moins soignés, moins finis que dans les édifices de la même époque qui existent sur les bords de la Loire, en Bourgogne et dans d'autres contrées.

M. Rigollot demande si cette incorrection qu'il a aussi remarquée dans les détails des monuments de Normandie ne tiendrait pas à la nature des matériaux plutôt qu'à l'inhabilité des artistes de l'époque?

M. de Caumont ne le croit pas; car les pierres provenant des carrières du Calvados, par exemple, sont en général d'un grain très-fin, d'une dureté moyenne, très-favorable à la sculpture. Il faut donc chercher la différence signalée ailleurs que dans les matériaux employés.

M. Rigollot répondant à la question posée, dit qu'en Picardie on trouve peu d'ornements dans les monuments des XIe. ou XIIe. siècles; il cite cependant un chapiteau qui a été déposé au musée de cette ville. Ce chapiteau qui paraît remonter au XIe. ou au XIIe. siècle, peut être placé, non pas sous le rapport du style, mais sous le rapport du travail, au rang des plus belles sculptures de son époque. L'église de Berthaucourt offre aussi quelques morceaux du même temps et de la même perfection; ce sont principalement des figures et autres détails accessoires.

M. Traxler, architecte de la ville d'Arras, fait part de quelques découvertes qui viennent d'être faites dans cette ville.

Les ruines de la cathédrale d'Arras, élevée au XIIe. siècle et détruite en 1793, ont été long-temps abandonnées. Des fouilles faites récemment ont permis de recouvrer des chapiteaux et des sculptures d'une pureté et d'une élégance qui rappellent les beaux temps de l'art roman, et cependant la matière première n'est autre que la pierre calcaire et schisteuse. On a retrouvé, dans ces ruines sous les fondations, des chapiteaux byzantins, des statues, dont une de St. Christophe, dont la hauteur n'a pas dû être de moins de 10 ou 12 mètres; la plupart de ces objets étaient dorés ou peints. Ils ont été déposés au musée d'Arras.

M. de Givenchy ne conteste l'opinion de M. Traxler que sur le point relatif à l'époque de la construction de l'ancienne cathédrale d'Arras qu'il ne croit pas être du XIIe. siècle; il se rappelle en effet que les parties inférieures de l'édifice appartenaient au style roman et les parties supérieures au style ogival.

Quant aux objets si curieux trouvés et décrits par M. Traxler, M. de Givenchy demande s'il ne serait pas possible que, placés dans la cathédrale d'Arras, au moment de sa destruction, ils eussent été retrouvés plus tard dans les ruines sans avoir appartenu au monument primitif. M. Traxler répond que le doute n'est pas admissible, la plupart de ces morceaux de sculpture ayant été trouvés par lui, à une profondeur de 5 mètres, sous les fondations même.

M. Rigollot estime que l'on peut aussi classer parmi les monuments de l'époque indiquée les chapiteaux trouvés, il y a quelques années, dans les ruines de l'église *St.-Martin-les-Jumeaux*, à Amiens. Quelques-uns de ces chapiteaux qui remontent aux XIe. ou XIIe. siècle, sont déposés au musée.

Sur la question ainsi présentée : *Le style ogival était-il généralement adopté en Picardie au commencement du XIIIe. siècle*, M. de Caumont expose que dans le commence-

ment du XIIIe. siècle on a construit simultanément des églises dans le style roman qui finissait et dans le style ogival qui commençait à prédominer.

Pour savoir si le même fait peut être constaté en Picardie, il faudrait avoir, ce qui nous manque, des dates bien précises. M. Hardouin dit que l'on possède en Picardie très-peu d'églises de l'époque de transition. Mais en considérant que les Fidèles et les architectes avaient sous les yeux le modèle le plus pur, le plus complet, le plus correct dans la cathédrale d'Amiens; en considérant la pureté de style de l'édifice en partie du XIIIe. siècle, on peut admettre qu'à cette époque le style ogival était naturalisé en Picardie.

La quatrième question posée par M. de Caumont, consiste à savoir *si l'architecture du XIIIe. siècle offrait les mêmes caractères généraux, la même disposition, le même système de décoration en Picardie que dans les autres contrées.*

Il est bien difficile de déterminer quels sont les feuillages et les autres détails d'ornementation employés dans les sculptures du XIIIe. siècle. Cette question devra être sérieusement étudiée. M. Rigollot fait remarquer combien les églises du XIIIe siècle sont rares en Picardie. A très-peu d'exceptions près, la cathédrale est l'unique monument de cette époque; les détails d'ornementation qu'on y remarque consistent principalement en raisins et en fleurs qui ont quelqu'analogie avec le trèfle, quoique divisées en quatre lobes.

Ces feuillages sont-ils empruntés à la flore indigène, ou appartiennent-ils à la végétation méridionale?

M. Rigollot fait remarquer que dans les parties de la cathédrale d'Amiens appartenant au XIIIe siècle, on ne rencontre guère la feuille de vigne dans les chapiteaux; on la voit, au contraire, très-fréquemment dans les cordons; l'ornement ordinaire des chapiteaux, c'est la feuille d'acanthe dégénérée.

M. Garnier ajoute que dans l'église de Conty, monument qui appartient à trois ou quatre époques différentes, il a remarqué la feuille d'acanthe et le trèfle; la feuille de vigne allongée et la grappe de raisin n'ont été communément employées qu'aux XIVe. et XVe. siècles.

M. de Caumont fait observer que les feuilles en volute qu'il a signalées dans son Cours comme ornant habituellement le chapiteau du XIIIe. siècle, ont en général été abandonnées au XIVe. Elles n'appartiennent pas à la flore indigène.

Sur la seconde partie de la question, M. Rigollot pense que les monuments de ce pays n'ont rien emprunté à la végétation méridionale au XIIIe. siècle.

M. l'abbé Martin demande si la feuille pliée, divisée en trois lobes, dont l'un, celui du milieu est terminé en pointe, qu'il a souvent observée sur les vitraux du XIIIe. siècle avec l'acanthe dégénérée, n'aurait point un caractère symbolique.

M. Hardouin, qui a fait la même remarque sur le tympan des porches de la façade et du petit porche latéral (sud-ouest) de la cathédrale d'Amiens, se joint à M. Leguehennec pour appeler la discussion sur ce point.

M. Rigollot pense que les vitraux du XIIIe. siècle ont un genre d'ornement qui leur est particulier; c'est un lys avec ses feuilles, non pas terminé en forme de lance, mais bien imitant le feuillage, le lys enfin que l'on retrouve sur les florins au temps de saint Louis. Quelques parties de la cathédrale d'Amiens sont citées par lui à l'appui de son opinion.

M. Traxler, qui a aussi remarqué le même ornement dans l'ancienne cathédrale d'Arras, annonce que, pour satisfaire au vœu de la Société, il fera dessiner ces divers objets, et que ces dessins seront par lui envoyés à M. de Caumont.

Deux questions, posées par M. de Caumont, ont donné lieu à une sérieuse et intéressante discussion; les voici:

Peut-on découvrir un sens symbolique dans la disposition de certains feuillages, par exemple, dans les bouquets ternaires, et dans plusieurs combinaisons de ce genre composées de trois parties?

Les diverses espèces de végétaux sculptés auraient-elles elles-mêmes un sens symbolique?

M. Martin croit au sens symbolique, soit que ce caractère ait été primitivement donné à tel ou tel objet, à telle ou telle forme, soit que le sens symbolique ait été le résultat du temps, comme il est parfois arrivé dans les signes religieux.

M. de Givenchy ne pense pas, non plus, qu'on puisse attribuer au hasard certaines combinaisons qui se présentent toujours de la même manière, le nombre *trois* par exemple, ou la coupe des ogives. Cette uniformité annonce assez que, dès l'origine, un sens a été attribué à cette forme.

M. Rigollot cite une pierre tumulaire, dont il est possesseur; elle représente un personnage revêtu de la tunique, vêtement en usage au XIIIe. siècle, et couché sur un lit de fleurs; ces fleurs sont-elles des roses ou des mauves, c'est ce qu'il n'a pu distinguer; mais il attribue un sens religieux à cet ornement.

M. l'abbé Goard explique l'origine symbolique du trèfle, comme s'appliquant à la Trinité. Saint Patrice évangélizait en Irlande; l'expression lui manquait pour rendre sensible le dogme de la Trinité. Un objet se trouve sous sa main, divisé en trois parties; c'est le trèfle, et la démonstration est comprise. Depuis cette époque et sans interruption, lors de la fête de saint Patrice, fête nationale en Irlande, on a conservé l'habitude de se parer de la feuille de trèfle.

M. de Givenchy pense que tous les symboles nous sont venus de la Germanie, avec la majeure partie de nos traditions.

M. Goard estime que l'origine du symbolisme se perd dans la nuit des temps: les Payens l'ont fréquemment employé dans

les sculptures de leurs tombeaux ; le Christianisme en renversant le culte des faux dieux, a adopté cet usage, qui n'avait rien d'incompatible avec le dogme.

M. Leguehennec combat l'opinion de M. de Givenchy, en ce qui concerne les trois points de l'ogive. Ce n'est pas, dit-il, de la Germanie que le symbolisme nous est venu. Il partage en général l'avis de M. Martin : les symboles nous ont été apportés d'Orient ; les Chrétiens n'ont fait qu'attacher un caractère à des signes adoptés précédemment par les Arabes ou les Perses.

M. Leguehennec ne serait pas éloigné de penser que le trèfle ou le triangle encadré dans un cercle se serait d'abord appliqué à la science comme symbole, et ne serait devenu celui de la divinité qu'au moyen âge.

Cette observation ne donne lieu à aucune discussion.

On passe à la question suivante :

Quels sont les caractères les plus précis de l'architecture du XIVe. siècle en Picardie?

Les édifices de ce siècle, dit M. Rigollot, sont rares en Picardie ; les guerres, et tous les maux qu'elles traînent à leur suite, n'ont pas permis d'élever de vastes monuments. La partie nord-ouest de la cathédrale d'Amiens a cependant été construite à cette époque ; on y distingue en effet les statues de Charles V, de Charles VI, du cardinal de Lagrange, et de quelques autres personnages du temps. On peut juger toutefois des modifications que l'ornementation a éprouvées, en passant de ce siècle au siècle suivant.

Il serait bien désirable, dit M. de Caumont, que l'on prît avec soin dans tous les monuments du XIVe. siècle et des autres époques, des reliefs, des coupes de détail, etc. Un appel est fait aux architectes, dessinateurs, artistes, pour concourir à cette précieuse collection. Ce n'est qu'après avoir beaucoup recueilli, qu'on pourra classer chronologiquement *les moulures* avec quelque certitude.

M. Martin cite à cet égard la cathédrale de Bourges : on y voit, qu'au temps de Philippe-le-Bel, des échancrures plus larges, des enfoncements moins considérables avaient remplacé les nervures profondément fouillées. Les arêtes, rondes jusque-là, devinrent plus anguleuses.

Diverses questions soumises par M. de Caumont, et relatives au travail des chapiteaux, à la disposition du *triforium*, à l'emploi et à la forme des crochets, des balustrades ou rampes au XIVᵉ. siècle, n'ont pu être discutées. Les éléments manquent ; elles seront étudiées plus tard avec tout le soin qu'elles méritent.

A cet égard, M. de Givenchy fait une observation générale, approuvée par l'assemblée : il serait bon, dit-il, que chaque session de la Société française fût précédée de la publication d'un programme contenant l'indication des questions à traiter.

M. de Caumont fait remarquer que, depuis dix ans, il a soumis la plupart de ces questions aux personnes qui pouvaient fournir des lumières sur la succession des formes architectoniques ; que ces questions sont déjà connues d'un grand nombre d'antiquaires : que le procès-verbal de la session d'Amiens les reproduira en même temps que les solutions auxquelles elles auront donné lieu ; mais qu'en outre il pourra les faire réimprimer pour la session de 1840.

La question *concernant l'époque à laquelle les feuilles frisées ou recourbées ont commencé à être employées dans le XIVᵉ. siècle*, n'amène pas non plus de discussion ; on se réserve de l'étudier. On se borne à faire remarquer que cet ornement, si commun dans les édifices du XVᵉ. siècle, a été très-peu en usage dans le siècle précédent. M. de Caumont cite plusieurs monuments du XIVᵉ. siècle où il a constaté l'existence de ces feuilles, moins contournées toutefois qu'elles ne le furent un siècle plus tard, et traitées différemment.

M. de Cayrol lit une partie du premier chapitre de l'*Essai* qu'il se propose d'écrire *sur l'histoire de la ville de Compiègne*, d'après les manuscrits de Dom Grenier.

M. de Cayrol, dans ce chapitre, s'attache principalement à faire connaître les différentes variations que la demeure des rois a éprouvées à Compiègne, depuis Charles-le-Chauve jusqu'au temps présent; et il termine en appelant l'attention des historiens sur cette observation qui ne se trouve consignée nulle part, que l'importance des villes de l'intérieur de la France n'a plus été la même dans la balance politique quand leurs vieux créneaux sont tombés sous les coups du marteau des démolisseurs.

M. le Cte. de Calonne rappelle à la Société que M. Alexandre Lenoir a terminé, il y a peu de temps, sa carrière. Les services de cet antiquaire, conservateur des monuments de St.-Denis, ne sauraient être oubliés. M. de Calonne demande à la Société de contribuer pour une somme qu'elle déterminera à l'érection du monument que la capitale va élever à la mémoire de M. Lenoir.

M. de Caumont déclare qu'il adhère à cette proposition; il demande seulement que le chiffre ne soit point fixé quant à présent; il appartiendra au Conseil de la Société de le déterminer.

Il est onze heures et demie. La Société se propose de visiter immédiatement les églises de St.-Germain et de St.-Leu, et l'ancienne église St.-Rémy, situées toutes trois dans la ville.

La séance est levée pour être reprise à trois heures.

Le Secrétaire,

LE SERRURIER.

Exploration monumentale du 9 juillet 1839.

A midi, la Société quitte la salle de réunion pour visiter les monuments de la ville d'Amiens.

M. l'abbé Coard est prié de remplir les fonctions de secrétaire-rapporteur.

D'après la résolution prise dans la séance du matin, on se rend à l'église de St.-Germain, le plus beau monument de la ville d'Amiens après la cathédrale. On s'arrête un instant devant le portail qui, couvert, comme tout l'extérieur de l'édifice d'une teinte grisâtre, imprimée par le temps, laisse voir les mutilations qu'il a subies à une époque désastreuse. Ce portail se compose d'un porche central, en arrière-voussure, orné de personnages en costumes du temps, avec consoles et dais gothiques de l'exécution la plus délicate, et tels que, selon l'expression de l'un des membres de la Société, ils seraient dignes de figurer parmi des objets d'orfévrerie. Les portes, ornées de curieuses arabesques et sculptures de la Renaissance, et récemment restaurées dans le même goût, méritent à M. le curé de St.-Germain, de la part de M. de Caumont, les éloges les plus flatteurs et les mieux mérités; tous les membres présents donnent également une approbation sans réserve à leur parfaite restauration. On regrette à bon droit que, sur onze baldaquins que présente le portail, huit soient dépouillés de leurs statues, et l'on conçoit l'espoir que M. le curé de St.-Germain, qui a tant fait déjà, ne laissera pas son œuvre incomplète, et qu'aux réparations qu'il reste à faire présidera le même goût qui se remarque dans celles qui sont déjà exécutées dans cette partie du monument.

Entrée dans l'intérieur, la Société admire la beauté et l'élégance du vaisseau. Les angles de ses piliers, les nervures des

voûtes qu'ils soutiennent, tout y signale le style de transition qui précéda l'architecture de la Renaissance, à la fin du XV[e] siècle : c'est qu'effectivement St.-Germain a été achevé en 1477. L'intérieur, quoiqu'en très-bon état, fait éprouver à la Société un sentiment pénible par la manière dont ses restaurations et embellissements ont été faits. A une époque déjà éloignée, lors de la réparation des nervures des fenêtres, ceux qui furent chargés de ce travail ont poussé les meneaux en droite ligne, sans avoir égard aux inflexions flamboyantes dont les fenêtres parallèles leur présentaient de bons modèles : on voit un exemple déplorable de cette mutilation sur les fenêtres du transept de droite, et dans celles du chœur toute nervure a disparu. La manière non moins déplorable dont on a traité cette église dans des temps bien voisins de nous encore rend désirable une disposition législative, ou toute autre disposition, qui empêcherait à l'avenir toute suppression, réparation, ou embellissement qui ne serait point conforme au bon goût, et plusieurs membres font des vœux pour qu'une semblable mesure vienne promptement tranquilliser les amis de l'art. En effet, tout en rendant justice aux intentions, bien pures sans doute, et au zèle pour la décoration de leur église qu'ont montré les membres de la fabrique de St.-Germain, et des artistes chargés de l'exécution des travaux, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les vitraux coloriés, existant au fond de l'apside et des bas-côtés, sont presqu'entièrement cachés par de lourds rétables d'autel et d'incompréhensibles lambris ; on s'étonne de voir aux fenêtres du sanctuaire de modernes rideaux en toile des Indes remplacer de charmants vitraux, qui leur étaient destinés, et qu'on rencontre avec non moins d'étonnement à la bibliothèque de la ville où on les a fait déposer, il y a moins d'un an, sous le prétexte qu'ils auraient pu être vendus ; comme s'il n'était pas plus simple de

les replacer. Les piliers du sanctuaire ont été environnés d'une boiserie, se prolongeant le long des murs, et offrant l'aspect d'énormes tambours, ce qui interrompt fort désagréablement la perspective que présentait cette partie du monument. Au-dessus de cette boiserie sont placés de çà et de là deux autres espèces de rétables, comme les premiers, assez bien quant à l'exécution, mais qui ne sont véritablement plus qu'un non sens là où ils se voient. Le sanctuaire entier est clos par une balustrade en bois, de la même date que les boiseries citées, et qu'on croirait volontiers formée avec des rais de roues équarries, tant le dessin en est étonnant. La considération de tous ces objets et spécialement des lambris, fait émettre à M. de Caumont et à M. l'abbé Martin, le vœu, que M. le curé de St.-Germain réalise, aussitôt que possible sera, le dessein conçu par lui de faire disparaître ces prétendus embellissements; M. de Caumont en particulier invite MM. les ecclésiastiques de St.-Germain, à témoigner à M. le curé tout le regret qu'il éprouve de n'avoir pu le rencontrer à Amiens, et à être auprès de lui l'interprète de la Société. L'élégance des voûtes de l'édifice; la hardiesse de la voûte de la croisée; la délicatesse des quatre piliers qui la supportent et qui n'ont cependant pas un diamètre plus considérable que les autres; les clés de ces voûtes très-remarquables et représentant des roses en style flamboyant, les évangélistes, d'autres saints, et des armoiries; les chapelles sépulchrales voûtées en arête et anse de panier, sur le bas côté gauche, dont l'une contient un groupe en pierre de Liais, représentant la descente du Christ au tombeau, de la date de 1506, attirent l'attention de la Société. La tribune de l'orgue est le sujet de plusieurs réflexions : MM. de Caumont et Pollet en louent l'exécution, mais ils pensent que la partie inférieure des chapiteaux des colonnes pourrait être critiquée, et que tout l'ensemble

de la tribune, quoique d'un bon effet, aurait plus de mérite s'il était en harmonie avec l'édifice; ces MM. observent que d'ailleurs la dépense eût été moins considérable.

La manière dont a été placée une statue de Ste. Marguerite, sur un lourd piédestal grec, au milieu d'une fenêtre, est unanimement improuvée. Au sortir de l'église M. Dusevel observe que c'est à tort qu'on a nié l'existence d'un Cupidon parmi les sculptures de la porte latérale, qu'il avait signalée dans un de ses mémoires : l'exactitude de son assertion demeure constatée par tous les membres. Avant d'abandonner l'édifice, on signale l'état menaçant des bahuts qui recouvrent les galeries qui règnent autour de St.-Germain, ainsi que l'effrayant affaissement de trois des arcs-boutants dissimulés en partie par les toitures des bas-côtés. Les ignobles échoppes, dont la destruction a occupé il y a quelque temps le Conseil municipal, sont remarquées à leur tour, et la commission conçoit l'espoir que l'autorité donnera suite à son projet et fera promptement disparaître ces cabanes dont l'aspect fait mal à voir et qui sont en même temps une cause d'insalubrité pour le quartier de la rue St.-Germain.

On se rend ensuite à l'église de St.-Leu, dont une partie du portail remonte au XIe. siècle, mais dont les autres parties ne sont que de 1481. Au bas du clocher, sur la rue St.-Leu, on remarque une large baie, remplie par une échoppe, qui servait autrefois de porte d'entrée, surmontée d'un fronton, en accolade, orné de feuillages en volutes. Au-dessus le nu du mur est décoré selon le style de ce temps d'arcades feintes avec nervures variées; ce genre d'ornement, que M. de Caumont appelle panneaux, prodigué ailleurs jusqu'à l'abus, se trouve parfaitement à sa place ici. L'intérieur, comme la Société le remarque, n'offre aucun intérêt, et elle pense que la fabrique de St.-Leu en a tiré tout le parti possible. Elle s'arrête avec

complaisance à considérer l'escalier de la tribune, remarquable par son travail : il est en bois et sculpté à jour. Il fixe d'autant plus l'attention de la commission, qu'il n'est bruit à Amiens que de sa destruction immédiate par ordre de M. Gaudissart, curé de St.-Leu; l'avis en a été donné officieusement à M. Dusevel, par Mgr. l'évêque d'Amiens et d'autres personnes distinguées; et, dès le jour précédent, M. le ministre de l'Intérieur a dû en être informé. M. Gaudissart présent dans l'église, se défend d'avoir jamais eu la pensée de détruire ledit escalier, à l'occasion de l'aggrandissement de sa tribune qu'il fait effectuer pour le placement d'un nouvel orgue. Il déclare que cependant il l'eût innocemment détruit par ignorance s'il eût jugé la chose utile; et il avoue que telle est encore son intention pour le cas où il la jugerait nécessaire. M. de Caumont, M. Pollet, M. Dusevel et tous les membres présents, font observer que cette nécessité ne se fera jamais éprouver, et que dans tous les cas l'escalier devrait être conservé; et ils annoncent à M. Gaudissart qu'ils prennent acte de sa déclaration, et, sur la demande de ce dernier, il est décidé qu'on mettra à la connaissance de la Société, dans une des prochaines séances, cette même déclaration, et le peu de fondement qu'avaient les bruits répandus d'après les assurances plusieurs fois réitérées en ce moment par M. Gaudissart. Après l'échange réciproque de quelques paroles étrangères au but de l'exploration, la commission se dirige vers l'ancienne église de St.-Rémi, aujourd'hui maison de roulage.

M. Dusevel est appelé à donner des renseignements sur ce monument qui n'offre plus que d'intéressants débris. L'église de St.-Rémi, dit-il, n'était d'abord qu'une chapelle, où quelques familles privilégiés avaient leur sépulture. Parmi les pierres tumulaires qu'on y a trouvées, il en est une fort curieuse, représentant un enfant couché sur des roses, avec l'inscription suivante :

Chi gisi Janet qui fu
Fiex sire Andrieu Lemonier :
Pries pour li.

Cette pierre est maintenant dans le mur du jardin d'un antiquaire d'Amiens, M. Rigollot.

En 1503, les paroissiens de Saint-Rémi demandèrent aux maire et échevins d'Amiens, la permission d'agrandir leur église, qui était encore fort petite, et avait au-dehors, ajoutaient-ils : « ung petit chimetière au devant de l'entrée, qui « n'estoit pas souffisant pour inhumer les petits enfants qui « alloient de vie à trépas, en tèle manière que ès haults jours « solempnaux grand partie desd. paroissiens ne pouvoient « avoir plache dedens l'église......., etc. » Le corps-de-ville donna cette autorisation, dans l'idée qui régnait alors que ces jeunes anges ne manquaient jamais de joindre, pendant le sacrifice, leurs prières à celles du prêtre pour obtenir la délivrance des morts. A cette époque, le style flamboyant était en vigueur ; Saint-Rémi en hérita ainsi que l'attestent les meneaux de ses fenêtres, et les ciselures des dais qui surmontent les niches maintenant vides de son portail, et les feuillages ou volutes qui règnent au haut des rampants de ses pignons et enfin les pyramides en épi de sa haute et belle tour en pierre. Cette tour ne fut achevée qu'en 1560 ; et, par reconnaisance pour les donateurs, on plaça leurs bustes dans la partie supérieure, où on les voit encore. On a à regretter que les plus riches ciselures du portail, représentant le baptême de Clovis, aient été vendues à des anglais, et qu'elles soient ainsi perdues pour nous à toujours.

Le nouveau St.-Rémi, appelé encore *les Anciens-Cordeliers*, où la Société est allée ensuite, a été bâti en deux fois ; la première partie date de 1358, et la seconde, qui comprend le

chœur, n'est que de 1484. La Société l'a remarqué, en considérant un des piliers boutants qui, à sa jonction avec la nef, est encore tourné de biais pour commencer l'apside. Cette église, à l'extérieur, n'offre rien qui soit digne de fixer l'attention; et l'intérieur, qui se compose d'une nef, du chœur et d'un seul bas-côté, suivant l'usage des Ordres mendiants, par humilité, n'a présenté de remarquable à la Société que la chapelle de la sainte Vierge. Cette Chapelle, œuvre de M. Duthoit, a été justement appréciée par elle, et par MM. de Caumont et Pollet; seulement, on a fait remarquer à l'artiste qu'il eût été plus désirable de ne rencontrer qu'un seul genre dans sa composition, tandis qu'elle offre la réunion de plusieurs époques du style gothique. Des observations critiques ont été également faites, sur les chapiteaux des colonnes qui supportent la rotonde dans laquelle se trouve une belle Vierge de Blasset, donnée autrefois au couvent des Prémontrés d'Amiens par le grand Condé. La Société a loué sans réserve les chandeliers gothiques qui décorent cette chapelle, et qui sont d'une forme toute nouvelle. Le mausolée du connétable de Lannoy et de Jeanne Maturel, son épouse, n'a pas été vu non plus sans intérêt; il est l'ouvrage de Blasset, qui l'exécuta en 1632 et y déploya tout son talent.

Le Secrétaire-rapporteur,
L'ABBÉ GOARD DE ST.-GOWERD.

Séance du 9 *juillet* 1839.

Présidence de M. LE SERRURIER.

A trois heures de l'après midi, la Société Française pour

la conservation des monuments historiques s'est réunie en séance administrative.

M. Le Serrurier, sur l'invitation de M. de Caumont, occupe le fauteuil de la présidence, et M. Bouthors remplit les fonctions de secrétaire-général.

Le procès-verbal de la séance du matin est lu et adopté après quelques observations de MM. Leguennec et Martin.

Par forme d'addition au procès-verbal, M. Charles Dufour demande que l'église de Landvoisin, près Nesle, arrondissement de Péronne, dont il détermine les caractères architectoniques, soit ajoutée à la liste des monuments de l'époque romane, donnée par MM. Garnier et Dusevel.

M. de Caumont donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Audierne, qui envoie à la Société un mémoire sur les monuments de la Dordogne.

M. Traxler, architecte de la ville d'Arras, lit un rapport sur les travaux par lui exécutés pour la restauration du beffroi de cette ville, présente les plan et coupe par lui dressés, et indique les parties qu'il a réparées, à partir de la base du beffroi jusqu'à la galerie au-dessous du cadran.

M. l'abbé Martin pose cette question à M. Traxler : les caissons carrés au-dessous de la couronne n'avaient-ils pas des lignes qui se coupaient ?

M. Traxler répond que son dessin est la reproduction fidèle du monument avant qu'il fût démonté.

M. Boistel revenant sur la communication faite à la séance du matin par M. Traxler, concernant les fragments trouvés dans les fondations de la cathédrale d'Arras, demande la permission d'ajouter quelques explications sur des circonstances qui se rattachent aux travaux et aux découvertes de M. Traxler, et que sa modestie ne lui a sans doute pas permis de révéler à la Société dans la séance précédente. M. Traxler n'a pas seulement

des titres qui le signalent à l'attention de la Société comme un habile architecte, les fouilles qu'il a fait exécuter à ses frais, l'empressement désintéressé avec lequel il a fait déposer, au musée d'Arras, les objets qu'il a découverts dans les fondations de l'ancienne cathédrale et dans un enclos à lui appartenant et voisin des ruines de cette ancienne basilique, lui ont acquis des droits à la reconnaissance de ses concitoyens et de tous les amis des arts et de l'antiquité.

M. de Givenchy remercie MM. Traxler et Boistel de leurs intéressantes communications. Ce qu'ils viennent d'annoncer relativement aux objets découverts dans les fondations de cette ancienne cathédrale, lui ferait croire que l'église primitive aurait succédé à un temple payen de l'époque gallo-romaine.

M. Boistel fait remarquer que les fragments de la statue colossale reconnue par M. Traxler dans les fondations, ne peuvent être les restes de la statue d'un saint Christophe, puisque des chapiteaux de style gréco-roman y ont été pareillement découverts. M. Boistel ajoute, que s'il entrait dans les intentions de la Société Française d'allouer des fonds pour continuer les fouilles commencées par M. Traxler, quelque minime que fût l'allocation, la ville d'Arras se trouverait par là stimulée à suivre l'impulsion qui lui aurait été donnée par la Société; et très-probablement le résultat de ces recherches conduirait à de nouvelles découvertes, et lèverait tous les doutes sur la nature, le caractère et l'époque du monument qui précéda la primitive église.

M. de Caumont répondant à cette interpellation de M. Boistel, dit que, sans doute, l'intention de la Société est que les fouilles soient continuées, mais qu'il ne peut promettre que l'état de ses ressources lui permettra de s'associer aux nouveaux efforts que MM. Boistel et Traxler ont le dessein de provoquer.

M. Douchet informe la Société que la propriété de la maison de la rue des Vergeaux, dont la façade en pierre, dans le style de la renaissance, et qui fait l'admiration de tous les étrangers qui visitent la ville d'Amiens, est sur le point d'être vendue.

Après avoir entendu les explications de M. Dusevel, qui fait observer que le propriétaire consentirait à vendre seulement la façade, afin d'approprier la maison à la nouvelle destination qu'il veut lui donner, la Société décide qu'elle ne peut qu'inviter la ville à acheter cette maison, si ses moyens le lui permettent.

M. de Caumont rend compte de l'heureux résultat qu'ont obtenu les efforts tentés pour empêcher la destruction de la tour d'Harfleur (Seine-Inférieure); sur la nouvelle que les travaux de démolition étaient commencés, il avait offert d'acheter cette tour, pour la sauver d'une ruine complète. Heureusement l'autorité municipale a donné l'ordre de suspendre les travaux, M. Cochet, membre de la Société au Hâvre, a le mérite de cette conclusion; il a mis la plus grande activité, de concert avec M. David, également membre de la Société, pour faire les démarches qui ont obtenu la conservation de l'édifice.

M. de Caumont consulte ensuite la Société sur la question de savoir s'il ne serait pas opportun de provoquer, de la part du Gouvernement, des mesures législatives pour assurer la conservation des monuments. Il y a plusieurs années que la Société en écrivit au ministre de l'Intérieur.

M. Le Serrurier fait observer qu'une loi sur cette matière ne pourrait pas toujours protéger les monuments publics. Cette loi, en supposant qu'elle fût suffisante pour les cas généraux, serait insuffisante pour une foule de cas particuliers; car, ajoute-t-il, on ne fait pas les lois pour les exceptions.

M. Pollet de Vitré pense que, sans provoquer des mesures législatives, on pourrait demander que le ministre exigeât que les fonds accordés pour la réparation des monuments historiques fussent toujours employés sous la surveillance de personnes éclairées.

M. de Grattier fait remarquer que le ministère n'accorde jamais de fonds que sur le vu des plans et des devis qui sont soumis à son approbation, et qu'il ne sanctionne qu'après avoir pris l'avis du Conseil des bâtiments civils.

M. Pollet de Vitré ajoute qu'il n'entend point faire porter son observation sur toutes les réparations en général. Le ministre, dit-il, n'exige des plans et des devis que pour les travaux importants, mais toutes les fois qu'il s'agit de réparations minimes, les fonds qu'il accorde à titre de secours, sont employés, sans qu'aucune précaution soit prise.

M. Le Serrurier signale comme un fait qui fait ressortir la justesse des observations de M. Pollet, les travaux de restauration des bas-reliefs de la cathédrale d'Amiens. Bien certainement ces réparations qui consistaient en travaux d'art ne pouvaient être précédés de plans ni de devis, quoique cependant ils eussent eu une certaine importance. Eh bien dans ce cas, M. le préfet de la Somme, pour apprécier le mérite de l'exécution, s'est entouré des conseils d'une commission, choisie dans le sein de la Société des Antiquaires de Picardie.

M. Chevereau fait observer qu'il n'y a pas partout des Sociétés d'antiquaires, gardiennes vigilantes de nos vieux monuments, mais que dans les départements qui en sont privés, on pourrait y suppléer en créant des commissions consultatives sans le concours desquelles aucun travail de restauration des édifices publics ne pourrait être accompli. Il signale à cette occasion les utiles résultats dont on est redevable aux commissions que les préfets de la Seine-Inférieure et de l'Eure ont instituées dans leurs départements.

M. le Cte. de Betz ne nie pas que les commissions d'antiquités dont parle M. Chevereau, n'aient, dans un grand nombre de cas, le pouvoir d'empêcher ces réparations mal entendues qui affligent si souvent les amis des arts. Mais il est aussi des circonstances où leur concours est inefficace. C'est par exemple lorsque des legs ou des dons précieux sont destinés à être appliqués à telle ou telle partie d'un édifice, et il se demande quel serait le moyen d'empêcher que ces libéralités eussent une aussi déplorable destination.

Le seul moyen, répond M. Le Serrurier, serait de ne pas accepter les donations.

M. Pollet fait une proposition qui tend à supplier les évêques de nommer dans leurs diocèses des commissions composées d'ecclésiastiques éclairés, sans le concours desquelles les conseils de fabrique ne pourraient faire exécuter aucune espèce de réparation aux édifices religieux.

Cette proposition donne lieu à une discussion approfondie dans laquelle on entend successivement MM. Goard, de Clinchamps, de Givenchy, de Cayrol et de Clermont-Tonnerre, qui s'attachent à démontrer par des exemples multipliés combien l'influence des curés et de l'autorité, est stérile pour protéger les monuments religieux, contre les réparations que les Conseils de fabrique leur font subir.

M. l'abbé Martin, s'emparant de l'idée qui a dicté la proposition de M. Pollet, croit que pour agir efficacement, les commissions de surveillance devraient être nommées par le ministre.

M. de Cayrol fait observer que déjà des conservateurs ont été nommés par le ministre et que ces conservateurs n'empêchent ni les mutilations ni les badigeons déplorables qui s'accomplissent journellement sous nos yeux.

M. Pollet combat la proposition de M. l'abbé Martin, par

le motif que l'autorité diocésaine est la plus efficace. Il est convaincu que si les évêques prêtaient leur appui à la mesure par lui proposée, elle obtiendrait des résultats satisfaisants.

M. Chevereau croit que le meilleur moyen d'assurer la conservation des monuments, c'est de former des antiquaires de tous les ecclésiastiques, et de créer des cours d'archéologie dans tous les séminaires.

M. Le Serrurier résume la discussion sur l'une et l'autre proposition dont il fait ressortir les avantages et les inconvénients. Toutefois il pense qu'en adoptant la proposition de M. Pollet et en l'étendant on pourrait libeller ainsi la proposition à faire.

« La Société, par l'organe de M. de Caumont, invitera « M. le ministre de l'Intérieur et M. le ministre des Cultes à « se concerter avec MM. les préfets et les évêques, pour la « nomination de comités consultatifs dont l'avis devra être « donné toutes les fois qu'il s'agira de la reconstruction ou « des réparations dans les édifices religieux. »

« Dans les départements où les Sociétés archéologiques sont « instituées, cette commission sera, au moins en partie, com- « posée des membres de ces sociétés en y adjoignant les ecclé- « siastiques éclairés et connus par leur amour pour les arts. »

M. Pollet déclare adhérer à cette proposition.

La proposition de M. Le Serrurier est mise aux voix. Elle est adoptée.

Le Secrétaire-général,

BOUTHORS.

Séance publique du 9 juillet 1839.

Présidence de M. DE CAUMONT.

La séance est ouverte à six heures et demie du soir, sous la présidence de M. de Caumont. Le bureau est composé comme à la séance d'ouverture. — M. Garnier remplit les fonctions de secrétaire-général. Les membres précédemment nommés siègent à leurs places ordinaires. Le reste de la salle est occupé par divers notables habitants de la ville d'Amiens.

M. Le Serrurier lit, au nom de M. Léon de La Sicotière, un mémoire sur les stalles de l'église de Mortain (Manche), qui sera imprimé dans le compte-rendu des travaux de la Société.

M. Dusevel fait remarquer qu'il y aurait lieu a d'intéressantes comparaisons entre les stalles de Mortain décrites par M. de La Sicotière et celles de l'église cathédrale d'Amiens. Il pense que dans les figures et sujets grotesques qui forment la décoration des stalles, l'artiste a eu pour but de se venger de certaines corporations, d'attaquer les vices de ces institutions, mais surtout les vices de la société.

M. Rigollot lit un fragment d'un mémoire sur la statuaire, la sculpture et la peinture en Picardie.

La partie de ce mémoire qui doit paraître dans le prochain volume de la Société des Antiquaires de cette province est relative au XIIe. et au XIIIe. siècles.

Il met sous les yeux de la Société des dessins qui doivent orner son ouvrage et qui sont une reproduction fidèle des objets qu'il décrit.

M. de Caumont remercie, au nom de la Société qu'il préside, M. Rigollot d'avoir bien voulu donner communication d'un travail inédit d'un si haut intérêt; il invite l'auteur à donner

la plus grande publicité à ce travail, qui doit jeter un si grand jour sur l'histoire de l'art en Picardie.

M. Rigollot saisit cette occasion de remercier MM. Duthoit, du soin qu'ils ont apporté au dessin des planches qui doivent accompagner sa notice, et dans lesquelles ils ont reproduit les objets avec autant d'intelligence que d'habileté.

M. Rigollot, invité par M. de Caumont à donner une note écrite sur le plan qu'il s'est proposé de suivre dans son travail, répond que son dessein se trouve annoncé dans le 2e. volume des mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.

M. Bouthors fait observer que la communication de M. Rigollot est entièrement neuve pour la Société, à laquelle il n'a lu encore que la partie de son travail qui s'arrête au IXe. siècle.

M. Dusevel annonce la lecture d'une notice sur les figures grotesques de la cathédrale d'Amiens.

M. Ledieu lit une note sur le véritable caractère du trèfle apparent qui est si répandu dans le système architectural de la cathédrale d'Amiens. Il n'hésite point à affirmer que cette plante n'est autre chose que la feuille de vigne éployée ; et, à l'appui de son opinion, il cite les cordons de pampres que l'on observe à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice, dans les accompagnements des ogives, dont ils ne seraient qu'une forme variée.

M. le président remercie M. Ledieu de l'explication qu'il a bien voulu donner.

On fixe au lendemain 11 heures du matin la visite de la cathédrale.

M. Cheussey est invité à communiquer les dessins qu'il a faits sur le projet de restauration de la chapelle de Rue, et qu'il a soumis au Ministère.

M. Cheussey expose que les dessins ont été envoyés au Mi-

nistère, et qu'il aura le regret de ne pouvoir présenter demain que des croquis.

La séance est levée à neuf heures.

Le Secrétaire,

GARNIER, d'Amiens.

Séance du 10 *juillet* 1839.

Présidence de M. DE CLINCHAMPS, membre du Conseil.

A neuf heures du matin, la Société française pour la conservation des monuments historiques s'est réunie en séance ordinaire.

Sont présents les mêmes membres qu'aux séances précédentes, de plus M. DUMOULIN de Paris et MM. les abbés HERBET et PLESSON, d'Amiens.

M. *de Clinchamps*, d'Avranches, occupe le fauteuil de la présidence, sur l'invitation de M. de Caumont; M. Ern. *de Breda*, de Senlis, remplit les fonctions de secrétaire.

M. Bouthors lit le procès-verbal de la séance de la veille, 9 juillet, 3 heures de l'après-midi; ce procès verbal est adopté.

M. Garnier lit le procès-verbal de la séance du même jour, 9 heures du soir, qui est adopté sans réclamation.

M. Garnier donne ensuite lecture d'un travail de M. Cheussey, qui rend compte à la Société des efforts qui ont été faits et tentés jusqu'à ce jour pour la conservation de la cathédrale d'Amiens, de l'église de St.-Riquier, reste de l'abbaye du même nom, et de la chapelle du St.-Esprit de Rue. M. Cheussey fait observer dans ce mémoire que la cathédrale

d'Amiens, qui, avant la première révolution, recevait pour sa conservation des sommes annuelles qui ne s'élevaient pas à moins de vingt mille francs, fut pendant trente années privée de tout secours. Ce ne fut que sur la fin de l'Empire qu'on s'occupa un peu de son entretien, et seulement vers 1816 que l'on songea sérieusement à réparer les dommages causés par une aussi longue incurie. Certaines parties des façades latérales des bras de la croix, du chœur et de l'apside se trouvaient dans un état déplorable de dégradation; depuis 1830, une somme d'environ 70,000 fr. a été employée à leur restauration, tandis que d'autres travaux non moins importants, et qui sont en ce moment en cours d'exécution, pourront s'élever à près de 35 mille fr. On a fait plus que de réparer les ravages du temps, on a pris les mesures nécessaires pour préserver un aussi important édifice des dangers que peuvent lui faire courir :

1°. *Le feu du ciel*, par l'établissement de paratonnerres, qui à de si grandes hauteurs présentaient de grandes difficultés d'exécution.

2°. *L'incendie par imprévoyance*, par une bonne organisation de secours et une surveillance constante.

3°. *L'invasion et le séjour des eaux pluviales*, par l'entretien des couvertures et l'écoulement bien réparti des eaux.

Plus de 25,000 fr. ont été accordés par le Gouvernement pour la restauration de l'orgue.

L'église de Saint-Riquier était arrivée, en 1818, à un état de dégradation tel, que l'on pouvait craindre, d'un moment à l'autre, sa destruction totale. A partir de 1820, le Conseil général, puis le Gouvernement firent des fonds pour sa restauration. On y a déjà dépensé une somme de 136,000 fr., mais ces dépenses sont encore insuffisantes pour une restauration complète, et un devis de 18,000 fr. ayant pour objet la

réparation de la couverture, est en ce moment soumis à l'approbation du gouvernement. On n'a pu songer encore à la partie ornementale.

La curieuse chapelle du St.-Esprit à Rue, élevée en 1440, par Philippe de Bourgogne et Isabelle de Portugal, son épouse, avait été consacrée à l'adoration d'un Christ miraculeux. Cette chapelle, malgré les mutilations dont elle fut l'objet, attire encore les regards des artistes français et étrangers par son architecture et les sculptures qu'elle renferme. M. Cheussey en donne une description détaillée, et termine en disant qu'un projet pour sa restauration a été adressé par lui en 1838 : la dépense à faire pour la compléter entièrement est évaluée à 44,000 fr. Le conseil général a déjà voté un premier fonds sur son budget de 1838, et on n'attend pour commencer que l'approbation de M. le Ministre de l'Intérieur. M. Cheussey présente ensuite à la Société les dessins, plans et coupes relatifs aux trois monuments dont il est question dans son mémoire.

M. Pollet lit une lettre par lui adressée à M. Mérimée et à M. de Caumont, sur une chapelle située dans la commune de Langeon (Ille-et-Vilaine), et dont il donne la description. Une faible somme de 50 fr., employée à la réparation de la toiture, suffirait pour arracher à une ruine imminente cet intéressant monument.

Sur l'invitation de M. de Caumont, M. Dusevel donne lecture de quelques passages d'un manuscrit appartenant à M. le Cte. de Clermont-Tonnerre, et contenant la relation des cérémonies funèbres qui eurent lieu lors de la mort et de l'inhumation de la reine Anne de Bretagne, épouse de Louis XII. M. Dusevel s'applique principalement à faire connaître les détails curieux que contient ce précieux volume *sur la décoration des appartements au XVIe. siècle. « La salle d'honneur* du château de Blois, où fut déposé le corps de la

reine, était, dit-il, *parée et tapissée de tapisserie ouvrée sur soye et fil d'or hytoriée de la vengeanse de Nre Seignr et destruction de Jhlem par Titus et Vespasien.* La représentation de cette salle forme la seconde miniature du manuscrit. L'ordre et la marche du convoi de Paris à St.-Denis sont aussi indiqués par M. Dusevel, comme fournissant des renseignements intéressants sur ce qui se pratiquait lors de la mort d'une reine au XVIe. siècle. Après le sermon prononcé à St.-Denis, ajoute-t-il, eut lieu une cérémonie qui peint les mœurs du temps et rappelle des usages assez étranges. Bretagne, hérault d'armes de la feue reine, revêtu d'une riche cote d'armes blasonnée, commença à crier : La royne est morte, la royne est morte, puis il porta, les uns après les autres, le sceptre, la main de justice et la couronne royale sur la tombe d'Anne de Bretagne. M. Dusevel termine en faisant observer que ce manuscrit, œuvre de Bretagne, hérault d'armes de la feue reine, passe pour inédit dans la famille des Clermont-Tonnerre, à laquelle il a été donné au XVIe. siècle par ce même hérault.

Ces lectures terminées, M. de Caumont adresse à la Société les questions suivantes, sur lesquelles il prie chacun des membres de donner son avis.

1°. *Quelle est l'ornementation la plus générale en Picardie au XVe. siècle?*

M. de Caumont a remarqué que les contreforts de St.-Vulfrand d'Abbeville sont tapissés par étages d'ornements qu'il a désignés sous le nom de panneaux et qui constituent le style perpendiculaire des Anglais. Ces ornements communs en Angleterre et en Belgique sont plus rares dans la France centrale.

La Picardie, dit M. Rigollot, a été soumise aux ducs de Bourgogne. C'est de la Bourgogne que l'art nous est venu, et par conséquent de la Belgique, partie importante des états de

Bourgogne : il doit donc y avoir analogie entre l'état de l'architecture en Belgique et en Picardie.

Quels sont les mélanges survenus dans le style ogival lors du retour aux formes anciennes?

Une richesse excessive dans l'ornementation est, suivant M. Dusevel, le signe distinctif de cette transition en Picardie.

Quels sont les derniers exemples de l'architecture ogivale en Picardie?

MM. Cheussey et Dusevel font observer combien cette question est difficile à résoudre. Il est à peu près impossible d'établir une démarcation précise, l'ogive ayant survécu assez long-temps dans quelques localités à sa destruction sur d'autres points.

M. Duthoit fait à cette occasion une communication relative à l'église de Tilloloy, et produit le dessin de cette église où règne encore l'ogive, et dont la fondation ne remonte cependant qu'à 1534. Il communique également un dessin de l'église de Folleville, un peu antérieure à celle de Tilloloy.

M. de Caumont présente ensuite les questions suivantes sur les anciens autels et les fonts baptismaux.

Quels sont les plus anciens autels observés en Picardie?

M. Dusevel a remarqué un autel en bois, en forme de coffre, et recouvert de peintures, que l'on conserve dans la sacristie de St.-Vulfrand.

Quels sont les plus anciens fonts conservés dans les églises?

Les plus anciens fonts connus en Picardie sont ceux de la cathédrale, dont la forme est celle d'un carré long; ceux d'Airaines, qui affectent à peu près la même forme quoiqu'ils aient moins de longueur; ceux de La Neuville, près Corbie; et ceux de Montdidier. Ces derniers sont de forme carrée. M. Dusevel a donné le dessin de ceux d'Airaines dans le 2ᵉ. vol. de sa description historique et pittoresque du département de la Somme.

M. de Caumont expose le système de classification chronologique qu'il a établi dans la sixième partie de son Cours pour les fonts baptismaux : il continue ensuite de poser ses questions.

A quelle époque les a-t-on divisés intérieurement en deux parties égales ?

M. de Caumont n'a pas vu cette division avoir lieu avant le XVe. siècle. M. l'abbé Leguennec pense que le motif qui a fait introduire cette division des fonts baptismaux est la cessation du baptême par immersion. Une des deux parties servait à contenir l'eau ; tandis que l'autre tenait lieu de piscine, et donnait écoulement à l'eau dont on s'était servi pour le baptême.

Y a-t-il beaucoup de fonts ayant leurs couvercles ?

On ne cite que ceux de St.-Riquier et de Folleville dont les couvercles sont en bois.

On passe aux anciennes sépultures.

Comment les cercueils en pierre les plus anciens étaient-ils disposés ? Comment les sépultures de l'époque Mérovingienne se distinguent-elles des sépultures gallo-romaines ?

M. de Caumont indique, pour faire mieux comprendre cette question, les faits qu'il a recueillis sur les sépultures Mérovingiennes, et qu'il a consignés dans le 6e. volume de son Cours d'Antiquités : il parle des sabres courts tranchants d'un seul côté, des agraffes et des espèces de haches ou francisques qu'il a découvertes dans un grand nombre de sépultures présumées de l'époque Mérovingienne.

M. Rigollot signale des sépultures découvertes près d'Ebard, et dans lesquelles on remarquait de courtes épées et des médailles du bas-empire. M. Dusevel annonce qu'il fit insérer sur cette découverte un article dans le Glaneur, du 27 septembre 1838, dans lequel il paraissait penser que ces antiquités

remontaient au Ve. et VIe. siècles. Une savante et lumineuse dissertation de M. Rigollot, démontra en effet que les caractères signalés dans ces sépultures indiquaient l'époque Mérovingienne, et non l'époque gallo-romaine, comme on l'avait pensé jusque-là.

M. Le Serrurier rappelle alors que les caractères signalés par MM. Rigollot ont été observés à Vendhuile, près St.-Quentin, où l'on a découvert de nombreuses sépultures, mais à Vendhuile les corps avaient été renfermés dans des tombeaux de pierre en forme d'auge, et dont la partie supérieure était arrondie. Les sépultures de Vendhuile avaient été crues gallo-romaines jusqu'à ce que M. Rigollot eût éclairci ce point archéologique.

Quels sont les lieux de sépulture les plus anciens en Picardie?

M. Dusevel dit que le lieu de sépulture le plus ancien de la Picardie est St.-Acheul. M. Rigollot signale les tombeaux qui se trouvent encore dans cette ancienne abbaye, et M. Guidé dit qu'il en existe trois dans les caveaux de l'église.

M. l'abbé Goard fait mention de l'ancien cimetière de St.-Denis, à Amiens, entouré d'une galerie en forme de cloître, et rappelant par sa disposition le *Campo santo* de Pise. L'ancien cloître des chanoines de la cathédrale présentait à peu près les mêmes caractères. La danse macabre y était sculptée.

M. de Caumont termine la séance en faisant connaître les questions qui demain seront soumises à la Société.

Le Secrétaire,

E. DE BREDA, de Senlis.

Exploration de la cathédrale d'Amiens.

Le 10 juillet, les membres présents à la séance du matin, se sont rendus, vers l'heure de midi, à la cathédrale, qu'ils ont examinée dans toutes ses parties et dans ses détails même les plus minutieux.

Les restaurations faites, depuis plusieurs années, sous la direction de M. Cheussey, architecte du département, qui poursuit activement son œuvre, font un sensible plaisir à la Société; elle se plaît à déclarer que M. Cheussey a droit aux plus grands éloges, à l'occasion de ces travaux difficiles, qu'il a fait exécuter avec un soin, une exactitude et une économie bien rares; rien n'est négligé : les détails de l'antique sont scrupuleusement reproduits, l'exécution est d'un fini admirable, et la solidité des restaurations fait espérer que la vieille basilique, belle parmi les plus belles, pourra désormais encore défier les siècles.

Passant ensuite à un examen plus détaillé, on remarque une fenêtre du transept, dans l'angle vers l'ouest, qui présente un pilier boutant, élevé pour la fortifier, mais tellement bien dissimulé, qu'on ne peut l'apercevoir à l'intérieur; il présente de l'analogie avec les jambages qui appuient en dehors la rose du portail du nord, et l'on y voit les armes du chapitre avec la date de 1629. L'on s'est demandé si ce ne serait point à cette époque qu'on pourrait rapporter les restaurations opérées vers le nord, dans lesquelles on a eu la maladresse, bien excusable alors, de supprimer le sommet des frontons aigus qui décorent les fenêtres du chœur à l'extérieur. Ce genre de décoration est rare; il est observé que cependant on le retrouve à la cathédrale de Cologne. Ici l'on avait fait passer l'appui de la balustrade par-dessus; mais dans les restaurations récentes

on a eu le bon esprit de réparer cette mutilation, en rétablissant les frontons tels qu'ils étaient primitivement. Les arcs-boutants de la partie orientale, dépourvus d'une partie des nervures de leurs ogives, selon l'opinion de plusieurs membres, ont peut-être été réparés aussi malheureusement à l'époque fâcheuse, déjà signalée. M. Godde, architecte de Paris, présida, il y a plus de vingt ans, à la réparation de plusieurs piliers et arcs-boutants dans l'angle du côté du midi; les travaux ont été assez bien entendus, mais les ouvriers étrangers qu'il amena à Amiens, la complication d'immenses échafaudages en charpente, l'emploi d'un ciment rouge fort cher qui bariole désagréablement les murs, entraînèrent dans des dépenses aussi excessives que regrettables. De plus, il ne se conforma pas toujours au style de l'édifice dans les reconstructions des balustrades, et alla jusqu'à placer un acrotère de style grec dans celle du bas-côté, au sud du petit portail latéral dit Saint-Christophe. Dans une autre balustrade, à l'ouest, en retour à gauche du portail, auprès de la pyramide de la table ronde, le décors formait une espèce de créneau qui, vu de la rue Basse-Notre-Dame, produisait l'effet le plus pittoresque; cet ornement en rappelait un très-commun dans les églises d'Angleterre, et faisait pardonner le mauvais effet que produit le hors-d'œuvre du pilier établi à la fin du XIVe. siècle, pour remédier à l'ébranlement causé par les bourdons à la grande tour qui les contient : il a disparu. Ces réparations, de mauvais goût comme tant d'autres, ont excité le blâme de plusieurs des membres de la commission, mais plusieurs membres ont cru devoir porter un jugement moins sévère; ces derniers ont fait remarquer qu'il ne fallait pas être impitoyable, se souvenir qu'il y a peu d'années encore, cette partie de notre architecture nationale était complètement négligée, pour ne pas dire *flétrie*, dans les cours d'études spéciaux, et enfin savoir gré

aux artistes de leur retour aux vrais principes, et encourager leurs efforts, parce qu'il est des destructions que nous regrettons tous et qui n'auraient pas lieu aujourd'hui.

Sur l'observation de M. de Caumont, la commission a fait encore plusieurs remarques sur les arcs-boutants; beaucoup de piliers qui portent ceux-ci à leur point de jonction avec la nef, paraissent avoir de l'analogie avec les piliers romans par leur forme courte et trapue, surtout ceux placés entre le double rang d'arcs; une autre preuve d'analogie serait encore l'existence des griffes ou pattes, placées dans les angles de la base de plusieurs de ces piliers, et le rang de têtes de clous qui se voient entre les deux tores de leur base. A-t-on pris ces colonnes dans les débris d'un édifice plus ancien, afin de les utiliser? La question reste indécise et devra être étudiée. Les arcs-boutants évidés à jour au pourtour du chœur, et ceux des faces orientales des transepts, ont été l'objet d'une attention toute particulière: les nervures des remplissages, tantôt en trèfles arrondis du style ogival primitif, tantôt en trèfles aigus et flamboyants du dernier temps de ce style, offrent une grande dissemblance; il en est de même des pinacles qui surmontent les piliers des arcs-boutants. Cette variété est l'objet d'un examen: est-elle due à une construction subséquente, ou seulement à des réparations faites selon le goût d'un autre temps? M. de Caumont et le rédacteur du présent procès-verbal sont pour ce dernier sentiment. Toute cette forêt d'arcs-boutants admirablement légers, dont MM. Chapui et Jolimont ont fait paraître un dessin dans leur ouvrage, ne mérite pas le reproche que M. Quatremère-de-Quincy lui fait de rendre une église gothique semblable à un édifice étayé de toutes parts; ce reproche, s'il pouvait être fondé, s'adresserait mieux aux arcs-boutants de Notre-Dame de Paris, dont la projection est énorme. La restauration, et l'on dirait presque la reconstruc-

tion, des pyramides et du rampant orné de fleurons qui surmontent le portail du midi, est justement admirée, et la commission formule le vœu qu'on se détermine à construire sur celui du nord toutes ces parties qui manquent, et qui de loin rendent notre cathédrale incomplète, et font paraître le clocher trop grêle et en-dehors du système pyramidal. A cette occasion, plusieurs membres disent qu'il serait désirable qu'on achevât, comme à Metz, la tour de droite, qui, plus basse que la tour parallèle, dépare singulièrement le portail. Le décor du tympan du fronton de ce portail du sud est aussi ingénieux qu'original. Il est formé par une suite de piliers boutants qui s'arrêtent sous le rampant, et dont les angles disposés en avant accusent le dernier style ogival. Ils coupent un grand arc de décharge, et les intervalles en sont ornés de consoles et de dais gothiques avec statues logées dans les ouvertures. La corniche des bas-côtés, composée de feuilles entablées, mêlées de volutes, et formant une riche ceinture horizontale; les galeries de style flamboyant, dont une à quatre feuilles tordues sur elles-mêmes, attirent l'attention.

Avant d'examiner l'intérieur, on jette un coup-d'œil admiratif sur la légèreté de la charpente en châtaignier du grand comble; on constate surtout la beauté de celle de la flèche, dont le pivot central est porté légèrement en l'air, ainsi que les autres piliers de la circonférence, par un système ingénieux d'arbalétriers, de clefs de décharge, d'arcs-boutants, etc. On a poussé les soins donnés à cette partie de la charpente, jusqu'à orner de moulures plusieurs de ses pièces, et courber en ogives l'assemblage des grandes contrefiches. Les abondants réservoirs, les pare-à-tonnerre, les pompes à incendie, sont remarqués à leur tour, et prouvent toute la sollicitude de l'administration et de M. l'architecte qui ont récemment donné à ces divers objets un notable accroissement et une meilleure

organisation. Les déplorables événements de Rouen et de Chartres faisaient désirer ces améliorations.

Passant à l'exploration intérieure du monument, la Société a examiné, avec un véritable intérêt, les galeries qui règnent dans tout son pourtour; l'immense variété des chapiteaux plus élégants les uns que les autres et parfaitement fouillés qu'on y trouve, n'a point échappé à son attention. C'est dans ce vaste répertoire que l'un de nos artistes prend le modèle de ceux dont il décore ses travaux dans le style du moyen âge. Un seul, près de la rose du nord, offre une figure de femme dont la tête est enveloppée d'un espèce de béguin. Le cordon garni de pampres que surmonte le mur d'appui de ces galeries, a reçu une juste appréciation.

La cuve baptismale, en pierre de liais, longue de 7 pieds, quadrangulaire, qui paraît provenir de la cathédrale antérieure à celle-ci, est portée sur cinq pilastres carrés, dont un au centre. Il est constaté qu'elle n'offre aucune trace de division intérieure. Les pilastres qui la supportent sont de pierre tendre et couverts d'une mosaïque à quatre feuilles, analogue à celle du portail. M. de Caumont ne croit pas pouvoir assigner à cette cuve une date antérieure au XIIe. siècle, et motive son jugement sur la forme des figures placées aux angles.

La commission accorde un tribut d'éloges, justement mérité, aux restaurations faites par MM. Caudron et Duthoit aux sujets représentant l'histoire de saint Firmin et de saint Salve. La restauration de cette dernière partie offrait des difficultés dont peut-être jusqu'ici on n'a pas assez tenu compte à l'artiste. Son exécution étant de la fin du XVe. siècle, il y avait de la raideur dans les figures, et il fallait reproduire jusqu'à ces défauts pour tout coordonner. Cependant on a cru pouvoir critiquer le bourreau de saint Firmin : il tranche la tête, et l'emplacement ne permet guère de le montrer autrement que dégaînant son

sabre. Dans la restauration des scènes qui nous représentent saint Salve, M. Caudron a mis la plus grande énergie et la naïveté la plus vraie dans les figures dont il a exécuté plusieurs d'après nature, ayant rencontré des physionomies expressives qui convenaient à son sujet.

Un dissentiment a eu lieu sur la ressemblance indiquée par M. Rigollot dans les traits des deux évêques fondateurs, représentés en bronze sur leurs tombeaux : plusieurs membres ont partagé l'avis de M. Rigollot, et d'autres ont refusé de s'y rendre.

L'examen des stalles, admirables dans leur ensemble et plus encore dans leur détail, a fait désirer que cette partie si intéressante du monument fût l'objet d'une étude spéciale et consciencieuse, afin d'en pouvoir expliquer les innombrables sujets. On y a retrouvé ces figures grotesques des accoudoirs dont M. Dusevel avait parlé, tel qu'un âne qui prêche, un singe coëffé d'un capuchon, etc... MM. les ecclésiastiques sont priés de rechercher un passage de saint Bernard qui s'élève contre l'usage de prodiguer dans le décors des églises, surtout dans les chapiteaux, des représentations de *chiens obscènes* et de *singes immondes*. Il est constaté que toutes les scènes représentées sur les stalles et les miséricordes sont toutes empruntées aux livres saints, et que les pendentifs du couronnement des stalles, ne nous offrent point de sujets grotesques, mais bien la condamnation des vices, reproduite sous toute espèce d'allégories. Un plus grand examen de la cathédrale étant impossible à la Société, faute du temps nécessaire, on se sépare après quelques observations de M. Rigollot sur le Christ, appelé *St.-Sauve*, qu'on fait remonter au Xe. siècle et auquel il croit qu'on a fait des changements.

Le Secrétaire-rapporteur,

L'ABBÉ GOARD DE ST.-GOWERD.

Séance administrative du 10 *juillet* 1839.

Présidence de M. Le Merchier.

La séance s'ouvre à trois heures et demie. M. Lemerchier, ancien maire d'Amiens, membre de la Société des antiquaires de Picardie, est prié par M. de Caumont de présider la séance ; M. Boistel, d'Arras, remplit les fonctions de secrétaire.

L'ordre du jour est la répartition des fonds que la Société désire consacrer à la restauration et à la conservation des monuments anciens.

M. Dusevel a la parole. Il rappelle que, dans une précédente séance, il a réclamé quelques fonds en faveur de l'église de Nesle, qui en a le plus grand besoin ; que sa proposition a été prise en considération ; mais qu'il a été allégué que des secours considérables avaient été ou devaient être incessamment accordés à cette église. Il soutient qu'il n'en est rien, et à l'appui de son assertion, il lit une lettre adressée à Mgr. l'évêque d'Amiens. L'auteur de cette lettre expose que les ressources de la fabrique sont réellement bornées : le revenu fixe et le casuel s'élèvent à peine à 1,500 fr., somme qu'absorbent facilement les dépenses du culte. Si l'on veut en distraire quelque partie pour subvenir à des réparations d'urgence absolue, il deviendra impossible de faire face aux frais d'entretien. M. Dusevel représente que le toit tout entier de cet intéressant monument, qui a été brûlé trois fois, est à refaire à neuf ; que le pignon d'une chapelle est lézardé ; que plusieurs parties de murs sont détachées ou menacent ruine.

M. Dufour répond qu'il n'y a rien à conclure de la lettre citée par M. Dusevel, parce que la date en est fort ancienne, et que depuis l'état des choses a changé, et que l'église a ob-

tenu de puissants secours. Il parle d'une somme de 25,000 fr. qui lui aurait été allouée. On peut considérer ce monument comme étant en voie de réparation : les devis sont faits, et l'on s'occupe sérieusement de les exécuter.

M. Dusevel réplique que M. Dufour est dans l'erreur. Il doute que des devis aient jamais été faits ; mais, en tous cas, on n'a pas dessein de les mettre à exécution : l'évêque lui a dit que l'église n'était pas réparable. Il en appelle sur ce point au témoignage de M. de Caumont.

M. de Caumont reconnaît que Mg^r. l'évêque d'Amiens a parlé devant lui de la difficulté qu'il y aurait à réparer l'église de Nesle ; mais il ne sait s'il parlait d'un portail ou de l'édifice entier. Il fait observer que puisqu'on n'est pas d'accord sur les faits, il faut commencer par se procurer des éclaircissements avant de discuter plus long-temps.

M. le président arrête en effet la discussion sur ce sujet.

M. de Caumont donne lecture d'une lettre de M. Calvet, chargé par la Société de réparer plusieurs monuments intéressants, situés dans le département du Lot. Il signale à la Société le zèle éclairé et les excellentes dispositions de M. Boby-La Chapelle, préfet du département.

M. de Caumont fait observer que M. Calvet mérite lui-même, pour son zèle infatigable, des remercîments et des encouragements. Il a trouvé moyen de faire beaucoup avec fort peu d'argent. Depuis qu'il est dans le pays, il a donné une grande impulsion, elle se propage de tous côtés, et les meilleurs résultats lui sont dus. M. de Caumont propose de mettre de nouveau quelques fonds à la disposition de M. Calvet, et de prélever, pour cet objet, sur les 1,000 fr. que la Société s'occupe en ce moment de répartir, une somme de 100 fr. L'intelligente économie de M. Calvet est un sûr garant que cet argent sera employé de la manière la plus utile possible.

M. le président met aux voix cette proposition. L'assemblée partageant la conviction de M de Caumont vote l'allocation à l'unanimité.

Incidemment, M. Dusevel communique un petit vase en terre rouge, de fabrique romaine, d'une très-belle conservation, et portant le nom du fabricant. Il vient d'être trouvé dans le faubourg de Noyon. On espère l'obtenir pour le musée d'Amiens.

La discussion continue.

M. l'abbé Leguenec dit qu'il a habité quelque temps le département du Lot, et qu'il est très-riche en monuments des XIIIe., XIVe. et XVe. siècles. Lui-même a professé un cours d'archéologie au séminaire de Cahors. Il pense que ce cours est aujourd'hui continué. Il faudrait engager M. Calvet à se mettre en rapport avec le directeur de cet établissement. Il trouvera le plus grand zèle dans les jeunes ecclésiastiques du diocèse.

M. de Caumont applaudit à cette idée. Il engage M. Leguenec à vouloir bien écrire dans ce sens, puisqu'il a conservé des relations dans le pays. Il demande si Mgr. l'évêque encourage les études archéologiques; et, sur la réponse affirmative de M. Leguenec, il promet d'écrire, de son côté, à ce prélat.

M. Chevereau ajoute qu'un musée a été créé, depuis quatre ans à Cahors, et qu'on s'en occupe activement.

M. de Caumont remarque que le cours d'archéologie institué à Beauvais est parfaitement fait. Il cite à cet égard le témoignage de M. Graves. M. l'abbé Barraud, chargé de ce cours, étant présent à la séance, il le prie de recevoir ses remercîments et ceux de toute la Société. M. de Caumont invite ensuite M. l'abbé Barraud à faire connaître à l'assemblée si quelqu'un des monuments situés aux environs de Beauvais nécessite des réparations.

M. Barraud désigne l'église de la Basse-Œuvre à Beauvais.

Il se plaint de ce qu'une décision ministérielle ayant depuis six mois autorisé le préfet du département de l'Oise à en faire l'achat, l'affaire pourtant ne marche pas, et qu'on ne prévoit point l'époque où elle sera conclue.

M. de Caumont dit qu'il a entretenu, au sujet de ce monument, M. Mérimée, qui ne croit pas possible de faire allouer les 30,000 fr. qu'on demande, cette somme étant considérable.

Quelques membres demandent qu'une démarche soit faite auprès du Gouvernement, pour obtenir une prompte solution de cette affaire; d'autres demandent qu'on s'adresse au Conseil général.

Ces deux propositions sont mises aux voix. On décide qu'une démarche en ce sens aura lieu auprès du Ministre.

M. de Breda rappelle l'église de St.-Martin-aux-Bois, située dans l'arrondissement de Clermont. C'est un magnifique monument du XIIIe. siècle. On y voit des stalles plus anciennes que celles de la cathédrale d'Amiens, et d'une grande beauté, bien qu'elles le cèdent, pour la richesse et l'élégance, à celles de ce dernier édifice. Ces stalles sont dans un état de dégradation bien regrettable; l'église elle-même a besoin de réparations. Quelques fonds consacrés à cet objet seraient d'autant mieux placés, que le monument dont il s'agit est situé dans un village sans ressources, et, par sa position, hors d'état d'attirer l'attention.

M. de Calonne fait observer que l'église St.-Germain d'Amiens est encombrée d'ignobles échoppes, qui gâtent absolument au-dehors l'aspect de l'édifice, et gênent même la ciculation. Il exprime, en son nom et en celui de beaucoup d'habitants de cette ville, le vœu que ces constructions soient enlevées le plus tôt possible.

M. Lemerchier répond que ce point avait fixé sérieusement

son attention, lorsqu'il était magistrat municipal; qu'il n'est pas perdu de vue par l'administration actuelle; qu'en ce moment même l'affaire se traite, et qu'en peu de temps les amis des beaux arts auront la satisfaction de voir enfin disparaître ces affligeantes barraques. Il croit, en conséquence, inutile ou même inconvenable, de demander à l'administration une chose à laquelle elle se porte d'elle-même.

M. de Calonne se déclare satisfait de cette explication.

M. le Cte. de Betz rappelle qu'une tribune doit être incessamment construite dans l'église St.-Leu. Elle sera accolée et superposée à des boiseries anciennes d'un travail délicat et d'un fort beau caractère. Il serait à souhaiter qu'on s'appliquât à en imiter le style dans les boiseries modernes qui vont s'y trouver jointes. Amiens possède des artistes qui rempliraient facilement ce but. M. de Betz demande que la Société émette un vœu à cet égard.

M. de Caumont fait observer qu'un vœu est une mesure insuffisante.

M. le président donne l'assurance que M. le curé de St.-Leu s'empressera de déférer aux désirs de la Société.

M. de Caumont dit qu'il en est persuadé; mais qu'il faut au moins que quelqu'un lui indique ce qu'on désire de lui; et il insiste pour que deux commissaires soient désignés à cet effet.

M. de Betz et M. Duthoit sont chargés de cette mission.

M. Corbe fait une demande de secours en faveur de l'église de Roye. Il rappelle l'intérêt qu'inspire cet édifice par son antiquité. Les réparations qu'il nécessite s'éleveraient à une somme de 5000 fr. M. le doyen de Roye vient d'obtenir 2000 fr. du Gouvernement. On voit que cette somme est insuffisante.

M. Le Serrurier combat cette demande. Le but de la Société

est plutôt d'appeler l'attention soit du Gouvernement, soit des Conseils départementaux ou municipaux, sur les réparations nécessitées par les monuments les plus précieux, que de faire elle-même une bien notable partie de ces réparations, les fonds dont elle dispose étant extrêmement modiques. Dans le cas dont il s'agit, l'attention du Gouvernement est éveillée, puisqu'un secours a été accordé. Le but est donc atteint. D'ailleurs 100 francs de plus seraient ici une chose insignifiante au lieu qu'il peuvent être fort utilement placés sur un autre point, par exemple dans les cryptes de la ville de Ham. Là, ils pourraient suffire à des réparations qui sont urgentes et auxquelles personne ne songe, et l'emploi de ces fonds pouvant être dirigé par M. l'abbé Goard, on est assuré qu'il le serait de la manière la plus avantageuse.

M. l'abbé Goard interpellé de déclarer quelle somme lui paraît nécessaire pense que 100 francs pourraient suffire.

Une allocation de 100 francs destinés à cet objet est mise aux voix et adoptée. M. Goard est choisi pour surveiller les travaux.

M. Le Serrurier demande qu'on prenne en grande considération l'église de Bertheaucourt, appartenant à une époque dont les monuments sont fort rares dans cette contrée : sa construction doit être placée entre les XIe. et XIIe. siècles. Elle est menacée d'une ruine prochaine et inévitable si l'on ne vient à son secours. Il ne s'agit pas d'une réparation totale : 18 ou 20,000 francs n'y suffiraient pas. Il s'agit de l'empêcher de s'écrouler, et quelques fonds votés dans ce but engageraient certainement le Conseil départemental à en accorder beaucoup plus.

M. Bouthors appuie cette dernière considération. Le but est d'appeler l'attention du Conseil général du département. Il ne croit pas en conséquence que le chiffre de la somme à voter soit important.

Cette proposition est prise en considération.

Ici M. de Caumont fait observer qu'il eût été plus commode de dresser d'abord une liste des monuments pour lesquels des secours sont réclamés. On eût ensuite éliminé l'un après l'autre tous ceux dont il n'est pas possible de s'occuper.

Cette idée est adoptée : une liste est dressée.

L'église de Roye en est écartée, après une légère discussion, par le motif que le Gouvernement s'en occupe et à cause de l'importance des dépenses à faire.

M. Le Serrurier pense que les mêmes raisons peuvent faire omettre Laon et St.-Quentin. Il désire seulement qu'on émette le vœu que le Gouvernement s'en occupe sérieusement.

La Société adhère à cette proposition.

Ces deux églises sont écartées.

On propose de maintenir celle de Lannevoisin. M. Dufour dit que cette localité dépend de Nesle qui peut y pourvoir et certainement y pourvoira. On l'abandonne.

M. Rigollot insiste vivement pour Bertheaucourt, il reproduit une partie des raisons déjà précédemment données par lui-même ou par d'autres. Ce monument précieux en lui-même par ses belles proportions et l'élégance des figures dont il est orné est du plus haut intérêt pour le pays où de tels édifices sont extrêmement rares. M. Rigollot renvoie les personnes qui ne l'ont pas vu, aux dessins exécutés par M. Duthoit.

Bertheaucourt est maintenu sur la liste.

M. l'abbé Barraud insiste pour les stalles de St.-Martin-aux-Bois, belle église abbatiale du XIIIe. siècle. Ces stalles qui remontent au XIVe. ou plus probablement au XVe. siècle sont d'un haut intérêt. Il est à craindre que pour le cas même où le Gouvernement s'occuperait de l'édifice, elles ne fussent négligées. Elles sont aujourd'hui fort délabrées ; cependant il y aurait plus à consolider qu'à refaire. Il y a à Gisors un

habile sculpteur qui pourrait être chargé du travail et M. de Breda serait prié de le diriger. Il estime que 150 fr. pourraient suffire.

St.-Martin-au-Bois est maintenu sur la liste.

M. Boistel rappelle que dans une précédente séance il a réclamé des fonds pour deux objets différents, savoir la continuation de fouilles assez fructueuses, commencées à Arras sur un terrain particulier et qui ont produit déjà des fragments très-intéressants de sculptures appartenant principalement à l'époque romane; en second lieu, des réparations et déblais à faire dans les cryptes récemment retrouvées qui dépendaient de l'ancienne église cathédrale d'Arras. Les cryptes sont un genre de monuments assez rares aujourd'hui. Celles-ci présentent les caractères du style roman allié au style ogival. Peu d'ornements les décorent; mais l'ensemble de la construction présente un véritable intérêt. On craint que les dépenses à faire pour les restaurer n'effraient le Conseil municipal et le Conseil général du Pas-de-Calais à qui l'on se propose de demander des fonds. Si la Société témoignait, en votant une légère allocation, de l'intérêt qu'elle prend à la conservation de cet édifice, il n'est pas douteux que cela ne facilitât beaucoup la négociation dont il s'agit. On se propose, si elle réussit (comme le font espérer les excellentes dispositions des autorités locales et en particulier la sollicitude éclairée de M. le préfet du Pas-de-Calais pour tout ce qui tient aux monuments historiques), d'y transférer les ossements d'un grand nombre d'évêques, enterrés dans l'enceinte de la cathédrale d'Arras ou sous ses murs et recueillis dernièrement par les soins du clergé de cette ville.

Quant aux objets découverts dans la fouille, M. Boistel rappelle que la Société a paru en entendre la description, donnée par M. Traxler, avec un vif intérêt.

M. Rigollot répond qu'Arras est un chef-lieu de département, ville importante, qui dispose de grandes ressources, et qui n'a pas besoin qu'on lui fasse une espèce d'aumône.

Sans relever cette expression, M. Boistel réplique qu'il tient plus au principe qu'à la quotité de l'allocation. Il se contentera d'une somme minime qu'il ne fixe pas d'ailleurs. Le but étant seulement d'attirer l'attention et de déterminer la ville aux dépenses qu'il réclame.

M. Goard dit qu'on peut appeler les dépenses à faire à Arras *des dépenses de pur agrément* et en opposition aux autres dépenses qui doivent au contraire être considérées comme étant de première nécessité. Il fait observer de plus qu'en fouillant à Arras on n'a pas la certitude d'être dédommagé de ses dépenses; observation qui est appuyée par M. Douchet. Enfin que rien ne presse de ce côté, au lieu qu'il y a urgence ailleurs.

M. Boistel convient qu'il y a dans une partie des opérations qu'il propose quelque chose de conjectural et d'aléatoire. Mais quant aux cryptes elles sont toutes trouvées. Il sera possible encore de continuer les fouilles un peu plus tard, quoique probablement avec plus de peine à cause de constructions nouvelles. Pour les cryptes, si on veut les conserver, il faut y travailler sur-le-champ; quelques arceaux de la partie déblayée sont déjà écroulés.

En conséquence de ces observations Arras est maintenu sur la liste.

M. Le Serrurier lit un mémoire de M. Bresseau, relatif à l'église St.-Denis de Poix. Dans cette notice, M. Bresseau, après avoir tracé l'historique de cet intéressant monument qui remonte à l'année 1127, en donne une description fort détaillée et finit par indiquer des réparations qu'il serait utile d'y faire. Elle est dans un état de dégradation qu'il faut déplorer.

M. Goard observe qu'on ne dit pas que les réparations soient urgentes. Il propose d'appeler seulement l'attention du Conseil général. Il ajoute que l'église de St.-Germain d'Amiens appelle aussi des réparations intérieures que le Conseil ne fera pas.

M. Le Serrurier répond qu'on vient d'avoir par M. Lemerchier l'assurance que le Conseil municipal s'occupe de faire disparaître les masures qui déparent cet édifice au-dehors, à plus forte raison s'occupera-t-il de l'intérieur. Il suffirait d'un vœu.

On décide que ce vœu sera exprimé. Il sera en outre demandé que ces réparations soient surveillées par des commissaires de la Société.

A ce sujet M. le Cte. de Renneville dit que, lorsque des communes veulent faire emploi de leurs économies et que la somme est au-dessous de 30,000 francs, elles ne sont pas astreintes à employer les architectes de département, et il signale les mêmes réparations comme étant par cela même les plus dangereuses. Il voudrait qu'il fût dans chaque département dressé une liste des monuments à conserver et pour ceux-là aucune réparation ne serait autorisée qu'avec l'approbation et sous l'inspection d'une commission spéciale de conservateurs.

M. Le Serrurier répond à M. de Renneville que cette proposition est en effet d'une haute importance, mais qu'elle rentre complètement dans une décision prise la veille par la Société, et d'après laquelle les ministres de l'Intérieur et des Cultes seront invités à faire créer par les préfets et les évêques concurremment, des commissions consultatives, composées de laïques et d'ecclésiastiques, sans l'avis desquelles aucune réparations ne pourront être faites à certains monuments compris dans un inventaire descriptif dressé préalablement.

L'absence de M. de Renneville l'a empêché de connaître cette décision. Il déclare y adhérer entièrement.

Revenant à la discussion sur l'église de Poix, on décide qu'elle ne sera pas comprise dans la liste.

MM. de Caumont et Gaugain rappellent que M. Pollet a demandé 50 fr. pour la couverture de la chapelle de Ste.-Agathe de Langon (Ille-et-Vilaine). M. Pollet dirigerait l'emploi de ces fonds. Cette observation passe sans contestation.

Une discussion s'engage sur la répartition de ce qui reste à distribuer entre Arras et Bertheaucourt. Une partie de l'assemblée demande que 500 francs soient donnés à Bertheaucourt, et cent francs seulement à Arras. D'autres membres trouvent que l'allocation de cent francs pour Arras, devant être appliquée à deux objets deviendrait trop faible, ils proposent d'allouer deux cents francs à Arras, quatre cents francs à Bertheaucourt.

Après deux épreuves douteuses, la deuxième opinion l'emporte.

Le crédit de Bertheaucourt sera de 400 fr.; celui d'Arras de deux cents que M. Boistel, chargé à cet égard par la Société, répartira entre les fouilles et les réparations des cryptes de la manière qu'il croira la plus utile.

MM. Garnier et Bouthors sont nommés commissaires pour les réparations de Bertheaucourt.

Les fonds disponibles sont épuisés. Cependant M. Gaugain, trésorier, expose que M. le curé de la paroisse de Cheux, département du Calvados, qui a reçu déjà 50 fr., dont il a fait un utile emploi, demande une somme pareille pour la réparation d'une fenêtre intéressante de son église. M. de Caumont remarque que, vu le peu d'importance de cette allocation, elle peut être accordée; d'après cette observation, le crédit est voté sans difficulté, et le tableau des allocations est définitivement arrêté ainsi qu'il suit :

Eglises du Lot.................... 100 fr.

Tombeaux de Ham..................	100
Stalles de St.-Martin-au-Bois.......	150
Cryptes d'Arras..................	200
Bertheaucourt....................	400
Chapelle Ste.-Agathe.............	50
Eglise de Cheux..................	50
	1,050

Il est cinq heures et demie, la séance est levée.

Le Secrétaire,
BOISTEL, d'Arras.

Séance publique du 10 *juillet* 1839.

Présidence de M. Le Serrurier.

Le mercredi 10 juillet, à sept heures et demie du soir, la Société pour la conservation des monuments historiques s'est réunie en séance publique, dans l'une des salles de la mairie d'Amiens.

Sur l'invitation de M. de Caumont, M. Le Serrurier préside l'assemblée. — M. Bouthors remplit les fonctions de secrétaire-général.

M. de Caumont ouvre la séance en donnant lecture des communications suivantes faites à la Société par M. Simon, inspecteur des monuments historiques de la Moselle.

Rapport à la Société des Monuments historiques, par M. Victor Simon, *inspecteur des Monuments historiques du département de la Moselle.*

Messieurs,

Le département de la Moselle, autrefois si riche de monuments de tous les âges, a considérablement perdu à deux grandes

époques ; celle du siége de Metz par Charles-Quint, et à l'époque de la révolution de 1793, si fatale aux monuments de toute la France. . Les deux constructions les plus importantes qui nous restent, sont les arches de l'aqueduc romain, qui conduisait les eaux de Gorse à Metz, et la cathédrale de la même ville. . . . .

Les arches de la rive droite de la Moselle, connues sous le nom d'*arches de Jouy*, ont subi, depuis peu d'années, d'importantes réparations, qui ont mis plusieurs d'entre elles à l'abri d'une chute imminente. Votre inspecteur et M. Soleirol, ancien chef de bataillon du Génie et membre de l'académie royale de Metz, ont été délégués pour surveiller les travaux, qui ont été exécutés avec tout le soin désirable.

La commission permanente d'archéologie existant dans le sein de l'académie royale de Metz, a été appelée à faire plusieurs rapports sur les différents travaux et sur les différents changements à opérer dans la cathédrale de Metz ; une adjudication a eu lieu dernièrement, pour élever la tour du côté de la place de Chambre, jusqu'à la hauteur de la plate-forme de l'autre tour.

Une restauration qui n'est pas sans intérêt, a été commencée sur l'initiative de M. le baron Emmanuel d'Huard et en partie à l'aide des fonds que vous avez bien voulu accorder ; je veux parler de la chapelle de Morlange, arrondissement de Thionville (1). Une commission a été nommée pour surveiller l'exécution des travaux, qui malheureusement ont été interrompus depuis quelque temps, par suite des prétentions de plusieurs personnes qui se disent propriétaires pour partie de cette chapelle. Nous espérons que ces difficultés seront bientôt aplanies. Les toitures sont rétablies, et l'on a eu soin de déterrer le monument.

(1) Voir le N°. de la Revue d'Austrasie, août 1838.

De temps à autre, on découvre dans notre pays des bas-reliefs et des inscriptions de différentes époques ; on a soin de placer le tout dans la galerie de la bibliothèque ; dernièrement, j'ai recueilli un coffre d'urne portant pour inscription :

TVLLAE VXORI.
MANSVETVS.

Un monument appartenant au département de la Meurthe, et situé presque à la limite du département de la Moselle, mérite d'être signalé à votre attention ; je veux parler de la forteresse de Preny, qui dépendait du duché de Lorraine. Ce monument, dont les murailles très-épaisses sont revêtues de pierres taillées d'échantillon et de grand appareil, a subi de nombreuses dégradations, que l'on pourrait cependant réparer à l'aide d'une faible somme ; au moyen de quelques travaux, on pourrait garantir plusieurs de ses murailles d'une chute imminente. Il serait à désirer que le Gouvernement classât ce château parmi les monuments à conserver, et qu'il fût accordé quelques fonds pour le garantir contre les dangers les plus pressants.

Dans les départements des Vosges et de la Meuse, trois localités importantes, sous le rapport archéologique, sont dignes de votre attention toute spéciale. Deux d'entre elles, Grand et Nais, ne révèlent plus aux voyageurs leur existence que par des monceaux de ruines, qui décèlent leur origine et leur antique splendeur, et qui cachent d'anciens débris de monuments ; la troisième, Soulosse, possède des bas-reliefs dont une partie est journellement exposée à des dégradations. Sans cesse la main de l'homme détruit ce qui nous reste de l'antique *Solimariaca*, de *Grand* et de *Nais*, l'antique *Nasium*.

A Soulosse ou *Solimariaca*, une magnifique inscription se

rattachant à la localité, un grand nombre de monuments funéraires, gaulois et gallo-romains, représentant des personnages debout, offrent encore au voyageur le musée le plus intéressant.

Les ruines de Grand, si dignes d'intérêt pour tout homme ami de son pays et de ses traditions, ne sont point respectées; cependant, les remparts de sa vaste enceinte, ses aquéducs, ses théâtres étaient bâtis avec une magnificence et une solidité qui semblaient devoir leur assurer une plus longue durée; en effet, ces monuments n'auraient rien eu à redouter du temps, si des hommes mus par un intérêt sordide ou par une curiosité stupide, n'avaient sans cesse porté atteinte à des constructions dignes des plus beaux temps de l'Empire romain.

Nasium n'est pas plus à l'abri des ravages causés par la main des hommes; sans cesse on emploie des pierres provenant de ses monuments, dont les traces encore bien indiquées, au moins pour quelques-unes, suffiraient pour faire apprécier l'importance et l'étendue de cette ville antique des Leuquois.

Puisse ma voix, Messieurs, en s'élevant vers vous, avoir quelque retentissement! puissé-je vous déterminer à provoquer des mesures pour qu'on protége à l'avenir les tombes de Soulosse, les restes de Grand, et qu'on fasse déblayer le théâtre de cette ville, qui, s'il était mis à découvert, serait encore d'un si grand intérêt, et dont l'antique magnificence se révèle par un très beau portique bâti en pierres de grand appareil et sans ciment! Puissions-nous aussi voir prescrire des mesures pour cosnerver les débris des bains et des temples de Nasium!

A une époque, Messieurs, où le Gouvernement annonce des intentions si bienveillantes pour la conservation des monuments historiques, à une époque où vous faites tous vos efforts pour le seconder si puissamment, ce serait un contre-sens choquant de laisser impunément des hommes cupides s'approprier des monuments qui ne leur appartiennent pas, et les détruire sans aucun respect pour les traditions, les arts et les lois.

Je fais donc les vœux les plus sincères pour que la Société fasse une démarche toute spéciale près du Ministre, pour que des mesures sévères soient prises pour assurer la conservation de ces antiquités. Je demande qu'il soit nommé un conservateur ou inspecteur tout spécial pour Grand et Soulosse, et un autre pour Nasium ; que ces inspecteurs soient tenus de rendre annuellement compte à la Société de ce qui a été fait pour la conservation, et des dégradations qui pourraient avoir été commises : qu'au besoin cet inspecteur ait qualité pour dresser des procès-verbaux et provoquer des poursuites contre qui de droit.

Puissiez-vous, Messieurs, à l'aide de ces mesures conservatoires, arrêter le vandalisme dont ces localités sont journellement l'objet !

Afin aussi d'appeler sur ces contrées tout l'intérêt dont elles sont dignes, et d'éclairer mieux les habitants sur leurs véritables intérêts, je demande que l'an prochain la Société se réunisse à Toul ou à Neufchâteau ou à Bar, et que des promenades archéologiques aient lieu dans les contrées que j'indique ; par ce moyen, la Société pourra elle-même apprécier combien nos réclamations sont fondées, et voir quelles seraient les mesures ultérieures à prendre.

M. l'abbé Goard fait un rapport sur l'excursion faite le 9 juillet dans les églises St.-Germain, St.-Leu et St.-Rémi, et signale les résultats de cette visite (V. le procès-verbal, p. 298).

M. de Grattier donne lecture du rapport suivant de M. l'abbé Audierne, sur les monuments du moyen âge et de la renaissance qui existent dans le département de la Dordogne.

Rapport sur les Monuments du moyen âge et de la Renaissance dans le département de la Dordogne, adressé à M. le Directeur de la Société Française, par M. l'abbé AUDIERNE, *conservateur des monuments de la Dordogne.*

ARRONDISSEMENT DE PÉRIGUEUX.

Ajat. On y voit un château dont la construction remonte à une époque très-reculée. L'ogive et le plein cintre y règnent tout à la fois. L'on croit que l'église et le château appartenaient aux Templiers.

Bourdeille offre encore les restes d'un château fort et quelques lambeaux de murs ou de remparts. La seule tour qui existe remonte au Xe. ou au XIe. siècle et est très-curieuse. Ce château fut pris par Duguesclin en 1377.

Brantôme, devenu historique par son abbaye, offre les ruines d'une église très-remarquable et un clocher extrêmement curieux par sa forme extérieure et intérieure. On fait remonter l'époque de sa construction à Charlemagne. L'église dont la fondation est postérieure à l'existence des colonnes qui la décorent est aujourd'hui privée de sa charpente, et les eaux qui s'infiltrent dans les voûtes, la menacent d'une ruine prochaine. Elle appartient au département et le Conseil général pourrait en disposer en faveur de la commune dont l'église est d'ailleurs trop petite.

Hautefort possède le château devenu célèbre par Bertrand de Born qui l'habitait en 1183. Ce château a subi, sans doute, bien des modifications et il n'est plus tel qu'il était à cette époque. Après le château de La Force qui n'existe plus, celui d'Hautefort passait pour le plus important dans le Périgord. Ses nombreuses tours sont couvertes de dômes élégants; le bâ-

timent se compose d'un corps-de-logis et deux ailes et les souterrains sont voûtés.

A peu de distance du château, il existe un bel hôpital surmonté d'un dôme. Il fut fondé en 1669 le 4 février, par Jacques François, marquis d'Hautefort.

A Périgueux, la façade de l'ancien couvent de La Foi, très-remarquable par la singularité de son architecture, mériterait d'être conservée. Duguesclin, d'après la tradition assez authentique, logea dans cette maison bien antérieure d'ailleurs à l'époque où vivait ce connétable.

St.-Laurent-du-Manoir possède un joli petit château du moyen âge parfaitement complet. Il est entouré de fossés remplis de belles eaux et encore aujourd'hui habité.

ARRONDISSEMENT DE SARLAT.

Dans l'ancien cimetière de Sarlat, il existe une tour ronde à sa base, et de forme conique vers son sommet: au tiers de sa hauteur, elle est entourée par un cordon ou boudin. Elle est sans fenêtre, on n'y voit que des ouvertures très-allongées en forme de barbacanes. On croit qu'elle fut jadis un tombeau remontant au VIIIe ou IXe. siècle. Elle mérite d'être étudiée.

Sur la place qui tient à l'église, primitivement monacale, et qui devint cathédrale par l'érection de l'abbaye en évêché sous le pontificat de Jean XXII et qui n'est aujourd'hui que paroissiale, l'œil est agréablement surpris par la vue d'une maison de la Renaissance, appartenant jadis à Laboëtie, l'ami de Montaigne. Les sculptures sont parfaitement conservées. Une inscription sur marbre blanc distingue cette maison et rappelle ce qu'elle fut primitivement. Cet hommage à la mémoire d'un homme de talent lui a été rendu cette année seulement.

A Belvès où l'on trouve quelques médailles gauloises, on remarque deux maisons qui remontent au XIIIe. ou au XIVe. siècle : elles sont décorées de tous les ornements du temps de la domination anglaise dans l'Aquitaine : on y voit aussi quelques ruines d'un établissement ayant appartenu aux Templiers. On ne peut douter que Belves n'ait été une ville gauloise ; j'en ai retiré une vingtaine de médailles dont le type est presque le même. Je me propose de publier ces médailles avec celles du même genre que j'ai trouvées en Périgord.

Le château de Beynas, situé dans la commune à laquelle il a donné son nom, existait dans le Xe. siècle. Il est remarquable par son élévation, sa position et son genre d'architecture. Abandonné depuis une cinquantaine d'années, il est encore debout, et semble braver les injures du temps. La salle où se tenaient les états de la province est encore intacte, et les sculptures qui la décorent sont d'un bon goût. Ce château appartenait à l'un des quatre barons du Périgord.

A Calviac, en latin *Calaben*, il existe les débris d'un ancien couvent et d'une église à deux nefs. St-Sacerdos ou Serdon, vivant dans le IVe. siècle, y avait fondé un monastère. On croit que sa famille habitait ce lieu, et que devenu maître de ses biens, il les consacra à la religion. J'ai trouvé moi-même, dans cette commune, des briques romaines et des fragments de meules également antiques.

Carlux possédait un château fort : les remparts existent encore en partie. Ils ont soutenu plusieurs siéges. Des boulets d'un très-gros calibre trouvés à leurs pieds, établissent cette vérité. Le château fut pris, le 21 novembre 1405, par les Anglais, qui n'en restèrent pas long-temps les maîtres. Dans l'intérieur du château il existait un puits, qui est aujourd'hui comblé : peut-être en le nettoyant en retirerait-on quelques objets précieux. Dans une démolition de quelques pans de

murailles, on trouva plusieurs pièces de Henri II, qui me furent remises.

Dans l'intérieur du bourg, on aperçoit une cheminée très-curieuse, qui paraît remonter à l'époque du château.

Le château de Commanque, situé au milieu des bois, n'offre plus que des ruines : on n'y arrive que très-difficilement : les arbres de la forêt ont envahi les chemins ; il n'existe plus qu'un très-étroit sentier qu'on distingue à peine, et où les broussailles ne permettent pas de se tenir debout. Ce château domine une vallée très-étendue, et se trouve placé sur un plateau dont l'abord est très-difficile. Il est encore entouré de fossés profonds. Son nom semblerait indiquer qu'il défendait les limites du territoire de quelques puissants seigneurs. Il appartenait à l'Etat, et fut pris par les Anglais en 1406. Il est abandonné aujourd'hui, et le temps n'en aura bientôt fait qu'un amas de ruines.

Le château de Castelnaud, autrefois fortifié, n'offre plus que les ruines d'une très-belle tour. L'ancienne chapelle du château existait encore il y a peu de temps ; on y voyait des peintures à fresque exécutées avec soin. On eut besoin de faire une digne dans la rivière, les matériaux de ce monument l'élevèrent : c'est ainsi que l'administration des Ponts et Chaussées hâte souvent la destruction de plusieurs objets d'arts, qu'elle devrait, au contraire, s'efforcer de conserver. Nos monuments druïdiques tombent souvent sous son marteau, lorsqu'ils échappent à la recherche des maîtres de forges, qui les emploient pour la construction de leurs fourneaux, la plupart étant d'un grès refractaire.

Le château de Chavagnac fut brûlé à l'époque de la lutte des Français contre les Anglais : il n'en reste plus qu'une tour carrée parfaitement conservée. Dans les environs de ce château on découvre les traces nombreuses d'antiquités romaines.

Dans l'église de La Ville-Dieu, près de Terrasson, il existe un casque en fer d'une grandeur plus qu'ordinaire. Cette armure qui n'a jamais été portée par une tête humaine, fut trouvée dans le lit d'un torrent qui coule aux pieds du château de Maratel : ne sachant à quel usage l'employer, on crut ne pouvoir en rien faire de mieux qu'une cloche : en conséquence on y adapta un battant, et ainsi transformée on l'a conservé soigneusement dans le clocher de cette petite église : le son n'en doit point flatter agréablement les oreilles.

Le château des Mirandes appartenait autrefois aux seigneurs de La Force : il est en partie détruit : ce qui reste est habité. La chapelle encore debout est remarquable. Son style de la Renaissance peut servir de modèle : mais ce qui est déplorable, c'est de voir cette chapelle si belle, si gracieuse, si richement sculptée, transformée en étable et en grenier à foin. Celles de Biron et de la cité de Périgueux que j'ai déjà signalées, n'offrent rien de plus beau ni de plus délicat. L'écusson de la maison de la Force s'y trouve répété plusieurs fois.

Le château de St.-Vincent-le-Paluel se trouve bâti sur un rocher calcaire placé au milieu d'une vallée marécageuse. De prime-abord, on croirait cette élévation faite par la main de l'homme, tant elle imite les travaux de l'art. Le château offre les traces bien sensibles de deux époques caractérisées ; la tour dont les ouvertures sont cintrées remonte évidemment au Xe siècle. La partie postérieure est du XVe. Quelques débris de constructions romaines disséminés dans l'intérieur du village porteraient à croire que ce château fut primitivement une forteresse appartenant d'abord aux Gaulois et devenue plus tard la propriété du peuple souverain. Au milieu des ruines, j'ai trouvé un *lavacrum* parfaitement conservé : il est probable qu'il y eut jadis des bains dans cet endroit : les belles eaux voisines semblent appuyer mon opinion.

ARRONDISSEMENT DE BERGERAC.

Le château de Biron, où l'on voit la belle chapelle de la Renaissance dont j'ai déjà parlé dans mon premier rapport, est admirable par sa solidité et par sa conservation. Tel qu'il est, il peut remonter au Xe. ou au XIe. siècle. Sa position le rendait l'une des forteresses les plus formidables du temps. Il est aujourd'hui abandonné et il est à présumer que ce monument du moyen âge et sa magnifique chapelle tomberont un jour, à défaut de soins, victimes des injures du temps. Que ne puis-je en le signalant perpétuer son existence!

A Carsac, on voit encore les ruines du château de Gurçon. Il fut autrefois la résidence des comtes de Foix et de Candolle. Je ne signale ces ruines que comme souvenir historique.

La commune du Fleix, située sur les bords de la Dordogne, offre les ruines d'un château qui fut honoré de la visite de trois augustes personnages, Henri III, Henri IV et Catherine de Médicis. C'est dans ce château que se tinrent les fameuses conférences du Fleix qui n'eurent pour résultat qu'une courte trêve entre les catholiques et les protestants. Ce n'est pas seulement par ce fait historique que le Fleix est remarquable. Il n'est pas douteux qu'il fut jadis plus important qu'il n'est aujourd'hui. On trouve beaucoup de débris antiques dans la vaste plaine qui l'entoure et plusieurs médailles du Haut-Empire. J'en ai retiré moi-même une cafetière en bronze, dans le genre des marabouts, et des fragments de poterie. La plaine porte encore le nom de *Ville de Meille*. Mais une découverte bien plus précieuse est celle qu'y fit M. Jouannet, mon savant ami, d'une pierre tumulaire portant cette inscription : IN XRISTI NOMINE SAFFARIVS EPISCOPVS S. D. M. M. DIE DEPO....... Ce monument n'est remarquable ni par son exécu-

tion, ni par sa matière : il est en pierre du pays : mais il se recommande par sa date et sa destination. L'inscription qui occupe un peu plus du tiers de sa face antérieure se compose de trois lignes encadrées et séparées les unes des autres par un filet en creux, comme la lettre. Au-dessus de l'inscription on voit en demi relief le monogramme grec du Christ inscrit dans un cercle qui occupe tout le champ de la partie supérieure du monument, et comme ce monogramme est mal fait, le graveur a réparé sa maladresse par les deux lettres I. C. gravées en creux sur le fond dans l'angle à droite du cercle. On voulut sans doute que l'abréviation latine fît reconnaître l'abréviation grecque mal figurée.

Saffarius, dont parle l'épitaphe, occupait en 590 le siège de Périgueux. Cette date s'accorde parfaitement avec la forme, le style et la lettre du monument. Ces caractères demi-barbares, ce mélange de cursives et de majuscules de lettres grecques et latines dans le monogramme, le genre des abréviations, tout rappelle dans ce type le faire des Ve. et VIe. siècles. Il est fait mention de Saffarius dans Grégoire de Tours. C'est cet historien qui nous raconte que cet évêque, après avoir été l'objet des mauvais traitements d'un Gondebaud faillit périr dans une mission dont l'avait chargé Childebert. Il s'agissait de rétablir le bon ordre dans l'abbaye de Ste.-Croix de Poitiers. Mais les religieux ayant aposté des assassins dans l'église même de St.-Hilaire, ces assassins fondirent sur les envoyés de Childebert et les laissèrent pour morts sur le pavé. Après Saffarius le siège de Périgueux demeura vacant plus d'un siècle. On n'était pas d'accord sur le véritable nom de ce prélat. Grégoire de Tours l'avait écrit d'une manière correcte : d'autres ont écrit *Susarius*, d'autres *Saffraneus*. Le cipe découvert servira du moins à confirmer le texte de l'historien, et à faire justice de toutes les variantes : il prouvera encore

qu'il ne faut pas dédaigner les inscriptions de cette époque, quoique mal gravées et souvent du style le plus barbare; car ce mépris n'a pas peu contribué à obscurcir pour nous l'histoire du moyen âge.

Je ne parlerai point du château de la Force, l'un des plus beaux édifices du XVIe. siècle : il n'existe plus : le nommé Lasanal, représentant du peuple, le fit abattre dans un voyage qu'il fit exprès à La Force : il mit à l'œuvre hommes et bœufs, et comme tout tremblait devant lui, ce monument si remarquable, qui aurait bravé les siècles, ne put résister à la fureur de cet énergumène. On conservait dans ce château le poignard dont se servit Ravaillac pour assassiner Henri IV. Il passa dans les archives de la mairie de Bergerac, et il est aujourd'hui au musée d'artillerie à Paris. Les écuries sont encore debout : vues de loin, elles ont l'aspect imposant d'un très-vaste et très-beau château.

Le château de Gourgues à Lanquais présente de très-beaux ornements dans le style qui a précédé ou suivi l'époque de la renaissance. On remarque surtout une cheminée dont le chambranle et le trumeau sont surchargés de moulures du meilleur goût.

Paunat, en latin *Palnatum*, était une des plus anciennes abbayes du Périgord. Il n'est resté de cette abbaye que l'église et un vaste édifice carré dont on ne se rend point compte. Cet édifice est dépourvu de toiture, et je crois que dès l'origine il a toujours été découvert. Les quatre murs forment un parallélogramme de 122 pieds de longueur sur 112 de largeur. L'épaisseur des murs est de 5 pieds à leur base et de 4 pieds vers le haut : ils ont 40 pieds d'élévation. Cet édifice était sans fenêtres : on n'y voit que deux portes dont l'une beaucoup plus grande que l'autre se fermait en dedans. Le rocher sur lequel est bâti ce singulier monument renferme une grotte

très-spacieuse où l'on a remarqué des ossements d'animaux, et dont l'ouverture se trouve renfermée dans l'édifice. Les religieux s'en servaient, dit-on, pour déposer leur récolte et les produits de la dîme. Si l'on s'en rapportait à la tradition populaire, la grotte n'eût été que l'habitation d'un ours, l'édifice une arène, et les ossements ne seraient que les débris de plusieurs victimes.

Le château de Montaigne est situé dans le Périgord, comme tout le monde sait : mais je ne dois pas le passer sous silence dans mon rapport. Il est habité, parfaitement conservé, et on y retrouve encore plusieurs meubles qui appartinrent au maître qui l'illustra, et sur les murs quelques sentences qu'on lit dans le livre des Essais.

ARRONDISSEMENT DE RIBERAC.

A Tocane, il existe plusieurs tours portant le nom de *Vernodes*. Elles firent partie d'un château fort et remontent au IXe siècle : il en est deux qui ont une origine plus reculée. On pense qu'elles ont pu faire partie de quelques constructions romaines. Il est certain qu'à l'entour on trouve beaucoup de débris romains, tels que briques, poteries et médailles. On y trouve aussi des antiquités gauloises, tels que dards, haches et flèches en silex.

A Monpont, à gauche de la grande route allant à Bordeaux, existent les ruines d'une construction romaine. Ce sont plusieurs tours revêtues de pierres cubiques, dans le genre de celles de l'amphithéâtre de Périgueux ou du palais Gallien de Bordeaux. On croit qu'elles firent partie jadis d'une forteresse. Leur position favoriserait cette opinion. Au reste, des médailles de Probus et de plusieurs autres empereurs romains ne laissent aucun doute sur leur origine : leur destination seule est incer-

taine : elles sont rondes. Dans leur voisinage était la belle et riche abbaye de Vauclaire. Elle fut fondée dans le XIVe siècle par Archambaud IV, comte de Périgord, et achevée par le cardinal, son frère. Cette chartreuse a été détruite en partie : mais on y conserve encore des objets d'art assez curieux. Ce sont des tableaux et des sculptures sur bois.

A St.-Louis il existe une vaste église carrée, fondée en 1269 par Louis IX. Cette église est curieuse. A l'entour sont les débris d'un château fort ancien, connu sous le nom de Bastide.

ARRONDISSEMENT DE NONTRON.

Cet arrondissement n'était point dépourvu de monuments anciens ; mais aujourd'hui on n'y trouve plus que des ruines : les monuments antiques y sont très-rares.

Nontron fut primitivement une forteresse bâtie sur un rocher. Il en est parlé dans le testament du comte Roger, daté de l'an 785. Il reste encore quelques débris qui peuvent remonter à cette époque. Ce château devint la propriété de la maison d'Albret. Les Protestants s'en emparèrent en 1570 et le détruisirent.

Le château de Mareuil est encore assez bien conservé. Il appartenait et appartient encore à la famille Talleyrand. Hugues et Jean de Mareuil, les deux frères, étaient à la bataille de Bouvines, et y firent prisonnier le comte de Flandre.

On remarque dans ce château diverses constructions. Les plus modernes sont du temps de Louis XIV.

Les restes de l'abbaye de Peyrouse, dans la commune de St.-Saud, méritent d'être étudiées. Elles remontent au XIIe. siècle.

Pendant long-temps, les religieux eurent le privilége d'exploiter seuls le manganèse que l'on trouve aux environs, et alors connu sous le nom de pierre de Périgueux.

M. Dusevel fait passer sous les yeux de l'assemblée quelques dessins des statues de l'église de St.-Riquier et des personnages grotesques qui ornent les pendentifs des stalles du chœur de la cathédrale d'Amiens, pour faciliter les réponses aux questions qu'il demande la permission de représenter.

M. Dusevel a la parole et soumet les questions suivantes :

1re. *question*. Pourquoi les statues de l'église St.-Riquier sont-elles toutes en costume riche ? est-ce pour montrer la grandeur du sacrifice que les personnages ainsi représentés auraient pu faire à l'époque où ils ont embrassé la vie religieuse?

Cette question ne provoque point de réponse.

2e. *question* : Pourquoi dans la statue de Ste.-Catherine de la même église, a-t-on figuré cette sainte une roue sous le bras gauche, un livre sous le bras droit, un glaive à la main et une tête de musulman à ses pieds ?

Cette interprétation donne lieu à quelques explications présentées sous la forme du doute, par MM. Duthoit, Goard et Dusevel. Elles n'amènent aucune solution.

3e. *question* : Pourquoi les statues de l'église de St.-Riquier même les plus simples, sont-elles toujours représentées avec une cordelière ?

M. Dusevel pense qu'à l'époque où le monument a été construit, la cordelière était adoptée pour tous les genres de costumes.

4e. *question* : Pourquoi les statues de la même église sont-elles les unes coloriées et les autres sans coloris ? Quelle raison peut-on donner pour expliquer cette différence ?

M. Duthoit pense qu'avant d'en rechercher la cause, il faudrait d'abord constater qu'elle existe. Or, il lui paraît démontré que toutes les statues dont parle M. Dusevel ont toutes été peintes, mais que leur coloris a été plus ou moins altéré par le temps.

M. Dusevel persiste à présenter comme certain le fait qui sert de base à sa question.

5ᵉ. *question :* Quelle date peut-on assigner à la tour de l'église de Poix ? faut-il admettre avec M. Bresseau que la construction remonte à la plus haute antiquité ? ou bien n'y voit-on qu'un monument de l'époque romane, comme semble l'indiquer le dessin communiqué par M. Dusevel ?

Après quelques explications données par MM. de Clinchamps, Chevereau et l'abbé Jourdain, la Société pense que l'opinion de M. Bresseau et le dessin communiqué ne sont pas suffisants pour motiver une solution, mais que tout porte à croire que la tour de l'église St.-Denis de Poix, ne remonte pas plus haut que la fin du XIIᵉ. siècle.

6ᵉ. *et dernière question :* Les figures sculptées sur les pendentifs des stalles du chœur de la cathédrale d'Amiens, sont-elles purement et simplement des figures grotesques, ou bien des emblêmes des vertus et des vices ?

M. de Clinchamps, après avoir examiné les différents dessins disposés sur le bureau, s'arrête à un seul. Il représente deux personnages séparés par un miroir et une tête de mort. Evidemment, dit-il, il y a dans la composition de ce groupe une pensée facile à saisir. Le miroir et la tête de mort expriment une allégorie qui peut se traduire par cette sentence : Hommes du monde, regardez-vous, voilà ce que vous deviendrez un jour !

M. l'abbé Goard ajoute qu'on ne peut, sur quelques dessins pris au hazard, formuler une opinion absolue ; mais qu'il faudrait préalablement étudier l'ensemble de tous les groupes qui ornent les pendentifs des stalles de la cathédrale.

M. de Caumont annonce que les membres du conseil vont

se réunir en comité secret pour délibérer sur des questions d'administration intérieure.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Le Secrétaire général,

BOUTHORS.

Séance du conseil administratif.

Le 10 juillet 1839, à 9 heures 1/2 du soir, immédiatement après la séance publique, le Conseil d'administration de la Société Française pour la conservation des monuments historiques entre en séance.

M. de Caumont, directeur, ouvre la séance, en rappelant l'objet de la réunion.

Le Conseil arrête à l'unanimité que M. Garnier sera investi du titre d'inspecteur, que lui ont mérité et ses droits d'ancienneté dans la Société Française, et le zèle et l'intelligence qu'il a toujours manifestés pour l'aider dans ses travaux.

En conséquence, M. Garnier est proclamé inspecteur des monuments historiques du département de la Somme.

M. de Caumont rappelle que la Commission administrative dans la séance qu'elle a tenue à Avranches au mois de mai dernier, a décidé qu'une médaille d'argent serait décernée à M. l'abbé Barraud, professeur d'archéologie au séminaire de Beauvais ; elle lui sera remise demain, en séance publique, comme une récompense du talent avec lequel le cours a été professé, et des heureux résultats qu'il a déjà obtenus.

M. de Caumont rappelle également qu'une médaille d'argent

a été promise à l'auteur de la meilleure statistique monumentale.

Une commission choisie dans le sein de la société des antiquaires de Picardie, émet l'avis que cette récompense est due à M. Graves, auteur d'une excellente notice archéologique du département de l'Oise.

Le Conseil décide qu'une médaille d'argent sera décernée à M. Graves pour sa notice archéologique sur le département de l'Oise, ouvrage que la Société Française avait désigné elle-même, avant de connaître le jugement de la société archéologique d'Amiens, décision qu'elle s'applaudit de trouver si conforme à ses propres intentions.

On passe à l'examen des titres des architectes à la médaille d'argent que la Société se propose de décerner.

M. de Clinchamps a la parole.

Dans la visite qu'elle a faite à la cathédrale, dit-il, la Société a été à même d'apprécier l'intelligence avec laquelle les réparations de ce bel édifice sont conduites et exécutées. Quelle que soit la main qui a dirigé ces travaux, cette main est celle d'un architecte qui a rempli les conditions du programme.

C'est aussi une main habile, réplique M. Le Serrurier, qui a tracé les dessins et conduit les travaux de restauration du beffroi d'Arras. Il est à regretter que les projets si bien dessinés, si bien entendus, présentés pour la cathédrale de Laon, n'aient pas reçu d'exécution. Sans cela, trois architectes, au lieu de deux, se seraient présentés avec des titres également recommandables.

Le conseil décide qu'une médaille d'argent sera décernée à l'architecte du département de la Somme, pour les travaux de restauration de la cathédrale d'Amiens exécutés sous sa direction ;

Qu'une médaille d'argent sera pareillement décernée à l'ar-

chitecte de la ville d'Arras ; pour les travaux de restauration du beffroi de cette ville, quoiqu'ils ne soient encore qu'en partie exécutés.

Elle décide, en outre, que quatre mentions honorables seront accordées, savoir, 1°. à l'architecte du département de l'Aisne, pour les dessins du projet de restauration de la cathédrale de Laon ; 2d. à M. Lemasle, inspecteur des monuments historiques à St.-Quentin, pour les travaux de restauration des vitraux de Braisne et de la cathédrale de St.-Quentin ; 3°. à M. Vast fils, directeur et surveillant des travaux de la cathédrale d'Amiens ; 4°. à M. Caudron, statuaire à Paris, et à M. Duthoit, sculpteur à Amiens, pour le talent, l'intelligence parfaite et l'observation fidèle du style du XVe. et du XVIe. siècles, dont ils ont fait preuve en restaurant les bas-reliefs de la cathédrale d'Amiens.

Le Secrétaire,

BOUTHORS.

Séance du matin 11 *juillet* 1839.

Présidence de M. DE GIVENCHY.

A neuf heures du matin, la Société Française pour la conservation des monuments historiques s'est réunie en séance ordinaire, dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Amiens.

M. Le Serrurier est invité à occuper le fauteuil de la présidence.

Le procès-verbal de la séance d'hier matin 10 juillet est lu par M. de Bréda, et adopté après quelques réclamations de la

part de M. l'abbé Martin, de M. de La Querrière, de Rouen, et de M. Dusevel.

La parole est à M. Boistel, d'Arras, pour la lecture du procès-verbal de la séance d'hier trois heures d'après-midi, qui est également adopté après une légère rectification demandée et obtenue par M. l'abbé Leguennec.

M. Martin a la parole pour demander que la Société exprime le vœu de voir enseigner à l'école des beaux-arts l'architecture du moyen âge. L'assemblée apprend avec plaisir de la bouche de M. de Caumont que le Gouvernement a déjà reçu de la Société l'expression de ce désir.

M. Rigollot annonce que les thermes de Julien, rue de la Harpe, vont être convertis en musée d'antiquités nationales.

On entend ensuite la lecture d'un mémoire intitulé : *Notice monographique sur l'église paroissiale de Notre-Dame à Dôle*, par M. Bard., de la Côte-d'Or.

M. Le Serrurier obligé de s'absenter est remplacé au fauteuil par M. de Givenchy qui donne la parole à M. Rigollot.

L'honorable membre voudrait que la Société Française formât des vœux pour le dégagement d'un tombeau caché derrière la boiserie d'une chapelle de la cathédrale d'Amiens.

M. Jourdain ayant observé que cette demande devait faire partie d'une communication que M. Duval a obtenu la permission de faire le soir, M. Rigollot a ajourné sa proposition.

M. de Caumont après avoir fait part à l'assemblée de la nomination de M. Garnier aux fonctions d'inspecteur des monuments de la Somme, propose de procéder à l'organisation du Conseil administratif de la Société Française pour la Picardie. Ce Conseil devra relever toujours du Conseil général d'administration et sera présidé à Amiens par M. Garnier, inspecteur ci-dessus nommé.

Le scrutin est ouvert pour la nomination de quatre membres composant le Conseil administratif pour la province de Picardie. La majorité des voix se porte sur MM. Le Serrurier, l'abbé Goard, Rigollot, Bouthors. Les autres voix sont réparties entre MM. Dusevel, Leguennec, Cheussey, le comte de Betz, marquis de Clermont-Tonnerre, Butteux, Duthoit, Lemerchier.

M. Chevereau entretient l'assemblée des restaurations faites aux monuments anciens dans le département de l'Eure, son rapport quoique rapide et abrégé est accueilli avec un vif intérêt et prouve par le chiffre des différentes allocations la part active que le Gouvernement et les Conseils généraux prennent au mouvement inspiré en faveur des arts par la Société Française.

M. Bouthors présente une pétition qui sera adressée au ministre, conformément à la demande exprimée par M. Simon, de Metz, conservateur des monuments historiques.

Le projet de pétition est adopté et signé des membres présents.

Le reste de la séance a été consacré à quelques questions et communications dans l'intérêt de la science archéologique.

M. l'abbé Corbet ayant paru désirer connaître l'opinion de l'assemblée sur les diverses époques auxquelles le portail principal de l'église de Roye aurait été construit ou accru, M. Garnier qui a visité ce monument dit que le portail principal portait le caractère architectonique du XIIe. siècle, que les portails latéraux devaient être du XVe, et qu'enfin l'un et l'autre avaient été récemment restaurés dans un goût qui ne fait pas honneur à notre époque.

M. l'abbé Beaude, ancien professeur d'archéologie au petit séminaire de Goincourt, assure à la Société Française, sur la demande que lui fait M. de Caumont, que le cours d'archéo-

logie professé par lui pendant plusieurs années, dans cette maison, y est continué avec zèle et il espère avec succès depuis que lui-même a quitté l'établissement. Il reçoit à ce propos de M. le fondateur de la Société Française les remercîments qu'il mérite pour l'impulsion que son exemple et ses leçons ont donnés à la science.

L'assemblée apprend avec une égale satisfaction, de la bouche de M. l'abbé Barraud, qu'un cours semblable est établi au petit séminaire de St.-Lucien, même diocèse, dont les élèves dessinent les maisons antiques de Beauvais et le portail de la cathédrale pour en orner l'exposition publique qui se fait dans cette maison à la fin des travaux scolastiques de l'année.

Sur une communication que fait M. Douchet d'une découverte de maçonnerie ancienne sur un tertre de la forêt d'Ailly. Une discussion s'engage sur la nature de cette découverte entre l'honorable membre qui en est l'auteur, et plusieurs autres membres de la Société. M. de Caumont y met fin en déclarant que le doute ne peut être dissipé que par une étude plus approfondie des ruines découvertes par M. Douchet.

L'attention de l'assemblée est ensuite attirée par M. l'abbé Corbet sur une caverne qu'il a visitée et qu'il a trouvée remplie d'ossements humains; on y remarque un dallage en pierres brutes, posées à plat sur la surface et relevée verticalement vers les parois. Cette découverte a été faite sur un monticule appartenant à M. de Séry, entre Séry et Crépy, département de l'Oise.

M. Barraud signale l'existence, près Beauvais, d'un four à pot sans maçonnerie, creusé à nud dans une terre argileuse et compacte, et qui paraît remonter à l'ère gallo-romaine.

M. de Clermont-Tonnerre a vu dans un four antique jusqu'à des outils propres à façonner la poterie. Il y a retrouvé égale-

ment des débris de charbon encore combustibles. M. le fondateur de la Société française affirme qu'on a découvert dans ces sortes de fours les instruments mêmes qui servaient à fabriquer les moules à poterie, et jusqu'aux reliefs au moyen desquels on traçait en creux les noms des potiers et les ornements. Il témoigne à ce sujet son regret de ce que M. Artaud d'Orange ait négligé de publier des travaux précieux auxquels il a consacré sa vie, et qui seraient propres à faire faire un grand pas à cette partie de la science.

Le Secrétaire,

L'abbé JOURDAIN, d'Amiens.

A midi la Société s'est rendue au musée d'antiquités et à la bibliothèque publique. MM. Rigollot et Garnier ont bien voulu faire à la Société les honneurs du musée qui est déjà riche en morceaux précieux.

Séance publique de clôture, 11 *juillet* 1839.

Présidence de M. de Caumont.

La séance est ouverte à 7 heures précises. M. de Caumont occupe le fauteuil en exprimant ses regrets de ce que M. Du Royer, maire d'Amiens, n'a pu assister à cette réunion qui sera la dernière de la session, et la présider ainsi que le conseil l'en avait invité.

M. de Grattier, avocat général, remplit les fonctions de secrétaire.

On remarque dans la salle les mêmes membres qu'aux séances

précédentes, un grand nombre d'ecclésiastiques et quelques habitants de la ville.

On donne lecture du procès-verbal de la séance de la veille.

A l'occasion de cette lecture, M. Bouthors demande à M. Dusevel des explications sur les cordelières dont il a remarqué que plusieurs statues de l'église de St.-Riquier étaient ceintes. Suivant M. Dusevel, il ne faudrait voir qu'un ornement dans ces cordelières; mais M. Bouthors exprime l'opinion qu'elles ne sont autre chose qu'un symbole de chasteté et d'abnégation des choses de ce monde. L'ordre de la cordelière a été effectivement institué par la duchesse Anne de Bretagne au XVe. siècle, comme symbole de chasteté; et il est à remarquer que, suivant M. Dusevel, les statues dont il s'agit dateraient du XVe. siècle.

M. de Clinchamps partage l'avis de M. Bouthors qui a des dates en sa faveur. Il fait remarquer qu'avant Anne de Bretagne, les cordons que l'on voit employés dans l'ornementation de quelques statues n'ont pas la même forme.

Le procès-verbal est adopté.

M. l'abbé Jourdain donne ensuite lecture du procès-verbal de la séance du matin du 11 juillet. Ce procès-verbal est adopté.

L'ordre du jour indique une communication de M. l'abbé Leguennec. L'orateur expose la marche qu'il suit dans le cours d'archéologie qu'il professe au grand séminaire d'Amiens. Après quelques considérations sur l'architecture en général et sur l'architecture des Egyptiens, des Grecs et des Romains, M. Leguennec passe à l'architecture chrétienne des premiers siècles. Il présente ensuite des considérations sur les styles roman et byzantin, sur celui de la transition et sur les trois époques du gothique, en suivant la classification de M. de Caumont. Il s'occupe ensuite de l'art à l'époque de la renaissance,

puis aux siècles de Louis XIV, de Louis XV et de l'architecture religieuse de nos jours. M. Leguennec termine en développant successivement ces trois propositions — que l'architecture gothique a sa source dans la foi religieuse, — qu'elle porte dans tous ses détails l'empreinte profonde de la foi — et qu'elle ne peut servir qu'au culte catholique. Tel est en résumé le plan que M. l'abbé Leguennec s'est tracé et qu'il a suivi dans son cours. La Société félicite M. Leguennec, par l'organe de son directeur, sur le plan qu'il a conçu, et sur la manière distinguée dont il a rempli la tâche qu'il s'était imposée.

M. l'abbé Duval a la parole pour lire un mémoire sur la chapelle des Machabées et sur la partie du cloître qui la lie à la cathédrale.

Une discussion, à laquelle prennent part plusieurs membres, s'engage sur les caractères architectoniques de la chapelle des Machabées qui tire son nom d'une danse Macabre anciennement sculptée au-dessus de la porte. On examine la question de savoir s'il conviendrait de sacrifier ce monument pour dégager la cathédrale.

M. de Chinchamps fait remarquer que la chapelle des Machabées remonte au XIVe. siècle. Les monuments de cette époque sont rares en Picardie et méritent d'être conservés. Il ajoute que par sa position elle ne masque point la cathédrale.

M. Rigollot fait observer qu'il n'a jamais été sérieusement question de détruire la chapelle des Machabées.

Sur la proposition de M. de Caumont, qui résume la discussion, la Société émet le vœu que, dans le cas où la proposition de démolir cette chapelle serait faite, elle fût rejetée ; cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Quelques membres pensent qu'il conviendrait d'établir aux Machabées un musée, dans lequel on transporterait tous les tombeaux qui sont cachés derrière les boiseries de la cathédrale.

Cette opinion, qui ne donne d'ailleurs lieu à aucune délibération de l'assemblée, fournit à MM. Duval, Garnier et Duthoit, l'occasion de présenter quelques renseignements sur deux des tombeaux dont il a été question dans la séance du matin ; l'un est celui d'un évêque Roland, l'autre celui du chanoine Thomas-de-Savoie, que M. Duthoit a pu dessiner. On est enfin certain de l'emplacement d'un troisième tombeau, mais il a été impossible de le visiter.

M. l'abbé Duval demande ce qu'il serait convenable de faire pour dégager les tombeaux que cachent les boiseries.

M. Le Serrurier fait remarquer que l'autorité ecclésiastique peut seule prendre des mesures à cet égard.

La Société émet le vœu que cette autorité fasse tout ce qui conviendra pour mettre en évidence des monuments aussi intéressants sous le rapport de l'art et de l'histoire.

M. Goze présente à la Société un plan d'autel, dans le style du XIII[e]. siècle, que M. de Caumont l'avait prié de dessiner. M. de Caumont adresse les remercîments de la Société à M. Goze, qui a mis la plus grande obligeance à composer ce joli dessin.

M. l'abbé Goard lit un rapport sur l'excursion faite hier à la cathédrale (V. la page 320).

M. Bouthors donne lecture du procès-verbal de la séance administrative d'hier soir (V. la page 354).

D'après les délibérations prises dans cette séance, on procède à la distribution des médailles d'argent décernées par la Société. M. de Caumont rappelle que, depuis plusieurs années, M. Barraud fait au séminaire de Beauvais des cours d'archéologie, qui sont toujours suivis avec le plus vif intérêt. Cette année, ses leçons ont été publiques. Outre les élèves de la maison, on y voyait un grand nombre d'ecclésiastiques respectables et de laïques distingués : M. l'évêque de Beauvais lui-

même suivait le cours avec une bienveillance marquée. Ainsi se développe dans le clergé de Beauvais la connaissance et le goût des arts, surtout de l'art chrétien ; et les jeunes ecclésiastiques emportant avec eux dans les paroisses les vrais principes de la science archéologique, deviennent les restaurateurs intelligents et les conservateurs des précieux monuments dont la garde leur est confiée.

M. de Caumont s'avance vers M. l'abbé Barraud, et lui remet, aux applaudissements de la Société, la médaille qui lui est décernée. M. Barraud remercie la Compagnie, et ajoute que si son cours a présenté de l'intérêt, il le doit au plan tracé par M. de Caumont, dont il a suivi l'ouvrage imprimé.

Une médaille est également décernée à M. Graves de Beauvais, pour sa savante statistique monumentale du département de l'Oise. M. Graves, forcé de retourner à Beauvais, n'est pas présent ; la médaille lui sera envoyée.

Deux autres médailles sont décernées ; l'une à M. Cheussey, architecte du département de la Somme, pour les soins qu'il a apportés à la conservation et à la réparation des monuments anciens de ce département ;

L'autre à M. Traxler, architecte de la ville d'Arras, à qui l'on doit la reconstruction du beffroi de cette ville et la découverte de plusieurs monuments architectoniques anciens.

On proclame les mentions honorables accordées à MM. Vanclemputhe, architecte de l'Aisne ;

Vast, fils, d'Amiens ;

Lemaske, conservateur des monuments de l'Aisne ;

Caudron, statuaire à Paris ;

Et Duthoit, statuaire à Amiens.

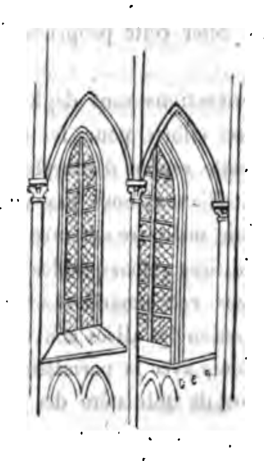
M. de Caumont prend ensuite la parole : il remercie au nom de la Société toutes les personnes qui ont pris part à ses travaux dans la ville d'Amiens ; et les autorités qui ont bien voulu

mettre à sa disposition le beau local où elle a tenu ses réunions : il ajoute que nulle part les discussions archéologiques n'ont présenté plus d'intérêt que dans la ville d'Amiens où la Société des antiquaires et les membres les plus éclairés du clergé ont si puissamment secondé ses efforts.

Il déclare close la session générale annuelle pour 1839.

Le Secrétaire,

DE GRATTIER, d'Amiens.



NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

Destruction des allées couvertes de Briquebec. — On annonce que les allées couvertes situées près de Briquebec, l'un des monuments celtiques les plus curieux et les plus imposants de la Basse-Normandie, viennent d'être brisées par les entrepreneurs de routes.

Tout le monde pensait que, situées dans une forêt de l'Etat, ces belles pierres, ces immenses dolmens, auraient dû être à couvert de semblables atteintes, et que les gardes de la forêt auraient su faire respecter cette propriété de l'Etat; il n'en a point été ainsi.

De semblables destructions sont déplorables, lorsque le Gouvernement fait ses efforts pour les empêcher; et nous devons gémir de cette espèce d'anarchie qui règne dans nos administrations. N'avons-nous pas vu, dans plusieurs circonstances, le génie militaire détruire impitoyablement et sans nécessité, des édifices remarquables, au moment où le ministre de l'Intérieur recommandait avec instance de les conserver? La destruction des allées couvertes de Briquebec, en présence et sans doute avec la permission des employés forestiers qui dépendent du ministère des finances, sont une nouvelle preuve du peu d'ensemble avec lequel les mesures conservatrices sont recommandées ou exécutées en France.

Voyage de M. Renouvier en Italie.—M. J. Renouvier, de Montpellier, a fait un voyage en Italie et recueilli d'importantes observations archéologiques : nous espérons publier prochainement plusieurs articles de ce savant archéologue dont la Société Française a souvent apprécié le talent d'observation et l'élégante rédaction.

Modèles en relief des monuments romains du midi de la France, achetés par le Gouvernement. — Le Bulletin monumental avait, dès l'année 1834, émis le vœu que le Gouvernement dotât un des musées de la capitale de la précieuse collection de reliefs de M. A. Pelet, de Nismes, représentant les monuments romains du midi de la France. Ce vœu vient d'être réalisé : on a fait tout récemment l'acquisition du musée de M. Pelet pour le palais des Beaux-Arts.

Voyage de M. Bard en Italie. — M. le Chev. Joseph Bard, dont nous avons offert quelques articles à nos lecteurs, est de retour d'un voyage en Italie qui lui a fourni de nombreux sujets d'observation : on lira avec intérêt sa description des églises byzantines de Ravenne, insérée dans l'Art en Province, Revue de l'ancien Bourbonnais.

Progrès de l'art en province, publié par M. Desrosiers. M. Desrosiers continue avec un zèle bien louable et un succès complet la publication de son intéressant recueil, *l'art en province.* La variété des matières qui y sont traitées, la perfection de l'exécution typographique donnent à cet ouvrage un très-grand prix. L'art en province a été créé dans une pensée de décentralisation et d'émancipation intellectuelle et artistique : on peut dire qu'il a contribué puissamment aux résultats qui se manifestent chaque jour. L'œuvre de M. Desrosiers doit exciter la sympathie de tous les amis des arts et de ceux qui s'intéressent à leurs progrès dans nos départements. L'art en province est à la quatrième année.

Progrès des revues publiées en province. — M. de La Fontenelle vient de commencer la seconde série de la reveu anglo-française, dont cinq volumes ont paru antérieurement, et forment la première série du recueil.

La revue d'Austrasie, à Metz, dirigée par M. Michelaut;
La revue du Lyonnais, dirigée par M. Boistel;
La revue du Dauphiné, dirigée par M. Olivier,
Soutiennent dignement leur réputation. Ainsi la province s'organise: tout marche vers la décentralisation littéraire et scientifique, et ce généreux mouvement donne les plus belles espérances.

Arrêté du préfet de Vaucluse.—M. le préfet de Vaucluse, par un arrêté tout récent, a obligé M. le Maire de Vaucluse à verser dans la caisse municipale la somme de 175 fr. pour avoir fait badigeonner, sans autorisation préalable, l'église succursale de Vaucluse.

La décision que vient de prendre M. le Préfet de Vaucluse, en vertu des instructions du ministère de l'intérieur des 10 novembre et 5 août 1828, contribuera à faire cesser cette sotte fureur de badigeonnage contre laquelle tant de plaintes s'élèvent journellement. Il est à désirer qu'un si bon exemple soit suivi par tous les préfets.

Mort de M. Pollet.—M. Pollet, architecte, inspecteur des monuments historiques du Rhône, vient de mourir à Lyon. M. Pollet, l'un des premiers en France, s'est affranchi des traditions de l'école architectonique ancienne, et est revenu à l'exécution des styles du moyen âge; les travaux de St.-Nisier de Lyon sont une preuve de l'étude qu'avait faite M. Pollet de l'architecture gothique lorsque tous les architectes la dédaignaient encore. La Société pour la conservation des monuments avait récompensé M. Pollet en lui décernant une médaille d'argent et en le nommant inspecteur des monuments du Rhône.

NOTE

Sur l'Eglise de Mortain (Manche) et sur les stalles en bois qui s'y trouvent ;

PAR M. DE LA SICOTIÈRE.

L'église de Mortain est un des édifices religieux les plus intéressants et les mieux conservés que nous ayons en Basse-Normandie. S'appuyant sur l'autorité du Cartulaire de la Collégiale, de la vie de St.-Guillaume Firmat et du Gallia Christiana, M. de Gerville (1) place la fondation de cette église en 1082, et, comme Geoffroy de Montbray, évêque de Coutances, l'un des prélats consécrateurs, mourut en 1093, il en conclut que la dédicace eut lieu avant cette année : mais, si grave que soit l'opinion de M. de Gerville, je ne puis m'empêcher de reporter avec M. de Caumont (2), M. Gally-Knight (3) et plusieurs autres antiquaires, la date de la fondation de l'église actuelle à la seconde moitié du XIIe. ou même au commencement du XIIIe. siècle. Selon M. Gally-Knight, l'église collégiale de Mortain, bâtie en 1082 aurait eu beaucoup à souffrir dans la lutte entre Jean-

(1) Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, tome 1er, p. 101 et 145.

(2) Cours d'antiquités monumentales, IVe partie, p. 225.

(3) Voyage archéologique en Normandie, publié dans le tome IV du Bulletin monumental.

Sans-Terre et Philippe-Auguste, soit de la part des soldats français, soit de la part des Bretons, que l'assassinat de leur jeune duc Arthur enflammait d'un vif désir de vengeance; et, lorsqu'à la guerre succéda la paix, elle aurait été reconstruite avec les secours du roi de France. Ce prince, comme on le sait, consacra des sommes considérables à la réparation des églises normandes, qui avaient le plus souffert dans la guerre civile; et ses rapports avec Mortain durent être d'autant plus fréquents et plus intimes qu'il avait donné cette partie de la Normandie à son fils le comte de Clermont et établi, dans le château, une garnison de troupes royales.

D'autres savants ont pensé que, si l'église actuelle est celle qui fut dédiée avant 1093, la consécration avait eu lieu avant l'achèvement des travaux. Cette opinion, pour le dire en passant, paraît s'appuyer sur un grand nombre de faits analogues.

Quoi qu'il en soit du mérite de ces diverses suppositions, une chose est évidente; c'est que l'édifice est marqué du cachet d'un style unique, et ce style c'est l'ogival. Arcades, portes, fenêtres, tout est en pointe, tout, par conséquent, date d'une époque postérieure au XIe. siècle.

La porte d'entrée, au bas de la nef, vers le midi, appartient seule au style roman. Elle est ornée de dents de scie et de zigzags qui non seulement se prolongent autour de l'arche semi-circulaire, mais descendent le long des montants, jusqu'au niveau du sol. Cette disposition est assez rare. M. de Gerville l'avait signalée au chœur de Semilly (Manche); et M. de Caumont l'a retrouvée à l'abbaye de Savigny (même département), dont il vient d'acheter et de sauver les ruines.

Ce portail se lie mal avec le reste de l'édifice. La muraille dans laquelle il est placé, est beaucoup plus épaisse que les autres, de telle sorte que l'on doit nécessairement lui assigner une date différente de celle du reste de la construction, avec laquelle il offre d'ailleurs si peu de rapports architectoniques.

Les arches qui soutiennent l'intérieur de l'église sont à ogives très-obtuses dans la nef et très-étroites dans le sanctuaire. Elles sont soutenues par de grosses colonnes cylindriques simples. Celles de la nef et du chœur ont des chapiteaux normands ornés de feuillages : les chapiteaux de celles qui occupent le haut du chœur, sont dépouillés d'ornements. L'apside, au reste, paraît, ainsi que l'ont remarqué MM. de Caumont et Renault, avoir été reconstruite à une époque assez récente, au XVe. siècle peut-être.

Toutes les fenêtres sont en lancettes : quelques-unes ont une forme un peu obtuse. A l'extérieur, on voit des colonnes normandes, aux proportions déliées, surmontées de chapiteaux.

Trois longues fenêtres d'inégale grandeur s'ouvrent dans le pignon de la façade, à laquelle elles donnent une originalité qui ne manque pas d'élégance. Cette façade a été dessinée par M. Vauquelin et publiée dans l'Atlas du Cours d'antiquités monumentales de M. de Caumont, planche LII.

L'église n'a pas de transepts : en revanche elle est munie de bas côtés, dans toute sa longueur. A la différence des églises de Normandie et à l'instar des églises Italiennes, elle fut construite sans tour, dans l'origine.

La tour de l'est qui la surmonte, est en effet d'une date évidemment postérieure au reste de l'édifice. Elle aboutit à l'une des fenêtres, et sa construction ne se lie pas avec les constructions voisines. Elle présente du sommet à la base des fentes longues et étroites, terminées en lancette.

Les contreforts simples et massifs n'offrent aucun intérêt.

Pour terminer ce qui a trait à l'architecture de l'église de Mortain, je signalerai les dessins bizarres qui ornent les soubassements des colonnes. Ces soubassements sont carrés; Les angles ont été coupés en biseau, et, à chacun de ces angles, on voit des lacs grossièrement sculptés qui semblent rattacher la base de la colonne au soubassement. On dirait volontiers qu'elle s'appuie sur lui, au moyen de quatre pattes étendues. Ce singulier genre d'ornement, qui du reste, dans d'autres contrées, et notamment dans le Maine, caractérise assez les bases des colonnes des XIIe. et XIIIe. siècles, est rare en Normandie.

Mais l'église de Mortain présente à l'intérieur de curieux détails qui n'ont été, que je sache, observés ni décrits par personne, et sur lesquels, à raison de cela même, je crois devoir principalement insister : ce sont les stalles du chœur.

Un mot d'abord sur les stalles en général.

Dans les premiers siècles, la disposition du chœur, par rapport au reste de l'église, permettait au peuple la vue de l'autel et des prêtres. La réorganisation du clergé régulier, au IXe. siècle, introduisit quelques changements dans le mode de célébrer l'office divin et restreignit, dans l'intérieur des églises, l'intimité des communications entre les officiants et les fidèles (1). Les jubés devinrent des espèces de remparts et le pourpris du chœur fut ceint de boiseries fort élevées, qui rendaient les officiants presqu'invisibles. Les stalles se multiplièrent; elles eurent jusqu'à quatre rangs (2). Quand l'art se fut perfectionné, il couronna de dais,

(1) Stalles de Rouen, par Langlois, vol. in-8°, 1838, p. 95 et suiv.

(2) Voyages liturgiques de Moléon, p. 202.

il chargea d'ornements et de sculptures diverses, les dossiers de ces stalles ainsi que les accotoirs et les *miséricordes* des sièges. On appelait de ce nom l'espèce de console placée au-dessous de la tablette mobile ou bascule de la stalle, et sur laquelle s'appuient les prêtres et les chantres pendant la durée des psaumes et des hymnes. L'équivoque et fatigante posture dans laquelle ils sont forcés de demeurer, puisqu'ils ne sont réellement ni assis ni debout, faisait également désigner ces tablettes sous le nom de *patiences*.

Les miséricordes de quelques églises sont célèbres par la richesse, la variété, la bizarrerie de leurs sculptures : on citait entr'autres celles de Cluny à Paris, de St.-Spire à Corbeil, de la cathédrale à Rouen. Elles représentaient assez souvent des ouvriers se livrant aux divers travaux de leurs professions, ou des bouffonneries et des grotesques. On peut voir, dans les antiquités nationales de Millin, le dessin et la description de quelques-unes des miséricordes les plus intéressantes de Corbeil. Celles de Rouen ont fourni à feu M. Langlois et à son ami, M. Ach. Deville, la matière d'un volume in-8°., plein de faits curieux et enrichi de charmantes gravures.

Les stalles de l'église de Mortain ne sauraient entrer en comparaison avec celles dont nous venons de parler. Elles méritent toutefois une étude spéciale. Je vais signaler ce qu'un examen rapide m'a permis d'observer et de reconnaître.

Elles sont au nombre de 24. Les accotoirs n'offrent pas d'intérêt et sont sculptés d'une manière uniforme.

Première stalle, à droite, en entrant dans le chœur. — Un ange, à genoux, les ailes ouvertes, et tenant à deux mains une couronne.

Deuxième. — Un personnage enveloppé d'une longue robe,

avec des ailes et une tête d'aigle. Il tient à deux mains un bâton qu'il semble vouloir plonger dans un vase arrondi, mais surmonté d'un goulot plus étroit.

Troisième. — Un autre monstre. C'est un chien avec un collier et trois ailes découpées en feuilles de chêne, qui s'ouvrent de chaque côté du cou. Il porte sur la poitrine un écusson orné d'une petite rosace.

Quatrième. — Deux lions supportant un écusson vide.

Cinquième. — Une bête monstrueuse, ayant la tête d'un homme et le corps d'un lion. De la main gauche, elle tient un bouclier carré, échancré à l'un des angles et garni de l'*umbo ;* de la droite, une flèche. La tête est ceinte d'une sorte de turban, surmonté d'une aigrette. Les stalles 32 et 63 de la cathédrale de Rouen, offrent des sujets analogues soit pour la forme, soit pour l'équipement du monstrueux guerrier.

Sixième. — Un individu, dont la chevelure rasée sur le front, est collée sur les joues comme celle d'un moine, est assis sur le dos d'un animal monstrueux, le visage tourné vers la queue de sa monture, dans l'attitude de la frayeur ou même de la fuite. Il tient à deux mains, jeté sur son épaule, un sac passablement garni. L'animal est presque entièrement couvert par les habits flottants de son cavalier ; on ne distingue que deux pattes armées chacune de trois griffes, et une grosse tête largement fendue comme celle d'un crocodile. De sa langue démesurément longue et recourbée, il lèche le dessous d'un moulin à vent ; ce moulin se compose d'un carré flanqué de quatre ailes en sautoir, avec une ouverture au milieu garnie de losanges, et coëffé d'un petit chapiteau. Quel est le sujet de cette singulière allégorie ? Les stalles de Corbeil offrent bien un meunier, qui chemine gravement sur son âne, un sac sur la tête.

Ici, on dirait presqu'un voleur qui se sauve avec le produit de son vol, tandis que le démon de la convoitise qui l'a guidé, lèche encore, en signe de regret, le moulin dépouillé : mais quel serait ce voleur ? On sait que les meuniers ont depuis long-temps le privilége de servir de type aux caricatures et aux plaisanteries populaires dirigées contre les fraudeurs. L'ordonnance de janvier 1340, ne les traite pas très-charitablement (1) : elle porte que le blé sera pesé à son entrée au moulin et que le meunier rendra poids pour poids. Les statuts du métier les obligeaient à Paris à prêter un serment de *bonne garde et loyauté*, triste privilège qui n'atteste guère, ce semble, qu'une injurieuse défiance (2) ! « Si tu es meunier de profession, « dit à son adversaire Miller (ou meunier), le bon écuyer « d'Invanhoë, dans l'admirable roman de Walter-Scott (3), « tu es doublement voleur... » Ne pourrait-on voir aussi dans la caricature que nous venons de décrire, un trait satyrique contre les moines et le clergé qui ruinaient en dîmes et en exactions le pauvre laboureur ?

Septième. — Un ange tenant un instrument qui me paraît être une flûte à bec, ornée d'une petite flamme ou pavillon.

Huitième. — Un monstre tenant une pique décorée d'une flamme, sur laquelle on voit une croix. Il a le corps d'un lion, la tête d'un lézard, avec une sorte de couronne ou de bonnet, et la queue d'un oiseau. Il offre, dans son ensemble et dans ses détails, un certain air de famille avec les monstres nos. 56 et 68 des miséricordes de Rouen.

Neuvième. — Un ange tenant un écusson vide.

(1) Monteil, histoire des Français des divers états, XIVe siècle, tome 2, p. 80.

(2) Livre des métiers, par Etienne Boileau.

(3) Chapitre XI.

Dixième. — Deux têtes fort laides, l'une barbue, l'autre sans barbe, enveloppées dans le même capuchon : traduction libre du proverbe : deux têtes dans le même bonnet. Les stalles de l'église des Mathurins à Paris offraient des têtes de fous ainsi accolées, dont Millin a donné le dessin.

Onzième. — Un berger jouant de la cornemuse. Ce sujet, fort commun au moyen âge, est traité d'une manière plus complète sur la stalle n°. 51 de la cathédrale de Rouen. Deux animaux, qui se trouvaient aux côtés du berger, ont disparu. N'étaient-ce point des moutons dansants, comme on en voit sur les stalles de Rouen et dans les bas reliefs de l'hôtel Bourgthéroulde, dans la même ville ?..

Douzième. — Un monstre ou plutôt une tête de monstre, avec deux petites ailes. Les deux mains tirent les coins de la bouche, de manière à lui faire faire une horrible grimace.

Première stalle, à gauche en entrant. — Un ange tenant un instrument de musique, dont j'ignore le nom. Il se compose de plusieurs rangs de tuyaux d'inégale longueur, disposés parallèlement sur une petite base, dans laquelle est pratiquée une ouverture carrée. Peut-être n'est-ce qu'une sorte de chalumeau perfectionné?

Deuxième. — Une tête de monstre.

Troisième. — Deux cordonniers, avec le tablier en pointe fixé sur la poitrine. L'un coupe le cuir avec un tranchet, l'autre manie l'aiguille. A côté d'eux, sur une planche, on voit une paire de souliers. C'est un des sujets qui se rencontrent le plus fréquemment sur les miséricordes du moyen-âge. Celles de Corbeil et celles de Rouen offrent la même figure, à quelques légères différences près. Je l'ai retrouvée également dans les verrières de plusieurs églises ; à Alençon, l'atelier modeste de St.-Crépin et St.-Crépinien, est

orné d'une charmante statuette de l'amour. C'est sans doute en mémoire de l'amitié touchante qui unissait ces deux frères, que, sur nos stalles et nos verrières, nous voyons toujours les cordonniers réunis deux à deux. Ajoutons avec Monteil (1), que les ateliers des cordonniers au moyen-âge étaient *des plus diversifiés et des plus brillants*. De là sans doute leur popularité parmi les peintres et les sculpteurs.

Quatrième. — Un cheval ailé, ayant une corne sur la tête : les ailes ne permettent guère de voir dans ce monstre la licorne fabuleuse du moyen-âge, qui ne pouvait être prise que par une fille vierge, et qui, à raison de ce fait, était regardée comme le symbole de la pureté.

Cinquième. — Un gros moine fort laid, dont le capuchon fuit, en arrière, tient un livre ; son dos porte des ailes. La stalle n°. 44 de Rouen, offre également un homme lisant.

Sixième. — Une figure accroupie, les mains sur ses genoux, et la tête couverte d'un large capuchon d'où partent, je crois, des oreilles d'âne.

Septième. — Un monstre ailé, ayant la figure et la barbe d'un homme, la queue d'un reptile. Il tient sa queue entre ses griffes. On voit à Rouen, sous le n°. 50, une espèce de syrène tenant sa queue dans ses mains.

Huitième. — Une femme tenant un objet qui a disparu. C'était probablement un instrument de musique en forme de guittare. Deux oiseaux qui se trouvaient à ses côtés ont été mutilés.

Neuvième. — Un monstre ailé, ayant le corps d'un lion et la tête d'un singe. Il tient un écusson, au milieu duquel est une rose. Il a plus de rapport avec le monstre n°. 69 des stalles de Rouen.

(1) Monteil, volume cité, p. 65.

Dixième. — Un ange tenant étendus devant lui, soit les plis de sa tunique de dessus qu'il aurait relevée, soit un linge quelconque.

Onzième. — Deux sauvages couverts de poil, armés de massues ou plutôt de caducées, et supportant un écusson, au milieu duquel est une tête radiée.

Les sauvages jouent un grand rôle dans les mascarades et les spectacles des 15e. et 16e. siècles. On sait que ce fut dans une fête où il s'était déguisé en sauvage, avec plusieurs jeunes seigneurs de sa cour, que Charles VI manqua de perdre la vie, en 1393. Voici dans quels termes un vieil historien (1) raconte le déguisement du Roi... « Un « gentilhomme, nommé Hengriquen de Gensan. estimé selon « le temps homme d'esprit, subtil et inventif de belles « mascarades, lesquelles alors n'estaient en usage qu'aux « nopces de village, inventa une espèce de mommerie nou- « velle, en forme d'hommes sauvages (autres disent de « lyons) et pour ce faire, il fist venir des accoustremens « de toile toute couverte de poil de lin fort délié, et comme « cheveux, qui descendaient de la tête jusqu'aux pieds. « Ces habits estoient si proprement faits et estoient telle- « ment joints à la chair, que ceux qui en estoient vétus « sembloient estre nus, et estoit le lin attaché et collé « avec de la poix. » L'imprudence du duc d'Orléans, qui s'approcha des masques avec une torche, pour tâcher de les reconnaître, ayant mis le feu aux vêtemens de l'un d'eux, la flamme se communiqua rapidement à ceux des autres danseurs, qui étaient attachés ensemble avec des chaînes. Deux périrent; les autres furent cruellement brûlés; le roi ne dut son salut qu'à la présence d'esprit de la du-

(1) Malingre, annales de Paris, p. 130.

chesse de Berry, qui l'enveloppa de son large manteau et étouffa les flammes.

L'essai n'était pas heureux. Toutefois les déguisements de ce genre furent en grande faveur pendant les siècles suivants.

Douzième. — Un ange jouant de la harpe. Son instrument se distingue de celui que l'on voit à Rouen, stalle n°. 64, en ce que l'on voit très-bien la tête ou clé des cordes, au-dessus du montant supérieur. Il se termine d'ailleurs en pointe, au lieu de présenter un angle coupé; et les cordes occupent tout le vide du cadre, tandis qu'à Rouen, elles n'en occupent que les deux tiers.

Le pourtour de ces stalles n'a rien d'intéressant. Quelques-uns des bancs, qui y sont adossés, sont, il est vrai, ornés de petites arcades ogivales; mais les ornements ne sont qu'appliqués, et d'ailleurs il n'en reste que quelques débris.

Le travail de ces stalles est en général fort délicat : il y a de la naïveté, de la finesse même dans les figures et les attitudes de quelques-uns des personnages. Elles paraissent dater de la même époque que celles de Rouen, qui furent sculptées en 1457, par Philippe Viart, maître huchier, lequel recevait pour son travail cinq sols dix deniers par jour : ses compagnons n'avaient que deux sols six deniers. La conservation en est satisfaisante, sauf les deux ou trois mutilations que j'ai signalées, on peut même dire qu'elle est parfaite.

Une question se présente en finissant : quel était le but que se proposaient les artistes qui sculptèrent les monstres, les caricatures grotesques dont nous venons de tracer une rapide esquisse? Il ne peut évidemment s'agir ici de corporations qui font représenter, sur les stalles payées de leurs deniers, les attributs de leurs diverses professions; il

ne peut s'agir davantage de distractions officieusement ménagées à la piété des chantres ou des prêtres, fatiguée par une trop longue attention. Ne serait-ce qu'un dévergondage d'imagination, qu'une débauche d'esprit? Il est difficile de le penser, quand on voit les mêmes types se reproduire presqu'en tous lieux. Qu'on examine nos stalles, nos vitraux, les chapiteaux de nos colonnes, les miniatures de nos manuscrits, partout le bouffon, le grotesque, l'obscène même; partout, comme à Mortain, *les monstres de masques*, les plus horribles qu'ait pu rêver une imagination en délire, exposés avec complaisance aux regards de la foule; partout le costume monastique ridiculisé, caricaturé de la manière la plus grossière, aux pieds même de l'autel. Un écrivain (1), que nous avons déjà cité, n'hésite pas à penser que « toute cette étrange iconographie se rattachait à des faits « passés dans le monde réel; et c'est dans l'emploi des masques « si fréquent au moyen âge et dans les travestiments des « hommes en animaux, en monstres, en spectres infernaux, « qu'il a cru, à travers les brouillards des âges, entrevoir « l'origine de ces créations métaphysiques. » L'explication est ingénieuse sans doute; mais je ne saurais l'admettre dans ce qu'elle a de trop rigoureux et de trop exclusif. Les caricatures, dont nous parlons, ont pu être dirigées contre les abus qui s'étaient glissés dans l'intérieur des cloîtres; elles ont pu présenter l'image des passions ou des vices que la religion condamne, devenir la personnification des attributs de notre nature ou l'emblême des diverses formes qu'essaye l'esprit de mensonge pour agir sur l'intelligence et la volonté humaine (2), sans être pour cela une contre

(1) Langlois, pages 111 et 112.

(2) L'abbé Aubert, Bulletin de la Société des Antiq de l'Ouest, p. 100.

épreuve des représentations dramatiques ou la satyre et le grotesque jouaient un si grand rôle. Tous les arts se développent parallèlement, sous l'influence d'une pensée commune. L'art dramatique n'enseigna pas aux peintres et aux sculpteurs une voie dans laquelle ceux-ci s'étaient hardiment lancés avec le siècle tout entier. Rôle étrange et curieux, au reste, que celui de l'élément grotesque dans les arts du moyen-âge ! D'une part, il créa le difforme et l'horrible; de l'autre le comique et le bouffon ; et, suivant l'expression d'un grand poëte, « il attacha autour de la religion « mille superstitions originales, autour de la poësie mille « imaginations pittoresques.... »

J'ai visité l'église de Mortain avec intérêt ; je désire que ces lignes attirent sur elle l'attention de quelqu'antiquaire plus habile, qui complète, avec des explications et de bons dessins, le travail que je n'ai fait qu'ébaucher.

(1) V. Hugo, préface de Cromwell.

MÉMOIRE

Sur la dénomination et les règles de l'Architecture dite Gothique ;

PAR T. B. EMERIC-DAVID,

Membre de l'Institut.

(Mémoire lu à la Séance publique de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 10 août 1838).

D'où vient la dénomination *d'architecture gothique* donnée à une manière de bâtir, lorsque déjà depuis plusieurs siècles les Goths avaient disparu du midi de la France, où lorsque ceux qui restaient étaient si bien fondus dans le corps de la nation française, qu'il était impossible de les distinguer? Cette architecture est-elle byzantine, lombarde, sarrazine, saxonne ou française ? Il faut aller plus avant : cette manière de bâtir avait-elle un caractère propre et original, ou n'était-elle qu'un mélange, qu'une confuse dégradation des manières de bâtir en règne auparavant ?

Nos pères, gaulois ou francs, avaient deux manières de bâtir, l'une qu'ils appelaient *l'ancienne*, l'autre qu'ils appelaient *nouvelle*. *L'ancienne* consistait à placer l'une auprès de l'autre, debout ou presque debout, des pièces de bois liées par le bas formant avec le sol un triangle et enchassées

par le haut dans une pièce transversale. Les intervalles étaient remplis avec des pierres. La *nouvelle* était totalement en pierres. On les arrangeait en forme de murailles en-dedans et en-dehors.

L'une des deux manières venait des Gaulois, l'autre avait été apportée de Rome. Pour découvrir l'origine de la première, il faudrait remonter aux Druides. Leur culte se pratiquait dans les forêts. Il faudrait même aller jusqu'aux Germains qui, n'ayant point de temples, exécutaient leurs cérémonies dans les bois (1).

La même manière de bâtir avait plusieurs dénominations. On appelait la première *notre coutume ;* la *coutume* des gaulois *noster mor gallicanus ;* cette manière était la plus ordinaire ; elle était vulgaire, générale. De là la promptitude avec laquelle une église était élevée, la rapidité à la démolir, la multiplicité des incendies et les ravages qu'ils opéraient. On appelait la seconde manière *novum œdificandi genus*. La *coutume nouvelle*, *recens ritus ;* on disait qu'une église était bâtie avec des *pierres taillées*, avec des *pierres grandes et carrées*, *dedolatis lapidibus*, *magnis quadrisque saxis*.

Grégoire de Tours, Sulpice Sévère, Fortunat, citent un grand nombre de temples bâtis suivant l'ancienne manière. Adrien Levalois joint son témoignage à celui de ces auteurs.

Cette première forme ne présente pas une question.

Fortunat témoigne plus d'une fois sa gratitude à des évêques qui ont réparé sur-le-champ des temples vieillis ou consumés dans des incendies.

Templa vetusta Dei revocasti in culmine prisco (2).

(1) Tacit. Descript. german., cap. XVI et XXXIX.

(2) Fortunat, ap. D. Bouquet, tome II, page 473, B. C. D.

Post cineres consumpta suos, tenuesque favillas.
Sic solet et phœnix se renovare senex... (1).
Ecclesiæque domus crescente cacumine pollet (2).
Templa exusta celer revocasti in culmine prisco (3).

Grégoire de Tours fait mention de l'oratoire de St.-Martin, construit en bois, lequel ayant pris feu, fut éteint par la seule puissance du saint (4).

Le même Grégoire de Tours fait mention d'un incendie qui détruisit de fond en comble une église de St.-Martin de Brive (5). Il parle pareillement d'un incendie qui dévora dans la Touraine une autre église où se trouvaient des reliques de St.-Martin (6). Dans le livre X, au temps de l'évêque Eufrone, toutes les églises de la ville de Tours furent incendiées. L'évêque en répara deux : l'église de St.-Martin fut encore une fois brûlée et réparée par le même évêque (7).

Tant d'églises réparées ou construites à la hâte et comme en courant et dont Grégoire de Tours parle de même, étaient visiblement en bois. Telles sont celles de St.-Eustache, dont il dit : *magnam ibi basilicam, quæ et usque hodie permanet, fabricavit* (8). Telles sont celles dont il ajoute : *multas et allias basilicas edificavit, quæ usque hodie in Christi nomine constant* (9); ou bien : *qui multùm vigi-*

(1) Fortunat, ap. D. Bouquet, tome II, page 473, B. C. D.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid*, page 493, D.
(4) Greg. Tur., hist. Francor., lib. VII, cap. 33, page 323.
(5) Greg. Tur., *ibid*, lib. VII, cap. 10, p. 296.
(6) Id., *ibid*, lib. eod., cap. 12, p. 297.
(7) Id., *ibid*, lib. X, p. 388.
(8) Greg. Tur., lib. II, cap. 14, p. 169, an. 460.
(9) *Ibid.*

lanter vel ecclesias, vel ecclesiæ domos et erigens, et componens (1); ou bien : *Agricola autem Cabillonensis episcopus..... multa in civitate illa ædificia fecit, domos composuit, ecclesiam fabricavit, quam columnis fulcivit, variavit marmore, musivo depinxit* (2), etc...

L'auteur de la vie de St.-Didier, évêque de Cahors, en 630, pour dire que ce saint bâtit son église en pierres, dit qu'il l'a construite en pierres carrées, travaillées au marteau; *non*, ajoute-t-il, *suivant notre habitude gauloise, mais suivant la manière de construire les anciens murs d'enceinte*, avec de grandes pierres carrées depuis les fondements; *non quidem nostro gallicano more, sed sicut antiquorum murorum ambitus magnisque, quadrisque saxis extrui solet* (3). On voit donc bien que *notre habitude* ou *l'habitude gauloise* consistait à bâtir en pans de bois.

En 845, l'archevêque Hincmar veut terminer l'église de Rheims, commencée par Ebon, son prédécesseur. Il s'y porte avec toute l'ardeur d'un amateur de belles églises. Les murs sont couverts de mosaïques, les fenêtres de vitraux coloriés, usage alors pleinement nouveau, car il ne date que du neuvième siècle (4); mais il veut être prompt pour profiter de la bienveillance du roi. Dans vingt-deux ans son ouvrage est achevé. Il n'est pas besoin de dire que ce temple était en bois, Marlot nous l'apprend expressément. En 1210 un incendie consuma l'église et elle fut alors construite en pierres telle que nous la voyons (5).

(1) Greg. Tur., lib. v, cap. 37, p. 254.
(2) Id., ibid, cap. 46, p. 260.
(3) Excerpta ex vita S. Desiderii, ap. Bouquet, tome III, p. 331.
(4) Emeric David, prem. disc. sur la peint. mod., p. 151, in-8°.
(5) Marlot, Metrop. Rem. hist., tome I, lib. III, cap. 23, p. 393 et

Enfin en 504, l'église de Strasbourg est construite en bois. Un incendie la consume en 1003. Réparée en 1007, partie en pierre, partie en bois, incendiée de nouveau en 1028 et en 1130, elle est bâtie enfin entièrement en pierre en 1276 par Erwin de Steinbach (1).

Tandis que s'élevaient ces maisons de bois à la construction desquelles l'amour de la patrie avait aussi quelque part, se bâtissaient des édifices romains en pierre avec toute la solidité et toute la magnificence que Rome mettait dans ses ouvrages.

Namatius, huitième évêque de Clermont, construisit à la manière des Romains, l'église de St.-Julien. Il lui donna cent cinquante pieds de long, soixante pieds de large, et cinquante pieds de haut sous le plafond, une abside arrondie, soixante et dix colonnes, huit portes et quarante deux fenêtres ornées de vitraux qui produisaient, dit l'auteur, une grande clarté et une crainte de Dieu suffisante (2). Namatius en fut lui-même l'architecte *suo studio fabricavit* (3).

J'ai déjà cité St.-Didier, évêque de Cahors, qui construisit en 630 une église romaine, *non sans doute suivant notre usage gaulois, non quidem nostro gallicano more.*

Cette manière de bâtir s'étendait de contrée en contrée.

394. — Flodoard, lib. III, cap. 5. — Auguror fornicum et pilas ligneas fuisse ut et aliarum ecclesiarum quæ flammis voracibus multo ante perierant : lignea si quidem, ad annum Christi millesimum, apud nos omnia prope monasteria et Basilicas exstitisse, tradit Uvandelinus in *Glossario salico*, verbo Basilica—Apud Marlot, *ibid*, t. 1, p. 470.

(1) Grandid. Essai hist. sur l'église de Strasbourg, p. 6, 14, 16, 23, 29, 41.

(2) Terror namque ibidem Dei, et claritas magna conspicitur. Greg. Tur. hist. lib. 2, cap. 16. Ap. D. Bouquet, t. 2, p. 170.

(3) Ibid.

Vers l'an 674, Wilfrid, évêque d'York, voulant s'y conformer dans la construction de la cathédrale, et de deux autres églises, appela des artistes de la France et de l'Italie, pour exécuter ces grands ouvrages d'un genre nouveau dans sa patrie (1).

En 675, Biscops, abbé de eremouth, vint pareillement d'Angleterre en France, chercher des constructeurs propres à lui bâtir une église en pierres, à la manière des Romains, manière, dit son biographe, qu'il aimait beaucoup. Il en trouva en effet (2). C'est pour la même église que Biscops fit ensuite demander en France des vitriers, sorte d'ouvriers encore inconnus à cette époque en Angleterre, et qui enseignèrent leur art aux Anglais (3).

Ce qu'il faut surtout remarquer dans l'intervalle écoulé depuis l'entrée des Goths en France jusqu'à leur sortie, c'est que ces peuples, regardés comme des ignorants et des barbares, et comme uniquement propres à piller et à détruire, étaient au contraire des *bâtisseurs* d'édifices d'une grande richesse.

Fastueux dans leur vie publique, amis des arts autant que pouvaient l'être des peuples dont l'éducation commençait, réputés les plus éclairés des barbares, et *presque semblables*

(1) De Romà quoque et Italià et Francià et de aliis terris ubicumque invenire poterat cœmentarios et quoslibet alios industrios artifices secum retinuerat, et ad opera sua facienda secum in Angliam adduxerat. Apud hist. Angl. script. X. Tome 1, coll. 295.

(2) Gallias petens cœmentarios qui lapideam sibi ecclesiam, juxtà Romanorum, quem semper amabat morem, facerent, postulavit, accepit, attulit. Venerab. Beida, *vitæ abbat Weremutensium*, ed. 1664, p. 27.

(3) Factumque est ut venerunt (vitri factores) nec solum postulatum opus compleverunt, sed et Anglorum ex eo gentem hujusmodi artificium nosse ac discere fecerunt. Ibid, p. 28.

aux Grecs, suivant l'expression de Jornandès, leur historien, notamment ariens zélés, à peine furent-ils établis dans le Languedoc et la Provence, qu'on les vit élever des églises et lutter sur ce point avec les catholiques (1). Les Goths étaient à peu près ce que sont encore les Lombards, maçons, architectes, gagnant leur vie à bâtir, quand il s'agissait de gagner leur vie.

Les écrivains languedociens ne sont pas d'accord entre eux sur la question de savoir qui est l'auteur de la *Daurade*, église de la Vierge, désignée sous ce nom à cause de la mosaïque qui en couvrait l'apside. La Faille nie que ce soit un monument romain (2). Ils croient cependant les uns et les autres qu'elle a été bâtie ou par Théodoric II, prince goth, qui commença à régner en 452, ou par Euric, son frère, qui lui succéda en 466 (3). Ce qui est certain, c'est qu'elle existait en 584, puisqu'à cette époque, la princesse Rigonthe, fille de Chilpéric et de Frédégonde, menacée par une émeute, s'y réfugia (4).

Cette mosaïque qui subsistait encore en 1793 (5), représentait les douze apôtres, et la dévotion particulière que les Ariens avaient pour ces saints pourrait prouver qu'ils étaient auteurs de cet embellissement.

Euric, un de leurs rois de qui les états s'étendaient depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, depuis l'Océan jusqu'à Arles,

(1) Græcisque pené consimiles, *de reb. Got.*, cap. 5.

(2) La Faille, *annales de Toulouse*, part. 1. chap. 4, tome 1, page 9.

(3) J. Chabanel, *antiquité de la Daurade*, pag. 38, 39.—D. Vaissette, *hist. du Lang*. tom. 1, p. 661.—Series *reg. Goth.* Apud D. Bouquet, tom. 2, p. 701, 704.

(4) Greg. Tur. *hist. Franc.* Lib. VII, cap. 10.

(5) Martenne et Durand, *voyage littéraire*. Part. 2, p. 47.

qui régna momentanément à Marseille, s'étant emparé de l'Auvergne, bâtit ou du moins commença deux églises à Clermont, pendant un séjour de neuf années, l'une dédiée à St.-Laurent et St.-Germain, l'autre à St.-Julien. Toutes deux furent construites à la manière des Romains, ornées de colonnes, et *avec une grande magnificence* (1).

A la même époque, Lunebodes, seigneur goth, gouverneur de Toulouse, fit élever, dans cette capitale, l'église de St.-Saturnin ou St.-Sernin; et Fortunat dit à ce sujet: « Ce ne sont point des artistes venus d'Italie qui ont exé« cuté ce grand ouvrage; il est dû à un homme de la « race des barbares. »

Quod nullus veniens romana gente fabrivit,
BARBARICA PROLE *peregit opus* (2).

Enfin, vers l'an 657, Audoin, nommé aussi *Dado* ou St.-Ouen, ancien référendaire de Dagobert, devenu archevêque de Rouen en 640, veut fonder en pierre l'église de St.-Pierre-le-Vif, cathédrale de cette ville. Clotaire III, encore enfant, ou plutôt la reine Batilde sa mère, concourt à cette grande entreprise. Cette église doit être *noblement* construite : *à Lothario rege Francorum nobiliter constructa :* on appelle des Goths, ils la bâtissent en *pierres carrées*, et cet admirable ouvrage est encore dû à des mains barbares : *miro opere, quadris lapidibus, manu gothica* (3).

(1) Greg. Tur. Lib. 2, cap. 20. *Mirificè construxit.* Chron. Moissiac Apud D. Bouquet, tome 2, page 649.

(2) Fortunat, lib. 2, carm. 9. Sur ces mots : *barbarica prole*, D. Bouquet dit en note : *Nomen illud, Barbarus, nomen fuit honoris, non contumeliæ.* Tom. 2, p. 477.

(3) Vita S. Audoeni, apud Bolland, 24. August. p. 818, 819.— Gall. christ., tom XI, col. 13, 14, 15.

Ce fait a été cité plusieurs fois, je l'ai rapporté moi-même dans mon *premier discours historique sur la peinture moderne* (1). Mais les déductions qu'on en peut tirer n'ont pas été développées comme elles méritaient de l'être. Il prouve, en effet, que les Goths avaient adopté cette belle manière de construire, qu'on appelait alors manière *romaine* ou *nouvelle*, en grosses pierres carrées et taillées au marteau; *quadris lapidibus..... dedolatis lapidibus*. L'armée des Goths était allée établir le centre de son gouvernement à Tolède en l'an 542 (2), mais tous les Goths, à beaucoup près, n'étaient pas partis. Il en restait encore un si grand nombre en France, et ils étaient tellement attachés à leurs lois qu'en 759, les Sarrazins tenant la ville de Narbonne, et Pépin en faisant le siège, ceux qui étaient dans la ville firent dire à ce prince que s'il voulait leur rendre leurs lois gothes, ils se chargeaient de tuer tous les Sarrazins et de lui ouvrir les portes. Ce prince promit tout, et ils tinrent leur parole (3).

Nous voyons encore dans l'exemple de St.-Pierre-le-Vif que

(1) Premier disc. hist. sur la peint. moderne, éd. in-8°., p. 102, 103, note 5. J'ai été induit en erreur par l'auteur de la vie de saint Audoin, en nommant le roi Clotaire Ier, il s'agit de Clotaire III.

(2) Isidor, hispal. histor. Goth. Apud D. Bouquet, tome 2, p. 502, c.

(3) Chronic. Moissiacens. Apud D. Bouquet, t. 5, p. 69. M. Reynaud, invasions des Sarrasins, p. 81. Une note de D. Bouquet sur ce passage extraite du P. Pagi (Antoine) porte qu'en 775 les villes de Maguelone, Nismes, Carcassonne, etc., quoique leur armée fût partie, se gouvernaient encore par les lois gothes et avaient le gouvernement en main. Ces villes, y compris Narbonne, étaient au nombre de sept. De là le nom de *Septimanie* donné au Languedoc, lequel signifiait sept manoirs ou sept habitations de la famille. D. Bouquet. Notes. *Ibid.*

cette manière de bâtir, quoiqu'elle eût déjà fait des progrès dans l'opinion des prélats, n'était point généralement adoptée; souvent on préférait la construction en bois. Une révolution s'opérait et les Goths y avaient une grande part. Nous y voyons enfin que les Goths, comme je l'ai dit, louaient leurs œuvres en qualité d'architectes et de maçons, *manu gothica*.

Cette manière était réellement trop belle et trop préférable à la construction en bois pour ne pas se répandre de jour en jour davantage.

Charlemagne suivit les Romains dans tout ce qu'il construisit à Aix-la-Chapelle, la plupart des prélats imitèrent cet exemple. Presque toutes les cathédrales bâties dans les Xe., XIe., XIIe. et la première moitié du XIIIe. siècle sont en pierres.

Telles sont l'église de St.-Pierre et celle de St^e.-Marie-la-Grande, de Poitiers, magnifiques et précieux monuments où est imprimé avec toute sa fierté le caractère de l'architecture romaine du Xe. siècle (1).

Telle est l'église de St.-Pierre ou la cathédrale d'Angoulême, que l'évêque Hugo Ier. bâtissait en l'an 974 (2), édifice qui joint au caractère mâle de son époque je ne sais quoi d'élégant, dû sans doute au génie particulier de l'architecte. Telle l'église de St.-Germain-des-Prés, de Paris, rebâtie par l'abbé Morard, vers l'an 990, dans tout ce qui subsiste aujourd'hui de cette époque (3). Telle encore la belle église de Clermont, nommée Notre-Dame-de-Port,

(1) Voyez les gravures de ces deux monuments dans les monuments de la France. De La Borde, tome 2.

(2) *Gallia christiana*, tome 2, col. 987.

(3) Bouillart, hist. de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, pages 70, 71.

la plus noble peut-être et la plus grandiose de ce temps que l'on puisse citer (1).

Le onzième siècle ressemble au dixième : il a un aussi grand caractère, s'il ne le surpasse. Les sculptures des églises d'Avalon, de Vermenton, de Vezelay, qui datent de 1001 à 1030, sont faites d'après les grecs, si elles ne sont grecques elles-mêmes (2).

St.-Sauveur de Limoges, fondé en 1028, St.-Lazare d'Autun, fondé en 1060, rappellent le même temps (3).

Guillaume-le-Conquérant, arrivé en Angleterre en 1066, y employa, nous dit Guillaume de Malmesbury, une nouvelle manière de bâtir, *novum ædificandi genus* (4). Cette manière, encore nouvelle chez les Anglais, n'était autre que celle dont je parle, savoir, la manière romaine.

L'église de Cantorbéry, construite toutefois avant l'arrivée de ce prince, était dans cette manière. Gervasius, moine de la même maison, nous le dit expressément *Romanorum more facta* (5). Lanfranc, lombard de naissance, venu en Angleterre à la suite de Guillaume, et élevé à l'évêché de Cantorbéry, l'ayant trouvée incendiée à son arrivée, la rebâtit entièrement dans le même système et sur le même plan; seulement il ajouta une tour au-dessus du chœur, et deux tours à la façade, terminées l'une et l'autre par des couvertures pyramidales et dorées (6), ce qui annonce

(1) De La Borde, 23e. livre.

(2) Don Plancher, hist. de Bourgogne, tome 1, p. 479, 491, 507, 514, 515.

(3) Commencée en 1060, consacrée en 1147.

(4) Guill. Malmesbury, de gestis pontificium Angl. Gervasius infrà.

(5) Gervasius, *De combust. et reparatione cantuariensis ecclesiæ*; apud hist. angl. scriptores X, cap. 34, tome 1, col. 1291, 1292.

(6) Hanc navem vel aulam ecclesiæ finiunt duæ turres sublimes cum pinnaculis deauratis. Loc. cit. tome 1, col. 1294.

la disposition qu'il éprouvait à s'élever et à chercher les cieux, que l'usage ne permettait pas encore.

En 1077, St.-Etienne de Caen; en 1080, le cloître et la petite porte de l'église cathédrale d'Aix en Provence (1), annoncent encore par leur style, le XIe. siècle.

En 1085, Hoell, devenu évêque du Mans, termine l'église de St.-Pierre, commencée par ses prédécesseurs; ce sont encore des colonnes, des pleins cintres, un plafond richement doré (2).

En 1088, mort de Mathilde, femme de Guillaume-le-Conquérant: avant de mourir, elle bâtit la Trinité de Caen (3).

A cette même époque le génie français commençait à manifester son impatience contre ces formes de plus en plus appesanties des Romains dégénérés, dont dix siècles d'ignorance lui avaient imposé le joug. La Belgique et le Rhin partageaient ce sentiment. On apercevait partout les symptômes d'une prochaine révolution.

Hoell, de qui je viens de parler, porte ses clochers à une élévation inaccoutumée. On regardait alors les clochers comme des moyens de défense (4). Le duc Guillaume-le-

(1) Papon, *hist. de Provence*, tome 2, p. 189.—Fauris S. Vincent, *Mém. sur l'ancienne cité d'Aix*, pages 19, 20. — Hist. de la ville d'Aix, Mss. qui appartient à M. l'abbé Castellan, chanoine de la même église. — Cet ancien édifice ne forme aujourd'hui qu'une nef de l'église construite au XVIe. siècle.—De La Borde, *Monuments de la France*, tome 2.

(2) *Actus Pontificum Genomanens*, cap. 34. Apud Mabillon, *Analect. vet. monum.*, p. 309, éd. in-f°.

(3) Ducarel, *Anglonorman Antiquities*; p. 51, pl. IV.

(4) M. de Caumont, correspondant de l'Institut, en a fait graver une suite assez nombreuse dans son Cours d'Antiquités monumentales, pl. LII, LVII, LIX.

Roux, en conçoit de l'ombrage; ce n'est qu'à force de délais et de subterfuges que Hildebert, successeur de Hoell, parvient à les conserver (1).

Les moines même se lassaient de ces fenêtres surbaissées qui ne donnaient qu'une étroite lumière. Vainement, disait-on, cette obscurité entretient la terreur que doit inspirer l'être suprême (2). On voit les évêques et les abbés jeter dans ces monuments une abondante lumière mitigée seulement par le coloris des vitraux. Les fenêtres s'agrandissent; la magnificence des vitraux en devient un indispensable ornement (3).

Vers 1091, Sigiwinus, archevêque de Cologne, en rebâtissant l'église du monastère de Nuys, y introduisit des beautés de ce genre. Ce faste nouveau choque l'annaliste du monastère, « autrefois, dit-il, les églises et les habitations « des religieux étaient modestes et sombres, mais leurs cœurs « éclataient des feux de l'amour de Dieu; aujourd'hui leurs « églises et leurs maisons resplendissent de lumière, et leurs « cœurs livrés aux vices et à la paresse, sont eux-mêmes dans « les ténèbres (4). »

(1) *Actus Pontificum Cenomanens*, apud Mabillon, *Analecta vit. monum.*, page 314.

(2) Horrorem.... et inexplicabilem excitat pietatem. M. Ang. Montefalisco, *collis* paradisi amœnitas.

(3) Illuminavit quoque oratoria quæ extruxerat pulcherrimis fenestris. Ceci se rapporte aux années 1068, 1074. Il s'agit de vitraux dont les peintures avaient été exécutées par un artiste de Reims, nommé Roger. *Hist. Andaginensis monasterii*, ap. Martenne et Durand, *ampl. collect.*, tome IV, col. 930, 936.

(4) Veteres enim monachi cellas quidem ecclesias et alias mansiones humiles habebant et tenebriosas, sed eorum corda erant lucida valde in amore Dei: novi autem ecclesias, cellas, domosque et omnes mansiones lucidas fabricant, sed corda eorum vitiis et decidia plena tene-

Les prélats riches ornaient de vitraux leurs palais et jusqu'à leurs maisons des champs (1) ; soit qu'ils admirassent ou qu'ils crussent pouvoir blâmer cet usage nouveau, les annalistes en ont fait souvent la remarque. Le surhaussement des bâtiments, particulièrement des édifices religieux, et l'agrandissement des fenêtres, étaient devenus l'objet d'un vœu général. Comme on rebâtissait la ville de Nuys, après les guerres qui l'avaient dévastée, les grands édifices reçurent beaucoup plus d'élévation qu'ils n'en avaient auparavant, *et multò pulchrioribus ædificiis in altum quoque exurgentibus quàm ante cladem exornatur* (2).

Appelée par ce désir de surhausser les bâtiments, l'ogive avait été inventée ou plutôt remise en œuvre. Elle facilitait le prolongement perpendiculaire des lignes, et contribuait par là à donner aux édifices une sorte de grâce, physionomie piquante que l'architecture avait perdue depuis longtemps. L'église de Civray est aussi du XIe. siècle. Si l'on considère avec attention au diocèse de Poitiers, le magnifique portail de cette église, au milieu de l'aspect qu'il présente, on est frappé de je ne sais quel mélange de légèreté qui en relève les grandes masses (3). Qu'est-ce qui fait naître ce sentiment ? Ce sont des ogives que l'architecte a hasardées sous les grandes arches à plein cintre percées des deux côtés

bricosa sunt. *Annales Novesienses*, apud Martenne et Durand, *Ampl. collect.*, tome IV, coll. 356.

(1) Lateræ fenestræ cum (grangiam lapideam) claro lumine irradiebant.... maxime fenestrarum opus tantum pulchritudinis habebat ut artifex in opere isto se ipsum vicisse crederetur. *Actus Pontific. Cenommanen.* Apud Mabillon, *Analecta vet. monum.*, p. 330.

(2) Annales Novesienses, apud Martenne et Durand. Loc. cit. tome IV, col. 540.

(3) De La Borde, *Monuments de la France*, tome 2.

de cette belle façade. Six arches à plein cintre, établies les unes au-dessus des autres de trois en trois et ornées de riches voussures, composent cette majestueuse entrée du temple. Les deux arches latérales offrent des ouvertures divisées chacune par deux portes en ogives de la forme que les antiquaires nomment à *lancette*.

Il n'y eut jamais que deux manières de bâtir, l'*ancienne* et la *nouvelle*, c'est-à-dire la construction en bois et la construction en pierres, mais il se fit dans la construction en pierres une véritable révolution.

Il faut en convenir, les abbés et les évêques formaient des vœux qui semblaient contradictoires. Mais l'architecte trouva des ressources pour satisfaire tous les vœux, jamais il ne manqua de hardiesse ni de grandeur.

Un cri général s'était fait entendre : élevons-nous ; *in altum*, *in altum*, *multò in altum*. Je le veux, répondit l'architecte, élevons-nous ; *in altum*, *multò in altum*. A ces ciels en bois, aliments pour les incendies, substituons des voûtes ; faisons ces voûtes de six pouces, de quatre pouces d'épaisseur ; si nous avons du tuf, employons du tuf (1). Je formerai ce ciel, en *voûtes croisées ;* je les unirai par des nervures qui paraîtront n'être que des ornements et seront dans la réalité des moyens de force. Mes voûtes auront jusqu'à cent six pieds de haut (2). Je peindrai ces ciels en bleu et je les parsemerai d'étoiles, on croira voir la demeure du tout-puissant, le temple ne renfermera que le ciel et la terre qui lui servira de support. On avait dit : plus d'ordres, plus d'entablements ; ils arrêtent

(1) *Fornix ex lapide et topho levi.* De la Borde, mon. de la France, col. 1302.

(2) *L'église de N.-D. de Chartres* a 106 pieds de haut sous clef de voûte. Gilbert, page 58.

l'élan qui doit porter vers le Seigneur. Je le veux, répondit l'architecte, plus d'ordre, je lancerai mes colonnes d'un seul jet, depuis le sol jusqu'à la voûte, je les taillerai en forme de colonnettes (1); elles seront couronnées de plumes ou d'herbages, le ciel et la terre paraîtront unis, car ils doivent l'être au moins par les désirs et les prières. On avait dit souvent : plus de murailles; nous sommes las de ces fenêtres étroites et des murs qui en occupent la place : je le veux, répondit l'architecte : plus de murailles; eh, n'ai-je pas des vitres peintes pour les remplacer! Toute l'histoire de la Vierge, du Sauveur, se déploieront aux yeux des fidèles; ces vitraux deviendront véritablement le livre des illétrés.

D'immenses fenêtres ne seront séparées que par de légers trumeaux. Si je crains des écartements dans les murailles, j'établirai des contreforts, des éperons. Je les couvrirai de monstres infernaux qui sembleront rugir de ne pouvoir pénétrer dans l'intérieur de l'église. On avait dit encore : élevez les cloches; *in altum*, *in altum*, *multò in altum*. Oui, répondit l'architecte, j'établirai une grande pyramide sur une base carrée; la croix s'élèvera au-dessus des nuages, et je dirai comme Constantin à ses soldats : *in hoc signo vinces*.

C'est ainsi que le génie s'appliquait à surmonter toutes les difficultés.

Enfin la révolution éclata, elle était déjà faite, ou plutôt elle avait commencé à l'église cathédrale de Chartres. Yves, soixante-deuxième évêque de cette église, nommé en 1090, et mort en 1115, aussi habile architecte qu'illustre prélat, Yves, que Baronius appelait *lumière de l'Occident*, orne-

(1) Laugier, Observ. sur l'architecte, p. 115, 116.

ment du monde (1), sentit par la seule puissance de son goût naturel qu'une seule colonne, montant d'un jet du sol à la voûte, produirait un effet bien plus grandiose que n'en pouvaient produire deux, posées l'une au-dessus de l'autre qui arriveraient à la même hauteur.

Lorsqu'il construisit le jubé de son église, ce qui dut avoir lieu vers l'an 1100, il éleva en face de ce jubé, au centre de la croisée, quatre grandes colonnes divisées en colonnettes qui montent d'un trait du sol jusqu'à la voûte et vont porter la tribune faisant le tour de l'église, placée dans les autres parties sur deux colonnes qu'on a élevées l'une au-dessus de l'autre (2).

Je ne parle point de la belle façade de St.-Trophime d'Arles, consacrée en 1152 par l'archevêque Montront, attendu que ce monument est entièrement grec. Vasari a dit de l'église de St-Marc de Venise, c'est une grecque en Italie, je puis dire avec autant de raison de la façade de St.-Trophime, *c'est une grecque en Provence.*

(1) Gallia Christ., tome VIII, col. 1126. *Lucerna occidentalis orbis decus.* Baron, *ibid*, col. 1133, D.

(2) Seb. Rouillard, auteur de Parthénie, qui écrivait sous Henri IV, en 1609, ne doute point que cet ouvrage ne soit de l'évêque *Ivon*, fol. 133 verso et 134 verso. Ce témoignage est confirmé par un plan déposé à la bibliothèque Royale, moderne à la vérité, mais calqué sur un plan plus ancien. Bibl. Roy. Cab. des Estampes. Carte du départ. d'Eure-et-Loir. M. Gilbert, Descrip. hist. de l'égl. de Notre-Dame de Chartres, page 103, à la note.

Te duce fit Mariæ pulpitus Ecclesiæ. Ancienne inscription donnée dans la *Gallia Christ.*, tome VIII, col. 1132.

Pulpitum miri decoris construxit. Ibid. col. 1133. Ce même évêque Ives, rebâtit en pierres la maison épiscopale qu'il trouva en bois : Domum episcopalem quam vitem et ligneam invenerat....... speciosam et lapideam à fundamento refecit. *Ibid*, col. ead. A B.

Par une circonstance singulière deux églises faites pour donner la règle du goût, furent rebâties en partie à peu près dans le même temps, Notre-Dame de Paris et l'église de St.-Denis. Toutes deux avaient été commencées dans le gothique primitif, toutes deux furent continuées dans ce gothique nouveau qu'on pourrait appeler régénéré. Maurice de Sully, mort le 11 septembre 1196, laissa inachevée la basilique de Paris. Commencée long-temps auparavant, elle ne fut terminée que par les libéralités de Philippe-Auguste, en 1220. Suger crut en mourant laisser l'église de St.-Denis entièrement bâtie; la précipitation avec laquelle il avait travaillé se fit bientôt reconnaître; en moins d'un siècle, Eudes Clément, élu abbé en 1230, fut obligé de la reconstruire en grande partie et il eut lui-même pour successeur, dans cet ouvrage, l'abbé Mathieu de Vendôme, qui ne la termina qu'en 1281, au moyen des dons offerts par St.-Louis et par sa mère (1), morte en 1252. Ces deux églises ne sont pas bâties entièrement dans le même système; c'est une preuve de plus qu'on a voulu opérer un grand changement.

Qu'on regarde avec attention l'intérieur de l'église de Paris, à droite et à gauche quand on entre, se voit un pilier qui monte en colonnettes du sol jusqu'à la voûte. Dans la croisée, même système. Dans le reste de l'église, des colonnes courtes et pesantes : architecture du siècle qui avait précédé. On a donc voulu un renouvellement, car d'aussi grands changements ne s'opèrent point sans une volonté.

A St.-Denis, semblable révolution, le chœur et le porche sont de Suger, le reste de l'église est de Eudes Clément et de Mathieu de Vendôme. Ainsi dans le même temps les

(1) M. Félibien, *Hist. St.-Denis*, page 253.

architectes ont passé, quant à la forme, d'un système à un autre.

Ce serait une bien remarquable rencontre que celle de deux architectes qui, vers la même époque, sentent tous deux le besoin d'un même changement! Qui eût songé à cette conformité si leur accord n'eût été l'effet convenu d'une règle antérieure.

Enfin la révolution fut complète, lorsque Pierre de Montereau éleva l'une sur l'autre en 1245 les deux églises formant la sainte chapelle du palais. Ce que l'architecte de Notre-Dame de Paris, ce que celui de St.-Denis n'avaient pu faire qu'en terminant ces deux églises, Pierre de Montereau qui en apprécia toute la valeur, l'exécuta dans la partie supérieure de la sainte chapelle, terminée en 1248. Les colonnes firent le tour de cette église. Toutes montèrent d'un seul jet du sol jusqu'au faîte et portèrent la voûte sur un simple chapiteau.

Cet exemple fut pareillement suivi dans l'église de Cologne, commencée en 1242; dans la belle église de St.-Ouen à Rouen, commencée en 1318, terminée à différentes époques.

Eh, qui jamais a refusé son admiration à ces chefs-d'œuvres élevés par les chrétiens? Qui surtout a refusé de reconnaître la parfaite convenance du temple avec son objet, et par conséquent la puissance du talent qui a su l'y disposer et l'y rendre propre!

Si l'on daigne parcourir tout ce qui a précédé ou plutôt si l'on considère les temps et les changements, on voit les formes varier, d'abord le style romain s'alourdissant, devenant pesant et massif; ensuite les formes devenant légères, pyramidales; mais il n'y a jamais que deux manières de bâtir, l'une en bois, l'autre en pierres; l'une appelée ancienne, l'autre nouvelle; l'une dite *à nous de notre pays*, l'autre dite *étrangère*, *gothique*.

Le grand changement commandé par le goût, commencé par Ives de Chartres, continué par des hommes de génie à Notre-Dame de Paris et à St-Denis, complété à la Ste.-Chapelle, par Pierre de Montereau, est, quant à la forme, mais à la forme seulement, une véritable révolution, une amélioration réelle à laquelle on est forcé d'applaudir.

Tout cela étant posé, on a demandé deux choses : premièrement d'où est venue la dénomination de *gothique ;* secondement le gothique a-t-il des lois et quelles sont elles ?

Disons-nous qu'un peuple entier ne donne pas une dénomination sans une cause. Si nous donnons le titre de *Gothique* à un genre de bâtiment, il y a donc une cause. Nous ne pouvions pas appeler ce genre *lombard*, car l'académie de Brescia elle-même a répondu à une demande pareille qu'il n'y a point de style lombard (1). Nous ne pouvions pas l'appeler *sarrazin*, attendu que le style sarrazin n'a approché du style *gothique* qu'en croyant l'embellir, et, en effet, pour le corrompre. Nous l'avons appelé gothique, parce que les Goths se sont rendus célèbres dans une sorte de bâtisse à laquelle les personnes riches, les abbés, les prélats, ont pris, à leur exemple, une grande part. Nos pères, disons-nous, avaient deux manières de construire les grands édifices ; l'une était le mode ancien, le mode national, *gallican ;* il consistait à bâtir de bois ; l'autre, se nommait étranger, romain, nouveau *gothique ;* c'était l'art de bâtir en pierres, *quadris lapidibus ;* les Goths excellèrent dans ce dernier genre, au point qu'ils furent mandés, architectes et ouvriers, pour bâtir St.-Pierre-le-Vif à Rouen. De là vint le nom de *gothique*. On n'eut égard ni à la différence qui existait entre le gothique pesant et le gothique

(1) Bibliotheca Ital., 1829. Gennaio.

léger, entre le gothique des Goths et le gothique postérieur. On se rappela seulement que les Goths aimaient à construire de grands édifices et qu'ils les bâtissaient avec des pierres carrées, travaillées au marteau, *quadris et dedolatis lapidibus manu gothicâ*. On ne considéra que la pierre et le bois. On ne vit que la matière; tout ce qui était en bois fut appelé national, *gallican*, tout ce qui était en pierre fut appelé *gothique* : voilà, je crois, la seule différence.

On a demandé en second lieu si l'art gothique avait des principes, des règles, des lois, on a pensé qu'il n'était que l'oubli de toutes les lois. Il eût été bien étrange de proposer cette question, lorsque la chapelle du Palais, la cathédrale de Cologne, la charmante église de St.-Ouen de Rouen, s'élevaient à l'imitation de Notre-Dame de Paris, de l'église St.-Denis, dans ce que celles-ci avaient de vraiment neuf et que dans cela même toutes deux se ressemblaient. Bâtir les églises en pierres; exhausser les voûtes; supprimer les ordres; construire les piliers d'un seul jet depuis le sol de l'église jusqu'au faîte; percer les murs de très-grandes fenêtres; les remplir par des vitraux où diverses couleurs devaient resserrer, affaiblir la lumière, voilà le gothique, ses principes, sa perfection. Il aime le demi-jour, les tentures, les vitraux coloriés, les peintures qui se devinent plutôt qu'elles ne se lisent, un ciel qu'on croit voir ouvert et dont on n'ose pas calculer la profondeur. Il se plaît au chant religieux, aux prières communes, au son de l'orgue. Il aime tout cela parce qu'il aime le mysticisme. Ravissez-lui quelqu'une de ces qualités, vous n'y trouverez qu'une composition bizarre et sans goût; il aura cessé de vous plaire parce qu'il ne sera plus ce qu'il doit être, le gothique.

Une fois donnée, cette dénomination de *gothique* ne chan-

gea plus. Si des voûtes en pierres avaient été substituées aux plafonds ; si des clochers élevés portaient la croix jusque dans les cieux, il n'y avait que plus à présumer que les églises étaient construites en pierres *quadris lapidibus*. Les peuples ne changent pas facilement leur langage. D'ailleurs les Goths avaient laissé une assez brillante réputation à Clermont, à Toulouse, à Angoulême, à Poitiers et même à Rouen, où ils avaient été appelés comme maçons, pour transmettre après eux un beau souvenir. Mais nous avons été plus exigeants que nos pères, nous n'avons plus voulu reconnaître pour gothique ce qui n'était pas de la main même des Goths. Revenons donc à la simple vérité. Tenons les Goths pour des hommes cherchant plutôt à s'éclairer que barbares, *pènè græci ;* plutôt constructeurs que démolisseurs *gothicâ manu ;* et l'expression de *gothique* ne nous paraîtra plus étrange et déplacée.

Artistes, vous préférez au gothique les modes grecques ; c'est avec raison. Dans ces modes est le vrai beau, le beau de tous les temps et de tous les pays : mais étudiez le gothique, sachez le connaître et l'apprécier : apprenez-y l'art de bâtir. Il a un grand mérite, celui de remplir sa mission, là est une partie de votre gloire.

NOTA. *Les rédacteurs du Bulletin ont cru devoir reproduire, sans y rien changer, cet article qu'ils avaient reçu de M.* ÉMERIC-DAVID, *peu de temps avant sa mort, et que l'*académie des Inscriptions avait fait lire dans sa séance publique de 1837.

NOTES

Sur la Statistique monumentale de Bourges, de la Charité-sur-Loire, de Nevers et de Moulins;

PAR M. DE CAUMONT.

(Extrait d'un rapport fait au Conseil de la Société française pour la conservation des Monuments.)

BOURGES. — Bourges présente des monuments d'une haute importance. Pour les voir avec plus de fruit, je me suis empressé de réclamer l'obligeance de M. Hazé, conservateur des monuments historiques du département du Cher, qui a bien voulu faire avec moi la revue de tous les édifices remarquables de sa ville. J'ai eu le regret de ne point rencontrer M. Julien, architecte du département du Cher, membre de la Société.

Comme ces monuments ont déjà été décrits plusieurs fois, je ne ferai qu'indiquer, le plus rapidement possible, ce qu'ils ont de curieux, et les styles qui distinguent chacune de leurs parties (1).

Murailles romaines. — Bourges, qui est évidemment l'ancienne *Avaricum*, est une des villes où l'on rencontre encore des débris de vieilles murailles en petit appareil

(1) Depuis que cette notice a été rédigée, M. Bouillet a publié dans le Bulletin de bons détails sur les monuments de Bourges; ce qui nous engage à abréger beaucoup ces notes. Il existe aussi un très-bon article sur les monuments de Bourges, par M. Gilbert, inséré dans les Mémoires de la Société royale des Antiquaires de Paris.

et avec chaînes de briques. Près de la place et le long des jardins de la préfecture, elles sont encore très-apparentes. On y remarque des tours rondes qui se trouvaient, comme au Mans, à Sens, à Jublains et à Tours, disposées de place en place le long du rempart. Il paraît que les soubassements de ces murs étaient formés, comme dans ceux que je viens de citer, avec des blocs de grand appareil.

Les murs antiques se montrent sur plusieurs autres points de l'ancien périmètre de la ville. L'hôtel de Jacques Cœur, dont je vais tout-à-l'heure vous entretenir, est fondé d'un côté sur une tour en petit appareil avec chaînes de briques qui se liait aux anciens murs.

Débris antiques.—L'intérieur de la cité renferme évidemment au-dessous du sol des débris précieux d'architecture gallo-romaine. Il y aurait des recherches curieuses et des fouilles à faire sur différents points. J'ai remarqué, dans le jardin de la préfecture, plusieurs beaux fragments de corniches d'ordre corinthien ayant appartenu à quelque grand édifice dont les autres fragments auront été perdus ou employés dans de nouvelles constructions. Il serait à désirer que la Société de statistique et M. Matter, premier président de la Cour royale, qui vient de fonder un musée pour la ville, fissent préparer une salle où ces fragments d'architecture antique et ceux qui seront découverts par la suite fussent soigneusement rangés. Malheureusement le local actuel ne présente aucune pièce au rez-de-chaussée, et ces objets sont trop lourds pour être déposés à un premier étage.

Cathédrale. — Parmi les monuments qui décorent la ville, la cathédrale, l'un des plus beaux édifices de France, peut être citée en première ligne. C'est une basilique fort élevée, terminée circulairement à l'est, et dans laquelle on ne voit pas de transepts. Deux rangs de bas-côtés en occupent tout le

pourtour : huit chapelles rayonnent autour du sanctuaire, et il n'y en a aucune le long des nefs.

Les parties les plus anciennes sont une vaste crypte qui règne sous le sanctuaire, le chœur qui la surmonte, et deux portails latéraux, l'un au nord, l'autre au sud, qui ont été conservés ou replacés dans les murs de la nef d'une époque moins ancienne. Dans les parties que je viens de citer, et auxquelles les antiquaires ont attribué une date fort reculée, je n'ai rien vu qui puisse remonter au-delà du XIIe. siècle. Les chapelles disposées autour du chœur, qui paraissent aussi de cette époque, probablement de la deuxième moitié du XIIe. siècle, offrent une disposition assez remarquable, celle d'être assises en encorbellement sur les contreforts qui séparent les fenêtres éclairant la crypte. Des deux côtés du cône renversé que vient former au niveau du chœur la base de ces chapelles d'ailleurs d'une petite dimension, on remarque des colonnes comme on en trouve parfois sous les arcs-boutants du XIIIe. siècle. Cette combinaison singulière semblerait prouver que ces chapelles n'entraient pas d'abord dans le plan de l'architecte. Elles sont toutes couronnées d'un toit octogone et pyramidal en pierres formant clocheton, comme on en remarque sur les chapelles de quelques églises du XIIIe. siècle, notamment à Norey (Calvados).

Le terrain s'abaisse visiblement du côté du sanctuaire et la crypte placée sous le chœur est nécessaire pour maintenir le pavé du chœur de niveau avec celui de la nef. J'ai cru remarquer que dans beaucoup d'autres églises l'établissement des cryptes avait été motivé par la même circonstance, ou qu'au moins elles avaient pour cette cause acquis des dimensions plus vastes.

La disposition de la nef, dans la cathédrale de Bourges, rappelle, à plusieurs égards, celle que l'on voit au chœur de

la cathédrale du Mans. Les arcades qui séparent la grande nef du premier rang de collatéraux, ont une grande élévation et répondent en hauteur à trois ordres superposés, c'est-à-dire qu'elles encadrent, vues de la grande nef, le triforium et le clerestory pratiqués dans le mur latéral séparant le premier collatéral du second. Ce dernier, bien moins élevé que le premier, répond à la hauteur des chapelles latérales de la plupart de nos églises qu'il a remplacées dans la cathédrale de Bourges. Il résulte de la hauteur des voûtes du premier rang de collatéraux une grande apparence de légèreté.

Quant aux dates de cette partie de l'église, je suis porté à croire que les parties basses appartiennent au XIIIe. siècle, et le reste au XIVe.; mais il serait difficile de préciser dans quelques parties de cette grande nef, où s'est arrêté le travail du premier siècle et où commence celui du second.

Le portail, qui n'est pas sans intérêt, quoiqu'il soit loin d'offrir l'aspect gracieux et élancé que nous voyons aux façades de plusieurs cathédrales, est aussi de plusieurs époques qu'il n'est pas facile de démêler. Quelques parties peuvent être attribuées aux XIIIe. et XIVe. siècles; mais des additions nombreuses et des reconstructions ont eu lieu postérieurement. La tour gauche, la plus élevée de l'église, a été commencée en 1508, et le travail en est assez caractérisé pour qu'on n'éprouve aucune hésitation à lui attribuer cette date.

La cathédrale de Bourges est une des plus riches de France en vitraux. Ceux qui remplissent les fenêtres des chapelles et des bas-côtés du chœur, sont à petits compartiments offrant des figures encadrées dans des médaillons de différentes formes. Les couleurs y sont vives, la mosaïque belle et éclatante, les personnages petits et dans le style du XIIIe. siècle, époque à laquelle je crois devoir les rapporter, sans prétendre toutefois que quelques-uns ne soient pas du commencement du XIVe.

Les vitres à personnages qui ornent le *clerestory* du chœur et celui de la nef, pourraient être du XIVe. siècle. D'autres, dans les parties basses des nefs, ne sont pas antérieures au XVe. siècle; tels sont aussi ceux que l'on voit, près de la sacristie, dans le collatéral nord du chœur.

Porte de St.-Ursin. Je n'ai pas vu sans un vif intérêt une porte romane provenant, dit-on, de l'ancienne église St.-Ursin, et qui a été remontée par les soins de M. de Baral, ancien préfet, dans l'un des murs du jardin de la préfecture qui borne une rue accédant à la place. Les colonnes qui supportent les archivoltes ont leurs fûts couverts de feuillage. Dans le tympan on remarque plusieurs bas-reliefs dont un représentant le sujet de la fable, *le Loup et la Grue.* Les attributs des douze mois de l'année ont été figurés dans l'archivolte avec beaucoup de moulures d'un fini remarquable.

Eglise St.-Pierre. — Le dessous du clocher de cette église paraît être de la fin du XIIe. siècle, et les parties basses de la nef centrale pourraient être d'une époque peu éloignée de celle-ci; mais quant aux voûtes et aux chapelles latérales, elles sont toutes d'une date bien postérieure, puisque le style prismatique de la dernière époque y domine. Il faut peut-être excepter la chapelle absidale, derrière le sanctuaire, qui m'a paru plus ancienne que les autres.

Chapiteaux romans. — J'ai remarqué dans la rue voisine de cette église trois chapiteaux romans d'un grand diamètre, qui servent de siége le long d'une maison, et qui seraient beaucoup mieux placés dans un musée. J'ai vivement pressé M. Hazé de les dessiner et de les publier dans son ouvrage. Ces chapiteaux couronnaient les colonnes monocylindriques qui entouraient le sanctuaire d'une église détruite il y a peu

de temps aux environs de la ville. Ils peuvent donner une idée de la manière large dont on sculptait au XIe. siècle dans cette partie du centre de la France.

Maisons du moyen âge. — L'ancienne maison de Jacques Cœur, qui sert aujourd'hui de Cour royale et de mairie, est peut-être l'hôtel le plus riche et le plus élégant que l'on puisse rencontrer. C'est en même temps un de ceux qui se distinguent par leur belle conservation. Tout le monde connaît l'histoire de Jacques Cœur : son hôtel commencé en 1443 fut terminé 10 ans après. On dit qu'une partie des murailles romaines fut exploitée pour fournir des matériaux à cette belle construction. La façade est composée d'un pavillon et de deux ailes ; on y voit au premier étage sept fenêtres carrées et garnies de rampes découpées à jour, dans lesquelles sont alternativement sculptés des coquilles et des cœurs, armes parlantes du propriétaire. Sur la porte, au niveau des fenêtres, se voit une espèce de dais et de balcon en encorbellement, dans lequel était placée la statue équestre de Charles VII. Ce genre d'ornement était assez ordinaire au XVe. siècle et au commencement du XVIe. pour les monuments civils du premier ordre tels que les palais : ainsi nous le voyons au palais de Blois, dans la façade qui a été bâtie par Louis XII ; je l'ai vu également dans le vaste palais des ducs de Lorraine à Nancy, qui remonte à peu près à la même époque. Une autre niche correspondait à la précédente, dans la cour de l'hôtel de J. Cœur, et renfermait la statue équestre du propriétaire.

Dans la même cour, des bas-reliefs placés au-dessus des portes offrent des scènes en rapport avec la destination des pièces auxquelles elles communiquent. Toutes les moulures sont du reste du meilleur goût et d'une délicatesse exquise. Les planches assez bonnes qui ont été publiées à diverses reprises, peuvent

être consultées par ceux qui voudraient se rendre compte de l'ornementation de cet édifice; une description serait d'ailleurs bien insuffisante pour en donner une idée.

La chapelle sert aujourd'hui de lieu de dépôt pour les archives de la Cour royale. Elle se trouve au premier étage, au-dessus de la porte d'entrée. Les voûtes en sont peintes à fresque, et représentent des anges d'une expression très-remarquable, tenant à la main des rouleaux sur lesquels sont des légendes tirées des livres saints. Tous ces ornements ont été conservés, mais on a été obligé d'établir un mur de refend, et il est fâcheux que l'on n'ait pu laisser le vaisseau dans son intégrité.

L'hôtel du célèbre Cujas m'a paru être en partie du temps de Louis XI et de Louis XII, et en partie du temps de François Ier.

La maison de l'Ecole normale primaire, ancien hôtel-de-ville, doit être du temps de Louis XII. Les détails en sont très-soignés; une tour à pans coupés, de l'aspect le plus gracieux, sert de cage à l'escalier, et l'on y voit, comme dans beaucoup d'autres maisons de l'époque, des personnages sculptés paraissant regarder à travers les volets figurés en pierres quelles sont les personnes entrant dans la maison. Plusieurs colonnes torses et ornées de cordelières en spirale existent à l'intérieur.

Hôtel des frères Lallemand.—Un autre hôtel extrêmement curieux est celui qui fut bâti, au commencement du XVIe, siècle, par les frères Lallemand, successivement maires de Bourges (1). Toutes les sculptures de cet hôtel sont d'un grand relief et d'un excellent travail; plusieurs médaillons avaient été incrustés dans la muraille de la cour supérieure, dans laquelle domine le style de la renaissance. La galerie par

(1) Jean Lallemand était maire de cette ville en 1500; il fut conseiller du roi Louis XII, trésorier-receveur du Languedoc.

laquelle on descend dans la cour inférieure, offre beaucoup de rapport avec celle qu'on voit dans la partie ancienne du château de Chenonceaux. On remarque, dans l'intérieur de la maison, une salle dont le plafond est richement orné de caissons. La chapelle est de même enrichie de sculptures dorées; et dans une autre pièce on trouve une grande cheminée sur laquelle se voit un bas-relief représentant un porc-épic, devise de Louis XII, et une hermine entourée d'une cordelière, devise d'Anne de Bretagne, son épouse.

Les murs de l'hôtel donnant sur la cour inférieure m'ont présenté quelques parties d'un style plus ancien que celui de la cour supérieure, et qui paraissent se rapporter au temps de Louis XII ou même de Louis XI.

Cette belle maison est aujourd'hui occupée par les Sœurs Bleues, congrégation vouée à l'éducation de la jeunesse. Les Sœurs paraissent comprendre l'importance de l'édifice, et jusqu'ici elles ont su empêcher qu'aucune dégradation n'y soit faite.

Musée. — Le musée de la ville, formé par les soins de M. Matter secondé par les membres de la Société de statistique et d'antiquités de Bourges et par M. Hazé, renferme déjà bon nombre de meubles du XVI[e]. siècle, beaucoup d'objets de la même époque et des médailles. Il occupe quatre sallons, et s'accroît de jour en jour. Une des salles est spécialement consacrée à l'histoire naturelle.

Eglise de la Charité-sur-Loire. — L'église de la Charité-sur-Loire était une des plus vastes qui existât en France, et quoiqu'elle ait perdu une grande partie de sa nef, elle offre encore de très-grandes dimensions. Cette église, comme celles que l'on rencontre dans quelques parties de la Bourgogne et du Bourbonnais, est décorée intérieurement de pilastres cannelés

employés à supporter les arceaux des voûtes concurremment avec les demi-colonnes cylindriques. Ces pilastres produisent le meilleur effet, et les chapiteaux qui les surmontent sont sculptés avec un goût et une élégance que l'on ne saurait trop admirer. Si vous visitez la Charité-sur-Loire, je vous recommande surtout les pilastres qui garnissent les bas-côtés du chœur. Les colonnes cylindriques qui ont été employées dans d'autres parties de l'église, n'ont pas de chapiteaux moins remarquables.

Les colonnettes du triforium ont été remplacées dans quelques parties de la nef par de petits pilastres cannelés, et quelques arcades de la galerie offrent des cintres à cinq lobes, genre d'arcades que nous n'avons pas dans le nord de la France, mais qu'on trouve en Auvergne, dans le Bourbonnais et dans d'autres contrées.

La tour qui subsiste encore en avant des ruines de la partie antérieure de la nef, est une des plus belles tours bysantines que j'aie rencontrées ; son élévation est considérable ; elle est ornée d'arcades et de moulures du même style que l'intérieur de l'église.

Il serait à désirer qu'une description complète de cette grande basilique fût faite avec soin, et qu'on en dessinât soigneusement tous les détails (1).

Nevers.—Nevers m'a présenté plusieurs monuments dignes d'être signalés. La plus ancienne église probablement est celle de St.-Etienne ; elle doit dater du XIe. siècle. Il en existe un dessin lithographié.

(1) Après avoir observé l'église de la Charité, le voyageur ne doit pas oublier de visiter la riche collection de M. Auguste Grasset, inspecteur des monuments de la Nièvre; il y trouvera bon nombre d'objets curieux que M. Grasset montre aux étrangers avec la plus grande obligeance.

Après elle, on peut citer comme très-curieuse l'église St.-Sauveur, sur le bord de la Loire. Lorsque je l'ai visitée, on était en train de la démolir, et cette perte doit être un sujet de regret pour les amis de nos antiquités nationales. A l'intérieur, on remarque des chapiteaux d'un grand diamètre, qui tous mériteraient d'être dessinés et gravés. Sur l'un d'eux, on voit un homme affourché sur un lion, et au-dessus de cette sculpture apparaît une inscription dont le commencement est effacé, mais dans laquelle on distingue encore ces mots: *Samson adest fortis*. Sur d'autres chapiteaux, on remarque un monstre à plusieurs têtes; un éléphant, dont le dos paraît couvert d'écailles; un chameau; un crocodile assez bien figuré, puis une tête monstrueuse ouvrant une bouche énorme, au fond de laquelle on voit des personnages dans une chaudière, tourmentés par deux démons à têtes cornues.

La porte par laquelle on entre dans cette église est d'une grande élégance; les colonnes sont divisées à des distances égales par des bandes ou cercles d'un relief peu considérable, mais d'un travail très-fini. On ne peut méconnaître dans cet ornement des fûts des colonnes, une imitation de ce que l'on voyait parfois, au IVe. siècle, dans les monuments romains. (V. mon Cours d'Antiquités, IIIe, partie, p. 524).

J'aurais voulu pouvoir sauver les beaux chapiteaux de cette église, dont la destruction est probablement fort avancée dans ce moment. J'ai vivement engagé plusieurs personnes à les recueillir, on m'a fait espérer qu'ils ne seraient pas perdus.

Une autre église bysantine mérite d'être signalée à Nevers, celle de St.-Genetz, qui sert aujourd'hui de brasserie.

La cathédrale, sous l'invocation de saint Cyr, me paraît du XIVe. siècle pour la nef et quelques portions du pourtour du chœur. Le corps de ce dernier doit être du XVe. siècle. Les chapelles attenant aux bas-côtés qui l'entourent sont probablement un peu plus récentes et de la fin du XVe.

Le plan de cette église est à remarquer, car elle offre deux apsides comme les basiliques allemandes. Elle n'a pas de transepts entre chœur et nef, et l'on en trouve un à la base de la nef, entre celle-ci et l'apside qui fait face au chœur, disposition analogue à celle que l'on remarque dans l'église des Saints Apôtres à Cologne. Cette apside de la nef est d'une tout autre époque que le reste de l'édifice; elle appartient au style roman.

Le triforium de la nef présente des arcades portées sur des colonnettes groupées trois à trois. Devant la base de chacun de ces groupes de colonnettes on remarque une statuette qui affecte diverses attitudes. Puis au-dessus des chapiteaux d'un même groupe de colonnes, et par conséquent entre chaque ogive de la galerie, on voit des anges figurés en relief et répondant par leurs proportions aux figures qui ornent la base des colonnes.

Ces petites statues ne se voient pas habituellement dans cette partie des édifices religieux. Je me rappelle cependant qu'à la cathédrale de Bourges il y en avait de semblables, d'après ce que m'a dit M. Hazé. Mais elles ont aujourd'hui disparu.

La tour de la cathédrale de Nevers, qui occupe une des extrémités du transept occidental, appartient au dernier style ogival, et n'a dû être terminée qu'au commencement du XVIe. siècle.

L'hôtel de ville doit appartenir à une époque peu éloignée de celle de Louis XII. Les trois tourelles engagées dans la façade donnent à l'édifice beaucoup de mouvement et de légèreté : il faisait anciennement partie du palais des comtes de Nevers.

MOULINS. — La ville de Moulins offre peu de monuments anciens. La cathédrale, dont il n'y a que le chœur de terminé,

est de la fin du XVe. siècle ; on y voit d'assez beaux vitraux. Derrière le chœur est un sépulcre avec l'ensevelissement de Jésus-Christ. Les personnages, sculptés sous le règne de François Ier., sont placés dans les mêmes attitudes que ceux que l'on trouve dans un très-grand nombre d'églises où le même type paraît avoir été successivement reproduit (Amboise, églises de Troyes, St.-Germain d'Amiens, plusieurs autres églises de Picardie, etc., etc.).

Il existe aux environs de Moulins des églises bysantines très-curieuses, parmi lesquelles il faudrait signaler en première ligne celle de Souvigny. Ces églises ayant été dessinées et décrites dans le grand ouvrage de MM. A. Allier Batissier et Desrosiers sur le Bourbonnais, je ne peux que renvoyer à cet important recueil et aux planches excellentes qui en font partie.

Nota.—De Moulins, j'ai fait une station à St.-Pourcin, dont l'église en partie du XIIe. siècle, offre aussi de l'architecture du XIVe.; puis je me suis rendu à Riom et j'ai successivement visité les grandes églises de l'Auvergne. Mais elles ont été si bien décrites par M. Renouvier, dans le tome 3e. du Bulletin, par M. Mallay, dans son grand ouvrage sur les églises bysantines de l'Auvergne, et dernièrement encore par M. Mérimée, que je ne crois pas devoir donner suite à la publication de la partie de mon rapport qui concerne cette contrée.

NOTICE

Sur la Peinture sur verre et sur mur, dans le Midi de la France ;

PAR M. JULES RENOUVIER,

Inspecteur divisionnaire des Monuments historiques.

L'architecture gothique, pour qui veut l'apprécier dans toute sa puissance, ne doit pas être considérée isolément, séparée de tous les arts qui, au temps de sa splendeur, en étaient devenus les tributaires. Sans parler ici de la sculpture, toujours si intimement liée à la construction, ni de la musique et du rite dont l'harmonisation avec l'édifice, pour être moins éclaircie n'en est pas moins incontestable ; qui ne sait l'éclat et l'expression qu'ajoutaient à une église les peintures de ses verrières, de ses murs, de ses bas-reliefs. A l'apogée du développement architectonique du moyen âge, ces peintures ne se recommandent pas par un haut mérite individuel ; elles n'obtiennent pas alors une grande perfection d'exécution ; mais ce défaut n'atteint pas l'ensemble de l'œuvre à l'accomplissement duquel elles concourent. Il semble plutôt que, par ce défaut même, la valeur n'en devient que plus grande.

Les parties peintes des édifices ont été si particulièrement en butte aux restaurations successives, au moyen desquelles le clergé a altéré l'originalité de ses monuments ; d'un autre côté, la détermination archéologique des églises de nos diverses provinces

est encore si peu avancée, que l'histoire des arts accessoires y est plus difficile à suivre que celle de l'architecture.

Un grand nombre d'églises ont conservé leurs verrières, et nous avons sur celles de Normandie et d'Auvergne de bonnes monographies. Les fresques, plus rares, n'ont été l'objet d'aucun travail particulier. On trouve à peine cités dans les ouvrages spéciaux deux ou trois monuments qui aient, comme l'église de St.-Savin en Poitou, conservé des parties remarquables des peintures qui couvraient autrefois leurs murailles. Je me propose d'indiquer en quelques mots les ressources que pourraient offrir, sous ce rapport, à l'histoire de l'art les églises de Provence et de Languedoc.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans le Midi les exemples de peinture sur verre aussi multipliés que dans certaines provinces du Nord. Si l'on met hors de rang, en Gascogne, les admirables verrières d'Auch, et en Auvergne, celles de Clermont et de Riom, la rareté des fragments qu'on rencontre dans le Midi indique suffisamment que cet art n'y prit pas un grand développement. Nous avons dit ailleurs que l'époque la plus florissante pour l'art du Midi, fut l'époque romane; or alors les fenêtres peu agrandies n'avaient pas besoin d'admettre un emploi étendu des vitraux colorés. Le système gothique, au contraire, dont le fenêtrage si développé semble disposé pour ce genre d'ornement, n'y eut pas le même succès. Cette infériorité dut porter aussi sur les vitraux. La pratique de cet art étonnant ne fut pas cependant tout-à-fait négligée dans nos provinces.

Limoges, si célèbre par la fabrication de ses émaux, eut aussi certainement des peintres verriers. Leurs ouvrages se sont conservés en partie dans les églises de St.-Etienne et de St.-Pierre.

On sait aussi que Jules II, à la sollicitation du Bramante,

fit venir de Marseille deux verriers qui y étaient célèbres, maître Claude et frère Guillaume, sur lesquels Vasari nous a laissé quelques détails. Malheureusement il n'y a pas de trace de verrières à Marseille; et celles qui existaient autrefois à Aix et à St.-Maximin, qui auraient pu nous faire juger du mérite des verriers provençaux, ont complètement disparu. Nous ne trouvons pas à citer aujourd'hui, parmi le grand nombre d'églises que nous connaissons en Provence, un seul exemple notable de peinture sur verre. Le Languedoc est un peu mieux partagé.

Toulouse peut montrer avec quelque orgueil les vitraux de sa cathédrale. Ils sont de plusieurs époques. Le plus remarquable, placé dans la chapelle de saint Joseph, représente, au-dessous d'un ciel azuré parsemé d'étoiles, le Christ, la Vierge, saint André, et deux rois à genoux sur des carreaux fleurdelisés. Sur les vitraux du chœur, qu'on peut juger postérieurs, on distingue encore le Christ, la Vierge, et la série des plus anciens évêques de Toulouse.

A Carcassonne, la portion gothique de l'église St.-Nazaire, construite au commencement du XIIe. siècle, a conservé des vitraux remarquables par la vivacité de leurs couleurs, et dont l'effet comme décoration, ne saurait être plus grand.

Les verrières de l'église St.-Just à Narbonne, postérieures à celles de Carcassonne, sont en mauvais état et d'un mérite inférieur.

Cuxy, petit village du département de l'Hérault, voisin de Narbonne, a dans son église, bâtie du XVe. au XVIe siècle, quelques vitraux plus remarquables par leur harmonie et leur finesse que par leur éclat. Les mieux conservés, au fond du chœur, représentent plusieurs scènes de la Passion.

Ce qui reste des vitraux de St.-Nazaire à Beziers, mutilés et déplacés à plusieurs reprises, est à peine suffisant pour indiquer

que cette église n'était pas dépourvue de ce genre d'ornement, et pour refléter dans l'église un jour moins prosaïque que celui des grandes vitres modernes.

J'aurai épuisé tout ce que je sais des verrières du Languedoc, quand j'aurai mentionné celles de Mende en Gévaudan. La cathédrale, bâtie dans le style ogival dernier touchant à la renaissance, a conservé quelques vitraux d'un coloris affaibli, représentant principalement des traits de la vie de la Vierge, et de saint Privat, patron du Gévaudan.

Je regrette de ne pouvoir ajouter quelques détails sur les vitraux de Salles-Curan en Rouergue, qui m'avaient été signalés à Rodez comme remarquables, et qui mériteraient d'être cités, ne fût-ce que pour donner de la publicité à l'héroïsme rare des habitants de cette petite ville. Instruits que l'évêque de Rodez convoitait leurs vitraux pour en orner sa cathédrale, ils se sont opposés à leur enlèvement par tous les moyens en leur pouvoir jusqu'à l'émeute inclusivement.

D'après ce petit nombre de faits (ceux qui m'échappent ne peuvent pas être considérables), il y a sans doute bien peu de considérations générales à présenter sur la peinture en verre du Midi. Il en ressort pourtant quelques conclusions qui ne sont pas sans importance. Entre les églises romanes qui couvrent ce pays, je n'en ai pas rencontré une qui ait des vitraux. Je ne veux pas en conclure absolument qu'ils y étaient inconnus, mais seulement que les églises du Midi ne sauraient fournir aucune lumière nouvelle sur l'origine et les commencements de la peinture sur verre. Il y a plus, aucun de nos édifices de la période de transition n'en a conservé d'exemple. Aucun vitrail du Midi ne peut être rapproché de ces peintures primitives, d'un dessin si barbare, mais d'un si grand éclat, que l'on retrouve encore à Angers, à St.-Denis et à Chartres. Les plus anciens vitraux du Languedoc, ceux de Carcassonne,

ne remontent qu'au XIVe. siècle. Ce n'est qu'à partir de cette époque qu'on peut suivre dans ce pays la marche de la peinture sur verre jusqu'au XVIe. siècle. Cet art procéda partout de la même manière, et nos fragments mutilés indiquent les mêmes variations que les immenses verrières de Rouen, de Strasbourg et de Bourges. Tous les historiens ont jusqu'ici regardé comme un perfectionnement les changements de la peinture sur verre pendant les trois siècles favorisés de l'art chrétien; ce perfectionnement ne nous paraît que relatif. Levieil a noté avec beaucoup de sagacité toutes les améliorations qui s'introduisirent dans les procédés des maîtres verriers; et après lui, MM. Lenoir, Langlois, etc., n'hésitent pas à proclamer la supériorité des vitres du XVIe. siècle sur celles des siècles antérieurs. Cette opinion nous paraît contestable: toutes les acquisitions faites dans cet art, les ombres et les reflets du clair obscur, le goût de dessin plus pur, l'abandon des fonds mosaïques et gaufrés, l'observation de la perspective, l'admission des sites et des lointains agréables, les tons propres et naturels, la vérité des costumes et des portraits, toutes ces modifications qui rapprochent la peinture sur verre de la peinture ordinaire, ne furent introduites qu'au détriment des qualités qui lui étaient propres, et en opposition à sa destination, qui est, comme peinture transparente et décorative, plutôt de frapper et d'éblouir par l'éclat et l'effet d'ensemble, que d'attacher par la perfection des détails. Que libre de tout préjugé d'école, on compare les verreries de Chartres et celles de Brou, et l'on sera forcé de convenir que les premières remplissent mieux toutes les conditions que l'architecte chrétien avait à remplir pour atteindre à la plus grande somme de beauté et d'effet que son édifice pouvait produire.

L'emploi de la peinture murale dans les édifices chrétiens ne peut pas donner lieu à des questions aussi ardues que celles

qui ont été soulevées dans ces derniers temps au sujet des temples grecs, mais il n'en est pas moins difficile de préciser les limites dans lesquelles se maintint l'usage de peindre les différentes parties de l'église. Une chose paraît constante pourtant, c'est la découverte comparativement récente de ce badigeon, se balançant entre les deux nuances de blanc de lait et de jaune d'œuf, qui est devenu la panacée des décorations ecclésiastiques. Il ne faut pas croire sans doute que toutes les églises fussent couvertes de peintures historiques; mais on peut affirmer qu'il n'en était pas dans lesquelles la peinture ne contribuât à la décoration des parties principales des murs et voûtes. Malheureusement ces peintures exposées les premières aux mutilations des restaurateurs ne survivent qu'en petit nombre. Dans le midi ce n'est plus qu'à de longues distances qu'on trouve des restes attestant qu'à toutes les époques de son développement l'architecture n'y resta pas dénuée de cet embellissement.

La cathédrale du Puy en Velay et l'église de St. Julien à Brioude en Auvergne ont conservé des peintures qui remontent aux plus anciennes époques de l'art roman. Je ne veux pas les louer ici en d'autres termes qu'en disant qu'elles portent un cachet hiératique très-prononcé. Ce ne sera pas s'écarter beaucoup plus du midi, que de citer encore les fresques gothiques très-remarquables de l'ancienne collégiale d'Ennezat près de Riom et la peinture si connue de la danse des morts à la Chaise-Dieu. Mais, dans le midi proprement dit, les peintures murales sont très-rares.

A Avignon, dans la cathédrale, on voyait encore, il y a quelques années, des fresques du XVe siècle remarquables par les costumes qui y étaient représentés; et au palais des Papes, des fragments tout mutilés qu'on attribue au Giotto. Ils sont au moins de son école. On ne saurait trop louer leur naïveté et leur finesse.

A Narbonne, l'église de St.-Just garde sur les piliers de sa nef des traces d'ornements peints d'une grande délicatesse.

A Beziers il ne reste rien des peintures de l'église St.-Nazaire, mais leur existence est constatée deux fois par l'historien de ce diocèse : en 1374, un de ses évêques les fit exécuter pour le prix de 4000 sols melgriens ; en 1652 elles furent dégradées par les hallebardes des soldats.

Ce n'est pas seulement les églises, on le sait, qui recevaient des peintures, mais le nombre des édifices civils que l'on rencontre encore ainsi décorés est bien réduit. A Aigues-mortes, c'est le seul exemple qui se présente à mon souvenir, le tympan intérieur d'une des portes de la ville du côté septentrional était couvert d'une fresque qui a presque entièrement disparu. On y distingue tout au plus le bas d'une robe verte doublée d'hermine et des jambes chaussées pointu. Ceux qui ont vu la fresque entière il y a quelques années disent qu'elle représentait les Consuls remettant les clefs de la ville au roi de France. Ce serait alors le roi Jean qui en 1351 se rendit à Aigues-mortes.

S'il fallait ne rien omettre, j'aurais encore à enregistrer tous les fragments de sculpture coloriée disséminés dans les églises du midi, à Lyon, au Puy, à Avignon, à Rodez, etc., et surtout la collection curieuse du musée de Toulouse ; mais il est triste de parler de débris si chétifs, il vaut mieux se transporter sans délai dans l'église de France qui seule peut aujourd'hui nous donner une idée complète de l'effet de la peinture murale et sculpturale appliquée à un intérieur gothique. C'est l'église d'Alby.

L'église Ste.-Cécile d'Alby n'est nullement remarquable comme œuvre architecturale ; à l'exception de son porche, ouvrage flamboyant d'une grande richesse, elle n'a comme édifice gothique que des qualités négatives. Bâtie en briques,

matériaux qui ne se prêtaient nullement à la découpe ogivale, pendant les XIVe. et XVe. siècles, elle a des voûtes d'un élancement médiocre, des piliers prismatiques sans précision, portant un très-petit chapiteau à la naissance des nervures, des arcades ogivales sans style, des croisées sans développement. Tout son mérite est dans les peintures qui la recouvrent en totalité; l'architecte s'y est entièrement subordonné au décorateur et au peintre, leur a ménagé toutes les surfaces plates, tous les plans horizontaux. Dans aucun autre édifice en France on ne trouvait les arts accessoires occuper une place aussi exclusive. La plupart de nos monuments gothiques, privés de leurs décorations sont restés comme les monuments antiques des chefs-d'œuvre : ôtez à Ste.-Cécile ses peintures, et vous n'aurez qu'un édifice ignoble. Actuellement outre le charme des détails, elle produit un grand effet d'ensemble. Mais cet effet auquel l'architecture a prêté seulement un grand vaisseau à lignes verticales est dû tout entier aux peintures qui le couvrent et aux sculptures de son jubé.

Sa construction était achevée, le chœur et le jubé finis en 1476, année de sa consécration; mais les peintures des murs ne furent faites qu'au commencement du XVIe. siècle, sous l'évêque Louis d'Amboise qui fit venir des artistes d'Italie pour les exécuter. On a avancé que Jean d'Udine, le peintre des arabesques des loges, et d'autres peintres venus avec lui pour travailler à Fontainebleau par ordre de François Ier., peignirent à Toulouse le sanctuaire de St.-Cernin et à Alby les fresques de Ste.-Cécile. C'est une pure allégation. Rien dans la vie de Jean d'Udine n'indique qu'il soit venu en France, et les fresques de Ste.-Cécile sont antérieures à celles de Fontainebleau et d'un goût et d'un style complètement différent. En les examinant attentivement, j'y ai retrouvé plusieurs dates, toutes du commencement du XVIe. siècle, et

deux noms dont l'un est celui d'une femme. Dans la seconde et dans la troisième chapelle à droite on lit : IOA FRĀCISCVS DONELA *pictor italus* DE CARPA *fecit* 1513 et dans le 26ᵉ. compartiment à droite : LVCRECIA CANTORA BOLOGNESA.

On n'attend pas sans doute ici une description minutieuse de ces trente-huit chapelles et travées toutes couvertes d'arabesques variées de dessin et de couleur, or gris ou rouge sur fond d'azur, bleu ou rouge sur fond d'or, décorées de tous les personnages et de tous les symboles habituels de la mythologie et de l'histoire chrétiennes. Comment parler aussi en quelques mots de ce jubé et de ce chœur tout entouré de sculptures de bois et de pierre travaillées avec une délicatesse infinie, chargés d'un peuple de statues peintes remarquables en même temps par la hardiesse du faire et la naïveté de l'expression ? Elles mériteraient toutes une description individuelle. Au milieu de cet olympe chrétien, l'on doit s'attendre à rencontrer la composition reproduite tant de fois par les artistes chrétiens, le paradis et l'enfer. Elle occupe en effet tout le mur intérieur de la façade. La scène principale du ciel a malheureusement disparu pour faire place à l'orgue, mais l'enfer s'y voit encore dans tout son développement : les *orgueilleux* et *orgueilleuses*, les *avaricieux* et *avaricieuses*, les *glotons* et *glotes* ; les *luxurieux* et *luxurieuses*, y figurent dans des compartiments divers, traités avec la verve et la naïveté habituelles à ces peintres primitifs, et accompagnés de légendes explicatives. Je n'en citérai qu'une comme specimen : *Les luxurieux et luxurieuses sont en une champaigne pleine de puys S fonds pleins de feu et de souffre, gectans fumées horribles et puantes esquielles les l. et l. sont logés pour eschauffer du tount leur puante luxure.*

NOTICE

Sur quelques tombeaux antiques en brique, découverts à Montaigu, près d'Auch;

PAR M. LE B^{ON}. DE CRAZANNES,

Membre correspondant de l'Institut, Inspecteur divisionnaire des Monuments historiques.

Il y a quelque temps qu'en défrichant une espèce de lande ou champ de bruyères inculte jusqu'à ce moment, on découvrit à Montaigu (*Mons-acutus*) (1), près d'Auch, dans un domaine appartenant à M. Barada, député du Gers, plusieurs tombeaux construits en briques romaines, sans mortier ni ciment. Ayant été informés de cette découverte, nous nous rendîmes sur les lieux pour la reconnaître et la constater. Deux de ces tombeaux étaient encore presqu'entiers, soit qu'ils eussent été fouillés avec plus de soin et de précaution que les autres, soit plutôt qu'ils aient été trouvés et déblayés les derniers, et en présence du propriétaire, qui fut averti à temps

(1) Le château de Montaigu est une ancienne baronnie connue dès le moyen âge dans l'histoire des provinces de Guienne et de Gascogne, sous le nom de *Castrum de Monte-Acuto*. Ses constructions gothiques subsistent à peu près dans leur entier. Dès le Bas-Empire ou le commencement de la monarchie, il pouvait exister quelqu'établissement dans ce lieu remplacé plus tard par le château qu'on y voit encore et auquel sont joints un hameau et une église. La voie romaine d'*Auscius* à *Tholosa*, décrite dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, passait au pied du côteau de *Mons-Acutus*, placé entre la première de ces villes et la position *ad Sextum (lapidem)*.

pour les protéger contre la destruction dont il n'avait pu préserver les premiers.

L'un des deux les mieux conservés, nous parut contenir les restes d'une femme, et l'autre ceux d'un enfant. Chacun de ces cadavres était couché sur un lit de cendres et de charbons. La tête du premier était placée au midi et celle du second au nord, en sorte qu'à l'extrémité opposée ces tombeaux se touchaient de manière à décrire un angle de 45 degrés et à en offrir la figure. Les ossements étaient encore entiers et intacts au moment de la découverte, mais extrêmement friables; ils furent bientôt réduits en poussière par l'effet de l'action de l'air, et après avoir été déplacés et maniés par les ouvriers et par les curieux de la ville accourus en foule à ce spectacle. Ces cercueils ne contenaient ni médailles, ni pièces de monnaies. On n'y trouva également ni vases, ni lampes, ni bijoux quelconques. Les briques dont ils étaient construits, ne présentaient non plus nulle inscription, nulle marque, signe, symbole ou ornement particulier, indiquant la date de ces monuments, la nation et les personnes auxquelles ils avaient appartenu. Celles du recouvrement et employées à former le couvercle de ces tombes, figuraient un toit aigu représentant deux côtés d'un prisme triangulaire. Toutes ces briques avaient 45 centimètres de longueur, 24 centimètres de largeur et 53 millimètres d'épaisseur. Elles avaient une face brute et l'autre polie; sur celles-ci régnaient dans la longueur deux rebords de deux centimètres d'élévation; elles étaient coupées des deux côtés en chanfrein de la longueur de 5 centimètres (1).

Cette découverte n'est pas la première en ce genre connue des antiquaires. Au commencement de ce siècle, M. Pellieux

(1) Ce chanfrein était destiné à faciliter l'engencement de ces briques et leur engrainage, les unes par rapport aux autres.

l'aîné, juge de paix à Beaugency (Loiret), procéda à l'extraction, sur le territoire de cette commune, de tombeaux en briques pareilles à celles des sépultures de Montaigu, à quelques légères différences près dans les dimensions. On trouve de même des ossements dans ces tombeaux, mais sans lits de cendres et de charbons; les corps étaient placés dans la même direction que ceux de Montaigu, les pieds tournés vers l'orient, ou la tête en regard de cette partie de l'horison. M. Pellieux, correspondant de l'académie celtique, devenue plus tard société royale des antiquaires de France, rendit compte de cette découverte dans le XIIe. cahier des mémoires de cette société savante qui, sous ses deux dénominations et plus particulièrement sous la dernière, a si bien mérité des archéologues français.

Nous voyons dans les mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres (1), que des briques semblables à celles que nous venons de décrire et destinées au même usage, furent découvertes à Strasbourg, en 1663 et 1731. Le célèbre Schœfflin fit connaître l'existence de ces dernières à cette illustre compagnie. Elles recouvraient une urne contenant des cendres, des ossements brûlés et des lampes sépulcrales. Ces lampes et ces urnes n'étaient point renfermées dans des sarcophages; mais elles étaient couvertes de huit briques partagées en deux rangs, formant un toit, et offrant les deux côtés d'un prisme, comme celles du recouvrement des tombeaux de Montaigu.

Du reste dans une contrée voisine d'Auch, à Agen (l'ancien *Aginnum* des *Nitiobriges*), on a retrouvé l'usage fréquent des briques de même forme que celles que nous venons d'in-

(1) Mém. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XII. Histoire.

diquer dans les sépultures de l'époque romaine. Elles étaient seulement disposées autrement, et arrangées en forme de boîtes ou de coffres carrés dont chacun renfermait les cendres d'un individu, au lieu du corps entier comme à Montaigu.

Dans le siècle dernier en creusant un puits, on trouva un de ces coffres encore intact, contenant avec des cendres, une figurine en bronze de travail romain (une fortune panthée) et une médaille grand bronze d'Hadrien. A Agen, ces caisses cinéraires remplaçaient les urnes ordinaires en pierre ou en marbre; comme à Auch on avait substitué aux tombeaux faits avec ces dernières matières, ceux en briques, sans doute par des motifs d'économie et à raison de l'état d'indigence des décédés et de leurs parents (1).

(1) L'usage des briques *cuites* et *crues* était très-répandu dans l'antiquité et particulièrement chez les Romains. Outre l'emploi habituel qu'ils en faisaient pour couvrir les toits de leurs édifices, les débris qui nous restent des monuments antiques attestent la consommation journalière de cette nature de matériaux par les maîtres du monde, dans leurs constructions civiles et militaires, même celles de leurs grands chemins qu'ils en pavaient quelquefois. On retrouve à la mise en œuvre dans les retranchements des camps des Romains, leurs thermes, leurs aquéducs, leurs ponts, leurs fortifications de villes, etc. Il serait même facile de prouver par des exemples, que l'emploi de la brique, mêlée à la pierre, remonte à une époque antérieure, dans nos Gaules au règne de Gallien, contre l'assertion de Winkelmann dans son histoire de l'art, assertion reproduite par M. Bodin, dans ses recherches historiques sur l'Anjou et ses monuments.

On trouve dans Vitruve, *lib. V*, *cap.* 10, la description de nos briques, nommées *opus doliare*, *doliale*, ou *figulinum*, parce qu'on es fabriquait de la même matière que celle dont on faisait les tonneaux destinés à recevoir le vin.

Pline et Vitruve appellent en général la brique cuite *later coctus*, *testa*, etc. Isidore de Séville nomme les tuiles plates à rebord, servant aux toitures, *tegula*, *quod ædes tegat*, et la brique courbe ou à canal, *imbrex*, *quod accipiat imbres* (lib. xv, Orig., cap. 8.).

La nature, la forme, la disposition des tombeaux de Montaigu, semblent attester qu'ils ne remontent pas à une époque antérieure à la fin du IIIe. siècle, si même ils n'appartiennent pas au IVe. où l'usage de l'inhumation des corps prévalut généralement sur celui de leur incinération, particulièrement parmi les chrétiens, et où les sarcophages ou tombeaux en marbre, en pierre et en brique remplacèrent les urnes cinéraires. Les bières ou cercueils en bois ne commencèrent guères à être employés de préférence aux premiers, que vers la fin du Xe. siècle et quand l'enceinte des églises fut transformée en cimetières, abus pernicieux et souvent funeste qui ne cessa d'avoir lieu que vers la fin du siècle dernier (1).

Faut-il considérer les couches de cendres et de charbons observées dans les sépultures de Montaigu comme une fiction de l'incinération ou de la *Cremation* des corps, pratique que repoussèrent et rejetèrent les premiers Chrétiens comme contrariant, dans leurs idées, le dogme de la résurrection de ces mêmes corps dans leur intégrité ?

Chargé en 1815 et 1816, comme inspecteur conservateur des monuments historiques et d'antiquité du département de la Charente-inférieure, de diriger et de surveiller les fouilles d'un cimetière romain de *Mediolanum-Santonum* (Saintes), remontant aux premiers temps de l'établissement du christianisme dans les Gaules, nous fûmes à portée de reconnaître dans plusieurs caves sépulcrales et dans plusieurs tombes en pierre, cette couche de cendres et de charbons placée sur les corps qui y avaient été inhumés et dont le squelette était souvent dans un état parfait d'intégrité. Nous avons consigné cette

(1) L'usage des cercueils de pierre a duré beaucoup plus long-temps (jusqu'au XVIe. siècle) dans certaines parties de la France.

(Note de M. de Caumont.)

curieuse observation à l'appui de laquelle vient celle des tombeaux de Montaigu, dans notre notice imprimée sur les antiquités de la ville de Saintes découvertes à l'époque que nous venons d'indiquer (1).

Ne se pourrait-il pas encore, que ce fût d'après l'usage assez général de placer des lits de cendres et de charbons sous l'aire des édifices antiques, que les premiers chrétiens établirent aussi des couches de ces deux substances sous les restes mortels de leurs frères qu'ils inhumaient dans le marbre, la pierre ou la brique? Ils pensaient que ces cendres, ce charbon retarderaient et empêcheraient même la putréfaction et la dissolution de ces corps. A ce sujet on doit s'étonner que les premiers adorateurs du Christ, d'après le dogme de la résurrection matérielle des corps et du jugement dernier, n'aient pas adopté la pratique des Egyptiens et des Hébreux de les embaumer et de les conserver ainsi dans une sorte d'intégrité. Serait-ce enfin par un sentiment d'humilité qu'ils couchaient leurs morts sur cette cendre d'où ils venaient et avec laquelle ils devaient bientôt se confondre?

Mais peut-être, comme nous l'avons dit d'abord, faut-il y voir une réminiscence, une fiction de l'ancienne *Cremation*. C'est du moins l'opinion de quelques antiquaires.

Nous permettra-t-on de rappeler à l'occasion du sujet que nous traitons ici, une singulière croyance de ces mêmes chrétiens primitifs? Ils pensaient que les dents des morts étaient des substances incorruptibles que Dieu se réservait comme une espèce de graine ou de semence pour régénérer et faire regermer les corps décomposés par la putréfaction. Tertullien, *de resurrectione carnis*, dit à ce sujet. « *Constat dentes in-* « *corruptos perenare, qui ut semina retinentur fructufi-* « *cari corporis in resurrectione.* »

(1) Brochure in-8°. Paris. Le Normand, 1817.

Cet absurde préjugé avait été sans doute comme tant d'autres emprunté au paganisme, puisque les Romains ne brûlaient pas les enfants morts avant la pousse des dents, et qu'on les appelait pour cela « *Minores igne rogi* ».

Quant à la position de nos tombeaux de Montaigu, elle rappelle cet usage général aux premiers chrétiens de se faire enterrer les pieds placés à l'orient, c'est-à-dire la face tournée vers ce point de l'horison, parce que c'est de ce côté que le messie doit arriver le jour du jugement dernier.

Les tombeaux de Civaux sont aussi placés dans la direction de l'est à l'ouest, les pieds vers l'orient. Lors de l'exhumation du cimetière de St.-Médard à Paris, on remarqua que les squelettes étaient dans cette même position. Cette coutume d'orienter les cadavres est encore observée de nos jours dans les cimetières de plusieurs pays chrétiens. Du reste, elle n'était pas particulière à ces derniers, et il n'est pas hors de propos de faire observer qu'elle existait bien antérieurement à l'établissement du Christianisme, chez les Grecs, au rapport de Casaubon, de Kirchman, du Scoliaste de Thucydide, etc. Les Péruviens donnaient de même cette direction aux morts dans leurs tombeaux, bien antérieurement à leurs relations avec les Européens (1).

Relativement à l'arrangement singulier des corps entre eux, et des têtes l'une au midi, l'autre au nord, dans les tombeaux de Montaigu, de manière à former une espèce de triangle ou de jéhova, on peut présumer qu'on les avait placés dans cette situation pour figurer cet emblème mystique de la Trinité et des attributs de la Divinité dans les idées du Christianisme.

Nous raisonnons toujours ici dans l'hypothèse que ces tombeaux ont appartenu à des chrétiens de la période gallo-romaine,

(1) Voyez Franceesco Lopez de Gomera ; istoria dell'indie. c. 124.

et tout ce que nous venons de voir et de dire semble effectivement venir à l'appui de cette conjecture, qui nous paraît offrir tous les caractères de la certitude.

Nous dirons en finissant, que les deux tombeaux qui font le sujet de cette notice, sont de l'espèce de ceux nommés par les antiquaires *obrendaria*, sans doute d'*obruendaria*, parce qu'on les couvrait de terre. C'était de toutes les sépultures la plus modeste et la plus simple.

Nous désirons que cette notice, sans importance sous le rapport de l'art, puisse pourtant, sous d'autres points de vue, présenter quelque intérêt aux membres de la Société Française pour la conservation des monuments, et aux lecteurs du Bulletin monumental pour lequel nous l'avons rédigée. Rien n'est à négliger dans le genre d'observations qui en fait le sujet.

NOTA. *A l'occasion de la notice précédente, nous aurions beaucoup d'observations à présenter sur les sépultures anciennes, mais nous préférons renvoyer aux chapitres relatifs à la classification des sépultures et des tombeaux du moyen âge, dans le VI*e*. volume de notre Cours d'antiquités monumentales, qui ne tardera pas à paraître.*

(Note de M. de Caumont.)

NOTE

Sur les fanaux ou lanternes existant dans quelques cimetières ;

(Extrait d'une lettre adressée à M. de Caumont)

PAR M. TAILHAND,

Président à la Cour royale de Riom,

MONSIEUR,

Vous avez inséré, dans le 3e. volume du Bulletin monumental, un mémoire sur les colonnes creuses ou fanaux que l'on rencontre dans les cimetières, et vous invitez les lecteurs du Bulletin à vous transmettre les notes qu'ils pourraient avoir sur cet objet.

Je réponds à votre appel, et je vais vous présenter par écrit ce que j'ai eu l'honneur d'exposer oralement au congrès scientifique de Clermont, section d'histoire et d'archéologie.

Les monuments de ce genre se rencontrent souvent dans les cimetières ou auprès des églises; il en existe un certain nombre dans diverses parties de la France et à l'étranger. Grivaud de la Vincelle, dans les monuments antiques de l'ancienne Gaule, donne, pl. 31, la représentation de plusieurs monuments du même genre, et il cherche à les expliquer, tom. 2, p. 243 et suivantes. Il cite le monument du cimetière des Innocents de Paris, figuré dans l'antiquité expliquée de Montfaucon.

Le premier de ces monuments qui m'apparut est celui de Felletin, département de la Creuse, v. fig. 1, pl. 1re.; il est placé dans le cimetière au-dessus et un peu à l'est de la ville.

C'est un prisme octogonal surmonté d'un toit pyramidal de la hauteur totale de 26 pieds.

A 12 pieds, à partir de la deuxième marche circulaire qui l'enveloppe à la base, est une légère corniche sur laquelle reposent huit croisées d'environ 2 pieds de hauteur, à plein cintre.

Une seule ouverture percée à 2 pieds de la même base, et ayant 4 pieds de hauteur sur 15 pouces de largeur, laisse pénétrer dans l'intérieur qui est absolument vide.

Je donne ici la figure, n°. 2, pl. 1re. du fanal du cimetière de Montaigu, arrondissement de Riom, département du Puy-de-Dôme; il est carré.

Celui de Cullent est rond, fig. 3, même pl.

Ils sont aussi vides dans leur intérieur. Les ouvertures de chacun d'eux regardent l'orient. On ne voit dans leur intérieur aucun moyen pour s'élever jusqu'aux fenêtres.

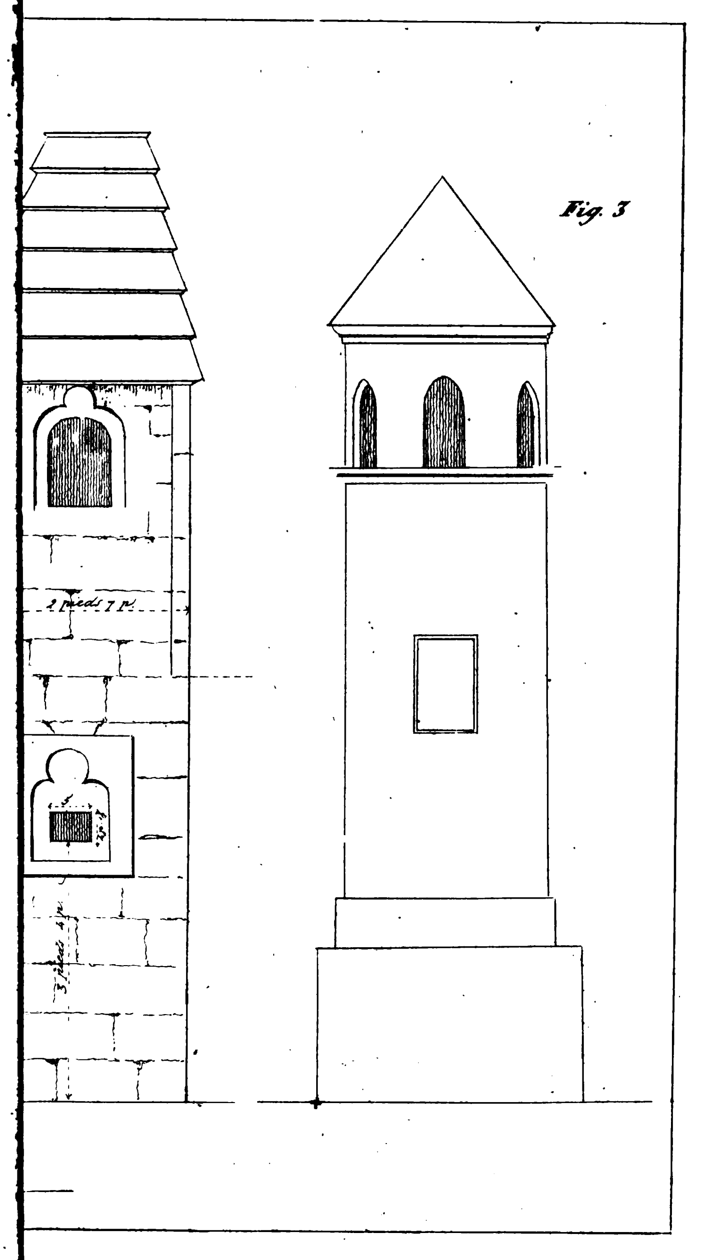
Il en existait aussi dans le même département à Abajut et à Monferrand. Ce dernier n'existe plus; sa forme nous a été conservée par un dessin de M. le comte de Laizer, il était surmonté d'une croix qui a dû y être placée postérieurement à sa construction.

Je pourrais en citer beaucoup d'autres, et la tour octogone près la chapelle du St.-Sépulcre, à Aigueperse (Puy-de-Dôme), m'en paraît encore un avec quelques modifications. Il y en avait beaucoup dans la Marche. Il y en a un près Roen-en-Forez.

Quelle était la destination de ces divers monuments?

Suivant les uns, si on plaçait dans l'intérieur de ces colonnes une lanterne dont la lumière se projetait par les fenêtres placées dans la partie supérieure, c'était pour attirer les voyageurs fatigués, ou pour préserver les vivants de la peur des revenants;

Pl. 1



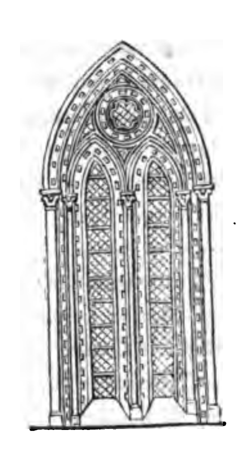
Pour fournir du feu ou de la lumière aux habitants dans les épidémies sans craindre l'effet des maladies contagieuses ;

Pour éclairer les réunions des parents des défunts à diverses époques de l'année ;

Pour les fêtes funéraires où les femmes se livraient à l'exercice des danses religieuses et mystiques ;

Pour appeler les ames des morts par des évocations, en allumant des flambeaux.

Il me paraît que la discussion n'est pas encore complètement éclairée, et que cette question est digne de fixer l'attention des archéologues. D'autres sans doute viendront après moi apporter de nouveaux renseignements pour la solution du problême sur lequel vous avez appelé l'attention dans la 6e. partie de votre Cours et dans le Bulletin monumental.



NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

Séance administrative du 26 juillet 1839. Le Conseil administratif de la Société française, pour la conservation des monuments, s'est réuni à Caen le 26 juillet.

M. de Caumont a proposé de nommer M. Commarmont, membre du Conseil-général, *inspecteur-conservateur des monuments du Rhône*, en remplaçement de M. Pollet. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité. M. Commarmont a été proclamé conservateur des monuments de ce département.

M. Hardel, de Caen, a été nommé membre du Conseil administratif.

Le Conseil a pris connaissance de deux pétitions adressées par M. le Maire, et les membres du Conseil municipal de Bernières-sur-Mer (Calvados), aux ministres des cultes et de l'intérieur, à l'effet d'obtenir des secours pour la réparation de la tour de l'église de cette commune, l'une des plus remarquables du pays et qui a environ 70 mètres de hauteur. Il paraît que des lézardes se sont formées depuis quelque temps et qu'il devient utile d'y porter remède. M. de Caumont a parlé de l'importance de cette belle tour, qu'il croit remonter au XIVe. siècle, et qui offre les formes les plus sveltes et les plus gracieuses; il a dit que le Conseil ne pouvait mieux exercer son influence qu'en s'intéressant auprès des ministres à la demande de M. le maire de Bernières, ainsi que le désire ce magistrat. Les pétitions de M. Quesnel ont été apostillées par le Conseil et recommandées à l'attention du ministre.

Le Conseil a appris que la commune de Harcourt (Calvados), a le projet de faire construire une mairie et une justice de paix

à côté de l'église et que cette disposition masquerait l'édifice qui n'est pas sans intérêt. Il a pris connaissance d'une lettre qui lui a été renvoyée par M. Paysant et des réclamations qui lui ont été transmises verbalement par M. Boscher, président de la Société des Antiquaires de Normandie. Le Conseil a décidé qu'il en serait référé à M. le préfet du Calvados.

M. l'abbé Paysant a parlé de l'état de l'église de Mondaye, qui n'est point ancienne, mais qui offre, sous le rapport monumental, un mérite incontestable.

Une discussion s'est élevée relativement aux moyens de dégager l'église St.-Pierre de Caen, des constructions qui masquent ce bel édifice de plusieurs côtés. MM. l'abbé Paysant, de Clinchamps, Dan de la Vautrie, ont pris successivement la parole à ce sujet.

Sur les conclusions de M. Gaugain, trésorier, le Conseil a décidé qu'une somme de 500 f. serait mise à la disposition du bureau, pour être employée pendant la séance qui se tiendra au Mans, à l'occasion du congrès.

MM. de Caumont et de Clinchamps ont rendu compte de la visite qu'ils ont faite au ministère de l'intérieur, pour appuyer la demande transmise par la Société au ministre, touchant les réparations du Mont-St.-Michel; il leur a été répondu que le ministre s'occupait sans retard de cette affaire et que les réparations urgentes, réclamées par la Société, seraient faites prochainement.

Sur la proposition de M. de Caumont, le Conseil a voté des remercîments écrits à la Société des Antiquaires de Picardie, et à M. Bouthors, secrétaire perpétuel de la compagnie, pour le concours qui a été prêté dans la ville d'Amiens, aux travaux de la Société française.

Septième session du congrès scientifique. — La 7e. session

du congrès scientifique de France, préparée avec tant de zèle par M. Cauvin, inspecteur divisionnaire des monuments historiques et par MM. Richelet et Anjubault, membres du Conseil général administratif de la Société française, a justifié l'espoir que le monde savant en avait conçu. 220 membres ont pris part aux travaux de la session et plus de 400 s'étaient fait inscrire.

Quand on compare le dernier chiffre aux inscriptions des précédentes années, qui étaient à Clermont, de 237 ; à Metz, de 229, et à Blois, de 219; il faut bien reconnaître que l'institution est en progrès, que les réunions appelées *congrès* sont dans nos mœurs, qu'elles sont même un besoin de l'époque ; effectivement, aujourd'hui que tout s'amincit, s'isole et se morcelle, il importe de réunir les hommes de province de quelque valeur, de les mettre en contact, afin de stimuler leur zèle, de donner à leur esprit une excitation que les sociétés locales, avec leurs spécialités restreintes, ne sauraient le plus souvent leur fournir.

Il y a d'ailleurs dans la réunion du congrès quelque chose de grave et de solennel qu'aucune autre assemblée scientifique ne saurait présenter, et que nous ne rencontrons pas même dans les premiers corps savants de la capitale.

En effet, ce n'est point une assemblée ordinaire que le congrès, qui se compose de membres venant de différents points de la France, sans autre désir que celui de contribuer aux progrès de la province. Il résulte des éléments même d'une assemblée ainsi composée un caractère respectable, en même temps une grande puissance d'excitation, et d'autre part affranchissement de cet esprit souvent funeste aux progrès que dans les académies on est convenu d'appeler *esprit de corps*.

C'est ainsi que l'institution, dont M. de Caumont a doté

la France et qu'il dirige dans une si bonne voie, de concert avec ses amis, a établi des rapports infiniment utiles entre des hommes qui pour la plupart se connaissaient à peine de nom ; on peut dire qu'elle a vivifié la province : plus de 800 hommes modestes, les uns voués aux études d'histoire naturelle, les autres occupés d'études archéologiques, d'agriculture, etc., ont déjà été mis en rapport par le congrès ; et leurs travaux, fécondés par les lumières qu'ils ont puisées dans ces réunions, ont été bien souvent formulés en mémoires plus ou moins importants, quelquefois en ouvrages de longue haleine. Certes, et ici nous ne faisons que répéter ce que proclament les hommes dont nous voulons parler, sans le congrès, ils n'auraient jamais eu l'idée de pousser leurs recherches aussi loin et encore moins d'en faire connaître le résultat.

Pour revenir à la 7e. session du Congrès, le bureau central a été composé de M. Lair, de Caen, président, de Caumont et Trolley, vice-présidents. La section d'archéologie avait pour président M. le Vte. de Guiton, d'Avranches, et pour vice-présidents, MM. Pollet, de Vitré, et Vte. de Cussy, de Bayeux, tous trois membres de la Société française. Les secrétaires de la section appartenaient également à la Société ; c'étaient M. l'abbé Chevreau, du Mans ; M. de la Sicotière, d'Alençon ; M. Duchallais, de Beaugency ; et M. De La Villegillé, de Paris.

M. De La Sicotière a développé le talent le plus remarquable dans les discussions qui se sont élevées au sein de la section et dans celle de littérature et beaux-arts.

Parmi les autres membres de la Société française qui ont pris le plus de part aux travaux de la section d'archéologie, en ce qu'ils ont de relatif aux études monumentales, on peut citer le Cte. de La Fruglaye dont les riches portefeuilles ont vivement intéressé ; M. Drouet, du Mans, et M. Duchallais, de Beaugency, pour leurs

dissertations numismatiques ; M. de Caumont pour son Essai sur le synchronisme de l'art en France ; M. Tournesac pour ses renseignements sur l'état de l'art dans le Maine au moyen âge ; M. l'abbé Manceau pour ses descriptions des verrières de Tours ; M. Lambron, de Tours, pour ses études sur le blason ; M. l'abbé Chorin, de St.-Victeur ; M. Hunault De La Peltrie, d'Angers ; M. l'abbé Aubert, de Poitiers ; M. De Formeville, de Caen, ont aussi fait des lectures ou des communications.

Ce serait sortir de notre spécialité que de rendre compte des travaux des autres sections ; nous ne parlerons pas non plus des séances générales. Disons cependant que la question insérée au programme, concernant la création d'un institut des provinces de France, et dont le Bulletin a déjà parlé (V. la page 271), a donné lieu à une grande et belle discussion. M. Richelet avait, dans un mémoire écrit, fait ressortir tous les avantages d'une semblable création. Après la lecture de ce discours, trois membres du Congrès ont présenté quelques objections qui ont été résolues par d'autres orateurs, notamment par M. De La Sicotière et par M. le docteur Le Pelletier de la Sarthe, qui, dans une éloquente improvisation, a démontré combien la création d'un *Institut des provinces de France* serait féconde en heureux résultats. Le vote affirmatif et presque unanime de l'assemblée a prouvé que l'utilité du projet avait été comprise.

Avant de se séparer, le Congrès a fixé le lieu de la 8e. session. Trois villes avaient été indiquées, Lyon, Strasbourg et Besançon. M. Hunault, d'Angers, proposait Strasbourg, et faisait valoir des raisons assez puissantes pour faire préférer cette ville ; mais le nom du savant M. Weiss a fait pencher la balance du côté de Besançon : M. Weiss a été prié de se charger des fonctions de secrétaire général, en s'adjoignant M. Clerc, conseiller à la Cour royale, et M. Bourgon, pro-

fesseur d'histoire, tous deux membres de la Société française pour la conservation des monuments.

Maintenant que le Congrès a acquis une grande importance, qu'il a surmonté tous les petits obstacles que de petits esprits lui ont d'abord opposés, il nous semble qu'il y aura des améliorations à introduire, et nous pourrions essayer de les indiquer, si M. De La Sicotière n'avait déjà de son côté publié quelques réflexions dont plusieurs nous ont paru très-justes; nous nous bornerons donc à recommander pour le prochain congrès de ne discuter que des questions réellement importantes.

Dans plusieurs sessions, on a vu avec regret des hommes de mérite passer un temps précieux à étudier des questions oiseuses. Pour citer un exemple : la section d'archéologie aurait dû, selon nous, se garder de ramener la discussion sur une question aussi vague et aussi usée que celle de savoir *quelles sont les limites du moyen âge*. La question est inutile si on la restreint à la France, car on s'accorde depuis long-temps dans ce pays à circonscrire la période du moyen âge entre le Ve. siècle et le XVIe., et ces limites sont basées sur l'étude consciencieuse de l'histoire de l'art.

Si on étend la question à l'Europe, elle devient insoluble, car les limites du moyen âge, fixées d'après l'étude des monuments, ne peuvent être les mêmes dans toutes les contrées : en Italie la renaissance s'est opérée bien plutôt qu'en France; l'art antique s'est maintenu dans un état assez prospère à Constantinople à partir de la destruction de l'empire d'Occident.

Ainsi l'on conçoit que, dans son acception générale, la question est oiseuse, et qu'elle ne devait pas occuper le Congrès; car en admettant une solution, une réponse générale, l'on courrait risque de donner une fausse idée de la marche de l'art en Europe. C'est précisément la difficulté de trouver pour la question une solution rigoureusement applicable à

tous les pays, qui fait que pendant 30 ans on l'a discutée sans être d'accord. Il faudrait diviser la question au lieu de la généraliser. Mais ce n'est pas dans un seul congrès que l'on peut fixer les limites du moyen âge, considérées dans les diverses régions de l'ancien monde, et voilà pourquoi c'était pour le Congrès scientifique de France une question oiseuse.

L. M.

Tombeau antique découvert à Châlons-sur-Saône. — On a trouvé, le 7 octobre, à 4 mètres de profondeur, dans un terrain de rapport, un fragment de pierre tumulaire portant une inscription, et à côté, un bas-relief en pierre, représentant une statue équestre de 1 mètre 6 décimètres environ de haut et de large, encadrée dans des pilastres. Le cavalier est presque entièrement mutilé. On aperçoit à son cou les vestiges d'un collier; son bras gauche est armé d'un bouclier; son épée est attachée au côté droit. Le cheval, mieux conservé, offre les proportions d'un beau cheval de bataille: sa pose est pleine de mouvement.

L'inscription gravée au bas de cette sculpture a été publiée avec trop de fautes par les journaux pour que nous la reproduisions ici. En rétablissant quelques lettres, qui évidemment ont été changées, nous voyons que ce cavalier servait dans l'aile des Asturies: ALA ASTVRVM (*On sait que les corps de troupes portaient des noms empruntés aux différentes contrées de l'empire, comme chez nous les régiments ont, à une certaine époque, porté le nom des départements*); qu'il était né chez les Ubiens (peuples des environs de Cologne) NATIONE VBIVS; qu'il était âgé de 37 ans, et comptait XII ans de service quand il est mort: STIPENDIORVM XII ANNORUM XXXVII. Ainsi il était entré au service à 25 ans.

Nous avons publié, dans le 3e. volume du Bulletin, une

note sur les inscriptions du musée de Mayence, et l'on a vu qu'elles étaient toutes conçues comme celles dont nous annonçons la découverte à Chalons-sur-Saône.

Nouvelles fouilles à Vieux. — Sur la proposition de M. de Caumont, la Société des antiquaires de Normandie avait voté une somme de 200 fr. pour faire pratiquer de nouvelles fouilles à Vieux. Elles ont été commencées tout récemment sous la surveillance de M. Besongniet. On a déjà découvert les fondations d'un bâtiment carré, des fragments de colonnes et des médailles de différents modules. Le plan de l'édifice a été levé par MM. de Caumont et Gervais, chargés de diriger les fouilles : les travaux continuent.

Rétablissement de la colonne milliaire du Manoir, près Bayeux. — En 1826, MM. de Caumont et Lambert avaient formé le projet de rétablir la colonne milliaire trouvée en 1819 au Manoir, dans le lieu où elle avait existé. L'ancienne colonne qui a été recueillie pouvait en effet être reproduite avec la plus grande exactitude. Ce projet aurait été réalisé depuis long-temps si la voie romaine, qui n'était alors qu'un chemin vicinal, n'eût été élargie et convertie en route départementale. La Société des Antiquaires désira d'ailleurs prendre à sa charge les frais d'érection de cette colonne. En 1838, elle engagea MM. de Caumont et Lambert à exécuter leur projet, et mit à leur disposition une somme de 200 fr. M. Lambert a fait faire sous ses yeux la nouvelle colonne milliaire, qui est en tout semblable à l'ancienne, et elle a été solennellement replacée sur le bord de l'ancienne voie romaine. M. Boscher, président, M. Pellerin, trésorier de la Société des antiquaires, M. Castel, et plusieurs autres notables habitants de Bayeux, se sont réunis à MM. de Caumont et Lam-

bert pour cette inauguration. Après une allocution de M. de Caumont, et un discours de M. Lambert, M. Boscher a adressé, au nom de la Société, des félicitations aux commissaires et à l'architecte qui a exécuté la colonne. Elle est haute de 9 pieds y compris le soubassement et le globe qui la surmonte.

M. de Caumont se propose de faire replacer immédiatement, à Frenouville, une colonne milliaire pareille à celle qui fut découverte dans cette commune en 1804, et dont les restes existent encore dans le parc du château voisin.

Colonne antique en granite trouvée à Avranches. — En fondant une maison à Avranches, dans l'ancienne ville, on a trouvé un beau chapiteau dorique ou toscan et une partie du fût de la colonne d'un diamètre considérable qui le supportait. Ce fragment annonce un édifice d'une certaine importance, et il pourrait servir à prouver que la ville d'Avranches occupe l'emplacement de l'antique *Ingena*, s'il pouvait s'élever sur ce sujet le moindre doute. M. de Caumont a pris au mois de mai dernier, une esquisse de cette colonne antique en granite qui se trouvait alors déposée sur la promenade. Depuis cette époque elle a été transportée au musée d'antiquités de la ville.

Travaux de la Société des Antiquaires de l'ouest. — La Société de Poitiers vient de publier son Ve. volume (1) qui ne présente pas moins d'intérêt que les précédens : nous y avons remarqué : 1°. la description d'un manuscrit latin du XIIIe. siècle, conservé à Poitiers, par M. l'abbé Aubert; 2°. La fin du savant travail de M. l'abbé Coussault, sur la liturgie Poitevine (nous avons parlé de la Ire. partie dans un précédent

(1) Paris, Derache, rue du Bouloy, n°. 7.

article, p. 268); 3°. Un rapport de M. De La Lande sur les anciens monuments celtiques du château Larcher, décrits sommairement, il y a cinq ans, dans le 1er. volume du Bulletin, p. 78. 4°. Mémoire sur les pierres levées de Poitiers, par le même auteur. 5°. Étude paléographique sur quelques inscriptions découvertes en Afrique, par M. De La Lande; 6°. Histoire de St-Julien-le-Pauvre, d'après un manuscrit de la bibliothèque d'Alençon, par M. Le Cointre Dupont; 7°. Mémoire descriptif sur les objets antiques déposés dans le cabinet d'antiquités de la ville de Poitiers, par M. Le Cointre. Ce travail fait en conscience est rempli d'intérêt et apprend tout ce que l'on peut désirer savoir sur ces divers objets; 8°. Un mémoire fort étendu et très-savant sur les vigueries et les origines de la féodalité en Poitou, par M. De La Fontenelle de Vaudoré; 9°. Notes sur la statistique monumentale de la Saintonge; par M. Moreau : une grande partie de ce mémoire a été déjà imprimée dans le Bulletin monumental (tome IVe.); 10°. Le volume se termine par l'exposé d'un système de notation figurative pour la rédaction d'une carte monumentale du Poitou. On se rappelle que, le premier en France, M. de Caumont conçut le projet de dresser des cartes monumentales se rapportant aux monuments qu'il classait chronologiquement. Il communiqua ce projet et son système de notation à la Société des Antiquaires de Normandie dès l'année 1826 (V. le rapport sur les travaux de cette Société, p. LXI, tome 3e.).

Le système de notation, proposé par M. de Caumont, a été appliqué pour les monuments religieux (Cours d'antiquités, t. 4, pl. XLI BIS), mais il n'a point encore été exécuté pour les autres monuments. Il consiste du reste pour ceux-ci en un petit nombre de signes très-simples, d'autant moins compliqués que l'auteur avait eu l'idée de donner plusieurs cartes du même pays se rapportant à plusieurs périodes. Le système

de notation proposé par M. Le Cointre est beaucoup plus complet, et il aura l'avantage de pouvoir indiquer le genre et l'âge de tous les monuments, sur une même carte, au moyen de signes fort ingénieux et différemment combinés. Nous craignons seulement que la multiplicité des signes et le peu de dissemblance qu'ils offriront, s'ils ne sont pas tous nettement exprimés par le graveur, n'offrent, au premier abord, un peu de confusion pour un œil peu exercé; mais avec de l'habitude, le lecteur pourra promptement se mettre au courant de cette notation; et l'on doit savoir gré à M. Le Cointre de l'avoir inventée et proposée.

Façade de la cathédrale de Bourges. — Nous avons sous les yeux la gravure publiée par M. Hazé, conservateur des monuments du Cher, représentant la façade de la cathédrale de Bourges. Ce magnifique dessin, tiré sur papier grand aigle, reproduit avec la plus grande exactitude les statues, les moulures et tous les détails qui décorent ce bel édifice. Tous ces détails se détachent avec cette précision et cette netteté que l'on obtient de la gravure sur pierre comme de la gravure sur cuivre. Nous désirons vivement que M. Hazé publie successivement, dans le même format, des vues de l'intérieur de la basilique de Bourges. On ne saurait trop encourager l'heureuse idée qu'il a eue de reproduire l'un de nos plus beaux monuments français dans un format qui permet d'en distinguer tous les détails. On est fatigué de ces dessins en miniature qui ne donnent le plus souvent qu'une idée fausse des édifices et de leurs diverses parties. Ce serait élever un monument vraiment national que de publier pour toutes nos cathédrales et nos grandes églises des iconographies semblables à celle de la cathédrale de Bourges.

Catalogue de la bibliothèque de Clermont. — Le savant bibliothécaire de Clermont-Ferrand, M. Gonnot, vient de publier un catalogue des manuscrits et des imprimés de la bibliothèque de cette ville. Ce volume nous paraît remarquable par la méthode excellente qui a présidé au classement des ouvrages, et nous n'hésitons pas à le proposer comme un modèle à suivre aux bibliothécaires qui auront à faire l'inventaire des ouvrages confiés à leurs soins.

L'auteur de cette savante publication, M. Gonnot, vient de parcourir la Haute-Normandie et de visiter la bibliothèque de Rouen et plusieurs autres collections intéressantes de ce pays.

Nomination de M. l'abbé Paysant à l'évêché d'Angers. — M. l'abbé Paysant, qui, depuis six ans, remplit les fonctions de secrétaire-général de la Société française, vient d'être promu à l'évêché d'Angers. M. Paysant était depuis plus de vingt ans vicaire-général du diocèse de Bayeux, dont M. le C[te]. Brault, devenu archevêque d'Alby, lui avait confié l'administration. M. Paysant a montré, par la haute capacité qu'il a toujours déployée dans ses fonctions importantes et difficiles, que M. Brault se connaissait en hommes de mérite : nous ne pouvons que féliciter le diocèse d'Angers du choix qui vient d'être fait par le gouvernement.

Mort de M. le général de Penhouet. — M. de Penhouet, à Rennes, avait publié plusieurs opuscules sur les antiquités de la Bretagne et de quelques autres parties de la France. Le plus important de ses ouvrages imprimés est, selon nous, son Essai sur l'histoire de la ville et des aquéducs de Lyon, un volume in-4°. de 210 pages (Besançon 1818), dans lequel on trouve de bonnes dissertations et d'utiles documents archéologiques. M. de Penhouet avait aussi écrit sur les antiquités

de Besançon, où il résidait alors comme colonel de gendarmerie; mais nous ignorons si ces notices ont été imprimées.

De retour en Bretagne, M. de Penhouet se livra à l'exploration des monuments druïdiques de cette province, et publia successivement diverses brochures dans différents formats. Plusieurs de ses recherches ont aussi été relatives aux monuments du moyen âge de cette contrée.

Le dévouement avec lequel M. de Penhouet s'est livré à ces diverses investigations n'a pu donner qu'une bonne impulsion aux études archéologiques en Bretagne. Cependant, nous devons le dire, il est à regretter que, doué d'ailleurs d'une grande érudition, il ait été souvent dominé par des idées préconçues, par des systèmes que rien ne justifie. On comprend que nous voulons parler de ses diverses opinions sur les colonies phéniciennes en Bretagne, sur le culte du serpent, etc., etc.

La Société française, lorsqu'elle se forma, rendant justice à M. de Penhouet et aux services qu'il avait rendus, à une époque où l'on ne s'occupait guère de la conservation des monuments, lui avait offert les fonctions d'inspecteur pour le département d'Ille-et-Vilaine, fonctions qu'il accepta et qu'il remplit pendant deux années. Sa santé ne lui ayant pas permis de conserver plus long-temps l'inspection de ce département, elle a été confiée à M. Pollet, de Vitré, qui rend d'éminents services à la Société française.

PROCÈS-VERBAUX

Des Séances générales tenues par la Société Française pour la conservation des Monuments, dans la ville du Mans, en septembre 1839, pendant la session du congrès scientifique de France.

Séance du 14 septembre 1839.

Présidence de M. de La Sicotière, Inspecteur des monuments de l'Orne.

La séance est ouverte à sept heures du soir, dans le grand salon de l'hôtel-de-ville du Mans. M. de Caumont, directeur, prend la parole : il annonce que trois séances auront lieu pendant la durée du congrès, le 14, le 17 et le 19 septembre ; il désigne pour les présider, M. *de la Sicotière*, inspecteur des monuments de l'Orne ; M. *l'abbé Tournesac*, inspecteur des monuments de la Sarthe, et M. *Pollet*, inspecteur des monuments d'Ille-et-Vilaine.

Il invite à siéger au bureau, MM. *Cauvin*, inspecteur divisionnaire, *l'abbé Manceau*, de Tours, *Chevreaux*, d'Evreux, *Richelet* et *Anjubault*, du Mans, *Edom* et *P. A. Lair*, membres du Conseil général administratif.

M. *de la Villegille*, secrétaire du comité des chartes près le ministère de l'instruction publique, est prié de remplir les fonctions de secrétaire.

M. de Caumont pense qu'il est inutile d'expliquer le but

que se propose la société française pour la conservation des monuments, car les résultats auxquels elle est déjà parvenue l'ont assez fait connaître. Il annonce que, pendant la dernière session tenue à Amiens, au mois de juillet dernier, la Société a disposé de 1000 à 1100 francs en faveur de plusieurs édifices du nord de la France. Dans ce moment, elle peut consacrer encore 5 à 600 francs aux monuments du Maine, et M. de Caumont prie MM. Cauvin et Tournesac d'indiquer les besoins les plus urgents.

M. Cauvin fait observer que M. Tournesac, inspecteur des monuments historiques, peut mieux que personne donner des renseignements satisfaisants à cet égard. Il a visité toutes les églises, il connaît l'état dans lequel elles se trouvent, et il a déjà été chargé plusieurs fois de diriger les réparations.

M. Tournesac prend la parole et commence par faire remarquer combien les restaurations sont mieux faites maintenant qu'autrefois. Il y a une dixaine d'années encore, qu'on procédait à des restaurations sans avoir égard aux caractères de l'architecture : il cite à cet égard les badigeons qui déshonorent la cathédrale de St.-Julien et l'église de la Couture. Il annonce ensuite que le gouvernement a accordé 1500 francs pour l'église de la Couture : cette somme a été employée à la tour du nord et à l'entablement dont une partie a été réparée. Les sculptures ont été copiées exactement sur celles qui existaient intactes, car on s'est servi, pour cette opération, du moulage.

Le même procédé a été employé par M. de la Rue, architecte du département, pour les réparations de l'église de la Ferté-Bernard ; il a également fait mouler en plâtre les sculptures qui existaient ; les moules ont ensuite été remplis avec du ciment de Vassy ou de Pouilly, vulgairement connu sous le nom de ciment romain, et l'on a obtenu ainsi une reproduction exacte des ornements de l'époque.

Les réparations entreprises dans l'église de Montabon près du château du Loir, église dont la construction en petit appareil présente un caractère rare dans le canton, n'ont malheureusement pas été aussi sagement dirigées. Il est à regretter qu'en pareille circonstance on ne consulte pas la Société pour la conservation des monuments.

Des travaux mieux entendus ont eu lieu dans l'église d'Evron qui menaçait de tomber en ruine il y a deux ans. Le Conseil municipal a accordé des fonds avec lesquels on a pu restaurer les voûtes et remplacer les pierres dégradées. Les meneaux des fenêtres et les chapiteaux qui manquaient ont été rétablis dans le style du temps, mais on a malheureusement donné à l'intérieur de l'édifice une couleur blanche qui n'est pas en harmonie avec le reste.

M. Tournesac revient sur les travaux qui ont été faits à la Couture. Il n'admet pas la date que l'on veut assigner à cette église, mais il reconnaît que la crypte est bien plus ancienne que le reste du monument, et qu'elle remonte au Xe. ou au XIe. siècle. En enlevant le badigeon qui recouvrait les murailles, on a découvert des colonnes en marbre qui pourraient avoir appartenu à des temples payens. Quelques-unes avaient pour base un chapiteau renversé. Des briques romaines ont été trouvées dans les voûtes et dans les murs. En baissant le sol qui s'était élevé de 8 pouces on a rencontré six corps appartenant sans doute à des religieux et placés dans la direction de l'est à l'ouest. Plus loin on a reconnu la confession de saint Bertrand (Sépulture de saint Bertrand).

Vers le XIIe. siècle les religieux avaient diminué l'étendue de la crypte en y construisant un mur qui a été démoli et derrière lequel on a retrouvé des joints bien conservés et semblables à ceux qu'on a exécutés nouvellement.

M. Tournesac veut bien ajouter qu'il donnera de plus am-

ples renseignements lorsque la compagnie visitera les monuments que renferme le Mans.

M. le président adresse au nom de la Société des remercîments à M. Tournesac pour les intéressants détails qu'il vient de donner et pour les soins éclairés qu'il apporte à la conservation des monuments.

M. de Caumont demande ensuite si M. Tournesac fera bientôt paraître la Statistique monumentale de la ville du Mans, description impatiemment attendue.

M. l'abbé Tournesac répond qu'il a déja rassemblé beaucoup de matériaux, mais que cependant il lui faudra encore au moins deux années pour terminer cette description. la cathédrale seule exigera un temps assez long ; c'est une des églises les plus vastes de France et il faudra en décrire scrupuleusement les sculptures et les vitraux. Les murs de la ville méritent aussi une attention particulière : les mosaïques qu'ils présentent, offrent une singularité qu'on né trouve pas ailleurs. Au surplus, les murs qui regardent le midi semblent moins anciens : ils ont dû être construits ou au moins restaurés vers le temps de Charles-le-Chauve.

Indépendamment des églises, diverses maisons sont recommandables par leurs ornements extérieurs et intérieurs. Malheureusement l'une d'elles, connue sous le nom de maison de la reine Bérangère, a été l'objet d'une déplorable spéculation.

M. Tournesac termine en disant que M. de la Rue s'occupe de rétablir une fenêtre de la cathédrale de St.-Julien dont les vitraux avaient été détruits il y a une vingtaine d'années. Il a envoyé comme modèle, des verrières d'autres fenêtres, à Choisy-le-Roi, où s'exécutent ces nouveaux vitraux.

M. Lambron de Lignim a la parole pour lire un mémoire intitulé : Etudes sur les monuments de l'église de St.-Gatien, cathédrale de Tours.

L'auteur commence par prouver l'utilité de l'art héraldique, qui fournit le moyen de dissiper des incertitudes et de fixer des dates. Cette ressource est d'autant plus précieuse pour l'histoire particulière du diocèse de Tours, que le *Gallia Christiana* a été arrêté avant d'avoir donné cette histoire, et que tous les autres ouvrages sur ce sujet sont incomplets. M. Lambron annonce en même temps, qu'il se bornera à la description des vitraux, et dépose de magnifiques dessins qui les représentent.

Après avoir fait connaître les vitraux de plusieurs chapelles, l'auteur appelle surtout l'attention, sur une galerie qui se trouve située au-dessous de la rose septentrionale. Elle est ornée de douze panneaux représentant des personnages revêtus de vêtements blasonnés, dont huit proviennent d'une verrière jadis placée dans la quatrième fenêtre du côté droit de la nef. Il est à regretter que l'ordre primitif dans lequel ils étaient posés, ait changé maintenant. Une explication devient plus difficile; néanmoins, M. Lambron a reconnu que cette verrière provient de la munificence des comtes de Vendôme de la maison de Bourbon, dont elle offre la filiation; elle était composée de dix personnages placés sur deux rangs. Au premier, la vierge, un saint évêque, sans doute saint Gatien, saint Michel armé de toutes pièces, enfin le roi saint Louis, tenant en main les attributs de la royauté.

Au second rang les personnages devaient être placés dans un ordre qu'indiquent leurs armoiries. D'abord, Jean de Bourbon, premier du nom, ensuite sa femme, Jeanne de Vendôme, qui fit entrer le comté de ce nom dans la maison de Bourbon; vient après Louis de Bourbon, mort à Tours en 1446, et les deux princesses qu'il épousa successivement; enfin Jean de Bourbon, deuxième du nom. Ce dernier est représenté dans l'adolescence, ce qui permet de fixer à peu près l'époque

où cette verrière fut exécutée, puisque l'on sait que Jean de Bourbon était déjà marié lorsque son père mourut. Il est à présumer que Louis de Bourbon, qui descendait de St.-Louis, fit faire cette verrière pour honorer la mémoire de ses ayeux. Les armes écartelées de Castille et de Léon, celles d'Angleterre qui se retrouvent au haut d'une croisée indiquent un hommage rendu à la mémoire d'Alphonse IV, roi de Castille, et à sa femme Aliénor, d'Angleterre, père et mère de Blanche de Castille, femme de Louis VIII et mère de St.-Louis.

M. Lambron signale ensuite une fenêtre garnie d'un lacis en grisaille dont la bordure indique qu'elle fut un don de cette même Blanche de Castille. Un panneau du bas de cette verrière a fait faire bien des conjectures et des recherches pour savoir si le château qu'il représente pavoisé de deux étendards d'azur, semé de fleurs de lys d'or, formait les armes de la ville de Tours? Mais à cette époque les villes n'avaient point d'armoiries; elles plantaient sur leurs murailles des étendards blasonnés aux armes de leurs seigneurs; l'inscription placée au-dessous : *Presbiterii turonenses*, montre d'ailleurs que les prêtres de Tours ont voulu, par cette représentation, personnifier la ville qui faisait alors, avec la Touraine, partie intégrante du domaine royal.

L'auteur poursuit cette intéressante exploration et termine ses descriptions par celle de la magnifique rose qui décore la façade de l'église; les familles d'Alençon et de Laval, de Montmorency, paraissent avoir donné cette verrière. Elle offre une splendide représentation du *Gloria in excelsis Deo*. On aperçoit, au centre de la rosace, le signe symbolique de la divinité : des anges l'entourent et l'encensent, d'autres chantent ses louanges. A l'ombre des ailes de ces hôtes du ciel, les membres des familles d'Alençon et de Laval personnifiés

par leurs armoiries et celles de leurs compagnes viennent se joindre à ces chœurs célestes. — La généalogie de cette illustre famille commence, dans ce tableau, à Guy, VIIe. du nom, fils de Mathieu, connétable de France, et d'Emme de Laval, dont il prit le surnom.

Cette belle rose du XVI[e]. siècle est accompagnée, à sa partie inférieure, de huit belles figures, dont les armoiries font reconnaître les personnages en l'honneur desquels on les érigea. Ce sont des princes et princesses des maisons de Laval, Montmorency et de Bretagne.

Après la lecture de ce mémoire, qui atteste une étude consciencieuse, et qui a été écouté avec un vif intérêt, M. de Caumont engage l'auteur à déposer un manuscrit, afin qu'on puisse le publier. M. Lambron accède à ce désir.

M. de Caumont présente un projet d'autel du XII[e]. siècle, par M. l'abbé Arthur-Martin : ce projet étant destiné à être gravé, il demande qu'une commission soit nommée pour l'examiner; M. le président désigne MM. Tournesac, Manceau et le V[te]. Guiton de Villeberge, pour faire partie de cette commission.

M. l'abbé Manceau annonce que Mg[r]. l'archevêque de Tours a établi une chaire d'archéologie au séminaire de Tours ; on s'y est occupé de l'architecture romane et ogivale. Un examen public a eu lieu à la fin de l'année et deux prix ont été donnés.

M. Pollet annonce ensuite qu'à l'occasion d'une retraite qui avait réuni à Rennes plus de quatre cents ecclésiastiques, Mg[r]. l'évêque du diocèse a fortement recommandé la conservation des monuments et engagé à ne pas faire de réparations sans consulter des personnes compétentes.

M. Piton-Desprez signale Mg[r]. l'évêque de Coutances, comme ayant fait une semblable recommandation.

M. Manceau entretient la Société de l'emploi de deux cents francs accordés par elle pour deux églises. Dans l'église de Montrésor on a refait des vitraux, dans celle de St.-Laurent de Beaulieu, on a refait une voûte : ces réparations ont été exécutées convenablement.

M. l'abbé Beaude, professeur d'archéologie au collége de Goincourt, près Beauvais, remercie la Société, et en particulier M. de Caumont, des services qu'ils rendent aux monuments. Un secours de 150 fr. accordé à la session tenue à Amiens, permettra de faire d'utiles réparations à des stalles placées dans l'église de St.-Martin-aux-Bois, paroisse du département de l'Oise. Ces stalles sont du XVe. siècle ; elles sont au nombre de vingt, dix de chaque côté, couronnées d'un dais prolongé et divisé en plusieurs compartiments richement ornés. Chaque façade de ces compartiments présente une grande ogive en accolade ; une corniche délicatement ciselée règne dans toute la longueur et termine le couronnement des stalles. Elle soutient à l'intersection des compartiments de jolis petits clochetons entre lesquels s'élève une petite croix. Ces ornements sont admirables par leur légèreté et semblent être en dentelle.

Les panneaux antérieurs qui forment le dos des stalles sont travaillés dans le même goût, mais ils ne sont pas à jour. Les stalles, proprement dites, sont également ornées ; les appuis et les miséricordes sont chargées de sculptures élégantes. Les figures des miséricordes méritent surtout d'être examinées : elles présentent divers sujets bizarres.

Les stalles de St.-Martin sont placées dans un des monuments les plus remarquables de la contrée. L'église qui les renferme est de la belle époque ogivale, et rappelle en petit le chœur de la cathédrale de Beauvais : même élancement dans les colonnes, les arcades, les voûtes, même sévérité dans les proportions, même pureté dans les ornements.

M. de Caumont rappelle, à cette occasion, que l'étude de l'archéologie a pris un grand essor au séminaire de Beauvais. L'an dernier le cours a été public, l'évêque y a même assisté. L'enseignement a été très-complet. Un autre cours d'archéologie a lieu également dans le petit seminaire de St.-Germain et dans le collège de Goincourt, où M. Beaude professe depuis plusieurs années. Il y a eu examen public et distribution de prix. Des remercîments doivent lui être adressés pour le zèle qu'il déploie. C'est lui qui, le premier, a eu la pensée de professer l'archéologie au collége de Goincourt.

M. le président invite en outre M. Beaude à vouloir bien rédiger les renseignements qu'il a communiqués à la Société.

M. Cauvin fait remarquer que le Mans n'est pas resté en arrière, et que depuis plusieurs années, MM. Chevreau et Tournesac ont fait des cours d'archéologie pour les ecclésiastiques et pour les gens du monde. M. l'abbé Tournesac emploie d'excellents moyens de classification que la Société a su apprécier.

M. de la Sicotière communique quelques observations qu'il a recueillies pendant un voyage dans le département de la Mayenne. Il a d'abord visité Assé, où se voit une fontaine que saint Urie fit miraculeusement jaillir de terre. L'église renferme une chaire remarquable par ses sculptures. Les murs sont percés de fenêtres ayant la forme de meurtrières très-étroites. L'usage de ces sortes de fenêtres, beaucoup plus généralement répandues dans le Maine que dans la Normandie, paraît s'être conservé plus long-temps dans cette première province où elles ont survécu à l'ogive.

L'église d'Evron ne se recommande pas par ses antiquités; mais on y voit plusieurs objets d'un beau travail, entr'autres des chandeliers, un lutrin et un autel en marbre qui fut

payé 10000 l. en 1780. M. de la Sicotière signale aussi reliquaire en forme de temple carré, qui mériterait d'être décrit et dessiné avec soin. La crypte de cette église a une grande réputation, en raison des peintures à fresque qui la décorent et qui sont rares dans ces contrées. Au-dessus de la porte, dans l'archivolte, on voit une figure bizarre qui a été considérée comme le fermoir d'un ancien missel. M. de la Sicotière pense que ce pourrait être plutôt la représentation d'une cloche coupée en deux. On retrouve cette figure sur les piliers de la halle, et dans l'église de Bais. Il serait curieux de rechercher l'origine de cette singulière image.

St.-Suzanne est une jolie petite ville assise sur un rocher isolé, baigné de trois côtés par la rivière d'Erve. L'enceinte en est parfaitement conservée, et il y a peu de temps encore qu'elle n'avait d'autres entrées que deux anciennes portes. Le donjon passe, à tort, pour avoir été bâti par Charles VII, car son architecture indique une construction du Xe. ou du XIe. siècle.

C'est à St.-Suzanne que se rencontrent ces murs vitrifiés, dont l'origine est complètement inconnue et qui se rencontrent dans fort peu de localités. M. de la Pylaie a exagéré les dimensions du bloc qu'il indique, mais ce bloc non taillé, présente encore une longueur de 12 pieds sur une hauteur de 2 pieds. La question des murs vitrifiés est de nature à être étudiée.

A quelque distance, on voit deux enceintes rectangulaires, connues sous le nom du camp des Anglais. Entre ces deux enceintes, il existe une mare. Ces enceintes ont un médiocre développement, mais leur hauteur est d'une quarantaine de pieds et leur base a 30 pieds de large.

Dans le voisinage, il existait plusieurs dolmens ou allées couvertes, dont quelques-uns subsistent encore. Les fouilles exécutées par M. de la Sicotière, dans l'un de ses dolmens,

ont fait reconnaître que les pierres qui le composaient étaient engagées dans un blocage. Elles ont aussi fait découvrir des ossements humains parmi lesquels s'est trouvé un fémur d'enfant.

M. de la Sicotière a ensuite visité Jublains, où de nombreuses fouilles ont déjà eu lieu, mais qui offre encore une mine très-riche à explorer. Montaigu, le *Mons-acutus*, d'Orderic Vital, présente une chapelle moitié romane et moitié ogivale, placée sous l'invocation de St.-Michel, comme toutes les chapelles construites sur des lieux élevés.

M. de la Sicotière termine en annonçant que le vœu émis par la Société en 1836, va être exaucé à Alençon. Le Conseil municipal vient de faire des fonds pour qu'un local soit destiné à recevoir tous les objets intéressants que l'on découvrira dans l'Orne.

La Société remercie M. de la Sicotière et lui exprime le désir de lui voir rédiger un mémoire sur le voyage archéologique qu'il vient de faire.

M. le Vte. Guiton de Villeberge ne croit pas que le Montaigu, dont il vient d'être question, soit celui dont parle Orderic Vital. On n'y voit aucune trace de constructions, et Orderic indique positivement une forteresse. M. Guiton pense que le véritable *Mons-acutus* était situé dans le département de la Manche, et qu'on retrouve les traces de sa forteresse dans les vestiges d'un ancien château dont la famille Giffard était en possession aux XIVe. et XVe. siècles.

M. de la Sicotière combat cette opinion, et se base surtout sur l'éloignement de ce château qui se retrouvait trop en-dehors du centre de la guerre.

M. de la Salle expose que la ville de Mamers a accordé un local destiné à recueillir tous les objets d'antiquités qu'on pourrait réunir, et il demande à M. de Caumont si la Société

pour la conservation des monuments pourrait disposer d'une somme de cent francs, nécessaire pour l'acquisition de deux armoires.

M. de Caumont répond que cette somme pourra être accordée.

Sont proclamés membres de la Société :

MM. Gaibal, conseiller à la Cour royale de Lyon ;
De L'homme, directeur du musée d'antiquités à Vienne ;
Benoit, architecte, à Lyon ;
De Caix, propriétaire à Quesney (Calvados) ;
A. de Barthelemy, membre de plusieurs sociétés savantes à Montbrison ;
Lambron de Lignim, propriétaire à Tours ;
L'abbé Piton-Després, de Coutances ;
Laurence, principal du collége de Laval ;
Bourjot-St.-Hilaire, professeur d'histoire naturelle, à Paris ;
L'abbé Voisin, vicaire de St.-Nicolas, à Blois ;
L'abbé Le Maxon, professeur au séminaire de Nantes ;
De Lafosse, propriétaire à Bazouge-la-Perouse (Ille-et-Vilaine).

La séance est levée à 10 heures.

Le Secrétaire,

A. DE LAVILLEGILLE, de Paris.

Séance du 17 septembre 1839.

Présidence de M. l'abbé TOURNESAC, inspecteur des monuments de la Sarthe.

La séance est ouverte à sept heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. de Caumont proclame membres de la Société pour la conservation des monuments :

MM. Paul DE LASALLE, membre de plusieurs sociétés savantes, à Mamers;

L'abbé AUBERT, chanoine de Poitiers ;

L'abbé MARTHE, professeur au collège de Goincourt (Oise) ;

Mme. DE CAILLAUD, du Mans.

M. Duchallais, de Beaugency, demande la parole, et signale plusieurs monuments de l'Orléanais, qui lui paraissent d'autant plus devoir attirer l'attention, que cette province est pauvre en monuments historiques. Sans s'occuper de la ville d'Orléans, dont les antiquités ont été décrites par M. Vergnaud-Romagnési, ni de l'église de Cléry, qui est également bien connue, il cite d'abord la chapelle St.-Mesmin, dont la façade doit remonter au Xe. siècle, quoique la porte ressemble à celles qui étaient en usage au XIe. siècle. Il l'a déjà décrite dans le 3e. volume du Bulletin.

Meun-sur-Loire renferme une église plus importante, et qui présente une disposition assez rare : les transepts sont terminés par deux apsides arrondies, ce qui n'existe peut-être en France qu'à St.-Guillem-du-Désert et à l'église de Noyon, dont celle de Meun paraît être contemporaine. On y remarque une porte en plein cintre, ornée de zigzags, de chevrons brisés, de dents de scie, et présentant, en même

temps, les crochets qui distinguent ordinairement l'architecture du XIIIe. siècle. Quelques chapiteaux de colonnes offrent aussi des crochets terminés par des figures grimaçantes. M. Duchallais n'a rencontré de crochets semblables, que dans l'église de La Couture, au Mans.

Meun-sur-Loire possède aussi un donjon du moyen âge. Sa forme est celle d'un parallélogramme, dont deux angles sont terminés par des tours. Comme dans tous les édifices de ce genre., l'entrée se trouve au premier étage. Cette tour se recommande aussi par un souvenir historique, car le poète Villon y était renfermé, lorsqu'il composa son testament.

Le donjon de Beaugency, dans lequel on remarque une peinture à fresque, ne présente que la forme d'un parallélogramme, sans être terminé par des tours, mais on y entre également par le premier étage. Au rez-de-chaussée se trouvait la prison, dans laquelle on descendait par un escalier de 20 pieds, qui n'arivait pas cependant jusqu'au sol; il fallait une échelle pour achever de descendre. Cette construction date du XIe. siècle; elle était, il y a peu de temps encore, dans un bon état de conservation; malheureusement des difficultés survenues entre les propriétaires du rez-de-chaussée et du premier étage, ont amené la chute du plancher et menacé la solidité de la tour. La Société, pour la conservation des monuments, voulant préserver celui-ci d'une ruine imminente, avait voté 400 fr. pour en faire l'acquisition. M. Duchallais, chargé de ce soin, apprit dans l'intervalle que M. Mérimée avait eu l a même pensée, et qu'il avait chargé le préfet de faire acheter cette tour par le maire de Beaugency. Depuis, le préfet et le gouvernement ayant refusé de ratifier l'achat fait par le maire, celui-ci menace de revendre la tour. M. Duchallais demande si la Société peut encore disposer des 400 f. qu'elle avait alloués pendant la session

tenue à Blois en 1836, et si on veut l'autoriser de nouveau à faire l'acquisition du donjon de Beaugency.

M. de Caumont répond que la Société tient toujours en réserve des fonds pour les achats de ce genre, et qu'elle peut facilement disposer de 400 fr. M. Duchallais est prié de continuer à s'occuper de cette affaire, en ne terminant toutefois l'acquisition, qu'après avoir acquis la certitude que le gouvernement a entièrement renoncé à se rendre propriétaire du monument.

M. Duchallais dit encore quelques mots sur deux églises de la petite ville de Suèves à cinq lieues de Beaugency, les églises de St.-Christophe et de St.-Lubin. Cette dernière servait de grange; une dame l'acheta et en fit don à la commune; mais le gouvernement ayant refusé de la rendre au culte, on n'y fait aucune réparation, et elle ne tardera pas à tomber en ruines. Cependant cette église mérite d'être remarquée, pour son architecture du Xe. ou du XIe. siècle.

M. Tournesac adresse des remercîments à M. Duchallais, pour la communication qu'il vient de faire. M. de Caumont fait observer ensuite, qu'il existe plusieurs églises en France, dont les transepts sont terminés par des apsides arrondies, et que cette disposition est commune en Allemagne. Il ajoute qu'il arrive assez souvent de trouver le plein cintre accompagné de crochets. Cette particularité, rare dans certaines parties de la France, a été remarquée par lui en Poitou et ailleurs au sud de la Loire.

M. Duchallais a vu avec satisfaction en passant à Vendôme, que la restauration des stalles de l'église avait été bien entendue, et que les réparations étaient tout-à-fait dans le style du temps. Il réclame, au nom du curé, les 100 francs que la Société pour la conservation des monuments avait accordés pour cet objet.

M. de Caumont répond qu'aucune somme n'a été allouée pour la restauration des stalles de l'église de Vendôme. On a

seulement fait espérer qu'on pourrait plus tard y contribuer. Il faut comprendre cette demande au nombre de celles qui seront soumises à la société, pour la répartition des 600 f., dont elle peut disposer actuellement.

M. Duchallais entretient ensuite la Société d'une découverte qui vient d'avoir lieu à Troo. On a trouvé plusieurs cuillers d'argent accompagnées de monnaies du roi Jean, ce qui permet de croire que ces cuillers sont de cette époque. Une amulette trouvée au même endroit offre une sorte d'intérêt comme curiosité naturelle ; elle est formée avec la valve d'une coquille de St.-Jacques, dont les rugosités forment assez bien une imagine humaine.

M. de la Sicotière signale à la Société le zèle que déploie M. l'abbé Piton-Desprez (de Coutances), pour la conservation des monuments.

M. de Caumont dit à ce sujet que l'on est redevable à M. l'abbé Piton, de la conservation d'une très-ancienne copie du pouillé du diocèse de Coutances, connue sous le nom du Livre Noir. On lui doit aussi d'avoir préservé de la destruction plusieurs parties de l'aquéduc de Coutances, et d'avoir reconnu que des constructions trouvées dans la même ville, étaient les restes de bains anciens auxquels l'aquéduc pourrait avoir amené ses eaux.

La Société exprime sa reconnaissance à M. l'abbé Piton, pour les services qu'il rend à l'archéologie.

M. de la Sicotière fait part à la Société de la découverte d'une douzaine de haches en bronze, très-bien conservées, et trouvées dans les décombres d'un vieux château près de Pré-en-Pail ; plusieurs de ces haches ont été conservées. On a aussi trouvé dans la commune de St.-Rémy-du-Plain, des fragments de poterie Gauloise, identiques à ceux que possède le musée de la ville du Mans. Cette découverte est précieuse en raison de la grande rareté des vases Gaulois.

Un membre dit avoir découvert un vase semblable, à une demi-lieue du Mans, dans un lieu où l'on voyait autrefois les vestiges d'une tour.

M. Tournesac annonce que le projet d'autel destiné à être placé dans une église du XIIe. siècle, et dont il a été question dans une autre séance, a été l'objet de quelques observations de la part de la commission qui l'a examiné. Ce projet présente sept petites arcades à plein cintre, avec chapiteaux variés. Au-dessus est un tabernacle surmonté lui-même d'une exposition. La commission a vu avec plaisir cette composition pour laquelle elle n'a cru devoir proposer que quelques légers changements.

M. Doublet de Boisthibault a la parole et donne quelques détails sur les monuments du département d'Eure-et-Loir. Il déplore les embellissements que l'on exécute à Chartres et qui font disparaître tous les anciens monuments de cette ville. Ainsi, on a détruit une porte de ville fort belle, la porte St.-Michel, sans même en conserver le dessin. Une autre porte très-belle, du Xe. siècle, la porte Guillaume, subsiste encore dans un état parfait de conservation, mais on a laissé établir de misérables constructions contre cette porte.

L'église de St.-André, devenue un magasin à fourrages, est dans un état de dégradation qui ne permet plus de songer à la restaurer. Cependant elle était remarquable, et Vauban y avait admiré surtout une arche jetée sur la rivière et qui supportait le maître-autel.

Dans le voisinage de Chartres, à Gallardon, on voit les restes d'une tour du Xe. ou du XIe. siècle, dont les trois quarts subsistent encore : ces débris figurent assez bien l'image d'un homme, et les habitants donnent pour cette raison à la tour le nom d'*Épaule de Gallardon*. Elle appartient à la famille de Montmorency, qui n'a pas voulu la laisser démolir.

Dreux offre une église fort remarquable ; Châteaudun en

possède également une sous l'invocation de la Madeleine, qui mérite d'être mentionnée.

L'église de Nogent-le-Rotrou est dans un bon état de conservation : malheureusement les restaurations ont été mal entendues, et on a enlevé tout le caractère du monument en voulant l'élargir.

Le vieux château qui domine la ville avait été acheté et le propriétaire y avait fait commencer des restaurations : ces dernières ayant été mal dirigées, n'ont pas été continuées.

M. Doublet de Boisthibault donne ensuite des détails circonstanciés sur l'incendie qui détruisit la cathédrale de Chartres en 1836, et sur la manière dont la restauration a été faite. En exécutant les travaux, on a découvert les débris d'un magnifique jubé que le chapitre fit détruire dans le XVIIIe siècle, et dont les pierres, malgré les riches sculptures qui les ornaient, ont été employées à paver le tour du chœur de l'église. M. Doublet de Boisthibault ajoute, que le chapitre actuel a décidé, qu'une salle serait destinée à recueillir tous les fragments de sculptures, ou autres objets précieux qui seraient découverts.

L'orateur termine en faisant connaître l'état actuel du château de Villebon, où mourut Sully, et où la chambre de Henri IV était conservée religieusement, ainsi que celle de son fidèle ministre. Il ne reste plus rien d'une galerie magnifique, qui ornait ce château, non plus que d'une admirable salle d'armes, aux deux extrémités de laquelle existaient deux gigantesques cheminées. Cette salle a été partagée en six pièces ; les lambris recouverts d'une couche de peinture, et les cent ou cent vingt fauteuils dorés, à dossiers élevés, qui formaient autrefois l'ameublement de cette vaste salle, ont été relégués dans un grenier.

M. de Caumont rappelle que la Société doit s'occuper de ré-

partir entre les monuments qui en ont le plus besoin, les 600 francs dont elle peut disposer en ce moment. Il invite en conséquence les membres présents, à indiquer les monuments pour lesquels des secours sont demandés.

Les demandes déjà faites ont pour objet :

1°. La construction de deux armoires pour renfermer des objets d'antiquité, à Mamers.

2°. Des réparations à l'église de Ste.-Catherine de Fierbois (Indre-et-Loire).

3°. La restauration des stalles de l'église de Vendôme. Somme demandée 100 francs.

4°. L'achat de la crypte de Château-du-Loir, objet pour lequel 3500 francs ont déjà été alloués par le Conseil municipal.

5°. Des secours pour l'église de St.-Lubin de Suèves.

La discussion est renvoyée à la séance du jeudi 19.

Sur la demande de M. de Caumont, M. Pollet donne quelques renseignements relatifs à l'emploi d'une somme de 50 f., accordée à Amiens, par la Société, pour la réparation d'une chapelle mérovingienne située à Langon (Ille-et-Vilaine). Ces 50 francs n'ont pas encore été employés; la réparation la plus urgente, celle du toit, a été faite au moyen d'une somme de 150 francs, allouée par le préfet.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Le Secrétaire,

A. DE LAVILLEGILLE, de Paris.

Séance du 19 *septembre* 1839.

Présidence de M. POLLET, inspecteur des monuments d'Ille-et-Vilaine.

La séance est ouverte à sept heures et démie.

Le procès-verbal de la 2e. séance est lu et adopté.

M. l'abbé Morancé donne lecture d'une intéressante description des vitraux qui décorent l'église de la Ferté-Bernard. M. Morancé reçoit de nombreuses félicitations à l'occasion de ce mémoire, dont la Société décide l'impression textuelle dans le Bulletin.

M. l'abbé Piton-Desprez ajoute quelques détails à ceux qui ont été donnés sur ses travaux, à la dernière séance. Le président l'invite, au nom de la Société, à vouloir bien continuer de s'occuper de la conservation des monuments, ainsi que de recherches historiques.

M. Doublet de Boisthibault complète les renseignements qu'il a fournis sur les monuments du département d'Eure-et-Loir. Il eut connaissance d'une pierre placée en guise de pont sur un ruisseau, près d'Anet, et qui présentait une inscription gothique. Il la visita, y reconnut le nom de Mallebranche, et découvrit bientôt que cette pierre avait servi à fermer un caveau appartenant à la famille Mallebranche, à laquelle appartenait, vers 1600, une terre située à peu de distance, dans la commune de Millerusse. M. Doublet de Boisthibault conçut le projet de réintégrer cette pierre tumulaire à son ancienne place; il s'adressa à cet effet à l'Académie des sciences, qui devait s'intéresser à un nom glorieux dans ses annales; il écrivit aussi au ministère de l'Intérieur: ce double appel fut entendu, et la restauration est en bonne marche.

M. Doublet de Boisthibault signale toute l'importance de l'étude des vitraux, surtout quand on les étudie comme M. Morancé, qui a recherché l'origine de ces vitraux et découvert les noms des habitants qui les ont donnés, au moyen des registres de la commune. Il a préparé un travail semblable sur les vitraux de la cathédrale de Chartres, où l'on retrouve quelquefois, les traits mêmes des donateurs. Il voudrait qu'un travail aussi utile fût entrepris dans toutes les localités, et témoigne le désir de voir la société pour la conservation des monuments, émettre un vœu à cet égard. Il voudrait aussi qu'on invitât les autorités civiles et ecclésiastiques, à n'autoriser aucunes réparations aux divers monuments, sans avoir auparavant consulté des personnes compétentes.

Le président répond que cette dernière proposition a déjà été adoptée par la Société, à Amiens, et plusieurs membres annoncent qu'une circulaire à cet effet a été adressée aux évêques et aux préfets.

M. l'abbé Chorin entretient la Société d'une découverte de médailles romaines, faite près d'une voie romaine qui traverse la commune du *Petit-Oisseau*. Il dépose sur le bureau un objet en terre cuite, un poids romain, trouvé au même endroit. M. Chorin est prié de remettre une note écrite sur cette découverte.

M. Doublet de Boisthibault demande que le procès-verbal mentionne une réclamation qu'il a déjà fait insérer dans l'Écho du monde savant, lorsqu'il apprit que M. Didron était chargé de la description de l'église de Chartres. Il annonça à cette époque, qu'ayant depuis long-temps réuni des matériaux sur l'église de Chartres, il se proposait d'en donner une description.

M. Pollet rend compte des réparations dont quelques églises du département d'Ille-et-Vilaine sont l'objet. Il mentionne

d'abord, l'église de Dol (arrondissement de St.-Malo), dont la construction remonte au XIIIe. siècle. Ce monument, tout en granit, paraît avoir été bâti d'une seule fois. Le Conseil municipal avait voté 6000 francs pour la restauration de cette église depuis long-temps délaissée. Cette somme était insuffisante, mais le gouvernement a accordé 20000 francs, et les restaurations se font sous la direction d'un architecte habile.

Il existe à Vitré une chapelle de la renaissance, dont on peut faire remonter la construction au milieu du XVIe. siècle, par la similitude de ses ornements avec ceux d'une autre chapelle des environs, qui est de 1559. Ces ornements rappellent aussi ceux qu'on remarque à Solesme. Il ne reste que l'apside de cette chapelle, dont la nef a été convertie en prison, mais il importait de conserver cette apside. Le Conseil général, qui avait d'abord pensé à la faire transporter à Rennes, a abandonné ce projet, et alloué 300 francs pour la réparer; le gouvernement a accordé 400 francs, et la restauration aura lieu prochainement.

M. Hunault de la Peltrie demande que la Société pour la conservation des monuments émette le vœu de voir le gouvernement venir en aide aux ressources de la ville d'Angers, afin de lui faciliter les moyens de conserver et de rendre au culte l'église de St.-Martin, monument important et rare du VIIIe. siècle, et fondation de la reine Hermengarde.

La Société adhère à cette proposition.

M. Hunault de la Peltrie annonce ensuite que les églises de Cunault et de Behuart sont l'une en totalité et l'autre en partie restaurées, et qu'on leur continue la même subvention et la même bienveillance.

La cathédrale de St.-Maurice d'Angers, dont on avait réparé l'un des clochers frappé par la foudre en 1831, vient

de subir une nouvelle mutilation par haute décision administrative, contrairement aux avis éclairés et prudents des commissions locales : le second clocher a été emporté, et l'on se dispose à le restaurer dans un système architectonique, dont il est difficile de fixer l'époque ; on peut néanmoins conserver quelqu'espoir, en voyant cette réparation confiée aux soins de M. Binet, l'un de nos collègues.

M. Rivière, de la Flèche, recommande à la Société deux statues en pierre de liais, représentant le poète Ronsard et son père. Elles ont dû appartenir à un tombeau probablement existant autrefois dans l'église de Couture (près Vendôme), mais depuis fort long-temps, elles sont dans le bûcher du presbytère de cette commune. Il les a signalées au conservateur des monuments de l'arrondissement de Vendôme, qui n'a pris aucunes mesures pour les conserver. M. Rivière prie la Société d'user de son influence pour recommander ces débris à l'attention du conservateur, il la prie aussi de les signaler à l'autorité.

M. le président remet à M. l'abbé Tournesac, une médaille qui lui est décernée par la Société pour la conservation des monuments, comme récompense du zèle avec lequel il a professé l'archéologie, et du dévouement avec lequel il a surveillé et dirigé les restaurations faites dans la division du Mans.

M. l'abbé Tournesac remercie la société de ce témoignage de bienveillance, et témoigne aussi sa reconnaissance à M. Cauvin et à M. de Caumont, dont les savants travaux l'ont initié à l'étude de l'archéologie.

ALLOCATIONS DIVERSES.

La Société passe au vote sur les demandes de fonds qui ont été faites.

Une somme de *cent francs* est allouée à M. de Lasalle, pour frais de construction de deux armoires destinées à recueillir à Mamers divers objets d'antiquités.

Cent francs sont accordés pour l'église de Ste.-Catherine de Fierbois, monument qui se recommande par un souvenir historique, puisque ce fut dans cette église que Jeanne d'Arc prit l'épée dont elle s'arma.

M. Duchallais renouvelle la demande de *cent francs*, faite par le curé de Vendôme, pour la réparation des stalles du chœur de l'église. La Société accorde cette somme.

M. Duchallais demande qu'une somme soit accordée pour faire les réparations les plus urgentes à l'église de St.-Lubin de Suèves. Cette église date du commencement du XIe. siècle, et renferme des inscriptions romaines. En réparant la couverture, on pourrait la louer pour servir de grange, et on empêcherait qu'elle ne fût vendue comme on en fait la menace. M. Duchallais ne pouvant préciser la somme nécessaire, est engagé à faire parvenir ultérieurement des renseignements au conseil.

La Société accorde *cinquante francs* à M. Pollet, pour être employés dans l'église de Champeaux (arrondissement de Vitré). Cette église est remarquable. On y trouve un beau vitrail et deux tombeaux de membres de la famille d'Epinay. Pour faire les restaurations, on pourra profiter de la présence de l'architecte qui viendra pour la chapelle de Vitré.

M. Tournesac obtient *cent francs*, pour l'église de St.-Mars de Ballon.

La demande pour l'achat de la crypte de Château-du-Loir est rejetée.

Les commissaires chargés de faire exécuter les travaux précédents en rendront compte au Conseil de la Société.

La Société laisse à M. de Caumont la disposition de *cent*

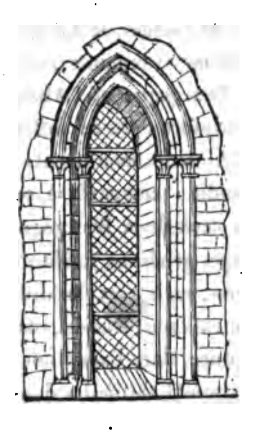
cinquante francs, pour en faire l'usage qu'il jugera convenable.

M. de Caumont répond qu'il ne fera rien sans en référer au Conseil.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire,

A. DE LAVILLEGILLE, de Paris.



APERÇU

Sur le synchronisme de l'architecture romane ou byzantine dans les provinces de France;

PAR M. DE CAUMONT.

(Extrait d'un Mémoire inédit).

Si l'observateur part du nord-ouest de la France, qu'il se dirige vers la Loire, le Poitou, le Languedoc et la Provence, que de ce point extrême il remonte vers le nord en passant par l'Auvergne, la Bourgogne et l'Alsace, il sera frappé de la diversité de la sculpture dans ces différentes contrées à des époques identiques. Ainsi les monuments du XIe. et du XIIe. siècle de la Normandie; comparés à ceux du Poitou, ces derniers comparés à ceux de la Bourgogne et de l'Auvergne, offriront tous des types généraux uniformes, les mêmes principes de construction, mais avec des différences dans la manière dont les ornements sont traités, dans la prédominance de telle ou telle sculpture, dans l'adoption de certaines formes, de certaines combinaisons habituelles dans une province, plus rares ou insolites dans d'autres, en un mot dans une multitude de détails qui ne frappent pas toujours au premier abord, mais qu'un œil exercé apprécie bientôt avec un peu d'attention.

Sans doute, il faut bien distinguer dans ces différences ce qui appartient à l'influence des matériaux de ce qui vient du goût et de l'habileté des sculpteurs.

L'influence des matériaux a toujours été immense et l'on conçoit qu'une pierre tendre éclatant sous le moindre effort

de l'outil, telle que la craie, n'a pas dû recevoir les mêmes sculptures que les pierres homogènes et d'une dureté moyenne, comme celles que l'on possède dans le Calvados, dans le Berry et dans plusieurs autres contrées. Le calcaire grossier, lardé de coquilles, ne pouvait être travaillé de la même manière que la pierre dont je viens de parler; enfin le granite, si rebelle au ciseau, ne pouvait recevoir les mêmes moulures que les matériaux plus tendres. Ainsi, l'on comprend que le même système d'ornementation, je dirai plus, la même moulure, seront quelquefois rendus tout différemment suivant la pierre que l'architecte a mise en œuvre. Sur des matériaux à grain fin d'une dureté moyenne, on a pu tracer des moulures dont les contours et les détails offraient une pureté de trait que l'on ne pouvait obtenir sur la pierre à gros grain; sur celle-ci il fallait s'attacher moins à la pureté du trait qu'au relief et à l'effet général des moulures vues à distance. Ce peu de mots suffit pour exprimer ma pensée; le fait est d'ailleurs tellement palpable qu'il n'a pas besoin de démonstration.

Il faut donc dans la géographie des styles architectoniques et dans l'appréciation des différences que présentent sous ce rapport les diverses provinces de France, tenir, avant tout, compte de l'influence des matériaux sur le choix des moulures et sur la manière de les traiter. Mais après avoir accordé à cette influence toute l'importance qu'elle a eue sur l'état de l'art, il faut aussi reconnaître des écoles diverses, des différences de goût et d'habileté qui ne peuvent provenir d'aucune autre cause que du génie des architectes.

ARCHITECTURE ROMANE NORMANDE (XIe. ET XIIe. SIÈCLES).

Et, d'abord, si nous comparons l'état de l'architecture romane en Normandie, avec ce qu'elle était dans le centre de la France, nous serons frappés de l'infériorité de l'art, quant à la sculpture. Presque tous nos chapiteaux normands du XIe.

siècle, et même du XII°., sont d'une simplicité, je dirai même d'une barbarie que l'on ne trouve nulle part ailleurs, la Bretagne exceptée. Les bases, quoique parfois attiques, offrent souvent un chanfrein grossièrement taillé posé sur un socle également brut. Le fût s'adapte souvent si mal avec le chapiteau, qu'on serait tenté de croire que ces pièces n'ont point été faites l'une pour l'autre. On peut voir des exemples de cette négligence des architectes normands, dans l'église de St.-Nicolas de Caen, qui date cependant de la seconde moitié du XI°. siècle (1083).

Quant aux ornements, j'ai indiqué, il y a dix ans, dans la 4°. partie de mon Cours, ce qui est particulier à l'architecture romano-normande ; j'ai fait remarquer que l'emploi si fréquent chez nous du zig-zag, de la frette crénelée, etc., était beaucoup plus rare dans d'autres parties de la France, et que, sous ce rapport, c'était avec l'architecture romane d'Angleterre que la nôtre avait le plus d'analogie. Je ne reviendrai pas sur ces détails qui m'entraîneraient beaucoup trop loin pour le moment.

Maintenant que j'ai indiqué l'infériorité des monuments normands, quant à la sculpture, il me reste à parler de leur plan et de leur ensemble.

Sous le rapport de l'élévation et de l'étendue, les monuments normands n'ont rien d'inférieur à ceux des autres parties de la France. Nos grandes églises n'étaient pas moins vastes ; d'un autre côté, elles offrirent, vers la fin du XI°. siècle, un élément qui ne s'est pas, je crois, aussi bien développé à cette époque dans les autres parties de la France, je veux parler des tours. Nos belles tours carrées surmontées de leurs pyramides élancées, telles que nous en possédons un assez grand nombre dans nos campagnes, n'existent, je crois, nulle part à la même époque en aussi grand nombre ni avec des proportions plus heureuses, et je ne serais pas surpris quand l'impulsion donnée par Guillaume-le-Conquérant et ses successeurs à l'architecture mili-

taire et à la construction des fiers donjons qui s'élevèrent à profusion des deux côtés de la Manche, eût inspiré nos architectes ; nos plus belles tours d'église se rapprochent effectivement, au XIIe. siècle, des beaux donjons de l'époque et n'en diffèrent que par leur diamètre.

ARCHITECTURE ROMANE DU MAINE ET DE L'ANJOU.

Si de la Normandie nous passons en Poitou, et même sans nous avancer jusqu'à la Loire, si nous comparons l'architecture du Maine et de la rive droite de la Loire à celle de la Normandie, nous verrons qu'une autre zône monumentale commence dans cette province, non pas que nous voulions établir de limite absolue entre le Maine et la Normandie, car en fait de styles architectoniques comme en toute autre chose, il y a plutôt dégradation insensible entre les productions d'une région et celles d'une région voisine que des différences tranchées à des distances précises et définies : je veux dire seulement que pris en masse, considérés d'une manière générale, les monuments du Maine et de l'Anjou offrent déjà, comparés à ceux de la Normandie, des traits qui les distinguent et qu'il est facile d'apprécier.

Ainsi les chapiteaux m'ont paru généralement mieux traités. Ils offrent plus souvent une imitation des feuillages Corinthiens. Ces feuillages sont mieux fouillés, leurs contours plus gracieux, moins raides et plus en relief; d'autre part, le zigzag et la frette crénelée ont presque disparu. Je ne doute pas que M. l'abbé Tournesac et plusieurs autres membres de la Société, n'aient fait des observations précises et développées sur les caractères architectoniques qui distinguent aux XIe. et XIIe. siècles les monuments religieux du Maine et de l'Anjou.

M. de Chergé et les antiquaires de Poitiers décriront les monuments du Poitou, et feront connaître dans tous ses détails l'état de l'art dans ce pays. En Saintonge, le même travail sera fait par MM. Moreau, Massiou et Lesson.

ARCHITECTURE ROMANE DU LANGUEDOC ET DE LA PROVENCE.

Par la raison que je viens d'indiquer, c'est à M. Renouvier, à M. Dumège, à M. de Tournal, qu'il appartient de faire connaître l'architecture du Languedoc et des autres provinces méridionales. Si un examen trop rapide et beaucoup trop superficiel ne m'a pas trompé, quand j'ai traversé ces provinces, on peut aussi reconnaître dans leurs monuments des caractères qui les distinguent de ceux du Poitou et de la Saintonge. En tous cas, l'école de sculpture était là aussi plus avancée que dans le nord; et il suffirait pour s'en convaincre de visiter la belle église St.-Sernin, l'un des monuments les plus complets que nous possédions en France de la fin du XIe. siècle, d'examiner le beau portail Saint-Gilles en Provence, celui de la cathédrale d'Arles et plusieurs autres édifices signalés par M. Renouvier. Partout les caractères généraux que nous avons assignés au style roman se rencontrent; mais aussi partout il y a quelques nuances qui en modifient les types, et lui donnent, dans chaque contrée, une physionomie particulière et distincte. D'ailleurs, le midi de la France qui avait conservé tant de constructions romaines, avait dû être plus fidèle que les régions du centre et du nord aux traditions antiques. Je ne prétends pas, au reste, que les traditions antiques aient été favorables au développement de l'architecture, au XIe. siècle, dans le midi de la France, en tant qu'il s'agit de l'étendue, de l'élévation et de la grandeur des édifices, je ne parle ici que de la correction des formes et de la pureté des détails.

STYLE ROMAN D'AUVERGNE.

En Auvergne, les monuments d'architecture romane ont, ainsi que l'a observé M. J. Renouvier, une physionomie distincte et des caractères que l'on ne trouve pas dans la Provence, le Languedoc, ni les autres provinces que nous avons citées. L'église Notre-Dame-du-Port, à Clermont, celle de Mozat, près de Riom; l'intéressante église de Volvic, celles de Brioude, d'Ennezat et quelques autres, peuvent très-bien caractériser le style roman particulier à l'Auvergne.

Ces églises ont entr'elles un rapport si frappant que plusieurs comparées entr'elles (Nôtre-Dame du Port, Orcival, Issoire, etc.), paraîtraient avoir été faites par les mêmes ouvriers; très-probablement elles sont l'œuvre, sinon des mêmes hommes, au moins de la même compagnie. M. Mallay rapporte, dans son bel ouvrage sur les églises de l'Auvergne, qu'au XIIe. siècle, il existait dans cette province une confrérie de maçons qui se faisaient appeler les *Logeurs du bon Dieu*.

Les églises d'Auvergne offrent une nef avec bas-côtés, un transept et un chœur habituellement séparé des bas-côtés par des arcades reposant sur des colonnes monocylindriques, dont les chapiteaux présentent souvent des personnages en pied d'un assez grand relief, au milieu des feuilles de la corbeille. Des chapelles garnissent les bas-côtés du chœur, et assez ordinairement une chapelle apsidale s'ouvre dans le côté oriental des transepts. Sous le chœur règne une crypte qui, là comme ailleurs, ne pénètre point sous la nef. Une tour centrale surmonte habituellement le centre des transepts. Les arcades des côtés de la nef sont surmontées de tribunes qui correspondent au *clerestory* et que nous ne trouvons pas dans le nord où nos bas-côtés ne s'élèvent pas aussi haut que la nef centrale.

Un genre de décoration particulier à l'Auvergne, c'est l'em-

ploi des marqueteries ou mosaïques grossières, dans la partie extérieure des édifices. Les apsides qui accompagnent le grand comble et les façades, sont habituellement ornées de ces marqueteries, formées de pièces rougeâtres, blanches, noires ou grises, taillées symétriquement en losange, en triangle, en cube, etc., ce qui rappelle les incrustations de brique et de ciment coloré que nous avons remarquées dans d'autres contrées.

Nous avons publié sur les églises d'Auvergne, dans le troisième volume du bulletin, un mémoire remarquable de M. Renouvier; depuis cette époque, M. Mallay a fait paraître plusieurs livraisons d'un ouvrage in-folio, consacré à la description des églises romano-byzantines de l'Auvergne.

En consultant cette belle publication, les observations de M. Renouvier et celles de M. Mérimée, on peut prendre une juste idée de l'état de l'art en Auvergne, aux XIe. et XIIe. siècles.

STYLE ROMAN BOURGUIGNON.

En Bourgogne, l'architecture romane a atteint de belles proportions et les détails se distinguent par beaucoup de correction. On peut en dire autant des églises du Bourbonnais et du Nivernais. Sous ce rapport, le grand et bel ouvrage de M. Achille Allier nous permet de porter un jugement certain sur l'état de cette architecture dans l'ancien Bourbonnais et l'on y voit une richesse de détails qui caractérise facilement cette région monumentale comprise entre la Loire et le Jura. Un caractère d'autant plus important qu'il frappe plus vivement l'observateur, c'est l'emploi qu'on a fait de pilastres cannelés dans beaucoup d'églises bourguignonnes et dans le Bourbonnais. M. Mérimée pense qu'il faut chercher l'origine de ces pilastres cannelés dans l'inten-

tion que l'on a eue d'imiter les pilastrès gallo-romains, qui supportent l'entablement des portes d'Arou et de St.-André, dans la ville d'Autun. J'avais été d'autant plus porté moi-même à admettre un pareil raisonnement que dans la ville de Langres où il existe deux arcs-de-triomphe gallo-romains, décorés de pilastres cannelés, la cathédrale, monument fort remarquable du XIe. ou du XIIe. siècle, offre aussi une grande quantité de pilastres aussi remarquables par leurs chapiteaux corinthiens sculptés profondément, que par leurs cannelures hardiment profilées. Je n'ai pas douté un instant qu'à Langres, comme à Autun la présence des arcs-de-triomphe ornés de pilastres cannelés, n'ait déterminé les architectes de la cathédrale à se servir de pareils pilastres pour la décoration de cet édifice, imitant en cela les modèles antiques qu'ils avaient sous les yeux. L'imitation de quelques chapiteaux a été si heureuse, que je suis resté un instant dans le doute sur l'origine de l'un de ceux qui ont été employés à la décoration des contreforts ou arcs-boutants de l'apside : j'ai cru un moment qu'il pourrait avoir été tiré de l'une des portes antiques de la ville.

Parmi les églises qui offrent des pilastres cannelés, je peux citer la vaste église de la Charité-sur-Loire, celle de Saulieu, la cathédrale d'Autun, les églises de Tournus, de Ste.-Ménéhoud, de Souvigny, celle de Lausanne (Suisse), la cathédrale de Lyon et quelques autres. M. Bâtissier qui indique aussi la présence de pilastres cannelés dans les églises de Beaune, de Paray-le-Moniales et dans les ruines de Cluny, pense que l'emploi de ces pilastres a été importé de Bourgogne dans le Bourbonnais.

Autant que j'ai pu le reconnaître, ce système d'architecture bourguignonne qui se distingue par beaucoup d'autres caractères dont l'indication ne saurait trouver place dans un cour-

d'œil aussi rapide que celui-ci, embrasserait les départements de l'Allier, de la Nièvre, de Saône-et-Loire, du Doubs, de la Côte-d'Or et quelques autres contrées; il a même passé au-delà du Jura, puisque j'ai constaté à Lausanne la présence de pilastres cannelés, et la cathédrale de Genève offre un système de riche ornementation qui rappelle, à beaucoup d'égards, l'église de la Charité-sur-Loire. Je n'ai pu savoir si le beau style de la cathédrale de Langres et ses détails imités des arcs-de-triomphe romains avaient été reproduits dans les églises du département de la Haute-Marne comme cela est probable, mais je n'en ai pas vu de traces dans plusieurs villes situées au nord de ce diocèse.

La région monumentale que je viens d'indiquer d'une manière générale et comprenant la Bourgogne, le diocèse de Langres, le Nivernais et l'ancien Bourbonnais, avec une partie du Forez et de la Suisse, est donc une des mieux caractérisées que l'on puisse signaler; elle se distingue d'autant plus nettement que, du côté de l'Alsace, elle se trouve limitée par les édifices du style allemand, et que vers la Meuse et les Ardennes, on ne trouve plus cette richesse d'ornementation qui caractérise le Roman Bourguignon.

STYLE GERMANO-ROMAN.

En parlant de l'architecture romane d'Alsace, je me servais de la dénomination de style allemand, effectivement c'est avec les édifices qui garnissent les bords du Rhin, depuis Cologne, et de la Meuse dans la Belgique orientale, que les monuments à plein cintre des départements du Haut et du Bas-Rhin et ceux du pays Messin offrent le plus d'analogie. Il faut dire même que la Bavière et la Prusse rhénanes ne forment avec l'Alsace qu'une seule et même région monumentale, et comme

on doit faire abstraction des limites politiques, quand on étudie la géographie des styles du moyen âge, aussi bien que la géographie physique, je désignerai sous le nom de *style germano-roman*, celui qui a régné dans les régions comprises entre la Bourgogne, la Lorraine et les Ardennes.

Le type germanique offre des caractères assez particuliers que j'indiquerais ici si je n'avais consacré précédemment à cette étude, un article qui fait partie du 3e. volume du bulletin et qui a été lu par tous ceux qui liront celui-ci. Je ne peux que renvoyer à ce que j'ai dit dans cet article sur les caractères principaux de l'architecture germano-romane.

Il nous resterait pour terminer cette esquisse de la géographie monumentale de la France aux XIe et XIIe siècles, à parler de l'état de l'architecture à cette époque dans la zône du nord. Nous pouvons affirmer d'après les observations de M. Rigolot, de M. Garnier, de M. Dusevel et d'après les nôtres, que l'architecture romane de cette région plus pure de formes qu'en Normandie, mais sobre d'ornements, offre aussi quelques caractères qui permettent de la distinguer de celle des autres régions voisines.

Conclusion. Le peu de mots qui précèdent, montrent les divisions principales que mes courses archéologiques m'ont permis d'établir : j'ai tracé sur une carte les limites de ces régions monumentales, et plus tard, lorsque de nouveaux voyages m'auront permis d'apprécier plus rigoureusement ces limites, je publierai cette carte qui ne sera pas, je crois, sans utilité ; il me suffit pour le moment d'exposer le plan de mon travail et le but que je me suis proposé.

On a vu qu'au XIe. et au XIIe. siècle, les détails architectoniques étaient mieux traités au centre et dans le midi de la France, que dans le nord et le nord-ouest.

En revanche, ce fut cette région du nord qui vit naître et se développer rapidement l'architecture ogivale, style admirable qui changea la face du monde artistique.

Tandis qu'il grandit et produit de sublimes chefs-d'œuvre dans la terre du nord, l'art ogival reste timide et végète dans les contrées méridionales toujours attachées aux traditions de l'école antique.

Ainsi, si l'on distribue géographiquement l'architecture ogivale suivant l'état plus ou moins avancé qu'elle offre au même siècle dans les diverses provinces de France, il faudra établir un ordre inverse de celui que nous venons de reconnaître ; c'est-à-dire, qu'en général les pays où le style roman était le plus en retard, sont ceux qui ont produit les plus beaux édifices à ogives. Ce fait est important et mérite d'être expliqué, aussi donnerai-je, dans un second article, un aperçu sur le synchronisme de l'art en France, aux XIIIe., XIVe. et XVe siècles.

NOTE

Sur des fragments d'architecture tirés de la cathédrale de Langres ;

PAR M. DE CAUMONT.

En parlant des caractères du roman-bourguignon, il a été question de la cathédrale de Langres. J'ai produit, pl. 2 et 3, comme spécimens, quelques détails qui seront vus, j'espère, avec intérêt par les lecteurs du Bulletin monumental. Je les dois à l'obligeance de M. Pinchinet, architecte à Langres, qui a bien voulu, à ma prière, les dessiner avec la plus scrupuleuse exactitude pour une nouvelle édition que je prépare de mon histoire de l'architecture au moyen-âge.

Le chapiteau, fig. 1, pl. 2, est un de ceux qui couronnent les colonnes monocylindriques du sanctuaire : il est difficile de voir rien de plus gracieux. La manière dont les feuilles d'acanthe se bifurquent à partir des caulicoles *a a* et dont elles se réunissent sous les volutes centrales, me paraît d'un heureux effet. Le fleuron d'une forme particulière qui surmonte ces volutes, se lie à elles de la façon la plus heureuse. Le tailloir est garni de feuilles du meilleur goût.

La base attique de cette colonne offre sur le tore inférieur *d d* des festons et des feuillages contournés. Les bases de quelques autres colonnes du sanctuaire, sont plus ornées encore que celles-ci. J'ai trouvé, du reste, cet ornement dans beaucoup d'églises du XIIe. siècle.

Les colonnes monocylindriques ne sont qu'au nombre de sept autour du rond-point ; elles ont été employées là de préférence

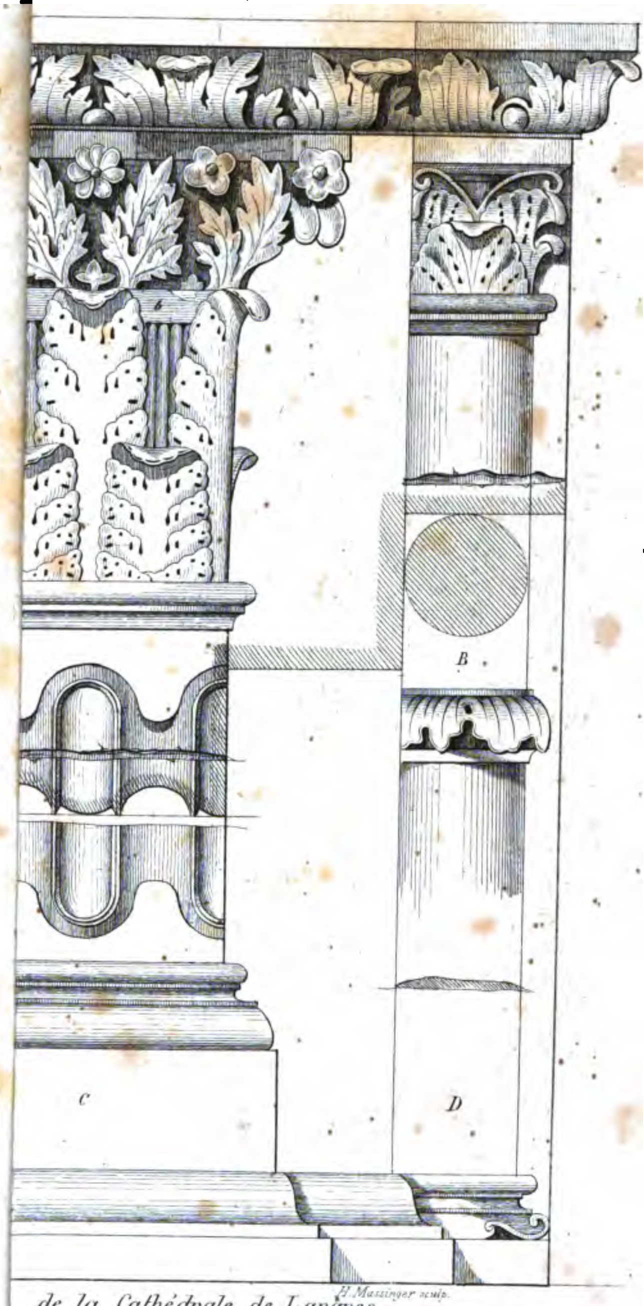
aux piliers ornés de pilastres qui se rencontrent dans tout le reste de l'édifice, afin de ne pas masquer sept chapelles qui garnissent les bas-côtés. Ce motif a, dans beaucoup d'églises de la même époque, déterminé l'emploi des colonnes monocylindriques au lieu des colonnes accouplées, entre le sanctuaire et les bas-côtés qui entourent le rond-point.

Les piliers carrés qui supportent les arcades de la grande nef à partir du sanctuaire jusqu'au portail de l'ouest, sont ornés sur leurs faces avec un pilastre à base attique surmonté d'un chapiteau; des colonnes engagées existent aux angles.

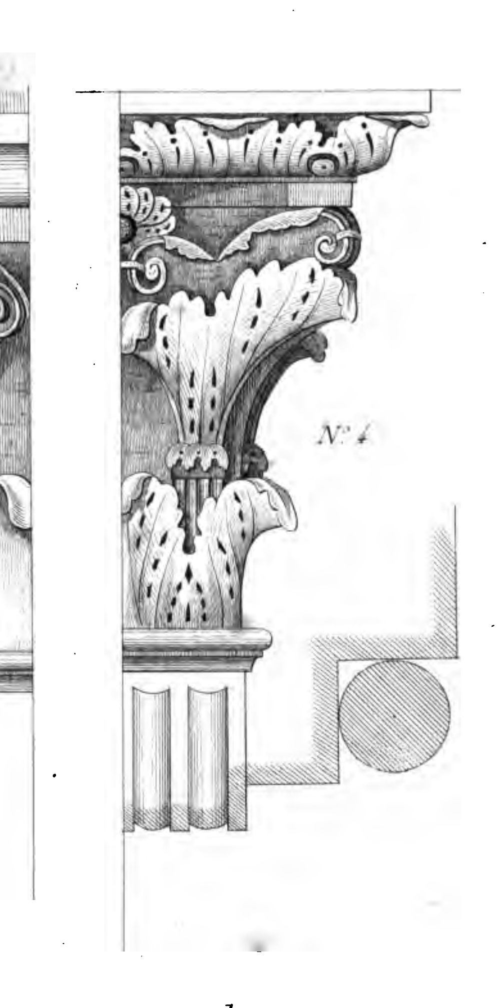
Le n°. 2 offre l'esquisse d'un des piliers qui supportent la première travée du chœur. Les pilastres qui sont unis dans la nef sont ici ornés de cannelures larges et hardiment conduites dont le dessin de M. Pinchinet reproduit très-bien l'effet. Le chapiteau qui couronne ce pilastre présente des feuillages formant des rameaux géminés au-dessus de deux rangs de feuilles d'acanthe fort allongées entre lesquels paraissent de petites cannelures remplaçant les caulicoles. La cimaise est garnie de feuilles dont le mouvement est différent de celui que présentent les feuilles de la cimaise n°. 1.

Les colonnes engagées aux angles du pilier A. B. D ont à leur base ces empatements qui semblent destinés à rattacher la base de la colonne au piédestal et que l'on trouve si fréquemment aux XIIe. et XIIIe. siècles.

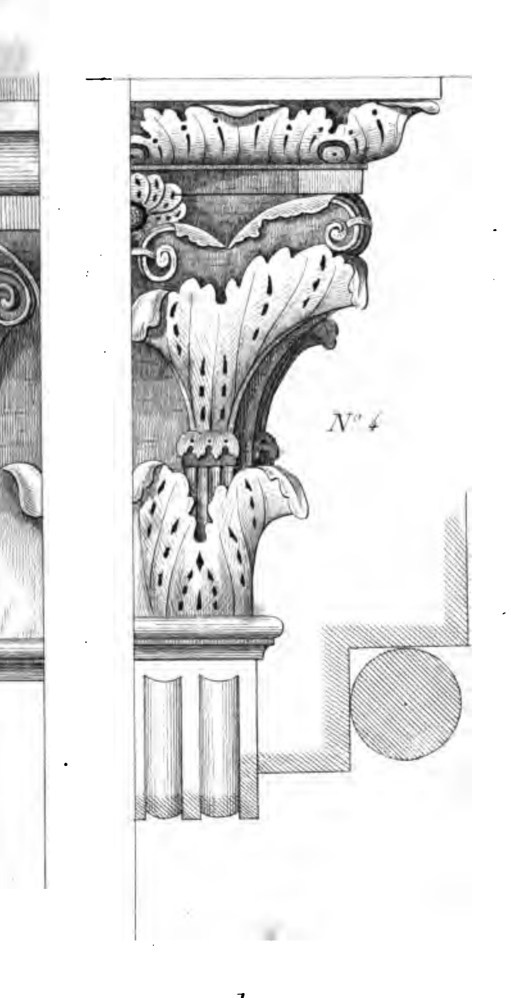
Sur la planche suivante, n°. 4, on voit une portion de pilastre cannelé dont le chapiteau diffère de celui de la colonne monocylindrique de la planche précédente en ce qu'un seul rang de feuilles existe au-dessous des caulicoles, que les feuilles sortant de ceux-ci ne sont point séparés et forment une corolle infundibuliforme qui s'élève pour aller recevoir les volutes des angles et du centre qui sortent elles-mêmes des bords d'une feuille et paraissent formés de plusieurs pièces maintenues par une ligature.



de la Cathédrale de Langres.



re et colonne de la Cathˡᵉ de Langres.



re et colonne de la Cathle. de Langres.

Le fleuron central appartient à la famille des rosacées et la cimaise est garnie de feuilles semblables à celles du n°. 1 de la planche précédente.

J'ai placé (V. fig. 3) en regard de ce chapiteau celui d'une des demi-colonnes qui portent les arcs du premier ordre de la nef, où se voit à peu près la même disposition que dans le précédent, mais les feuilles n'ont été qu'ébauchées ; les volutes sont plus fortes et se lient avec les feuilles partant des caulicoles qui n'ont point été détaillées. La cimaise est aussi demeurée sans ornement. Il n'est pas rare de trouver, comme à Langres, la nef beaucoup moins décorée que le chœur.

La fig. n°. 1, même planche, a pour but de faire connaître l'ordonnance de l'église de Langres : elle présente une des travées de la nef. On voit que le triforium est formé d'une galerie de cintres séparés les uns des autres par des pilastres à chapiteaux corinthiens (n°. 2). Trois arcades occupent chaque travée et l'arcade centrale est bouchée dans toutes les travées, les autres sont ouvertes : je me suis assuré que cette disposition a dû exister dès l'origine.

Je n'ai point l'intention de décrire la cathédrale de Langres, qui mérite un travail bien autrement étendu que je ne pourrais le faire à l'aide de notes prises rapidement, j'ai voulu tout simplement donner un spécimen de son architecture et faire connaître les dessins qu'a bien voulu me procurer M. Pinchinet. L'ensemble de cette église m'a paru du XIIe. siècle ; l'ogive se dessine dans les arcades de la nef, dans les voûtes, etc., et la manière dont les moulures sont traitées, annonce bien cette époque ; cependant il paraît, d'après les recherches de M. Pistolet de St.-Fergeux, membre de la Société française, que l'édifice fut commencé dans le XIe. siècle. Il faut espérer que M. Girault de Prangey, M. de St.-Fergeux et M. Pinchinet, nous donneront un jour une histoire complète de ce bel édifice.

NOTES

Sur la chapelle de Langon, située dans le cimetière de cette commune, arrondissement de Redon, département d'Ille-et-Vilaine;

PAR M. POLLET,

Inspecteur des Monuments d'Ille-et-Vilaine.

La chapelle de Langon est un parallélogramme terminé par une apside, que je ne puis mieux comparer qu'à la moitié d'un four coupé verticalement et appliquée à l'extrémité est du bâtiment, dont l'orientation est de l'est à l'ouest. Intérieurement ce parallélogramme se termine par un plein-cintre formé de briques de 15 pouces de longueur sur 10 de largeur, placées sur le côté les unes contre les autres. Ce cintre vient reposer sur deux pilliers saillants, dont l'entablement se compose de 2 briques de même dimension que les précédentes, de 15 lignes d'épaisseur, et séparées l'une de l'autre par un ciment épais d'un pouce environ. Sous ce cintre était, m'a-t-on dit, une espèce de fourneau de 3 pieds de haut, de forme ronde. Au bas était une ouverture tournée vers l'apside, mais sans cheminée ou communication externe. Je ne cite ce fait que pour être exact dans la description du monument.

Sous la voûte de l'apside sont des peintures grossières, ou dont il reste encore quelques traces. On reconnaît quelques figures, et le dessin presque entier, mais informe, d'un personnage paraissant avoir une cassolette suspendue au cou et

reposant sur la poitrine. Auprès sont quelques lettres qu'il ne m'a pas été possible de déchiffrer. Peut-être ces diverses peintures présenteront-elles de l'intérêt à de plus connaisseurs. Il serait temps de les visiter, car elles s'en vont de jour en jour avec l'enduit sur lequel elles reposent. Bien postérieures, je crois, à la chapelle, elles ont quelque analogie avec des traces de peinture que l'on peut encore retrouver dans l'église de Langon, dont une partie est romane.

Voici les dimensions de la chapelle :

L'apside a 5 pieds de profondeur et 10 pieds d'ouverture; les pilliers supportant le cintre qui a 8 pieds de hauteur, saillent de chaque côté à 14 pouces environ. La longueur du reste de la chapelle est de 24 pieds, sa largeur de 10 pieds 3 pouces. Toute la partie supérieure de la chapelle est moderne. Les planchers n'existent plus, et le toit est en très-mauvais état. On se sert de l'apside pour y éteindre de la chaux.

L'intérieur de cette chapelle offre bien plus d'intérêt, parce qu'elle en fait voir la construction. Cette construction est en pierres de trois pouces de largeur environ; sur deux pouces et demi de hauteur, toutes formant des lignes régulières et séparées les unes des autres par une couche de ciment d'un pouce. Des assises de briques séparées elles-mêmes par du ciment, règnent à certaine distance entre ces pierres. Ces briques ont quatorze pouces de longueur, plusieurs d'entre elles ont des crochets, mais qui ne s'ajustent pas.

Voici quelle est la disposition des briques, dans le côté sud en partant de la base. Les pierres formant cette base sont plus fortes que les autres, deux rangs de ces pierres sont hors de terre.

Au-dessus vient un rang seulement de briques. Au-dessus de ce rang de briques viennent six rangs de pierres d'appareil. Puis un rang de briques et cinq rangs de pierres. Puis

deux rangs de briques, trois rangs de pierres; deux rangs de briques, deux rangs de pierres d'appareil et enfin un rang de briques. Les pierres d'appareil se continuent jusqu'à une hauteur de neuf pieds environ.

La construction du côté nord est la même, mais dans une longueur de quinze pieds seulement, le reste étant plus moderne. Le côté ouest est également en petit appareil, ainsi que l'apside qui présente vingt-un pieds de tour, et en hauteur cinq ou six pieds. Sa construction n'offre que deux assises de briques.

Le mur de l'apside a un pied d'épaisseur, les autres dix-huit pouces à deux pieds.

Les ouvertures de cette chapelle consistent dans une porte pratiquée au côté sud, cette porte en plein cintre m'a paru romane et ainsi que ce qui l'entoure, postérieure à la chapelle; la brique n'y est pas employée. Du même côté est une fenêtre de forme romane s'évasant à l'intérieur, ayant deux pieds de haut et un de large. Du côté nord sont deux petites ouvertures de deux pieds de haut sur six pouces de large. Une autre ouverture est au fond de l'apside, mais sûrement postérieure.

Le ciment employé à cette construction contient des parcelles bien intactes de charbon.

Cette chapelle dite quelquefois de St.-Venien, est plus connue sous le nom de Ste.-Agathe. Les femmes nourrices s'y rendaient pour obtenir du lait.

Il m'a semblé que cette chapelle placée près d'une église dont une partie est romane, non loin de monuments celtiques assez nombreux, méritait d'être signalée de nouveau et méritait le peu de frais qui seraient nécessaires pour sa conservation. La mise en bon état du toit serait la principale et en quelque sorte la seule dépense à faire. En la rendant

au culte, sans toucher à l'intérieur, on assurerait ainsi la conservation d'un monument qui me paraît n'avoir pas de terme de comparaison dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Note relative au monument de Gavr'inis, Morbihan.

En visitant il y a quelques mois ce monument avec M. Galles, conseiller de préfecture à Vannes, nous avons reconnu sur une pierre détachée ayant trois pieds de long sur sept pouces d'épaisseur ; et placée entre une des pierres formant le support, dans la galerie du côté nord est, et celle formant le toit, un dessin sculpté. Il nous a paru être un celtœ emmanché, en le rapprochant de la figure qui existe sculptée au-dessus de la table des marchands du grand dolmen de Lormariaker. Ces deux figures nous ont paru dans des proportions différentes et en sens inverse, représenter le même sujet. Quelques différences existent seulement à l'extrémité du manche, différences qui avaient probablement fait prendre à M. l'abbé Mahé, cette dernière figure pour un phallus. Ayant pu les comparer à peu de distance d'intervalle, elles nous ont semblé identiques. La pierre de Gravr'inis sur laquelle est cette figure, bien que détachée, mais fortement serrée, fait évidemment corps avec le monument. Elle est en face de celle sur laquelle on a cru voir une serpe. Ne serait-il pas possible que cette prétendue serpe fût aussi un manche de hache sans la pierre ?

Je livre ce fait pour être ajouté à la description très-complète et très-exacte du monument si curieux de Gravr'inis dans le voyage de M. Mérimée dans l'ouest ; il ne s'y trouve pas mentionné.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

Séance administrative du 16 *octobre* 1839, *à Caen.*— M. Hardel, membre du Conseil, est introduit. On entend la lecture du procès-verbal des séances tenues au Mans.

M. Guy communique les résultats de ses observations à Harcourt, sur le projet de percer une rue au nord de l'église; M. Boscher étant absent, la décision à prendre sur ce rapport est remise à la prochaine séance.

On entend la lecture de plusieurs lettres de correspondance : elles sont de MM. comte de Montalembert, pair de France, Lesson, de Rochefort, l'abbé Texier, curé d'Auriat (Creuse), Graves de Beauvais, Grasset, de la Charité-sur-Loire, Cauvin et Richelet, du Mans, etc., etc.

M. Graves annonce dans sa lettre que, par suite de la demande faite par la Société lors de sa session à Amiens, le ministre a écrit au préfet de l'Oise pour faire préciser au propriétaire le prix qu'il demande de l'église de la Basse-OEuvre, à Beauvais : le prix a été fixé par lui à 26,000 fr., et il y a lieu d'espérer qu'enfin le monument sera acquis et sauvé du danger qui le menace.

Le ministre a répondu aux autres demandes qui lui ont été adressées par la Société; elles ont été prises en considération et l'on s'occupe d'y faire droit.

M. Texier, curé d'Auriat, est proclamé membre de la Société.

M. Daniel, recteur de l'académie, donne des détails sur les travaux projetés au palais de l'Université de Caen.

M. de Caumont termine la séance par un rapport dans lequel

il indique les principaux résultats d'une visite faite à Montreuil-Bellay, St.-Maixent, Parthenay, Thouars, Airvault, St.-Généroux, Angers, Chartres, Provins, etc., etc. M. de Caumont donne de curieux détails sur les monuments de ces localités.

Après quelques observations de MM. d'Anisy, Daniel, Guy, Dan de la Vautrie, Hardel, Gaugain, la séance est levée.

Vitraux de la cathédrale de Coutances. — Nous avons annoncé précédemment la restauration de quelques parties des vitraux de la cathédrale de Coutances ; ces vitraux en grande partie du XIIIe. siècle offrent beaucoup d'intérêt.

On peut, nous le croyons, rapporter au XIIIe. siècle les vitres des trois lancettes du transept nord. Les-bas côtés faisant le tour du chœur ont aussi quelques vitres que je crois du même temps : telles sont du côté gauche du chœur les vitres de la 2e. et de la 3e. fenêtre ; du côté droit, la 8e. fenêtre dans lesquelles se voient des figures encadrées dans des médaillons, etc. Les grisailles des 4e., 6e. et 7e. fenêtres, à partir du transept sud, peuvent aussi remonter au XIIIe. siècle.

Enlèvement des archives de Savigny (Manche). — Le journal de l'instruction publique annonce que les chartes et autres pièces, provenant de l'abbaye de Savigny et qui étaient déposées à Mortain, viennent d'être enlevées et transportées aux archives du royaume. Nous ne saurions voir sans un regret profond les pièces qui intéressent notre histoire locale aller se perdre dans cette immense collection des archives du royaume. On ne peut alléguer pour justifier cette mesure le défaut de place à Mortain, aujourd'hui qu'un hôtel de ville vient d'être construit et que le département a acquis une vaste maison pour en faire une sous-préfecture. Ajoutons que le Con-

seil général avait alloué quelques fonds pour faire classer les pièces qui étaient depuis peu analysées et mises en ordre par M. d'Anisy ; que rien conséquemment ne motivait la mesure dont notre pays vient d'être victime. Si l'on voulait déplacer les archives de Mortain, c'était à St.-Lo, chef-lieu du département de la Manche, qu'il fallait les déposer et non à Paris, où elles seront beaucoup moins utiles pour les études historiques. Ni la Société des Antiquaires de Normandie, ni les correspondants du ministère de l'instruction publique, n'ont été prévenus de cet enlèvement.

Histoire des guerres de religion en Auvergne. — M. Imberdis, membre de la Société française pour la conservation des monuments, publie en ce moment l'histoire complète de l'ancienne province d'Auvergne, pendant les guerres de religion. Cet ouvrage est écrit sur des titres presque tous inédits et d'une authenticité irrécusable. Il est précédé d'une courte notice sur l'origine des villes, leurs traditions particulières, leurs principaux monuments et leur physionomie saillante dans les temps anciens.

L'histoire des guerres religieuses en Auvergne formera deux volumes in-8°. imprimés avec luxe sur grand raisin surfin et contenant 60 feuilles. L'Auvergne paraîtra en quatre livraisons seulement; l'ouvrage sera enrichi d'une carte du XVIe. siècle, spéciale pour cette histoire, de trente bois gravés, de dix eaux fortes, têtes de chapitres, illustrations, etc., etc., confiés au crayon et au burin des artistes de *l'art en province*.

NOTICE

Sur les Verrières de l'église de la Ferté-Bernard (Sarthe);

PAR M. L'ABBÉ MORANCÉ,

Membre de la Société française pour la conservation des Monuments.

L'un des monuments les plus remarquables, élevé par la foi de nos pères, en l'honneur de Marie, au commencement du XVI[e] siècle, est sans aucun doute l'église paroissiale de la Ferté-Bernard, département de la Sarthe. Je ne m'arrêterai pas ici à vous faire une description complète de cet édifice; la crainte que ce travail ne soit au-dessus de mes faibles moyens, m'a empêché jusqu'à ce jour de me livrer à cette occupation. Je vais me borner à appeler votre attention sur quelques beaux vitraux que possède encore cette église : ils sont en petit nombre maintenant, car le temps, l'incurie et l'ignorance des personnes chargées de leur conservation ou de leur restauration, ont puissamment contribué à la perte presque totale de ces belles verrières, dont quelques lambeaux font encore l'admiration des connaisseurs.

Il y a onze croisées, encore entièrement garnies de vitraux peints, qui présentent des sujets complets, quatre dont les fragments peuvent être analysés, et enfin vingt-quatre qui ne présentent aucun ensemble, mais seulement quelques personnages isolés, quelques légendes incomplètes et des armoiries que pourraient expliquer ceux qui connaissent la science héraldique. Pour établir quelque méthode dans cette courte no-

tice, je vais m'astreindre à suivre les croisées par numéro de rang, en commençant par la partie nord de l'église.

La première verrière, située près les fonts baptismaux, au-dessus de la porte de l'ancien cimetière, représente l'administration du sacrement d'extrême-onction : la Ste.-Vierge, la tête appuyée sur un coussin, ayant près d'elle une religieuse ou sainte femme, dans l'attitude du recueillement et de la prière, reçoit l'extrême-onction des mains de St.-Jean, le disciple bien-aimé, à l'amour duquel Marie fut confiée. Cet apôtre revêtu de la chappe et de la mitre, tient dans sa main droite un aspersoir, et paraît appliqué à lire les prières du sacrement dans un livre que tient ouvert un clerc en surplis.

Dans l'imposte, en style ogival, de cette croisée, on remarque à gauche la figure du père Éternel ; au milieu, Ste.-Cécile, touchant de la harpe ; à droite, le couronnement ou l'apothéose de cette sainte; au-dessus de cette imposte, existent encore quelques beaux détails d'architecture ogivale, tels que pyramides, ornées de crochets, colonettes, etc.

La deuxième croisée du même côté nous présente quelques bustes dont les têtes sont d'une admirable expression. Ces bustes sont surmontés de quelques détails d'architecture ogivale qui n'offrent rien de complet.

La croisée qui suit celle-ci ne présente que quelques morceaux incomplets de verre peint. Dans l'imposte, on aperçoit quelques anges touchant de divers instruments. En suivant toujours le côté du nord de l'église, on aperçoit au haut de la première croisée du bas côté qui touche au chœur, quatre anges dans l'attitude de la prière. Dans le deuxième compartiment, trois belles niches gothiques sur un fond d'azur, accompagnées de colonettes élégantes, de pyramides, ornées de crochets frisés et de dômes élancés, de la forme la plus gracieuse : l'exécution de ces niches et la pureté

de leurs couleurs sont admirables. Aux deux côtés de ces niches, sont deux écussons, l'un fond d'azur fleurdelisé ; l'autre fond d'argent, avec un griffon. Dans la niche du milieu, est un prêtre revêtu d'une chasuble à l'antique, ayant les deux mains élevées comme on les tient aux oraisons de la messe : sa tête est environnée d'un nimbe de couleur pourpre et azur ; au-dessus deux anges embouchant de longues trompettes ; à droite, dans la seconde niche, un religieux franciscain revêtu de l'habit et ceint du cordon de son ordre ; il est tourné vers le prêtre et porte un nimbe d'un rouge éclatant. Saint Laurent, revêtu d'une dalmatique et d'un manipule de couleurs riches et variées, tenant le gril, instrument de son supplice, dans la main droite, et un livre scellé dans la main gauche, occupe la troisième niche à gauche.

La croisée suivante offre, dans la partie supérieure ou ogivale, trois anges encadrés dans des cœurs contournés : deux de ces anges tiennent un écusson semblable qui est d'azur, chargé de trois fleurs de lys de sinople, deux en chef et une en pointe ; le troisième ange tient un écusson qui porte d'azur à trois fleurs de lys de sinople et une écartelée de gueules, chargé d'un coquillage de sable ; la seconde partie de cette croisée est remplie par trois niches en style ogival, séparées entre elles, ainsi que la précédente, par deux rangs de meneaux. Les niches de ces deux croisées présentent un effet d'autant plus ravissant, que la couleur des vitraux a conservé toute sa pureté. Dans les niches de cette croisée, on aperçoit trois bustes : l'un représentant la Sainte-Vierge, tenant l'enfant Jésus dans ses bras, et les deux autres des archevêques, revêtus de leurs insignes.

La croisée la plus proche de l'autel de Notre-Dame-de-Pitié, possède encore quelques panneaux assez bien conservés, mais qui n'offrent plus le brillant des croisées précédentes :

trois rangs de meneaux séparent ces panneaux qui représentent diverses scènes de la passion, telles que Jésus devant Pilate; Jésus apparaissant aux disciples d'Emmaüs; dans l'imposte, de style ogival mêlé de renaissance, on aperçoit un St.-Esprit sur un fond d'azur, avec une auréole d'un rouge étincelant; on peut encore apercevoir quelques têtes d'anges; un saint Fiacre et quelques autres figures sans attributs distinctifs.

Derrière le chœur sont trois chapelles dont quelques croisées offrent encore quelques riches fragments de verre de couleur. Dans la première chapelle, appelée maintenant chapelle de St.-Louis-de-Gonzague, la croisée à gauche renferme plusieurs panneaux offrant quelques sujets tellement mêlés par l'ignorance des vitriers qui les ont réparés, qu'il n'est plus possible de les distinguer; il en est à peu près de même de la croisée de droite; cependant on peut y distinguer encore la Sainte-Vierge, visitant Sainte-Elisabeth, et quelques autres traits de la vie de Marie; le morceau principal est le portrait du donateur de ces croisées en costume du XVIe. siècle, de couleurs riches et variées.

La chapelle qui vient ensuite, dite chapelle du Rosaire, offre dans son ensemble l'un des monuments les plus remarquables de l'architecture ogivale; mais mon but n'étant pas d'expliquer maintenant les détails d'architecture, je vais me borner à vous entretenir des croisées de cette chapelle, qui conservent encore quelques verres de couleur. La croisée du fond, entièrement réparée à neuf depuis deux ans, offre dans son ensemble, une Notre-Dame-de-Pitié, ou la Sainte-Vierge tenant sur ses genoux le corps inanimé de son fils, le Sauveur du monde; autour d'elle sont plusieurs saintes femmes dans l'attitude du recueillement et de la douleur, ainsi que Joseph d'Arimathie et quelques disciples : quelques fragments rapportés détruisent un peu l'harmonie de ce beau groupe.

Les panneaux du bas de cette croisée sont chargés de fleurs de lys sur un fond d'azur : dans l'imposte, quelques anges tiennent la croix et autres intruments de la passion.

Après la croisée du fond, la première qui se présente à gauche, renferme quelques panneaux à petits personnages, mais tellement mutilés par les ravages du temps, qu'on ne peut en donner une explication satisfaisante ; on peut cependant encore distinguer quelques traits tirés de la légende de St.-Nicolas, évêque de Myre. Au bas de cette croisée, on peut encore lire ces mots : *Verdier et uxor ejus*, restes d'une inscription presqu'entièrement détruite ; la croisée voisine de celle-ci, presqu'entièrement en verre blanc, porte le millésime de 1533 : *Fut faite cette présante vitre, mil cinq cens trente et trois* ; pour suivre l'orthographe de l'inscription.

La troisième croisée, à partir du fond de la chapelle, à gauche, est encore assez bien conservée, sauf quelques morceaux de verre blanc placés çà et là pour restaurer quelques panneaux. Dans les figures contournées du haut de cette croisée, on voit l'emblême du Saint-Esprit, figuré par la Colombe, et au-dessus le père Éternel, avec une longue barbe : sa tête est d'une expression admirable de grandeur et de dignité : les emblêmes des quatre évangélistes l'environnent. Il a la main droite élevée, avec l'index redressé ; dans sa gauche, il tient un livre ouvert, où l'on peut lire en majuscules parfaitement conservées, ces paroles extraites des livres saints : *ego sum alpha et omega*, ou, pour me conformer au genre d'écriture : EGO SVM ALPHA ET O. La partie inférieure de cette croisée, offre la représentation du repos de Jésus, chez Simon le lépreux : les figures qu'il est encore possible de distinguer, sont fort belles : leur attitude est gracieuse ; leur expression est frappante de vérité et de naturel. Le festin a lieu dans une galerie magnifique, dont une des extrémités

laisse apercevoir un paysage dans le lointain ; les corniches, les colonnes, d'un travail pur et élégant, sont d'un aspect grandiose. Au bas de la croisée, est un groupe de personnages qui paraissent représenter les donateurs de cette croisée; on ne peut plus déchiffrer d'une ancienne inscription gothique, que ces mots :.... *du roy, président ès enquêtes*. Il ést constaté dans le registre des dépenses de l'église de La Ferté, que la fabrique de ladite église alloua la somme de trois sols tournois à un sieur François Delalande, vitrier, pour les moules et mesures, faits par ycelui et envoyés à Paris pour faire confectionner ladite vitre, y faire un portrait de monseigneur le président et plusieurs autres figures, en 1532.

La première croisée, à droite, près l'autel, ainsi que la seconde, ne représente plus aucun sujet que l'on puisse distinguer. Ces deux croisées sont presqu'entièrement en verre blanc: la première renferme cependant encore quelques panneaux détachés, dont les sujets paraissent extraits des légendes des saints. En lisant le registre des dépenses de la fabrique, dont il vient d'être parlé ci-dessus, on trouve que ladite fabrique alloua, en 1552, la somme de 40 livres tournois à un sieur Jehan Courtois, pour une vitre par lui faite en ladite chapelle, suivant l'ordonnance de monseigneur. Je ne puis préciser quelle est cette vitre, puisqu'aucun trait ne la distingue maintenant.

La troisième croisée, à droite, présente à son sommet plusieurs écusson qu'on ne peut déterminer; ensuite des roses et des tulipes blanches sur un fond rouge d'un admirable éclat : au-dessus de ces fleurs, on aperçoit un personnage qui tient une petite bande d'un rouge clair et éclatant, sur laquelle on lit ces mots : HIC EST FILIVS MEVS DILECTVS IN QVO BENÈ MIHI COMPLACVI. La partie inférieure offre quelques traits de la vie de St.-Julien, évêque du Mans, et certains autres sujets que je

ne puis clairement déterminer. Les panneaux de la partie basse de la croisée offrent un groupe de huit personnages, dont les têtes sont fort belles et tous les traits du visage admirablement nuancés : ces personnages à genoux et les mains jointes, représentent apparemment le portrait des donateurs de cette croisée : au-dessus d'eux, un fragment de légende gothique laisse encore apercevoir ces mots : *meistre nicole Queslain*. Au-dessus de leur tête, se déroule une bande ondoyante sur laquelle on lit en caractères gothiques parfaitement conservés, ces mots : *quià in te speravi, non confundar in æternum*. A la gauche est suspendue une pareille bande qui contient ces mots : *Conserva nos quià in te speravimus*. Un des panneaux de cette croisée présente l'ouverture d'une fontaine, sans doute celle dont St.-Jean, d'après la chronique, fit sortir de l'eau jaillissante à la prière d'une sainte veuve ; au-dessus on lit ces mots ; *Puteus aquarum ;* au-dessus : *Sinè maculâ*. Un autre panneau présente à la vue un petit jardin environné de palissades, au-dessous : *Hortus conclusus*, au-dessus : *Fons hortorum*. Ce petit jardin est admirablement nuancé. En 1530, François Bodiés donna une vitre de cette chapelle. Le registre de l'année 1532 que j'ai déjà cité, rapporte qu'il fut alloué la somme de 36 livres tournois au sieur Delalande, vitrier, pour une vitre par lui faite, représentant la vie de monseigneur St.-Julien ; et une somme de 40 livres pour une autre vitre de la même chapelle.

La troisième chapelle, appelée maintenant des Ames du Purgatoire, présente à gauche une croisée dont les verres de couleur sont parfaitement conservés, à l'exception de deux panneaux. Le haut de cette croisée, formé de six cercles en pierres, placés sur deux rangs de meneaux, renferme quelques figures en petits compartiments. La partie principale de la croisée, représente l'apparition de notre Sauveur à ses apôtres,

après sa résurrection ; parmi les apôtres groupés autour du Rédempteur des hommes, apparaît St.-Thomas, qui porte son doigt à la plaie du côté du Sauveur. Cette verrière est l'une des plus intéressantes de l'église : rien de plus frappant que les têtes de St.-Jean, de St.-Pierre ; que la surprise de celui-ci, à la vue de la conduite de St.-Thomas. Au bas de ce beau sujet, est le portrait du donateur et celui de son épouse. Sur les fragments d'une légende gothique, on peut encore lire ces mots : *Mil cinq cens quarante : Heulan, Jeanne Fleury, son épousëe, priant Dieu par sa sainte apparition, qu'il lui plaise à tous faire mercy, pardon.*

La croisée située au côté droit de cette chapelle, est presqu'entièrement en verre blanc, sauf quelques fragments dè couleur dans la partie supérieure.

La croisée près l'autel St.-Pierre n'offre, dans la partie inférieure, que des panneaux en verre blanc. Dans la partie supérieure, on peut encore distinguer quelques scènes de la passion.

La croisée qui vient ensuite, offre une multitude confuse, au milieu de laquelle se présente Pilate, montrant le Sauveur dépouillé de ses vêtements, les mains garrotées, et portant la couronne d'épine sur la tête : la pose de son corps, l'abandon de ses mains, annoncent la faiblesse et l'épuisement ; son visage exprime le calme et la résignation ; dans les compartiments supérieurs de cette croisée, on peut lire ces mots : *Ecce reg vestes : tolle, tolle, crucifige eum*. Au-dessus, un panneau représentant Pilate se lavant les mains, avec cette inscription : *Tradidit Jesum voluntati eorum*.

La troisième croisée de ce bas côté méridional, nous offre la représentation du baiser de Judas, et la prise de Jésus au jardin des Olives. Judas donnant à son maître le baiser, signe évident de sa honteuse trahison, paraît exciter l'étonnement et la dou-

leur du Sauveur des hommes : il est environné de soldats, portant des armes et des lanternes, dont l'une placée au haut d'un bâton est en forme de corbeille d'où s'échappe un jet de flamme à couleur étincelante. Dans la partie supérieure, on distingue encore quelques traits qui se rapportent à la passion du Sauveur, et un ange tenant un écusson qui est de gueules à la croix d'azur, cantonné de quatre coquillages de sinople. Au bas de cette croisée, est le portrait d'un personnage, qui est sans doute le donateur de cette verrière. Sous cette vitre, ainsi que sous les deux précédentes, sont gravées, sur de minces feuilles de marbre, incrustées dans le mur, plusieurs textes extraits des livres saints, qui se rapportent aux différentes scènes de la passion de notre divin Sauveur.

Au-dessus de la première croisée, proche l'autel St.-Pierre, on lit ces trois inscriptions :

1°. *Et bajulans sibi crucem, exivit in eum qui dicitur calvariæ locum.*

2°. *Verè languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit.*

3°. *Tulit quoque ligna holocausti et imposuit super Isaac filium suum.*

Au-dessus de la deuxième croisée, Jésus livré à ses bourreaux :

1°. *Ecce adduco eum feras ut cognoscatis quia nullam invenio in eo causam.*

2°. *Et nos putavimus eum quasi leprosum. Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras.*

3°. *Egredimini filiæ Sion, videte regem Salomonem in diademate.*

Enfin sous la troisième, Jésus trahi par Judas :

1°. *Tanquam ad latronem existis cum fustibus et armis comprehendere me.*

2°. *Circumdederunt me canes multi; concilium malignantium obsedit me.*

3°. *Venatione ceperunt me quasi avem inimici mei gratis. Jeremie trenorum.*

Les croisées qui éclairent le bas côté méridional de la nef, sont totalement dépourvues de verre de couleur. Les panneaux de l'une de ces croisées, celle qui est située près la petite porte de ce bas côté, ont été enlevées en 1837, pour former la croisée du fond de la chapelle du rosaire.

La croisée située sur la porte principale de l'église, était autrefois en verres de couleur; ils ont été totalement enlevés. Cette croisée était appelée jadis l'Arbre de Jessé. Il a été trouvé dans un registre de la fabrique, à la date du 22 octobre 1498, un acte assez curieux relatif à cette croisée. Voici en substance, cet acte : « Jehan Juchereau, procureur marguillier, traite avec Robert Courtois, peintre et vitrier, moyennant 100 livres tournois, pour faire la verrière de la grande croisée de la nef, laquelle doit représenter l'histoire de l'arbre de Jessé, assis en une chaire en grand triomphe, et Aaron, et de son corps sera produit un arbre en branches et rameaux, duquel arbre serait composés, mis et assis en beaux fleurons qui y seront pourtraicts, douze rois comme il assied en tel cas. Et la sommette dudit arbre sera l'image de Notre-Dame tenant son enfant et y aura quatre personnaiges de prophètes qu'est à entendre de chacun costé du corps de Jessé, deux faisant bonne contenance, tous lesquels personnaiges seront plus grands que faire se pourra pour remplir honnêtement le dit fournoyement, et le haut dudit fournoyement sera rempli de hiérarchies des anges, archanges, chérubins, séraphins, et étoiles semées parmi le trône du ciel, qui sera d'azur, le tout de bon verre, et de riches couleurs, bien magnifiquement faits. » Au nombre des bienfaiteurs qui ont concouru à l'érection de cette croisée, on cite particulièrement le roi de Sicile à cette époque Ferdinand II.

La croisée située sous la petite porte du bas côté méridional, conserve encore en partie ses verres de couleur ; mais cette couleur est tellement ternie par les injures du temps, qu'il me paraît impossible de distinguer le sujet qu'ils représentent ; seulement on peut remarquer quelques beaux détails d'architecture gothique assez bien conservés.

Les petites croisées qui existent à la naissance de la grande voûte de la nef, contiennent encore quelques fragments de verre de couleur, quelques bustes et écussons.

En 1838, une rose a été construite sous la grande tour, d'après les dessins de M. Manguin fils, architecte. Cette rose remplace une ancienne croisée connue sous le nom de croisée des Trois-Rois, parce qu'elle représentait l'adoration des Mages ; les verres de couleur qui la composaient, ont totalement disparu. La rose actuelle est composée de huit grands panneaux allongés, dont le vitrage en écaille de poisson, produit un bon effet ; entre les sommités de chaque panneau, est une étoile en verre de couleur des nouvelles fabriques. La dépense nécessaire pour la construction de cette rose a été payée en partie par une somme de 200 livres allouée en 1837 à l'église de la Ferté-Bernard, par la Société pour la conservation des monuments français, et en partie par les fonds fournis par la fabrique.

Mais, passons maintenant à la description des croisées du chœur. Neuf grandes croisées, à double rang de meneaux, règnent autour de cette partie de l'église. Les deux premières croisées du côté méridional ont été entièrement restaurées en 1838 ; elles sont actuellement en verre blanc, le peu de fragments de verre de couleur qui restait des anciennes croisées a été réservé pour compléter quelques panneaux dépouillés.

Les deux croisées qui suivent du même côté sont actuelle-

ment en réparation : les verres de couleur qui les composaient en partie, sont tellement dégradés qu'ils ne présentent plus aucun sujet complet. On s'efforce, en ce moment, de rapprocher le plus possible, les divers fragments de verre de couleur, pour reformer ces deux verrières, mais sans espoir de parvenir à compléter un sujet qui présente quelqu'ensemble.

La grande croisée placée au rond-point du chœur, au-dessus de l'autel, offre, à sa partie supérieure, deux écussons surmontés de couronnes ducales. La principale partie de cette vitre, représente le Sauveur des hommes mort sur la croix ; au pied de cette croix, sont la Ste.-Vierge, St.-Jean et la Madeleine. La partie inférieure offre une galerie décorée d'une corniche admirable, dont les extrémités reposent sur un groupe de quatre colonnes, enrichies de chapiteaux et de bases : au centre, on aperçoit deux figures de saints. De chaque côté, est le portrait du donateur et celui de la donatrice, environnés de divers ornements qu'il est difficile de déterminer ; ces portraits remplissent le bas de la croisée, qui ne présente aucune légende. Cette croisée, qui offre un sujet complet, sans mélange de verre blanc, produit cependant un effet très-faible. Les couleurs du verre sont ternes ; le Christ n'offre qu'une espèce de grisaille, qui ne présente en aucune manière le brillant des quatre croisées suivantes qui restent encore à décrire.

La première croisée, au nord, après la verrière du rond-point, est l'une des plus remarquables que possède encore l'église de la Ferté. Sa partie supérieure est décorée de trois écussons : le second porte d'argent chargé de deux paraphes de sable au chef d'azur, portant trois lozanges de pourpre posées en face. Le troisième est de pourpre au lion lampassé de gueules au chef d'azur, chargé de trois coquillages de gueules. Au-dessus de ces croisées se déploie une sorte d'amphithéâtre sur un char-

mant paysage ; la partie supérieure de cet amphithéâtre forme une corniche avec frise, décorée avec élégance, et supportée par des colonnes avec leurs chapiteaux, le tout d'un brillant et d'une exécution admirables. Cet amphithéâtre est occupé par plusieurs personnages richement vêtus et une petite bergère avec un agneau à ses pieds. Au milieu de ce plan, un peu au-dessus des personnages ci-dessus désignés, apparaît St.-Georges, en costume militaire, monté sur un coursier dont on ne peut se lasser d'admirer la pose et le naturel : de sa lance ce saint terrasse un énorme dragon à la gueule béante. Dans la partie inférieure de la croisée, on remarque la Sainte-Vierge au centre d'une belle colonnade à plein-cintre ; à la droite, une abbesse tenant sa crosse, et à sa gauche un religieux, qui sont sans doute les donateurs de cette verrière. La légende, à doubles compartiments, est presqu'entièrement effacée ; on ne peut plus distinguer que ces mots sans liaison : *Saint-Georges... de feu... cette vitre... le cinq septembre... priez Dieu pour elle*. L'un des compartiments restauré, porte en lettres modernes : *Priez Dieu pour ceux qui ont fait le don*, 1616.

Vers 1540, 6 sols tournois sont alloués à François Delalande, vitrier, pour avoir refait plusieurs pièces de la vitre de St.-Georges, qui avait été cassée, et pour les avoir *peintes et assises*.

La deuxième croisée présente, dans la partie supérieure, l'emblême du St.-Esprit sous la forme d'une colombe aux ailes déployées au milieu d'une auréole étincelante et terminée par un grand nombre de rayons. Vient ensuite le haut du cénacle, sur lequel apparaît aussi la gloire de Dieu. La Vierge, dans une attitude du plus profond recueillement, se tient au milieu des apôtres et reçoit comme eux le don de Dieu, l'esprit consolateur que le Sauveur avait promis à ses disciples, lorsqu'il

les quitta le jour de son Ascension glorieuse, pour retourner vers son père. On aperçoit les langues de feu, signe visible de la descente du Saint-Esprit, qui vient reposer sur la tête de chaque apôtre, ainsi que de la Sainte-Vierge; les apôtres paraissent frappés d'étonnement et d'admiration. La partie inférieure de cette croisée est occupée par le portrait du donateur, qui se tient à genoux aux pieds d'un personnage assis dans un fauteuil; ce personnage tient en sa main gauche un livre fermé : celui-ci et le donateur sont revêtus d'habits fort riches et de larges manteaux élégamment nuancés et drapés. Au-dessus d'eux, on peut encore lire ces mots d'une ancienne légende en partie détruite : *En* 1606, *fut faicte ceste vitre du legz de honorable homme Étienne le Boindre, qui pour ce, laissa cent livres, le surplus aux deniers de la fabric. lo.. 15.. m*^tre^. *Michel l.. zot.* On trouve, en effet, dans les anciens registres de la fabrique, l'acte par lequel un nommé Étienne le Boindre, né à la Ferté, et demeurant au Mans, légua le 15 octobre 1573, la somme de cent livres tournois, laquelle somme fut employée pour élever une vitre peinte autour du chœur.

La troisième croisée présente, dans sa partie supérieure, un écusson parfaitement conservé, il porte d'or à trois pals, avec rose et coquillage d'azur, et trois pals de gueules, chargés de roses d'or. Dans le premier compartiment, le père Éternel, placé au milieu d'un groupe d'anges, paraît converser avec eux; plus bas apparaît le démon, aux ailes d'azur, qui vient solliciter du Tout-Puissant la faculté de tenter Job, et de porter ce saint homme à blasphêmer contre la providence divine. Dans le compartiment inférieur, on aperçoit Job, couché sur son fumier, conversant avec les amis qui l'environnent, une barbe touffue descend majestueusement sur sa poitrine; sa figure paraît empreinte de calme et de résignation.

Derrière ses amis, apparaissent trois femmes, dans une attitude de surprise et de curiosité. Il est évident que le peintre a voulu ainsi représenter le démon au moment où il reçut de Dieu la permission de posséder le saint homme Job, sous la condition de lui conserver la vie. Dans la partie inférieure de la croisée, la St^e.-Vierge tient l'enfant Jésus sur son bras gauche, et une fleur à la main droite. A la gauche sont placés deux vieillards, remarquables par l'expression de leur figure et par la longueur de leur barbe. Au côté droit de la St^e.Vierge, sont deux femmes dans une attitude de prière et d'offrande : il paraît que ces divers personnages sont les portraits de la famille donatrice de cette croisée : au-dessous, on lit cette inscription en lettre majuscules : *Du legz de Bernard Lame, en juillet* 1596, *décédé vray espovx de Marie Bodier, qvi en jvin, troys ans après, décéda de c'est univer : Dicv leur veille pardon dônner*, 1599. Les couleurs du vitrage de cette croisée ont conservé tout leur éclat et toute leur fraîcheur.

La quatrième croisée présente, à son sommet, le père Éternel ayant à ses côtés deux anges jouant de la flûte. Les autres petits encadrements n'offrent rien de particulier. Le sujet qui occupe le milieu, se dessine d'une manière grandiose, On aperçoit Jésus priant au jardin des Olives, et demandant à son père l'accomplissement de sa volonté sainte ; la résignation se peint dans ses traits ; un peu au-dessus, apparaît un ange tenant d'une main le calice d'amertume qu'il présente au Sauveur, et de l'autre une croix environnée de rayons d'un rouge éclatant : le fond de ce tableau est occupé par des arbres de diverses espèces parfaitement dessinés. Au-dessus du Sauveur, on aperçoit les trois disciples endormis : il y a dans ces trois personnages, une grande vérité d'expression. Pierre tient en sa main droite l'épée dont il doit frapper Malchus. Dans la partie inférieure de cette croisée, on remarque une

espèce de sanctuaire pavé en damier oblong et couronné d'un plafond marqueté de caissons, qui est supporté par un riche entablement reposant sur de magnifiques colonnes, dont les fûts sont décorés de pampres légers, serpentant avec grâce et de rosaces alternant avec des têtes de chérubins. Au milieu de ce sanctuaire, une femme se tient à genoux, les mains jointes, les yeux élevés vers le Sauveur, priant au jardin des Olives, un chapelet est suspendu à sa ceinture ; est-ce le portrait de la donatrice de cette croisée? aucune légende ne l'indique. D'après la tradition du pays, une simple domestique paya cette verrière du produit de son travail, et ne voulut pas que son nom passât à la postérité.

Tel est l'état actuel (septembre 1839) des croisées de l'église de la Ferté-Bernard. Cette église possède encore dans ces différentes verrières, des richesses inappréciables, mais chaque année elles se détruisent et disparaissent peu à peu. Il faudrait des fonds suffisants pour leur restauration, et la fabrique se trouve dans l'impossibilité de subvenir à de telles dépenses, vu l'extrême modicité de ses ressources. Depuis trois ans néanmoins, elle a pu, à force d'économie, consacrer quelques centaines de francs à la restauration de plusieurs croisées; mais cette restauration marche trop lentement, pour pouvoir obtenir, d'ici à de longues années, un résultat satisfaisant, si le gouvernement, si les amis des arts, ne viennent au secours de cette église.

NOTE

Sur des antiquités nouvellement découvertes au bas du rocher de Pierre-Scise, à Lyon ;

Par M. Ambroise COMMARMONT,

Inspecteur des Monuments du département du Rhône,

Dans des temps reculés, le rocher de Pierre-Scise plongeait à pic dans la Saône ; son revers abrupt barrait ce point du rivage et interdisait en cet endroit la communication par terre ; vraisemblablement un simple sentier fut d'abord creusé dans le roc, le long de cette rive escarpée, et suffit aux habitants riverains pendant une longue série de siècles.

Plus tard, Agrippa comprit l'utilité d'une route en cet endroit ; il fit couper le rocher, et ce chemin nouveau nommé *Petra-Scissa*, fit partie de l'une des quatre grandes voies militaires qu'il avait ouvertes dans les Gaules. Postérieurement à la domination romaine, ce chemin fut élargi ; il est présumable que ce fut à l'époque où les archevêques de Lyon firent leur habitation du château fort qui était construit sur le sommet du rocher. L'élargissement s'obtint au moyen d'un mur très-épais qu'on fonda sur la base du rocher et qui devint un mur de soutènement. L'on y construisit ensuite l'une des portes de la ville avec un pont-levis.

Pour bâtir le mur dont nous venons de parler, on se servit non seulement du granit trouvé sur les lieux, mais on employa aussi de nombreux débris de constructions romaines. C'est ainsi que la plupart de nos monuments antiques ont été dé-

truits pour servir à en construire de modernes; nous pouvons citer à l'appui de cette opinion notre pont au Change, qui recèle une partie des pierres de taille enlevées au forum de Trajan et au temple d'Auguste. Quoi qu'il en soit, c'est dans ce mur que les ouvriers de M. Laffitte, entrepreneur du nouveau quai de l'Observance, viennent de découvrir les antiquités dont nous allons donner une courte description.

Parmi les anciens matériaux qui ont servi à faire le mur dans le moyen âge, on a trouvé : 1°. un grand nombre de pierres de taille défigurées par le marteau, dont l'origine est la même que celles où l'on reconnaît encore la trace du ciseau romain. Elles sont toutes, en général, en calcaire désigné sous le nom de *vieux choin*. J'ai remarqué entre autres deux soubassements de pilastres de très-grande dimension ; le faire et le volume des moulures indiquent qu'ils ont appartenu à un monument considérable ; on y voit aussi un débris de corniche orné de plusieurs rangs de moulures.

2°. Un cippe funéraire en forme d'autel de l'époque, portant cette inscription ainsi gravée :

D. M.

ET QVIETI AETERNAE

FOVTI INCITATI IIIIII VIR

AVG LVG ET NAVT ARARITM

CENTONARIO LVG CONSIS

ENT HONORATO NEGOTIA

TORI FRVMENTARIO

FONTIVS.... MARCELIVS LIB

PATRO NOBILISSIMO E.. SIBI VIVVS

POSVIT ET SVB ASCIA DEDICAVIT

O FELIX ET HILARIS VIVVS OVI

RIS ET MANIBVS M LIS

NT OPTAVER.

Les lettres sont déformées en plusieurs endroits, quelques-unes sont entièrement détruites; il existe beaucoup d'abréviations, et quantité de mots n'ont entre eux aucun intervalle, de manière qu'ils présentent assez de difficultés pour parvenir à les traduire. Dans cette inscription funéraire nous voyons qu'un nommé Fontius Incitatus était sévir augustal, à Ainai : la première syllabe du premier nom n'était point usitée chez les Romains, c'est vraisemblablement un nom gaulois latinisé.

Parmi les inscriptions qui se trouvent au musée, la distinction de sévir augustal est gravée sur plusieurs pierres tumulaires. Fontius Incitatus était aussi de la corporation des mariniers de la Saône, membre de celle des centonaires siégeant à Lyon, et marchand de blé. Il avait été distingué par des honneurs.

Ainsi, Fontius était sévir de la corporation des mariniers, il faisait en même temps le commerce de grains, *negotiatori frumentario*. Il paraît que de tout temps Lyon a reçu par la Saône une grande quantité de blé et qu'elle était un entrepôt important qui alimentait le midi de la Gaule narbonaise.

Nous avons déjà ouvert les portes du musée à la pierre tumulaire d'un marchand de vin, nous devons avec le même empressement offrir un asile au tombeau d'un négociant distingué dans le commerce des blés, qui occupait alors le même rang que les Tramoy, les Tissot et quelques autres ont pris de nos jours.

Ce célèbre négociant des siècles passés était, comme je viens de le dire, centonaire; ces hommes étaient des espèces de fournisseurs d'armées, ils étaient chargés de la fourniture des tentes et de tous les objets de campement; cette mission annonçait de la fortune, sinon du crédit.

Le reste de l'inscription concerne l'affranchi qui, en élevant ce monument à la mémoire de son ancien maître, ne s'est point oublié, en voulant qu'il lui servît aussi.

Le reste est consacré à des formules d'usage et à annoncer l'acquittement d'un devoir envers la divinité.

Je ne pense pas que le surnom d'Incitatus dérive de quelque circonstance qui ait rapport au cheval de Caligula qui avait aussi ce surnom, il serait d'ailleurs assez difficile de le prouver.

Il existe une lacune entre les noms Fontius et Marcelius, c'est peut-être le nom de l'attribut qui a été mutilé.

Le monument a 3 pieds 8 pouces de haut, sur 2 pieds de large; il est orné de moulures.

L'inscription est gravée en lettres onciales d'un très-mauvais style, elle date du IIIe. siècle.

Elle est un peu mutilée, mais elle n'en mérite pas moins les honneurs du musée lapidaire de la ville. Espérons que M. le premier président de la Cour royale lui donnera pour compagne la belle inscription qu'il possède et dont l'importance historique se rapporte d'une manière spéciale à notre ville où elle avait été faite en l'honneur d'un grand de l'empire et d'un conseiller particulier des empereurs Adrien et Antonin. Je pense qu'on pourrait traduire ainsi l'inscription de *Fontius Incitatus* :

« Aux dieux mânes et au repos éternel de *Fontius Incitatus Sextum vir* du temple d'Auguste à Lyon, de la corporation des mariniers de la Saône, membre de celle des centonaires siégeant à Lyon et négociant en blé; ayant reçu des honneurs.

Fontius... Marcelius son affranchi a élevé ce tombeau de son vivant à son noble patron et à lui-même et l'a dédié sous la formule de l'*ascia*. O homme heureux et joyeux de ton vivant, les mânes ont à bon droit reçu l'accomplissement de ce vœu. »

3°. Un second cippe funéraire portant une inscription en lettres onciales d'un bon style. Ce monument comme le précédent en calcaire dit *vieux choin* date du second siècle; les moulures dont il était décoré sont mutilées, il a 3 pieds 8 pouces en hauteur sur 2 pieds de largeur.

Voici l'inscription :

D. M.

ET MEMORIAE ETER.
PERPETVAE SECVRITA
VENANII A DONIS
EVCAMIVS CONVX
PONENDVM CVRA
VIT. SVB ASCIA DED.

Elle nous apprend peu de chose, c'est une femme qui élève un tombeau à son mari, qui lui souhaite beaucoup de bonheur en honorant sa mémoire d'après les formes usitées de l'époque. C'était autrefois un usage adopté dans les familles, et même cela se faisait d'étrangers à étrangers dans beaucoup de circonstances; comme aujourd'hui, les morts dans l'ancien temps n'inspiraient plus de craintes aux vivants; ils devenaient excellents, ils valaient beaucoup mieux que pendant leur vie; la jalousie et la haine expiraient avec celui qui en était l'objet, et bien souvent aussi la vénération et les sentiments du cœur s'accroissaient en raison des héritages; c'est un faible et un travers du cœur humain qui a flétri tous les siècles.

On a également trouvé dans ce mur qui soutenait la route qui passe au bas du rocher, une pierre d'une très-grande dimension où existait naguère une longue inscription; mais soumise à la taille du maçon, le marteau n'a laissé que quelques lettres éparses, et la mutilation générale de cette inscription ne permet nullement de pouvoir rétablir un seul mot.

Ce sont là tous les objets principaux et d'une origine antique qui étaient enfouis dans le mur, mais en déblayant l'ancien fossé du pont levis, qui existait à cet endroit, on a déterré les débris de sculpture suivants, appartenant à d'autres époques :

1°. Une portion de bas-relief de 2 pieds 8 pouces de longueur, représentant un masque de lion qui repose sur deux branches d'olivier dont les tiges se croisent à la base ; ce travail est de la fin du XVII°. siècle ; on doit présumer que ce bas-relief dont le sujet est tout emblématique pour Lyon, était placé au-dessus des portes de la ville : il est en calcaire blanc de Tournus.

2°. Un lion en relief, vu de face, droit sur les deux pattes de derrière ; il est mutilé, il a 8 pouces de haut, il était vraisemblablement incrusté dans les murs du château ; il est d'un mauvais travail du XVII°. siècle, le calcaire dont il est fait est de Lucenay (commune du département du Rhône).

3°. Un débris de statue drapée, elle tient de la main droite un volumen déroulé, la tête manque ; elle devait avoir trois pieds de hauteur. Cette sculpture représentait un évangéliste, le travail est du commencement du XVI° siècle, le calcaire est de Lucenay.

4°. La partie inférieure d'une statue drapée dont il ne reste qu'un débris de la hauteur de 15 pouces ; même travail ; même époque et même matière que la précédente.

5°. Portion inférieure d'une statue. Le travail des draperies est du même style, l'avant-bras droit existe, la main tient un volumen déroulé ; c'était encore la statue d'un évangéliste dont la partie supérieure manque ; la partie existante a 16 pouces de haut. Elle est en calcaire de Lucenay.

6°. Une aile d'archange en relief, l'envergeure a 10 pouces de longueur. Même travail, même pierre.

7°. Un avant-bras gauche et sa main ; il paraît dépendre de la statue n°. 3.

8°. Le tronc mutilé d'une statuette ; au devant de la poitrine, sur le liseré de sa tunique, on lit le mot FIDES qui est sculpté en relief. La hauteur de ce débris est de 6 pouces ; il est du même travail et toujours en pierre de Lucenay. C'est vraisemblablement le reste d'une statue de l'une des vertus théologales, le symbole de la foi.

Tous les objets dont je viens de parler appartiennent à la même époque et sont des sujets religieux, à l'exception des numéros 1 et 2 qui se rapportent d'une manière spéciale à la ville de Lyon.

Il paraîtrait qu'à l'époque de la révolution de 93, tous ces monuments, plus ou moins mutilés, provenant soit de la chapelle du château de Pierre-Scise, soit des anciennes portes de la ville, ont été renversés dans la tourmente révolutionnaire, et ont servi à combler les fossés du pont-levis.

M. Martin, maire de Lyon, a jugé utile dans l'intérêt des arts et plus encore dans celui des souvenirs historiques, de faire apporter au musée tous les débris dépendant de cette nouvelle découverte, auxquels peuvent se rattacher quelqu'intérêt ; et M. Lafitte auquel ont été adjugés les travaux du quai de l'Observance, s'est empressé d'en faire hommage à la ville, lors même que par son traité avec elle tous les matériaux dépendant de cette démolition étaient devenus sa propriété particulière.

Il serait heureux que ceux qui, par des travaux divers, peuvent faire des découvertes d'antiquités, fussent animés du même zèle et de la même générosité que M. Lafitte.

NOTICE

Sur un cimetière découvert à Conlie (Sarthe);

PAR M. JOUSSET DES BERRYES,

Membre de la Société pour la conservation des Monuments.

L'histoire ne fournit aucun document sur le bourg de Conlie et le pays qui l'environne; cependant tout porte à croire que les Romains ont séjourné long-temps dans cette contrée et y ont fondé des établissements. Il existe encore près le bourg de Domfront, à un demi-myriamètre de Conlie, un monticule entouré d'un fossé, qui paraît avoir servi de station aux premiers conquérants des Gaules. On trouve aussi dans les environs de nombreux amas de scories qui proviennent de forges à bras attribuées aux Romains.

Enfin on a découvert dans le même canton des traces d'une voie romaine qui conduisait de *Subdinum* ou *Suindinum* (le Mans), à *Neodunum* (Sablains).

Nous n'entreprendrons point d'examiner si le cimetière qui nous occupe en ce moment remonte à l'occupation romaine, nous nous bornerons à consigner ici les renseignements que nous possédons sur ce champ de sépulture.

Au mois de juillet 1838, M. Moulin, propriétaire à Conlie, entreprit de réunir à son jardin une portion de champ située dans ce bourg, à gauche de la route du Mans à Sillé-le-Guillaume.

La couche de terre végétale n'a guère, dans cet endroit, que 50 à 60 centimètres de profondeur et repose sur une roche de calcaire jurassique composée de pierres de petit volume.

Les ouvriers employés à défoncer le terrain pour le rendre propre au genre de culture auquel on le destinait, ne tardèrent pas à rencontrer des ossements humains, qui firent soupçonner l'existence d'un cimetière dont personne n'avait entendu parler. Des fouilles furent faites avec soin et mirent d'abord à découvert deux rangs de squelettes très-bien conservés. Ces squelettes appartenaient aux deux sexes et à tous les âges; ils étaient posés sur le roc, la face tournée vers l'orient et à un mètre les uns des autres. Ils avaient tous une pierre plate sous la tête et une pierre placée de champ de chaque côté de la tête. Plusieurs même reposaient dans une espèce d'enceinte formée d'un simple rang de pierres. Ces pierres n'étaient pas taillées et appartenaient au roc sur lequel elles étaient placées.

Les recherches continuèrent, mais on ne trouva plus les squelettes immédiatement au-dessous de la terre végétale; il fallut pour les découvrir fouiller dans le roc, à une profondeur de près d'un mètre. Ils avaient presque tous la tête au nord et les pieds au sud, et étaient recouverts des pierres qui avaient été extraites des fosses. Les distances n'étaient plus observées. On a même trouvé dans quelques endroits, un squelette d'enfant à côté d'un squelette de femme; souvent même deux squelettes placés au-dessus l'un de l'autre et séparés seulement par une légère couche de pierres.

On n'a remarqué aucune trace de cercueils soit en bois soit en pierre, les fosses étaient exactement de la même dimension que les corps qu'elles renfermaient.

Cent cinquante-quatre squelettes ont été découverts: presque tous avaient un bras allongé et l'autre croisé sur la poitrine. La plupart avaient le front bas et étroit, et la partie postérieure de la tête très-développée.

On ignore quelle peut être l'étendue de ce cimetière; car l'extrémité Est a seule été explorée.

Objets trouvés avec les squelettes placés sur le roc :

Une fibule en bronze de forme circulaire (fig. 12), munie d'une charnière dans laquelle on aperçoit encore un fragment d'aiguille, et d'un crampon dans lequel cette aiguille s'engageait (1).

Une agraffe en acier, très-oxidée, composée d'une plaque ronde et d'une boucle qui s'y adaptait au moyen d'une charnière qui n'existe plus.

Cet objet a été trouvé sur la poitrine d'un squelette.

On a aussi découvert sous le bras d'un squelette, quatre morceaux d'acier très-oxidés formant ensemble une longueur de 28 centimètres, qui paraissent avoir appartenu à une lame d'épée ou de couteau.

Objets trouvés sur les squelettes placés dans le roc :

Une petite boite ronde en bronze (fig. 13), à rebords très-minces et peu élevés, dans laquelle sont insérés six alvéoles de même métal, contenant une substance dure et de couleur foncée. Deux de ces alvéoles ont un morceau de verre qui leur sert de couvercle. Sous cette boite sont deux petits anneaux qui servaient à la fixer sur les vêtements ou à la suspendre. Sur le même squelette, qu'on croit être celui d'une femme, se trouvaient deux fibules en bronze étamé (fig. 14 et 15).

Ces trois objets étaient placés sur la poitrine. Le même squelette avait à un doigt une bague en bronze sans ornement.

Une chaîne en bronze doré (fig. 17) de deux mètres vingt centimètres de longueur, composée de trois chaînons de formes différentes, et terminée à l'une de ses extrémités par un médaillon aussi en bronze doré. Cette chaîne faisait trois

(1) Les figures que nous présentons ont été dessinées avec soin, par M. l'abbé Tournesac, inspecteur des monuments de la Sarthe.

fois le tour du corps et était accompagnée de deux fibules en bronze (fig. 16), placées sur la poitrine.

Un chapelet ou collier formé de dix perles (fig. 1 à 10), dont six en verre de différentes couleurs et quatre en terre cuite ornées d'émaux incrustés. Ce chapelet était placé sur la poitrine d'un squelette de femme, ainsi que trois fragments d'une chaîne en bronze et deux fibules de même métal (fig. 20). Le même squelette avait des boucles d'oreilles composées d'une petite bande de bronze roulée en spirale, et une bague plate à la main gauche.

Deux agraffes en acier oxidé (fig. 19), représentant des salamandres, trouvées sur la poitrine d'un squelette; sur le dos des salamandres sont des rivures qui paraissent avoir servi à fixer des bossettes.

Un objet en bronze (fig. 11).

Deux agraffes en bronze étamé trouvées sur deux squelettes différents placées diagonalement, l'une sur la poitrine et l'autre sur le ventre; on a aussi trouvé près la tête d'un de ces squelettes, une grosse perle en terre cuite ornée d'émaux.

Plusieurs morceaux d'une chaîne en fer très-oxidée : le squelette sur lequel cette chaîne a été trouvée avait des boucles d'oreilles rondes en argent.

Une perle en fer à côtes de melon, couleur bronze. Cette perle était accompagnée d'une fibule en bronze semblable à celle décrite sous le n°. 15.

Objets trouvés dans les terres :

Un bouchon de flacon en verre vert (fig. 18) recouvert d'une substance friable de diverses couleurs, qui paraît provenir de la décomposition du verre.

Un fer à pointe carrée, de 8 centimètres de longueur, muni d'une douille ronde.

Un petit grelot en bronze, ayant une tige percée à son

extrémité pour le suspendre. Une petite plaque également en bronze (fig. 11) destinée à être suspendue.

NOTA. On a découvert, à peu de distance des derniers squelettes, quatre pièces de monnaie :

Un gros d'argent de Charles V ;

Une monnaie d'argent de Geoffroy, comte d'Anjou ;

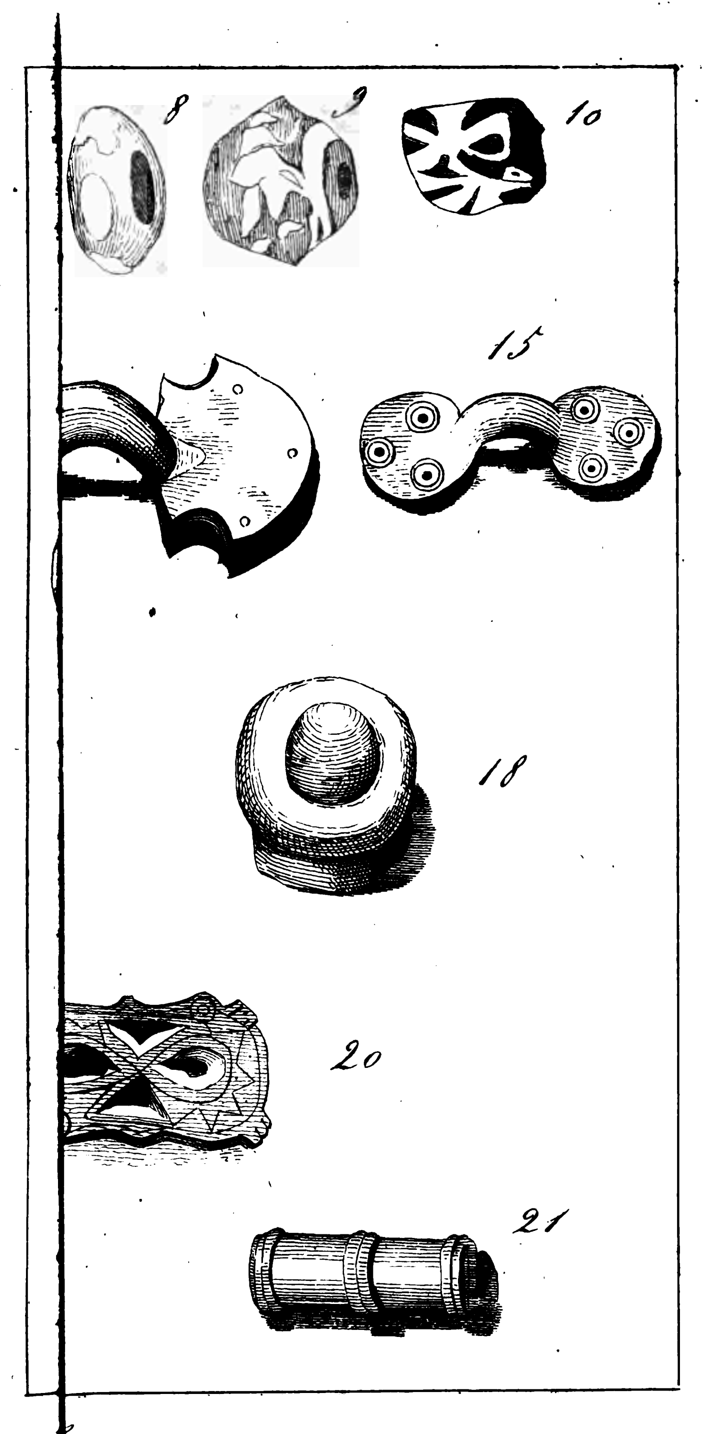
Un denier tournois de 1650 ;

La quatrième en cuivre entièrement fruste.

Il n'a été trouvé dans ce cimetière aucun vase ni fragment de poterie (1).

(1) Une grande partie des objets trouvés à Conlie, avec les squelettes, paraissent des derniers temps de la domination romaine ou de l'époque mérovingienne. On peut voir dans la sixième partie de mon cours d'antiquités ce que je dis des sépultures de Conlie et de quelques autres du même temps.

(*Note de M. de Caumont*).



oque mérovingienne

CORRESPONDANCE ARCHÉOLOGIQUE.

Note adressée à M. de Caumont, sur la peinture sur verre;

PAR M. BOUÉ,

Curé de St.-Just de Lyon, membre de la Société Française.

Me permettrez-vous une observation sur le mémoire, d'ailleurs si intéressant de M. Emeric-David, sur l'architecture gothique, que vous avez inséré dans le Bulletin monumental. L'auteur de ce mémoire, Bulletin page 385, parlant de l'église de Rheims, que l'archevêque Hincmar, fit terminer en 845, dit : Les murs sont couverts de mosaïques, les fenêtres de vitraux coloriés, *usage pleinement nouveau, car il ne date que du IXe. siècle.*

M. Emeric-David n'est-il pas dans l'erreur, en ne faisant dater l'usage des verres coloriés que du IXe. siècle? Un fait important, incontestable, semblerait indiquer que, dès les premiers siècles du christianisme, les évêques employèrent les vitraux peints pour embellir les basiliques qu'ils élevaient au vrai Dieu. Saint Patiens, qui monta sur le siège épiscopal de Lyon en 450, est célèbre dans les Gaules; par sa charité, ses talents et son zèle pour réparer les églises dévastées par les barbares. Une des plus magnifiques fut celle qu'il fit élever sur notre montagne, en l'honneur des Machabées et pour laquelle il demanda une inscription à Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, son ami. Cette inscription nous a été heureusement conservée dans une lettre que Sidoine écrivit

à son ami Hespérius. Voici un fragment de ce précieux monument de l'antiquité chrétienne de Lyon :

. . . .

Intus lux micat, atque bracteatum
Sol sic sollicitatur ad lacunar,
Fulvo ut concolor erret in metallo.
Distinctum vario nitore marmor,
Percurrit cameram, solum, fenestras;
Ac sub versicoloribus figuris
Vernans herbida crusta sapphiratos.
Flectit per prasinum vitrum lapillos. . etc.

Ces trois derniers vers qui seuls intéressent notre question, ont été assez heureusement traduits par MM. Grégoire et Collombet, dans l'édition qu'ils ont donnée des œuvres de saint Sidoine : Lyon, Rusand, 1836. 1er. volume, p. 175.

Sous des figures peintes, un enduit d'un vert printanier fait éclater des saphirs, sur des vitraux verdoyants. . . .

Sidonius avait certainement vu l'église des Machabées qu'il décrit si admirablement dans l'inscription *qu'il fit graver dans la basilique.* . . C'est son expression : *Hujus igitur ædis extimis. . . Carmen inscripsi.* . . Et c'est probablement de Lyon, son pays où il venait souvent, qu'il écrivit cette lettre à son ami Hespérius.

Il est impossible de ne pas convenir, d'après ce passage remarquable de l'inscription de la basilique des Machabées, que saint Patiens, l'avait embellie de vitraux coloriés à figures peintes. *Sub versicoloribus figuris, prasinum vitrum*, sont des expressions trop précises, trop claires, pour laisser le moindre doute à la critique. L'emploi des verres peints pour l'ornement des églises remonte donc, au moins, au Ve. siècle.

Il est fâcheux que la modestie de saint Sidoine l'ait détourné de joindre à son inscription, celles de Constantius et de

Secundinus, qui embellissaient les côtés de la basilique voisine de l'autel. Nous y trouverions, sans doute, la confirmation du fait remarqué par Sidonius, et peut-être d'autres détails non moins intéressants. Mais le témoignage de saint Sidoine suffit pour nous convaincre que des vitraux peints ornaient l'église érigée par saint Patiens, dans le Ve. siècle. Ce fait curieux et intéressant ne vous est probablement pas inconnu, Monsieur; je souhaite que cette note vous soit agréable, et serve à rectifier l'erreur échappée à M. Emeric-David (1).

(1) Nous ne pouvons que remercier M. Boué de ses intéressantes observations. J'avais été comme lui frappé de ce passage de l'inscription, composée par Sidoine pour l'église de Lyon; j'en ai parlé dans le chapitre de la VIe. partie de mon Cours, consacrée à l'histoire de la peinture sur verre. *(Note de M. de Caumont).*

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

Séance administrative du 30 décembre 1839. Le Conseil de la Société s'est réuni le 30 décembre ; nous reproduisons l'analyse du procès-verbal de cette séance.

M. le ministre de l'intérieur écrit à la Société pour l'engager à correspondre avec lui toutes les fois qu'elle aura des observations à lui soumettre. Le Conseil arrête qu'il adressera toujours avec plaisir, comme il l'a fait jusqu'ici, les notes et renseignements qui pourraient être utiles au ministre et l'éclairer sur les besoins des édifices.

Plusieurs membres rappellent que la 8e. session du congrès scientifique de France doit s'ouvrir à Besançon, en septembre 1840, et que la Société est dans l'usage de se faire représenter à cette réunion par trois délégués. Conformément à cet usage, MM. Simon, de Metz ; Hogard, d'Epinal et Maillard de Chambure, de Dijon, sont chargés de représenter la Société au congrès.

M. de Caumont qui se propose d'assister à la seconde session du congrès italien, qui s'ouvrira à Turin, le 1er. octobre 1840, est autorisé à s'y présenter comme délégué de la Société française ; même autorisation est donnée à M. Commarmont, de Lyon, conservateur des monuments du Rhône et à M. Ollivier, de Grenoble.

M. de Caumont annonce qu'il fera au congrès italien une proposition tendant à obtenir, au sein de cette assemblée, la création d'une section d'archéologie. On a peine à comprendre, ajoute-t-il, comment en Italie, cette terre classique de l'antiquité, un congrès refuserait de donner asile aux beaux arts et à l'archéologie. En Allemagne, chose incroyable, cette section n'est point encore établie : ainsi le plus ancien des

congrès européens, le congrès allemand, est resté étranger aux études archéologiques et littéraires ! cela tient à ce qu'il doit son origine à des naturalistes et à des médecins qui ne s'occupent que des études qui rentrent dans le cercle des sciences physiques et médicales. Il serait bon pourtant qu'il donnât plus d'extension à ses travaux. En 1838, M. de Caumont, président de la 6e. session du congrès de France, écrivit dans ce sens une lettre au congrès d'Allemagne, réuni à Fribourg en Brisgaw ; mais il est à craindre que d'ici à long-temps cette proposition ne soit point adoptée.

Le congrès allemand, aux sessions duquel les physiciens du premier mérite se rendent par centaines, n'a pas cependant la marche assurée du congrès de France : on y perd un temps considérable ; les séances manquent de plan et de direction. On va plutôt au congrès allemand, comme le disait, l'année dernière, un des hommes les plus éminents de la Suisse, pour voir ses amis que pour faire des lectures. Ce sont les communications particulières qui ont le plus d'importance et d'utilité dans ces réunions ; en France, au contraire, tout est officiel ; on ne passe pas son temps à faire des visites, on se voit en séance, sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, le congrès français a sur ceux d'Allemagne une incontestable supériorité. . . . .

On entend une lettre de M. le comte Félix de Mérode, qui demande à faire partie de la Compagnie, et annonce qu'il se propose de fonder en Belgique une société pour la conservation des monuments, sur le même plan que celle de France. M. de Mérode est proclamé membre de la compagnie.

M. Menjoulet, directeur du grand séminaire de Bayonne, annonce que Mgr. de La Croix, évêque de Bayonne, désire faire partie de la Société. Mgr. l'évêque de Bayonne est proclamé. . . . .

Une discussion s'engage relativement à un projet de déblaiement à Harcourt, dont il a été déjà fait mention dans une séance précédente. M. Guy entretient la Société du plan définitif qu'il a adopté et qui a été transmis à M. le préfet du Calvados. MM. Lair, de Magneville et Léchaudé-d'Anisy, prennent successivement la parole.

M. le curé de Douvres signale à la Société une réparation à faire à la tour de son église et réclame des secours. Le Conseil, après avoir entendu MM. Gaugain, Guy, Lair, Léchaudé-d'Anisy et de Caumont, arrête que, vu l'importance de cette pyramide, elle pourra être comprise parmi les édifices qui obtiendront un secours, mais qu'auparavant il entendra le rapport que M. Vérolles, architecte, s'est chargé de faire, en indiquant la somme que nécessiterait la réparation.

M. de Caumont donne ensuite lecture au Conseil d'une lettre de M. Lambert, relative à des travaux à faire à Tours, près Bayeux. Le curé a réuni 1,200 fr. pour le rétablissement de plusieurs parties intérieures de l'église, mais cette somme est insuffisante. M. de Caumont propose de mettre à la disposition de M. Lambert les 125 fr. dont on lui a laissé au Mans le soin de faire usage. Cette proposition est adoptée.

M. l'abbé Beaude parle à la Société de l'enseignement archéologique qu'il a recommencé à Goincourt et du cours d'antiquités professé par M. l'abbé Barraud, au grand séminaire de Beauvais. Ce dernier cours est toujours suivi par un nombreux auditoire, par l'évêque et le préfet, etc., etc.

M. l'abbé Le Petit, membre de la Société et curé de Tilly-sur-Seules (Calvados), est proclamé membre du Conseil.

On voit avec intérêt un dessin de la tour de Bernières (Calvados), exécuté sous la direction de M. Guy, par M. Savary, architecte. Ce dessin a été fait pour être transmis au ministre de l'intérieur, avec le rapport de M. Guy, sur les réparations dont la tour de Bernières aurait besoin.

Le Conseil entend le rapport de M. Gaugain, trésorier de la Société, sur l'état des recettes et dépenses de 1839. Ce rapport est ainsi conçu :

Compte rendu par le Trésorier de la Société pour la conservation des Monuments historiques, des Recettes et Dépenses de l'année 1839.

RECETTE.

Excédant du compte de 1838.	4,511 fr.	42 c.
Cotisations recouvrées sur l'année 1838. .	75	»
Recette de 1839 (1).	5,365	»
Secours du Gouvernement (2).	»	»
TOTAL. . . .	7,951 fr.	42 c.

DÉPENSE.

Payé au banquier pour le recouvrement des bons.	115 fr.	80 c.
Frais de retour de bons non acquittés. . . .	64	10
Traitement du concierge et gratification. . .	36	25
Achat et gravure de médailles.	95	50
Impressions.	265	»
Ports de lettres et affranchissements.	176	30
A reporter. .	750	95

(1) Il reste encore quelques cotisations à recouvrer sur l'année 1839. Il en sera rendu compte en 1840.

(2) M. le Ministre de l'Intérieur a supprimé en 1839 le faible secours qu'il avait bien voulu accorder les années précédentes, mais M. le Ministre de l'Instruction publique en a fait espérer un pour 1840 sur les fonds mis à sa disposition.

	Report. .	750 fr.	95 c.
	Frais des séances extraordinaires.	172	50
	Dépenses de la division du Mans.	21	50
	Cotisations de trois membres délégués au congrès du Mans. . .	30	»
	Allocations.		
Membres chargés de la surveillance des travaux.			
	Pour enlever un badigeon à l'église de Pontorson.	20	»
M. DE LA FONTENELLE.	Réparations des tombeaux d'Oiron.	100	»
M. CALVET.	Pour divers monuments à Cahors.	150	»
M. DE CLINCHAMPS et M. le Maire du Mont St.-Michel.	Conservation des canons du Mont St.-Michel.	150	»
M. l'abbé LE PETIT.	Pour rétablir des colonnes à l'église de Cheux.	52	40
M. POLLET.	Réparations à la chapelle de Ste.-Agathe de Langon.	50	»
M. GAUGAIN.	Rétablissement d'une fenêtre à l'église de Cheux.	50	»
M. l'abbé GOARD DE ST.-GOWERT.	Restauration des tombeaux du Ham.	100	»
M. le Curé de Vendôme.	Pour concourir à l'acquisition des stalles de l'église de Vendôme.	100	»
M. l'abbé COCHET	Pour déblayer la tour des Galères de Harfleur.	25	»
M. DUCHALLAIS.	Acquisition pour la Société de la tour de Beaugency.	400	»
		2,172	35

BALANCE.

Recette..............	7,951 fr.	42 c.
Dépense..............	2,172	35
Excédant en caisse.	5,779 fr.	07 c.

Membres chargés de la surveillance des travaux.	*Allocations faites en 1839 et non encore acquittées* (1).		
M. DE LA SALLE.	Musée d'antiquités de Mamers..	100 fr.	»
M. l'abbé TOURNESAC.	Restaurations à l'église de St.-Mars de Ballon..........	100	»
M. POLLET.	Restaurations à l'église de Champeaux..................	50	»
M. l'abbé MANCEAU.	Restaurations à l'église de Ste.-Catherine de Fierbois.......	100	»
M. CALVET.	Réparation de plusieurs monuments du département du Lot.	100	»
MM. BOUTHORS et GARNIER.	Réparations à l'église de Berthaucourt.....................	400	»
M. BOISTEL.	Cryptes de St.-Vaast d'Arras...	200	»
MM. BARRAUD et DE BREDA.	Restauration des stalles de St.-Martin-des-Bois...........	150	»
M. LAMBERT.	Pour restauration de l'église de Tours..................	125	»
	TOTAL.....	1,325 fr.	» c.

(1) MM. les membres chargés de la surveillance de ces travaux sont priés d'en presser l'exécution, et lorsqu'ils seront terminés d'en donner avis au Trésorier qui leur fera parvenir de suite le montant de l'allocation. *(Note du Trésorier).*

SITUATION FINANCIÈRE.

Excédant en caisse..............	5,779 fr. 07 c.
Allocations non encore acquittées.,	1,325 »
FONDS LIBRES...	4,454 fr. 07 c.

Caen, le 30 décembre 1839.

Le Trésorier,

L. GAUGAIN.

MM. de Magneville, Hardel et Lair, sont nommés commissaires pour examiner les pièces présentées à l'appui de ce compte qui sera imprimé dans le Bulletin. Des remerciments sont votés à M. le trésorier, pour le zèle avec lequel il s'acquitte de ses fonctions.

Travaux archéologiques de M. Lesson, correspondant de l'Institut. — M. Lesson, de Rochefort, nous annonce qu'il vient de découvrir plusieurs monuments celtiques non encore décrits; les *menhirs* de Ménac et de la grande Bone; les *dolmens* de Bois de *Deuil*, près Schizé, d'Ardillères, de Béthergille, de Bords, celui dit la *pierre qui vire*, et deux autres à Sivrac, près Gray; ceux de la Jarne et de Marancennes, la *pierre grise* de Conac; le dolmen du village de *Pierre Levée* (Ile d'Oléron), les *galoches de Gargantua*, et la cuiller de Gargantua, à St.-Pierre.

M. Lesson a trouvé aussi des tombelles et plusieurs autres monuments.

Pierres tumulaires de Soulosse transportées à Metz. — Le village de Soulosse, *Solimariaca* des anciens, situé à deux

lieues de Neufchâteau (Vosges), possédait un grand nombre de pierres votives et de bas-reliefs gallo-romains trouvés sur les lieux. La société d'émulation des Vosges avait fait son choix, et réuni au Musée d'Épinal divers monuments d'une belle conservation, portant des inscriptions en l'honneur de divinités topiques. Les autres étaient demeurés la propriété du juge de paix et de la commune. Un membre de l'académie royale de Metz que le hasard conduisit sur les lieux, ayant, à son retour, fait part à cette société du trésor archéologique de Soulosse, M. le baron d'Huart, membre de la Société française, fut envoyé sur-le-champ dans cette localité, avec plein pouvoir de négocier l'achat de ces précieux objets. La Revue d'Austrasie annonce que vingt-sept bas-reliefs viennent d'arriver à Metz. Ils représentent une divinité génératrice, un prêtre ou lettré, des personnages de distinction, des bourgeois, des guerriers ayant la tête couverte d'un casque plat avec oreillons, et le corps revêtu d'une saie avec dessins en losange.

M. le baron E^{el}. d'Huart vient d'adresser à la Société française une notice sur les pierres de Soulosse.

Ancienne cheminée dans l'abbaye de Cherbourg. — M. l'abbé Cochet, du Havre, membre de la Société française, faisant, il y a quelques mois, un voyage archéologique à Cherbourg, remarqua dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, une cheminée du XVIe. siècle, qui allait être détruite : il s'empressa de réclamer la conservation de ce morceau de sculpture ; il est maintenant à l'abri de tout danger.

Tour de Colleville, près Bayeux. — La tour romane de l'église de Colleville, près Bayeux, est fort intéressante et a besoin de réparations. M. de Caumont vient de se transporter dans cette commune pour voir dans quel état se trouve le monument.

Monuments religieux, militaires et civils des Deux-Sèvres. — M. Beaugier et M. Arnauld, de Niort, vont publier une description des monuments des Deux-Sèvres, contrée fort riche en édifices de tous les styles et de toutes les époques. Au XIIe. siècle, la sculpture a été dans un état de splendeur très-remarquable dans cette région du Poitou, on peut la regarder comme une des plus riches de toute la France.

Séances générales de la Société française à Besançon. —La Société française tiendra trois séances générales à Besançon, pendant la durée de la huitième session du congrès scientifique de France, en septembre 1840. La réunion générale annuelle de la compagnie aura lieu avant cette époque, vraisemblablement du 15 au 20 juin, dans une autre ville dont le choix n'est pas encore encore fait. Trois villes réclament l'honneur de recevoir cette année la Société pour la conservation des monuments.

Remplacement de M. le duc de Blacas à l'Institut. — M. le Mis. de Villeneuve, de Nancy, membre de la Société française, vient d'être élu membre libre de l'Académie des inscriptions, en remplacement de M. le duc de Blacas. On ne peut qu'applaudir au choix de l'Académie. M. de Villeneuve, auteur de plusieurs ouvrages estimés, et déjà correspondant de l'Institut, avait été, en 1837, élu président de la cinquième session du congrès scientifique de France réuni à Metz, honneur qui n'a été déféré jusqu'ici qu'aux grandes notabilités scientifiques de province.

Erratum. P. 406, ligne 1re., *supprimez : huit chapelles rayonnent autour du sanctuaire, il n'y en a aucune le long des nefs.* Cette phrase qui s'appliquait à la cathédrale de Langres, a été par erreur attribuée à celle de Bourges dans la mise au net de l'article sur cette cathédrale.

LISTE

Des Membres de la Société Française pour la conservation des Monuments, dans l'ordre de leur réception.

MM.

De Caumont, correspondant de l'Institut, fondateur de la Société, Caen.

Lair (Pierre-Aimé), membre de plusieurs Académies, Caen.

De Beaurepaire de Louvagny, ancien ministre plénipotentiaire, Falaise.

L'abbé Daniel, recteur de l'Académie, Caen.

De Magneville, membre de plusieurs Académies, Caen.

Guy, architecte, Caen.

Lambert, conservateur de la bibliothèque publique, Bayeux.

De La Chouquais, président à la Cour royale, Caen.

Léchaudé d'Anisy, membre de plusieurs Académies, Caen.

Bellivet, membre de la Société des Antiquaires, Caen.

De Crazannes, membre de l'Institut, Montauban.

Dumège de La Haye, secrétaire de la Société archéologique, Toulouse.

De La Fontenelle de Vaudoré, correspondant de l'Institut, Poitiers.

Le Glay, correspondant de l'Institut, Lille.

Le Mq^{is}. Le Ver, membre de plusieurs Académies, Roquefort (Seine-Inférieure).

JOUANNET, correspondant de l'Institut, Bordeaux.

LE PRÉVOST, membre de l'Institut et de la Chambre des députés, Bernay.

DE LA SAUSSAYE, correspondant de l'Institut, Blois.

DEVILLE, correspondant de l'Institut, Rouen.

PELET, membre de la Société royale des Antiquaires, Nîmes.

DUVIVIER, conseiller de Préfecture, Mézières.

SCHWEIGHAUSER, membre de l'Institut, Strasbourg.

CAUVIN, membre de plusieurs Académies, Le Mans.

DE GIVENCHY, secrétaire de la Société des Antiquaires, St.-Omer.

DE VAUQUELIN (le Bon.), membre de plusieurs Sociétés savantes, Ailly, près Falaise.

BEAUDOT, membre de l'Académie, Dijon.

DE MILLY, membre de l'Association normande, Bayeux.

Vte. DE GUITON, membre de la Société des Antiquaires, Avranches.

DU GUAY, membre de plusieurs Académies, Coulies (Sarthe).

REY, membre de la Société des Antiquaires de France, Paris.

Cte. DE VIBRAYE, membre de plusieurs Académies, Blois.

DE BOUVILLE, id., id.

HERMAND (Alexandre), membre de la Société des Antiquaires, St.-Omer.

E. DE NEUVILLE, id., id.

ROMAIN DE GIVENCHY, id., id.

BOUILLET, membre de plusieurs Sociétés savantes, Clermont-Ferrand.

DE JOBAL, id., Blois.

LE COINTRE-DUPONT, id., Poitiers.

CORBET, maréchal-de-camp, Aurillac.

Mgr. PAYSANT, évêque d'Angers.

MÉRITTE-LONGCHAMP, membre de plusieurs Sociétés savantes, Caen.

REQUIN, membre de plusieurs Académies, Avignon.
DE GAUJAL (le B^{on}.), membre de l'Institut, Paris.
LAUGIER DE CHARTROUZE (le B^{on}.), ancien député, Arles.
RASTOUL (Alphonse), professeur au Collége royal, Avignon.
DE ST.-POL, avocat général, Montpellier.
DE TOURNAL, membre de plusieurs Académies, Narbonne.
DE SAINTEX, conservateur de la bibliothèque publique, Auch.
MORELLET, professeur de rhétorique, Nevers.
CASTAIGNE, conservateur de la bibliothèque publique, Angoulême.
MOREAU, conservateur de la bibliothèque publique, Saintes.
BRIQUET, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Niort.
ARDANT, membre de plusieurs Sociétés savantes, Limoges.
L'abbé DE LA MARE, vicaire-général, Coutances.
GRILLE DE BEUZELIN, membre de la Société des Antiquaires de France, Paris.
Cte. DE BEAUFORT, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, Plain-Marais (Manche).
L'abbé GAUTIER, aumônier du Collége, Lisieux.
RENOUVIER, président de l'Académie, Montpellier.
L'abbé AUDIERNE, vicaire-général, Périgueux.
SPENCER SMITH, membre de la Société royale de Londres, Caen.
CHEVREAUX, secrétaire de la Société d'agriculture, Evreux.
DE FORMEVILLE, conseiller à la Cour royale, Caen.
DE LA RUE, secrétaire-général de l'Académie, Evreux.
Cte. DE CALONNE, conservateur de Chambord, Blois.
CARDIN, membre de plusieurs Académies, Poitiers.
GRAVES, secrétaire-général de la préfecture, id., Beauvais.
DU MARHALLA, membre de plusieurs Académies, Quimper.
BOILEAU, membre de plusieurs Académies, Tours.
BONNY-PELIEUX, docteur en médecine, id., Beaugency.

L'abbé Buhot, professeur de théologie, id., Coutances,
Dubourg-d'Isigny, membre de plusieurs Académies, Vire.
Marquise de Rancogne, id., Paris.
Vte. de Banville, id., Caen.
Le Bastard du Meneur, id., Lescouat (Finistère).
Emile Souvestre, id., Brest.
Guyesse, id., id.
Le Cte. de La Fruglaye, id., Morlaix.
De Larchantel, id., Quimper.
Félix de La Rcque, id., Caen.
Charles Dursus, id., id.
Charles de Vauquelin, id., id.
Gaugain, id., id.
De Bordecote, membre de l'Association normande, Pont-Audemer.
De Golbéry, membre de l'Institut, Colmar.
Vergnaud-Romagnésy, membre de plusieurs Académies, Orléans.
Lafont de Cujala, id., Agen.
De La Grange (le Mis.), id., député, Paris.
Richard, id., Remiremont.
Joyau, avocat, id., Caen.
Mgr. Bouvier, évêque du Mans.
L'abbé Lottin, chanoine, secrétaire de l'évêché, Mans.
L'abbé Chevereau, professeur de théologie, Mans.
Charlemagne, membre de plusieurs Sociétés savantes, Châteauroux.
Dan de La Vauterie, id., Caen.
Le Tellier, inspecteur des écoles primaires, id.
Massiou, juge d'instruction, La Rochelle.
Raoul de Barracé, membre de plusieurs Sociétés savantes, Angers.

Hunault de La Peltrie, id., id.
Edouard de Cossettes, id., Moutreuil-sur-Mer.
De Vaize, id., Paris.
Courty, id., Caen.
Dandigné de Resteau, id., Mans.
De Bellefille, id., Mans.
L'abbé Tournesac, id., Mans.
Massé, id., Tours.
Moquin-Tandon, professeur à la faculté, Toulouse.
Auguste Grassé, membre de plusieurs Académies, La Charité-sur-Loire.
Cte. de Bérenger, id., Contances.
La Greze-Fossat, id., Moissac.
H. Brecy, id., Agen.
Ch. Joubert, id., Beaulieu (Maine-et-Loire).
De St.-Agnan, préfet, Lille.
Le Baillif, chanoine honoraire, Mans.
Anjubault, conservateur de la bibliothèque, Mans.
De Langle, membre de plusieurs Académies, Vitré.
De Troismarquet, conseiller à la Cour royale, Douai.
Taffin, conseiller municipal, id.
Ludolphe de Montpinçon, propriétaire, Chevilly (Loiret).
Le Ch^er^. de Touchet, propriétaire, Caen.
Passy (Antoine), ancien préfet, Paris.
Rivault, membre de plusieurs Sociétés savantes, Mans.
Le Mis. de La Porte, id., Vendôme.
Louis Paris, archiviste, id., Reims.
Pinault, architecte, Blois.
Target, préfet du Calvados, Caen.
De Saulcy, capitaine d'artillerie, corresp^t^. de l'Institut, Metz.
Mme. de Reiset, propriétaire, Rouen.
Chauvin-Lalande, id., Pisieux (Sarthe).

A. Duchallais, id., Beaugency.
Doinard, architecte du département de la Manche.
Lhuillier de Hoff, capitaine d'état-major, Blois.
L'abbé Manceau, chanoine de la métropole, Tours.
Mgr. l'évêque de Bayeux, Bayeux.
Mme. la Mqse. de Salverte, Riom.
Desportes, conservateur du musée, Mans.
Richelet, membre de plusieurs Académies, id.
Mqis. de Fortia d'Urban, membre de l'Institut, Paris.
Blisson, naturaliste, Mans.
Heurtebise, supérieur du séminaire, id.
Houdebert, membre de la Société académique, id.
L'abbé Bercy, professeur au séminaire, id.
Drouet, membre de plusieurs académies, id.
Frédéric Nasse, id., Lisieux.
Beauvais de St.-Paul, id., St.-Michel-de-Savaigne (Sarthe).
Adolphe Espaulart, id., Mans.
Ollivier, juge, id, Valence.
Liasard, membre de plusieurs Académies, Mathieu (Calvados).
Thomine-Desmazures, chanoine, Bayeux.
Desjobert, membre de la Société académique, Mans.
Mautouchet, directeur du séminaire, id.
Clocheau, id., id.
Gobil, directeur des études au séminaire, id.
Landel, ancien conseiller de préfecture, id.
De La Rue, architecte du département, id.
Guillois, curé du Pré, id.
Chorin, curé de St.-Victeur, St.-Victeur (Sarthe).
L'abbé Bouvet, principal du Collége, Mans.
Le Cte. de Mailly, ancien Pair de France, Requeil (Sarthe).
Le Chat, membre de plusieurs Académies, Mans.
Foulard, id., id.

GUERBRAND, directeur des contributions indirectes, Le Havre.
Ephrem HOUEL, directeur du Haras, de Langonay (Morbihan).
Mg[r]. l'Evêque de Séez, Séez.
C[te]. DE CHAMBORS, lieutenant général, Montfort-Lamaury.
DE PIPEREY (Amédée), membre de l'Association Normande, Lisieux.
DESPINOSE, id., Caen.
THÉRAULT, professeur de mathématiques, Lisieux.
DELAUNAY, supérieur du séminaire de Fontainebleau.
DE CLINCHAMPS, président de l'Académie, Avranches.
DE LA SICOTIÈRE, avocat, à Alençon.
DESNOS, membre de plusieurs Académies, id.
Le général C[te]. COUTARD, id., Paris.
VERDIER, professeur de mathématiques, Mans.
BASSE, maire, député, id.
LE GRIS DE LA POMMERAIE, propriétaire, id.
Le C[te]. DE SOLERAC, propriétaire, id.
C[te]. DE TILLY, propriétaire, Mans.
ETOC-DEMAZY, secrétaire de l'Académie, id.
DE CHATEAUFORT, membre de plusieurs Sociétés savantes, id.
BÉRARD aîné, propriétaire à Pontlieue (Sarthe).
MOREAU, supérieur de la maison de St.-Joseph, id.
DE MARSEUIL, prêtre, professeur à la maison de St.-Joseph, id.
BOURMAULT, id., id., id.
DOREAU, secrétaire de Mg[r]. l'Evêque du Mans, id.
BOYER, ancien professeur, id.
LAMBRON, vicaire-général, id.
C[te]. DE CHAOURGES, Piacé (Sarthe).
F[ic]. ETOC LA TOUCHE, membre de l'Académie, Mans.
DAVID, architecte, id.
C[te]. Héracle DE POLIGNAC, propriétaire, Outrelaize (Calvados).
C[te]. DE COISLIN, id, Montvarin (Seine Inférieure).

LE BOUCHER DU VIGNY, membre de l'Association Normande, Coutances.
L'abbé DESPONTS, curé de St.-Nicolas, id.
DUFRESNE, ingénieur des ponts et chaussées, Cherbourg.
MASSY-DESMAISONS, bâtonnier de l'ordre des avocats, Coutances.
LE Cte. DE TURGOT, pair de France, Lantheuil (Calvados).
L'abbé DUPRÉ, membre de la Société des antiquaires, Avranches
L'abbé DE DREUX-BRÉZÉ, Paris.
L'abbé GERAULT, curé d'Evron (Mayenne).
DE BERNARD, propriétaire, Mans.
BOURSIER, procureur du roi, id.
GUEPIN, substitut du procureur du roi, id.
SIMON, secrétaire de l'Académie, Metz.
MICHELANT, membre de l'Académie, id.
BÉGIN. id., id.
KOENIG, id., Metz.
Emel. Bon. D'HUART, id., id.
DEGOUTIN (Alphonse), substitut du procureur du roi, Briey.
DE JUBÉCOURT, membre de plusieurs Académies, Paris.
CHOLEY, membre de l'Académie, Nancy.
L'abbé CHAUSSIER, supérieur du petit séminaire, Metz.
LE MASSON, ingénieur des ponts et chaussées, id.
HOGARD, membre de l'Académie, Epinal.
LE Mqis. DE VILLENEUVE-TRANS, membre de l'Institut, Nancy.
LUCY, receveur général, Metz.
GUERRIER DE DUMAST, président de l'Académie, Nancy.
Mqis. DE VIENNAY, propriétaire, Val (Sarthe).
Paul DE VIENNAY, id., id.
Gabriel DE VIENNAY, id., id.
Henri DE VIENNAY, id., id.
LE GUICHEUX, id., Fresnay.
GALLENNE, curé de Ste.-Cérotte (Sarthe).

DELAUNEY, curé de Notre-Dame, Alençon.
L^s. CHAUVASSAIGNE, maire de Mirefleurs, Clermont.
Emile THIBAULT, Clermont-Ferrand.
L'abbé CROISET, curé de Néchers, Néchers (Puy-de-Dôme).
THÉVENOT, secrétaire de l'Académie, Clermont-Ferrand.
MALLAY, architecte, id.
L'abbé FRET, curé de Champs (Orne).
L'abbé LAFFETAY, professeur au séminaire de Villiers-le-Sec (Calvados).
TAILHAND, président à la Cour royale de Riom.
JOLY-DESHAYES, lieutenant de gendarmerie, Clermont-Ferrand.
JULLIEN, architecte du département du Cher, Bourges.
L'abbé BOUVIER, professeur au séminaire du Mans.
POLLET, conservateur de la bibliothèque publique, Vitré.
EDOM, inspecteur de l'Académie, Caen.
Camille DE LAMOTTE, propriétaire, Clermont-Ferrand.
CHAUVEAU, secrétaire de l'Académie, Tours.
MENARD-BOURNICHON, chef de bataillon du génie, Mans.
DUGUAI, membre de plusieurs Sociétés savantes, id.
DUMOULINET, maire de St^e.-Suzanne (Mayenne).
MORDRET, médecin, Mans.
Cte. DE MONTALEMBERT, pair de France, Paris.
DURAND, architecte de la ville de Reims, Reims.
LARGÉ, inspecteur de l'Académie, Clermont.
Victor GODARD, avocat, Angers.
F^s. VILLERS, architecte, id.
DE SALLEN, membre de l'Association Normande, Pierrepont (Calvados).
CALVET, id., substitut, Cahors.
BOISSET, avocat, Caen.
Paul D'AIGNAUX, propriétaire, Ile Marie (Manche).
L'abbé DU FÈTRE, vicaire-général, Tours.

Girault de Prangey, membre de plusieurs Sociétés savantes, Langres.

Pistolet de Saint-Fergeux, membre de plusieurs Sociétés savantes, id.

Dardel, architecte de la ville, Lyon.

Didier-Petit, vice-président de la Société des amis des Arts, id.

Perrin, imprimeur, id.

Bouet, curé de St.-Just, id.

Eynaud, propriétaire, Lyon.

Menjoulet, directeur du grand séminaire, Bayonne.

Binet, architecte, Angers.

Mgr. de Bonald, archevêque de Lyon.

L'abbé de Weber, trésorier du chapitre royal, St.-Denis.

Pezet, président du tribunal civil, Bayeux.

L'abbé Muranché, vicaire, La Ferté-Bernard (Sarthe).

Pallu, juge au Tribunal civil, Mans.

Cte. Amédée de Pastoret, membre de l'Institut, Paris.

Huot, membre de plusieurs Académies, Versailles.

Vte. de Cussy, St.-Mandé (Seine).

Cte. d'Auray, St.-Pois (Manche).

Cte. de Grammont, Paris.

Cte. de Ferrière, propriétaire, Lyon.

Carraud, négociant, id.

Rambaud du Fournel, id.

Bourgon, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, Besançon.

Edouard Clerc, conseiller à la Cour royale, id.

Ch. de Rotulier, ancien officier d'artillerie, Vesoul.

James, receveur des finances, Lyon.

De Laperrière, jeune, La Mulotière (Rhône).

De Blesson, avoué, Lyon.

Jacquemont, propriétaire, Fontaine (Rhône).

Richard de Nancy, docteur-médecin, Lyon.

JOUSSET DES BERRIES, juge d'instruction, Mans.

YEMENIL, négociant, Lyon.

DAVID, avoué, Havre-de-Grâce.

L'abbé COCHET, membre de plusieurs Académies, id.

IMBERDIS, avocat, Ambert (Puy-de-Dôme).

HARDEL, imprimeur, Caen.

LE PETIT, curé de Tilly (Calvados).

DEBUINEAU, peintre, Angers.

COHENDET, propriétaire, Mans.

LE SERRURIER, conseiller à la Cour royale d'Amiens, président de la Société des Antiquaires de Picardie.

RIGOLLOT, docteur en médecine, membre de la même Société.

LE MERCHIER, id., membre de l'Académie d'Amiens.

LEDIEU, père, trésorier de la Societé des Antiquaires de Picardie.

Le Mis. DE CLERMONT-TONNERRE, id.

LE PRINCE (Augte.), conservateur du musée de la Société des Antiquaires, id.

MALLET, administrateur du même musée.

HARDOUIN (Henri), avoué à la Cour royale, membre de la Société des Antiquaires, Amiens.

CHEUSSEY, architecte, administrateur du musée de la Société, id.

DUSEVEL (Hyacinthe), avoué à la Cour royale, id.

BAZOT, notaire, membre de la Société des Antiquaires, Amiens.

THIERRION DE CHIPILLY, membre du Conseil général de la Somme.

A. BOUTHORS, greffier en chef de la Cour royale d'Amiens, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires.

DUROYER (Fic.), secrétaire perpétuel de l'Académie, maire de la ville d'Amiens.

A. DE GRATTIER, substitut du procureur général, Amiens.

GOARD DE ST.-GOWERD, vicaire de l'église St.-Germain d'Amiens.

Le Cte. DE BETZ, membre de la Société des Antiquaires, Amiens.

Ch. DUFOUR, avocat, administrateur du musée de la Société des Antiquaires, id.

RIVERY, capitaine du génie, membre de la même Société, id.

JANVIER, notaire, id.

TILLETTE D'ACHEUX (F^s.), id.

HOCDÉ, inspecteur des écoles primaires, id.

DUTHOIT, sculpteur, membre du comité historique des arts, id.

SALMON, avoué, id.

LAVERNIER, secrétaire de la mairie, id.

GUERARD, conseiller à la Cour royale, secrétaire annuel de la Société des Antiquaires, Amiens.

DOUCHET (Louis), membre de la même Société, id.

MAUSION, inspecteur des écoles primaires, Beauvais.

Le Vte. BLIN DE BOURDON, député de la Somme, Amiens.

Le Cte. DE SCHULENBURG, membre de la Société des Antiquaires, au château de Tillolay, près Royes (Somme).

Ch. DE LESCAPOLIER, id., Paris.

DE CAYROL, id., ancien député, à Compiègne (Oise).

VOILLEMIER, id., docteur en médecine, Senlis (Oise).

Le Cte. DU MAISNIEL DE LIERCOURT, id., Abbeville.

LABOURT, id., ancien procureur du roi, Doullens (Somme).

DECROUY, id., ancien notaire, Compiègne.

DE MALEZIEUX, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, Senlis.

LE SERRURIER, id., employé au Ministère des finances.

DE LA FONS, B^on^. DE MELICOQ, au château de Cuiry, près Rosoy sur-Terre (Aisne).

BOULLET, premier président de la Cour royale d'Amiens.

MARTIN, recteur de l'Académie universitaire, id.

QUENABLE, président du tribunal civil, id.

DAMAY, procureur du roi, id.

BARBIER, directeur de l'école secondaire de médecine, id.
DECAÏEU, conseiller à la Cour royale, id.
MALLET, président de la Chambre du commerce, id.
MACHART fils, ingénieur des ponts et chaussées, id.
ROUTIER, docteur en chirurgie, id.
ROUSSEL (Louis), avocat, id.
CRETON, avocat, id.
DAVELUY (Isidore), négociant, id.
DE MARGUERIE, évêque de St.-Flour.
Le Mis. DE MONTÉCOT, propriétaire, Vergoncey.
Le B^{on}. DE PIRCH, id., Avranches.
Le Cte. DE MANCIGNY, id., id.
Le Cte. DE BÉRENGER, id., Orglandes (Manche).
BELLE-ÉTOILE DE MOTTET, Avranches.
BOUDENT, receveur particulier, id.
DE ST.-GERMAIN, président de la Société d'agriculture, id.
CARNÉ, curé de St.-Hilaire-du-Harcouet (Manche).
Cte. DE BONVOULOIR, propriétaire, Mortain.
LACORNE, membre de plusieurs Sociétés savantes, Avranches.
L'abbé SERLES, professeur de rhétorique, Vire.
PIEL, architecte, Paris.
ALLEMAND, avocat, Riom (Puy-de-Dôme).
Le Cte. DE VERNA, membre de plusieurs Académies, Lyon.
Le Ch^{er}. ROUGNIARD, id.
DE LAPCHIER DUCHASSEINT, avocat, Lezoux (Puy-de-Dôme).
DE COUTANCIN, secrétaire-général du département du Nord.
L'abbé Arthur MARTIN, membre de plusieurs Sociétés savantes, Paris.
DANJOU, juge, Beauvais.
DESJARDINS, secrétaire de la Société d'agriculture, id.
Le Cte. DE RENNEVILLE, président du comice agricole, Amiens.
L'abbé DE VALROGER, supérieur du séminaire de Sommervieux.

BOISTEL, membre de plusieurs Sociétés savantes, Arras.

BAZIN, id., Beauvais.

THAXLER, architecte, Arras.

GADY, juge honoraire, Versailles.

DE BREDA (Ernest), membre de plusieurs Sociétés savantes, Senlis.

L'abbé BARRAUD, professeur d'archéologie au grand séminaire de Beauvais.

L'abbé DUVAL, vicaire de la cathédrale, Amiens.

L'abbé JOURDAIN, id., id.

L'abbé BEAUDE, professeur d'archéologie à Goincourt, près Beauvais.

GAIRAL, conseiller à la Cour royale, Lyon.

DE LHORME, directeur du Musée d'antiquités de Vienne (Isère).

BENOIST, architecte, Lyon.

DE CAIX, propriétaire, Quesnay (Calvados).

ANATOLE DE BARTHELEMY, membre de plusieurs Sociétés savantes, Montbrison (Haute-Loire).

LAMBRON DE LIGIM, capitaine de cavalerie, Tours (Indre-et-Loire.

LAURANCE, principal du Collége, Laval (Mayenne).

L'abbé VOISIN, vicaire de St.-Nicolas, Blois.

L'abbé LE MAXAN, professeur d'archéologie au séminaire de Nantes.

DE LA FOSSE, propriétaire, Bazoge-la-Perouse (Ille-et-Vilaine).

DE LA VILLEGILLE, secrétaire du Comité historique des chartes, près le ministère de l'instruction publique, Paris.

L'abbé AUBERT, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers.

L'abbé MARTHE, directeur du collége de Goincourt (Oise).

Mme. la Bne. DE CAILLAUD, propriétaire, Le Mans.
L'abbé TEXIER, curé d'Auriat (Creuse).
Le Cte. FÉLIX DE MÉRODE, ancien ministre, Bruxelles.
Mgr. DE LA CROIX, évêque de Bayonne.
Le Vte. Ludovic D'OSSEVILLE, membre de plusieurs Académies, Paris.
L'abbé CORBLET, membre de plusieurs Académies, Beauvais.

Il faut ajouter à cette liste MM. les fonctionnaires qui font de droit partie de la Société, conformément à l'art. 6 des statuts. Savoir : les Ministres d'Etat, l'Inspecteur général des monuments historiques, MM. les Recteurs d'Académie, les Evêques de France, etc., etc.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

Les Normands en Sicile, traduit de l'anglais de M. Gally-Knight. Ce travail se compose de :

Une Introduction historique. 1

La Relation d'une excursion monumentale en Sicile. 88

La Relation d'une excursion monumentale en Calabre.. . . . 129

Une Dissertation sur l'architecture ogivale.. 207

Plan d'un ouvrage intitulé : Histoire du vandalisme en France, depuis le XVIe. siècle, communiqué à la Société Française pour la conservation des Monuments, par M. Rey. 223

Extrait de la Circulaire adressée à MM. les curés de son diocèse, par Mgr. de Bonald, évêque du Puy.. 228

Nouvelles archéologiques. 236

Extrait des procès-verbaux des Séances tenues à Amiens par la Société pour la conservation des Monuments, les 8, 9, 10 et 11 juillet 1839. 273

Séance d'ouverture du 8 juillet. 274

Enquête archéologique. 275

Seconde séance du 8 juillet. 284

Séance du 9. 288

Exploration monumentale du 9 juillet. 296

Seconde séance du 9. 304

Séance publique du 9. 311

Séance du 10. 313

Exploration de la cathédrale d'Amiens. 320

Séance administrative du 10. 326

Séance publique du 10. 337

Rapport sur les Monuments du moyen âge et de la renaissance dans le département de la Dordogne, par M. l'abbé AUDIERNE. 342
Séance du 11 juillet. 356
Séance publique de clôture.. 360
Nouvelles archéologiques. 366
Note sur l'église de Mortain et sur ses stalles en bois, par M. DE LA SICOTIÈRE. 369
Mémoire sur la dénomination et les règles de l'architecture dite gothique, par M. EMERIC-DAVID. 382
Notes sur la statistique monumentale de Bourges, de la Charité-sur-Loire, de Nevers et de Moulins, par M. DE CAUMONT. . 404
Notice sur la peinture sur verre et sur mur dans le Midi de la France, par M. J. RENOUVIER. 416
Notice sur quelques tombeaux antiques en brique, découverts à Montaigu, près d'Auch, par M. le Bon. DE CRAZANNES. . . 425
Note sur les fanaux ou lanternes existant dans quelques cimetières d'Auvergne, par M. TAILHAND. 433
Nouvelles archéologiques. 437
Procès-verbaux des Séances générales tenues au Mans en septembre 1839, par la Société Française pour la conservation des Monuments.
Séance du 14. 449
Séance du 17. 461
Séance du 19. 468
Aperçu sur le synchronisme de l'architecture romane ou byzantine dans les provinces de France, par M. DE CAUMONT. . . 474
Notes sur des fragments d'architecture tirés de la cathédrale de Langres, par le même. 487
Notes sur la chapelle de Langon (Ille-et-Vilaine), par M. POLLET. 490
Note relative au monument de Gavr'inis (Morbihan), par le même. 492
Nouvelles archéologiques. 494
Notice sur les verrières de l'église de la Ferté-Bernard (Sarthe), par M. l'abbé MORANCÉ.. 497

Note sur des Antiquités nouvellement découvertes au bas du rocher de Pierre-Scise, à Lyon, par M. Ambroise COMMARMONT. . 513
Notice sur un cimetière découvert à Conlies (Sarthe), par M. JOUSSET DES BERRYES. 520
Note adressée à M. DE CAUMONT, sur la peinture sur verre, par M. BOUÉ. 525
Nouvelles archéologiques. 528
Liste des Membres de la Société Française pour la conservation des Monuments.. 537

